This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
$B 202 465

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

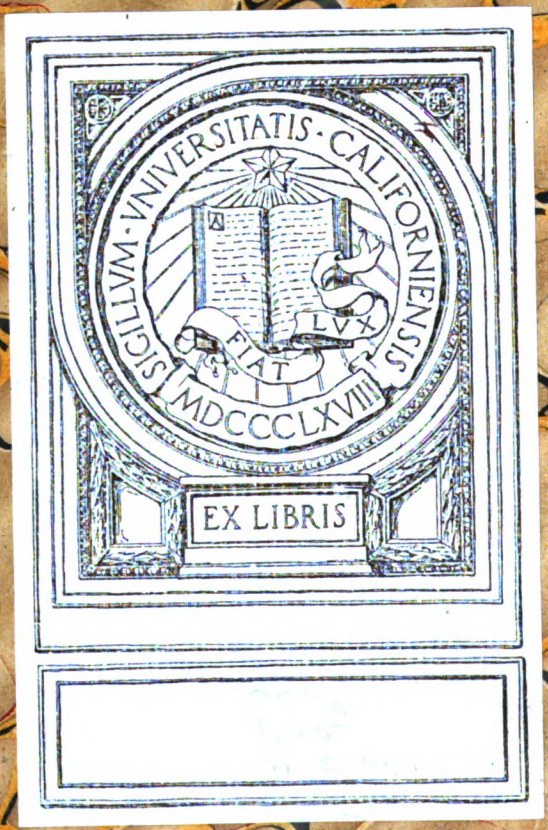

Digitized by Google

Digitized by Google

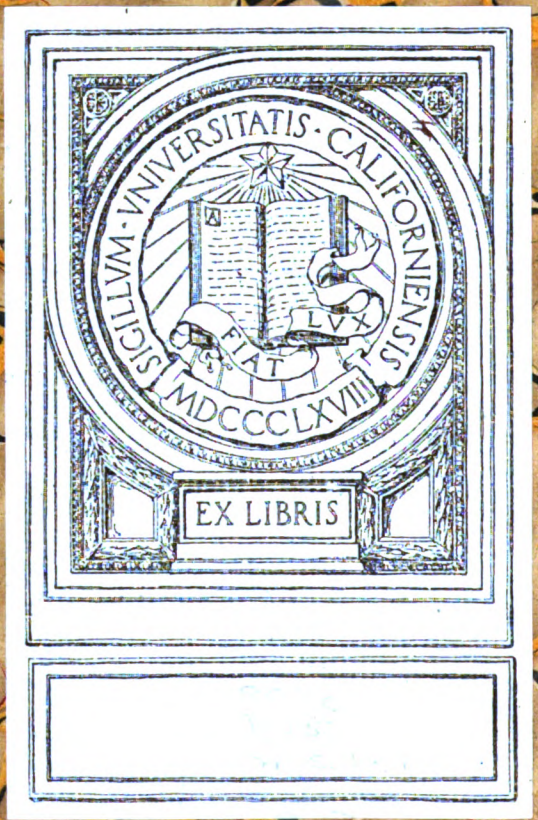

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. A. Chuquet

TRENTIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XLII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

Digitized by Google

Z1007
R4
ser. 2
v. 42

Digitized by Google

ANNEE 1896

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

Abercius (L'inscription d'), p. HARNACK. 168
— (L'inscription d'), p. A. DIETERICH. 447
Aix (Histoire de la fameuse Université d'), p. F. BELIN. . . . 261
Albanais (Manuel de l'), p. PISKO. 436
Alexandre (La vie d'), p. BUDGE 162
Alexandre I (Napoléon et), III, p. A. VANDAL. 234
Al-Hansâ (Commentaire sur le Divan d'), p. CHEIKKO. 2
Allemand (Dictionnaire), p. H. PAUL. 39
Allemande (Métrique), p. MINOR. 158
— (Grammaire), II, 2. p. WILMANNS 122
Allemands (Dictionnaire des synonymes), p. SCHLESSING . . . 159
Alliance (La maison de Savoie et la Triple), p. A. BARAUDON . 117
Allobroges (Les); le Plebiscitum Atinium, p. GAROFALO 508
Alpes (L'homme devant les), p. LENTHÉRIC. 186
Amari, Correspondance, p. A. D'ANCONA. 337
AMÉLINEAU, Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Égypte (G. Maspero) 313
Ammien Marcellin (Observations sur) et les écrivains de l'Histoire Auguste, p. NOVAK 197
Amr et Sliba (Rencension d'), p. GISMONDI 341
Anciens (Corrections à des textes), p. HALBERTSMA 190
ANCONA (A. D'), Correspondance d'Amari (Ch. Dejob). 337
Anglaise (La politique), p. SEELEY. 493
— (La prononciation), p. HOLTHAUSEN 435
— (La rébellion) de 1381, p. POWELL 387
Angleterre (L'éducation en), p. PARMENTIER. 183

443376

Digitized by Google

pages
— (La transformation sociale de l') au XVIe siècle, p. CHEYNEY. 233
Anneaux (Le port des), p. DELOCHE 510
Antonin (L'édit d'), p. HARNACK. 168
Apobate (Un ex-voto d') et d'Arès Borghèse, p. C. ROBERT . . 44
Apôtres (Actes des), p. BLASS 476
— (Une traduction de la Didascalie des), p. HAULER. 477
Arabe (Grammaire), p. DURAND et CHEIKKO. 472
— (Cours pratique de langue), p. BELOT. 471
— (Manuel) de tenue des livres, p. A. TARDY. 3
— (Syntaxe). I, p. RECKENDORF 102
Araméenne (Grammaire), p. MARTI 415
Arès Borghèse (L'), p. C. ROBERT 44
Arétin, Pasquinades inédites, p. p. PERCOPO 465
Argote de Molina, p. le comte DE PUYMAIGRE 50
Aristide, Homélie sur saint Luc, p. p. PAPE. 168
Aristote (Bibliographie d'), p. MOÏSE SCHWAB 439
ARNDT, la Glyptothèque de Ny-Carlsberg (Salomon-Reinach). 224
Art moderne (Notes sur l'), p. ANDRÉ MICHEL. 270
Artilleurs (Grands), p. MAURICE GIROD DE L'AIN. 214
Assyrien (Dictionnaire), IV, p. DELITZSCH. 141
— (Textes juridiques) et babyloniens, p. MEISSNER et PEISER. 293
Astrologie (Dialogue sur l'), p. KROLL et VIERECK 326
AUBERT, La Norvège devant le droit international (Ch. Seignobos). 512
Auguste et son temps, p. GARDTHAUSEN 298
Auguste (Observations sur les écrivains de l'Histoire), p. NOVAK. 197
Augustin (Saint), Annotations sur Job, p. ZYCHA 104
Auvergne (Histoire de l'administration civile dans la province d') et le département du Puy-de Dôme, p. G. BONNEFOY. . 234
Avellana (La collection), I, p. p. GUENTHER 227
Babylonienne (Le Père, le Fils et l'Intercesseur dans la religion), p. ZIMMERN 360
Babyloniens (Textes juridiques) et assyriens, p. MEISSNER et PEISER. 293
BAECK, Spinoza en Allemagne (C. A.). 217
BARACK, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Strasbourg (R.). 513
BARAIL (Général DU), Mes Souvenirs III (A. C.). 215
BARAUDON (Alfred), La maison de Savoie et la Triple Alliance (G. Syveton). 117
BARBI, Poésies populaires de Pistoie (A. Jeanroy). 98
BARDENHEVER, Patrologie (Paul Lejay). 30
BARNSTEIN, Le Targoum d'Onkelos (R. D.) 416
BARZELLOTTI, Taine (H. H.). 268
BASSET (René), Les apocryphes éthiopiens (R. D.). 417

Digitized by Google

pages
Batz (Le baron de), p. G. Lenotre. 206
Baudon de Mony, Relations politiques des Comtes de Foix avec la Catalogne (J. Aug. Brutails). 485
Baumgarten, Sénèque et le christianisme (Manuel Dohl) . . . 166
Belge (de la création d'une école) à Rome, p. Cauchie 513
Belin (F), Histoire de l'ancienne Université de Provence (Gabriel Syveton) 261
Belot, Cours pratique de langue arabe (J.-B. C.). 471
Bémont (Charles), Rôles gascons (L.-H. Labande). 307
Bengale (Correspondance inédite du capitaine Cordier, administrateur des établissements français au), p. p. H. Omont. 423
Bibliothèque nationale; catalogue général des manuscrits français, p. H. Omont. 423
Biblique (Atlas), p. R. de Riess 473
Blanchet (Adr.), Les monnaies romaines (A. de Barthélemy). 7
Blass, Les actes des apôtres (M. P.). 476
Bockenheimer, Les clubistes de Mayence (A. C.) 207
Bodin, prédécesseur de Montesquieu, p. Fournol.. 492
Boislisle (A. de), Nouvelle édition des mémoires de Saint-Simon (T. de L). 400
Bon, Principes d'éthique (C. A) 216
Bonis (Les livres de comptes des frères), II, p. Forestié . . . 49
Bonnefoy (G.), Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme (Ch. Seignobos). 234
Bonus, Collation du texte Cureton et du texte sinaïtique (J.-B. Chabot) 357
Bonwetsch, Le livre slave d'Hénoch (A.-L.). 141
Bornemann, le baptême de Jésus (M. P.). 476
Bouddhisme (Histoire du) en Mongolie, p. Huth. 371
— (Le), p. Warren 365
Bourgeois (Léon), Solidarité (Ch. Seignobos). 495
Bouvier (Bernard), Un cahier d'élèves du précepteur Wieland (A. C.). 202
Brachet-Toynbee, Grammaire historique du français (E. Bourciez) 77
Brassempouy (La station préhistorique de), p. Piette. . . . 142
Breton (Le), Rivarol, sa vie, ses idées, son talent (Raoul-Rosières). 57
Bretonne (Répertoire général de bio-bibliographie), p. René Kerviler 430
Broussolle, Pèlerinages ombriens (Charles Dejob) 17
Bruxelles (Catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque royale de), p. p. Paul Thomas. 481
Bruxelloises (Anecdota), III, p. Justice 257

Digitized by Google

pages
BUDGE, La vie d'Alexandre (R. D.) 162
BUEHLER, Paléographie indienne (Sylvain Lévy) 469
BUENGER, L'Anabase, de Xénophon (Pascal Monet) 43
Bussy Rabutin (Une correspondance), p. G. LÉVY. 202
CALLEGARI, Caius Gracchus (P. G.). 128
Callinicus, Vie de saint Hypatius. 506
CAPPS, Le chœur du drame grec (Octave Navarre) 124
CASTELLANI, Les manuscrits grecs de Venise (Léon Dorez). . . 91
CASTRIES (comte H. DE), L'Islam, impressions et études. . . . 343
CAUCHIE, De la création d'une école belge à Rome (A.). . . . 513
Celtique (Trésor), 1, 7, p. HOLDER. 9
César (La mort de), p. COLUMBA 348
Cetina, Œuvres, p. p. HAZANAS Y LA RUA 131
Chabannes (Adhémar de), Manuscrits, p. p. Léopold DELISLE. 307
Chamans (Saint), Mémoires (A C.) 236
CHAMBRY, Extraits de Thucydide (Gabriel Syveton) 507
CHANNING, Les Etats-Unis (Ch. Seignobos). 433
Chanson de geste (Une), p. p. WAHLUND et FEILITZEN 200
CHARLÉTY, L'histoire du Saint-Simonisme (André Lichtenberger) 377
CHEIKHO, Commentaires sur le Divan d'Al-Hansâ (O. Houdas). 2
— Lexicographie d'Es Sikkit (O. Houdas) 2
CHÉROT, Trois éducations princières (T. de L.). 178
Chevalerie (La féodalité et la), p. FLACH. 70
CHEYNEY, La transformation sociale de l'Angleterre au XVIe siècle (Ch. Seignobos) 233
CHIARINI, Études sur Shakespeare (Ch. Dejob) 231
Chicago (Recueil des travaux de l'Université de). 3
Chœur (Le) du drame grec, p. E. CAPPS. 124
Chrétien de Troyes, Erec et Enide, p. p. FŒRSTER. 368
Chrétienne (Histoire de la littérature), p. HARNACK 27
Christianisme (Sénèque et le), p. BAUMGARTEN 166
CLÉDAT (Léon), Grammaire classique de la langue française (G. Strehly). 229
CLÉDAT, Grammaire classique de la langue française (E. Bourciez) 466
COHN et WENDLAND, Œuvres de Philon, I (H. Weil) . . . 323
Coire (Le trésor de la cathédrale de), p. Émile MOLINIER . . . 148
COLUMBA, La mort de César (A. Bouché-Leclercq). 348
COLUMBA, Les sources de Solin (P. L.) 228
Commerce (Les tarifs douaniers et les traités de), p. Th. FUNCK-BRENTANO et Ch. DUPUIS. 434
Communales (Les origines); la féodalité et la chevalerie, p. FLACH. 70
Conditionnelles (Les propositions), p. HORTON-SMITH et LINDSKOG 164

Digitized by Google

pages
Congé (En), p. Sepet 512
Constans (Le numismate), p. Momméja 174
Constans et Girbal, Annales de Tacite (F. Antoine) 366
Consulat (Un hiver à Paris sous le), p. Laquiante. 208
Corinthe (Histoire de), p. Wilisch. 322
Cradock (Journal de madame), Voyage en France, trad. p. Mme Delphin Balleyguier. 204
Croisade (La) au xive siècle, p. N. Jorga. 391
Croisades (Les), d'après Jakoût, p. H. Derenbourg 334
Dante, Biographie, p. Scherillo 230
— De vulgari eloquentia, p. p. Rajna 128
Datif (Le), p. Winkler. 379
Davout (Le général), Rapport du Maréchal Davout sur les opérations du 3e corps (A. C.) 209
Deccan (Histoire du), p. Gribble. 252
Delisle, Notice sur les manuscrits d'Adhémar de Chabannes (L.-H. L.). 307
Delitzsch, Dictionnaire assyrien, IV (Alfred Loisy). 141
Deloche, Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (J. Toutain). . . . 510
Delphin-Balleyguier (Mme), Traduction du Journal de Madame Cradock (A. C.) 204
Denifle et Chatelain, Inventaire des manuscrits de Tortone (L.) 48
Denormandie, Notes et souvenirs, 3e édit. (A. C.) 216
Derenbourg (H.), Les croisades, d'après Jakoût (Ch. Pfister) . 334
Derenbourg (H.), Souvenirs d'Ousama (Ch. Pfister). 334
Desjardins (Arthur), Proudhon, sa vie, ses œuvres et sa doctrine (Charles Andler). 431
Despiques, Oudinot et Marbot (A. C.) 210
Despiques, Une école primaire au début du xixe siècle (A. C.) . 210
Dessin (Essais sur la théorie du) et de quelques parties des arts, p. E Guillaume. 270
Dictionnaire de l'ancien français, p. Godefroy. 482
Dieterich (Alb.), L'inscription d'Abercius (Salomon Reinach) . 447
Dionysiaques (Les artistes), p. Poland. 6
Dioscures (Les Açvins et les), Renel 501
Discailles, Charles Rogier (Ch. Seignobos) 239
Dittenberger et Purgold, Olympia : résultats des fouilles entreprises par l'Allemagne (Théodore Reinach). 82
Dordrecht (Les comptes des gildes de), p. Overvoorde . . . 34
Douais, Dépêche de M. de Fourquveaux, ambassadeur de Charles IX en Espagne (Alfred Morel-Fatio) 92
Douaniers (Les tarifs) et les traités de commerce, p. Th. Funck-Brentano et Ch. Dupuis 434

Digitized by Google

pages
Drame grec (Le chœur du), p. E. Capps. 124
Driver-Rothstein, Introduction à la littérature de l'Ancien Testament (M. P.) 475
Drouot, Senarmont, Eblé, p. Girod de l'Ain 214
Duchesne (L'abbé), Églises séparées (J. D.). 362
Duemmler, Monumenta Germaniae, Lettres, IV (P. L.) . . . 480
Durand et Cheikko, Grammaire arabe (J.-B. C.). 472
Eblé, Drouot, Senarmont, p. Girod de l'Ain 214
École primaire (Une) au début du xixe siècle, p. Paul Despiques. 210
Éducation (Histoire de l') en Angleterre, p. Parmentier. . . . 183
Églises séparées, p. l'abbé Duchesne. 362
Égypte (Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne), p. Amélineau 313
Égyptologiques (Études), IV, p. Schack-Schackenburg 437
Éleusis, p. Philios 5
Empire (Guerres du premier); Mémoires du général comte de Saint-Chamans 236
Enfances Vivien (Les), p. p. Vahlund, Feilitzen et Nordfelt. 200
Équidé (L') tacheté de Lourdes, p. Piette 142
Es-Sikkit (Lexicographie d'), p. Cheikho 2
Espionnage militaire (L') sous Napoléon Ier, p. Paul Muller. 211
États-Unis (Les), p. Channing. 433
Éthiopiens (Les apocryphes), trad. p. René Basset 417
Éthique (Principes d'), p. Bon 216
Ethnographie (Études d'), préhistorique, p. Piette 142
Eurythmie et harmonie, p. le cardinal Perraud. 386
Évangile (Le quatrième), p. Resch. 360
Évangiles, collation du texte Cureton et du texte sinaïtique, p. Bonus. 357
Évangiles (La forme primitive des), p. Nestle 359
Évangiles (Quelques pages des quatre), p. A. S. Lewis 357
Falgairolle, Le chevalier de Seure (T. de L.). 397
Féodalité (La) et la chevalerie, p. Flach. 70
Finot, Les lapidaires indiens (F. de Mély). 503
Fischer et Guthe, Carte murale de Palestine (Clermont-Ganneau). 473
Flach, Les origines de l'ancienne France (Frantz Funck-Brentano) 70
Fœrster, L'Erec et Enide, de Chrétien de Troyes (A. Jeanroy). 368
Foix (Relations politiques des comtes de) avec la Catalogne, p. Baudon de Mony. 485
Forestié, Les livres de comptes des frères Bonis, II (H. Pirenne). 49
Fouilles entreprises par l'Empire allemand, p. Dittenberger et Purgold 82

Digitized by Google

pages
FOURNEREAU, Le Siam ancien (L. Feer) 364
FOURNOL, Bodin, prédécesseur de Montesquieu (Raoul Rosières) 492
Fourquevaux (Dépêches de M. de), ambassadeur du roi Charles IX en Espagne, p. DOUAIS 92
FRAENKEL, Les Inscriptions de Pergame (Salomon Reinach) . 221
FRAENOI, La correspondance du roi Mathias (J. Kont) 151
Français (Grammaire historique du), p. BRACHE-TOYNBEE . . 77
Françaises (Histoire de la langue et de la littérature), I et II, p. PETIT DE JULLEVILLE 453
France (Les origines de l'ancienne), p. FLACH 70
Fransart et ses seigneurs, p. A. LEDIEU 113
FRIEDLAENDER (Dissertations offertes à L.) par ses élèves 329
FUCHS (Robert), Hippocrate (My) 325
FUMAGALLI, Qui l'a dit ? (Ch. Dejob) 466
FUNCK-BRENTANO, Annales de Gand (H. Pirenne) 10
FUNCK-BRENTANO (Th. et Ch.) DUPUIS, Les tarifs douaniers et les traités de commerce (Ch. Seignobos) 434
Gand (Annales de), p. FUNCK-BRENTANO 10
GARDTHAUSEN, Auguste et son temps (A. Bouché-Leclercq) . . 298
GAROFALO, Les Allobroges; le Plebiscitum Atinium (J. Toutain) 508
Gascons (Rôles) transcrits et publiés p. Ch. BÉMONT 307
GAUCKLER, L'archéologie de la Tunisie (R. C.) 227
Genèse (La) de Vienne. p. HARTEL et WICKHOFF 170
GERBER, Les verbes dénominatifs hébreux (J.-B. C.) 414
Germaniae (Monumenta), Lettres, IV, p. DUEMMLER 480
Germanie (Monuments historiques de), XIII, 3, p. MOMMSEN . 508
GIACOMETTI, L'unité italienne (Charles Dejob) 37
GIROD DE L'AIN, Grands artilleurs : Drouot, Senarmont, Eblé (A. C.) 214
GISMONDI, Recension d'Amr et de Sliba (R. D.) 341
Glottologie, p. C. DE GREGORIO 221
Glyptique (Statuettes humaines de la période), p. PIETTE . . . 142
Glyptothèque (La) de Ny-Carlsberg, p. ARNDT 224
GODEFROY, Dictionnaire de l'ancien français (A. Delboulle) . . 482
Gœthe, p. M. R. MEYER 14
GOLTZ (Von der), Ignace d'Antioche (Paul Lejay) 168
Goos, La politique de Hambourg (R.) 511
Gracchus (Caius), p. CALLEGARI 128
Grammaire classique de la langue française. p. L. CLÉDAT . . 229
— classique de la langue française, p. CLÉDAT 466
GRANDMAISON (G. DE), Napoléon et ses récents historiens (A. C.). 215
Grec (Le chœur du drame), p. E. CAPPS 124
Grèce (La tribu en), p. SEEBOHM 127

Digitized by Google

pages
Grecque (Interprétation de la musique), p. Torr 61
Grecques (Chansons), p. Pellegrini. 98
Grecques (Les prépositions), p. Tycho Mommsen. 146
Grecques (Les oligarchies), p. Whibley.. 128
Grecs (Les manuscrits) de Venise, p. Castellani 91
Grégorien (l'art), p. Mocquereau 374
Gregorio (G. de), Glottologie (A. M.). 221
Gribble, Histoire du Deccan (A. Barth) 252
Gribeauval, p. Hennebert. 203
Grucker (Émile), Lessing (J. Kont) 52
Gueldre (La question de), p. Heidrich. 335
Guenther, La collection Avellana, I (L. P.). 227
Guerres de l'Empire; opérations du 3e corps. Rapport du maréchal Davout, p. p. le général Davout 209
Guillaume (E), Essais sur la théorie du dessin et de quelques parties des arts (H. C.) 270
Gundestrup (La trouvaille de), p. Steenstrup.... 417
Halbertsma. Corrections à des textes anciens (Albert Martin). 190
Hambourg (La politique de), p. Goos 511
Hariulf, p. Lot. 10
Harnack, Histoire de la littérature chrétienne (Paul Lejay). . 27
Harnack, L'inscription d'Abercius; l'édit d'Antonin; un écrit de Novatien (P. L.). 168
Harrisse, L'abbé Prévost (A. C.). 56
Hartel et Wickoff, La Genèse de Vienne (Salomon Reinach) 170
Hartman, La république de Platon (P. Couvreur). 504
Hartmann, Térence et Donat (P. L.) 165
Harvard, Études sur la philologie classique, V (AlbertMartin). 89
Hauler, Une traduction de la Didascalie des Apôtres (Paul Lejay). 477
Hauser (H.), François de la Noue; nouveaux documents sur sa captivité et sur sa délivrance (T. de L.). 398
Havet, Phèdre (P. T.) 194
Hazanas y La Rua, Œuvres de Cetina (Alfred Morel-Fatio). 131
Hébreux (Les sacrifices humains chez les), p. Kamphausen. . . 475
Hébreux (Les verbes dénominatifs), p. Gerber. 414
Hehn, Notes sur l'Italie (H. Hauvette).. 269
Heidrich, La question de Gueldre (R.). 335
Hennebert, Gribeauval (A. C). 203
Hénoch (Le livre slave d'), p. p. Bonwetsch. 141
Hilgenfeld, Le livre de la Tour (J. B. C.).... 413
Hillebrandt, Interprétation du Veda (V. Henry) 189
Hippocrate, trad. p. R. Fuchs. 325
Histoire et géographie ; obtention du diplôme d'études supérieures (Ch.- V. Langlois) 277

Digitized by Google

pages
Historiques (Les mots) du pays de France, p. TROGAN.. . . . 270
HOLDER, Trésor celtique, 1, 7 (G. Dottin). 9
HOLTHAUSEN, La prononciation anglaise (V. H.) 435
HOLTZMANN, Le Mahabharata (Sylvain Lévi).. 41
HOLTZMANN, Théologie du Nouveau Testament, 2-4 (Alfred Loisy). 101
HOLZHEY, Le nouvel évangile syriaque (J. B. Chabot) 25
Homme (Le fils de l'), p. LIETZMANN 121
HOONAKER (Van), Nouvelles études sur la Restauration juive (J. B. Chabot) 253
HOOYKAAS, L'Œdipe de Sophocle (P. Couvreur). 257
HORTON-SMITH et LINDSKOG, Les propositions conditionnelles (P. L.). 164
Huningue (Les trois sièges d') p. Ch. LENOIR. 209
Hunyad (Jean), p. SCHŒNHERS 152
HUTH, Histoire du Bouddhisme en Mongolie (L. Feer) . . . 371
Hypathius (Vie de Saint). p. Callinicus (My) 506
Ignace d'Antioche, p. VON DER GOLTZ 168
IHNE, Histoire romaine, II (A. Bouché-Leclercq). 45
Inde (Les castes dans l'). Les faits et le système, p. E. SENART. 249
Indienne (Paléographie), p. BUEHLER. 469
Indiens (Les lapidaires), p. FINOT.. 503
Invasion (L') austro-prussienne, p. LÉONCE PINGAUD 187
Inventaires imprimés (Bibliographie générale des), p. F. DE MÉLY et Edm. BISHOP.. 428
Islam (L'), Impresssions et études, p. H. DE CASTRIES. 344
Italie (Le romantisme en), p. REFORGIATO. 465
Italie (Notes sur l'), par HEHN.. 269
Italienne (L'unité), p. GIACOMETTI. . , ... 37
Italiennes (Études) de philologile classique, IV (P. L.). . . . 478
Italiennes (Recherches dans les archives); Louis XII et Ludovic Sforza, p. G. PÉLISSIER 392
Jacquemont (Correspondance inédite de Victor) avec le capitaine de vaisseau Cordier, p. p. H. OMONT. 423
JANUS (C.), Les musiciens grecs (My). 441
Jérome (Saint), Viri illustres, trad. p. WENTZEL. 327
Jésus (Le baptême de), p. BORNEMANN 476
JORGA (N.), Philippe de Mézières et la croisade au XIVe siècle (Ch. de la Roncière) 391
JUETHNER, Le matériel des palestres (G. Glotz). 442
Juifs (L'éducation chez les), p. LEWIT 476
Juifs (Le traité de Tertullien contre les), p. p. NŒLDECHEN . .. 168
Juive (Nouvelles études sur la Restauration), p. Van HOONAKER 253
JULLEVILLE (PETIT DE), Histoire de la langue et de la littérature

Digitized by Google

pages
françaises (E. Bourciez) 453
JUSTICE, Anecdota bruxelloises, III (P. Couvreur). 257
KAHLE, Manuel du vieux norrois (V. Henry). 258
KAMPHAUSEN, Les sacrifices humains chez les Hébreux (M. P.) 475
KEESE, Serenus et Pline (P. L.) 8
KERVILER (René), Répertoire général de bio-bibliographie bretonne (T. de L.). 430
KIRNER, Collection de Solin (P. L.) 228
KLOSTERMANN, Procope de Gaza (P. Lejay). 168
KRAETSCHMAR, L'alliance dans l'Ancien Testament (A. Loisy). 358
KROLL et VIERECK, Dialogue sur l'astrologie (My). 326
KRUEGER, L'origine du Nouveau-Testament (A. Loisy). 359
KUKELHAUS, Schiller, La guerre de Trente Ans (A. C.). . . . 204
LANZAC DE LABORIE (J. DE), Mémorial de J. de Norvins. . . . 351
Lapidaires (Les) indiens, p. FINOT. 503
LAQUIANTE, Un hiver à Paris sous le Consulat (A. C.). 208
Latins (Catalogues des classiques) de la Bibliothèque royale de Bruxelles, p. p. Paul THOMAS. 481
LEDIEU (Alcius), Fransart et ses seigneurs (T. de L.) 115
LEDIEU (Alcius), Le maréchal de Mailly, dernier commandant pour le Roi à Abbeville (T. de L.). 113
Lenau, Lettres à Émilie de Reinbeck, p. p. SCHLOSSAR 462
LENOIR, Les trois sièges d'Huningue (A. C.). 209
LENOTRE (G.), Un conspirateur royaliste pendant la Terreur : le baron de Batz (A. C.). 206
LENTHÉRIC, L'homme devant les Alpes (S. R.). 186
Lessing, p. E. GRUCKER 52
LÉVY (Gaston), Une correspondante de Bussy Rabutin (A. C.) 202
LEWIS, Quelques pages des quatre Évangiles (J. B. Chabot). 357
LEWIT, L'éducation chez les Juifs (M. P.) 476
LIETZMANN, Le fils de l'homme (A. Loisy). 121
Lithuanienne (Grammaire), p. ROZWADOWSKI. 260
LIVET (Ch.-L.), Lexique de la langue de Molière (A. Delboulle). 154
Livres d'hier et d'autrefois, p. PAILLETTE. 512
LOLLIS (C. DE), Vie et poésies de Sordel (A. Jeanroy) 283
Lorraines (Les gardes), p. VANSON. 54
LOT, Hariulf (H. Pirenne) 9
Louis XII et Ludovic Sforza, p. G. PÉLISSIER 392
Luc (Homélie d'Aristide sur saint), p. PAPE. 168
LUCAS, Histoire de Tyr à l'époque des croisades (Clermont-Ganneau). 303
MABILLEAU (Léopold), Histoire de la philosophie atomistique (Théodore Ruyssen). 255
Maddalena (La question de la), p. MARMONIER. 464

Digitized by Google

pages
Magyar (Grammaire historique du), p. SIMONYI et BALASSA. . . 156
Mahabharata (L.), p. HOLTZMANN. 41
Mailly (Le maréchal de), p. A. LEDIEU. 113
Marbot (Oudinot et), p. Paul DESPIQUES. 210
MARCHI (A. de), La religion privée des Romains (R. Cagnat). 446
Mari, La Tour, recension d'Amr et de Sliba, p. GISMONYI . . 341
Marillac (Charles de), p. Pierre DE VAISSIÈRE. 136
MARLET (Léon), Charlotte de la Trémoille (Ch. Seignobos). . 264
MARMONIER, La question de la Maddalena (Charles Dejob). . . 464
MARTI (Ch.), Grammaire araméenne (J. B. C.). 415
MARTY-LAVEAUX, La langue de la Pléiade (T. de L.). 420
Mas d'Azil (Les plantes cultivées au), p. PIETTE. 142
Mathias (La correspondance du roi), p. FRAKNOI. 151
Mayence (Les clubistes de), p. BOCKENHEIMER. 207
Mazzini littérateur, p. REFORGIATO 465
MEISSNER, et PEISER, Textes juridiques babyloniens et assyriens (O). 293
Melon l'économiste, p. REBIÈRE. 187
MÉLY (F. DE) et BISHOP, Bibliographie générale des inventaires imprimés (T. de L.) 428
MENGHINI, Chants populaires romains (A. Jeanroy). 98
MERCATI, Les exaples d'Origène (J. B. C.). 47
MEYER (R. M.), Gœthe (A. C.). 14
Mézières (Philippe de) et la croisade au XIVe siècle p. N. JORGA. 391
MICHEL (André), Notes sur l'art moderne (H. C.). 270
Militaires (Souvenirs), p. NOEL 185
Militaires (Souvenirs), p. THIRION 213
MINOR, Métrique allemande (Alfred Bauer). 158
MOCQUEREAU, L'art grégorien (Jules Combarieu). 375
Molière (Lexique de la langue de), p. LIVET. 154
MOLINIER (Émile), Le trésor de la cathédrale de Coire (C. Enlart). 148
MOMMÉJA, Constans le numismate (T. de L.). 174
MOMMSEN, Monuments historiques de Germanie, XIII, 3 (R. C.). 508
MOMMSSEN (Tycho), Les prépositions grecques (My). 146
Monnaies (Les) romaines, p. A. BLANCHET. 7
Montbéliard (La vie ecclésiastique et religieuse dans la principauté de), p. John VIÉNOT. 340
MOREL (Léon), James Thomson, sa vie et ses œuvres (Émile Legouis). 458
MOSCHETTI et CRESCINI, La chanson de Roland (A. Jeanroy.). 457
Mots (Les) historiques du pays de France, p. TROGAN. 270
MUELLER (H.), Les prophètes (R. D). 330
MULLER (Max), La philosophie Vedânta (C. C. G.). 1

Digitized by Google

pages
MULLER (Paul), L'espionnage sous Napoléon Ier ; Charles Schulmeister (A. C.).. 211
Musiciens grecs (Les), p. C. JANUS. 441
Musique grecque (L'interprétation de la), p. TORR. 61
Napoléon et Alexandre Ier , p. A. VANDAL 234
Napoléon et ses récents historiens, p. G. DE GRANDMAISON . . . 218
Napoléon (Souvenirs d'un historien de), p. p. L. DE LANZAC DE LABORIE 351
Napoléon III avant l'Empire, II, p. H. THIRRIA. 266
NESTLE, La forme primitive des Évangiles (A. Loisy). 359
NOEL (A.), Souvenirs militaires (A. C.). 185
NŒLDECHEN, Le traité de Tertullien contre les Juifs (Paul Lejay). 168
Norrois (Manuel du vieux), p. KAHLE. 258
Norvège (La) devant le droit international, p. AUBERT 512
Norvins (J. de) Mémorial de (A. Brette). 351
Notes et souvenirs, p. DENORMANDIE, 3e édit. 216
Noue (Francois de la), Nouveaux documents sur sa captivité et sur sa délivrance, p. H. HAUSER. 398
NOVAK, Observations sur Ammien Marcellin et les écrivains de l'Histoire Auguste (Paul Lejay). 197
Novatien (Un écrit de), p. HARNACK. 168
Numismate (Le) Constans, p. MOMMÉJA 174
Ny-Carlsberg (La Glyptothèque de), p. ARNDT. 224
Olympia : Fouilles entreprises par l'empire allemand, p. DITTENBERGER et PURGOLD. 82
Ombriens (Pélérinages), p. BROUSSOLLE. 17
OMONT (Henri), Catalogue général des manuscrits français de la bibliothèque nationale (T. de L.). 423
OMONT (Henri), Nouvelle correspondance inédite de V. Jacquemont avec le capitaine de vaisseau Cordier (T. de L.). . . . 423
Origène, Les Exaples, p. MERCATI. 47
Oudinot et Marbot, p. Paul DESPIQUES. 210
Ousama (Souvenir d'), p. p. H DERENBOURG. 333
OVERVOORDE, Les comptes des gildes de Dordrecht (H. Pirenne. 34
PAILLETTE, Livres d'hier et d'autrefois (Raoul Rosières). . . . 512
Palestine (Carte murale de), p. FISCHER et GUTHE. 473
Palestine et Syrie. p. STARK. 81
Palestres (Le matériel des), p. J. JUETHNER. 442
Pancakrama (Le), p. L. DE LA VALLÉE POUSSIN. 21
Pancatantra (Le), p. PIZZI. 22
Pannonio (Les épigrammes de), p. REFORGIATO. 50
PAPE, Homélie d'Aristide sur saint Luc (Paul Lejay). 168
Paris (Un hiver à) sous le Consulat, p. p. LAQUIANTE, . . . 208
PARMENTIER, Histoire de l'éducation en Angleterre (A. Pinloche). 183

Digitized by Google

pages

PASCAL (Carlo), Études d'histoire romaine (A. Bouché-Leclercq). 68
Patrologie, p. BARDENHEVER. 30
PAUL (Hermann), Dictionnaire allemand (A. C.). 39
PAYNE-SMITH, Dictionnaire syriaque(J. B. C.). 415
Peinture (Chefs-d'œuvre de la), p. REBER et BAYERSDORFER. . . 385
PÉLISSIER (G.), Louis XII et Ludovic Sforza (T. de L.). . . . 392
PELLEGRINI, Chansons grecques (A. Jeanroy). 98
PERCOPO, Pasquinades inédites de l'Arétin (Charles Dejob). . . 465
Pergame (Les inscriptions de), p. FRAENKEL 221
PERRAUD (Le cardinal), Eurythmie et Harmonie, commentaire d'une page de Platon (Jules Combarieu). 386
Persigny (Duc de), Mémoires, p p. H. DE LAIRE, comte d'ESPAGNY. 240
Phèdre, Fables, p. p. HAVET 194
PHILIOS, Eleusis (Salomon Reinach). 5
Philologie classique (Études d'Harvard sur la), V. 89
Philon, I, p. p. COHN et WENDLAND. 323
Philosophie (La) Vedânta, p. MAX MÜLLER. 1
Philosophie atomistique (Histoire de la), p. LÉOPOLD-MABILLEAU. 255
Phonétique (Éléments de), p. VIETOR 161
PIERLING, La Russie et le Saint-Siège (L. Léger). 13
PIETTE (E.), Notions nouvelles sur l'âge du Renne; la station de Brassempouy; études d'éthnographie préhistorique (Salomon Reinach). 142
PINGAUD (Léonce), L'invasion austro-prussienne (A. C.). . . 187
PISKO, Manuel de l'albanais (V. H.). 436
Pistoie (Poésies populaires de), p. BARBI. 98
PIZZI, Le Pancatantra (V. Henry). 22
Platon (Une page de), commentaire par le cardinal PERRAUD. 386
Platon (La république de), p. HARTMAN. 504
Pléiade (La langue de la), p. CH. MARTY-LAVEAUX. 420
Pline (Serenus et), p. KEESE. 8
POLAND, Les artistes dionysiaques (Albert Martin). 6
POWELL, La rébellion anglaise de 1381 (Ch. Petit-Dutaillis). . 387
Prévost (L'abbé), p. HARRISSE. 56
Princières (Trois éducations) : Condé et les ducs d'Enghien et de Bourbon, p. CHÉROT. 178
Procope de Gaza, p. KLOSTERMANN. 168
Prophètes (Les), p. H. MUELLER. 330
Proudhon, sa vie, ses œuvres et ses doctrines, p. A. DESJARDINS. 431
Provence (Histoire de l'ancienne Université de), p. F. BELIN. 261
Proverbe (Li) au vilain, p. p. A. TOBLER. 308
PUGLISI, Le Tasse dans la critique française (Charles Dejob). . 49
Puy-de-Dôme, (Histoire de l'administration civile dans la

Digitized by Google

pages

province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme, p. G. Bonnefoy. 234
Puymaigre (Le comte de), Argote de Molina (T. de L.). 50
Qui l'a dit? p. Fumagalli. 466
Rajna, De vulgari eloquentia, du Dante (Henri Hauvette). . 128
Rashdall, Les Universités d'Europe au moyen âge (A.). . . . 281
Reber et Bayersdorfer, Chefs-d'œuvre de la peinture (Salomon Reinach). 385
Rebière, Melon l'économiste (A. C.). 187
Reckendorf, Syntaxe arabe, I (R. D.). 102
Reforgiato, Le romantisme en Italie (Ch. Dejob). 465
Reforgiato, Les épigrammes de Pannonio (H. H.). 50
Reforgiato, Mazzini littérateur (Ch. Dejob). 465
Régnier (Mathurin), p. Vianey. 176
Renel, Les Açvins et les Dioscures (G. Strehly). 501
Renne (Notions nouvelles sur l'âge du), p. Piette.. 142
Resch, Le quatrième Évangile (A. Loisy). 360
Riess (R de), Atlas biblique (Clermont-Ganneau). 473
Ripperda (Le baron de), p. G. Gyveton. 94
Ritter (Eug.), La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau (T. de L.). 405
Rivarol, sa vie, ses idées, son talent, p. Le Breton. 57
Rizzo, Stésichore (My). 442
Robert (C.), Un ex-voto d'apobate et l'Arès Borghèse (Salomon Reinach) 44
Rogier (Charles) p. E. Discailles. 239
Roland (La chanson de), p. p. Moschetti et Crescini 457
Rolffs, Les adversaires de Tertullien (P. L.). 168
Romaine (Études d'histoire), p. Pascal. 68
Romaine (Histoire), II, p. Ihne. 45
Romaines (Les monnaies), p. Adr. Blanchet 7
Romains (Chants populaires), p. Menghini. 98
Romains (La religion privée des), I, p. A. de Marchi. 446
Romans (Folquet de), Poésies, p. p. Zenker 368
Rome (La) antique, p. Schneider. 226
Roure (Antoine du) et la révolte de 1670; chronique du Vivarais p. R. de Vissac. 34
Rousseau (J. J.), Sa famille et sa jeunesse, p. Eug Ritter. . 405
Rozwadowski, Grammaire lithuanienne (V. H.). 260
Russie (La) et le Saint-Siège, p. Pierling. 13
Sacrifices humains (Les) chez les Hébreux, p. Kamphausen . . 475
Saint-Siège (La Russie et le), p. Pierling. 13
Saint-Simon, Mémoires, p. p. A. de Boislisle. 400
Saint-Simonienne (L'école), p. G. Weill. 377
Saint-Simonisme (L'histoire du), p. Charléty. 377

Digitized by Google

pages
Savoie (La maison de) et la Triple-Alliance, p. A. Baraudon . 117
Schack-Schackenburg, Études égyptologiques, VI, (Émile Chassinat). 437
Scherillo, Biographie de Dante (Ch. Dejob) 230
Schiller, La guerre de Trente Ans, p p. Kukelhaus. 204
Schisme d'Occident (La France et le Grand) p. Noël Valois. . 31
Schlessing, Dictionnaire des synonymes allemands, 2e éd. Alfred Bauer). 159
Schlossar, Lettres de Lenau à Émilie de Reinbeck (Ludovic Roustan). 462
Schneider, La Rome antique (R. Cagnat). 226
Schneider (R. de), Album des collections d'antiquités de Vienne (Salomon Reinach). 25
Schœnherr, Jean Hunyad (J. Kont). 152
Schulmeister, l'espion de Napoléon Ier, p. Paul Muller. . . . 211
Schwab (Moïse), Bibliographie d'Aristote (C. E. R.). 439
Scipion (Le procès des), p. C. Pascal. 68
Seebohm, La tribu en Grèce (Paul Guiraud). 127
Seeley, La politique anglaise (Ch. Seignobos). 493
Seigneurial (Le régime), p. Flach. 70
Senarmont, Drouot, Eblé, p. Girod de l'Ain. 214
Sénart, Les Castes dans l'Inde. Les faits et le système (A. Barth). 249
Sénèque et le christianisme, p. Baumgarten. 166
Sepet, En congé (Raoul Rosières). 512
Serenus et Pline, p. Kense. 8
Seure (Le chevalier de), ambassadeur de France en Portugal, p. Falgairolle. 397
Sforza (Louis XII et Ludovic), p. G. Pélissier. 392
Shakespeare (Études sur), p. Chiarini. 231
Siam (Le) ancien, p. Fournereau. 364
Simonyi et Balassa, Grammaire historique du magyar (J. Kont). 156
Solidarité, p. Léon Bourgeois. 495
Solin, Collection p. p. Kirner. 228
Solin (Les sources de), p. Columba. 228
Sophocle, Œdipe, p. p. Hooykaas. 257
Sordel, Vie et poésies, p. p. C. de Lollis. 283
Spinoza en Allemagne, p. Baeck. 217
Spratt, Thucydide, III (Pascal Monet). 191
Stark, Palestine et Syrie (René Dussaud). 81
Statuettes humaines (La station de Brassempouy et les) de la période glyptique, p. Piette. 142
Steenstrup, La trouvaille de Gundestrup (E. Beauvois). 417
Steinschneider (Mémoires offerts à) (J. B. C.). 342
Stésichore, p. Rizzo. 442
Strasbourg (Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de),

Digitized by Google

pages
p. p. BARACK. 513
STUMME, Nouveaux recueils tunisiens (O Houdas). 2
Syriaque (Dictionnaire), p. Melle PAYNE SMITH. 415
Syriaque (Le nouvel évangile) du Sinaï, p. HOLZHEY. 24
Syrie (Palestine et), p. STARK. 81
SYVETON (Gabriel), Une cour et un aventurier au XVIIIe siècle ; Le baron de Ripperda (Alfred Morel-Fatio). 94
Tacite, Annales, p. p. CONSTANS et GIRBAL. 366
Taine, p. BARZELLOTTI. 268
TARDY (Aug.), Manuel arabe de tenue de livres (O. Houdas). . 3
Targoum d'Onkelos (Le), p. p. BARNSTEIN 416
Tasse (Le), dans la critique française, p. PUGLISI 49
Térence et Donat, p. HARTEMANN. 165
Terreur (Un conspirateur royaliste pendant la), p. G. LENOTRE 206
Tertullien (Les adversaires de), p. ROLFFS 168
Tertullien, Traité contre les Juifs, p. p. NŒLDECHEN. 168
Testament (L'alliance dans l'Ancien), p. KRAETSCHMAR. . . . 358
— (Introduction à la littérature de l'Ancien), p. DRIVER-ROTHSTEIN 475
Testament (L'origine du Nouveau), p. G. KRUEGER 359
— (Théologie du Nouveau), 2-4, p. HOLTZMANN. 101
Théologie du Nouveau Testament, 2-4, p. HOLTZMANN 101
THIRION, Souvenirs militaires (A. C.) 213
THIRRIA (H.), Napoléon III avant l'Empire, II (Ch. Seignobos). 266
THOMAS (Paul), Catalogue des manuscrits de classiques latins à la Bibliothèque royale de Bruxelles (P. L.). 481
Thomson (James), p. Léon MOREL. 458
Thucydide, Extraits, p. p. CHAMBRY. 507
Thucydide, III, p. SPRATT. 191
TOBLER (A.), Li Proverbe au vilain (A. Jeanroy) 308
TORR, L'interprétation de la musique grecque (Th. Reinach). 61
Tortone (Inventaire des manuscrits de), p. DENIFLE et CHATELAIN. 48
Tour (Le livre de la), p. HILGENFELD 413
Trémoille (Charlotte de la), p. Léon MARLET. 264
TROGAN, Les mots historiques du pays de France (H. C.). . . 270
Tunisie (L'Archéologie de la), p. GAUCKLER. 227
Tunisiens (Nouveaux recueils), p. STUMME. 2
Tyr (Histoire de) à l'époque des croisades, p. L. LUCAS . . . 303
Universités (Les) d'Europe au moyen âge, p. RASHDALL. . . . 281
Université de Paris. Mémoires pour l'obtention du diplôme d'études snpérieures, histoire et géographie (Ch.-V. Langlois) 277
VAISSIÈRE (Pierre DE), Charles de Marillac (H. C.) 136
Valérius d'Antium, p. C. PASCAL. 68

Digitized by Google

pages
Vallée Poussin (L. de la), Le Pancakrama (Sylvain Lévi) . 21
Valois (Noël), la France et le Grand schisme d'Occident (Fr. Funck-Brentano). 31
Vandal, Napoléon et Alexandre Ier, III (F. de Crue). 234
Vanson, Les gardes lorraines (A. C.). 54
Veda (Interprétation du), p. Hillebrandt 189
Venise (Les manuscrits grecs de), p. Castellani 91
Vianey, Mathurin Régnier (Charles Dejob) 176
Vienne (Album des collections d'antiquités de) p. R. de Schneider 25
Viénot (John), la vie ecclésiastique et religieuse (R.) 349
Victor, Éléments de phonétique (V. Henry) 161
Vissac (R. de) Chronique du Vivarais; Anthoine du Roure (T. de L.). 34
Vivarais (Chronique du), p. R. de Vissac. 34
Xénophon, Anabase, p. Buenger. 43
Zenker, Folquet de Romans (A. Jeanroy) 368
Zimmern, le Père, le Fils et l'Intercesseur dans la religion babylonienne (A. Loisy. 360
Zycha, Annotations sur le Job de S. Augustin (Paul Lejay). . 104
Wahlund et Feilitzen, Les Enfances Vivien, chanson de geste (A. Jeanroy). 200
Warren, Le bouddhisme (L. Feer) 365
Weill (Georges), L'école saint-simonienne (A. Lichtenberger). 377
Wentzel, Le Viri Illustres, de saint-Jérôme (My). 327
Wieland (Un cahier d'élèves du précepteur), p. p. Bernard-Bouvier. 202
Whibley, Les oligarchies grecques (P. G). 128
Wilisch, Histoire de Corinthe (Am. Hauvette). 322
Wilmanns, Grammaire allemande, II, 2 (V. Henry) 122
Winkler, Le datif (V. Henry). 379

LETTRES

Lettre de M. Havet. 18
Réponse de M. Émile Thomas. 19
Lettre de M. Cecil Torr et réponse de M. Th. Reinach. . . . 242
— de M. Bernardakis et réponse de MM. My et Couvreur. . . 286
— de M. Justice et réponse de M. Couvreur 408
— de M. Marlet et réponse de M. Seignobos 409

CHRONIQUE

Allemande (Métrique), p. Kaufmann 518
Antiquités grecques et romaines (Dictionnaire des), 22e fascicule, p. Daremberg et E. Saglio 355

Digitized by Google

pages

Archives de la Seine, documents des dernières années, p. M. Barroux 217
Avérof (Biographie de G.), Konstantinidis. 119
Barczay, Histoire du développement de l'art militaire. 273
Clermont-Ganneau, Recueil d'archéologie orientale, livr. 5 et 6 du t. II. 188
Fabre (Les correspondants du peintre *François-Xavier*), p. L. G. Pélissier 291
Flore populaire, p. Eug. Rolland. 40
Frison (Dictionnaire), p. Dijkstra et Hettema. 499
Géographie (Les annales de), p. Vidal de la Blache, Gallois et de Margerie 412
Gvadanyi, écrivain hongrois, p. Széchy. 219
Heimweh, Droit de conquête et plébiscite. 217
Hennet, Notes historiques sur Trappes. 499
Hœpli, Catalogue de ses publications. 312
Hongrois (Droit), p. Kiraly. 247
Italienne (Revue bibliographique), p. Minocchi. 119
Lassalle (Lettres de) à son père, p. Herwegh. 518
Mahâbârata, Traduction anglaise, p. Pratapa Canda Roy. . . 383
Marc Aurèle (Bas-reliefs de la colonne de), p. p. Bruckmann . 311
Marie-Antoinette (Lettres de), II, p. de Beaucourt et de la Rocheterie. 516
Minerva, 6e volume (année-1896-1897), p. p. Trübner. . . . 519
Mounier (Souvenirs intimes du baron), p. le comte d'Hérisson. 516
Murner, Gaeuchmatt, p. p. Uhl. 518
Pérathon, Étude biographique sur le colonel Bord. 291
Perthes (Édition du jubilé de F. A.) 312
Révolution (La vie à Paris pendant une année de la), p. Isambert 515
Suède (Histoire résumée de la), p. Wittmann. 218
Théologie pratique, p, Achelis 100
Uhland, Poésies, p. p. Hewett 519
Xénophon, Les Mémorables, p. Buenger. 218
Wolfram d'Eschenbach (Bibliographie de), p. F. Panzer . . . 517

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'Est.

Digitized by Google

Annales de l'École libre des sciences politiques.
Correspondance historique et archéologique.
Revue celtique.
Revue de l'Agenais.
Revue de la Société des Etudes historiques.
Revue de l'histoire des religions.
Revue des études grecques.
Revue des Universités du Midi.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue rétrospective.
Romania.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift.
Berliner philologische Wochenschrift.
Literarisches Centralblatt.
Neues Archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde.
Wochenschrift für klassische Philologie.
Zeitschrift für katholische Theologie.
Zeitschrift für romanische Philologie.

AMÉRICAINS

The American journal of philology.

ANGLAIS

The Academy.
The Athenaeum.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

GRÉCO-RUSSES

Revue byzantine.

HOLLANDAIS

Museum.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie

Digitized by Google

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHÉSSOU, BOULEVRRD CARNOT, 23

Digitized by Google

N° 28 Trentième année 13 juillet 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

CH. RENOUVIER

INTRODUCTION

A LA PHILOSOPHIE ANALYTIQUE

DE L'HISTOIRE

LES IDÉES — LES RELIGIONS — LES SYSTÈMES

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Un fort volume grand in-8 ..... 12 fr. »

CH. RENOUVIER

PHILOSOPHIE ANALYTIQUE

DE L'HISTOIRE

LES IDÉES — LES RELIGIONS — LES SYSTÈMES

Tome premier. — Un fort volume grand in-8 ..... 2 fr. »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 1260 : MACKAY, Methods of social reform ; NICHOLSON. Strikes and social problems. — NAYLOR, Shakspere and music. — An Anglo-Indian optimist, Essays fin de siècle. — RODWAY, The West Indian and the Spanish Main; Miss BENHAM, Henry Callaway; FISHER, The Transwaal and the Boers; MOLYNEUX, Campaigning in South Africa and Egypt; BOLDREWOOD, Old Melbourne memories. — A new Chaucer ms (Loddell). — Wordsworth, Coleridge and Frederike Brun (Max Förster). — A disputed passage in the Theogonia (Macalister). — Matt. XXVII, 16, 17 (Herz). — Scamels (Evans). — Agassiz and Darwin (Benn). — LINDL, Die babylonisch-syrischen Praesens = und Praeteritalformen in Grundstamm der starken Verba. — Assyrian and Babylonian suggestions for Hebrew etymologies (Cheyne).

The Athenaeum, n° 3583 : Old French Romances, done into English by William MORRIS, with an introduction by Joseph JACOBS. — Pearson, Reviews and critical essays, p. STRONG — MÜNSTERBERG, Japans auswärtiger Handel 1542-1854. — Revenue laws of Ptolemy Philadelphus, edited from a Greek papyrus in the Bodleian library by GRENFELL, with an introd. by MAHAFFY. — LEGOUIS, La jeunesse de Wordsworth (très bon). — LAMB, Dundee; MARKHAM, The liber custumarum of the Towm of Northampton; RYLAND, Records of Rourington. — Studies in the France of Voltaire and Rousseau. — 3e international congress of the press. — Historical mss. commission, the Cecil Papers. — DE GRAY-BIRCH, Catalogue of seals in the department of mss. in the British Museum. II-IV.

Literarisches Centralblatt, n° 26 : B. WEISS, Textkritik der Paulinischen Briefe (très recommandable). — Der babylon. Talmud, trad. L. GOLDSCHMIDT. — ROGERS, Outlines of the history of Early Babylonia (esquisse importante). — PÖHLMANN, Grundriss der griech. Gesch. nebst Quellenkunde, 2e ed. (une nouvelle œuvre, et très utile). — SELLO, Das Cisterzienserkloster Hude bei Oldenburg. — Von TREITSCHKE, Reden im deutschen Reichstage. — LELIWA, Russisch-polnische Beziehungen. — MOULIÉRAS, Le Maroc inconnu, I (important). — GARTNER, Die Uebersetzbarkeit der Personennamen. — Pharsalia, p. FRANCKEN (peu de bon à dire du travail de l'éditeur). — Annales gandenses, p. Fr. FUNCK-BRENTANO (bon). — De LOLLIS, Vita e poesie di Sardello di Goito (très remarquable travail). — Stamm's Ulfilas p. HEYNE u. WREDE, 9e ed. — Barkenstein, Der Bookesbeutel (1742), p. HEITMÜLLER. — EHNI, Die ursprügl. Gottheit des vedischen Yama (fait avec grand soin). — TÜRK, De Hyla. — Ad. BOETTICHER, Die Bau = und Kunstdenkmäler der Provinz Ostpreussen, V. Litauen. — Leo BLOCH, Griechischer Wandschmuck, archäolog. Untersuchungen zu attischen Reliefen.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 26 : Odyssee p. AMEIS, II, 1, 2, 8e éd. p. HENTZE. — GUHRAUER, Antigone u. Ismene (solide). — Herodot, IV, V, VI, p. MACAN. — Plauti comœdiae, p. LEO, I. (1er art.). — STAUFFER, Zwölf. Gestalten der Glanzzeit Athens im Zusammenhange der Kulturentwicklung (très bien fait et brillant). — WALTZING, Étude hist. sur les corporations professionnelles chez les Romains (clair). —

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 27 : Parthenii libellus peri eroticon mathematon, p. SAKOLOWSKI; Antonini Liberalis metamorphoseon synagoge, p. MARTINI. — H. BECKER, Hermogenis Tarsensis de rhytmo oratorio doctrina. — EKEMANN, Die XII Rede des Dion Chrvsostomos (oriente bien, malgré un défaut de méthode). — LADYZINSKI, De quibusdam priscorum poetarum scenicorum locutionibus (soigné). — NOVAK, Curae Ammianeae (examine plus de 200 passages d'Ammien) — V. HENRY, Compendio di grammatica comparata del Greco e del Latino, trad. ARRO.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 13 juillet — 1896

Sommaire : 275. La Vallée Poussin, Le Pancakrama. — 276. Pizzi, Le Pancatantra. — 277. Holzhey, Le nouvel évangile syriaque du Sinaï. — 278. R. de Schneider, Album des collections d'antiquités de Vienne. — 289. Harnack, Histoire de la littérature chrétienne. — 280. Bardenhewer, Patrologie.—281. Valois, La France et le grand schisme d'Occident. — 282. Overvoorde, Les comptes des Gildes de Dordrecht. — 283. Vissac, Du Roure et la révolte du Vivarais. — 284. Giacommetti, Histoire de l'unité italienne. — 285. H. Paul, Dictionnaire allemand, I. — Chronique. — Académie des inscriptions.

275. — **L. de la Vallée Poussin.** Le Pancakrama. Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, seizième fascicule, Gand, 1896, xv, 56 p.

Le Bouddhisme des Sûtras, qui prétend reproduire l'enseignement authentique de Çâkyamuni, a jusqu'ici accaparé l'attention des indianistes. Les spéculations et les pratiques bizarres du Bouddhisme tantrique n'ont encore réussi qu'à intéresser les néo-bouddhistes et les théosophes, privilège compromettant au regard des esprits sérieux. M. de L. a pensé qu'une attitude d'indifférence ou de dédain n'était pas digne de la science, et il s'est proposé de faire connaître ces textes discrédités par un préjugé fâcheux. Il a choisi pour débuter une œuvre qui se réclame d'un nom illustre : l'unique manuscrit qui nous a conservé le Pancakrama l'attribue à Nâgârjuna. Nâgârjuna, qui paraît avoir vécu au premier siècle de l'ère chrétienne, marque une époque dans l'histoire des doctrines bouddhiques. Sous son influence, le positivisme moral du fondateur se transforme en métaphysique transcendentale et en manœuvres rituelles; l'esprit de l'Inde prend sa revanche sur le génie du Bouddha. Œuvre authentique ou apocryphe, le Pancakrama se rattache par une filiation réelle à Nâgârjuna; il enseigne un processus mécanique qui permet d'arriver en cinq étapes au salut. Des diagrammes magiques, des exercices de respiration, des récitations de formules affranchissent peu à peu l'esprit des liens qui l'entravent; les contradictions apparentes se résolvent dans une unité supérieure où le sujet et l'objet se confondent; l'individualité, principe du mal, est définitivement anéantie. M. de L. signale avec raison les étroites analogies de la théorie et des procédés enseignés avec le système brahmanique du Yoga, mais il cherche aussi à dégager les caractères propres de la doc-

Digitized by Google

trine du Pancakrama. La tentative est encore prématurée dans l'état de nos connaissances; mais elle indique du moins une excellente orientation. M. de L. se préoccupe de restituer à chacune des écoles bouddhiques sa physionomie et ses idées propres; des remarques éparses attestent déjà l'étendue de ses recherches à travers une littérature encore entièrement inédite. Nous souhaitons que M. de L. poursuive son entreprise et nous donne, avec une série d'éditions établies avec le même soin, un classement méthodique des matériaux qu'il saura en dégager : la langue et la grammaire n'auront pas moins à y gagner que l'histoire religieuse et la philosophie.

Sylvain Lévi.

---

276. — **Le Novelle Indiane di Visnusarma** (*sic*)... tradotte dal Sanscrito da Italo Pizzi. — Torino, 1896. In-8°, viij-232 pp. Prix : 5 fr.

Je dois commencer par remercier M. Pizzi de m'avoir fait relire le Pañcatantra. C'est un recueil plus célèbre que connu; car beaucoup en parlent qui ne l'ont lu qu'en traduction, et vraiment il vaudrait la peine d'apprendre le sanscrit, rien que pour se donner le plaisir de le goûter dans l'original. Emerson a écrit quelque part qu'il songerait aussi bien à franchir le Charles-River à la nage pour rentrer chez lui, qu'à lire en français un ouvrage français qui aurait été traduit en anglais. Don Quichotte, au contraire, pense que lire une traduction, c'est regarder l'envers d'une tapisserie : on voit bien tous les fils, et comment ils se croisent, mais on ne distingue ni le détail des figures ni l'harmonie du coloris. « Le fou de la Manche a sagement parlé, et le sage Américain a dit une sottise », admirable matière à mettre en çlôka. Mais, puisqu'à toute force il faut des traductions, celle de M. P. est assurément une des meilleures que je connaisse : elle rend le mouvement et parfois donne l'illusion de l'original; ce récit capricieux qui promène à travers mille détours l'attention du lecteur et la prolonge sans la lasser, puis la satisfait en concluant d'un trait brusque au moment même où elle s'y attend le moins, cette prose à la fois naïve et précieuse, où la simplicité est le comble du raffinement, coupée à intervalles irréguliers de stances élégantes dont le traducteur a su reproduire les rythmes variés [1], cette composition qui s'enroule sur elle-même à la façon d'une arabesque et dont toutes les parties rentrent les unes dans les autres par un procédé subtil et compliqué de tourneur en ivoire,

---

1. Voici, comme spécimen ce qu'il a pu tirer de la st. IV 6 : « Tu a me con grazia | Non parli mai; | Ciò ch' io più voglio | Darmi non sai; | Spesso di notte | Forte sospiri | Come una fiamma | Che alta s'aggiri; | Se tu mi abbracci | Al collo e baci, | Freddo ti mostri | Nè te ne piaci. | Oh! scellerato! | Altra beltà | Di me più cara | In cor ti sta!

Digitized by Google

tout ce charme exotique enfin, très différent de celui des *Mille et une Nuits*, et non moins pénétrant, transparaît sous le voile qui le recouvre; et Don Quichotte, pour cette fois, dirait que c'est une tapisserie vue à travers une gaze.

J'aurai pourtant l'ingratitude d'adresser à M. P. quelques critiques de pure forme qui ne laissent pas d'avoir à mes yeux une réelle importance. J'avouerai d'abord que je ne comprends rien à sa façon de transcrire les noms propres : il supprime tout signe de longueur, remplace le *k* par le *c*, ne tient pas compte de l'aspiration des consonnes, écrit *s* indifféremment pour *s*, *ç* et *sh*, insère çà et là une voyelle euphonique, dénomme enfin ses personnages Basuraca, Cruracsa, Yaginavalchia, et ainsi de suite. C'est déconcerter à plaisir ceux qui savent un peu de sanscrit, sans pour cela satisfaire les lecteurs qui ne savent que l'italien; car, pour méconnaissables qu'ils deviennent, les noms ne sont pas italianisés, puisqu'ils conservent leur finale en *a* et qu'on y admet sans nécessité l'*h* initiale et surtout l'*y*. On se demande quel principe l'auteur a suivi : il fallait, ou adapter tout à fait ces mots au génie de la langue où on les transcrivait, ou plutôt les laisser tels quels. Peut être y avait-il encore mieux à faire : j'avais commencé un jour, pour me distraire, une traduction du livre IV, où le singe s'appelait Rougemuseau, le dauphin Bouchebée, le baudet Bassoreille; et l'italien n'a rien qui répugne à ce genre de sobriquets pittoresques, comme nous le prouve M. P. lui-même (p. 52 et 76) en nous contant l'histoire du pou Cammina-lento et de la punaise l'Infuocato. Mais, après tout, ceci est du ressort de ses compatriotes, et j'aurais mauvaise grâce à leur dicter leur opinion. Voici qui est plus grave : M. Pizzi nous dit (p. VII) qu'il a composé sa traduction sur deux textes, celui de Kosegarten et celui de Vidyâsâgara, dont il a utilisé le commentaire; l'édition Kielhorn était-elle à ce point négligeable, qu'il se dispensât, sinon de la suivre, au moins de s'y référer pour les passages difficiles? Il y aurait trouvé nombre de renseignements précieux : l'obscur dilemme du chacal, P. p. 79, n. 3 = K. p. 97, l. 10, y est complété et éclairci; les mets indigènes de la p. 213, les termes techniques de théorie musicale de la p. 216 ont été identifiés par l'éditeur de Bombay, et son texte eût pu épargner au traducteur jusqu'à des erreurs littéraires. Il est bien sévère pour le récit V 12; pourtant (p. 228), ce n'est pas en heurtant de sa bosse le troisième sein de la princesse, c'est (K. p. 65) *balân mastakôpari bhrâmanena*, dans le tournoiement violent que lui inflige l'aveugle, — comme un bambou tordu, — que le bossu se redresse; et cette fin inattendue et burlesque eût pu faire trouver grâce à un conte que Voltaire n'aurait peut-être pas inséré dans *Zadig* — et encore! — mais dont la verve plantureuse eût égayé l'auteur du *Moyen de parvenir*.

V. Henry.

Digitized by Google

277. — **Der Neuentdeckte Codex Syrus Sinaiticus untersucht** von Dr Carl Holzhey, mit einem vollständigen Verzeichnis der varianten des cod. sinaiticus und cod. curetonianus. Munich, Lentner, 1896; in-8°, pp. 59-89.

Le travail de M. Holzhey se compose de deux parties : 1° un tableau complet des variantes que présente, avec les fragments publiés par Cureton, le texte du nouvel évangile syriaque du Sinaï; 2° une étude minutieuse — trop minutieuse même à notre avis — des particularités qu'offre ce dernier. Les conclusions auxquelles est arrivé M. H. sont résumées à la p. 58 de son volume. Il déduit de son étude : 1° que le cod. sinaïtique est la traduction d'un original grec (démonstration puérile et inutile); 2° que le texte de Cureton et celui du Sinaï, sont deux recensions d'un même original ; 3° que ces textes présentent cependant entre eux de notables différences tant dans le choix des mots que dans le style ; 4° que pour le fond des choses, les rapports de ces deux versions avec le grec d'une part et la Peschithta de l'autre sont à peu près les mêmes; 5° que les textes, eu égard à leur origine, doivent être classés ainsi : sinaïtique-curetonien-Peschithta ; 6° que les variantes « occidentales » et celles du codex D (cantabrig.) sont moins nombreuses dans le texte du Sinaï que dans celui de Cureton ; 7° que ces deux textes contiennent des traces manifestes de leçons alexandrines ; 8° que le Diatessaron de Tatien est dépendant du texte sinaïtique, bien qu'on puisse douter s'il est postérieur à celui de Cureton ; 9° que le texte du Sinaï et celui de Cureton sont deux versions orthodoxes, mais l'auteur de la première a certaines tendances vers un christianisme judaïsant, tandis que le second a des idées plus universalistes ; enfin 10° que la généalogie (Mat. I, 1-17) dans le cod. sinaïtique provient vraisemblablement d'un évangile ébionite.

Les premières conclusions sont celles que nous avions formulées nous-même dans notre recension du texte (*Revue critique* du 21 janvier 1895) ; elles paraissent si évidentes que nous avions pu les déduire de l'examen de quelques chapitres isolés. Nous devons faire quelques réserves au sujet des dernières. Il ne nous paraît pas démontré que le Diatessaron soit dépendant du texte sinaïtique. Comme il résulte du tableau présenté par M. H. (pp. 37-41) et comme l'auteur le reconnaît lui-même, le Diatessaron présente aussi de nombreux points d'attache avec le texte de Cureton. N'est-il pas plus naturel de le rattacher à un texte grec identique ou très voisin de celui qui a servi de base à ces deux versions ? — Dans les passages qui pourraient servir à distinguer deux tendances divergentes entre les recensions du Sinaï et de Cureton, les différences sont trop peu notables pour qu'on puisse attribuer à un des auteurs des idées plus universalistes ; cette conclusion ne peut être appuyée que sur de légères probabilités. — Enfin, nous n'oserions pas dire avec M. Holzhey que l'origine ébionite de la généalogie dans l'évangile de saint Mathieu est vraisemblable. On se rappellera que cette opi-

Digitized by Google

nion a été émise à cause du seul verset 16. On ferait tout un livre des articles qui ont été écrits à propos de ce verset, et la question n'est pas plus avancée qu'au premier jour. Il faut, croyons-nous, se contenter de dire que la chose est possible ; mais la présence de ce verset isolé ne nous paraît pas suffisante pour donner à cette manière de voir un caractère de probabilité.

L'étude consciencieuse de M. Holzhey est une importante contribution à la critique textuelle du Nouveau Testament.

J.-B. Chabot.

---

278. — R. von Schneider. Album auserlesener Gegenstænde der Antiken-Sammlung des allerhœchsten Kaiserhauses. Vienne, Gerold's Sohn, 1895. In-4, 20 p. et 50 pl.

Les collections d'antiquités de Vienne sont aujourd'hui les mieux étudiées qu'il y ait au monde. Elles ont déjà été l'objet de quatre publications illustrées, par Sacken (marbres et bronzes) et par Arneth (pierres gravées, objets d'or et d'argent), auxquelles il faut ajouter le beau catalogue illustré des vases peints de l'*Oesterreischiches Museum* par M. Masner (1892). L'album que vient de publier M. de Schneider ne fait pas double emploi avec les publications précédentes, bien qu'il reproduise un certain nombre de photographies déjà données par Sacken. Il a d'ailleurs, sur les ouvrages de luxe qui l'ont précédé, le double avantage d'être d'un prix modique et d'offrir un texte tout à fait à la hauteur de la science. M. de S. écrit peu, mais tout ce qu'il produit est marqué au coin d'un goût très sûr et très délicat. Il est peut-être le plus artiste parmi les archéologues des pays de langue allemande. On relèverait, dans le commentaire sobre et élégant dont il a accompagné les planches de son Album, tel paragraphe de quatre ou cinq lignes qui condense tout un monde d'observations fines, fondées sur une connaissance très étendue des monuments. Nous allons passer ses planches en revue et présenter, au sujet de quelques-unes, des observations où l'auteur voudra bien trouver la preuve de l'intérêt que nous avons eu à le lire.

Pl. I, colosse de Chypre, mal publié par Sacken ; ajouter à la bibliographie *Gaz. des Beaux Arts*, 1892, I, p. 279. Pl. II, l'Amazone mourante ; je continue à croire, pour ma part, qu'elle dérive d'un original de Crésilas ; M. de S. dit seulement que c'est la copie d'un ouvrage grec du ve siècle, mais il se garde, avec raison, de la qualifier d'« archaïsante ». Pl. III, buste d'Athéna, réplique froide de la Parthénos. Pl. IV, la délicieuse Artémis de Larnaka ; M. Furtwaengler a pensé que c'était un original de la main de Praxitèle, alors que M. de Schneider, plus prudent, se contente d'admettre que la statuette *a pu* sortir de son atelier. C'est encore, je crois, aller trop loin. Pl. V, la prétendue Euterpe,

Digitized by Google

où M. de S. a reconnu une Kora; j'ai déjà signalé une réplique de la tête au Louvre, plus grande que celle de Vienne. Pl. VI, la tête dite « Aphrodite de Tralles », que M. de S. considère avec raison comme celle d'une Artémis, en la rapprochant de la tête de l'Artémis de Mételin (*Amer. Journal*, t. I, pl. 9); à la page 3, lire « Geskel Saloman » et non « Salomon ». Pl. VII et VIII, têtes diverses, entre autres (VIII, 1) une réplique de l'Hermaphrodite de Berlin. Pl. IX, X, le sarcophage des Amazones d'Éphèse. M. de S. a prouvé que la tradition, suivant laquelle ce sarcophage aurait été rapporté d'Éphèse, ne repose sur rien; il a été acheté en 1567, à Venise. Pl. XI, ex-voto à Hermès et aux nymphes. Pl. XII, tête grecque barbue, dont il existe au moins six répliques; pour ma part, j'y reconnais simplement Euripide. Pl. XIII, portraits gréco-alexandrins; je m'étonne que M. de S. n'ait pas signalé l'analogie du second avec le prétendu César de Berlin, dont il atteste l'authenticité. Pl. XIV, enfant impérial; M. de S. n'a pas négligé de rapprocher cette tête de celle qu'a publiée en 1894 M. Kekulé et qui a été acquise par le musée de Berlin. P. XV, têtes impériales. Pl. XVI, buste de barbare (Marcoman ou Quade, suivant M. S.). Pl. XVII, trois statuettes, dont une d'Atys. Pl. XVIII, XIX, XX, les célèbres bas-reliefs crus alexandrins par M. Schreiber; comme M. Wickhoff, M. de S. les croit « augustéens », mais il ne se demande pas comment, à l'époque d'Auguste, d'autres que des artistes alexandrins ont pu travailler ainsi le marbre. Pl. XXI, Mithra. Pl. XXII, trois terres cuites de Myrina. Pl. XXIII, deux bronzes étrusques inédits, dont l'un représente un homme nu debout, posé sur une tortue, de la tête duquel émerge un petit buste féminin; c'est un pied de miroir. M. de S aurait pu rapprocher des bronzes analogues, *Mus. Disneianum*, 64; *Mus. Borb.*, t. IX, pl. XIV, où un homme nu est debout sur une tortue. Pl. XXIV, couvercle de Hallstatt; M. de S. est bien bref à ce sujet. Pl. XXV, statuettes de bronze, toutes connues. Le n° 2, suivant M. de Schneider, est peut-être identique au n° 669 de la vente Pourtalès; ce dernier objet a été vendu 230 francs en 1865, renseignement qui permettra peut-être à M. de S. d'arriver à une conclusion définitive sur la provenance du bronze de Vienne. Pl. XXVI, Athéna, dont il y a une réplique suspecte à l'Ermitage. Pl. XXVII, belle statuette inédite d'Apollon (type de l'Apollon du Tibre au musée des Thermes), découverte en Transylvanie, 1893. Pl. XXVII, l'éphèbe de l'Helenenberg; M. de S. n'ose pas se prononcer entre les deux théories en présence, dont l'une veut que ce soit un original grec, l'autre une copie romaine. J'incline vers la seconde. Pl. XXIX, belle statuette d'Héraklès. Pl. XXX, buste de Zeus, de l'ancienne collection Odescalchi. Pl. XXXI, Hypnos, statuette qu'il n'aurait pas fallu donner de face. Pl. XXXII, guerrier; M. de S. ne présente aucune hypothèse sur l'original grec de ce beau morceau. Pl. XXXIII, protomé de Centaure en argent. Pl. XXXIV, magnifique griffon en bronze. Pl. XXXV, tête inédite d'Isis, en bronze, découverte à Widdin

Digitized by Google

dans le Danube; le style rappelle celui de la Tyché de Paris, au Cabinet des Médailles. Pl. XXXVI, statuette de pêcheur. Pl. XXXVII, petits bronzes, entre autres une anse de vase d'Athènes déjà publiée *Gaz. Archéol.*, II, pl. 35. Pl. XXXVIII, ornements de bronze. Pl. XXXIX-XLIV, pierres gravées, parmi lesquelles de belles intailles inédites (pl. XL) et un camée inédit représentant le triomphe d'Auguste (Pl. XLIV, 2). Pl. XLV, le disque d'Aquilée. Pl. XLVI, deux mosaïques inédites de Carthage (tête de dieu marin et combat autour des vaisseaux). Pl. XLVII, bijoux romains découverts à Szilagy-Somlyo en 1797. Pl. XLVIII, vase d'or du trésor de Sankt-Miklos; M. de S. hésite à proposer une date (v^e ou viiie siècle après J.-C.). Pl. XLIX, L, diptyques déjà étudiés par M. W. Meyer.

L'exécution des phototypies n'est pas tout à fait à la hauteur de ce qui nous arrive généralement de Vienne, bien qu'encore supérieure à ce que produisent en ce genre Londres et Berlin. Pour terminer par l'expression d'un autre regret : j'aurais voulu que M. de Schneider profitât de l'occasion qui s'offrait à lui pour réunir, sur quelques planches, les marbres encore inédits du musée impérial qui n'ont pas été reproduits par Sacken. Il y a là notamment une réplique de la Vénus de Capoue et un sphinx gréco-égyptien qui sont des morceaux bons à publier.

Salomon Reinach.

279.—**Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius** von Adolf Harnack, I. Theil : Die Ueberlieferung und der Bestand bearbeitet unter Mitwirkung von Erwin Preuschen. Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1893; lxi-1021 pp. in-8 en deux tomes. Prix : 35 Mk.

280.—**Patrologie**, von Otto Bardenhewer. Freiburg im Br., Herder'sche Buchhandlung, 1894; x-635 pp. in-8. Prix : 8 Mk.

L'Académie de Berlin a entrepris un *Corpus* des écrivains ecclésiastiques grecs. Mais on manquait d'un livre d'orientation mis au courant des travaux modernes. C'est ce qu'a tenté de faire M. Adolf Harnack, qui en peu d'années est devenu le maître des études d'ancienne littérature chrétienne. Ce gros volume ne représente d'ailleurs, pour la partie antérieure à la mort de Constantin, que les fondations de l'édifice; il contient seulement les matériaux d'une histoire critique des œuvres considérées: titres, incipit, témoignages, manuscrits, traductions. L'histoire proprement dite, réservée pour une autre partie, n'a pas encore paru.

L'ensemble des renseignements est réparti entre douze divisions : 1° Littérature primitive, à l'exclusion du Nouveau Testament et des écrits gnostiques; 2° Littérature gnostique, marcionite et ébionite; 3° Ouvrages chrétiens de l'Asie-Mineure, de la Gaule et de la Grèce (deuxième moitié du iie siècle); 4° Égypte (de la fin du iie siècle au commencement du vi^e siècle, y compris Firmilien, Grégoire le Thaumaturge, Mélèce, Méthode et Adamantius); 5° Palestine et Syrie (depuis la

Digitized by Google

deuxième moitié du IIe siècle); 6° Rome (depuis le milieu du second siècle); 7° Littérature latine chrétienne de l'Occident (à l'exclusion de Rome); 8° Écrits préconstantiniens de provenance ou de date incertaine; 9° Curiosa, fictions, etc.; 10° La poésie chrétienne, les conciles, les actes de martyrs, la tradition indirecte (chaînes, florilèges, etc.); 11° Littérature judéo-chrétienne, témoignages d'origine païenne (gréco-romaine) et littérature pagano-chrétienne; 12° Traductions latines, syriaques, slaves, coptes. On voit par cette table que M. H. embrasse toutes les sources de l'histoire littéraire du christianisme. On ne peut lui faire un reproche de n'avoir pas groupé les renseignements sur les traductions celtiques (irlandaises); il a donné à l'occasion ceux qu'il pouvait. Il faut attendre que les spécialistes se soient attaqués sérieusement à cet important groupe de textes.

Il ne peut être question de reprendre ici et d'examiner les détails contenus dans cet immense recueil. M. H. au surplus n'a pas eu la prétention de les contrôler tous; c'est à chacun de savoir s'en servir. Une pratique déjà assez longue ne m'a pas donné l'occasion de noter d'erreurs du fait du compilateur. Mais il est de la nature de ces questions de ne pas rester stationnaires. M. H. contribue plus que personne à les faire avancer, et une année ne s'était pas écoulée depuis la publication du livre que l'auteur publiait une série d'additions et corrections dans les *Texte und Untersuchungen* [1]. Chacun pourra, dans le cercle de ses études, en apporter quelques-unes [2].

M. H. a essayé de résumer dans une introduction les idées que lui suggérait l'histoire des ouvrages ecclésiastiques antérieurs au Concile de Nicée. Elles se condensent en une proposition. L'Église a fait tous ses efforts pour anéantir les œuvres anténicéennes dont les tendances ne répondaient plus à son dogme postérieur. Cette proposition résulte d'un certain nombre de propositions accessoires : 1° La collection canonique du Nouveau Testament a eu un double effet : de nous conserver un certain nombre d'œuvres primitives, de rabaisser la valeur des autres œuvres et collections et de contribuer à leur destruction; 2° le dogme de

---

1. Cf. *Rev. Cr.*, 1894, II, 289.

2. En voici deux sur les manuscrits perdus ou non identifiés de Tertullien. Le manuscrit du *De Pallio* dont Saumaise parle en ces termes : « optimae notae cuius ab amico mihi copia olim facta est », provient de Jacques Lebelin, d'une famille originaire de Beaune, mort à Dijon le 29 décembre 1647 (sur cette famille, cf. Bigarne, *Mém. de la Soc. d'Histoire de Beaune*, 1874-75, p. 32; Aubertin, *ib*, 1884, p. 207; J. d'Arbaumont, *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*, p. 243; voir le procès ouvert à la succession du père, B. N., coll. Joursanvault, t. 50, ff. 227 sqq.); cette indication est donnée par La Mare, dans sa vie inédite de Saumaise. J'en dois la communication à M. Em. Debrie, qui prépare la publication de cette vie et s'occupe de l'histoire des travaux de Saumaise. — Le manuscrit d'Orsini n'a probablement pas existé. Cf. P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 137, n. 4; cependant il faudrait examiner les notes du Vat. 5398 (*ib.*, p. 49, n. 1 et p. 270) et rechercher l'édition de Bâle « con emendationi rare » mentionnée à l'inventaire (p. 389).

Digitized by Google

Nicée et la condamnation de l'origénisme ont déterminé la destruction de la littérature antérieure comme ne répondant plus aux formules nouvelles; 3° dans certains cas, l'intérêt scientifique a fait équilibre depuis la fin du IIe siècle, aux causes destructives, surtout à l'égard des œuvres historiques, géographiques, archéologiques et exégétiques, mais a contribué à faire oublier les œuvres proprement dogmatiques. Ces assertions sont exactes, mais elles ne représentent qu'une partie de la solution du problème. Il faudrait tenir compte de la mode, c'est-à-dire des changements de goûts et de préoccupations qui se manifestent avec le temps. La littérature latine païenne a subi de ce chef une perte irréparable aux origines de l'ère chrétienne, par suite de la dépréciation des auteurs archaïques et quand, au IIe siècle, on est revenu sur cette condamnation, il était déjà trop tard. Cet exemple suffit à prouver que le soin d'une Église à détruire ce qui paraît contredire son présent n'est pas nécessairement l'origine de tels revirements. Il faudrait aussi insister sur les idées des anciens en matière littéraire : elles étaient très différentes des nôtres et, en particulier, les falsifications ne les choquaient pas; pour eux, mettre un nom vénéré en tête d'un apocryphe édifiant n'était qu'une figure de rhétorique de plus. Enfin, il faudrait surtout appuyer sur les conditions matérielles de la transmission du livre dans l'antiquité. Les œuvres étendues couraient un double danger : celui d'être résumées et celui d'être mutilées. L'abrégé de Paul Diacre a presque abouti à la destruction totale de l'abrégé de Festus qui avait amené l'entière disparition du lexique de Verrius Flaccus. Pour le moyen âge, Florus a remplacé Tite Live, et c'est un grand hasard qu'il nous soit parvenu 35 livres de l'historien classique sur 142. Si Eusèbe de Césarée et Photius par leurs collections d'extraits ont précipité la destruction d'œuvres anciennes, l'accident n'a rien de spécifiquement ecclésiastique. On peut dire aussi que les œuvres d'Origène doivent leurs lacunes actuelles au moins autant à leur étendue primitive qu'à la mauvaise réputation de leur auteur. M. H. prétend qu'en Occident le travail dogmatique a causé la perte ou l'oubli d'un grand nombre d'écrits au profit de saint Augustin; mais, dans le recueil considérable des œuvres du docteur latin, il est tel opuscule, comme le livre contre Secundinus, qui ne paraît pas avoir été bien souvent copié puisque l'on n'en connaît qu'un manuscrit. Les risques matériels étaient au reste plus grands pour les œuvres anciennes, écrites sur papyrus, que pour celles du IVe siècle, qu'on avait déjà l'habitude de transcrire sur parchemin. M. H. a cité à propos de Pamphile (p. 544) et d'Origène (p. 337) le texte si connu de saint Jérôme sur la bibliothèque de Césarée « quam ex parte corruptam Acacius et Euozius.. membranis instaurare conati sunt » (ep. XXXIV, 1); c'est une indication dont il ne semble pas avoir tiré parti dans son introduction [1]. Il y a un

1. Cf. Birt, *Das antike Buchwesen*, p. 100, et Landwehr, *Studien über das antike Buchwesen*, dans *Archiv für lat. Lexikographie*, VI (1889), pp. 430-431.

Digitized by Google

certain parti pris à vouloir ramener à une seule les causes de la conservation comme celles de la perte des ouvrages ecclésiastiques et il y a un égal parti pris à ne vouloir rechercher que les unes et pas les autres (p. XXVIII).

Ces réserves ne sauraient diminuer la reconnaissance que nous devons à M. Harnack pour l'instrument de travail dont il nous a fait don; son livre est, pour la période étudiée, l'inventaire le plus détaillé et le plus complet de l'état actuel de nos connaissances positives [1].

Le livre de M. O. Bardenhewer, professeur à l'Université de Munich, répond à d'autres besoins. Exposé clair et méthodique de l'histoire littéraire du christianisme jusqu'aux débuts du moyen âge, il se distingue de ses prédécesseurs, Alzog, Nirschl, Fessler, par un soin plus grand à établir la succession des faits et des œuvres et à donner des vues d'ensemble. Tandis que les précédents auteurs de patrologie avaient eu surtout pour but de fournir une aide à la dogmatique, M. B. a conçu son sujet comme indépendant et l'a traité pour lui-même. Ce premier essai n'est sans doute pas encore tout à fait réussi. Les auteurs sont encore trop considérés isolément. Après un chapitre sur Cyrille d'Alexandrie on passe à un chapitre sur Théodoret de Cyr, puis à un chapitre « sur les autres auteurs de la première moitié du ve siècle ». Mais l'effort pour retrouver les groupes naturels et pour dérouler les séries chronologiques est méritoire et sera d'un bon exemple.

Peut être cette synthèse de la littérature chrétienne n'est-elle guère appropriée à un gros manuel de plus de six cents pages qui doit être avant tout un recueil commode de renseignements, de dates et d'analyses. Considéré à ce point de vue, l'ouvrage de M. B. est excellent. Les dernières découvertes y ont pris place; la bibliographie est aussi détaillée que possible; les notices sont brèves et pleines de choses. C'est vraiment le guide désiré depuis de longues années. On pourrait cependant signaler quelques lacunes. Je cherche en vain à l'index et dans le volume les noms de Cyprien d'Antioche (Harnack, pp. 715 et 723), Voconius (G. Morin, *Rev. bénédictine* de Maredsous, 1893, 529), Pastor et Syagrius (id., *ib.*, 385); les travaux d'Isidore sur la Bible auraient pu être mentionnés (id., *ib.*, 436); au reste le dernier paragraphe, consacré à Isidore, paraît avoir été écrit très rapidement.

Une place a été faite aux écrivains orientaux. Les renseignements

---

1. M. Harnack a eu un collaborateur précieux dans la personne de M. E. Preuschen. Ce dernier est l'auteur des chapitres suivants : Actes apocryphes des Apôtres, Œuvres pseudo-clémentines, Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, Grégoire le Thaumaturge, Alexandre d'Alexandrie, Méthode, Adamantius, Jules Africain, Pamphile, Eusèbe, Novatien, Tertullien, Victorin, Lactance, Conciles, Actes des martyrs, paganisme et christianisme, Chaînes, indices des initia et des manuscrits. — Je dois ajouter que l'introduction, dont je ne puis discuter que l'idée générale, est pleine des vues de détail les plus intéressantes et les plus justes ; par exemple, cette remarque (p. LV, n. 3), que, par sa formation chrétienne, Ambroise n'est pas latin, mais grec.

Digitized by Google

donnés sur les Syriens et les Arméniens seront très bien accueillis. En somme, le livre de M. Bardenhewer est le meilleur manuel que l'on puisse recommander. Avec le volumineux répertoire de M. Harnack, il donnera aux études de littérature chrétienne des points de départ assurés pour les progrès à venir.

Paul Lejay.

---

281. — **La France et le Grand schisme d'Occident**, par Noël Valois, Paris, libr. Picard, 1896, 2 vol. in-8.

M. Valois a choisi un beau sujet et celui-ci lui a fait faire un beau livre. Si l'on examine de près le travail de l'érudit, on le dira presque parfait. Nous avons épluché un grand nombre de notes ; c'est à peine si, dans les noms propres flamands, nous avons trouvé quelques inexactitudes orthographiques : De Smedt, *pour* De Smet, Avesne *pour* Avesnes, Gœthals *pour* Goethals, etc , des vétilles. Il faut admirer dans l'œuvre de M. Valois la précision et la sobriété de l'appareil scientifique. Le style lui-même est le vrai style de l'érudit, simple, clair, ferme, précis. Ce livre repose sur des recherches considérables. Sources imprimées et manuscrites, ouvrages de première et de seconde main, publications françaises, allemandes, italiennes, M. Valois semble avoir tout vu. Plusieurs parties de l'ouvrage renouvellent entièrement la question par l'étude des documents inédits conservés dans les archives de Rome, de Paris, ou du nord de la France. Un certain nombre de ces documents sont publiés dans les notes copieuses. Peut-être M. V. prend-il trop de soin de rappeler, en divers endroits, que les documents sur lesquels reposent ses conclusions sont inédits : procédé un peu naïf et qu'il faut laisser à des élèves de l'École des Chartes rédigeant leurs thèses de sortie ; un homme qui a fait ses preuves comme M. V. a conquis le droit de s'en passer.

Si nous arrivons au fond même de l'œuvre nous devons encore à M. V. les plus grands éloges. Le début, l'exposé des circonstances qui entourèrent l'élection de Barthélemy Prignano, le 9 avril 1378, au trône pontifical, où il prit le nom d'Urbain VI, puis la manière dont est décrite l'influence que cette élection exerça sur les destinées de la chrétienté, après que les cardinaux, justement frappés de honte, eurent élu Robert de Genève, le 21 septembre suivant, — Urbain VI refusant de se désister, — sont réellement admirables. Pour se représenter la manière dont se développe et, partant d'un point initial, se déroule en s'amplifiant, en s'étendant bientôt sur l'Europe tout entière, le livre de M. Valois, il faut songer à un fleuve, à un fleuve qui ne coulerait pas de ses sources vers son embouchure, mais dont les eaux remonteraient de l'embouchure vers les sources, se ramifiant, se diversifiant, se répandant dans toutes les contrées, baignant le pied de tous les monts.

Digitized by Google

Les parties du tableau que M. V. a tracées avec le plus de fermeté et de relief sont : la politique de Charles V entre les deux compétiteurs Urbain VI et Clément VII, l'expédition de Louis d'Anjou en Italie, la politique de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, en Flandre. M. V. a bien vu que la rapidité avec laquelle Charles V se décida en faveur de Clément VII et l'énergie qu'il mit à faire prévaloir son obédience, venaient de la conscience même du roi, de son désir — la vérité reconnue — d'éviter toute division dans l'Église. Le caractère militaire de Louis Ier d'Anjou apparaît très clairement : ce fut un ordonnateur d'expéditions militaires ; il était né pour organiser le ravitaillement d'une armée en campagne, qualité rare en ce temps et qui faisait son originalité ; malheureusement, le coup d'œil du capitaine lui faisait défaut, la vue rapide et juste du point à occuper, de la marche à suivre. Ce fut la cause du lamentable échec de cette expédition si bien préparée. Quant au rôle de Philippe le Hardi en Flandre envisagé au point de vue de sa politique entre Clémentins et Urbanistes, il fournit à M. V. l'occasion de détruire la légende de la prétendue tyrannie et des prétendues persécutions exercées par le duc de Bourgogne.

M. V décrit très bien les faits et gestes de ses personnages. Urbain VI et Clément VII, Charles V et Louis d'Anjou, Jeanne de Sicile et Charles de Durazzo sont placés en pleine lumière ; mais il faut regretter que l'auteur n'ait pas saisi d'une manière plus complète les liens qui devaient unir ces paroles et ces actes les uns aux autres, afin de nous tracer d'une manière approfondie et vivante le caractère des personnages en jeu. Ceux-ci passent devant nos yeux comme des acteurs de qui les costumes sont exactement dépeints, de qui nous percevons distinctement les gestes ; mais ils nous laissent ignorer quels hommes ils ont réellement incarnés. C'est le défaut du livre de M. Valois ; il est trop exclusivement une œuvre d'érudit.

Quelle fut la cause véritable de ce schisme qui divisa l'Occident pendant plus de trente ans ? Après avoir lu le livre de M. V. on la cherche encore. L'auteur l'aurait trouvée, sans doute, dans les conditions sociales et économiques des différents pays dont il étudie les sentiments et la politique. Le schisme ne fut qu'un épisode de la grande crise qui secoua toute l'Europe occidentale du milieu du XIVe au milieu du XVe siècle, crise qui, après avoir accompli son évolution, engendra la Renaissance et la Réforme. Les conditions sociales et économiques, les traditions morales qui firent la civilisation moderne atteignirent leur pleine force, leur maturité au XIIe et au XIIIe siècles ; de ce moment, par un mouvement qui sera peut-être considéré un jour comme une des lois de l'histoire, commença l'œuvre de décomposition et de désorganisation. Cette œuvre s'accomplit durant l'époque que l'on appelle dans l'histoire de France la *Guerre de Cent Ans*. Dans les troubles mêmes se formèrent les conditions sociales nouvlles d'où sortit la Renaissance. Le *Grand schisme* est un épisode du mouvement général.

Digitized by Google

Nous craignons que le désir de concourir à l'un des prix de l'Institut — où l'on exige des concurrents un ouvrage sur l'histoire de France — n'ait poussé M. V. à donner à son livre un titre qui n'est pas exact. L'ouvrage ne devrait pas être intitulé *La France et le grand schisme d'Occident* ; il contient tout à la fois plus et moins. Il contient plus, en ce sens que l'auteur passe en revue la politique de tous les pays de l'Europe, où la France occupe une place considérable assurément, mais où elle n'occupe qu'une place, il contient moins en ce sens que l'histoire du schisme n'est pas conduite par M. V. jusqu'à la fin. Il s'arrête à la mort de Clément VII (16 sept. 1394). Le titre de l'ouvrage imposait à l'auteur le devoir de conduire le récit au moins jusqu'au Concile de Pise (juin 1409). Le véritable titre du livre serait : *La politique de Clément VII*[1].

Une dernière qualité de l'œuvre de M. V. est l'impartialité. Il expose la lutte entre les compétiteurs, entre les Clémentins et les Urbanistes, sans qu'il soit possible de s'apercevoir de quel côté penchent ses préférences. Par là il s'est fait une place à part parmi tous ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés du grand schisme. Cette impartialité était difficile à garder tant la cause d'Urbain VI est peu défendable, autant en raison des circonstances de son élection, qu'en raison du caractère méprisable du personnage. S'il est vrai que l'élection d'un souverain pontife doit être une affaire sérieuse, que les cardinaux doivent choisir en âme et conscience, toutes préoccupations étrangères étant écartées, celui qui leur semble le plus digne de présider aux destinées de l'Église, l'élection d'Urbain VI était nulle.

Ce qui ressort clairement du livre de M. Valois — et nous terminerons sur cette constatation — c'est le rôle admirable joué durant tout le schisme par l'Université de Paris et par la France entière. Tandis que les Italiens ne virent jamais dans la question qu'une question d'intérêt, les Français du XIVe siècle l'ont envisagée sans cesse au point de vue de leur conscience et de ce qu'ils croyaient la vérité. Ce sont eux qui mirent fin au schisme par hauteur de cœur et magnanimité. « Quand la France eut reconnu, dit très bien M. Valois, que Clément VII, quels que fussent ses droits, n'était et ne serait jamais que le pape d'une moitié de l'Univers catholique, elle méprisa les avantages qu'elle tirait de son séjour à Avignon, elle s'émut des maux qui désolaient l'Église, des périls qui menaçaient la foi. »

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

1. Nous apprenons par une note insérée dans un récent catalogue de la librairie Picard que l'ouvrage n'est pas terminé avec le second volume, comme tout, dans la disposition matérielle des deux volumes, le faisait croire. La critique ci-dessus est donc sans objet. Nous recevons ce catalogue au moment où nous corrigeons les épreuves de ce compte-rendu. Il nous reste à exprimer le regret que rien dans les deux volumes parus ne fasse prévoir cette suite.

Digitized by Google

282. — J. C. Overvoorde. **Rekeningen van de Gilden van Dordrecht, 1438-1600.** 's Gravenhage, 1894, in-8° (Werken uitgegeven door het Hist. Genootschap gevestigt te Utrecht, 3e série, n° 6).

Cet ouvrage est un complément utile de l'édition des comptes municipaux de Dordrecht due à M. Ch. M. Dozy (*Hist. Genootschap*, 3e série, n° 2). Elle est consacrée aux comptes des gildes, c'est-à-dire des métiers de la ville. Ces corporations jouissaient à Dordrecht d'une très grande autonomie, et la publication de M. Overvoorde, qui fournit sur leur organisation un grand nombre de renseignements, rendra de bons services à ceux qu'intéresse l'histoire de l'industrie urbaine à la fin du moyen âge. On y trouvera des extraits de comptes relatifs aux gildes des marchands de bois, des marchands de drap, des fabricants de bateaux, des tisserands et tondeurs, des tonneliers, des fruitiers, des pelletiers, et à la gilde de saint Luc qui réunissait, à Dordrecht, en une seule association, les orfèvres, les potiers, les imagiers, les verriers, les peintres, etc. M. Overvoorde imprime en appendice une liste de prix de diverses denrées, dressée d'après les données des comptes. On regrettera qu'il n'ait pas jugé utile d'identifier les poids, les mesures et les monnaies dont les noms s'y rencontrent naturellement à chaque ligne. — Une préface de 40 pages expose très clairement les principaux caractères de l'organisation financière, judiciaire et administrative des gildes de Dordrecht.

H. Pirenne.

---

283. — Raoul de Vissac. **Chronique vivaroise. Anthoine du Roure et la révolte de 1670.** Paris, librairie historique des provinces, Émile Lechevalier 1895, gr. in-8° de VII-85 p.

Les premières lignes de l'*Avant-propos* de M. de Vissac nous rappellent d'une façon pittoresque, parfois trop pittoresque, que « dans le domaine des faits comme dans le domaine des idées, rien n'échappe à la loi de la gestation, rien n'éclot par germination spontanée », que « la Révolution française, le plus grand événement des temps modernes, n'est que la résultante d'un long tressaillement des entrailles de la nation », qu'elle « était mûre pour le triomphe », que, pour préparer ce triomphe, le peuple s'était essayé à on ne sait combien de « tentatives réformatrices, de soulèvements partiels, de révoltes infécondes, d'enfantements avortés ». L'auteur continue ainsi : « C'est un de ces mouvements populaires que nous voulons esquisser, mouvement localisé sans doute dans un coin de province, comprimé en quelques mois par l'irréfutable logique des mousquets, mais qui n'en constitue pas moins l'un des prodromes historiques du drame social de 1789. Ce soulèvement, surgi en pleine splendeur du XVIIe siècle, en pleine gloire d'un monarque déifié, ébranla la contrée vivaroise d'une commotion aussi profonde que

Digitized by Google

la Ligue lui avait imprimée, cent ans auparavant, sous une dynastie défaillante. Il fit passer un nuage sur le soleil du grand roi dont il tint en échec la toute puissance ; il illumina la glèbe d'une de ces lueurs phosphorescentes qui lui font entrevoir le mirage des libertés. »

L'auteur, en son style toujours très imagé et qui fait penser au joli mot de Paul Louis Courier : *Métaphore, que me veux tu?* nous apprend que le mobile des frémissements des masses était la question fiscale, que c'était là un problème de vie ou de mort, qu'après les revendications de la conscience se produisaient les revendications de la faim, que les impôts s'ajoutaient implacables aux impôts qui écrasaient déjà la contrée, que le murmure du peuple avait déjà retenti en Auvergne, en Poitou, etc., « pareil au sourd bruissement qui présage l'éruption de la lave », que « le trône était trop haut, sans doute, car le flot des larmes, précurseur du flot des colères, s'était brisé sur ses marches [1] ». Il nous montre ainsi les résultats de la révolte : « elle dissémina toute une population rurale dans les cavernes de ses montagnes et les cratères de ses volcans ; elle livra trente têtes à la potence et autant au billot, peupla les galères de plus de six cents forçats et fit périr un millier d'hommes... enfin elle déposa dans la coupe philosophique un ferment de fiel pour les revendications futures. »

M. de V. promet de raconter cette révolte avec une entière sincérité. Il avoue qu'il lui en coûtera beaucoup d'être sévère pour le chef des révoltés, Antoine du Roure, « dont une consciencieuse étude » lui a dévoilé « le noble caractère et l'esprit d'abnégation ». Il apprécie les travaux antérieurs, les *Commentaires d'un soldat du Vivarais*, édités par M. de la Boissière [2] », l'*Histoire des guerres civiles du Vivarais*, par M. Douville, lequel « trempe sa plume en plein encrier de M. de la Boissière », La *Révolte de du Roure* par M. Martinais, auquel il reproche de bizarres exagérations, des pages romanesques. Il déclare qu'il a en son pouvoir des documents (papiers de famille, lettres, rapports autographes, actes notariés) qui modifient la tradition routinière et où *Jacques* devient *Antoine*, où *Roure* devient *du Roure*, et où le paysan-bourgeois, le cultivateur, se trouve être un officier des milices, ancien capitaine au régiment de Lespinasse, seigneur d'une terre noble, la

1. Voir bien d'autres flamboyantes figures de rhétorique comme le *Squelette anatomique* et les *Replis des dissensions intestines* (p. III), les *fourrés rebattus* dans lesquels chemine un chroniqueur vivarois (p. VII), *les signes avant-coureurs de l'orage* (p. 4), le *foyer incandescent de revendications* (p. 41), la *race trempée de laves en fusion, de couches de métal et de rugosités basaltiques* (p. 5), *la marée montante des rumeurs agraires* (p. 6), l'*incendie qui couve et son brasier dévastateur* (p. 6), le *bay froid* sonnant l'*Angelus de la rébellion*, la *fanfare lugubre de* la Jacquerie vivaroise (p. 10), les *replis d'émeraude des collines* (p. 13), etc., etc.

2. Le commentateur donne pour chef au mouvement *Jacques Roure*, dont il fait un bourgeois paysan. M. de V. affirme que l'*Histoire générale de Languedoc* prétend que *Jacques Roure* était un cultivateur. Mais on lit seulement (édition Privat, 1877, à l'année 1670) que c'était « un homme du pays ».

Digitized by Google

terre de la Rande [1]. Grâce à ces documents, M. de V. a eu le droit de dire : « Nous soufflons sur la fantaisie en cherchant à remettre l'histoire à son point. » Ce n'est pas seulement la notice sur Antoine du Roure qui est ici pour la première fois fidèlement écrite, c'est aussi la notice sur la révolte de 1670, notice très détaillée et très vivante. Je ne puis analyser le minutieux récit de l'auteur, mais je puis dire qu'on le lira non sans profit. A côté de citations bien connues tirées de Bossuet, de Massillon, de Vauban, de La Bruyère, de Chéruel, ou bien inattendues, comme une citation de Newton sur les fermentations chimiques, on y trouve entre autres curiosités, une adaptation faite par « les bardes » champêtres du Vivarais d'une complainte de 1650 « qui avait électrisé la banlieue parisienne au temps de Mazarin [2], une généalogie de la famille de Jean-Antoine du Roure, alliée à la famille de Vogué, qui était une des plus anciennes du Vivarais, une lettre inédite de Jacques du Roure, docteur en théologie, ancien jésuite, auteur de l'*Abrégé de la vraie philosophie* écrite de Lyon, le 15 avril 1670, à son neveu Antoine, la supplique (rédigée par Honoré de Brancas, comte de Forcalquier, gouverneur de la ville d'Apt en Provence), adressée par *Le peuple du Bas-Vivarais au Roy* pour obtenir grâce, deux lettres d'Antoine du Roure à sa femme (*Mademoiselle ma chère femme*), la dernière écrite de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 29 octobre 1670, dont voici le touchant début : « Je vous faictz celle cy pour vous inciter à prendre courage et vous remettre totallement entre les mains du bon Dieu, espérant que malgré sa grâce et vraye repentance de nos fautes, il ne manquera de nous favorizer et secourir en toutes nos tribulations... », enfin l'arrêt par lequel le chef des révoltés « est condamné à être livré ès mains de l'exécuteur de la haute justice » pour être conduit « la corde au cou, tête et pieds nus, tenant une torche en main du poids de trois livres, au-devant de l'Église paroissiale de Saint-Pierre-de-Montpellier, et, là, à genoux », demander « pardon à Dieu, au roy et à la justice de ses méfaits », et ensuite être conduit « à la place publique où, sur un échafaud qui sera, à cet effet, dressé par ledit exécuteur, il mettra son corps en quatre quartiers, et en séparera la tête, qui sera exposée sur une perche à la Porte Saint-Antoine d'Aubenas, et ses membres sur le grand chemin de Largentière, Joyeuse, La Chapelle et Lavilledieu... »

---

1. Voir à l'*Appendice* un extrait du *Livre de raison* de Guillaume du Roure, père du révolté, relatif à l'achat de la terre de la Rande en 1651. Cet Appendice renferme quelques autres documents inédits.

2. M. de V. cite (p. 10) cette phrase que l'on répétait alors : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre » et, après avoir constaté qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même cette idée émise par Salomon, il rappelle qu'un siècle et demi plus tard, Loustalot inscrivait comme épigraphe en tête de son journal, *La Révolution de Paris* : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux... Levons-nous ! »

Digitized by Google

La notice est terminée par le récit de l'exécution de la sentence (29 octobre 1670), récit qui eut été plus intéressant s'il eut été écrit sur un ton moins mélodramatique. M. de Vissac annonce qu'il va faire paraître bientôt une étude sur les *Barons de Chateauneuf de Mazenc. Chronique Dauphinoise*. Il serait regrettable qu'un travailleur consciencieux et zélé tel que lui gâtât sa nouvelle publication par des abus de couleur comme ceux que nous avons eu à lui reprocher. Qu'il me soit permis de lui rappeler que la simplicité, qui est bonne partout, est bonne surtout en matière historique !

T. DE L.

---

284. — GIACOMETTI (G.) **L'unité italienne : période de 1860-1861. Aperçus d'histoire politique et diplomatique.** Paris. Plon, Nourrit et Cie. In-18 de 435 pages. Prix : 3 fr. 50.

Le plan de ce livre paraît quelque peu indécis. Dans certaines parties, il semble que l'auteur veuille raconter l'histoire de l'Italie durant les années 1860-1861 ; le plus souvent il se limite à ce qui est au fond son véritable sujet, l'histoire des relations de la France avec l'Italie pendant cette période. Il en résulte que sur ces deux sujets il est parfois un peu court ; on voudrait, par exemple, pour nous en tenir à l'objet qu'il a surtout en vue, qu'il eût davantage insisté sur la disposition où se trouvaient tous les gouvernements italiens en 1848-1849 à venir en aide au pape, et sur sa réfutation de l'absurde hypothèse qu'en 1859 Napoléon III était seul en France à vouloir intervenir en Italie.

Mais, ceci dit, on reconnaîtra que M. G. prouve excellemment que la conduite de la France envers l'Italie fut aussi dévouée que vaillante.

Il montre, en s'appuyant sur un livre de M. Joseph Reinach que nous avons analysé ici-même, que la cession de Nice et de la Savoie avait toujours été admise en principe par les ducs de Savoie lors des projets d'agrandissement formés de concert avec la France. Il ajoute que Mazzini en 1833, que le général Giovanni Durando, dans son livre *Della nazionalità italiana*, l'admettaient ; qu'en 1849 d'après Garibaldi, peu de Niçois savaient être italiens. Il fait voir que la question, vaguement agitée dans l'entrevue de Plombières, abandonnée par nous au moment où nous fumes contraints de ne pas ajouter la libération de la Vénétie à celle de la Lombardie, ne fut reprise que quand l'annexion des duchés aux États sardes rendait trop inquiétant pour nous un voisin qui tenait les deux versants des Alpes. Il fait remarquer que la sincérité du vote de la Savoie (par 130,533 oui contre 235 non sur 135,419 inscrits et 130,839 votants) et du comté de Nice (par 25,743 oui contre 160 non sur 30,712 inscrits et 25,933 votants) est au moins aussi indiscutable que celle des plébiscites qui firent l'unité de l'Italie en face de la Révolution victorieuse, puisque ces deux provinces se trouvaient

Digitized by Google

encore aux mains d'un gouvernement qui en avait, tant qu'il l'avait pu, contrecarré l'inclination vers la France (p. 145-146); que l'intérêt des commerçants, des professeurs de toute classe, du clergé catholique et aussi des cultes dissidents les portait vers l'annexion (p. 148-152); que le budget de Nice qui, en 1859, atteignait à peine 800,000 francs, a dépassé en 1895, 5,200,000 francs. La Chambre italienne, qui a consacré l'annexion par 229 voix contre 33 et 23 abstentions, a donc agi conformément à la fois à la volonté et à l'intérêt des provinces annexées.

M. G. établit d'une manière non moins irréfragable que c'est grâce à ce traité que Garibaldi ouvertement et Victor Emmanuel en secret purent faire l'expédition de Sicile, et qu'ensuite le roi put, en envahissant les États du pape, opposer d'une part une conquête royale à une conquête qui faillit un instant être républicaine et d'autre part apporter à Garibaldi un secours opportun contre le noyau solide des troupes napolitaines.

Quelques-uns des passsages les plus curieux sont ceux où M. G. prouve que les alliés actuels de l'Italie se sont employés avec acharnement contre elle tant qu'il a fallu du courage pour se déclarer en sa faveur. On le savait déjà (v. entre autres une lettre d'un patriote italien que M. Franc. Novati a récemment publiée et que nous avons analysée dans cette *Revue*), mais on ne l'avait pas établi avec une telle abondance de preuves. D'un côté M. Giacometti montre comment, dès que les Autrichiens eurent été définitivement battus, les Anglais cherchèrent à nous brouiller avec l'Italie (v. notamment une très curieuse conversation de M. de Persigny avec un ambassadeur anglais, p. 128-130); mais d'un autre côté il montre que non seulement les Anglais et les Prussiens nous ont obligés à nous arrêter après Solférino, mais que la correspondance des diplomates napolitains établit que l'Angleterre avait empêché Naples de s'unir avec le Piémont contre l'Autriche (p. 340-341); que la plus vive des protestations contre la marche de Victor-Emmanuel sur Naples fut celle de la Prusse (p. 417); que la Prusse, comme l'Autriche, fut au nombre des puissances qui pressaient Napoléon III de laisser une flotte à la disposition du roi de Naples assiégé dans Gaète (p. 427).

Il y aurait bien d'autres détails intéressants à extraire de ce livre; mentionnons seulement le passage relatif au projet de Napoléon III de substituer des troupes napolitaines aux troupes françaisee dans la garde de Rome (p. 306-310). Mieux vaut louer l'auteur de la constante modération avec laquelle il présente ses rigoureuses démonstrations. En le lisant, on croit deviner parfois qu'il impute la chute de l'ex empereur aux Français, et non à des fautes initiales et finales que deux guerres glorieuses ne peuvent faire oublier ; sur ce point peu de lecteurs seront de son avis ; mais sur tout ce qui touche au concours prêté sans arrière pensée par la France à l'Italie, il a incontestablement raison.

Charles Dejob.

Digitized by Google

285. — **Deutsches Wœrterbuch** von Hermann PAUL, Professor der deutschen Philologie an der Universitæt München. Erste Lieferung (A. Gebûhr). Halle, Niemeyer, 1896, 160 p. in-8°, chacune des quatre ou cinq livraisons de l'ouvrage 2 fr. 50.

A en juger par ce premier fascicule, ce livre, sous sa forme concise, sera très utile, non seulement au public, mais surtout, selon le but que se propose M. Paul, aux gens instruits qui « sentent le besoin de méditer sur l'idiome maternel » et aux maîtres de langue allemande auxquels il sera un guide sûr et fournira les exemples, le « matériel » nécessaire à l'enseignement. Il diffère essentiellement des autres dictionnaires. M. P. n'explique pas tous les mots et ne donne pas le sens des termes aisément compréhensibles. Il n'explique que les mots qui ont un réel besoin d'éclaircissement, les provincialismes, les expressions de la Bible ou de la *Burschensprache*, les termes employés par les écrivains classiques du XVIIIe siècle en un sens qui n'existe plus aujourd'hui. Dans tous les mots qui ont des significations variées, il s'efforce de montrer et de faire suivre la liaison des sens. On ne peut lui reprocher de n'être pas complet puisqu'il ne veut pas l'être — bien qu'il ne devrait pas oublier *dudeln, dutzen, Euter*, — ni de ne pas donner les mots étrangers puisqu'il ne veut pas faire un *Fremdwörterbuch* et qu'il n'est attentif selon son programme qu'aux sens curieux de certains mots, comme *egal* = toujours (silés.), *fidel, fix*, etc. Il publie une liste de tous les mots de la langue allemande dont il lui semble essentiel de bien connaître la signification (il ne cite pas *flackern*, mais il cite le souabe et bavarois *flacken* employé par Wieland). Aussi son dictionnaire, si indispensable qu'il soit, ne dispense pas absolument des autres travaux du même genre. C'est un recueil des principaux mots de la langue, accompagné d'exemples, de rapprochements et des observations qu'inspirent à l'auteur ses longues études et une immense lecture. M. P. a mis là tout ce qu'il sait et ce que les autres d'ordinaire ne savent pas. On lui en aura le plus grand gré. Une foule d'articles, et notamment ceux qu'il consacre aux prépositions *ab, an, aus*, etc., sont très remarquables. Enfin, bien que M. Paul n'ait pas eu l'idée de faire concurrence à Kluge, il a soigné la partie étymologique. Mais surtout il traite avec beaucoup d'attention et de minutie la partie historique et grammaticale — car il mêle aussi dans ses articles des remarques sur les formes, les flexions et la syntaxe (cf. *fehlen, finden*, etc.) — et il insiste sur les sens qu'a tel ou tel mot au moyen âge, dans Luther (qu'il désigne par l'abréviation *Lu*), dans les écrivains du XVIe et du XVIe siècles (qu'il désigne par l'abréviation *anhd* « altneuhochdeutsch »), dans Lessing, Wieland, Schiller, Gœthe (*Le, Wi, Schi, Goe*), Thümmel, Voss, Jean Paul, Eichendorf, Zimmermann, etc., dans la langue populaire, dans le jargon des étudiants, dans les dialectes. On sent en chaque endroit l'homme qui connaît bien toutes les périodes et tous les domaines du *Deutsch*.

A. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Eugène Rolland vient de publier le premier volume de sa *Flore populaire* (Paris, librairie Rolland, in-8, III, 272 pages). Cet ouvrage sur lequel la *Revue* reviendra prochainement, rappelle la *Faune populaire* du même auteur, mais il la surpasse par l'étendue des recherches et la richesse des informations. Comme l'indique le sous-titre, c'est vraiment une *Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*; botanistes, linguistes et folkloristes y trouveront également à apprendre, et on peut dire qu'aucun ouvrage de ce genre ne leur a jusqu'ici offert une telle abondance de renseignements ni des rapprochements si nouveaux et encore si inconnus.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 juillet 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. de Mas-Latrie communique un mémoire où il établit que jamais la ville de Cérines (île de Chypre) n'a été le siège d'un évêché latin.

M. de Barthélemy lit une note sur l'origine du blason féodal. Il croit que l'on doit considérer comme fermement acquises les trois propositions suivantes : 1° Le blason féodal, inauguré sous Louis VII pour distinguer les sceaux, d'un type jusque-là uniforme et destinés, en l'absence des témoins, à authentiquer les actes, commença à paraître au milieu du XIIe siècle, au plus tôt; les contre-sceaux, d'origine anglaise, reçurent des armoiries en France à la même époque; — 2° Les sceaux armoriés des personnages ayant droit de justice furent dès lors attachés au fief et se transmettaient avec celui-ci à des possesseurs successifs; — 3° Au milieu du XIIIe siècle, le droit d'anoblir que s'attribue le roi, amena l'apparition d'armoiries attachées à la personne anoblie et non au fief. Mais l'ancien état de choses persista lorsqu'il y eut création de châtellenies, de baronnies, de comtés et de duchés.

M. Gauckler, directeur du service des antiquités de Tunisie, présente les relevés qu'il vient de faire d'une villa romaine récemment découverte à Sousse, l'antique Hadrumète, par M. le capitaine d'artillerie Dupont, dans les travaux de construction du nouvel arsenal. Cette habitation, contiguë à la maison de Sorothus, déblayée en 1886 par les officiers du 4e tirailleurs, était, comme la première, entièrement pavée de riches mosaïques. Celles qui viennent d'être mises au jour ornaient l'exèdre, appartement de réception de la villa, isolé des autres chambres par un large corridor. Ce corridor, orné d'nn motif géométrique, s'élargit en face de l'entrée pour former antichambre et s'arrondit en abside du côté opposé à l'exèdre, vers la cour centrale. Le pavement de l'abside est jonché de fleurs et de fruits : sur les murs, également revêtus de mosaïque, se développe un paysage marin. Dans l'antichambre, des barques de pêcheurs à la nasse, au trident et à l'éperon, sillonnent une mer poissonneuse. Le seuil de l'exèdre est occupé par deux nymphes debout, flanquées de deux divinités marines assises. La salle centrale de l'exèdre, un triclinium, offre au milieu une grande mosaïque en T renversé, avec de nombreux médaillons à poissons, oiseaux et quadrupèdes divers, entourant un tableau figurant l'enlèvement de Ganymède. A droite et à gauche sont deux ailes ornées chacune d'un sujet spécial ; l'une, qui semble avoir été faite à une époque postérieure, offre une grande composition géométrique étoilée à nombreux médaillons; l'autre, d'une merveilleuse exécution, représente le triomphe indien de Bacchus. La valeur artistique de cet ensemble décoratif permet de le dater de la fin du premier siècle de notre ère. Les mosaïques, immédiatement enlevées par les soins du service des antiquités, sont aujourd'hui déposées au musée du Bardo, et orneront plus tard le musée local de la ville de Sousse. M. Gauckler rend hommage au concours que lui ont prêté en cette circonstance MM. le colonel Grandjean, le lieutenant-colonel Goiran et le capitaine Dupont, auquel revient l'honneur de cette découverte.

M. Clermont-Ganneau communique une inscription grecque d'origine sémitique, de l'année 175 p. C., qui lui a été transmise par M. Frédéric Son, de Zebdani (Syrie).

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE.

MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE
sous la direction de M. U. BOURIANT

TOME XVIII. — 1re LIVRAISON

TOMBEAUX THÉBAINS : Le Tombeau d'Anna

SEIZE PLANCHES EN COULEUR
PAR H. BOUSSAC

In-folio..... 50 »

N. B. — Ce volume n'est pas envoyé en commission. Toutes les commandes seront considérées comme à *compte ferme*.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES — TOME III

COFFRE A TRÉSOR

Attribué au Shogoun Iyé-yoshi (1838-1853)
Étude héraldique et historique, par L. de MILLOUÉ et S. KAWAMOURA
Un volume in-8, planche..... 10 »

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

TOME XVI

ÉTUDES SUR LES LANGUES DU HAUT-ZAMBÈZE

Textes originaux recueillis et traduits en français, et précédés d'une esquisse grammaticale, par E. JACOTTET, de la Société des Missions évangéliques de Paris. — Première partie : **Grammaires Soubiya et Louyi**. — In-8..... 6 »

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

TOME XX

JEAN PERRÉAL, DIT JEAN DE PARIS

Peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier
PAR R. DE MAULDE-LA CLAVIÈRE
Un élégant volume in-18, avec planches..... 3 fr. 50

LA CONQUÊTE ET LES CONQUÉRANTS DES ILES CANARIES

NOUVELLES RECHERCHES SUR JEAN IV DE BÉTHENCOURT ET GADIFER DE LA SALLE
LE VRAI MANUSCRIT DU CANARIEN
PAR PIERRE MARGRY
Un volume in-8, avec 3 planches en héliogravure..... 15 »

ÉTUDES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

PAR LE DOCTEUR E.-T. HAMY
Membre de l'Institut
Un beau volume in-8, contenant 10 cartes hors texte et 21 figures..... 20 »

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

VITAL CUINET

SYRIE
LIBAN & PALESTINE

Géographie administrative statistique, descriptive et raisonnée

FASCICULE I

VILAYET DE BEYROUTH

L'ouvrage est publié en quatre livraisons qui formeront un fort volume in-8, avec cartes.

Prix de souscription à l'ouvrage complet . . . . . 16 »

Pour le recevoir franco par poste, prix . . . . . 18 »

Les livraisons ne se vendent pas séparément.

Le prix de l'ouvrage pour les non souscripteurs sera de. . . . . 20 »

EN VENTE :

LA TURQUIE D'ASIE

Géographie administrative statistique, descriptive et raisonnée de l'Asie-Mineure

PAR VITAL CUINET

4 forts volumes gr. in-8, avec nombreuses cartes . . 40 »

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

N° 30 Trentième année 27 juillet 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

ANNUAIRE
DES MUSÉES
SCIENTIFIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
DES DÉPARTEMENTS

PREMIÈRE ANNÉE. — 1896.

Un volume in-18..... 4 »

ÉTUDES
HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

PAR LE Dr E.-T. HAMY

Membre de l'Institut

Un volume in-8 avec 10 cartes hors texte et 21 figures..... 20 »

Digitized by Google

The Academy, n° 1262 : The Celtic Revival. Fiona MACLEOD, The washer of the ford and other legendary moralities. — J. F. TAYLOR, Owen Roe O'Veill. — DEVEROUX, The ascent of woman. — LEGOUIS, Quomodo Spencer ad Chaucerum se fingens in Eclogis « The Shepherds calender » versum heroicum renovarit ac refecerit. — Some books about Russia. — The Bonaparte library. — A question of colloquial English. — The University of London. — Philological books. — Ed. CHAVANNES, La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han (œuvre très recommandable d'un sinologue « of the soundest quality »). — Egypt Exploration Fund. — The performance of Dr Faustus (Wedmore).

The Athenaeum, n° 3585 : D. H. MÜLLER, Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form. — Giornale Dantesco, dir. PASSERINI, II ; ZINGARELLI, Dante e Roma; LUBIN, Dante e gli astronomi. Italiani, Dante e la donna gentile. — Oriental philology. — Law books. — Reprints. — Sir Thomas Malory (T. W. Williams). — A mediaeval writer on chess — The Kingis Quair (Millar). — Santa Scolastica. — FLETCHER, A history of architecture.

Literarisches Centralblatt, n° 28 : Evangelium Palatinum, p. BEISHEIM. — SELLIN, Jahves Verh zum israel. Volk. — JERUSALEM, Die Urtheilsfunktion. — Hist. de Mar-Jabalaha, p. BEDJAN. — Die Memoiren des Grafen von Münnich, p. JÜRGENSOHN. — LODGE, Richelieu. — WIPPERMANN, Polit. Gesch. der Gegenwart, 1895. — Yahya Ibn Adam, Le livre de l'impôt foncier, p. INYNBOLL. — STUMME, Elf Stücke im Silha-Dialekt. Dichtkunst u. Ged. der Schluh; Mærchen der Schluh. — SCHVARCZ, Neun Briefe an Nerrlich über die Liter. der Griechen (intéressant). — NIGRA e ORSI, La Passione in Canavese. — The Book of Common Prayer in Manx Gaelic, p. MOORE. — Eleon. REUSS, Nathusius, Jugendjahre. — WEDDE, Gesamm. Werke, I, II. — GULEKE, Alt-Livland, mittelalt. Baudenkmæler Liv.=Est=Kurlands und Oesels, I, 1-4. — PEINE, St. Barbara die Schutzheilige der Bergleute und der Artillerie, und ihre Darstellung in der Kunst. — Th. SCHREIBER, Der Gallierkopf des Museums in Gize.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 28 : WENDLAND u. KERN, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie u. Religion (1er art). — S. Augustini Quaest. in Heptateuchum libri VII, p. ZYCHA. — GEVAERT, La mélopée antique dans le chant de l'église latine (très long art. de von Jan). — BURGER, Roms Bündniss mit fremden Staaten u. der Latinerkrieg (peu acceptable). — RUNGE, Gesch. des Realgymnasiums zu Osnabrück.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 29 : MASQUERAY, Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque (important et exposé avec goût). — PÖHLMANN, Grundriss der griech. Gesch. 2e ed. — J. SCHVARCZ, Neun Briefe an Paul Nerrlich über die Liter. der Griechen. (suggestif). — STAMPINI, Il suicidio di Lucrezio (dépasse le but). — BUCK, The Oscan-Umbrian verb. — NEUE, Formenlehre der lat. Sprache, III. Das Verbum, 3e Aufl. — SEEGER, Elem. der lat. Syntax; Dürfen die human. u. real. Gymnasien sich beim Unterricht in der lat. Syntax eines u. desselben grammat. Lehrbuches besienen? — BALTZER, Weiterer Bericht über den 1892 begonnenen Versuch zur Aenderung des griech. Unterrichts.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

27 juillet 1896

Sommaire : 301. Torr, L'interprétation de la musique grecque. — 302. Pascal, Études d'histoire romaine, le procès des Scipion, Valerius d'Antium. — 303-304. Flach, Les origines de l'ancienne France, le régime seigneurial, les origines communales. — 305. Brachet-Toynbee, Grammaire historique de la langue française — Chronique. — Académie des inscriptions.

301. — Cecil Torr. **On the interpretation of greek music.** London, H. Frowde 1896. in-8°, 26 p. 1 shilling.

M. Cecil Torr mérite d'être écouté et nous l'écoutons volontiers lorsqu'il disserte du gréement des navires antiques ou des bases de la chronologie égyptienne, mais la musique grecque lui a jusqu'à présent moins porté bonheur et ce n'est pas son dernier opuscule qui fera changer d'avis les juges autorisés.

Agacé probablement d'avoir entendu massacrer l'*Hymne à Apollon* dans un « music hall », l'auteur part en guerre contre l'usage de transcrire la musique antique en notation moderne. Son principal, disons mieux, son unique grief contre l'emploi de cette notation, c'est qu'elle confond deux choses que distinguait l'écriture antique : la note doublement diézée (par exemple Ut double dièze) et la note naturelle immédiatement supérieure (Ré). Il est facile de répondre que, lorsqu'il y a intérêt à le faire, nous pouvons très bien, dans nos transcriptions, écrire Ut double dièze et non Ré, de même que, si par impossible on découvrait un air enharmonique du temps de Lasos d'Hermione, on représenterait (à l'instar de Westphal) la note surélevée d'un quart de ton par une petite croix ou un astérisque placé devant le signe. Mais en général et au point de vue pratique (qui seul importe en matière de transcription) la méthode moderne de désigner les sons « homotones » par la même note est parfaitement justifiée, parce que, dans les nuances d'accord les plus usuelles, la musique antique n'établissait entre ces sons aucune différence perceptible. Les fautes d'orthographe musicale que l'on rencontre dans les fragments notés de musique (par exemple, dans l'*Hormasia*) ne laissent aucun doute à ce sujet. Assurément dans une écriture tout à fait correcte on s'attachait à noter par des signes différents l'Ut double dièze chromatique et le Ré naturel diatonique, par exemple; mais, comme nous

Digitized by Google

l'avons déjà expliqué plusieurs fois, c'est par le même scrupule théorique qui nous fait distinguer par écrit Fa dièze et Sol bémol, quoique sur un instrument à tempérament les deux sons se confondent et que bien peu de violonistes sachent les différencier convenablement. Il est vrai encore que dans certains modes d'accord raffinés, le chromatique mou par exemple, l'Ut double dièze était sensiblement plus grave que le Ré; mais précisément la notation antique était incapable de marquer la « nuance » d'intonation, soit dans le chromatique, soit dans le diatonique : ainsi le signe lydien R pouvait, suivant la nuance, désigner des sons différant entre eux d'un quart de ton ; or, comme le choix de la « nuance » était laissé à l'arbitraire de l'éxécutant, on voit que l'équivoque signalée avec tant d'insistance par M. T. existait tout autant et même plus dans le système antique que dans le nôtre.

M. T. dit encore que notre méthode de transcription suppose chez les anciens l'emploi de la gamme tempérée, qui leur était inconnue. Mais cette assertion prouve simplement qu'il n'a pas bien lu son Aristoxène. Sans doute le maître de Tarente ne donne nulle part la formule mathématique de la *temperatura*, douze demi-tons calculés suivant le rapport invariable « racine 12me de 2 » ; mais c'est par la même raison qu'il écarte systématiquement toutes les mensurations acoustiques de ce genre; il ne veut d'autre guide que l'oreille, et son oreille n'est pas très exigeante pour la justesse des consonances. En pratique, tout son enseignement suppose l'emploi courant de la gamme tempérée [1]. Comment ne pas la reconnaîttre dans le passage où Aristoxène fait consister la quarte juste, non pas seulement en 2 tons et demi comme le dit M. T., mais positivement en 5 demi-tons? (p. 56 Meibom). Comment ne pas la reconnaître dans le problème célèbre, critiqué par Ptolémée : « Soit deux notes A, B consonant à la quarte (par exemple Sol, Do); prenez C, tierce aiguë de l'une (Si) et D, tierce grave de l'autre (La bémol), puis E, quarte grave de C (Fa dièze) et F, quarte aiguë de D (Ré bémol) : les deux dernières notes, E et F, sonneront la quinte juste? » Impossible d'identifier plus nettement, plus crûment même, ce que nous appelons Fa dièze et Sol bémol, c'est-à-dire, en d'autres termes, de postuler une gamme tempérée. Les modulations passagères, l'emploi accidentel d'une note empruntée à un autre ton (Hymnes à Apollon, Prélude à la Muse) sont encore autant de faits qui supposent impérieusement l'usage général de la *temperatura* à l'époque alexandrine : on peut dire que toute musique qui ne se confine pas strictement dans les mélodies unitonales aboutit fatalement à la gamme tempérée.

En définitive, il n'y a aucun inconvénient à persévérer, moyennant quelques précautions, dans le système de transcription usité jusqu'à présent; il y en aurait de très grands au contraire à adopter celui que propose M. Torr. Ce système consiste à représenter les signes fondamentaux

1 Comparer Bellermann, *Tonleitern*; Wesphal, *Harmonik* (3e éd.), p. 49, etc.

Digitized by Google

de la notation antique, pris dans l'étendue d'une octave, par les lettres de l'alphabet qui désignent les notes dans le solfège anglais ou allemand (*e, f, g, a, b, c, d*) ; en faisant suivre chaque lettre de l'indice 1 ou 2, M. T. indique que la note est surélevée de un ou deux *diésis* ; en la soulignant de 1, 2, 3 points, il marque le rang de l'octave. — Outre que cette notation est d'une réalisation typographique très scabreuse, elle a le tort d'être inintelligible pour le public purement musicien — et c'est à ce public que s'adressent nos transcriptions — et le tort plus grave de représenter toujours chaque caractère de la notation antique par une même lettre moderne : or, comme nous le verrons tout à l'heure, la valeur des notes antiques n'étant pas la même dans les différents tons, la même équivoque subsiste dans la prétendue transcription de M. Torr. En réalité, cette transcription n'est pas une transcription, mais la substitution d'un grimoire compliqué à un autre grimoire compliqué : c'est comme si, pour familiariser le public français avec une pièce de Sophocle, on la traduisait en volapük. M. T. est tombé dans le sophisme *obscurum per obscurius*.

Au reste, comme l'ingénieur qui se fait sauter avec son propre pétard, M. T. a été la première victime de sa malencontreuse invention. On va en juger par les étonnantes révélations que nous apporte son chapitre II (p. 10-20). L'auteur se propose de construire une échelle générale des sons usités dans la mélopée antique, avec leur valeur exacte en longueurs de monocorde : entreprise antiscientifique en elle-même (vu le nombre presque illimité des nuances d'accord possibles), entreprise contradictoire pour qui conteste l'existence de la gamme tempérée dans l'antiquité, puisque c'est seulement à cette condition que le Sol phrygien, par exemple, son « fixe », obtenu par consonance en partant du Ré, peut être considéré comme identique au Sol lydien, son mobile, obtenu par intercalation en partant du Mi. Mais passons. Pour calculer les nombres de son échelle, M. T. se fonde sur un texte d'Aristide Quintilien (p. 114 M) suivant lequel les « anciens » déterminaient la place des demi-tons en prenant la moyenne arithmétique des deux longueurs de cordes qui sonnent le ton, au lieu de leur moyenne géométrique : ainsi les deux cordes ayant pour longueur respective 16 et 18, le degré hémitonique correspondait à la longueur 17. Un procédé semblable fournit à M. T. les quarts de ton et les demi-*leimmas* [1]. Malheureusement M. T. n'a pas lu jusqu'au bout le texte d'Aristide. Il y aurait vu que, comme le procédé indiqué divisait le ton en deux intervalles très inégaux (17/16 et 18/17), les partisans de ce système grossier étaient

1. Le *leimma* ou résidu est ce qui reste d'une quarte juste quand on en retranche 2 tons; cet intervalle est un peu moindre qu'un demi-ton exact ; son complément est l'*apotomé*. C'est bien à tort que l'auteur, s'inspirant d'ailleurs d'Aristide, applique également ces deux noms aux deux fractions de ton obtenues par la proportion 16 : 17 : 18.

Digitized by Google

obligés de marquer chaque degré hémitonique par une double note, dont l'une servait quand on plaçait le « demi-ton majeur » au grave de l'intervalle tonique, l'autre quand on le plaçait à l'aigu ; même observation pour les quarts de ton (degrés *diésiques*) obtenus par le même procédé. Effectivement le tableau de cette notation archaïque, ἡ παρὰ τοῖς ἀρχαίοις κατὰ διέσεις ἁρμονία, qu'on lit ailleurs chez Aristide (p. 15 M.), donne pour chaque degré hémitonique dans une première octave, diésique dans une seconde, deux signes qui sont inverses l'un de l'autre [1], et qu'on pourrait appeler le dièze (de la note inférieure) et le bémol (de la note supérieure). Comme la notation qui a prévalu définitivement, et cela au moins dès l'époque d'Euripide, ignore totalement l'usage de ces doubles signes, on est en droit d'en conclure que le principe de division sur lequel ils reposent n'avait jamais pénétré dans la pratique ou y avait été abandonné de très bonne heure, comme à la fois rudimentaire et compliqué : en effet, il n'y en a trace ni chez les Aristoxéniens ni chez Ptolémée. On pourrait croire le contraire en lisant chez M. T. (p. 12, note 2) le renvoi « Ptolemy, harmonica, I, 10 », mais en se reportant à ce texte on voit que Ptolémée dit simplement que l'intervalle hémitonique est *intermédiaire* entre 17/16 et 18/17, ce qui est exactement le contraire de ce que voudrait lui faire dire M. Torr. De pareils procédés critiques méritent d'être signalés en passant.

On voit que l'échelle générale si laborieusement édifiée par M. T. manque de base historique et n'est même pas conforme à la recette d'Aristide : car au moins aurait-il fallu appliquer à chaque note « intermédiaire » *deux* valeurs au choix, représentant l'une le bémol, l'autre le dièze. En admettant systématiquement pour les demi-tons et *diésis* l'intervalle mineur, en laissant subsister une différence considérable entre le demi-ton artificiel et le *leimma* naturel, M. T. a obtenu une succession de sons entièrement imaginaire, et la série de diapasons fabriqués *ad hoc*, où il a cherché à la réaliser, mérite complètement le nom de *cacophone*, sous laquelle, dit-on, il l'a désignée. Cela n'empêche pas l'auteur de contempler son œuvre avec une satisfaction visible et d'y retrouver — bien entendu à grand renfort de « coups de pouce » — l'origine commune des tétracordes d'Archytas, d'Ératosthène, etc. Mais nous ne suivrons pas ce père trop indulgent dans cette promenade à travers ses illusions ; nous avons hâte d'arriver aux conséquences pratiques.

A chacun des degrés de son échelle générale M. T. attache *ne varietur* un des signes de sa nouvelle notation. Puis il dresse, à l'aide de cette notation, le tableau des quinze échelles de transposition (tropes) d'Aly-

1. Je ne crois pas que ce tableau ait encore été bien expliqué Bellermann. (*Tonleitern*, p. 62 suiv.) n'a pas vu le lien qui le rattache au texte de la p. 114; Gevaert, I, 428, rapporte à tort ce dernier texte à la notation usuelle.

Digitized by Google

pius, réduites à l'essentiel, c'est-à-dire aux onze premières notes. C'est ici qu'éclate le vice fondamental de la nouvelle algèbre. De deux choses l'une, en effet : ou bien ce tableau n'est que la reproduction pure et simple du diagramme antique, avec toutes ses équivoques et tous ses doubles emplois, alors ce n'est guère que du papier inutilement noirci; ou bien l'auteur a cru réellement donner par là l'intonation réelle des notes qui composent chacune des quinze gammes antiques, de telle sorte que le lecteur n'ait qu'à remplacer le signe par la valeur numérique *unique* que lui assigne l'échelle générale : alors quelle prodigieuse erreur est la sienne ! A notre grand regret, nous devons dire que la seconde hypothèse est seule vraie. L'auteur fait, en effet, observer qu'il résulte de son tableau que les échelles tonales ne différaient pas seulement les unes des autres par la hauteur absolue, mais par de subtiles nuances dans la proportion des intervalles qui les composaient; cela parce que les *diésis* ont des valeurs différentes suivant qu'ils proviennent de *leimmas* dédoublés ou de tons coupés en quatre et que les *diésis* des deux espèces ne sont pas répartis symétriquement dans les différentes échelles... Ainsi M. T. croit sérieusement que pour accorder une cithare suivant le ton phrygien, par exemple, l'instrumentiste allait consulter une harpe monstre reproduisant les tensions du « tableau général » et y découpait la tranche correspondante au diapason phrygien ! Ainsi M. T. ignore que d'après Aristoxène (*apud* Porphyre, p. 258), comme d'après tous les Aristoxéniens et d'après le sens commun, les échelles tonales ne sont pas autre chose que la transposition, à des hauteurs différentes, d'une seule et même série d'intervalles dite « système parfait immuable » ! Ainsi M. T. ne sait pas que la même conséquence résulte — malgré une différence essentielle dans la définition des tons — des tableaux numériques donnés par Ptolémée (*Harmoniques*, II, 15)! Ainsi, enfin, M. T. s'imagine que les valeurs arbitraires qu'il a assignées à ses signes algébriques et par conséquent aux notes antiques, sont immuables d'un ton à l'autre et que, par exemple, la note chromatique ϓ ou T — le g. 2 de M. T. — dans le ton *iastien* a la même valeur que dans le ton *phrygien!* Apprenons donc à ce musicologue novice, puisqu'il paraît l'ignorer, le principe capital de la notation antique, reconnu par Bellermann depuis plus de cinquante ans et si parfaitement mis en lumière par Gevaert : « Dans les tétracordes commençant par un signe (instrumental) droit — tétracordes « blancs » — les trois notes du *pycnon* [1] s'expriment par les trois positions d'un même signe, comme si le genre était enharmonique. Dans les tétracordes commençant par un signe retourné, c'est-à-dire en troisième position — tétracordes « noirs » — la deuxième note s'exprime par le signe droit suivant, la troisième par

1. Chaque tétracorde (chromatique ou enharmonique) du système parfait se compose de deux fractions de ton suivies d'un intervalle de un et demi à deux tons. L'ensemble des deux petits intervalles constitue le *pycnon* ou « serré ».

Digitized by Google

ce signe retourné, comme si le genre était le chromatique tonié. » Cette différence fondamentale entre la notation des deux espèces de tétracordes s'explique historiquement, mais il en résulte, par malheur, que le même signe peut avoir, dans deux tropes, des valeurs différant d'un demi-ton. Ainsi, pour reprendre l'exemple cité plus haut, le ꝟ iastien chromatique correspond à notre Sol dièze tandis que le ꝟ phrygien chromatique correspond à La naturel. Dans la notation de M. T les deux notes sont exprimées par le même signe g. 2 et sont censées représenter une seule et même intonation !

Ce n'est pas tout. Dans les tropes mêmes (les sept tons classiques) qui ne comprennent que des tétracordes de la première espèce, M. T. s'est interdit par son πρῶτον ψεῦδος de transcrire, et même de lire correctement, une seule ligne de musique antique. On sait que dans ces tropes les signes, primitivement affectés aux sons enharmoniques, servent également pour le genre chromatique [1]; bien entendu, dans ce cas, ils représentent des sons respectivement plus aigus d'un quart de ton et d'un demi-ton que leurs valeurs primitives (Aristide, p. 26, Meibom). M. T. énonce ce principe ainsi : « *In the chromatic and enharmonic types the notes were just the same* », et, trompé, semble-t-il, par le double sens du mot « notes », confondant, en d'autres termes, le signe avec la chose signifiée, il en arrive à traduire invariablement toutes les notes des *pycnons*... par leur valeur enharmonique, seule inscrite dans le « tableau général » ! En conséquence s'étant proposé de « traduire » dans sa notation les mesures 83-84 (δεξάμενος ἀμβρόταν) du deuxième hymne delphique (BCH. 1894, pl. XX), où la mélodie affecte le dessin vraiment limpide « Ré Ré Si Ut Ré Mi Fa Mi », il nous offre un algorithme qui, ramené à un langage à peu près intelligible, représente le miaulement suivant : « Ré, Ré, Si, Si et quart, Ré, Mi, Mi et quart, Mi », soit une mélodie enharmonique, deux cents ans après que ce genre était tombé en complète désuétude, avec des sauts de un ton 1/4, inexécutables par aucune voix humaine ou même féline. Voilà ce que M. T. appelle « *the charm of ancient melodies... in the subtle variation of the intervals* » !

La patience du lecteur doit être à bout ; nous devons cependant encore dire quelques mots des pages finales, que M. T. consacre à la question de la transcription rythmique, *ne quid intentatum relinqueret*. Passons vite sur la tentative plaisante de réhabiliter la mélodie de l'*Hymne à Déméter*, que personne, pas même son premier éditeur (Marcello), n'a jamais donnée sérieusement pour un air antique. C'est encore à Aristide

1. Théoriquement on les distinguait dans ce cas par une barre transversale ; mais cette barre (qu'Alypius n'indique d'ailleurs que pour le trope lydien) paraît avoir été peu usitée, surtout lorsque le genre enharmonique étant tombé en désuétude, aucune équivoque n'était plus à craindre. On n'en connaît aucun exemple dans les fragments de musique antique.

Digitized by Google

Quintilien qne M. T. emprunte le flambeau, ou plutôt le feu follet, qui doit éclairer sa marche à travers les obscurités de la rythmopée grecque. Aristide a comparé quelque part, sans songer à mal, les temps premiers qui entrent dans la composition d'un pied rythmique aux *diésis* dans lequels se subdivise le ton harmonique. Frappé de ce rapprochement inepte, M.T. en conclut que la musique ancienne *devait* avoir, dans la mesure des durées rythmiques, des « nuances subtiles » analogues à celles qu'il vient de découvrir si heureusement dans la construction des gammes. Par exemple, dans un dactyle, la longue *devait* valoir un peu plus que les deux brèves réunies, la première brève *devait* durer un peu plus que la seconde, etc. Et ainsi de suite pendant une page. Ici cependant l'auteur lui-même a senti que la tête commençait à lui tourner. « *The analogy*, dit-il sensément, *is somewhat strained* », et il se rejette sur un terrain plus solide, l'analyse rythmique du fragment noté d'Euripide (RÉG. V, 265) et de l'inscription de Tralles (BCH. 1894, pl. XXIII). Solide — pour tout autre que pour M. Torr, car n'ayant ici pour guide que son invincible manie de contredire à tout propos, il trébuche à chaque pas. C'est ainsi que dans le fragment d'*Oreste* il s'imagine que le signe en forme de ⊥ marque la fin des vers (tels qu'ils sont divisés dans une édition moderne d'Euripide !) et non pas simplement celle de chaque dochmius; que le signe (.), qui marque l'*ictus* principal du dochmius, affecte (Dieu sait pourquoi) « la première note du quatrième pied (?) de chaque vers ». A la fin, il prend la note Z (Mi) sur ὡς pour le signe séparatif ⊥ et part de là pour accuser le pauvre scribe d'une foule de bévues dont il est parfaitement innocent. Même entêtement dans l'erreur pour l'air de Tralles. La nature des points d'*ictus*, la valeur du signe ⊔ (longue de trois temps qu'il prend pour une *coronis!*), tout cela lui échappe, ou, pour mieux dire, puisqu'à défaut de l'*Anonyme* de Bellermann — qu'il paraît ne pas connaître, — il trouvait l'explication de toutes ces particularités dans les publications de Crusius, de Monro et dans les nôtres, — M. T. fait *volontairement* litière des faits les mieux établis, des interprétations les plus certaines, pour y substituer des formules équivoques d'un doute puéril ou d'une ignorance affectée.

Il est temps de tirer le bilan de cette longue analyse. On voit dans quelle mesure est justifiée la conclusion de M. Cecil Torr, que « tout dans la notation antique, hauteur des sons, durée, intensité, est plein d'incertitude, et seule la hauteur relative des sons peut être déterminée avec quelque précision ». L'auteur a pris, comme il arrive souvent, les limites de son savoir pour les bornes de la science. Or, nous ne faisons un crime à personne d'ignorer ce qui a été écrit sur la musique grecque depuis trente ans, de ne pas savoir lire les notes grecques ou même de ne pas savoir scander un vers grec ; mais au moins ne faudrait-il pas se mêler d'écrire sur de pareils sujets sans s'être familiarisé avec les notions élémentaires qu'en comporte la discussion. Il est trop clair pour tout

Digitized by Google

lecteur compétent que M. Torr ne possède pas ces notions. Cependant le ton dogmatique, volontiers même sibyllin, qu'il affectionne, l'appareil mathématique dont il aime à s'entourer, le luxe rassurant de renvois aux textes dont il orne ses bas de pages, la hauteur de dédain dont il accable ses devanciers sans même leur faire l'honneur de les désigner nommément, tout cela pourrait faire impression sur quelques naïfs, tout cela pourrait contribuer à accréditer, sur le compte d'une branche d'études difficile et délicate, des idées erronées, ou, ce qui ne vaut guère mieux, un scepticisme décourageant. Ce sont ces dangers à prévenir, ces intérêts à défendre qui nous ont mis la plume à la main, et nous ont décidé — sans remords, mais non sans regret — à nous étendre longuement sur cette courte brochure dont la valeur scientifique, tout à fait nulle, ne semblait pas justifier de pareils développements.

Théodore Reinach.

---

302. — Carlo Pascal. **Studi Romani. I. Il processo degli Scipioni ; II. Valerio Anziate e Tito Livio.** Rome, Loescher, 1896, 80 pp. in-8°.

Voici bientôt trente ans que l'on s'en tenait à peu près, sur le procès des Scipions, aux conclusions de Mommsen, qui avait fait le triage des sources, étudié les questions de droit et fixé la chronologie. Le récit de Valérius Antias une fois écarté, comme allant *contra decretorum memoriam contraque auctoritates veterum annalium* (Gell. VI, 19, 8), Mommsen avait cru démontrer que les discours prêtés à l'Africain et à Ti. Gracchus avaient été fabriqués après coup, le dernier par des gens qui, en faisant l'apologie de Scipion, plaidaient pour César. On admettait donc que, après une première agression, sous forme de demande d'enquête proposée au Sénat par les Petillii en 187 a. Chr., les hostilités avaient été ouvertes en 185/4 par le tribun M. Nævius, qui mit l'Africain en accusation devant les comices tributes, puis, quand celui-ci eut esquivé le coup en entraînant le peuple au Capitole, reprises aussitôt par le tribun C. Minucius Augurinus, qui s'attaque non plus à l'Africain, mais à l'Asiatique. Celui-ci est sauvé par l'intercession de Ti. Gracchus, qui, en couvrant la personne du condamné, le dispense par là-même de payer l'amende infligée par les comices.

M. C. Pascal remet tout en question : les sources, où il veut faire entrer Rutilius [1] et d'où il serait assez disposé à exclure Quadrigarius; la valeur des discours, dont il défend l'authenticité (sauf celui de Scipion Nasica) ; le point de droit, en affirmant que l'Africain n'a pu être accusé que de *perduellio* et devant les centuries, tandis que l'Asiatique a été poursuivi et condamné successivement, au civil devant un jury de

1. A rectifier (p. 7) une référence inexacte : lire Liv. 39, 52, 1, au lieu de Liv. 38, 52, 1. Plus loin (p. 65), lire Liv. 34, 44 au lieu de 34, 4, 4.

Digitized by Google

récupérateurs (ce que Mommsen appelait « une monstruosité juridique » *R. Forsch.* II, p. 498), au criminel devant les comices tributes; la chronologie enfin, en ordonnant la série des actes processifs comme suit : M. Nævius contre P. Scipion — requête des Petillii au Sénat — double procès intenté à L. Scipion par C. Minucius Augurinus, — tout cela dans la même année tribunitienne 185/4 a. Chr.

Il n'est pas mauvais que les hypothèses les plus soigneusement établies soient contestées et ébranlées de temps à autre ; mais on s'habitue vraiment trop à traiter les textes comme un jeu de cartes que l'on bat, rebat et coupe à volonté. Avec trois lignes d'Ennius, M. P. prétend démontrer que le poète avait sous les yeux le discours de P. Scipion, discours dont les anciens eux-mêmes, T. Live et A. Gelle, suspectaient l'authenticité. Le même argument servirait aussi bien, ou mieux, à prouver que c'est Ennius qui a prêté ce discours à son héros. Pour défendre contre les doutes de T. Live l'authenticité du discours de Ti. Gracchus, M. P. a un tour de main qui fait songer aux bottes secrètes de l'escrime. La preuve, dit-il, qu'il existait réellement un discours de Ti. Gracchus en faveur de L. Scipion, c'est que T. Live — qui, trompé par Valérius Antias, le croyait prononcé en faveur de P. Scipion — ne l'a trouvé pas conforme à la situation et a cru devoir le refaire (XXXVIII, 53) sur les données de Valérius. Ainsi, le discours que nous avons est défiguré; mais il y en avait un vrai, que T. Live a eu tort de laisser de côté. Et le discours de Scipion Nasica? Celui-là, Mommsen le croyait fabriqué par Valérius, qui, ayant reporté le procès de l'Asiatique après la mort de l'Africain, ne pouvait plus mettre dans la bouche de ce dernier une défense de son frère. M. P. n'est pas de cet avis. Le discours est bien apocryphe, mais il n'est pas de Valérius, par la raison que Valérius, qui niait la continence de Scipion (Gell. VII, 8, 3), n'aurait pas consenti à faire entrer dans le discours de Nasica même une vague allusion à la « tempérance romaine » de l'Africain. Ainsi Valérius, qui faisait d'ordinaire si bon marché de la vérité, était inflexible quand il s'agissait d'une opinion personnelle : il n'en eût pas sacrifié une parcelle aux exigences de la toute-puissante rhétorique! La conclusion, c'est que nous avons affaire à un écho d'oraisons funèbres.

Tout cela est ingénieux, sans doute, mais laborieux, ténu, fragile; et c'est passer la mesure que de nous demander de croire à l'authenticité d'un discours quelconque, mis en scène, c'est-à-dire, fait ou refait, par un historien ancien. Il y a cependant là un effort louable dans le sens conservateur, effort qui s'accuse davantage encore, et avec plus de succès, à mon sens, dans la seconde étude, connexe à la première.

II. — Il n'y a pas d'auteur plus décrié que Valérius d'Antium. La critique prend avec lui le ton du réquisitoire, et quiconque étudie les sources de l'histoire romaine se fait un devoir de lui décocher une épithète désobligeante. Déjà, T. Live hésitait à tout accepter de son devancier, et ce scrupule ne lui profite guère, car lui aussi est traité en sus-

Digitized by Google

pect, et son crédit baisse à vue d'œil. Ce sont deux clients à défendre, et M. Pascal, qui ne craint pas les causes désespérées, reprend à son compte un vieux plaidoyer de Liebaldt (Naumburg, 1840) en faveur de Valérius, pour le tourner en apologie de T. Live.

D'abord, il faudrait savoir au juste ce dont Valérius est réellement responsable. On croit voir son intervention partout où l'on rencontre dans T. Live l'éloge des Valerii, ou des narrations prolixes, des exagérations de prouesses et de chiffres, ou encore des anachronismes qui prêtent aux vieux Romains les idées des contemporains de Sylla. On finit par lui adjuger ainsi la moitié de l'œuvre de T. Live, et les coups portés à ce Valérius imaginaire retombent sur T. Live, en vertu du proverbe : « qui se ressemble s'assemble ». M. P. discute, avec une logique serrée, les procédés et les affirmations de l'hypercritique. Il estime que T. Live n'emprunte guère à Valérius sans le citer, et sans confronter son témoignage avec d'autres. Il réagit, avec une conviction que je partage depuis longtemps [1], contre le postulat — devenu un dogme — qui déclare T. Live incapable de combiner ses sources et nous le montre changeant perpétuellement de guide, mais n'en suivant jamais qu'un seul à la fois. Que M.P. ait toujours raison, ce serait trop dire. Il lui arrive, par excès de zèle, d'effacer une contradiction dans T. Live en commettant une erreur de chronologie. Les jeux *Romains* et *Mégalésiens* dont parle T. Live au livre XXXIV, 44 et 54 sont bien de la même année, l'année du consulat de P. Scipion et de Ti. Longus (et non pas les premiers de 556/198, les autres de 560/194) : or, les jeux Mégalésiens se célébraient en avril, et les Romains en septembre ; donc le raisonnement de M. Pascal, qui suppose les *loca senatoria* réservés d'abord aux jeux Romains (p. 66-67), porte à faux. Il est même impossible de deviner d'où vient cette date de 556/198, introduite dans le débat (pp. 65 et 67). Mais, en général, les démonstrations de M. P. témoignent d'un sens critique très aiguisé, et il me paraît avoir atteint, au moins en partie, son but, qui était d'alléger le dossier de Valérius et d'abréger la liste des inadvertances reprochées à T. Live.

A. Bouché-Leclercq.

Les origines de l'ancienne France, par Jacques Flach.

303. — I. **Le régime seigneurial**, Paris, 1886, in-8 de 475 pp.

304. — II. **Les origines communales. La féodalité et la chevalerie**. Paris, 1893, in-8 de 584 pp.

En préparant le cours que nous avons eu l'honneur de faire cette année au Collège des sciences sociales sur les origines de la France féo-

1. Cf. *Rev. critique*, 21 févr. 1874 et 4 mars 1895.

Digitized by Google

dale — nous disons aujourd'hui : la France patronale — nous avons été frappé de la grande différence qui sépare le livre de M. Flach de tous les autres ouvrages consacrés aux origines de la civilisation française : cette différence est celle qui distingue, au point de vue scientifique, un livre contenant la vérité d'autres livres ne la contenant pas. Dans notre esprit, du moins, le livre de M. F. a éclairé d'une plus vive lumière le problème de nos origines que tous les autres livres que nous avons lus sur ce sujet. Cette grande supériorité tient à plusieurs causes. En voici deux qui sont peut-être les principales. La première est que M. F. a, d'une manière nette et franche, le sentiment de ce que doit être l'œuvre de l'historien : expliquer les faits et les institutions de l'histoire d'un peuple, à une époque déterminée, non pas d'après les faits et les institutions de l'histoire d'un autre peuple ou d'une autre époque, ainsi que le font neuf historiens sur dix, mais d'après l'état social et économique, d'après les conditions matérielles et morales du peuple dont il s'agit pris à l'époque dont il s'agit.

Voici qui est évident : Quelle est la cause qui détermine tous les progrès de l'humanité et la loi qui les régit ? — La cause, c'est l'homme vivant avec ses passions et ses besoins, ses faiblesses et ses forces, ses colères, ses affections, ses illusions, ses erreurs, l'homme tel qu'il existe chez tous les peuples, nonobstant leurs diversités et oppositions, et tel qu'il a existé dans tous les temps. La loi, c'est l'entente des hommes les uns avec les autres. Elle se manifeste dès la première parole prononcée, dès la première réunion de deux êtres en une famille ; elle éclate dans tous les progrès successifs de l'humanité, dans l'histoire des peuples et des civilisations. Si donc nous voulons étudier un peuple quelconque à une époque quelconque de son histoire, prenons les hommes ainsi constitués, avec leurs passions et leurs besoins, et voyons quels étaient les rapports qu'ils entretenaient les uns avec les autres : nous en verrons jaillir spontanément, naturellement, les faits et les institutions que nous voulons étudier. Les institutions mortes d'une époque passée n'ont jamais pu donner aux institutions de l'époque suivante que des noms et des formes. Chercher les fils qui peuvent les rattacher les unes aux autres, constitue une distraction intellectuelle, où un esprit ingénieux se fera valoir, mais qui est dépourvue d'intérêt réel, car l'on n'y trouvera jamais une cause efficiente. C'est ce qu'a bien vu M. Flach. Il se débarrasse d'un coup d'épaule des théories romanistes et germanistes qui ont cru trouver les causes de la civilisation des IXe et Xe siècles dans les traditions germaniques ou dans les débris subsistants de la civilisation romaine, — encore dans le corps de son ouvrage leur fait-il trop d'honneur et perd-il du temps à les discuter sur des points de détail, — et il écrit, au début de son tome Ier, après avoir rappelé l'anarchie qui suivit les invasions barbares, il écrit ces lignes qu'il faut souligner : « Et pourtant, dans les profondeurs de cette société qui semble abandonnée à tous les hasards, désemparée et sans pilote, il y a des forces vives inhé-

Digitized by Google

rentes à la nature même de l'homme, qui, insensiblement, groupent, coordonnent, reconstituent sous une enveloppe encore fugitive et changeante, une langue, un art, des institutions, un peuple. La France du xe et du xie siècle tient tout entière dans ces deux termes extrêmes : dissolution des éléments anciens, gallo-romains et francs, reconstitution avec ces éléments transformés d'un ordre de choses nouveau. » Un peu plus loin, M. F. ajoute : « A aucune époque de notre histoire, le droit ne s'est confondu davantage avec la vie sociale. C'est donc l'homme tout entier, ce sont ses besoins, ses intérêts, ses conditions économiques, sa vie qu'il faut reconstituer. » Et plus loin : « Le droit qui s'est constitué en France aux xe et xie siècles, est sorti des nécessités sociales ». Dans l'avant-propos du tome II, M. F. revient sur la même idée et l'expose sous une autre forme : « Les historiens qui ont étudié cette époque ont abouti à un système juridique fort complet, fort bien ordonné, qui n'a qu'un seul défaut : celui de n'avoir jamais vécu. Mon objectif est autre. Je n'essaie pas de concevoir une organisation théorique et abstraite : j'essaie de dépeindre une société concrète et vivante ; la société qui habitait la France au xe et au xie siècle. »

La supériorité de l'œuvre de M. F. est due avant tout à sa méthode. Pour appliquer cette méthode deux choses étaient nécessaires : une intelligence pénétrante, surtout une intelligence qui voyait les faits d'une manière vivante et concrète, puis un emploi judicieux des textes. Ici encore l'œuvre de M. F. doit être donnée comme modèle à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen âge. Nous touchons à la deuxième des causes qui expliquent à nos yeux la valeur de l'œuvre de l'éminent historien. M. F. a donné, comme fondement ferme et inébranlable à ses études, les documents de forme diplomatique, les chartes. « Les chartes, tant manuscrites qu'imprimées, dont je me suis servi, écrit-il dans sa préface, dépassent le chiffre de cent mille. » En lisant l'ouvrage on voit que l'affirmation n'est pas exagérée. Telle doit être en effet la base première de toute étude sur l'histoire du moyen âge. L'originalité de M. F. est d'y avoir joint l'étude la plus féconde des œuvres purement littéraires, des chansons de gestes et des romans de chevalerie ; et, au point de vue où il s'est placé, il a montré qu'elles étaient d'un usage non moins sûr que les chartes les plus authentiques. Celles-ci donnent avec précision les faits, les contrats, les statuts, les ordonnances ; les œuvres littéraires expriment avec une égale précision les sentiments et les passions du temps. De la fusion de ces documents de nature si diverse on voit sortir, dans le livre de M. Flach, les conditions morales et économiques du pays de France aux ixe et xe siècles, les origines de la civilisation française. L'originalité de M. F. dans l'usage qu'il a fait des œuvres de forme littéraire, est de ne s'être pas borné à en tirer des tableaux de mœurs, brillants, pittoresques, comme M. Léon Gautier, par exemple, l'a fait en écrivant *la Chevalerie*, mais d'y avoir trouvé la plus vive lumière pour éclairer l'esprit des lois.

Digitized by Google

Nous sommes un peu embarrassé pour exposer avec enchaînement la conception qui se dégage de l'œuvre de M. Flach, étant donné que du premier volume au second l'auteur a modifié sa manière de voir sur le point le plus important. Et cependant, d'intuition, il avait vu, dès l'origine, la vérité — la conception féconde et juste à laquelle il donnera un si magnifique développement dans son tome II — quand, dès son chapitre premier, il montre rapidement, mais fortement, l'origine de la féodalité dans l'organisation de la famille. « C'est dans la famille, groupe primordial formé par la naissance, que résident tous les devoirs et tous les droits : l'autorité absolue du chef en qui la famille s'incarne, la propriété collective des maisons et des fruits du travail, la protection contre les étrangers, qu'il s'agisse d'exercer la vengeance ou d'en arrêter les effets. Nulle place pour l'homme isolé. Si une famille vient à déchoir et à se dissoudre, les éléments qui la composent devront s'agréger à une autre. Ne pas trouver un pareil asile, c'est la mort. La notion de la famille, son champ d'action s'étendent ainsi. Elle ne comprend plus seulement les parents unis par le sang, mais tous ceux qui leur sont assimilés par une fiction de parenté, et qui, à des titres divers, participent aux droits et aux devoirs communs. » En abordant le chapitre II, il semble que la conception de M. F. va se préciser encore, tout en s'amplifiant. Ce chapitre débute ainsi : « La constitution originaire de la famille domine toute l'histoire de Rome : on peut remonter jusqu'à elle grâce à l'action profonde qu'elle exerça fort tard sur les mœurs et sur les lois. » M. F. va-t-il montrer hardiment la similitude complète qui existe entre la formation de la civilisation romaine et la formation de la civilisation française sortant, l'une et l'autre de l'organisation de la famille? On en a un instant l'espoir; mais voici qu'il se laisse tout d'abord tromper par un mirage décevant : « J'ai voulu montrer seulement, écrit-il, qu'il y avait, aux premiers temps de Rome, des germes d'organisation féodale qui, dans des conditions différentes, auraient pu éclore et fructifier, tandis qu'ils ont été étouffés à Rome par la constitution régulière de l'État. » Ces germes n'ont pas été étouffés aussi rapidement que l'apparence extérieure de l'histoire romaine le ferait croire; ils ont germé et fructifié; la constitution du peuple romain a été, aux premiers siècles, essentiellement agricole et féodale, comme l'a été celle de la France du IXe au XIIe siècle. M. F. ajoute : « A mesure que l'État s'affermit, le patronage perdit son importance et même sa raison d'être. En dehors des *gentes* se créa un peuple nouveau, soit à l'aide de clients qui abandonnèrent leur maître, de *familiares* (fils ou serviteurs) qui se dégagèrent des liens du *mancipium (emancipati)*, de *gentiles* qui eurent recours à la *detestatio sacrorum*, soit surtout à l'aide du nombre croissant d'étrangers que Rome s'annexa par les armes ou que sa prospérité attira dans ses murs. La famille plébeienne conquit une place au soleil, et ceux qui la composaient eurent des droits sans être obligés de se soumettre au patronage du

Digitized by Google

membre d'une gens » Cela est très vrai ; mais ce mouvement se produisit peu à peu, et telle a été exactement l'histoire de nombreuses villes françaises.

La seconde cause qui fait sortir M. F. de la voie où l'on croyait qu'il allait s'engager, et où il va rentrer avec décision en abordant le tome II, est son respect des travaux et des efforts des devanciers, le scrupule qu'il a de développer des conclusions trop complètement en contradiction avec les conclusions où ceux-ci sont parvenus ; aussi le voyons nous s'efforcer tout d'abord de tirer des textes qui lui passent sous les yeux la justification, non pas de la théorie qu'il nous a fait prévoir au début, mais de la théorie reçue jusqu'alors qui voyait l'origine du fief dans la fusion du bénéfice et de la recommandation des époques mérovingienne et carolingienne, le lien réel, le lien matériel réprésenté par l'objet donné, domaine foncier, charge lucrative, revenu en argent, prédominant peu à peu sur le lien personnel, sur les sentiments de foi et de dévouement réciproques. Cette théorie, M. F. la résume d'ailleurs avec beaucoup de précision. « Le seigneur qui voulait trouver un fidèle, qui avait besoin de son assistance, ne lui demandait plus au préalable sa parole, sa fidélité, l'engagement de ses services. Il lui offrait une valeur appréciable en argent, un fonds de terre, des serfs, des droits à redevance ou à impôt. C'est sur cette donation que se greffait l'obligation du vassal. Le contrat qui intervenait était un contrat *réel* dans toute la force du terme. La concession du bénéfice, investiture du fonds de terre, tradition des choses mobilières, etc., était, pour nous servir d'une formule juridique, la *cause* de l'engagement du fidèle. Supprimez-la, en supposant soit un fait du seigneur, soit un abandon volontaire du vassal, et le contrat tout entier se trouve anéanti. Pourtant tous les éléments anciens de la recommandation, et eux seuls aussi, se rencontrent dans le contrat : la promesse des services qu'un *homme* doit à son seigneur (ce qu'on appela au moyen âge hommage, *hominagium*), le serment de fidélité (ce qu'on appela la *foi*), subsistent à côté de la concession faite par le seigneur. Mais leurs rôles sont intervertis. Anciennement, le don d'armes, d'un cheval, d'une pièce de monnaie *(solidus)* et l'investiture même d'un fonds de terre par la *festuca*, ne servaient qu'à solenniser le contrat, à le constater sous une forme symbolique : maintenant, c'étaient l'hommage et le serment qui avaient cette fonction. Le centre de gravité du contrat s'était déplacé : de la recommandation il avait passé au bénéfice. C'est que là se trouvait dorénavant la seule sanction possible. Le vassal était payé par avance, et si, à son tour, il ne s'acquittait pas de ses devoirs, s'il violait son serment, il portait la peine de son trangressement, le bien qu'il avait reçu lui était repris par le jugement de ses pairs. »

M. F. a mis tant de soin à trouver dans les textes contemporains la justification de cette théorie, qui était la théorie admise, qu'il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'elle était radicalement fausse ; et il n'a pas hésité,

Digitized by Google

dans son tome II, avec la sincérité qui le caractérise, à exposer franchement la théorie qu'il considérait comme la vérité : la formation du fief par le développement de la famille.

Aux XIe et XIIe siècles, l'engagement personnel subsiste dans toute sa puissance, prenant avant tout le caractère de l'engagement de la foi, avec un caractère familial : sentiments de dévouement et de fidélité du vassal vis-à-vis du suzerain ; sentiments de dévouement et de fidélité du suzerain vis-à-vis du vassal.

La lecture de ces pages a été pour nous une grande joie. Nous avions, deux ans auparavant, développé la même idée, mais d'après un sentiment vif, et dont nous ne pouvions nous défendre, se dégageant de l'ensemble des faits, plutôt que d'après une notion nette et précise, née d'une étude minutieuse des textes. Une difficulté nous avait arrêté, c'était de nous trouver, d'une part en face d'un groupe limité et restreint comme la famille, d'autre part devant un groupe vaste et large comme le fief. M. F. lève tous les doutes par la découverte qu'il a fait du groupe intermédiaire, la maisnie. Le chapitre consacré à la maisnie (II, 455-468) doit être lu par l'historien avec soin et reconnaissance. C'est la révélation d'une découverte scientifique qui, dans le domaine de l'histoire, peut être comparée aux découvertes fécondes qui ont été faites dans le domaine des sciences naturelles. « Les parents groupés autour de leur chef forment le noyau d'un compagnonnage bien plus étendu dont l'importance ne me semble pas avoir été mise en suffisant relief par les historiens, la *maisnie,* la maison du seigneur, son corps d'élite, le centre de résistance de son armée, son meilleur conseil, son entourage de chaque jour. La *maisnie* se complète, en dehors de la famille naturelle, par les fils ou les proches des vassaux ou des alliés les plus fidèles et même par des étrangers. Ils sont nourris, élevés, instruits au métier des armes, avec les descendants, les neveux, les autres parents. Arrivés à l'âge d'homme ils sont, comme eux, armés chevaliers par le seigneur..... Parents adoptifs comme parents naturels d'un même chef ont une même *enseigne;* ils portent fixés à la lance le même gonfanon ; ils poussent le même cri de guerre ; ils ont aussi un même nom : ils s'appellent la *maisnie un tel*..... Il y a dans la maisnie des classes, des catégories nombreuses de personnes. Il y a des degrés comme dans le comitat ancien. Au premier rang les parents les plus proches et les compagnons les plus fidèles, puis les *nourris,* les adoubés, les serviteurs qui attendent l'adoubement... La maisnie s'élève jusqu'aux *soudoyers*, jusqu'aux mercenaires, troupes souvent nombreuses. » Il faut lire avec soin le chapitre tout entier.

En conclusion à la *Cité antique*, Fustel de Coulanges écrivait : « La société humaine n'a pas grandi dans la race grecque et la race latine à la façon d'un cercle qui s'élargirait peu à peu, gagnant de proche en proche. Ce sont, au contraire, de petit groupes, qui, constitués à l'avance, se sont agrégés les uns aux autres. Plusieurs familles ont formé la phra-

Digitized by Google

trie, plusieurs phratries la tribu, plusieurs tribus la cité. Famille, phratrie, tribu, cité sont d'ailleurs des sociétés exactement semblables entre elles et qui sont nées l'une de l'autre par une série de fédérations. » Nous pouvons reprendre exactement cette description : « La société humaine, dans la civilisation moderne, n'a pas grandi à la façon d'un cercle qui s'élargirait peu à peu, gagnant de proche en proche. Ce sont, au contraire, de petits groupes qui, constitués à l'avance, se sont agrégés les uns aux autres. Plusieurs familles ont formé la maisnie, plusieurs maisnies le fief, plusieurs fiefs le royaume. Famille, maisnie, fief, royaume, sont d'ailleurs des sociétés exactement semblables entre elles et qui sont nées l'une de l'autre par une série de fédérations. »

A la tête du royaume était le Roi, dont l'autorité était directement issue de celle du père de famille; au XVIIIe siècle, à une époque où les traditions étaient bien altérés et affaiblies, elle en portait encore la forte empreinte.

Nous ne pouvons songer à passer ici en revue les différentes parties de l'œuvre si vaste de M. Flach. Signalons cependant encore le chapitre (II, 69 79) où l'auteur montre comment, sous l'effet de l'anarchie persistante, entretenue par les guerres privées, par les invasions sarrazines, normandes, hongroises, le mouvement qui tendait à la fois au développement et à la concentration de la famille acquit toute son énergie.

Arrivant à la formation des villes M. F. sent encore très bien le mouvement qui se produisit. Il réfute avec une érudition abondante et précise la prétendue persistance des institutions municipales des Romains (II, 227-237); mais ici encore il manque de hardiesse pour dire que les villes se sont généralement formées par le développement des familles. Cela est si vrai que l'on vit de longues années les familles patriciennes, féodales si vous préférez, patronales pour mieux dire, vivre côte à côte, chacune étant entourée de sa clientèle, et toutes étant groupées dans l'intérieur d'une enceinte fortifiée commune, sans qu'aucun lien ne les unît entre elles, sans que la commune, sans que la cité existât.

L'œuvre se termine par des pages véritablement admirables de clairvoyance sur les sentiments qui faisaient la vie de cette organisation sociale, que l'on appelle l'organisation féodale, et qu'il faut appeler l'organisation patronale puisqu'elle s'étendait aux villes et à la royauté, auxquelles l'expression de « organisation féodale » ne peut convenir. M. F. fait aisément justice de l'antagonisme que l'on a voulu établir entre la féodalité et la chevalerie, il montre comment l'une a été l'âme de l'autre, une âme qui n'aurait pu animer un autre corps, un corps qui n'aurait pu être animé d'une autre âme. Il fait justice de cette autre conception, que l'on peut presque qualifier de monstrueuse, qui fait reposer la féodalité sur des sentiments de haine et sur un état d'oppression.

« C'est de la foi que dérivent tous les devoirs et tous les services du vassal ; c'est sur son amour, sur son affection qu'ils reposent. Servir pour un prix, pour un loyer en argent ou en nature, est le fait des sou-

Digitized by Google

doyers qui, pour cette raison même, sont mésestimés. Servir pour l'amour de son seigneur, est le fait du véritable vassal, du véritable compagnon... Et qu'on ne s'étonne pas de voir un si grand rôle social dévolu au sentiment... Feuilletez les chansons de geste, elles en sont le vivant commentaire. L'obligation essentielle du vassal est d'aimer son seigneur. Aimer et servir forment un tout inséparable. A cet amour du vassal correspond l'amour du seigneur...

« C'est la famille, écrit en terminant M. Flach, élargie par la parenté fictive ou la parenté spirituelle qui a engendré les éléments primordiaux de la commune et fourni à la commune même son cadre essentiel. C'est elle qui est à la base du régime féodal et de la chevalerie..... L'amour provoqué par le lien du sang, la communauté de vie et de péril, le besoin de protection en commun sous l'égide d'un chef, engendre la solidarité familiale, les rapports de vassalité, les relations plus étroites de la maisnie et du compagnonnage. Dans les bourgs et dans les villes ce sont des *fraternités*, des *charités*, qui constituent les associations les plus anciennes et les plus fortes..... Le principe de gouvernement que la force abandonnée à elle-même ne pouvait créer, reparaît sur la base d'une institution naturelle, la famille, et du sentiment le plus fécond de l'âme humaine, l'amour. »

Nous avons essayé de mettre en relief, à grands traits, les parties saillantes de l'œuvre si vaste et si riche en détails originaux de M. Flach. Encore n'avons-nous pu donner une idée du puissant appareil scientifique dont elle est fortement étayée. Sans doute y aurait-il de ci, de là, quelques lacunes ou erreurs à relever. Mais l'auteur dit très bien dans sa préface : « Je demande à la critique de ne pas juger mon livre sur les imperfections de détail qu'elle y pourra relever, mais sur les résultats nouveaux qu'il fournit. Qui donc nourrirait la chimère de créer une œuvre parfaite et définitive, qui pourrait se flatter devant un horizon immense de tout voir et de tout explorer? »

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

305. — **A historical grammar of the French language**, from the french of A. BRACHET, rewritten and enlarged by Paget TOYNBEE, M. A. Balliol college. Oxford, at the Clarendon Press, 1896; XXII-339 p.

La *Grammaire historique de la langue française* que M. Brachet a publiée voici bientôt trente ans, fut une œuvre qui vint à son heure, qui plut par sa clarté et initia tant bien que mal le grand public d'alors aux méthodes de la philologie romane : on peut donc dire en ce sens qu'elle a rendu des services. Mais je n'étonnerai personne en ajoutant que le livre date et a terriblement vieilli : l'auteur, satisfait sans doute du succès légitime de la première heure, en a laissé depuis se succéder

Digitized by Google

les éditions sans retouches appréciables, sans aucun effort pour le tenir au courant de la science ; évidemment, il a considéré que son siège était fait. Un professeur d'Oxford, déjà connu du public scolaire anglais par ses *Specimens of Old French*, M. Toynbee, vient d'assumer la tâche ingrate de remettre au point la grammaire de M. Brachet. Était-ce là une tentative fort utile ? J'en doute un peu. Du livre primitif, M. T. n'a conservé que peu de choses, et il a bien fait : encore a-t-il été gêné à mainte reprise par le cadre qu'il laissait subsister et s'efforçait de remplir. De la première partie notamment, celle qui est relative à la phonétique, il a bien vu qu'il n'y avait rien à conserver (je regrette, entre parenthèses, que M. Brachet n'ait pas été pris des mêmes scrupules, lorsqu'il a publié, il y a quelques années, en collaboration avec M. Dussouchet, ce *Nouveau cours de grammaire française* qui a été répandu à profusion dans notre enseignement secondaire, et qui renferme, sur la transformation des sons latins, des pages déplorables et au-dessous de toute critique). Pour combler cette grosse lacune, M. T. s'est essentiellement servi du *Précis de phonétique française* que j'ai publié dans la collection de Klincksieck : il en avertit du reste le lecteur dans sa préface, et accompagne même mon nom d'une épithète flatteuse. Les emprunts ont été très larges, aussi larges que possible : il y a bien eu quelques exemples d'ajoutés ou de retranchés, ce qui n'a pas d'importance ; mais les divisions générales, l'exposition des faits, les exceptions alléguées se conforment de très près à mon texte. J'avoue qu'au premier abord j'ai été un peu surpris de cette collaboration involontaire et qui ne m'était révélée qu'après coup : mais, en y réfléchissant, je ne vois pas où est le mal. Tout ce que je peux dire à M. Toynbee, c'est que mon *Précis de phonétique*, composé il y a déjà sept ou huit ans, est loin de me satisfaire aujourd'hui complètement : le fonds, je crois, en reste solide, mais il y a bien des détails (généralement reproduits dans l'adaptation anglaise) qui demanderaient à être modifiés, et, si jamais je donne de ce petit livre une nouvelle édition, je compte bien lui faire subir une refonte assez considérable.

Je n'insisterai pas davantage sur cette première partie du livre. Dans la seconde — celle qui est relative aux formes grammaticales, — M. T. a eu à lutter contre le cadre de l'œuvre primitive qu'il voulait conserver, et contre l'exposé des faits qui, en maint endroit, y était manifestement erroné. Il s'en est en somme tiré à son honneur, autant que m'a permis d'en juger une lecture un peu rapide : cette opération orthopédique a donné des résultats suffisants, sinon parfaits, ce qui serait trop demander. Dans la nouvelle rédaction, l'histoire de la déclinaison française et même celle de notre conjugaison ont été expurgées des hérésies qui rendent l'ancienne dangereuse. Cependant, au cours de sa révision, M. Toynbee, soit que son attention ait été parfois lassée, soit pour d'autres motifs, a laissé subsister en assez grand nombre des erreurs de détail. Je me contente d'en relever quelques-unes au hasard et au courant

Digitized by Google

de la plume. P. 182, *ille* est donné comme le type auquel remonte notre article *il*, il faudrait * *illi*. — P. 184, *bouclier* est rapproché d'un * *buccularium* erroné ; le vfr. disait *bocler* qui remonte à *bucculare*. — P. 191, je trouve une erreur tout autrement grave dans l'exposé des pronoms personnels : *moi* et *toi* sont indiqués comme remontant à *mihi* et *tibi* (!), tandis que *me* et *te* sont donnés uniquement comme des cas directs (est-ce que *me* est un objet direct dans *il me dit ?*). Tout ce paragraphe était à remanier, et il aurait fallu tenir compte des lois bien connues de la proclise. — P. 192, pourquoi s'appuyer sur la graphie des serments de 842 pour dire que *int* est la première forme française de *inde*, et qu'il est devenu plus tard *ent ?* C'est en effet là, ou à peu peu près, l'ancienne rédaction de M. Brachet : M. T. aurait dû voir combien elle se trouve en désaccord avec les principes exposés dans sa phonétique. — P. 209 et 215, il aurait fallu donner la forme vulgaire *habunt* et non *habent* comme ancêtre du fr. *ont*. — Enfin, à la note 3 de la p. 222, l'auteur aurait pu rappeler que le changement de terminaison dans *plaisir* (=plăcēre) et *taisir* (=tacēre) est un fait phonétique, et renvoyer à son § 46 : il ne faut jamais négliger ces références qui donnent un aspect de solidité aux ouvrages de ce genre, et montrent qu'ils ont été conçus d'une façon systématique. M. T. a cru devoir conserver intactes les quarante ou cinquante pages préliminaires, qui ont trait à l'histoire de la langue française : mon opinion est que cette introduction avait besoin elle aussi d'être revue et *renforcée* en plus d'un endroit. Ce qui y est dit par exemple du XVIe siècle est confus et assez mal ordonné : on ne voit pas trop pourquoi la question de l'italianisme s'y trouve traitée avant que rien ait été dit sur les influences de l'antiquité. Il n'aurait pas fallu non plus pousser le scrupule jusqu'à conserver l'orthographe *catus* pour *cattus* (p. 11), ni jusqu'à donner *villa* comme ayant directement remplacé le classique *urbs* (*civitas* serait moins inexact, et la *villa* mérovingienne était en vérité tout autre chose que l'*urbs* des Latins). Il n'est pas non plus certain (comme le dit d'une façon trop absolue la note 1 de la p. 26) que *plier* et *ployer* soient des formes provenant de dialectes différents : la divergence peut en tous cas s'expliquer par le simple jeu des lois phonétiques et par des influences analogiques. Je me reprocherais d'insister ici sur des faits si connus. En résumé, l'adaptation de M. Toynbee est estimable dans son ensemble. Cette grammaire historique de notre langue, ainsi refondue, rendra vraisemblablement quelques services dans les écoles d'Angleterre : je ne la crois pas appelée à une bien grande diffusion de ce côté-ci de la Manche, et je n'irai pas jusqu'à la recommander à nos étudiants, même à ceux qui ont une connaissance courante de l'anglais. Ajoutons que ce volume est fort bien imprimé et d'un aspect agréable, comme tout ce qui sort de la *Clarendon Press*.

E. Bourciez.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SUISSE. — Le XXXIe fascicule du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der schweizerdeutschen Sprache* (Frauenfeld, Huber); formant les feuilles 1-9 du quatrième volume de l'ouvrage, vient de paraître et renferme les mots de *Mai* à *müeken*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 juillet 1896.

M. le secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu de M. Guinot, de Constantinople, le texte d'un certain nombre d'inscriptions. L'examen en est confié à M. Foucart.

M. Hamy signale un des résultats du récent voyage de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, dans les cercles d'Aïn-Sefra et de Géryville. On sait qu'il existe dans ces parages des rochers couverts de curieuses gravures antiques, dont M. Flamand a entretenu l'Académie dans une communication lue en mars 1892. M. Cambon a décidé que, dans les quatre stations principales, à Thyoul et à Asles, à Keradja et à Guébar-Khechim, ces précieux monuments de l'antiquité berbère seraient protégés par des entourages de grilles. De plus, M. Cambon a chargé M. Flamand d'exécuter de ces gravures des estampages, et se propose de faire bientôt publier un travail spécial où seront groupées les descriptions et les figures de ces monuments, si importants pour l'étude des époques préhistoriques de l'Afrique septentrionale.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Oppert donne la traduction d'un texte cunéiforme du Musée Britannique, publié par le P. Strassmaier (Nabon , n° 428 . Ce document est une des nombreuses pièces relatives aux comptes du temple du Soleil à Sippara, aujourd'hui Abou-Habba; il fournit un compte de l'argent touché pour les loyers des terrains du Soleil, sorte d'œuvre pie, exploités par l'administration qui avait ses poids, ses mesures, sa monnaie, son taux d'intérêt propres (août 566 a. C.)

M. Édouard Blanc communique les estampages des trois principaux sarcophages qui se trouvent dans le mausolée de Tamerlan (Gour-Emir), à Samarkande, qu'il a étudié en 1890, 1891 et enfin en 1895. Il indique d'abord sommairement la place de l'édifice, sa disposition, et présente des photographies de ses différentes façades, revêtues de briques émaillées, formant des mosaïques aux couleurs éclatantes, et sur lesquelles s'entrelacent des inscriptions multiples qui transforment certaines de ces façades en véritables pages d'histoire. Malheureusement, ainsi qu'il est d'usage dans les pays musulmans, la plus grande partie de ces textes sont composés simplement de formules religieuses. Après avoir passé sous un portique intéressant par son architecture et par les inscriptions qui le surchargent, on pénètre dans une cour intérieure, au fond de laquelle se dresse le dôme central, flanqué de deux chapelles latérales. Sous ce dôme central, revêtu de briques émaillées d'un bleu éclatant, s'étend une salle haute de 24 mètres, où sont les cercueils de Tamerlan et de huit autres personnages de sa famille et de son entourage. Ces cercueils, en jade ou en pierre dure, sont couverts d'inscriptions Ce ne sont d'ailleurs que des cénotaphes. Dans une crypte souterraine se trouvent les véritables pierres tombales. Trois seulement sont intactes; les autres, maintes fois brisées et raccommodées avec du plâtre, ont perdu leurs inscriptions Ce sont ces trois pierres dont M Édouard Blanc a relevé les empreintes. L'une d'elles donne la généalogie du grand conquérant. — M. Blanc annonce ensuite les travaux récents de la commission russe d'archéologie qui, envoyée à Samarkande l'automne dernier, vient de relever en détail les diverses parties du Gour-Emir et qui en fera l'objet d'une publication importante.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'un magnifique aigle en marbre qui, découvert à Rome en 1752, a fait partie de la collection d'Horace Walpole et se trouve aujourd'hui à Gosford House dans celle de lord Wemyss

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

traité de Westphalie (1648), jusqu'au traité de Berlin (1878). In-8 ..... 16 »

PATURET (G.). La condition juridique de la femme dans l'ancienne Egypte. In-8 ..... 6 »

PAVLY (Jean de). Code civil et pénal du Judaïsme, traduit pour la première fois sur l'original chaldéo-rabbinique. In-18 ..... 5 »

PHILASTRE (P.-L-B.), lieutenant de vaisseau. Le Code annamite. Nouvelle traduction complète comprenant : les commentaires officiels du code, de nombreuses annotations extraites des commentaires du code chinois, etc. 2 vol. gr. in-8 ..... 50 »

Imprimé par ordre du Gouvernement de la Cochinchine française. — Couronné par l'Institut (prix Stanislas Julien).

REVILLOUT (Eug.), professeur à l'Ecole du Louvre. Cours de droit égyptien. Premier volume. L'état des personnes. In-8 ..... 10 »

— Le procès d'Hermias d'après les sources démotiques et grecques, 1re partie. Fort vol. in-4 autographié ..... 40 »

— Les obligations en droit égyptien comparé aux autres droits de l'antiquité. Leçons professées à l'Ecole du Louvre, suivies d'un appendice sur le droit de la Chaldée au XIIIe siècle et au VIe siècle avant J.-C., par V. et E. Revillout. In-8 de LXXXIV et 532 p. 10 »

SALLES (Georges). Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger, d'après des documents inédits. In-8. 2 50

SCHEFER (Ch.), de l'Institut. Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à l'Ambassade de France à Constantinople. 2 volumes in-8, figures ..... 25 »

— Mémoires du comte de Saint-Priest sur l'Ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant. In-8 ..... 12 »

— Mémoire historique du marquis de Bonnac sur l'Ambassade de France à Constantinople. Avec un précis historique de ses négociations à la Porte Ottomane. In-8, 3 planches 7 50

SIDI KHALIL. Précis de jurisprudence musulmane suivant le rite malékite. Texte arabe. In-8 ..... 6 »

STRINDBERG (A.). Notice sur les relations de la Suède avec la Chine et les pays tartares, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. In-8 ..... 7 50

TESTA (Baron de). Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères, depuis le premier traité conclu en 1536, entre Suléyman Ier et François Ier, jusqu'à nos jours. Tomes V, VI, VII et VIII, in-8. Chaque volume 12 50

THIBAUT (Fabien). Les douanes chez les Romains. In-8 ..... 5 »

— Traité du contentieux de l'administration des douanes. In-8. 7 50

VAINBERG (S.). La faillite d'après le droit romain. In-8 ..... 12 »

— Le nexum et la contrainte par corps en droit romain. In-8. 2 »

— Le cours forcé des billets de banque, ses conséquences juridiques. In-8 ..... 1 50

— De l'organisation et du fonctionnement du jury en Autriche 1 50

— Les opinions modernes des Allemands sur la notion du droit. In-8 ..... 2 »

— L'émission des obligations et la garantie des obligataires. In-8 ..... 1 50

Digitized by Google

LÉGISLATION ORIENTALE

DROIT ANCIEN — DROIT INTERNATIONAL — DIPLOMATIE

ALRIC (Arthur). Un diplomate ottoman en 1836. (Affaire Churchill.) Traduction annotée de l'*Eclaircissement (Tebsireh)* d'Akif-Pacha, ministre des Affaires étrangères de Turquie. In-18..... 2 50

AVRIL (A. d'). Négociations relatives au traité de Berlin et aux arrangements qui ont suivi. 1875-1886. Avec six croquis topographiques. In-8..... 10 »

BOMPARD (Maurice), secrétaire d'ambassade, ancien secrétaire général du Gouvernement Tunisien. *Législation de la Tunisie.* Recueil des lois, décrets et règlements en vigueur dans la Régence de Tunis au 1er janvier 1888. Un fort vol. gr. in-8, à 2 col. 20 »

— Législation de la Tunisie. Supplément, par M. Caudel. Recueil des lois, décrets et règlements promulguée dans la Régence de Tunis du 1er janvier 1888 au 1er janvier 1895. 1 vol. gr. in-8 à 2 col. 12 »

BOULAY DE LA MEURTHE (Le comte). Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801. 4 vol. in-8..... 30 »

DARNAUD (Em.). La juridiction des référés. In-8..... 2 »

— Vagabonds et mendiants, étude de droit pénal. In-8..... 2 »

— Du préliminaire de conciliation. In-12..... 1 »

FRÉMY (Ed.). Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. Ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier..... 5 »

Couronné par l'Académie française

— Diplomates du temps de la Ligue. In-18..... 2 »

LANGE (L.). Histoire intérieure de Rome jusqu'à la bataille d'Actium. Traduction par A. Berthelot et Didier. 2 vol. in-8..... 20 »

LUCIANI (J.-D.). Traité des successions musulmanes (ab intestat), extrait du Commentaire de la Rahbia, par Chenchouri, de la glose d'El-Badjouri et d'autres auteurs arabes. Avec une préface par M. Zeys, premier président de la Cour d'appel. In-8..... 10 »

MANOU. Les lois de Manou, traduites du sanscrit par G. Strehly. In-8..... 12 »

MAULDE (R. de). La diplomatie au temps de Machiavel. 3 volumes In-8..... 24 »

MERCIER (Ernest). La propriété foncière chez les Musulmans d'Algérie. Ses lois sous la domination française. Constitution de l'état civil musulman. In-8..... 1 50

MONDOUCET. Lettres et négociations de Claude de Mondoucet, résident de France aux Pays-Bas (1571-1574), publiées par L. Didier. 2 vol. in-8..... 12 »

OUROUSSOW (Le Prince (A.-M.). Résumé historique des principaux traités de paix conclus entre les puissances européennes, depuis le

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Nos 31-32 Trentième année 3-10 août 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

SYRIE
LIBAN & PALESTINE

Géographie administrative statistique, descriptive et raisonnée

PAR VITAL CUINET

FASCICULE II

L'ouvrage est publié en quatre livraisons qui formeront un fort volume in-8, avec cartes.

Prix de souscription à l'ouvrage complet . . . . . 16 »

Pour le recevoir franco par poste, prix . . . . . 18 »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 1263 : Ausgew. Briefe von Strauss, p. Ed. ZELLER; Brother and sister, a memoir and the letters of E. and H. Renan, transl. Lady M. LOYD. — WOOD, Egypt under the British ; TRAILL, From Cairo to the Soudan frontier; MONTBARD, The case of John Bull in Egypt the Transvaal, Venezuela. — Some icelandic books. — Kynastons Troïlus and Cressida. — The wykehamical scob. — The University of London. KEANE, The antichrist legend, a chapter in Folklore englished from the German of Wilhelm Bousset (Badham). — The Basque proverbs of 1596, (Dodgson). — Lao tzu and Confucius (Giles). — Explorations in Eastern Crete, IV, above the Libyan sea. — The Collingham Runes (Vietor).

The Athenaeum, n° 3586 : FRESHFIELHD, The exploration of the Central Caucasus. — Journal de Duquesnoy. — FENNELL, Indogermanic sonants and consonants. — Some records of the life of Stevenson Arthur Blackwood. — Burns and his centenary editors. — Books about Ireland. — Contributions to Biblical literature. — Prof. Ernst Curtius (not. nécr.). — Sir Thomas Malory. — Mediaeval chess. — Ainsworthiana. — WROTH, Catalogue of the Greek coins of Troas, Aeolis and Lesbos.

Literarisches Centralblatt, n° 29 : KUNZE, Marcus Eremita. — KNÖPFLER, J. A. Möhler. — Sir W. MUIR, The Mameluke or Slave dynasty of Egypt, 1260-1517. — SALLES, Les origines des premiers Consulats de la nation française à l'étranger. — PASTOR, Gesch. der Päpste im Zeitalter der Renaissance von der Wahl Innocenz VIII bis zum Tode Julius II (supérieur aux deux volumes précédents). — BAUMANN, Die zwölf Artikel der Oberschwäb, Bauern. — BERNHARDI, Der Streit um die Elberzogtümer, 1863-64. — PRAETORIUS, Zum Verständnisse Sibawaihis. — Cornell Studies in classical philology, p. Wheeler, n° 5. Index. Antiphonteus, p. VAN CLEEF. — IMMISCH, Philolog. Studien zu Plato. — Dion. Halic. ars rhet. p. Usener, — ZINGARELLI, Dante e Roma. — KARSTEN, Studier öfver de nordiska sprakens primära Nominalbildung, I. — FRIEDMANN, La lingua gotica. — HELBIG, Sur la question mycénienne.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 29 : Th. REINACH, L'hymne à la muse (joli petit écrit qui ne provoque la contradiction sur aucun point essentiel). — WENDLAND u. KERN, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie u. Religion (2e art.) — LOMMATZSCH, Quaest. Juvenalianae (bon). — Corn. Nepos p. NIPPERDEY-LUPUS, 10e ed. — C. J. Solini collect. rerum memor, p. MOMMSEN, 2e ed. — WILBRANDT, De rerum privatarum ante Solonis tempus in Attica statu (indépendant et très méritoire). — CAPPS, The chorus in the later Greek drama with reference to the stage question; Excavations in the Eretrian theatre. — WATTENBACH, Anleit. zur griech. Paläographie, 3e ed. — LUCKENBACH, Archäolog. Anschauungsmittel im Gymnasialunterricht.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 30-31 : D. H. MÜLLER, Die Propheten, die Grundgesetze der ursemit. Poesie (important). — Agnes SMITH-LEWIS, Some pages of the four gospels retranscribed from the Siuaitic palimpsest with a translation of the whole text. — Iwan von MÜLLER, Ueber Galens Werk vom wissenschaftlichen Beweis (clair et abondant). — Ὀλυμπιακοὶ ἀγῶνες ἐν Ἀθήναις. — Anthologie aus den Elegikern der Römer, p. JACOBI, III, Properz (très long art. de Belling). — IHNE, Römische Geschichte, II, vom ersten punischen Kriege bis zum Ende des zweiten, 2e ed. — GARDTHAUSEN, Augustus u. seine Zeit, I, 2; II, 2. — JERUSALEM, Die Psychologie im Dienste der Grammatik und Interpretation.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 31-32 — **3-10 août** — **1896**

Sommaire : 306. Starck, Palestine et Syrie. — 307. Dittenberger et Purgold, Olympie. — 308. Études d'Harvard sur la philologie classique, V. — 309. Castellani, Les manuscrits grecs de Venise. — 310. Douais, Dépêches de Fourquevaux. — 311. Syveton, Ripperda. — 312. Pellegrini, Chansons grecques. — 313. Barbi, Poésies populaires de Pistoie. — 314. Menghini, Chants populaires romains. — Chronique. — Académie des inscriptions.

306. — E. v. Starck. — **Palæstina und Syrien von Anfang der Geschichte bis zum Siega des Islam.** Lexikalisches Hilfsbuch für Freunde des heiligen Landes. Berlin, Reuther u. Reichard, 1894, in-8, IV-168 p.

M. E. v. Starck a donné sous ce titre un petit dictionnaire géographique de la Palestine et de la Syrie, où les noms de lieux sont inscrits dans l'ordre alphabétique en caractères latins, avec, en regard, les caractères hébraïques, les transcriptions grecque et latine, même, quand elle est connue, la forme assyrienne. Puis viennent les sources principales avec le rappel sommaire des faits les plus saillants, enfin, les identifications proposées. Ce plan est excellent, et quoique M. S. n'apporte aucun élément nouveau, l'effort que représente la confection de ce lexique est très grand et très louable. Aussi regrettons-nous de voir ce travail entaché de fâcheuses négligences.

Pourquoi M. S. s'est-il servi du dictionnaire hébr.-chald. de Fürst, Leipzig 1863, et non d'une des dernières éditions du dictionnaire de Gesenius si consciencieusement tenues à jour? Pourquoi ne pas utiliser une édition plus récente que celle de 1875 du *Palæstina und Syrien* de Socin (Bædecker)?

Aussi bien, c'est une profonde erreur de croire qu'en géographie et surtout pour la géographie de la Syrie et de la Palestine, il suffit de collectionner des fiches. Quelques exemples à l'appui :

P. 9. *Amyke* est la plaine d'Antioche, auj. *El 'Amq*.

P. 16. *Arra* est *Ma 'arra en-No 'man*.

Id. *Antaradus* s'appelle *Tartous* et non *Ruad*. Plus loin, p. 118, à l'article Maraccas, lire *Antaradus* au lieu d'*Aradus*.

P. 27. *Berotha* n'a rien à voir avec *Beyrout*.

P. 30. L'identification de *Beth-'Eden* — probablement le *Paradeisos* de Ptolémée — avec le village libanais d'*Ehden* est le fruit d'une douce

Digitized by Google

supercherie du clergé maronite, propagée par les Croisées. Renan après Robinson en a montré l'inanité.

P. 41. *Botrys* est au S.-W. de Tripoli.

P. 62. *Gebal* (Byblos) est confondue avec *Gabala* entre Tortose et Lataquié. C'est avec cette dernière position qne s'identifie tout naturellement la *Gavala* de l'*Itin. Hier.* (un des manuscrits porte même Gabala) et la *Gabala* de Pline. Puisque l'auteur ne mène son travail que *bis zum Siege des Islam,* pourquoi citer Phokas? Serait-ce parce qu'il a écrit en grec? En revanche, c'eût été le cas de citer le *Corpus inscrip. semiticarum* que M. S. a complètement négligé.

P. 71. *Hamat, b.* Il faudrait tenir compte du redoublement marqué par le daguesh et classer ce lieu sous la rubrique Hammat.

P. 78 La collection de fiches donne six identifications pour *Hippos* de la Décapole. Il eût été possible d'en écarter quelques-unes.

P. 79. A propos de *Hoba,* M. S. a tort de ne pas accepter pour l'expression sémitique « à gauche de telle ville », la traduction « au nord de... »

P. 103. Il faut réellement de la bonne volonté pour confondre Karne et Tortose. Shaw, Pococke et Renan ont retrouvé Karne dans le nom moderne de Karnoun à 1 h. au nord de Tortose.

P. 108. On ne se croirait plus en Syrie quand on lit dans la suite des noms de lieux : Königsberg, Königsgrund et p. 109 : « Kreuzkloster, heute *Der el Musallabeh*. »

P. 137. Rien n'est touchant comme l'acharnement de tous les pèlerins, voyageurs, archéologues et lexicographes, à découvrir une ville du nom de *Ramataim-Sophim*. M. S. aurait rendu un service signalé aux amis de la Terre-Sainte, en les mettant en garde contre une mauvaise lecture et en leur évitant de prendre un nom d'homme (Souph) pour un nom de lieu.

P. 146. Les roses de Saron étaient célèbres, affirme M. Starck, soi-disant d'après *Cant. des cant*, 2, 1. Rien ne prévaut contre la légende; c'est bien en vain que parle le texte, et bien en vain que chaque année la plaine de Saron se couvre de colchiques.

En voilà assez pour faire espérer qu'une nouvelle édition permettra bientôt, en procédant à une sérieuse revision, de corriger les erreurs et de compléter les références. On aura alors un lexique très commode et très utile.

René Dussaud.

---

307. — Olympia. **Die Ergebnisse der von dem deutschen Reich veranstalteten Ausgrabung.** Textband V. Die Inschriften, bearbeitet von W. Dittenberger und K. Purgold. Grand in-4°, 920 col. Berlin, Asher, 1896. Prix 70 marks (pour les souscripteurs de l'ouvrage entier : 50 marks).

On s'étonnera peut-être que ce magnifique volume paraisse quinze ans

Digitized by Google

après la clôture des fouilles dont il consigne les résultats, mais une pareille critique ne serait pas fondée, et le retard, si c'en est un, n'a nullement préjudicié aux intérêts de la science. A peu d'exceptions près, en effet, tous les textes importants découverts par les explorateurs allemands à Olympie de 1875 à 1881 ont été, au fur et à mesure, publiés provisoirement dans l'*Archäologische Zeitung* et livrés ainsi, aussitôt que possible, à l'étude et à la discussion des savants compétents. Beaucoup ont été depuis lors réédités jusqu'à huit ou dix fois et ont pris place dans les recueils bien connus de Roehl, Cauer, Collitz, Roberts, Lœwy, etc. Il n'en est guère à qui la critique n'ait profité sérieusement soit pour amender la lecture, soit pour compléter le texte, soit pour fixer l'interprétation. Les derniers éditeurs ont pu ainsi tirer le bilan du travail de toute une équipe de savants, en y ajoutant le fruit de leurs propres réflexions et de leur grande expérience. Aussi, le résultat qu'ils nous apportent est-il, comme ils le disent eux-mêmes, à peu près définitif, en tout cas très supérieur à ce qu'on aurait pu attendre de l'effort solitaire d'un couple de savants, si éminents qu'on les suppose. Cette méthode de publication à deux degrés, qui fait appel à la collaboration prolongée de la critique avant de passer de la maquette en terre au marbre immuable, est celle que préconisait déjà Fénelon pour tous les ouvrages de l'esprit; c'est celle qui s'impose, en particulier, à toutes les grandes entreprises épigraphiques. Je ne doute pas qu'elle ne soit adoptée également pour la publication des fouilles de Delphes ; personne ne sait mieux que le véritable savant qui y préside, qu'on n'atteint jamais la perfection, en pareille matière, ni du premier coup, ni tout seul.

Les noms justement estimés de MM. Dittenberger et Purgold me dispensent presque de dire avec quelle probité scientifique, avec quel soin pieux de ne rien omettre, les éditeurs ont conçu et exécuté leur tâche. Chaque inscription est reproduite d'abord en fac-similé (la photographie n'a été employée que très exceptionnellement), puis transcrite en caractères ordinaires, avec l'orthographe et l'accentuation usuelles. Une notice très détaillée donne les dimensions du monument (d'où l'on peut déduire, grâce au fac-similé, la hauteur des lettres), le lieu et les circonstances de la trouvaille, les numéros d'inventaire sous lesquels ont été enregistrés les fragments dont l'assemblage a constitué le texte, enfin une bibliographie complète.—Les textes n'ont pas été traduits on peut le regretter pour les inscriptions archaïques,—mais un commentaire sobre et précis signale, discute et souvent éclaircit toutes les difficultés. D'excellents index, rédigés suivant un modèle désormais fixé, facilitent les recherches et les rapprochements. Ajoutons enfin que l'exécution matérielle, dans son luxe austère et de bon goût, est digne en tous points de l'œuvre scientifique; je n'ai remarqué au passage qu'un très petit nombre de fautes d'impression, et pour la plupart elles sont sans gravité [1]. Toutefois, dans une

1. Une des plus gênantes se lit col. 23. l. 6 (εἴτε au lieu de αἴτε).

Digitized by Google

publication de ce genre, où on n'avait pas à économiser la place, j'aurais aimé que la transcription reproduisît ligne par ligne la disposition du texte original : les petits traits verticaux, destinés à marquer le commencement d'une ligne nouvelle, introduisent, surtout dans les textes très mutilés, un nouvel élément de confusion, et ne permettent pas de se reporter aussi vite qu'il conviendrait du fac-similé à la transcription.

Le *Corpus* des inscriptions d'Olympie comprend environ un millier de numéros, dont près de la moitié sont des broutilles sans intérêt épigraphique (marques de tailleurs de pierres, poids, fragments douteux ou indéterminés). Les textes de quelque étendue sont rares. Sous ce rapport Olympie ne soutient pas la comparaison avec Delphes et Délos, ou même avec Pergame, Éleusis et Orope : on ne trouve ici rien d'analogue à la longue série des actes d'affranchissement du mur polygonal de Delphes — le seul document de ce genre (n° 12) est archaïque et d'une lecture douteuse — ni aux comptes des hiéropes déliens ; même les décrets honorifiques sont peu nombreux et peu intéressants (n° 45, décret des Byzantins pour Antigone et Démétrius ; n° 53, du peuple de Cos en l'honneur d'Auguste ; n° 57, des Achéens en l'honneur d'Adrien), et la série assez courte des décrets de proxénie (n° 30 suiv.) n'offre qu'un texte un peu notable, inédit jusqu'à ce jour (n° 36) : c'est celui qui mentionne Cléandros de Sicyone (Xénophon, *Hell.* VII, 1, 45) et qui date de la dernière et éphémère domination des Pisates à Olympie (365-363 av. J.-C.). Citons encore, à l'époque macédonienne, les règlements de frontière entre Sparte, Mégalopolis et Messène (n°s 46, 47, 52) ; à l'époque romaine le règlement des jeux *Sebasta* de Naples (n° 56).

Cette pénurie d'actes publics probablement dits, surtout à dater du IVe siècle — je reviendrai plus loin sur les textes archaïques — n'a rien de surprenant si l'on se rappelle d'abord qu'Olympie n'était pas une cité, ensuite le peu d'autorité dont jouissait l'oracle d'Olympie comparé à celui de Delphes ; le sanctuaire de l'Altis n'eut jamais, sous ce rapport, le caractère vraiment panhellénique que l'habileté des prêtres sut conserver pendant tant de siècles à celui de Pytho ; son prestige politique ne dépassait guère les limites du Péloponnèse. En revanche, l'hippodrome et le stade d'Olympie étaient les premiers du monde ; les fêtes qu'on y célébrait tous les quatre ans brillaient d'un éclat incomparable ; pendant une semaine tout le monde grec et, plus tard, tout le monde civilisé s'y donnait rendez-vous. Aussi nul endroit n'était-il plus propice à la consécration d'offrandes, à l'érection de monuments honorifiques ; la vanité, la piété, la reconnaissance s'y donnaient libre carrière ; elles y trouvaient le public le plus vaste et les promesses les plus certaines d'immortalité. De là ce peuple de statues dont les bases ont fourni la longue série de dédicaces honorifiques (n°s 293-609) où figurent en grand nombre des noms célèbres, rois grecs, empereurs romains, proconsuls, etc. [1]. De là cette fastueuse exèdre d'Hérode Atticus (610-628),

1. Parmi les *inedita* de cette section j'ai noté les noms d'Archélaüs Philopatris de

Digitized by Google

l'Avéroff de ces temps-là. De là surtout, à côté de la plèbe des menus ex voto, casques, pointes de lances, etc. (629-810), où une dévotion modeste a inscrit simplement le nom de Zeus Olympien, le groupe si intéressant de véritables œuvres d'art consacrées par des particuliers en souvenir d'un succès signalé, ou par des États à l'occasion d'une victoire et sur le produit des dépouilles de l'ennemi (nos 244-292) : le casque d'Hiéron (no 249), depuis longtemps à Londres, et la Niké de Paionios (no 259) sont peut être les exemples les plus frappants de cette classe de monuments qui attestent, entre autres traits du caractère grec, le respect durable qu'inspirèrent des offrandes et des inscriptions, offensantes pour l'amour-propre de quelques-uns, mais, protégées par la piété de tous.

Une classe intermédiaire entre les monuments honorifiques et les monuments votifs, et qui contribuait plus que toute autre à donner au « Musée » d'Olympie sa physionomie spéciale, est celle des statues érigées par les vainqueurs aux différents concours. Comme le fait très justement observer M Dittenberger, les statues d'athlètes sont surtout des monuments de vanité personnelle (de là la prescription, rappelée par Pline, qui ne permettait de leur donner un caractère de portrait qu'après la troisième victoire), tandis que les monuments beaucoup plus somptueux consacrés par les vainqueurs aux jeux hippiques se rapprochent des ex-voto proprement dits : le propriétaire du char ou du cheval couronné offre à la divinité un simulacre durable de l'objet qui lui a valu son triomphe ; sa propre figure ne fait pas nécessairement partie du groupe, elle n'y est, en tout cas, qu'un accessoire. La grande majorité de ces dédicaces agonistiques nous sont parvenues en miettes et n'ont pu être reconstituées qu'avec l'aide de Pausanias, qui se tire tout à son honneur de ce contrôle lapidaire. Les statues elles-mêmes, presque toutes en bronze, ont disparu sans retour ; mais sur la face supérieure des plinthes, les pieds des personnages, l'extrémité des supports sur lesquels ils s'appuyaient ont laissé des creux, des traces profondes, des trous de scellement, grâce auxquels un œil exercé peut quelquefois reconstituer la pose d'une figure et par là même en fixer l'attribution à une école, à un maître déterminé. Au reste les signatures d'artistes se sont conservées en grand nombre — on regrette que l'index ne les ait pas groupées en une classe distincte [1] — les caractères de l'écriture ont souvent permis aux éditeurs d'en établir la date et même la provenance locale ; mais il faut prendre garde que sur un certain nombre de monuments, dédicace et signature, devenues illisibles par la vétusté ou quelque accident, ont

Cappadoce (no 315) et de C. Marius (326). C'est à tort que dans le commentaire du no 334 les éditeurs veulent corriger le nom Met(t)ius Rufus chez Suétone, *Dom.* 4. Sa préfecture d'Egypte est dûment attestée par le grafitto de Ptolémaïs (Sayce, RÉG. I, 313 = *Academy*, 1895, p. 386).

1. La classe VIII (nos 629-644) ne comprend que les signatures isolées, sans restes de la dédicace

Digitized by Google

été regravées à côté de l'ancien texte à une époque beaucoup plus moderne (nos 147-148, 158, 163, etc.). En revanche, je ne vois pas qu'Olympie ait fourni de parallèle au fait si curieux de la dédicace delphique de Polyzélos récemment découverte par M. Homolle [1], dont la première ligne seule a été refaite, environ cent ans après la gravure primitive.

Ne quittons pas la série des inscriptions agonistiques sans mentionner le groupe important des stèles datées, d'époque romaine (36 av. à 265 ap. J.-C.), qui renferment des catalogues des principaux fonctionnaires et employés *généraux* de l'Altis (Διὸς ἱερά). Ces fonctionnaires, qui restaient en charge pendant tout l'intervalle de deux olympiades successives (μετεκέχειρον), sont en première ligne les trois *théocoles* (administrateurs, *dei cultores*) et les trois *spondophores*, qui proclamaient la trêve sacrée; viennent ensuite les devins, au nombre de deux ou de quatre, pris par moitié dans les familles sacrées des Iamides et des Clytiades, l'exégète, l'aulète ou σπονδαύλης avec ses deux auxiliaires esclaves, les trois *épispondorchestes*, enfin naturellement le greffier qui n'a eu garde de s'oublier. A ces noms, qui se trouvent sur toutes les listes, viennent s'ajouter des auxiliaires subalternes mentionnés d'une manière intermittente : l'épimélète qui remplace peut-être l'ἱερόμαος d'autrefois, le sacrificateur journalier (καθημεροθύτης), l'échanson (οἰνοχόος), le cuisinier (μαγειρός), le bûcheron (ξυλεύς), l'architecte, le médecin, les porte-clefs. Ce nombreux personnel, dont une partie seulement résidait à Olympie, avait dans ses attributions les sacrifices mensuels et principalement tous les actes du culte qui n'étaient pas liés spécialement à un sanctuaire déterminé : le reste concernait les prêtres spéciaux, prêtre de Zeus Olympien, prêtresse de Déméter Chamyné, etc. On remarquera que la liste ne comprend ni les hellanodiques ni l'ἱερόμαος, les premiers parce qu'ils n'étaient pas revêtus d'un caractère sacerdotal, le second parce qu'il avait disparu longtemps avant l'époque romaine.

J'arrive, au terme de cette revue rapide des principales classes d'inscriptions groupées dans ce beau recueil, à celle qui, par l'intérêt comme par l'âge, occupe incontestablement la première place : je veux parler des inscriptions en alphabet archaïque gravées sur des tablettes de bronze et antérieures à l'an 350 av. J.-C. Ce sont là des débris, également précieux pour l'histoire de la langue et pour celle des mœurs, d'une véritable collection d'archives, où l'on trouve un peu de tout. En dialecte éléen d'abord : lois civiles, pénales et religieuses d Elis (nos 1-4), réglements de police relatifs au sanctuaire (nos 5-7), traité d'alliance entre

---

1. Je la restitue ainsi :

Δεινομένευς παῖς μνᾶμα Π]ολύξαλος μ'ἀνέθηκ[εν
hάρματι νικάσας, τ]ὸν ἅεξ', εὐώνυμ' Ἄπολ[λον.

Digitized by Google

les Eléens et les Héréens (n° 9) [1], entre deux peuples inconnus [2] (n° 10), concession du droit de cité (11), affranchissement (12), jugement de condamnation pour mauvais traitements envers des *théores* (13), certificat de dépôt (15), instructions administratives adressées aux gouverneurs de Scillonte (16), bail emphytéotique (18). En d'autres dialectes : loi de Sélinonte relative aux bannis de Mégare (22), traité entre deux villes chalcidiennes (?) au sujet de l'administration de la justice (25), décrets de proxénie d'Aléa (30), des Arcadiens (31). Presque tous ces textes nous sont parvenus en fort mauvais état, et les graveurs ont donné des preuves nombreuses de négligence et d'étourderie.

MM. Dittenberger et Purgold ont, en général, choisi avec beaucoup de discernement entre les hypothèses très divergentes émises sur le sens et la restitution de ces divers documents ; leurs conclusions, même leurs refus de conclure, ont bien des chances d'être le dernier mot de la science. Cependant, ils me paraissent avoir été moins heureusement inspirés dans leur étude des quatre pièces très archaïques qui forment la tête de la série, et c'est sur deux d'entre elles (les n°s 2 et 4), les seules qui soient sérieusement restituables, que je voudrais présenter en terminant quelques observations.

Le n° 2, conservé intégralement, débute ainsi (je me contente de séparer les mots du texte) :

A Fρατρα τοις Fαλειοις πατριαν θαρρεν και γενεαν και ταυτο (un petit blanc).

Quel que soit le sens qu'on attribue à l'énigmatique verbe θαρρήν, une chose me paraît évidente : c'est que Kirchhoff et ses successeurs ont eu absolument raison de prendre πατριαν pour l'accusatif de πατριά = πάτρα, nom d'un groupement familial analogue à la phratrie, quoique plus étroit [3], organisé comme elle sur une base religieuse et ayant des dignitaires, par exemple un greffier (l. 8 πατριᾶς ὁ γροφεύς). Cette interprétation, déjà autorisée par un texte d'Hérodote (I, 200), est mise hors de doute par la grande inscription de Delphes (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1 suiv.), où la « patrie » apparaît plusieurs fois comme une subdivision de la phratrie (ou tribu ?) des Labyades. Le document delphique ne pouvait être connu des éditeurs allemands ; il n'en faut pas moins regretter qu'ils se soient laissés séduire par — dirai-je l'hypothèse ou la boutade ? — de Blass, qui proposait, très dubitativement d'ailleurs, de voir dans Πατρίας un nom d'individu ; la *rhètre* d'intérêt général devient un *privilegium* en faveur d'un certain greffier Patrias, Πατρίας ὁ γροφεύς ! Le *ohne Zweifel* avec lequel MM. Dittenberger et Purgold se prononcent

1. L'original, trouvé il y a près d'un siècle, est à Londres. Le fac-similé photographique (p. 795) laisse malheureusement incertaine la seule lettre — la dernière de la ligne 1 — qu'il était important de vérifier.

2. Les Μεταπιοι me paraisent être les Μεσσαπέαι de Laconie (St-Byz. *s. v.* Pausasanias, III, 20, 3).

3. Autrefois, on identifiait les deux groupes, mais l'assimilation πατρια = φατρια, φρατρια est de pure fantaisie.

Digitized by Google

en faveur de cette explication fantaisiste fait vraiment tache dans leur bel ouvrage. Sans vouloir aborder ici l'examen détaillé de ce texte difficile, qui figurera dans la nouvelle série des *Inscriptions juridiques grecques*, je me borne à dire que nous avons ici, à mon avis, une loi dirigée contre la pratique des sacrifices humains, spécialement contre le sacrifice des enfants mâles (αἰ ζέ τις κατιαραύσειε Fάρρενος Fαλείο). Cette coutume barbare, ou pour mieux dire primitive, s'était probablement propagée en Élide sous l'influence du culte arcadien de Zeus Lykaios. La loi punit sévèrement non seulement l'acte lui-même, mais encore toute négligence des magistrats à la réprimer; elle veut que la « patrie » du coupable, sa famille (γενεά) et ses biens répondent — tel est le sens que j'attribue à θαρρῆν — de l'amende, sans doute énorme, qui lui sera infligée; mais avant que justice soit faite, sa personne doit être respectée et cela sous des peines rigoureuses.

Le n° 4 n'est pas complet : nous n'avons que la seconde moitié d'une loi dont la première se trouvait sur une tablette distincte, aujourd'hui perdue. Ce texte est défiguré par d'assez nombreuses fautes de gravure : l'ouvrier lui-même s'en est aperçu et en a corrigé quelques-unes; d'autres ont été rectifiées par Blass et Roehl, mais le sens général n'a pas encore été aperçu; celui que proposent les éditeurs allemands est vraiment insoutenable (« La loi promet sa protection à un théocole pour lui-même et ses biens, en la limitant expressément à ceux qu'il a légitimement acquis etc. »). A mon avis, l'objet de la loi est l'emploi des fonds du temple en acquisition de terrains; dans la partie conservée, le législateur s'occupe des sûretés que devra fournir le vendeur à l'agent du temple pour assurer le temple acquéreur contre toute éviction. Voici comment je lis et interprète :

Τοι ζε κα θεοκολοι θ[αρο]ς ε(α) αυτοι και χρεμ(α)τοις [bronze : χρεμλτοις οτι [αυτ]ο γα ειε ποτ' αλαθειαν. Αι δ' αλοτρια πολοιτο, πενταακατιας [bronze :] αιλοτρια ποιοιτο πενιακατιας] κα δαρχμας [bronze δαρχμκς] αποτινοι κατα Fεκαστον θεθμον [bronze θεθτμον], οτι αδικος εχοι και πολοιτο αδικος γα(γ) · γνομα δε κ' ειε τ' ιαρομαο, τα δε δικαια [bronze : διαια] διφυια, το δικαιον τοδε κα θεοκολος επ(εν)ποι [? bronze εποποι] αλοι · δαμιοργια τον δ' αλοτ[ρια πολεσαμενον ?] αποFελεοι κ' απο μαντειας. Τοι δε μ' εα τοκοι [1], θαρος [bronze : θορας] κ' ειε τοις χρεματοις τοις εν ται Foικιαι κακεμενοις [bronze : τδι ασικιλι καισεμελοις] κα τοις υπαδυγιοις τοις αυτο.

« (Le vendeur) devra engager sa personne et ses biens au *théocole*, pour garantir que la terre (qu'il a vendue) lui appartenait en réalité. S'il a vendu la chose d'autrui, il paiera cinq cents drachmes pour chaque contrat, pour le punir d'avoir détenu sans droit et vendu sans droit des terres. L'affaire sera jugée par l'*hiéromaos*. Les dommages-intérêts seront fixés au double, le *théocole* les estimera à son gré (?) [2]. Les

1. Datif ou faute pour τοκος.
2. Comparetti : α λοι, c'est-à-dire ἃ λῶ.

Digitized by Google

magistrats écarteront de l'oracle celui qui a vendu la chose d'autrui. Celui qui n'aura pas assez d'argent (*littéralement* : d'intérêt) pour fournir caution, engagera comme sûreté les biens sis dans sa maison et les bestiaux qui lui appartiennent. »

On a donc ici une loi contre le stellionat, dont il faut rapprocher l'article du Code de Gortyne (§ 55 relatif à la vente illégitime d'un bien appartenant à une fille épiclère.

Théodore Reinach.

---

308. — **Harvard studies in classical Philology**. Edited by a committee of the classical instructers of Harvard University. Volume V. Boston, 1894. Un vol. in-8° de 174 pages.

Le présent volume est une preuve nouvelle de l'activité qui règne dans les jeunes Universités des États-Unis; il atteste aussi l'excellente direction qui a été imprimée aux études philologiques dans ces établissements de haut enseignement créés par l'initiative privée, et, dès aujourd'hui, capables de lutter, au point de vue de la richesse des ressources et de l'abondance des instruments de travail, avec les vieilles Universités de l'Europe.

Le volume contient sept études que nous allons examiner rapidement.

1. P. 1-43. Stage-terms in Heliodorus's Aethiopica by J. W. H. Walden. C'est assurément une idée originale d'avoir pensé à chercher dans ce roman d'Héliodore, qui a fait les délices de Racine à Port-Royal, des indications sur cette question du théâtre si débattue aujourd'hui. Héliodore est un romancier qui a un grand sentiment dramatique et qui sait donner à ses récits du mouvement et de l'intérêt. On objectera qu'Héliodore ne parle du théâtre que d'une façon indirecte, dans des comparaisons, dans des métaphores; que, de plus, il appartient aux derniers temps de l'époque romaine (on le place entre le IIe et le IVe siècle av. J.-C.): qu'évidemment il ne décrit que ce qu'il a vu, c'est-à-dire le théâtre romain des derniers siècles; qu'on ne peut donc accepter qu'avec les plus grandes réserves son témoignage pour connaître le théâtre grec qui lui est antérieur de plusieurs siècles. M. W. n'ignore aucune de ces difficultés; il a, malgré cela, tenté l'entreprise, et l'on ne peut nier que, sur certains points, il n'ait fait des rapprochements intéressants. Nous signalons, en particulier, l'article sur le mot δρᾶμα et surtout celui sur le mot λαμπάδιον δράματος.

2. P. 44 48. Notes on the Bacchae of Euripides by Mortimer Lamson Earle. A noter: v. 126 (locus desperatus entre tous) βακχείῳ δ' ἀνὰ τυμπάνῳ avec ἀδυδοᾶν au v. 127 et πνεύματα au v. 128. — V. 150 changer πλόκαμον en βόστρυχον ce qui donne un ionique pur.

3. P. 48-56. Notes on Lysias by M. H. Morgan. Cet article ne contient pas seulement des conjectures. C'est surtout avec le secours de

Digitized by Google

l'Ἀθηναίων πολιτεία que M. M. cherche à expliquer Lysias. Ainsi il croit que le discours contre Ératosthène n'a pas été prononcé dans un procès pour meurtre, mais à propos d'une reddition de comptes. A noter aussi une explication, dans ce discours § 16, du passage si controversé sur les trois portes de la maison de Damippos; enfin, une bonne défense de la leçon de la Vulgate, disc. XVI, 6.

4. P. 57-71. Early latin prosody by J. B. Greenough. Ce savant étudie les cas d'abréviation de certaines voyelles dans les poètes primitifs à Rome, surtout dans Plaute, ces voyelles étant devenues plus tard longues et même l'étant encore quelquefois dans Plaute même.

5. P. 73-82. The κότταβος καταχτός in the light of recent investigations by Herman W. Hayley. Ce sujet du jeu du cottabe a été récemment le sujet de deux travaux en Allemagne, dû, l'un à Karl Sartori, Das Kottabos-Spiel der alten Griechen, Munich, 1893; l'autre à Ch. Boehm, Bonn, 1893. Ces deux auteurs ont abouti à des résultats contradictoires. M. H. examine les deux explications et montre en quoi elles sont insuffisantes. Cette critique est très intéressante; il y a aussi dans ce travail un essai d'explication qui mérite d'ête signalé. M. H. suppose que ce jeu du cottabe n'a pas été sans se transformer, qu'il a eu un véritable développement; c'est parce qu'on n'a pas tenu compte de ces transformations et qu'on a confondu les diverses époques, que la question s'est embrouillée. Il établit les diverses phases qu'a traversées le jeu d'après le rôle joué par le μάνης, d'abord esclave en vie, puis statue, et statue placée de telle et telle façon. Il y a là une explication dont il faudra tenir compte.

6. P. 82-166. De Scholiis Aristophaneis quaestiones mythicae scripsit Carolus Burton Gulick. Cette étude est la plus longue du volume. M. G. se propose d'examiner les divers renseignement fournis par les scholies sur les questions religieuses et de rechercher de quels auteurs proviennent, en dernière analyse, ces renseignements. C'est donc ici en réalité une étude de sources. Le résultat auquel arrive l'auteur est que la plupart des scholies, qui concernent les dieux, remontent à Didyme; longtemps après ce grammairien, entrèrent dans les scholies des explications dues au pseudo Apollodore et à Cornutus. Didyme d'ailleurs s'était servi d'Apollodore. des historiens, d'Aristote, des auteurs d'Atthides, de Polémon, d'Anticlés rarement des poètes épiques, très souvent au contraire des poètes tragiques. Il nous semble qu'en général ces conclusions doivent être acceptées, quoique la discussion ne soit pas toujours claire et qu'il y ait parfois des affirmations hasardées.

7. P. 167-168. H as a mute in Latin by E. S Sheldon. Simple note dans laquelle l'auteur attribue l'explication du phénomène surtout à l'influence du grec.

Le volume se termine par un index.

Albert Martin.

Digitized by Google

309. — Carlo Castellani. **Catalogus codicum graecorum qui in bibliothecam D. Marci Venetiarum inde ab anno M DCCXL ad haec usque tempora inlati sunt.** — Venise, Ongania et Visentini, 1895, in-4°, VIII-166 pages, et 16 planches.

Les 78 manuscrits inventoriés dans ce beau volume ne sont pas, au moins pour une très grande part, inconnus aux savants. 56 d'entre eux proviennent de la bibliothèque Nani, et ont été décrits avec un certain soin dans le livre de Mingarelli, *Græci codices manu scripti apud Nanianos patricios Venetos asservati* (Bologne, 1784, in-4°). D'autre part, tous ceux qui renferment des parties de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été signalés dans les répertoires de Scrivener et de Gregory. L'ouvrage de M. Castellani est cependant tout nouveau. Non seulement il a le mérite de grouper des renseignements jusqu'ici dispersés, mais il donne des manuscrits de Venise une description si détaillée, si précise, qu'il annule par là même le travail de ses prédécesseurs. D'ailleurs, M. Castellani, en poursuivant son œuvre, rencontrera, dans le riche supplément grec de la Marcienne, bien des manuscrits moins connus et qu'il aura le mérite de révéler aux hellénistes; c'est alors surtout que l'on appréciera la sûreté de sa science et l'importance de son entreprise.

Après avoir parcouru avec soin cette première partie, je n'y trouve guère qu'une erreur, très vénielle, à relever. A la note 1 de la page 44, M. C. affirme, d'après Cicogna, que la bibliothèque du cardinal Domenico Grimani, par lui léguée au monastère de S. Antonio in Castello, fut entièrement détruite par l'incendie de 1687. Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte; car un certain nombre de volumes provenant de cette bibliothèque ont déjà été signalés dans divers pays, et bien d'autres seraient à ajouter à la liste de ceux qui ont été reconnus. M. Omont en a retrouvé toute une petite collection à Udine (cf. *Centralbl für Bibliotheksw.*, 1895); il y en a à Holkham, à Paris, à la Marcienne même [1]. Comment ont-ils échappé à l'incendie de 1687? La requête adressée au Sénat, après le désastre, par les religieux de S. Antonio, et que j'ai retrouvée aux Archives de Venise, nous l'apprend : ils ont été volés. Voici le passage

1. Cependant ces volumes, bien que munis du nom ou des armes de Grimani, ne proviennent pas tous de S. Antonio. La clause suivante du second testament du cardinal (1523) permettrait de les classer : « Item relinquo omnes libros meos latinos in membranis, qui habeant istam inscriptionem : *hic est liber mei Dominici Grimani*, monasterio sancti Antonii de Venetiis; et similiter omnes libros græcos et ebreos, sive sint in membranis sive non sint, habeant præfattam inscriptionem sive non, relinquo eidem monasterio; qui omnes libri debeant poni in nostra bibliotecha. Non intelligantur tamen in hoc legato comprensi libri, qui sunt in monasterio sanctæ Claræ de Muriano, nec similiter tredecim capsæ librorum legatæ et positæ....., quæ reperiuntur pænes dominum Johannem Baptistam de Rubeis in Muriano; qui omnes libri sint pieno [jure] domino Patriarchæ, de quibus, si opus erit, debeant solvi debita mea. » — Je reviendrai sur cette question dans mon prochain volume sur *La Bibliothèque de Pic de la Mirandole et des cardinaux Grimani.*

Digitized by Google

important de cette requête : « Habbiamo convenuto piangere la totale distruzione de reffettorii, decorati da singolarità di pitture, e sostenendo questi l'antica scielta libraria, composta in buona parte de libri greci et ebraici, oltre altri rari manoscritti, s'è pur essa con loro miseramente incenerita .. La disgrazia però non si chiamava pienamente contenta senza multiplicare afflizioni à gl'oppressi. Hà voluto che le nostre lagrime si diffondano a piangere anco l'invasioni della maggior parte delle nostre particolari et usuali povertà, parte infelicemente dissipate nell' orridezza della stragge, della quale sarebbero state vittime anco le nostre vite, se la mano misericordiosa dell' Altissimo non ci havesse in quel punto tenuti lontani; *parte depredate dall' altrui rapacità, emula delle fiamme in simili confusioni.* » Parmi ces vols figurèrent certainement aussi ceux des livres que la flamme n'avait pas détruits. D'ailleurs, peu d'années après l'entrée à S. Antonio des volumes légués au monastère par le cardinal Grimani, la Seigneurie s'inquiétait déjà de leur dispersion, et elle adressait aux dignitaires du couvent ce sérieux avertissement : « 1547. Die 22 februarii. L'illustrissima Signoria commette à voi, R^do^ abbate, prior et bibliothecario dil monasterio di Santo Antonio di questa città di Venetia et sucessori, che per modo alcuno non debbiate dar fuora delle librarie vostre alcun libro, o greco o latino che egli sia, ne permetter che da alcuno altro, sia chi esser si voglia, ne sia tratto o asportato, ma haverete diligente cura che sieno ben custoditi et conservati, sotto pena dell' indignatione della Signoria nostra. — Victor Pizonius, ducalis notarius. »

Il faut souhaiter que M. Castellani publie aussi rapidement que possible l'inventaire qu'il a si bien commencé. Peut-être pourrait-il songer ensuite à rédiger, avec l'aide des excellents fonctionnaires de la Marcienne, le supplément du catalogue des manuscrits latins et l'inventaire des manuscrits italiens du célèbre dépôt confié à ses soins.

Léon Dorez.

---

310. — **Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne**, 1565-1572, publiées par M. l'abbé Douais. Tome premier. Paris, E. Leroux, 1896. XXXVII et 398 pages in-8° (Publication de la Société d'histoire diplomatique).

Ce recueil des dépêches de l'ambassade de Fourquevaux en Espagne est fait d'après les minutes de l'ambassadeur conservées actuellement dans les archives du château de Fourquevaux (Haute-Garonne). L'éditeur, M. l'abbé Douais, nous explique pourquoi il a préféré ces minutes au registre des dépêches de Fourquevaux que fit confectionner le fils du diplomate d'après les mêmes minutes, mais en les abrégeant. S'il n'y a, en effet, rien dans ce registre, conservé à la Bibliothèque Nationale (fonds franç. 10751 et 10752), qui ne se trouve dans les papiers du château de

Digitized by Google

Fourquevaux, M. l'abbé Douais a eu raison de négliger cette copie. En revanche, il a eu le tort — que partage le commissaire de la Société d'histoire diplomatique — de ne pas rechercher dans nos dépôts publics les originaux mêmes des lettres de l'ambassadeur; s'il avait fait cette recherche, il aurait trouvé à la Bibliothèque Nationale, dans l'ancien fonds Saint-Germain-Harlay, un volume (le n° 16103 du fonds français actuel) qui renferme une notable partie de la correspondance originale de Fourquevaux (septembre 1567 à avril 1572). Il est évident que les originaux annulent les minutes, et, dans l'espèce, M. l'abbé Douais aurait constaté que le recueil Saint-Germain-Harlay fournit soit des lettres qui manquent aux archives de Fourquevaux, soit des rédactions différentes et souvent plus développées des lettres qu'il a publiées dans son édition. Dans le second volume qu'il prépare, l'éditeur devra nous donner le texte de ces originaux et ne recourir qu'à leur défaut aux minutes; il conviendra aussi d'y consacrer un appendice aux rectifications et compléments pour les années 1567 et 1568.

La méthode de publication de l'éditeur soulèvera aussi des critiques. Il ne publie pas toute la correspondance diplomatique de Fourquevaux, il choisit. « C'est avec regret, dit-il, qu'il s'est vu obligé de faire des retranchements pour se conformer à la règle que la Société d'histoire diplomatique s'est imposée de publier des volumes ne dépassant pas trop sensiblement quatre cents pages de texte. Du moins il croit ne pas avoir abusé de la faculté de faire un choix », etc. Je ne suis pas un fanatique du document et je connais trop, par expérience, le fatras de la « littérature » diplomatique pour ne pas approuver en principe ceux qui ne croient pas nécesaire de livrer in-extenso au public toute la paperasse d'une ambassade. Mais encore faut-il que ce public soit exactement informé de ce que l'éditeur juge à propos de laisser de côté. M. l'abbé Douais se borne à nous dire qu'il a omis une centaine de pièces : il convenait au moins de donner la date et une analyse sommaire de chacune de ces pièces, car beaucoup de celles qu'il a publiées intégralement ne sont peut-être pas plus importantes que celles qu'il a omises. Bref, j'aurais mieux aimé un inventaire absolument complet avec de courtes notices ne contenant que des faits, et de temps à autre, la reproduction intégrale d'une lettre particulièrement importante, qu'un système qui consiste à supprimer sans avertir le lecteur toute une série de pièces et a en imprimer in-extenso un très grand nombre avec toute leur phraséologie encombrante et inutile.

Après avoir rappelé les noms de quelques érudits qui ont déjà fait connaître des morceaux de la negociation de Fourquevaux — parmi lesquels il eût été bon de ne pas omettre Gachard qui a consacré plus de cent cinquante pages à l'analyse du registre de François de Fourquevaux[1]. — M. l'abbé Douais dit qu' « on s'étonnera peut-être que les dépêches aient été données sans notes et toutes nues. Mais les notes ne pouvaient avoir

1. *La Bibliothèque Nationale à Paris*, Bruxelles, 1877, t. II, p. 195 à 361.

Digitized by Google

d'autre objet que l'identification des personnes et des lieux. Et cependant les mêmes noms reviennent très souvent : il eût fallu répéter les renvois et perdre un espace plus qu'utile. Il a paru préférable de renvoyer cette identification à la table analytique indispensable qui accompagnera le second volume ». Des notes brèves et substantielles pour identifier les personnes ou les lieux et rétablir les formes correctes des noms très souvent altérés eussent rendu de grands services, car, quoi qu'en dise M. l'abbé Douais, il n'est pas nécessaire du tout de « répéter les renvois », une note principale suffit pour un personnage et c'est affaire à la table de renvoyer aux passages du texte où figure à nouveau le même personnage. Si la table analytique dont parle l'éditeur, et qui devra servir de dictionnaire historique, est telle qu'on nous la promet, nous n'aurons en fin de compte pas lieu de nous plaindre, quoiqu'il soit un peu gênant d'avoir à attendre plusieurs années pour connaître l'opinion de M l'abbé Douais sur Sanxe de *Leyne*, Madeleine *Goron*, le secrétaire *Cayes* et autres personnages dont les noms ne sont pas beaucoup moins altérés que ceux-ci.

Alfred Morel-Fatio.

---

311. — Gabriel Syveton, agrégé d'histoire. **Une cour et un aventurier au xviiie siècle.** Le baron de Ripperda, d'après des documents inédits des archives impériales de Vienne et des archives du ministère des affaires étrangères de Paris. Paris. E. Leroux. xiii et 309 pages in-8 .

Ce livre contient à la fois l'exposé d'un épisode de l'histoire d'Espagne au xviiie siècle et le portrait d'un personnage qui a joué dans cet épisode l'un des premiers rôles. Le personnage possède depuis longtemps sa biographie légendaire sous la forme d'un de ces romans historiques comme aimaient à en fabriquer le xviie et le xviiie siècles; mais la *Vie du duc de Ripperda* par Mr P. M. B (Amsterdam, 1739), qui sert encore aux auteurs d'encyclopédies, commençait tout de même à ne plus inspirer grande confiance au public quelque peu curieux de vérité. M. G. Syveton a voulu remplacer le petit livre bien démodé par un récit véridique et puisé aux bonnes sources. Dans les limites qu'il s'est tracées, — trop restreintes, à vrai dire, au moins quant au choix des documents — il me paraît avoir réussi dans son entreprise. Une connaissance suffisante de l'histoire politique du xviiie siècle lui a permis de donner un fond solide à la vie de l'étonnant aventurier hollandais. Son exposé du grand plan d'Isabelle Farnèse, — l'établissement des infants ses fils en Italie, — et dont une des péripéties fut le traité de Vienne de 1725 que conclut Ripperda ; son étude sur la politique générale de l'Europe, sur la situation de la famille royale d'Espagne et de la cour de Madrid, sur les incidents et les conséquences de l'alliance autrichienne jusqu'en 1729, tout cela est judicieux, intelligent et agréable-

Digitized by Google

ment présenté. Quant à Ripperda, M. S. a bien compris et bien montré ce qui fut en Espagne son premier moyen de réussir : les connaissances techniques industrielles et commerciales qu'il avait acquises dans son pays. De nos jours, Ripperda eût été un hardi lanceur d'affaires louches, un inventeur de Panamas ou de mines d'or, ou encore un grand journaliste; en Espagne et sous Philippe V, il réussit en flattant l'engoûment du souverain et de la nation pour l'industrie nationale et protégée. De cet engoûment il fit son tremplin et se lança de là dans la grande politique où il sut servir les idées de l'ambitieuse et tenace Isabelle Farnèse. Ce qui donne à l'histoire de cet aventurier un prix exceptionnel, c'est que l'intérêt n'y languit pas. L'essentiel tient dans quatre ans, 1724-1728, et que de choses dans ces quatre ans ! L'ambassade de Vienne, le traité, le duché et la grandesse, le ministère; puis la déconfiture, l'arrestation, l'emprisonnement dans ce château de Ségovie cher aux romanciers, enfin la fuite, le dévouement de la maîtresse, la vie errante. Lesage dut regretter plus d'une fois d'avoir mis la dernière main à son *Gil Blas* quand il lut dans les gazettes les aventures de ce *picaro* de Hollande. Et, après la période espagnole, il en reste encore une autre assez curieuse aussi, mais sur laquelle nous ne sommes qu'imparfaitement renseignés : c'est la fin de l'aventurier au Maroc, chez les Maures, où il espéra un moment se tailler un nouveau rôle.

J'ai donné tout à l'heure à entendre que l'information de M. S. s'en ferme dans des limites qu'il est permis de trouver un peu étroites. Il a surtout mis à profit les papiers d'État et correspondances diplomatiques des archives de Vienne et de Paris. Je regrette qu'il n'ait pas poussé jusqu'en Espagne où il eût certainement trouvé, notamment à Alcalá, beaucoup de traits de nature à compléter la description de son personnage et du milieu où il vint s'épanouir; je regrette aussi qu'il n'ait pas consulté les archives de La Haye ou tout au moins qu'il n'ait point pris connaissance d'une thèse de Leyde [1] soutenue en 1861 par M. Wolter Albert van Verschuer, où les correspondances secrètes adressées au greffier des États par les agents hollandais à Madrid ont été mises à contribution : celà d'autant plus, qu'au dire de l'abbé Montgon, l'un de ces agents hollandais, Van der Meer, pénétra le premier, en 1724 les motifs du départ de Ripperda pour Vienne, « et fit part au maréchal de Tessé, qui était alors ministre de France à la cour d'Espagne, de ce que la justesse de ces conjectures lui avait fait découvrir sur ce sujet » [2]. Mais, plus encore que sur les négociations diplomatiques, qui lui sont suffisamment connues, c'est sur la personne même de Ripperda, ses antécédents, sa famille et sur ses dernières années que M. S. aurait eu grand profit à utiliser la monographie hollandaise [3].

1. *Het staatkundig bedrijf van Joan Willem baron van Ripperda.* Leyde, 1861.
2. *Recueil des lettres et mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon.* Liège, 1732, p. 119.
3. Je m'étonne un peu aussi que M. S. ait ignoré l'*Elisabeth Farnese* de M. Ed.

Digitized by Google

D'abord le nom, la famille, la religion. Sur ces points, M. S. ne produit que les déclarations de Ripperda lui-même, telles que les résument les *référats* de la conférence secrète de Vienne, mais il est évident que Ripperda s'est trompé et a menti. Il a pu se tromper de bonne foi en donnant sa famille pour originaire d'Espagne : aujourd'hui encore, combien de Flamands français, dont les noms se terminent par *a*, *o* ou *ez*, croient fermement à leur origine espagnole ! Malgré sa prétendue « consonance castillane », le nom de Ripperda est tout à fait étranger à l'onomastique d'Espagne [1]. Que la famille fût noble et ancienne, cela est admis par les historiens hollandais ; on l'admettait aussi à Vienne, autrement le fils du ministre n'aurait pas, après le désastre, épousé une Cobenzl. Pour la religion, c'est une autre affaire. Ici Ripperda paraît avoir impudemment menti. Les auteurs hollandais [2] s'accordent à dire qu'il appartenait à une famille catholique et qu'il ne renonça à sa religion que pour s'ouvrir l'accès aux fonctions publiques en Hollande : sur ce point, Saint-Simon était donc bien renseigné : « Il avoit été catholique, dit-il, mais il s'étoit perverti pour entrer dans les charges de son pays. » Ripperda à Vienne présenta les choses tout autrement ; il déclara que sa famille d'origine espagnole avait été forcée, lors de la proclamation de la République de se faire protestante, qu'elle était toutefois restée secrètement fidèle au catholicisme, que lui-même, quoique député aux États-généraux, continua à pratiquer en cachette la religion de ses pères, mais que, rentré dans sa patrie d'origine, il saisit l'occasion de faire ouvertement profession de catholicisme. En réalité, il renia sa foi par intérêt et par intérêt rentra dans le giron de l'Église. Sur les titres de Ripperda et ses circonstances de famille, les données fournies par M. S. sont incomplètes et manquent d'exactitude. Le Dictionnaire biographique hollandais le nomme seigneur de Jensuma et Poelgeest, et M. van Verschuer ajoute qu'il tenait les titres de Poelgeest et Koudekerk de sa première femme Alida

---

Armstrong (Londres, 1892), livre précieux par l'emploi qui y a été fait des documents du Record Office (lettres de Stanhope et autres agents) Il est vrai que cette estimable étude ne nous apprend pas grand'chose de nouveau sur Ripperda.

1. Les Espagnols écrivent et accentuent ce nom hollandais : *Riperdá*.

2. M. W. A. van Verschuer et les continuateurs de Van der Aa, qui, chose curieuse, n'ont pas utilisé le travail de leur prédécesseur ; voy. le *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, t. XVI, p. 350. — Par l'intermédiaire de mon ami M. van Hamel, j'ai reçu de M. Th. Bussemaker, professeur d'histoire à l'Université de Groningue, quelques renseignements sur les publications hollandaises relatives à Ripperda, depuis la thèse de van Verschuer : ce savant collègue veut bien me signaler un article de M. Rutgers, dans le *Groningsch Volksalmanak* de 1894, sur le séjour de Ripperda à Groningue et sur sa famille ; puis un autre mémoire de M. Nepven, dans le Bulletin de la Société d'histoire d'Utrecht de 1884, où ont été utilisées des lettres de Ripperda de 1715 à 1717. M. Bussemaker, qui, bien entendu, conteste l'origine espagnole de Ripperda, incline à croire que ce nom est le patronymique de Ripperd

3. *Mémoires*, éd. Chéruel et Régnier, t. XIV, p. 167.

Digitized by Google

Schellingwouw. De ses mariages et des enfants qu'il eut de trois femmes, M. S. ne parle pas : il aurait trouvé dans la thèse de Leyde des indications précises en partie tirées d'un document que je citerai tout à l'heure, l'*Extract Missive*. Du premier mariage avec la Hollandaise qui vient d'être nommée, il eut un fils Louis, son successeur pendant quelque temps à l'ambassade de Vienne et qu'on maria à Marguerite de Cobenzl, puis une fille mariée en Espagne à un Balthazar comte d'Argumoso, écuyer du roi. D'une seconde femme dont je ne trouve pas le nom et qu'il épousa je ne sais quand, Ripperda eut deux fils : l'un mourut jeune à Cologne, l'autre fut gouverneur aux Indes. Enfin, la Josefa Ramos, qui fit évader l'ex-ministre du château de Ségovie et l'accompagna en Angleterre, en Hollande et au Maroc, enrichit encore de trois fils la descendance de Ripperda : il avait donc suffisamment pourvu à la conservation de son nom.

Les dernières années de Ripperda, son séjour au Maroc où il fut attiré par un renégat du nom de Perez qu'il avait rencontré en Hollande, ses négociations à Mequinez et à Tétouan, tout cela est encore enveloppé d'une assez grande obscurité et a donné lieu à des récits très fantaisistes. Le seul document qui soulève un coin du voile parait être un rapport (Extract-missive) dressé à bord d'un bâtiment de guerre hollandais qui vint en 1743 mouiller dans la baie de Tanger. De ce rapport résulterait que Ripperda ne réussit pas à gagner la confiance du sultan du Maroc, parce qu'il ne voulut pas se faire musulman, qu'il vécut très misérablement à Tétouan après avoir été obligé de donner à peu près tout ce qu'il possédait aux autorités locales pour s'assurer leur protection : il aurait occupé ses derniers jours à la lecture d'une vieille bible hollandaise que l'auteur du rapport recueillit avec quelques papiers. Deux autres précieux renseignements que nous fournit l'Extract-missive sont le lieu et la date de naissance de Ripperda : Groningue, 7 mars 1682, qu'aucun autre auteur n'a donné exactement.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des quelques lacunes ou imperfections du livre très intéressant et très méritoire de M. Syveton [1] dont il faut louer surtout le style clair et la bonne composition. On peut souhaiter seulement que l'auteur trouve bientôt une occasion de reprendre le sujet en l'élargissant et en le creusant davantage.

Alfred Morel-Fatio.

---

1. Voici quelques minuties : P. 26. Le marquis de Monteleone qui négocia à Paris en 1724, n'était pas un Sicilien, mais un Milanais; voir sur ce personnage une note excellente de M. de Boislisle, dans son Saint-Simon, t. XII, p. 238. — P. 118. « Tout le monde en est si mécontent (du traité de Vienne) qu'il n'y a pas jusqu'à un savetier qui ne jure de votros acristos. » Ces derniers mots qui n'ont pas de sens doivent être lus, « qui ne jure des *votos* á *Cristo* ». — P. 126. La grandesse de Ripperda ne fut pas de première classe, mais de troisième, une grandesse personnelle qui devait s'éteindre avec le titulaire. — P. 224. François Ier n'a jamais habité le château de Ségovie; il a passé tout le temps de sa captivité en Espagne dans l'Alcazar de Madrid.

Digitized by Google

312. — A. Pellegrini : **Nuovi saggi romaici di terra d'Otranto** (Extrait des *Supplementi periodici dell 'Archivio glottologico italiano*), in-8 de 96 pages.

313. — M. Barbi. **Poesia popolare pistoiese** (*Nozze Bacci = Del Lungo*), Florence, Carnesecchi, 1895, in-8° de 31 pages.

314. — M. Menghini. **Canti popolari romani** (Extrait de l'*Archivio delle tradizioni popolari*, vol. IX-X). Palerme, 1896, in-8° de 65 pages.

Les études de folk-lore ont pris en Italie, depuis une dizaine années, un tel essor qu'on a vraiment quelque peine à se tenir au courant. Il nous suffira de dire que M. Pitré, l'infatigable directeur de la *Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane* et de l'*Archivio delle tradizioni popolari italiane* vient de publier (Turin, Clausen) une *Bibliografia delle tradizioni popolari d'Italia* qui forme un volume in-8 de plus de 500 pages, et qu'au train dont vont les choses il ne faudra pas un grand nombre d'années pour que cet immense répertoire soit doublé. Nous ne pouvons donc songer à présenter aux lecteurs de la *Revue* tous les recueils de contes ou de chansons qui se succèdent avec une rapidité presque inquiétante ; si nous faisons une exception pour ceux dont on vient de lire le titre, c'est que, pour des raisons diverses, ils se recommandent spécialement à l'attention.

Les amateurs de chansons populaires — dont un grand nombre sans doute ne lisent pas le romaïque — sauront gré à M. Pellegrini d'avoir mis à leur portée, par une très fidèle traduction, soixante-douze chansons grecques de la province de Lecce. Mais ce n'est pas à eux spécialement que s'adresse M. Pellegrini, qui n'a pourvu son recueil d'aucune référence : il a surtout voulu fournir une contribution à l'étude des dialectes grecs de l'Italie méridionale ; sa transcription (en caractères romains) où sont exactement notées les voyelles ouvertes et fermées, ses notes, riches en variantes et en éclaircissements de tous genres, et surtout son lexique etymologique, donnent de précieuses indications sur des parlers peu connus, sur l'influence qu'ils subissent de la part des dialectes voisins ou qu'ils exercent sur eux.

C'est au contraire aux folk-loristes exclusivement que s'adressent les recueils de MM. Menghini et Barbi, qui ont ce caractère commun d'être l'annonce et comme l'amorce de collections plus complètes, dont ils font augurer fort heureusement. Celui de M. M. qui, outre des formulettes enfantines et des devinettes, comprend plus de deux cents *stornelli* ou *rispetti* et quelques chansons narratives est surtout remarquable, par les notes, concises, mais abondantes en indications comparatives et dont plusieurs offrent comme un sommaire de l'histoire du thème traité dans la pièce. Celui de M. Barbi, beaucoup moins abondant (on n'y trouve guère qu'un spécimen de chaque genre) est rendu précieux par une introduction, riche en faits et en idées, où l'auteur donne des renseignements curieux sur les diverses formes que revêt la poésie populaire en Toscane, la transformation de chansons romanesques ou traditionnelles en chants patriotiques, l'improvisation des *stornelli* et *rispetti* (grande-

Digitized by Google

ment aidée par des réminiscences, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le dit ordinairement), l'infiltration dans les « chants de mai » de motifs pieux qui les transforment en véritables *laudi*, comparables à celles des XIIIe et XIVe siècles, etc. Mais la partie la plus importante de cette introduction est celle qui concerne les zones respectives de la poésie lyrico-épique, originaire du Piémont et probablement de la France, et de la poésie purement lyrique, dont on place ordinairement le berceau en Sicile; M. B. montre que la zone de la première s'étend beaucoup plus loin qu'on ne le dit généralement, puisqu'on trouve des chansons lyrico-épiques jusqu'en Toscane et même dans le Latium (le recueil de M. M. en contient quelques-unes); il se borne à ces indications, jugeant que toute théorie sur l'origine de ces deux formes restera fragile tant qu'on n'aura pas, pour chaque région, des recueils complets et faits par des personnes ayant une connaissance suffisante des problèmes que soulève l'étude de la poésie populaire.

Ces recueils complets et définitifs, MM. Menghini et Barbi sont certainement mieux que personne en état de les donner : souhaitons-leur donc bon courage et espérons que leurs livres viendront se placer bientôt à côté du monument que le comte Nigra a récemment élevé à la poésie populaire de la Lombardie [1].

A. JEANROY.

CHRONIQUE

FRANCE. — Il y avait plus à dire, plus à conter que ne l'a fait M. CHOPPIN sur Conflans, Esterhazy et Lauzun dans ses *Trois colonels de hussards au* XVIIIe *siècle* (Berger-Levrault, in-8, 27 p.). Mais l'auteur n'a fait là qu'un article de revue, et dans ses trois portraits il a reproduit la plupart des anecdotes dont ces trois hussards furent les héros; on remarquera surtout les pages consacrées à Esterhazy, le moins connu et le moins sympathique du trio.

— M. Albert SOUBIES publie dans la « Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-arts » un résumé de l'*Histoire de la musique allemande* (Paris, Quantin, in-8, 296 p. 3 fr. 50). Il a divisé son sujet en trois parties : I. *Avant Bach* (Origines et moyen âge; Renaissance; XVIIe siècle). II. *De Bach à Beethoven* (Eglise; concert; théâtre). III. *Le* XIXe *siècle* (L'évolution intellectuelle et la musique; tradition et transition; Wagner et l'art contemporain).

ALLEMAGNE. — Vient de paraître, à la librairie O. Petters d'Heidelberg, le troisième fascicule du « *Obergermanisch. Raetische Limes des Rœmerreichs* » (prix :

1. Je me bornerai à signaler, comme particulièrement curieux, le rapport entre les pièces 13 et 50, et la fameuse chanson de la *grasca* (dont elles sont certainement des rédactions altérées et abrégées) que Boccace (Journée IV, nouv. 5) signale comme populaire dès le XIVe siècle et à laquelle il attribue, comme on le sait, une origine sicilienne (cf. Carducci, *Cantilene e Ballate*, p. 48).

Digitized by Google

2 marks 80). Il contient la description du *Castellum* de Maskœbel et de celui de Niedernberg.

— La librairie Mohr à Fribourg et Leipzig réédite deux volumes de ses collections estimables : 1° Dans la « Sammlung ausgewæhlter Kirchen. u. dogmengeschichtlicher Quellenschriften », *Die Apologieen Justins des Mærtyrers*, von G. Krüger (xvi-87 pp. in-18; prix : 1 mark 50) : c'est une revision attentive de la première édition, avec quelques modifications apportées à l'introduction, d'après le livre du même auteur sur l'ancienne littérature chrétienne ; — 2° Dans la collection des Éléments de science théologique, le cinquième fascicule : *Praktische Theologie* von E. Chr. Achelis (xiv-299 pp. pet. in-8 ; prix : 6 marks) : cinq paragraphes nouveaux, une refonte qui se fait sentir à chaque page, une bibliographie mise au courant, 16 pages de plus prouvent que les mots « édition corrigée et augmentée » ne sont pas inscrits à tort en tête du volume. L'effort des éditeurs et des auteurs pour tenir les ouvrages manuels au courant est général en Allemagne et témoigne au fond d'une entente plus pratique des nécessités du commerce et des besoins du public.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 juillet 1896.

M. Schlumberger, président, annonce la mort de M. Ernest Curtius, de Berlin, associé étranger de l'Académie depuis 1889, et retrace la vie de ce grand historien.

M. le secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Paul Labrouche sur une voie antique qui, traversant de biais l'ancienne Gaule, reliait l'Arvernie à l'Ibérie. Le chemin dit la Ténarèse dans son parcours en Aquitaine, a fait l'objet d'assez nombreux travaux; mais aucun des auteurs qui l'ont étudié n'a déterminé avec précision le point exact des Pyrénées que franchissait le grand chemin, absent des nomenclatures officielles de l'Empire romain. M. Labrouche a retrouvé des textes qui paraissent combler cette lacune. Ces faits établissent, semble-t-il, d'une façon indéniable, que le Ténarèse était praticable aux voitures allant de France en Espagne, jusqu'à une époque peu éloignée de nous, puisque des voitures passaient encore le port frontière sous le règne d'Henri IV. De l'enquête faite sur place par M. Labrouche, il résulte que dans l'antiquité au moyen âge et jusqu'à une date relativement récente, il existait, dans les Pyrénées centrales, un passage praticable aux colliers chargés, alors que, de nos jours, toute la partie de la chaîne, comprise entre les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales est entièrement dépourvue de voie de transit, si l'on ne considère pas comme telles de mauvais sentiers, la plupart interdits aux bêtes de somme.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. de Rozière, décédé. La fixation de la date de l'élection est remise au mois d'octobre.

M. Dieulafoy est désigné comme lecteur pour la séance trimestrielle du 25 octobre.

M. C. Enlart communique le résultat de la mission qu'il vient d'accomplir dans l'île de Chypre pour y rechercher les monuments de l'architecture gothique. Se fondant principalement sur des exemples empruntés aux cathédrales de Nicosie et de Famagouste et à l'abbaye de Lapais, il reconnaît une influence considérable des écoles gothiques de la Champagne et du Languedoc, et subsidiairement, au xve siècle, celle de l'école de la Catalogne et de l'Aragon. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Clermont-Ganneau lit un rapport sur le mémoire où M. Fossey, membre de l'École française d'Athènes, rend compte de son voyage archéologique en Syrie. Les matériaux épigraphiques (inscriptions grecques, romaines et cunéiques) recueillis par M. Fossey ont une réelle importance.

M. Salomon Reinach montre la gravure d'un petit cerf en or, considéré à tort comme un taureau, qui appartenait au siècle dernier à Caylus et avait été découvert dans le Péloponnèse, aux environs d'Amyclées. Il donne des raisons pour faire classer cet objet, autrefois attribué à l'art de la Perse, parmi les monuments les plus curieux de l'art mycénien.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

IX. Commentaires sur quelques cartes anciennes de la Nouvelle-Guinée pour servir à l'histoire de la découverte de ce pays par les navigateurs espagnols (1528-1608).

X. Jean Roze, hydrographe dieppois du milieu du XVIe siècle.

XI Francisque et André d'Albaigne, cosmographes lucquois au service de la France.

XII. Giacomo Russo, de Messine, et Domenico Vigliarolo, de Stilo.

XIII. Le *descobridor* Godinho de Eredia.

XIV. Les Français au Spitzberg au XVIIe siècle.

XV. La Question des Carolines.

XVI. Cook et Dalrymple.

XVII. Correspondance inédite de Jean-Baptiste-Léonard Durand, directeur de la Compagnie du Sénégal (1785-1786).

XVIII. Cormatin géographe (1786).

XIX. Collection de dessins provenant de l'expédition de D'Entrecasteaux.

XX. Nicolas-Martin Petit, dessinateur à bord du *Géographe* (1801-1804).

APPENDICES

I. La mappemonde d'Angelino Dulcert, de Majorque (1339).

II. Nomenclature comparée des noms de lieux des Iles Britanniques dans les premières cartes italiennes et catalanes.

III. Nomenclature des pays du nord de l'Europe dans les documents espagnols du XIVe siècle.

IV. Documents pour servir à l'histoire des marques commerciales au XIVe siècle.

V. Quelques mots encore sur Cresques lo Juheu.

VI. Nomenclature comparée d'un fragment de la carte marine de G. de Vallsecha de 1447 et de la portion correspondante de l'atlas de Charles V de 1375.

VII. Documents à l'appui du mémoire sur Francisque et André d'Albaigne.

VIII. Nomenclature comparée des côtes méditerranéennes de la France.

Table des matières par ordre alphabétique.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ÉTUDES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

PAR

LE Dr E.-T. HAMY

Membre de l'Institut
Professeur au Muséum d'histoire naturelle
Conservateur du Musée d'ethnographie, etc.

Un beau volume in-8, contenant 10 cartes hors texte et 21 figures.

PRIX : 20 FRANCS

TABLE DES MÉMOIRES
CONTENUS DANS CE VOLUME

I. Les origines de la cartographie de l'Europe septentrionale.

II. Un naufrage en 1332. — Documents pour servir à l'histoire des marques commerciales au XIVe siècle.

III. Cresques lo Juheu. — Note sur un géographe juif catalan, de la fin du XIVe siècle.

IV. Notice sur une carte marine inédite du cosmographe majorcain Gabriel de Vallsecha (1447).

V. Quelques observations sur l'origine du mot *America*.

VI. Notice sur une mappemonde portugaise anonyme de 1502, récemment découverte à Londres.

VII. L'œuvre géographique des Reinel et la découverte des Moluques.

VIII. Note sur la mappemonde de Diego Ribero, conservée au Musée de la Propagande de Rome.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot 23.

Digitized by Google

Nos 33-34 Trentième année 17-24 août 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMPTES DES BATIMENTS DU ROI

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV

Publiés par JULES GUIFFREY

TOME QUATRIÈME

COLBERT DE VILLACERF & JULES HARDOUIN MANSARD

(1696-1705)

Un fort volume in-4. . . . . 12 fr. »

Digitized by Google

The Academy, n° 1264 : G. Hill, Women in English life, from medieval to modern times. — E. L. Godkin. Reflections and comments 1865-1895. — Hist. de la langue et de la litt. française des origines à 1900. p. L. Petit de Julleville. — Suetoni Augustus, p. Schuckburgh; Euripides, Ion, p. Jerram; Hartman, Notae criticae ad Platonis De Rep. libros I-V. — Two unpublished corkaguiney oghams (Macalister). — A question of colloquial English (Earle et F. H.) — Indian numismatics. — Mycenaean fluted columns.

The Athenaeum, n° 3587 : Mrs. Egerton, Admiral of the fleet Sir Geoffrey Phipps Hornby. — Hirzel, Der Dialog, ein literarhist. Versuch. — Maurice, Bohemia, from the earliest times to the fall of national independance in 2620. — Budge, The life and exploits of Alexander the great. — Le Bon, The crowd. — F. Rothschild, Personal characteristics from French history; Douglas, Mme du Barry; Ida Tarbell, Mme Roland; Boutry, Choiseul à Rome. — Books about Wales. — Torr, Memphis and Myçenae. — The Kingis Quair (Brown). — Caxtoniana. — Some letters of Burns (Graham). — Taylor, Antiquarian essays. — The Reid portrait of Burns.

Literarisches Centralblatt, n° 30 : Lehmann, Die Katechetenschule zu Alexandria. — Hauréau, Notice sur le ms. 16409 des mss. latins de la Bibl. nat. — Schybergson, Gesch. Finnlands (trad. allemande d'un ouvrage utile). — Potthast, Bibl. medii aevi, 2e éd. II. — Lina Eckenstein, Woman under monasticism (satisfaisant). — H. Morriz, Die Wahl Rudolfs II (important). — Goetz, Die baierische Politik im ersten Jahrzehnt der Regierung Herzog Albrechts Von Bayern. — Reuter, Die Erlanger Burschenschaft, 1816-1833. — Die neuen Gebäude der grossherzogl. Technischen Hochschule zu Darmstadt. — Reckendorf, Die syntact. Verh. des Aramäischen I (beaucoup d'exemples ramassés avec peine). — Kretschmer, Einleit. in die Gesch. der Griech. Sprache (de grands résultats). — Krumbacher, Michael Glykas. — Mussafia u. Gartner, Altfr. Prosalegenden. — Wimmer, Om Undersegelsen og Tolkningen af vore Runemindesmaerker; De danske Runemindesmaerker. — Studer, Schweizer Ortsnamen. — W. Scherer, Karl Müllenhoff. — Bassi, Apollo Liceo.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 30 : Odyssee, p. Cauer, II, 2e éd. — Galle, Beitr. zur Erkl. der XVII Rede des Isokrates u. zur Frage ihrer Echtheit. — Iwan v. Muller, Ueber Galens werk vom wissenschaftl. Beweis (très instructif). — Epist. imper. roman. Avellana coll. p. Guenther, I. (édition commode et faite avec soin). — Harnack, Eine bisher nicht erkannte Schrift Novatians. — Herwerden, Adversaria critica. — Ciaceri, Come e quando la tradizione Trojana sia entrata in Roma (fouillé, mais manque de clarté). — Schreiber, Der Gallierkopf des Museums in Gize. — Schwab, Histor. Syntax der griech. Komparation in der klassischen Literatur, III (fort méritoire). — Sabbadini, La scuola e gli studi di Guarino Guarini Veronese (plein de choses).

Museum, n° 5 : Kirchhoff, Thukydides u. sein Urkundenmaterial (Leyds). — Thumb, Handbuch der neugr. Volkssprache (Hesseling). — Plauti Com. rec. Leo, I. (Karsten). — Vergil, p. Ribbeck, II-IV (Van Wageningen). — Pope, Tamil Grammar (Kern). — Van der Schuerens Teuthonista p. Verdam (Kluyver). — Schmidt, Vokalismus der Siegerländer Mundart (Gallée). — Miller, Place names in the English Bede

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 33-34 — 17-24 août — 1896

Sommaire : 315. Holtzmann, Théologie du Nouveau Testament, 2-4. — 315. Reckendorf, Syntaxe arabe. I. — 317. S. Augustin, Annotations sur Job, p. Zycha. — 318-319. Ledieu, Le maréchal de Mailly ; Fransart et ses seigneurs. — 320. Baraudon, La maison de Savoie et la Triple Alliance. — Chronique. — Académie des inscriptions.

315. — **Lehrbuch der neutestamentlichen Theologie** von Dr H. J. Holtzmann. Lief. 2-4, Freibourg i. B., J. C. B. Mohr, 1896. In-8, p. 49-144, 49-240.

Ces fascicules (voir, au sujet du premier, la *Revue* du 4 mai 1896) contiennent, en premier lieu, l'exposé des idées judéo-palestiniennes sur le monde angélique, l'homme et le péché, les êtres intermédiaires entre Dieu et le monde (hypostases divines : gloire, parole, présence, sagesse, esprit de Dieu, Loi), la religion et le messianisme ; celui de la théologie alexandrine, principalement de la doctrine du Logos ; des considérations préliminaires sur l'enseignement de Jésus. Tous ces points sont traités avec l'esprit critique, l'ampleur d'information, la netteté qui caractérisent l'auteur. La situation de Jésus à l'égard des esséniens, des pharisiens, des sadducéens, de Jean-Baptiste est clairement établie ; l'autorité des Évangiles synoptiques est acceptée avec des restrictions qui atteignent seulement certains détails des discours.

On trouve ensuite l'analyse de la théologie paulinienne. M. Holtzmann explique fort justement le rapport de la doctrine de saint Paul avec ses antécédents et le travail psychologique de sa conversion. Il étudie minutieusement sa conception christologique, sa théorie de la justification, son enseignement sur l'Église, le baptême, l'eucharistie, le développement de son eschatologie. Beaucoup de problèmes délicats sont touchés et tranchés en même temps. L'éminent critique excelle à faire ressortir la variété des éléments qui sont entrés dans l'enseignement de saint Paul. Il semble parfois que le relief s'accuse trop profondément. En ce qui regarde l'eucharistie, par exemple, M. Holtzmann estime que saint Paul a le premier introduit l'idée d'une communion réelle avec le Christ glorifié. Les chrétiens primitifs n'y auraient vu qu'un souvenir, une coutume observée par Jésus lui-même et autorisée par les circonstances de son dernier repas. Saint Paul y aurait vu un repas de sacrifice, le symbole effectif de la communion des fidèles entre

Digitized by Google

eux et avec le Christ. Telle est, en effet, la conception de l'Apôtre. Mais le fond de cette conception ne lui appartient pas en propre. Les critiques ont cependant remarqué la place que tient la fraction du pain dans les apparitions du Sauveur ressuscité. Ce n'est pas là un détail sans importance. La tradition primitive établissait un lien entre la vie reconquise par Jésus et le rite de l'eucharistie. Il y a toute chance pour que la foi à la résurrection et la foi à la présence de Jésus au milieu des siens par le repas eucharistique soient des termes corrélatifs. Sur ce point comme sur d'autres, saint Paul n'a fait que définir théologiquement la croyance des premiers disciples.

ALFRED LOISY.

---

316. — **Die syntaktischen Verhæltnisse des Arabischen** von H. RECKENDORF, erste Hælfte. Leyde, Brill, 1895, in-8, p. 264.

Une grammaire pratique traite des phénomènes linguistiques dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de la langue et de la littérature d'un peuple. Mais le génie de la langue ne peut être pénétré dans ses replis intimes, si l'on ne se rend compte des causes de ces phénomènes, si l'on ne suit pas à pas l'évolution de la pensée humaine chez ce peuple. Tel est l'objet d'une grammaire théorique et analytique; tel est, pour la syntaxe arabe, le but que M. Reckendorf s'est proposé, et, hâtons-nous de le dire, a atteint de la manière la plus satisfaisante dans le livre qu'il vient de publier. C'est du moins l'impression que nous a laissée la lecture de ce livre, car aucune préface, aucune introduction ne nous indique les vues de l'auteur qui entre directement en matière après ces quelques mots : « On doit chercher à expliquer les principaux faits de la syntaxe arabe. »

Si l'esprit humain est un, il se développe et évolue d'une manière différente selon les instincts de l'individu et le milieu dans lequel celui-ci vit. Point donc n'est besoin, pour écrire la grammaire analytique d'une langue, d'étudier et de comparer les diverses manifestations de la pensée dans tous les temps et les lieux. Mais, comme un phénomène linguistique est parfois susceptible d'être compris et expliqué de plusieurs manières, surtout quand il s'agit pour nous Européens d'une langue sémitique si éloignée de nos propres conceptions intellectuelles, il y a utilité à invoquer l'autorité des autres langues du même groupe linguistique. M. R. en a jugé autrement et il s'est borné à étudier l'arabe en lui-même. L'arabe, il est vrai, possède une syntaxe qui lui est propre, riche en tournures originales, en nuances délicates qui ne se rencontrent pas ou qui ne se rencontrent plus dans les langues sœurs. Cependant, parmi celles de ces langues qui nous sont le mieux connues ou qui se sont le mieux conservées, l'hébreu biblique offre pour la syntaxe de précieux éléments de comparaison.

Digitized by Google

Le livre est divisé en quinze chapitres où sont traités les sujets suivants : I prédicats ; II phrase pronominale ; III nom ; IV nombres ; V phrase verbale ; VI verbe ; VII corrélation entre le sujet et le prédicat ; VIII interrogation ; VIII (*sic*) négation ; IX attribut ; X accusatif ; XI génitif ; XII construction des noms verbaux ; XIII rapports de détermination ; XIV prépositions. Ces sujets sont traités avec une puissance d'analyse qui fait honneur à l'auteur. Souvent surgissent de nouvelles théories qui, si elles ne résolvent pas d'une manière définitive des problèmes difficiles ou peu étudiés, projettent une vive lumière et éveillent l'attention du lecteur. Signalons entre autres les passifs considérés comme des intransitifs forts, § 25 ; l'origine et la formation de la déclinaison diptote, § 90. M. J. Barth dans la *Zeitschr. der deut. morgenl. Gesellschaft*, XLVI, p. 684, avait vu dans cette déclinaison une extension de la déclinaison pronominale à un certain groupe de noms. M. R. part d'un autre principe, que M. Jensen avait aussi reconnu de son côté. Cette déclinaison se serait formée d'après le verbe ; la voyelle *ou* du nominatif reproduirait la voyelle finale de l'imparfait, la voyelle *a* de l'accusatif rappellerait la voyelle finale du parfait. Cette nouvelle théorie convient très bien à un certain groupe de noms propres et à l'élatif de la forme *af'alou ;* mais elle est moins frappante pour les autres diptotes où l'anologie est obligée d'entrer en ligne pour la soutenir et la défendre.

Un livre aussi nourri de faits ne permet pas un examen détaillé qui dépasserait les limites d'un compte rendu. Nous nous bornerons à deux observations. Les développements donnés aux paragraghes ne nous ont pas paru également distribués. Le paragraphe 25, par exemple, qui traite des conjugaisons actives dérivées, est bien écourté. On n'y trouve pas, pour la quatrième conjugaison, la distinction du sens transitif et du sens intransitif (inchoatif) qu'offre un certain nombre de verbes de cette conjugaison, distinction à laquelle les grammairiens arabes attachaient eux-mêmes une grande importance, comme on le voit pour l'ouvrage d'Ibn al-Qoutya, *Le livre des verbes,* publié récemment par M. Guidi.

Notre seconde observation portera sur le rapport exprimé par l'état construit. M. R. établit, § 89 (comp. § 100), la règle que les deux termes de l'état construit sont tous deux ou complètement déterminés ou complètement indéterminés ; *saifou -lradjoli* signifie « le glaive de l'homme », mais *saifou radjolin* signifie « un glaive d'un homme », *ein Schwert eines Mannes*, p. 168. Cette dernière partie de la règle ne me semble pas exacte. L'état construit forme un lien qui par lui-même marque une espèce de détermination. Comme M. R le fait observer, les Arabes n'ont pas l'article indéfini *un*. En outre ils expriment souvent par le génitif une qualité que nous rendons par un adjectif : *saifou malikin*, littéralement « glaive de roi, » répond à notre expression « glaive royal » et signifiera selon le contexte « un glaive royal » ou « le glaive royal » ; de même *ben mélekh* « fils de roi » en hébreu signifie

Digitized by Google

« un prince » ou « le prince », tandis que avec l'article *saifou ·lmaliki* se traduit par « le glaive du roi », *ben hammélekh* par « le fils du roi ». L'expression « un glaive d'homme » devra se rendre par une autre tournure, au moyen d'une préposition *li* ou *min ; saifoun liradjolin* ou *saifoun min radjolin*. Voilà pourquoi *tafsîrou âyatin* veut dire « l'explication d'un verset », et *dârou radjolin* « la maison d'un homme », p. 170. C'est aussi la raison qui fait que les noms diptotes deviennent triptotes à l'état construit. L'explication de ce fait donnée par M. R. nous paraît peu satisfaisante : « La langue, dit-il p. 178, n'a guère compris la déclinaison diptote, en présence des nombreux appellatifs indéterminés, comme une déclinaison de la détermination par elle-même, mais l'impression a plutôt prévalu, que la déclinaison diptote ne forme en général aucun signe de la détermination ou de l'indétermination. Ainsi s'explique que les diptotes deviennent triptotes, dès qu'ils reçoivent une désignation extérieure qui est liée nécessairement à une détermination ou à une indétermination logique. Le diptote devient triptote, aussitôt qu'il reçoit l'article ou qu'il régit un génitif, car le génitif est de son côté soit déterminé, soit indéterminé; or un génitif déterminé désigne extérieurement son *regens* comme déterminé, un indéterminé comme indéterminé. A l'état construit la déclinaison diptote n'a donc jamais pénétré. » La vérité, selon nous, est que le rapport exprimé par l'état construit renferme, même quand le *nomen rectum* n'a pas l'article, une idée de détermination suffisante pour empêcher la diptosie de se produire, comme c'est le cas lorsque le diptote devient déterminé par l'article.

Ce volume, à en juger d'après le titre, n'est que la première partie de l'ouvrage. Nous espérons que la seconde partie paraîtra bientôt ; en attendant nous relirons le premier volume dont une seule lecture ne suffit pas pour en tirer tout le profit qu'il offre.

R. D.

---

317. — **Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum editum consilio et impensis** Academiae litterarum Caesareae Vindobonensis :

Vol. XXVIII, sect. III, pars 3 : S Aureli Augustini **Quaestionum in Heptateuchum libri VII, Adnotationum in Iob liber unus.** Ex recensione Josephi Zycha. Pragae, Vindobonae, F. Tempsky; Lipsiae, G. Freytag : MDCCCLXXXXV. xxvi-667 pp. in-8°. Prix : 17 M. 60.

M. Zycha écrit dans son introduction (p. viiii) : « Eos qui censuram libri scribentes nihil aliud nisi non placere sibi magis adroganter quam ueraciter dicunt nihil curo. » Pour ne pas imiter ces méchants critiques[1]

1. M. G. Krüger, *Theol. Literaturztg*, 1895, 364. m'apprend que les critiques de M. Z. sont E. P(reuschen), *Lit. Centralblatt*, 1894, n. 32 ; λ, *Theol. Literaturblatt*, n. 27; P. L(ejay), *Revue Critique*, n. 45. Ce dernier est également mentionné dans la préface du volume XXVIII, sans indication de l'année ou du volume de la revue. M. Krüger ajoute : « Von längeren Besprechungen ist mir nur eine lobende bekannt geworden : sie rührt von M. Petschenig her, der Mitarbeiter des Corpus ist. »

Digitized by Google

je demande aux lecteurs de la *Revue* la permission de consacrer quelques pages au dernier volume publié par M. Zycha.

Une première constatation, agréable pour l'auteur et pour les critiques, c'est que les articles consacrés déjà à ses éditions n'ont pas été sans profit pour lui. Dans le t. II de la section VI (*Contra Felicem* etc.), p. LXXXV, M. Z. disait des Bénédictins : « (Haec) sufficient ad confirmandum iudicium parum diligenter uersatos esse illos qui collationes conficerent in libris comparandis. Quod tamen prioribus editoribus omnibus palmam praeripuerunt monachi a S. Mauro, ut iis tot debeat Augustinus praestantissimas emendationes quot alteri ante eos nemini, id ei rei uni attribuendum est, quod mira felicitate in conquirendis et eruendis codicibus usi sunt. » Cette conclusion était appuyée de discussions de détail où je lis (p. LXXXIII) : « non ad optimi cuiusque codicis uerba restituerunt, sed adhibuerunt codices qui in promptu essent et quasi ad manus occurrissent sine ullo delectu » ; ou bien à propos de certaines leçons admises par ces éditeurs (p. LXXXIIII) : « quam sententiam ab oratione prorsus alienam esse apparet ;... non minus incaute in restituendo hoc loco uestigia primi editoris presserunt ; etc. » Un critique avait conclu que M. Z. considérait les Bénédictins de Saint Maur comme des hommes négligents servis par d'heureux hasards. Dans la préface du présent volume, M. Z. proteste contre l'affirmation de cet « homo maleuolus et maledicus » et fait l'éloge des Bénédictins : c'est un résultat.

On lui avait aussi reproché de noter minutieusement des vétilles orthographiques, sans intérêt. Il a en fait cette fois le sacrifice. On s'était plein de l'impression, qui n'avait pas été assez surveillée. Dans le nouveau volume, il faut chercher les fautes, qui, dans les précédents, s'offraient d'elles-mêmes. Une des distractions du volume XXVIII n'est qu'imparfaitement corrigée ; ce volume portait la cote : sect. III, pars 1 ; c'était déjà celle du *Speculum*. Il est maintenant entendu que le volume XXVIII est la pars 2, et l'index est rédigé en conséquence. Pour réparer tout à fait cette maladresse, il eût fallu faire réimprimer le titre de ce volume. Mais il y a longtemps que les bibliographes ont renoncé à rien comprendre dans les tomaisons du *Corpus*.

Aujourd'hui, on demande avant tout à un éditeur des matériaux choisis et sûrs. Ceci suppose des collations exactes. J'ai fait à ce sujet quelques vérifications dans les manuscrits de Paris. Pour les *Quaestiones in Heptateuchum*, le plus ancien de tous était le n° 12168, provenant de Corbie, *C*, VIIIe-IXe siècle. M. Z. ne paraît pas avoir distingué exactement la première main de celle des correcteurs. Il n'était pas obligé de classer soigneusement ceux-ci ; ils sont au nombre de trois : l'un, C^2 très ancien, se sert d'encre foncée et mélange son écriture de formes tirées des écritures nationales ; C^3 paraît aussi ancien, mais emploie une encre très pâle : il fait des corrections d'orthographe, rétablit les syllabes passées, corrige les vulgarismes ; C^4 est un peu plus récent : l'encre est noire et l'écriture n'offre pas de traces d'influence des écritures nationales. Mais

Digitized by Google

au moins peut-on exiger que l'on ne puisse conclure du silence de l'apparat que telle portion de texte est de première main tandis qu'elle émane d'un correcteur. Comme on va le voir, sans parler de quelques autres erreurs, le cas se produit trop souvent. Voici un errata destiné à compléter et à corriger l'apparat des pp. 92, 21 – 106, 107[1]. P. 92, 21 *mendacio :* C[2] (*mendaciis*? C[1]); *fefellerunt* : C[3], *ffellerunt* C[1]; — 93, 2 *premiu* C[1]; 9, *medacium* (corr. C[1]); 13 *terren* (corr. C[4]); 15 *extimo* (cor. C[3]); 21 *in opere* (*in illo* C[4] dans l'interligne); — 94, 4 *scritura* (corr. C[3]); 5 *tacit* (corr. C[4]); 6 *illum* om. (add. C[4]); 11 *in ram (in terram* C[2]); 14 *proprietem* (corr. C[2]); — 95, 6 *fierit* (*fieret* C[4]); 8 *uidentem* om. (add. C[4] dans l'interligne); 15 *nemo* om. (add. C[2] dans l'interligne); 18 *oris*; — 96, 18 *loquitur* (*loquetur* C[2]; 19 *lingua esse* (la lettre grattée est sûrement *s*); 23 *eloquenda* (*ea loquenda* C[4]); — 97, 8 *in Sepphora* (*in* effacé par C[4]); 19 *uindicta*, faute qui explique l'addition de *et* notée par M. Zycha; la correction est de C[2]); — 98, 14 *uellet* (l'apparat donne seulement la correction par C[2]); — 99, 12 *afflisti* (corr. C[3]); 22 *ides* (corr. C[4]); 24 *moy* (*Moyses* C[2]); — 100, 2 *quomo* (corr. C[3]); — 101, 1 *siue huc* om. (add. C[4] dans l'interligne); 15 *moueatur* (l'*a* un peu effacé peut donner à un lecteur distrait l'impression d'une *n;* ce qui explique le texte *mouentur* d'Amerbach); 19 *factis* (*factos* C[4]); 102, 29 *ipsi* (comme PSV, *ipsae* C[3]); *ueri* om. (add. C[4]); *draconis* (*dracones* C[3]); *facti* (comme PSNV, *facte* C[3]; d'où l'on peut douter que N a précédemment *ipsae* et non *ipsi*); — 103, 18 *incantores* (*incantatores* C[4]; cp. fr. « enchanteurs », et *praecantores*, dans Césaire d'Arles, d'après la première main du ms. de Würzburg publié par dom Morin, *Revue bénéd.* (1896), XIII, 207, 14); 19 *cum* om. (add. C[4]); 21 *incantores* (*incantatores* C[4]); 28 *i(n) sanguinem* (*n* écrit par C[4]); — 104, 20 *non dixit xpi bonum se odor sumus* (ce mot est douteux; *odorem êê* C[4]. ¶ *In omni loco etiam illud adiunxit. Et in* ¶ *his qui salui fiunt*... C[1]; la portion entre ¶ a été effacée d'un trait par C[4]; 23 *ant* (*pereant* C[4]); — 105, 4 *renis* (*renes* C[4]); 14 *potentio*[*r i*]*n eis* (corr. C[4]?); 15 *conatu* (*conatus* C[4]); 22 *p(raef)idebat,* (corr. C[4]?); 23 *(di)gitum* (corr. C[4]?) 28 *et in primo... conuersa est* écrit deux fois : ce détail est signalé par M. Z. dans la préface, mais non dans l'apparat. Ainsi, d'après ce qui précède, on peut affirmer que les corrections des différentes mains ont été souvent

1. M. Z. (p. x) nous dit : « Codex manum correctricem bis est expertus et quidem correcturis ita est refertus, ut ueritus ne apparatus criticus nimium adcresceret multa *m. 1* corrupte tradita, si modo *m. 2* emendata erant non adnotarem. » Il était pourtant nécessaire de faire connaître le texte de première main, car si on ne doit pas le trouver dans une publication de ce genre, où le chercher? Que des fautes comme *medacium* soient peu importantes, je le concède et j'admets qu'on puisse à la rigueur ne pas les noter; il en va autrement de leçons comme *lingua esse, eloquenda,* ou de corrections qui ne laissent plus deviner le texte primitif. D'ailleurs toutes les omissions de M. Z. ne sont pas volontaires, comme le prouve le cas de *uindicta*, p. 97, 19, ou celui de *ipsi* et *facti* (102, 20); comme le prouvent aussi les lacunes faciles à signaler dans la collation d'autres manuscrits que le Corbeiensis.

Digitized by Google

prises pour le texte écrit d'abord; celui-ci ne peut être connu par l'idée tion de M. Z. Cette confusion est si constante, qu'on n'a, pour la constater, qu'à feuilleter le manuscrit et à se reporter des endroits corrigés au texte de M. Z C'est ce que j'ai fait à partir de la p. 96, sans m'astreindre à une collation continue. Telle est la sécurité que nous pouvons avoir à l'égard du manuscrit le plus ancien et auquel M. Z. accorde une place prépondérante. Pour un autre manuscrit de Paris, le n° 1951, du IXe siècle, j'ai relevé rapidement, pour cinq pages de l'édition, les omissions ou confusions suivantes entre la première main et les corrections [1] : p. 370, 18 *decebatur* (*dic.* corr.);—371, 1 *eum* (non *deum*); 5 *dicunt* (non *dicuntur*), 30 *ienita* (probablement; en tout cas, *gen.* est une corr.); — 372, 24 *man* & (*an et* corr.); — 373, 11 *eas* (avec les autres manuscrits); — 374, 28 *qui* (*quid* est-il une faute d'impression?); — 375, 2 *hos* (et non *hoc*). Mais ce manuscrit se distingue par des corrections faites en marge, dont une espèce au moins est facile à signaler. Dans le haut ou le bas, pas dans la marge latérale autant que j'ai vu, ont été ajoutés en écriture irlandaise avec une encre pâle, des passages omis par la première main. M. Z. a relevé cette particularité (p. XIV), mais il s'en faut que, soit là, soit dans son apparat, il ait tout indiqué. Ainsi on ne devra pas attribuer à la première main de ce manuscrit : p. 224, 6-7 *et cubitum... pars ista* (f° 92 a); 240, 4-5 *non oportet fieri... domini quod* (98 a). P. 175, 21 *latini... partes*, au commencement du f° 74 , est sur un grattage causé sans doute par le défaut de place et la nécessité de serrer pour intercaler le passage omis.

Les Annotations sur Job ont pour principal fondement du texte le ms. de Paris 12206 du XIe-XIIe siècle. La négligence à distinguer la première main des corrections est la même. Il suffit de citer : p. 519, 14 *sicut* om. (add. dans l'interligne); 26 *confiten(d)um*; 520, 22-23 *ad doctrinam* om. (add. dans la marge); 525, 13 *uiam* (*uitam* dans l'interligne); 527, 17 *uel* om. (add. interl.); 528, 9 *mihi* om. (sans correction); 531, 6 *proferam... confitentis sunt* om. (add. marg.); 532, 7 *scio* om. (add. interl.); 534, 20 *fructum*; 535, 14 *eius* om. (comme TC); 22 *deum* (comme C); 536, 7 *continentiae* (non *id est continentia;* lire sans doute *continentia est* : dans ce passage, Aug. vise évidemment à varier ses tournures, or il vient d'employer *id est*); 23 *in uia* (non *in uiam*); 537, 9 *inueniat* (non *inueniet*); 537, 19 sqq. les indications de M. Z. sont inexactes pour ce manuscrit et les n°s 2102 et 2083, probablement pour les quatre manuscrits indiqués; voici ce que donnent nos trois manuscrits de Paris : *peccata mea. Tamen* (qui se trouve ainsi répété deux fois dans le passage) *non me iustificabo abscondens peccata mea. Tamen loquar et coram*

1. A propos de ce manuscrit, M. Z. ne fait aucune remarque analogue à celle que j'ai discutée dans la note précédente. Elle serait d'autant moins recevable que M. Z. se fonde sur l'état du manuscrit de première main pour établir sa parenté avec le manuscrit de Valenciennes (p. XVIII).

Digitized by Google

eo arguam me. Ecce ego(*enim* 2083)...; ne peut-on pas supposer que le commencement identique des deux phrases est cause de l'interversion et qu'il faut les faire commencer chacune par *tamen*? Un coup d'œil sur l'autre ms. de Paris, 2102, m'a fourni les rectifications suivantes : p. 524, 25 *si enim* n'est pas omis, comme le dit M. Z. p. 523, 13, non plus d'ailleurs que dans le ms. 12206[1]; 534, 20 *fluctus* (avec T); 535, 22 *deum* (avec C et G, voir plus haut). Je dois dire d'ailleurs que je n'ai fait qu'un examen très superficiel de ce manuscrit et n'ai vérifié avec soin la collation du précédent que pour les pp. 534, 14 à 537, 21.

Les détails qui précèdent prouvent que non seulement les collations, mais aussi les descriptions données par M. Z. sont insuffisantes. Elles ont pourtant leur importance, puisqu'elles sont un des éléments principaux de l'histoire des œuvres et de leur transmission, sans parler du secours indirect que ces détails peuvent apporter à la critique, comme on vient de le voir pour les diverses mains du Corbeiensis (n. 12168). Je commence par ce manuscrit. Ce n'était pas la première fois que M. Z. s'en occupait : dans le volume précédent il lui avait déjà servi à établir le texte des *Locutiones*. Mes observations portent sur les renseignements donnés dans les deux volumes. Ce manuscrit est en une écriture mérovingienne que le comte de Bastard appelait « cursive brisée ». Il comprend en tout 165 feuillets : deux feuillets de garde dont le recto du dernier présente une miniature, sorte de frontispice; 20 cahiers, qui sont des quaternions, sauf le neuvième, qui n'a que sept feuillets, et le quinzième, qui est un quinion ; un 21e cahier de six feuillets, dans lequel le f° 158 a été transporté à la fin du texte; et enfin deux feuillets de garde dont le dernier porte en manière d'essais de plume, la traduction de quelques mots grecs. Comme d'ordinaire, le côté du poil est à l'extérieur du cahier (quatre premiers rectos et quatre derniers versos). Un détail plus important, et que M. Z. a eu tort de ne pas noter expressément, c'est que le manuscrit, qui n'a que les quatre premiers livres des *Locutiones* et des *Quaestiones* présente alternativement les *Quaestiones* et les *Locutiones*[2], à la différence d'un autre type de manuscrits, qui ont d'abord toute la suite des sept livres des *Locutiones*, puis toute la suite des sept livres des *Quaestiones*. Si l'on peut se fier aux indications de l'apparat de M. Zycha, le *Corbeiensis* n'est pas le seul manuscrit connu présentant une telle disposition; car malgré l'assertion de M. Z. (t. II, p. XVIII), le manuscrit de Novare doit être rangé dans cette catégorie[3]. Comme

1. Il se peut qu'ici les indications de M. Z. soient plutôt équivoques qu'erronées; mais ce n'est pas sûr et la plupart des lecteurs s'y laisseront prendre.

2. M. Z. a omis l'incipit qui forme une page peinte de lettres à figures d'animaux et donnant le texte : *In Dei* | *nomine* | *Inci* | *piunt* | *ques* | *tiones* | *Genesis beati Augusti* | *ni in eptaticum;* entre les deux dernières lignes un correcteur a ajouté : *Genesim et exodo et leuitico et numero. Libri VIII.*

3. Ce manuscrit, contrairement à ce que pourrait laisser supposer M. Zycha, a partout les livres des *Locutiones* avant les livres correspondants des *Quaestiones*, sauf pour

Digitized by Google

le manuscrit de Corbie ne paraît pas mutilé à la fin, on peut le considérer comme un premier volume d'un exemplaire de luxe dont nous n'avons plus le second tome.

Le ms. 1951, du IXe siècle, porte diverses cotes anciennes « folio I a oratione carenti » (p. XIII) : M. Zycha, qui l'a collationné à Vienne, l'a bien mal examiné; on voit sans peine que la première page est couverte d'écriture, rendue un peu difficile à lire parce qu'on a dû coller ce feuillet à une couverture de reliure. Mais il ne faut pas de grands efforts pour déchiffrer tout au bas, en lettres rouges : « Expliciunt locutiones iudicum qui est sci augustini liber septimus. » Ces deux derniers mots ne tenant pas sur la dernière ligne ont été écrits au milieu de la marge inférieure. Si l'on tourne la page, on lit au bas la signature : *V*. On lit, dans la suite, les autres numéros de cahiers, f° 57 b : *XII*, 65 b : *XIII*, 73 b : *XIIII*, 81 b : *XV*, 89 b : *XVI*, 95 b : *XVII*. Puis la numérotation recommence; le n° *I* aurait dû figurer f° 103 b et a disparu; on trouve ensuite f° 111 b : *II*, 119 b : *III*, *IV* manque, 135 b : *V*, 143 b : *VI*, 151 b : *VII*, 159 b : *VIII*, 168 b : *VIIII*, 176 b : *X* (d'une autre main), 184 b : *XI*; les nos *XII* et *XIII* manquent aux ff. 190 b et 198 b; reste un cahier de quatre feuillets. Nous avons donc ici un exemplaire primitivement en deux volumes de 17 et 14 cahiers; le deuxième commençait au livre III des *Quaestiones*; le premier présentait en tête les *Locutiones*, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par un calcul comparatif avec une édition [1]. Mais on peut aller plus loin. Ce dont M. Z. ne s'est pas douté quand il a édité les *Locutiones*, c'est qu'il reste une partie importante du texte de notre manuscrit. Le n° 1952 de la Bibliothèque nationale est un recueil factice dont la deuxième partie, ff. 125-155, comprend les *Locutiones*, à partir de « constitue eum super terram aegypti et faciat pharao... » (Gen., n. 160; pp. 530, 23 Z.) : soit en tout six feuillets, un quaternion signé *III* f° 140 b, un autre signé *IIII* f° 148 b, et sept feuillets. Il manque donc un feuillet pour avoir le cinquième cahier. Nous l'obtenons en rapprochant par la pensée le f° 1 du ms. 1951 qui porte au verso la signature *V*. Nous avons alors un texte parfaitement suivi, le f° 155 b du ms. 1952 finissant aux mots : « haec locutio in Quaestionibus exposita est» (Juges, n. 52; p. 627, 23 Z.) et le f° 1 du ms. 1951 commençant par : « Et reduxerunt eum de petra et uenit » (ib., n. 53; ib. l. 24). L'écriture de part et d'autre a les mêmes caractères. C'est une minuscule caroline fortement mélangée de particularités

---

les deux premiers, le manuscrit commençant après le texte des *Retractationes* par les *Quaestiones Genesis* et les *Qq. Exodi* suivies des *Locutiones de Genesi* et des *Ll. Exodi*. Toute la suite est conforme à l'ordre du Corbeiensis.

1. Les *Quaest. Iudicum* commencent f° 181 a, et non 108, comme le dit M. Z., p. 449. 16. De plus, dans ce titre, lire *ihu* non *ihs*. — P. 506, 19, M. Z. donne pour la fin de l'explicit (f° 202) : AUGUST EIII; ce mélange de grec et de latin n'est pas dans le manuscrit, il y a bonnement *epi*, avec un *e* oncial et une tilde sur le tout. Voilà ce qu'on pourrait appeler le pédantisme de l'inexactitude. — F° 168 b (419, 9 Z.) *expliciunt quaestiones Deuteronomii* est d'une autre main que les autres rubriques.

Digitized by Google

nationales (mérovingiennes?) : ligature de *ra, re, ri, ro, ntu,* & à l'intérieur des mots *(a&erna, d&innabulis)*; etc. On retrouve de part et d'autre le même correcteur qui, d'une encre pâle, supplée, en haut ou en bas, en écriture irlandaise, les passages omis [1]. Le compte des lignes est le même : 32, en tenant compte de ce que deux mots de l'*explicit* sont dans la marge de 1951, f° 1 a. La dimension des deux manuscrits n'est pas la même, mais cette différence tient à la reliure. Comme les pages sont réglées avec soin à la pointe sèche, on peut mesurer sur la ligne de marge la hauteur, entre la première et la dernière ligne tracée pour l'écriture, et la largeur de la ligne. On voit alors que la justification est sensiblement la même : 1952, f° 155 b, larg. 130 mm., haut. 212 mm.; 1951, f° 1 a, larg. 132 mm., haut. 212 mm. L'écartement des lignes est le même. de 6 mm. à 6 mm. et demi. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que le fragment du n. 1952 a fait partie du même manuscrit que le n. 1951. Pour les *Locutiones*, ce manuscrit se rattache à la famille de tous ceux que nous connaissons, sauf le *Corbeiensis* : il a la grande lacune du commencement du livre III. Des feuillets intercalaires l'ont suppléée au XIe siècle et ont été insérés dans le cahier noté *III*.

La Bibliothèque nationale possède trois manuscrits des *Adnotationes in Iob* consultés par M. Zycha. Le n. 12206, du XIIe siècle, forme deux parties qui n'avaient à l'origine rien de commun que les caractères de l'écriture, malgré la différence des mains, et que la nature des œuvres, toutes de saint Augustin. M. Z. aurait pu remarquer que deux signatures de cahiers (f° 63 b: *I*, f° 71 b: *II*) font des *Adnotationes* un tout parfaitement distinct du reste du volume qu'elles complètent. La première partie a 38 lignes à la page et les *Adnotationes*, 35. Quant à la grande lacune, pp. 522, 13-524, 25, soit 63 lignes, elle s'explique parfaitement par la perte d'un feuillet dans l'archetype ; son contenu équivaut à une page et demie de notre manuscrit qui est d'écriture serrée et fourmille d'abréviations. Le n. 2102 méritait une description que M. Z. ne lui a pas consacrée. Des manuscrits de Paris, c'est le seul qu'il n'a pas vu lui-même; mais son correspondant aurait pu lui copier la très belle inscription qui ouvre le volume et couvre la première page [2]. Il aurait appris que ce manuscrit a fait partie d'une collection admirable, série unique de specimens de l'écriture du XIIe siècle. M. Delisle a prouvé, en effet, qu'elle a été exécutée par l'auteur d'un catalogue de Saint-Amand publié dans le *Cabinet des manuscrits* (II, 448 sqq.), dont notre 2102 est le n. 273,

1. M. Z. n'est pas très exact dans ses indications à ce sujet pour le n. 1951. Voici d'abord des suppléments d'une écriture irlandaise assez fine : 240, 4-5 (f° 98 a); 288, 25 (117a). Mais la plupart sont d'une encre pâle et d'une grosse écriture : ff. 13 b, 39 b, 50 b, 51 b, 56 a, 57 a, 72 a, 92 a (224, 6-7). On peut comparer dans le n. 1952, les notes des ff. 132 a et 132 b, qui proviennent sûrement du même reviseur.

2. « In hoc uolumine continentur | beati Augustini doctoris eximii | Contra Iulianum libri sex | De fide et operibus liber unus | Sermo de concordia decem plagarum cum decalogo | Liber sancti Amandi | elnonensis Cenobii. »

Digitized by Google

et que l'auteur travaillait au temps de l'abbé Hugues II (1150-1168). Le manuscrit est donc du XIIe siècle et non du XIIIe siècle [1]. Il a été très soigné et contient sous forme de notes interlinéaires le résultat d'une collation faite sur une autre source. Au sujet du n. 2083, assigné au XIIIe siècle par le catalogue et par M. Zycha, je ne vois d'utile à ajouter que cette remarque : les opuscules de saint Augustin formaient un premier manuscrit réuni postérieurement à un commentaire de saint Hilaire sur saint Mathieu ; la différence des écritures et la forme des réclames dans chaque partie en sont la preuve.

Outre ces manuscrits, il en existe un certain nombre d'autres que M. Z. n'a pas consultés ; il ne nous dit pas pourquoi, ni s'il a fait son choix après examen. Pour ceux de l'Heptateuque, il en mentionne quelques-uns (p. XVIII), mais il s'en faut que cette liste soit complète. Chose étonnante, on n'y trouve même pas tous ceux qu'il a collationnés pour les *Locutiones*, car il ne parle pas du Sessorianus XXIII (t. 2, p. XVIIII) du Xe siècle ; serait-il identique au Sessorianus XXXIII du Xe siècle dont il est question t. III, p. XVI ? Mais alors comment expliquer que, pour le n. XXIII, il renvoie à Reifferscheid, *Bibl. patrum lat. Italica*, II, 113 et pour le n. XXXIII au même ouvrage, I, ce qui d'ailleurs est vague ? comment se fait-il que l'explicit des *Locutiones* du n. XXIII soit au f° 33 (Z., t. II, p. 629, 12) et l'incipit des *Quaestiones* du n. XXXIII au f° 38 ? ou bien si, contrairement aux principes mathématiques XXXIII = XXIII, ces cinq feuillets contiennent-ils une table de chapitres ? Posons d'abord en principe que Reifferscheid, II, n'a pu donner de renseignements sur ces manuscrits, puisque les manuscrits de la Sessoriana sont décrits dans Reifferscheid, I. En feuilletant ce fascicule on découvre, p. 147, le n. XXXIII : il contient les homélies de saint Grégoire, Jérôme-Gennadius et la chronique de Prosper. Le n. XXXIII est donc une erreur répétée par M. Z. dans tout son troisième volume et le *Sessorianus* des *Quaestiones* est le même ms. que le *Sessorianus* des *Locutiones*. Pour les *adnotationes*, M. Z. a mentionné, p. XXIII, quatre mss. qu'il a laissés de côté. Je n'ai pas la prétention de donner un supplément bien complet à la liste des mss. négligés par M. Z. et donnée par lui. En feuilletant quelques catalogues, je trouve d'abord les manuscrits suivants : Avranches 74, XIIe siècle, contenant les *Locutiones* et les *Quaestiones ;* Cambrai 545, XIIIe siècle, contenant les cinq derniers livres des *Quaestiones*. Mais voici qui est plus grave. M. Z se plaint de la rareté et de la date récente des manuscrits des *Adnotationes*. Son plus ancien manuscrit, le n. 12206, est du XIIe siècle. Or il y a aux archives de l'Isère

1. Delisle, *Cabinet*, I, 318-319 ; cf. aussi 318, n. 2. — Il y a un autre manuscrit de même provenance, parmi les manuscrits des *Quaestiones* dont s'est servi M. Z. C'est le manuscrit de Valenciennes, 153, actuellement 161. Il figure dans le catalogue du XIIe siècle, sous le n° 78 (Delisle, t. II, 451). Ces renseignements, que tout le monde peut trouver dans le *Catalogue des bibliothèques des départements*, t. XXV (1894), p. 255, auraient dû mettre M. Z. sur la voie.

Digitized by Google

un autre manuscrit du XIIe siècle, provenant de la bibliothèque de l'évêché et contenant les *Locutiones*, les *Quaestiones* et les *Adnotationes;* bien que celles-ci ne comprennent que seize feuillets, il est vraisemblable, d'après les dimensions du manuscrit (359 × 260 mm.) que le texte est complet [1]. Enfin, et je tiens à terminer par là, le *Floriacensis* des *Adnotationes*, ce manuscrit que les Bénédictins appellent « codex optimae notae » (dans Migne, P. L., t. XXXIV, 855 n. 2), existe encore; c'est le ms d'Orléa 165, il est du XIe siècle [2]. D'après les indications des Bénédictins, très rares et sommaires, on ne peut se faire une idée de sa valeur. Mais leur opinion, la « mira felicitas » que M. Z. leur attribue, la date du manuscrit, son intégrité en regard du 12206, mutilé de la moitié de l'ouvrage, laissent à penser que c'est une source du texte fort importante, sinon la principale. M. Z. ne la connaît pas [3].

La recherche et le choix, la collation, la description des manuscrits, sont les tâches préliminaires de l'éditeur, en même temps son œuvre la plus utile; car l'établissement du texte est un travail trop souvent subjectif pour qu'on puisse le mettre en balance avec ces préparations. A discuter les quelques modifications introduites par M. Zycha, je sortirais d'ailleurs du domaine des faits où je suis resté volontairement, et je risquerais d'entrer dans les discussions de sentiment personnel. M. Z. lui-même nous annonce que son texte diffère peu de celui des Bénédictins : tenons-nous là. Les plus longs comptes rendus doivent avoir des limites.

---

1. *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives*, etc. (1886), p. 156.

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. XII (1889), p. 76 Cf. aussi Ch. Cuissard, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, Fonds de Fleury* (1885), p. 80, n. 140, et Delisle, *Not. et extraits*, XXXI, p. 1, 382.

3. Un autre manuscrit, que nomment souvent les Bénédictins, était un manuscrit de l'abbaye du Bec. En deux passages, l'accord du Floriacensis et du Beccensis fournit le vrai texte contre tous les autres manuscrits : 514, 14 *aut ideo... mundus est*, omis par les autres manuscrits ; 544-545 *non nihil feci* (autres : *non mihi f.*); ces deux leçons sont attribuées exclusivement au 12206 dans l'apparat de M. Z. Comme cet éditeur n'a pas utilisé le ms. de Fleury, je ne serais pas éloigné de croire que notre 12206 vient du Bec. Cette conjecture se trouve confirmée par le fait que les Bénédictins notent dans leur collation (BN. 11654, f° 94) à une partie du texte située entre 563, 22 et 564, 2 Z. : « Hucusque ms B eccensis) ; reliqua parte mutilus est »; or, le 12206 s'arrête à *absit a me* 563, 27 Z. Si cette coïncidence paraît probante, le 12206 sera le manuscrit ainsi décrit dans un catalogue du Bec, du XIIe siècle (Becker, *Catalogi*, p. 258, n. 25 =Ravaisson, Rapports, p. 377) : « In alio de nuptiis et concupiscentia lib. I. Sermones III. De predestinatione diuina lib. I [B. N. 12206, f° 1]. De uiduitate lib. I [f° 15]. De continentia lib. I [?]. Epistole ad Sixtum due [f° 7]. Questionum Orosii lib. I [f° 24]. Contra partem Donati post gesta lib. I [f° 36]. Annotationes in Iob lib. I [f° 56]. De fide et operibus lib. I. De regula uere fidei lib. I. De fide ac simbolo lib. I. Ad Ianuarium lib. II. In eodem : sermones plures Augustini, Iohannis et aliorum quorumdam. » Ainsi cette table ne suivrait pas tout à fait l'ordre du manuscrit et il nous manquerait la première et la dernière partie du volume. Il faudrait joindre le 12206 aux onze ou douze manuscrits de même provenance signalés par M. Delisle (*Cabinet*, II, 340) et dont la plupart ont été acquis au XVIIe siècle par voie d'échange par les moines de Saint-Germain (id., *ib.*, 44).

Digitized by Google

Resterait la question des textes latins de l'Écriture attribués par M. Z. à Augustin. M. Z. nous annonce qu'il va publier l'Ancien Testament de ce Père de l'Église. Comme il a fait imprimer 1083 pages en 1892, 650 pages en 1894, 694 en 1895, nous avons le droit d'espérer une manifestation nouvelle de cette fécondité pour 1896. Après cette promesse, il serait imprudent et incorrect de discuter la méthode de M. Zycha. Nous saurons l'attendre.

Dans les précédents articles sur les éditions de M. Zycha, j'avais indiqué des conclusions sans les faire précéder de considérants Cette fois, je m'abstiendrai de conclure. A tous leurs défauts, certains critiques joignent celui d'être fantasques.

Paul Lejay.

---

318. — **Le maréchal de Mailly, dernier commandant pour le Roi à Abbeville** par Alcius Ledieu, archiviste, conservateur de la Bibliothèque et des Musées d'Abbeville. Paris, Alphonse Picard et fils, 1895, gr. in-8° de xi-153 p.

319 — **Frensart et ses seigneurs**. *Notice historique et archéologique* par le même. Paris, mêmes libraires. 1895, gr. in-8° de vii-350 p.

La vieille famille picarde des Mailly a récemment eu pour historien l'abbé Ambroise Ledru. M. Ledieu dit avec beaucoup de politesse pour son devancier (p. ix) que ce dernier a élevé « un véritable monument à cette race chevaleresque, dont la fière devise est bien connue : *Hongne qui vonra,* grogne qui voudra ». Mais le *monument* n'est pas complet. L'auteur, dit encore M. Ledieu, ne pouvait pas s'étendre longuement sur chacun des membres de la maison. Ainsi, pour ce qui concerne l'un d'eux, le maréchal de Mailly, il ne lui consacre qu'une notice relativement fort courte, et encore contient-elle quelques inexactitudes de détail que l'abbé Ledru, étranger au pays, n'a pas su éviter. Le nouveau biographe a eu connaissance de documents ignorés de l'auteur de l'*Histoire de la maison de Mailly,* notamment de la correspondance du maréchal avec les maïeurs et échevins d'Abbeville, conservée à la Bibliothèque communale et aux Archives municipales de cette ville, et qui prouve que, pendant quarante quatre ans, le comte de Mailly ne cessa d'entretenir les meilleures relations avec l'échevinage, se montrant toujours défenseur dévoué de l'intérêt public et inspirant ainsi aux Abbevillois le plus sincère attachement. M. L. espère que la « longue carrière militaire si bien remplie du maréchal de Mailly tentera quelque nouveau Plutarque », qui rendra un juste hommage « à la mémoire d'un homme dont l'activité prodigieuse et éclairée s'est exercée aussi bien dans l'état militaire que dans les fonctions administratives ». Il ajoute que le futur biographe trouvera d'abondants matériaux dans les *Souvenirs du maréchal de Mailly* (Le Mans, 1895, in-8°). Malheureusement cette autobiographie s'arrête à l'année 1743. Les *Souvenirs*, continués par

Digitized by Google

la veuve du maréchal jusqu'à la mort tragique de ce dernier, nous le font voir militaire habile, mais mauvais courtisan [1].

M. L. nous apprend que, d'après l'acte de baptême relevé sur les registres de la paroisse de Saint-Léonard d'Haucourt, son héros naquit au château de Corbion, paroisse de Villaines-sous-Lucé (Sarthe), le 5 avril 1707 — et non le 2 mai 1708, comme le dit à tort M. l'abbé Ledru [2]. Il indique avec beaucoup de précision toutes les étapes de la carrière militaire du futur maréchal, d'après les documents des Archives du ministère de la guerre. Il signale sa belle conduite en plusieurs affaires, à partir du siège de Kehl (1733), et surtout à l'attaque des lignes de Wissembourg (1745), où Mailly se couvrit de gloire et gagna le grade de maréchal de camp. Blessé et fait prisonnier à Rosbach, il reçut une très flatteuse lettre du roi de Prusse, reproduite dans les *Mémoires* du duc de Luynes [3]. M. L. après avoir suivi le futur maréchal en toutes ses campagnes (1760-1762), le suit dans son commandement du Roussillon. Il reproduit (p. 13-15) de piquants extraits des *Mémoires du chevalier de Mautort* (Paris, Plon, 1895) où ce dernier, qui fut en garnison à Perpignan, se moque fort de l'orgueil excessif du commandant du Roussillon. Selon M. Ledieu, Mautort s'est montré injuste dans l'ironique portrait qu'il a tracé de Mailly, ne présentant cet officier général que sous ses petits côtés, ne rapportant que des commérages et des cancans, laissant croire que les grandes lignes lui ont échappé. Au sujet d'un récit de promotion faite par Louis XV de sept maréchaux de France que l'on comparaît aux sept péchés capitaux et parmi lesquels Mailly représentait l'orgueil, M. L. s'exprime ainsi (p. 15) : « Ce récit est assurément fort plaisant, mais il manque d'exactitude. L'auteur, qui écrivait en 1796, pendant l'émigration, s'est trop fié à sa mémoire, qui l'a trahi, puisque le comte de Mailly fut promu maréchal de France par Louis XVI et non par Louis XV (14 juin 1783). » Il proteste encore (p. 16-27) contre d'autres reproches immérités adressés au commandant du Roussillon dans les *Mémoires de M. Jaume, avocat au Conseil souverain, professeur à l'Université de Perpignan*, et dans l'*Introduction* de l'éditeur de ces mémoires, M. l'abbé Ph. Torreilles (1894). Il oppose à leurs plaintes (p. 23-24) les éloges décernés au sage et zélé réformateur de la province dans plusieurs brochures devenues très rares publiées à Perpignan depuis 1773. A l'analyse des imprimés il joint la

1. Il eut l'honnête maladresse de se brouiller avec Mme de Châteauroux et, victime des intrigues de Cour, il resta en disgrâce jusqu'à la mort de Louis XV.

2. Le *Dictionnaire historique de la France* indique le *5 avril*, comme M. Ledieu, mais l'année 1708, comme l'abbé Ledru. Rappelons que l'ouvrage de ce dernier avait été précédé, dès 1757, par une *Généalogie de la maison de Mailly* due au P. Simplicien.

3. T. XVI, p. 365. Cette lettre a été réimprimée par l'abbé Ledru dans l'*Histoire de la maison de Mailly* (t. II, p. 350), où l'on trouve plusieurs autres lettres de Frédéric au comte de Mailly, qu'il avait en grande estime.

Digitized by Google

reproduction de divers documents inédits émanés du maréchal (déclaration du 10 février 1790) ou à lui adressés (lettre écrite par la municipalité de Perpignan, le 11 août 1790). Citons encore l'acte de décès du maréchal (guillotiné à Arras, le 23 mars 1794) [1] et diverses pièces relatives au commandement d'Abbeville qui lui avait été confié le 1er septembre 1747. Après s'être si bien occupé de la biographie de Mailly, M. L. s'occupe non moins consciencieusement de ses alliances et de sa postérité. Il donne les plus exacts détails sur ses trois mariages [2], sur ses enfants [3] et aussi sur ses châteaux d'Haucourt, de Folleville et de Raineval.

J'examinerai moins longuement la notice sur *Fransart et ses seigneurs*, aussi soigneusement traitée que la précédente, mais d'un intérêt moins vif et presque purement local. M. L. l'avoue lui-même : « Comme les peuples heureux, le petit village de Fransart n'a pas d'histoire. Aussi les premiers chapitres de cette monographie seront-ils de peu d'importance, mais, ajoute-t-il, la succession non interrompue des seigneurs depuis le XIIe siècle fera l'objet de plus de développement. » Plusieurs auteurs ont fait une confusion dans la chronologie de ces seigneurs, parce que, à partir du XIVe siècle, un fief situé à Fransart donnait à ses possesseurs le droit de se qualifier seigneurs en partie de ce lieu, et les mots *en partie* étant souvent omis dans les actes publics, l'on vit en même temps deux personnages de familles différentes se qualifier seigneurs du Fransart Guidé par les documents authentiques qui proviennent des archives du château de Fransart, M. L. a pu éviter la méprise de ses devanciers. Il constate que de 1195 à 1789, vingt-deux seigneurs se sont succédé dans la possession de la seigneurie mère de Fransart, qu'ils appartenaient à sept familles différentes et que les Hangest, maison picarde illustre et puissante, l'ont possédée pendant deux siècles et demi. Quant à la seconde seigneurie, qui était un démembrement du domaine primitif de

1. D'après E. Lecesne (*Arras sous la Révolution*, Arras, 1883, II, 201), le vieux maréchal montra sur l'échafaud le même courage et le même sang-froid que sur les champs de bataille, et, du haut de la plate-forme, s'écria d'une voix forte : *Je meurs fidèle à mon Roi, comme l'ont toujours été mes ancêtres. Vive le Roi!* ».

2. La troisième femme du maréchal, Blanche de Narbonne-Pelet, était fort jolie. M. L. a cité (p. 70) un piquant passage des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (7 mars 1786) sur les succès à la Cour de la jeune femme et sur le grand nombre des *soupirants* attirés par sa beauté et par son enjouement, soupirants dont elle se moquait avec « son mari octogénaire ».

3. A propos du fils né du premier lit, Louis-Marie, duc de Mailly, marié en 1762 à Marie Jeanne de Talleyrand-Périgord, et mort à Amiens le 6 décembre 1792, M. L. relève (p. 69) l'erreur du chevalier de Courcelles qui lui fait épouser en secondes noces sa parente, Marie-Anne-Louise Adélaïde de Mailly de Nesle, veuve du marquis de Coislin. La même erreur, observe-t-il (p. 70), a été reproduite par M. Potier de Courcy, qui en a ajouté d'autres; ainsi, il fixe ce second mariage en 1793 et retarde de trois ans la mort du duc, qu'il reporte en 1795, ajoutant qu'il est décédé en émigration; il est impossible d'accumuler plus d'erreurs en si peu de mots. » Et pourtant feu Potier de Courcy passait — surtout en Bretagne — pour un de nos meilleurs généalogistes!

Digitized by Google

Fransart, elle passa vers le milieu du xve siècle aux du Plessier, qui l'ont occupée sans interruption jusqu'à la Révolution [1].

L'ouvrage est ainsi divisé : *Le village* [2], l'*église* (avec liste des curés de Fransart d'après les registres paroissiaux, qui remontent à 1671), les *seigneurs* (l'*ancien Fransart*, le *nouveau Fransart*, avec notices sur les familles de Hangest, Gouffier, d'Ongnies, Cornet, de Rune, du Plessier, des Fossés, pour l'ancien Fransart, et sur les familles de Baconel, Louvet, de Cambray, du Plessier, Buteux, Du Bos, pour le nouveau. A ces notices, où les renseignements généalogiques sont aussi exacts qu'abondants, et où sont reproduites de très nombreuses armoiries, succèdent des *pièces justificatives*, au nombre de soixante-cinq, dont la plus ancienne est de 1149 (*Eschange de la terre de Fransart pour les deux parts de dixmes de Driencourt*), dont la plus moderne est de notre temps (*Liste des publications de M. C. J. Buteux* [mort en 1876], et parmi lesquelles on remarque un extrait d'une bulle du pape Alexandre III (1176), des lettres de Florent de Hangest, seigneur de Fransart, qui, partant pour Jérusalem, exempte les batteurs de blé d'un droit à payer sur la dime perçue par l'abbaye de Morienval à Fransart (1190), dénombrements de la terre de Fransart (1303, 1367, 1384), testament de Jasmes du Plessier (1568), procès-verbal relatif aux dégâts causés à Fransart par les troupes du roi de Navarre et celles du duc de Parme (1592), jugement de noblesse pour Louis du Plessier (1599), inventaire des titres et papiers concernant la terre et seigneurie de Fransart (1607), lettre de Sublet de Noyers à Charles du Plessier, lieutenant de roi à Montreuil, pour l'inviter à surveiller la défense de cette ville (30 décembre 1635), procès-verbal relatif aux dégâts causés aux environs de Roye par l'armée de Condé et par celle de Turenne (1654), tableau du revenu de la terre de Fransart de 1667 à 1693, etc.

Les deux volumes, qui s'adressent surtout aux lecteurs sérieux, ne

---

1. C'est encore un de leurs descendants par les femmes qui habite aujourd'hui le château de Fransart. Les nombreuses pièces communiquées à M. L. par le châtelain actuel sont pour la plupart relatives à la famille du Plessier. On y voit que presque tous les membres de cette famille ont de fort beaux états de services militaires, et que souvent quatre frères servaient à la fois avec leur oncle dans le même régiment. Au reste, remarque encore M. Ledieu, cette partie du Santerre où est situé Fransart était comme une pépinière de brillants officiers et jusque dans les plus modestes châteaux des moindres villages, on rencontrait des gentilshommes qui se transmettaient leur épée de père en fils pour la défense du pays. Il s'applaudit d'avoir pu ajouter quelques noms au livre d'or de nos gloires militaires en tirant de l'oubli ce qu'il a pu recueillir sur les du Plessier de Fransart. Indiquons (entre la p. 176 et la p. 177) un immense *tableau historique et généalogique des 22 quartiers de Charles Alexandre du Plessier* (mort en 1761, ancien capitaine et chevalier de Saint-Louis).

8. Je ne crois pas que le nom de *Fransart* signifie (p. 2) « bois défriché par les Francs ». M. L. ne peut mettre son étymologie sous la protection de l'autorité de Dom Grenier, car ce dernier n'exprime son opinion que sous une forme dubitative : *Francorum-Essartum*, peut-être (*Topographie* . M. L. note, du reste, que le prudent Bénédictin a sur ce point « écrit fort timidement ».

Digitized by Google

devront pas être négligés par les simples amateurs, car, imprimés sur très beau papier, ils sont ornés de force gravures. En voici la liste : portrait en pied du maréchal de Mailly peint par Ch Monnet, peintre du roi, en 1785 (Musée de Perpignan) ; vue des restes du château d'Haucourt, canton de Forges les-Eaux, Seine-Inférieure; vue du château de Mailly-Raineval; ruines du château de Folleville; portrait de Blanche de Narbonne-Pelet, maréchale de Mailly (délicieux portrait qui explique à merveille le grand nombre des *soupirants* plus hauts mentionnés); plan de la promenade du pâtis à Abbeville telle qu'elle existait en 1780 lors de la fête qui y fut donnée en l'honneur du comte et de la comtesse de Mailly; buste en bronze du maréchal de Mailly par Aug. Pajou (Musée d'Abbeville et du Ponthieu); vue du château de Fransart; fonts baptismaux de l'église de Fransart (fin du XIIe siècle); portrait de Charles-Alexandre du Plessier (1699-1761); portrait [colorié] du général de La Forelle (1736-1820).

T. DE L.

---

320. — Alfred BARAUDON. **La maison de Savoie et la Triple-Alliance, 1713-1722.** Paris, Plon, 1896. 1 vol. in-8, XII-395 p.

On sait comment la France, l'Angleterre et la Hollande s'unirent, en 1717, par la triple alliance de la Haye, pour assurer la paix de l'Europe que menaçait la rivalité de l'Autriche et de l'Espagne en Italie. Il leur fallut, pour cela, reviser les traités d'Utrecht. La combinaison qu'elles adoptèrent consistait à désintéresser l'Espagne, en promettant à un fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse la succession éventuelle du duché de Parme-Plaisance et du grand duché de Toscane, et à satisfaire l'Empereur, en lui donnant la Sicile, complément naturel du royaume de Naples qu'il possédait déjà. C'était une manière de contenter tout le monde... sauf Victor-Amédée de Savoie, qui avait reçu, en 1713, la Sicile avec le titre de roi, et auquel on la retirait maintenant, en lui offrant, pour toute compensation, la Sardaigne. Procédé qui avait peu de chances d'agréer à un prince ambitieux, remuant et inquiet. Les efforts de Victor-Amédée pour faire avorter l'arrangement proposé, garder la Sicile ou ne la céder que contre un équivalent raisonnable, — la politique savoyarde saisie dans une crise aiguë et au moment où elle est dirigée par le souverain en qui semblent s'être quintessenciés toutes les qualités et tous les défauts de sa race, voilà de quoi fournir une étude caractéristique, et c'est le sujet du livre de M. Baraudon.

Ce livre, à vrai dire, nous donne plus que ne promet son titre. M. B. a cédé à l'envie de nous expliquer tout le mécanisme de la politique occidentale à cette époque, de suivre dans leur entrecroisement les plans

Digitized by Google

de Stanhope, de Dubois, d'Alberoni, et de la conférence autrichienne; et il a tenté une synthèse des savants travaux de MM. Weber, Wiesener, Baudrillart et Bourgeois sur la période de 1713 à 1721. Ainsi dans les chapitres intitulés : *L'Avènement de la dynastie de Hanovre, Les origines de la triple alliance, Conclusion de la triple alliance*, etc.

Ce n'est pas là la partie originale de l'ouvrage. Grâce aux pièces imprimées dans les grands recueils italiens, aux *Correspondances politiques* et aux *Mémoires et documents* de nos Archives du quai d'Orsay, enfin au fameux *Mémoire diplomatique* de Torcy, qui, malgré son intérêt de tout premier ordre, semble condamné à rester éternellement manuscrit dans le fonds de la Bibliothèque nationale, — M. B. a suivi, de près, au milieu des complications de la politique générale, la diplomatie tortueuse de Victor-Amédée. Il a ajouté d'intéressants renseignements à ce que nous en avaient déjà appris la *Storia della diplomazia della corte di Savoia* de Carutti, et le *Prinz Eugen* du chevalier d'Arneth. Citons, en particulier, les chapitres sur · *Victor-Amédée et la cour de Vienne, la guerre turque*, où il est montré que la guerre qui éclata dans l'été de 1716, entre l'Empereur et le Sultan, vint fort à propos pour sauver Victor-Amédée d'une attaque des Autrichiens sur la Sicile; les *Intrigues de Victor-Amédée à Vienne, La cour de Madrid et l'affaire du Milanais, L'expédition de Sicile*, où sont exposées les tentatives du Savoyard pour s'entendre sous main soit avec Charles VI, soit avec Philippe V, et comment, malgré toute sa finesse, il a été dupé par Alberoni, pris à l'improviste par l'expédition des Espagnols en Sicile. Tout cela est des plus instructifs. Il nous faut seulement reprocher à M. B. d'avoir écourté la fin de son étude et de terminer brusquement sur la chute d'Alberoni, avant même que Victor-Amédée ait été mis en possession de la Sardaigne. Cette intronisation du Savoyard en Sardaigne formait pourtant la conclusion naturelle du livre. Mais l'auteur s'est laissé séduire par la figure d'Alberoni, dont il a fini par faire son vrai héros, aux dépens de Victor-Amédée.

M. B. a entremêlé ses exposés diplomatiques de tableaux très vivement brossés des cours de Turin, de Vienne et de Madrid. Il nous dépeint la dernière d'après la *Correspondance d'Alberoni avec le comte Rocca*, qu'a publié M. Bourgeois. Pour Turin et Vienne, il tire des traits neufs et amusants des correspondances inédites de nos ambassadeurs en ces cours, le marquis de Prie et le comte du Luc. Du Luc a laissé une réputation d'écrivain caustique et humouristique; elle est justifiée par les dépêches que cite de lui M. Baraudon.

Bref, le livre de M. Baraudon, d'une lecture agréable et facile, sera d'une réelle utilité à tous ceux qui ont pris à tâche d'éclaircir l'histoire, encore si contestée, du premier tiers du XVIIIe siècle.

Gabriel SYVETON.

Digitized by Google

CHRONIQUE

— A signaler, dans le numéro de juin des *Preussische Jahrbücher* un intéressant article de M. Gustave Buchholz, professeur à l'Université de Leipzig, sur la politique napoléonienne et l'idée de l'alliance franco-russe; l'auteur, s'aidant des travaux récents, montre que Napoléon avait recueilli la guerre contre l'Angleterre de la Révolution qui l'avait recueillie de l'ancien régime ; il prouve que les idées de la politique impériale « remontent à un travail de pensée auquel ont pris part les têtes politiques de France, et même la nation »; il analyse surtout deux mémoires de Guttin, et notamment celui du 26 novembre 1799, jusqu'ici inédit et qui avait échappé à Tratchevsky.

ÉGYPTE. — M. Théodoulos Ph. Konstantinidis, directeur du Lycée grec d'Alexandrie, nous envoie une brochure qui contient la biographie d'un généreux hellène, M. Georges Avérof. Il l'a écrite en trois langues, en grec, en français et en anglais. M. G. Avérof est bien connu de tous les amis de la Grèce. Depuis longtemps établi en Égypte, d'abord au Caire, puis à Alexandrie, cet homme de bien n'a cessé de témoigner à sa patrie la plus ardente affection ; ses largesses ne se comptent plus, et Athènes lui doit plusieurs de ses plus utiles monuments. Son pays natal, Metzovo en Épire, a été embelli par ses dons éclairés; les établissements grecs d'Alexandrie ne lui sont pas moins redevables. On saura gré à son biographe de lui avoir consacré ces pages reconnaissantes: mais nous compléterons sa notice en y ajoutant une nouvelle preuve de l'inépuisable générosité de M. Avérof, que M. Konstantinidis ne pouvait connaître en écrivant son opuscule : M. Avérof, qui avait donné près de un million de drachmes pour la reconstruction du Stade d'Athènes, vient de mettre à la disposition du comité des jeux olympiques trois autres millions pour la restauration complète du Stade en marbre pentélique.

ÉTATS-UNIS. M. K.-E. Bourne a consciencieusement retracé, d'après le *Moniteur* et le recueil Aulard, sous le titre *The organization of the First Committee of Public Safety* (tiré de l'Annual Report of the American Association for 1894, p. 247-272) l'organisation du premier Comité de salut public, mais son travail n'est qu'une simple esquisse.

— Le n° 1 (janvier-mars) de l'*American Journal of Archaeology and of the History of the fine Arts* contient les articles suivants : Richard Norton, Andokides; Papers of the American school of classical studies at Athenes; Rufus B. Richardson, Inscriptions from the Argive Heraeum ; A. L. Frothingam et A. Marquand, Archaeological News (Afrique du nord, Afrique du sud, Algérie, Arabie, Asie Mineure, Assyrie, Babylonie, Egypte, Kypros, Nubie, Palestine, Perse, *Philistia*, Syrie, Tripoli, Tunisie).

ITALIE. — M. S. Minocchi a fondé à Florence (21 via Ricasoli) sous le titre de *Revista Bibliographica Italiana*, une feuille bi-mensuelle qui, dans la pensée de l'auteur, doit contribuer à répandre en Italie le goût et l'habitude des études critiques. Nous ne pouvons que souhaiter le succès à cette nouvelle feuille, et nous espérons que, malgré les difficultés de son entreprise, M. Minocchi atteindra heureusement le but qu'il se propose. Le prix de l'abonnement est de 3 fr. par an pour l'Italie et de 5 fr. pour les pays étrangers.

Digitized by Google

— M. Georges CASTELLANI vient de publier dans le *Nuovo Archivio Veneto* (t. XI, parte 1) et a fait tirer à part (Venezia, Visentini) une courte mais substantielle étude sur *George de Trébizonde, maestro di eloquenza a Vicenza e a Venezia (1395?-1484)*. C'est une page intéressante de l'histoire de l'humanisme en Italie, avec pièces justificatives inédites, tirées des Archives et de la Bibliothèque de Venise.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 juillet 1896.

M. Félix Ravaisson-Mollien est nommé membre de la commission administrative, en remplacement de M. de Rozière, décédé.

M. Le Blant annonce qu'il a reçu de M. Dobrusky, directeur du musée national de Sofia, les estampages de deux inscriptions gravées sur marbre et qui ont été trouvées en 1894, lors du percement de la rue Positano. + *Hic positus est Demetrius diaconus.* — — *Decius hic famulus (sancti) Andrae* +. — Une seconde lettre du même savant signale la très récente découverte, entre les murs de l'ancienne basilique de Sainte-Sophie, le palais de la Sobranié et l'imprimerie de l'Etat, de trois tombeaux en maçonnerie qui contenaient une fiole de verre, des fibules en bronze et quelques monnaies, de Valens à Justin II. Dans l'enceinte d'une église située près de la même basilique et dont les substructions avaient été mises au jour en 1888, on a découvert ces trois autres inscriptions chrétiennes : + *Hic requiescit Florentia virgo* +. — + Ενθακαταικιτε Μαρια παρθενος +. — + Ενθα κατακιτε Αμμουκις απο Σεληνουντος +. — Ces inscriptions paraissent devoir être classées vers le ve ou le vi^e siècle. L'*F* du mot *famulus* de la seconde épitaphe affecte la forme d'un E; M. Le Blant ne l'a pas encore trouvé ainsi tracé avant l'an 488. Le même mot *famulus* suivi, comme ici, d'un nom de saint au génitif, se trouve sur des marbres du ve ou du vi^e siècle. — M. Le Blant signale enfin, d'une manière particulière, un objet rencontré en 1893. Il provient d'un tombeau enfoui dans l'abside de la basilique de Sainte-Sophie. Ce sépulcre, que recouvrait une large dalle, contenait des ossements décomposés, des restes de broderie en or et une petite *capsa* d'argent fermée à clef, haute de 7 centimètres sur 8 de large. La première de ses faces est décorée d'un monogramme constantinien; celle du revers, d'un monogramme cruciforme; les côtés portent des ornements géométriques. Cette *capsella* contenait de la terre, ou plutôt, selon M. Dobrusky, du terreau provenant de la décomposition de matières organiques. M. Le Blant incline à penser qu'il s'agit ici d'une boîte à reliques ensevelie avec le mort.

M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, expose que, selon certains historiens, il y aurait eu, sous la dynastie des Sévères, au début du iiie siècle, un réveil des nationalités, peut-être même de la nationalité celtique. Il est de nouveau question des druides; les mesures gauloises remplacent les mesures romaines sur les bornes milliaires. Peut-on trouver trace de cette renaissance nationale dans l'empire gaulois de Postume? On l'a dit et on a allégué pour preuve le culte particulier rendu par Postume à Hercule. Ce culte est manifesté par divers types de monnaies. Sur l'un de ces types, Hercule est appelé *comes Augusti* : c'est un dieu romain. Sur l'autre, il accomplit douze travaux : c'est l'Hérakiès gréco-romain. Sur le troisième enfin, il est appelé *Deusoniensis* et *Macusanus* : ce sont des épithètes tirées de localités des bords du Rhin; rien de romain encore. Au reste, sur ces monnaies, Hercule est figuré à la romaine. Donc il n'existerait aucune preuve du culte d'un Hercule Gaulois par Postume. C'est l'Hercule gréco-romain dont Postume, ainsi que Commode, ainsi que Maximilien, remet la religion en honneur. Jusqu'à nouvel ordre, on n'a aucune preuve que les influences celtiques aient agi sur l'empire gallo-romain du iiie siècle.

MM. Boissier, Perrot et Deloche présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau discute les noms propres et le sens général d'une inscription bilingue, grecque et palmyrénienne, datée de l'an 21 p. C. qui a été copiée à Palmyre par divers voyageurs et, jusqu'à ce jour, lue et interprétée d'une façon inexacte. Il établit, par la comparaison du texte grec rectifié et du texte sémitique, que le nom d'homme « Bollha » doit être expliqué par « Bôl-leha », « celui dont le dieu Bol efface les péchés », et il traite à ce propos la question de la date de l'institution de Palmyre en colonie romaine et de la fondation du sénat palmyrénien.

M. l'abbé Sourice commence la lecture d'une étude topographique sur l'ancienne Alexandrie.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Cosjin). — Liers, Das Kriegswesen der Alten (Beck). — Maass, Orpheus (Kniper). — Veth, Java, p. Snelleman en Niermeyer (De Groot).

N° 6 : Muller, Beiträge zur Lehre der Wortzusammensetzung im Griech. (Uldenbeck). — Arist. Polit. athen. p. Blass (Van Leeuwen). — Philodemi vol rhet. p. Sudhaus (Was). — Benedicti regula p. Wölfflin (Speyer). — Strack, Abriss des biblischen Aramäisch (Matthes). — Draaijer, Woordenboekje van het Deventersch dialect (Kronenberg). — Ten Brink, Geschiedenis der nederl. Letterkunde afl. 2-9 (Kalff). — Sievers, Shakspeares zweiter mittelalterlicher Dramen — Cyclus (Logeman). — Deville, Palmyre (Strootman). — Lamprecht, Deutsche Gesch. IV, V; Alte und neue Richtungen (Blok). — Miedema, Sneek (Gratama). — Wilde, Latijnsche Oefeningen (Van Geer).

Neues Archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde, XXI, 3; Hampe, Zur Lebensgesch. Einhards. — Böhmer, Der Dialogus de pontificatu sanctae romanae ecclesiae. — Holder-Egger, Studien zu Thüringischen Geschichtsquellen, V. — Miscellen : Seebass, Die beiden Columba-Handschriften der Nationalbibliothek in Turin. — Hampe, Zur Datierung der Briefe des Bischofs Frothar von Toul; Böhmer, Ein Schmähgedicht auf Abt Ivo I von St. Denis.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

OUVRAGES RELATIFS AU CAFÉ

E. JARDIN

LE CAFÉIER ET LE CAFÉ

Monographie historique, scientifique et commerciale de cette rubiacée, suivie d'un index bibliographique.

In-18, figures et cartes..... 5 fr. »

C. PARIS

LE CAFÉ D'ANNAM

Etude sur sa culture

In-18. Imprimé à Tourane..... 3 fr. 50

DABRY DE THIERSANT

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DU CAFÉ

In-8..... 1 fr. »

LE CAFÉIER DE LIBÉRIA

In-8..... 1 fr. »

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

RECUEIL
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR CLERMONT-GANNEAU
Membre de l'Institut

Tome II. — Un volume in-8, avec planches et gravures
PRIX DE SOUSCRIPTION : 20 FR.

FASCICULES 1-2

Sommaires :

1. Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre. — 2. Un nouveau mois dans le calendrier palmyrénien. — 3. Les anciens mois arabes : Ἀγγαλθαβαεῖθ et Ἀλεώμ. — 4. Gemme représentant peut-être le portrait d'un satrape. — 5. L'inscription minéenne du sarcophage ptolémaïque du musée du Caire. — 6. Le waw final des noms propres nabatéens : OU ou O ? — 7. Inscription gréco-nabatéenne de Medaba (Moabitide). — 8. Dédicaces au dieu arabique (Djerach). — 9. Autel de Djerach dédié à Némésis. — 10. Dédicaces à Sévère Alexandre et à Julia Mamaea (Djerach). — 11. Le protocole ὁ κύριός μου. — 12. Inscription grecque de l'église du Saint-Sépulcre. — 13. Lychnaria à inscriptions arabes. — 14. La plante et la ville de Tayibèt el-ism. — 15. L'inscription de l'atâbek Anar. — 16. Une inscription relative à la légion X Fretensis Gordiana à Ammân. — 17. Tête de statue archaïque de Mouchrifé — 18. Un nouveau cachet israélite archaïque.

FASCICULES 3-4

19. Sceau sassanide au nom de Chahpoûhr, intendant général de Yezdegerd II. — 20. Inscriptions romaines d'Abila de Lysanias. — 21. Inscription romaine d'Héliopolis. — 22. Le sceau de Elamaç, fils de Elichou. — 23. Le lychnarion arabe de Djerach. — 24. La mosaïque de Medaba. — 25. La géographie médiévale de la Palestine, d'après des documents arabes. — 26. Amulette au nom du dieu Sasm. — 27. L'apothéose de Neteiros.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Nos 37-38 Trentième année 14-21 septembre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

TOME LXXII

LES RUSES DES FEMMES (MIKRI-ZENAM)

ET EXTRAITS DU PLAISIR APRÈS LA PEINE (FEREDJ BAD CHIDDEH)

Traduit du turc, par J. A. DECOURDEMANCHE

In-18. . . . . 5 fr. »

COLLECTION DE CONTES ET CHANSONS POPULAIRES

TOME XXI

LÉGENDES RELIGIEUSES BULGARES

Recueillies et traduites par Lydia SCHISCHMANOFF

In-18 . . . . . 5 fr. »

AU BAS PAYS DE LIMOSIN

ÉTUDES ET TABLEAUX

PAR M. L'ABBÉ M.-M. GORSE

Un beau volume In-8, illustrations de J. Ravoux, couverture en couleurs . . . . . 6 fr. »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Revue historique, juillet-août : Batiffol, Le Chatelet de Paris vers 1400, 1er art. — Hauser, Etude critique sur la Rebeine de Lyon, 1529. — Hueffer, L'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt. — *Bulletin historique* : La société Franco-écossaise (Monod). — France, histoire moderne (Bémont et Monod). — Allemagne, H. de Treitschke, not. nécr. (Philippson). — Grande Bretagne, xviie siècle (Firth). — Lettre de M. Petit-Dutaillis. — Foucart, Recherches sur l'origine et la natnre des mystères d'Eleusis; Niese, Gesch. der Griech. u. maked. Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea; Sackur, Die Clunacienser bis zur Mitte des XI Jahrh.; Thompson, The development of the French monarchy under Louis VI le Gros; Forgeot, Jean Balue, cardinal d'Angers; De Gallier, Cesar Borgia, duc de Valentinois; Schlitter, Pius VI und Josef II; Discailles, Charles Rogier; Hinschius, Das Kirchenrecht der Katholiken und Protestanten in Deutschland.

Revue de la Société des études historiques, I *Etudes critiques* : Wiesener, Autour du Régent. — *Lectures et Mélanges* : Brueyre, Eléments et folklore. — Welschinger, Coulaincourt et Napoléon. — *Notes et documents* : Frantz Funck-Brentano, Saint Louis et Louis XIV, Le portrait de Philippe le Bel, La prise de la Bastille. — Griveau, Une harangue de Napoléon I . — *Comptes rendus critiques* : Kurth, Clovis; Mém. de Saint-Chamans; Les public. de l'Institution Smithsonienne.

Nouvelle revue rétrospective, n° 15, 10 juillet : Campagne de Russie, 1812-1813, mém. de J. F. Bourgogne, sergent aux grenadiers vélites de la garde (campagne de Russie, bataille de la Moskowa, entrée à Moscou). — Mém. du duc de Croy (suite).

— N° 26, 10 août : Mém. de J. F. Bourgogne, Campagne de Russie (suite; séjour à Moscou, incendie, rapines, aventures diverses, départ de l'armée, le champ de bataille de la Moskowa, la première neige). — Les correspondants du peintre Fabre, Lettre de Girodet-Trioson (fin). — Le général Ducoudray aux Etats-Unis et au Mexique 1812-1813. — Une facétie de 1745, recette contre l'indigestion (le duc de Cumberland avait juré de manger ses bottes si les Français prenaient Tournay; recette que lui envoient les médecins du roi).

Correspondance historique et archéologique, n° 30 : M. Barroux, L'accroissement des séries anciennes aux archives de la Seine, de 1889 à 1896. — Vicomte de Grouchy, Documents relatifs à la succession de Turenne (suite). — *Réponses* : Départements provinciaux.

N° 31 : M. Barroux, L'accroissement des archives anciennes aux archives de la Seine, 1889-1896 (suite et fin). — Thiollier, L'art du moyen âge et de la Renaissance aux Salons de 1896. — Vingtrinier, La famille des Jussieu. — Benet, Au bon vieux temps. — *Questions* : L'architecte Pierre Adrien Paris.

Revue d'histoire littéraire de la France, n° 3 : Lanson, Gongora. — Paul d'Estrée, Les origines du chansonnier de Maurepas. — Joret, Villoison et la cour de Weimar (fin). — Em. Picot, Chants histor. français du xvie siècle (suite). — *Mélanges* : L'affaire du quiétisme, témoignage de l'abbé Pirot (Urbain); Le sonnet du Sonnet (Morel-Fatio); Marnix plagiaire de Rabelais (Delboulle); Une page à retrancher des Lettres de Henri IV (Tamizey de Larroque); Un document sur Talma (A. C.);

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37-38 — 14-21 septembre — 1896

Sommaire : 330. Delitzsch, Dictionnaire assyrien, IV. — 331. Bonwetsch, Le Livre d'Henoch. — 332-337. Piette, Études d'archéologie préhistorique. — 338. Tycho Mommsen, Les prépositions grecques. — 339. Em. Molinier, Le Trésor de la cathédrale de Coire. — 340. Fraknoi, La correspondance du roi Mathias. — 341. Schoenherr, Jean Hunyad. — 342. Livet, Lexique de la langue de Molière, I. — 343. Simonyi et Balassa, Grammaire historique du magyar. — 344. Minor, Métrique allemande. — 345. Schlessing, Dictionnaire allemand. — Académie des inscriptions.

330. — **Assyrisches Handwœrterbuch** von Dr Friedrich Delitzsch. Vierter Theil Leipzig, Hinrichs, 1896. Gr. in-8, p. 577-730, xx.

Le quatrième et dernier fascicule du dictionnaire assyrien publié par M. Delitzsch vient de paraître (voir *Revue* du 17 juin 1895 et du 27 janvier 1896). Il contient les mots compris sous les dernières lettres de l'alphabet, depuis ק jusqu'à ת, quinze pages d'additions et de corrections, l'avant-propos, la liste explicative des sigles de citation et une table des signes cunéiformes avec la transcription correspondante. L'œuvre est maintenant complète, et il faut remercier le savant auteur de l'important service qu'il vient de rendre aux études assyriologiques. En l'état présent de la science, il n'était pas possible de mieux faire. M. Delitzsch lui-même dit, avec beaucoup de modestie, dans son avant-propos, qu'il connaît les nombreux défauts de son livre et qu'il a l'intention de l'améliorer. C'est nous annoncer que les éditions subséquentes seront tenues au courant des progrès de l'assyriologie. Nous n'avons pas le moindre doute à ce sujet.

Alfred Loisy.

331. — **Das slavische Henochbuch**, von N. Bonwetsch. Berlin, Weidmann, 1896, in-4, 57 pages.

Traduction allemande du livre apocryphe dont la *Revue* a signalé récemment (n° du 23 mars 1896) la découverte. M. Bonwetsch a suivi dans son édition une méthode meilleure, à certains égards, que celle des éditeurs anglais. Au lieu de comparer les deux recensions de l'Hénoch slave et de corriger la plus longue par les variantes de l'autre, il les a traduites toutes les deux intégralement, ce qui permet de se faire une plus juste idée du rapport qui existe entre les deux formes du texte.

Digitized by Google

M. Bonwetsch pense avec raison que le livre a été composé tout entier en grec, aucun morceau n'ayant été rédigé d'abord en hébreu.

A. L.

---

332. — E. Piette. **Notions nouvelles sur l'âge du renne**, Paris 1891.
333. — **L'équidé tacheté de Lourdes**, Paris, 1892.
334. — **La station préhistorique de Brassempouy**, Angers, 1893.
335. — **Hiatus et lacune**, Beaugency, 1895.
336. — **La station de Brassempouy et les statuettes humaines de la période glyptique**, Paris, 1896.
337. — **Etudes d'ethnographie préhistorique. Les plantes cultivées au Mas d'Azil**, Paris, 1896.

Les fouilles exécutées depuis quelques années par M. Piette et les mémoires où il en a consigné les résultats méritent, au plus haut degré, de fixer l'attention des historiens. Je ne crains pas de dire que l'archéologie préhistorique a été renouvelée par les publications de ce savant, comme notre connaisssance de la statuaire antique par les écrits de M. Furtwaengler; et les découvertes du naturaliste français, portant sur les périodes les plus reculées et les plus obscures, présentent encore plus d'importance pour l'histoire de la civilisation. L'auteur, qui est surtout paléontologiste, mais avec une teinture suffisante des sciences connexes, possède à la fois le don de l'observation exacte et celui de la généralisation ; il est aussi, ce qui ne gâte jamais rien, un écrivain clair et attachant, le plus artiste de ceux qui se sont occupés jusqu'à présent de préhistoire. Je regrette d'ajouter qu'il a deux défauts, et je veux les signaler dès à présent pour ne plus y revenir. M. P. ne résiste pas à la manie de forger des mots à l'allure étrange, tels que *hippiquien*, *cesmolithique*, *apélécique*, qui ne sont guère plus courts et sont plus rébarbatifs que leurs équivalents français ; il ne résiste pas non plus au démon de la polémique, qui l'a plus d'une fois entraîné à de regrettables écarts de langage. Cela dit, et ces réserves faites, je passe à l'exposé des découvertes et des théories de l'auteur.

M. P. a établi son observatoire dans les Pyrénées, où il a étudié surtout les grottes du Mas d'Azil, de Brassempouy, de Lorthet et de Gourdan. On sait que le remplissage des cavernes n'est pas seulement dû à des causes physiques, telles que des éboulements et des infiltrations, mais qu'un grand nombre d'entre elles témoignent du séjour et de l'activité de l'homme. Les nouveaux venus, pendant des siècles, se sont établis sur le sol artificiel créé par les apports de leurs prédécesseurs; il s'est formé ainsi des assises plus ou moins régulières où la faune et les produits de l'industrie primitive se succèdent dans un ordre qu'il a été possible de déterminer. (Ce qui suit ne vaut évidemment que pour la région pyrénéenne, comme M. P. a eu soin de le dire ; les choses parais-

Digitized by Google

sent s'être passées un peu autrement en Belgique, dans le massif des Alpes et en Moravie.)

Les premiers dépôts humains, au fond des cavernes, appartiennent à une époque où le mouvement de recul des glaciers vers les montagnes s'était déjà prononcé, mais où ils étaient encore sensiblement plus étendus qu'à l'heure actuelle. En effet, d'une part, plusieurs cavernes habitées s'ouvrent sur le trajet d'anciens glaciers, très en amont des moraines terminales, et, d'autre part, lorsqu'on remonte plus haut dans la vallée glacière, on ne trouve plus aucune trace ni d'homme ni de renne. C'est que le glacier, à l'époque du renne, était encore là.

M. G. de Mortillet, à la suite de Lartet, avait admis deux grandes divisions dans la période de l'habitat des cavernes par l'homme primitif : le *Moustérien* (grotte de Moustier) et le *Magdalénien* (grotte de la Madelaine). Entre le magdalénien et les temps actuels, c'est-à-dire le début de l'époque néolithique, s'étendait une période tout à fait obscure à laquelle on a donné le nom de *hiatus*. Le grand mérite de M. P. est d'avoir établi des divisions nettes et rationnelles dans le Magdalénien [1] et d'avoir complètement modifié l'idée qu'on se faisait de l'*hiatus*.

Revenant à l'idée de Lartet, qui avait fondé ses divisions sur la faune, M. P. a fait observer que les couches ossifères des cavernes, où l'aurochs, le cheval, le renne et le cerf sont toujours nombreux, différents cependant par l'abondance relative de ces animaux. On voit dominer successivement, de bas en haut, le bœuf, le cheval, le renne et le cerf, (ce dernier dans les couches supérieures, à l'exclusion du renne). De là quatre étages, qui peuvent aussi se grouper deux par deux, de sorte que l'on obtient, à prendre les choses en gros, une succession de deux phases, celle où domine le cheval et celle où le cerf commun est le plus fréquent.

Les débris des quatre étages sont inégalement abondants. Le deuxième déborde le premier et est débordé lui-même par le troisième : c'est que la population de la caverne allait en croissant. En revanche, le quatrième étage forme des îlots clairsemés, séparés quelquefois, dans le sens vertical, par d'épaisses couches de limon. C'est que, le climat étant redevenu très pluvieux à l'époque du cerf, les troglodytes étaient souvent chassés de leurs cavernes par les inondations et venaient s'établir de nouveau sur un sol que les eaux limoneuses avaient exhaussé. Il n'y a rien de tel dans les trois premiers étages : c'est une époque de froid sec. Mais le premier étage repose lui-même sur du limon, preuve que la période de l'habitat des cavernes a succédé à une époque où les précipitations atmosphériques étaient abondantes. C'est l'ère des grandes crues et du dépôt des anciennes alluvions.

---

1. Le terme même de Magdalénien devrait être abandonné. M. Piette rapporte aujourd'hui à la fin du Moustérien toutes les couches à sculpture que M. de Mortillet attribuait au Magdalénien ; le Solutréen lui-même appartient, suivant lui, à la fin de l'époque moustérienne.

Digitized by Google

Une des plus étonnantes révélations de l'archéologie préhistorique a été celle du développement de l'art chez les habitants des cavernes. M. P. possède lui-même la plus riche collection de gravures et de sculptures, en ivoire, en os, en ramure de renne ou de cerf, que l'on ait encore formée. Mais il a fait mieux encore que de recueillir les vestiges de cet art primitif : il en a distingué les phases et suivi le développement, ce à quoi personne n'avait réussi avant lui.

A l'étage de l'aurochs, les os travaillés sont surtout des andouillers de renne coupés en biseaux et couverts de rayures. Dans l'assise à chevaux, on trouve des sculptures en ronde bosse : la gravure ne paraît que vers le sommet de cette assise. En revanche, elle domine dans l'assise du renne, où il y a déjà quelques gravures sur pierre. A l'étage du cerf, il n'y a plus guère de sculptures, mais des gravures sur os de rennes, sur os d'oiseaux, sur pierres schisteuses. L'ordre paraît avoir été le suivant : ronde bosse, bas-relief, gravure à contours découpés, gravure simple (cette dernière à l'étage du cerf). D'où ce premier résultat fait pour surprendre : la sculpture en ronde bosse a précédé la gravure. — Au point de vue de la matière employée, M. Piette pense qu'une industrie dont la matière première était l'ivoire de mammouth a précédé celle dont la matière était la ramure de renne ; mais cette division n'est pas rigoureuse, car le renne prend de bonne heure le pas sur l'ivoire dans les régions montagneuses éloignées de la mer, et l'ivoire n'est abondant que dans les régions soumises au climat maritime. On y sculpte alors ces figurines en ronde bosse dont on a découvert, depuis quelques années, des spécimens étonnants.

La grotte de Brassempouy a fourni à M. P. deux statuettes d'un intérêt capital, l'une sculptée dans une dent d'équidé, l'autre en ivoire. Elles représentent des femmes nues, avec d'énormes seins pendants et un développement graisseux considérable dans la région des hanches. Ce type *adipeux*, que les Égyptiens avaient déjà observé chez les femmes du pays de Pount et qui se retrouve aujourd'hui en Afrique, paraît avoir été fréquent en Europe à l'époque de l'habitat des cavernes. Le Musée de Saint-Germain a récemment acquis une petite figure de femme en stéalite, recueillie dans une caverne de Menton, qui présente exactement les mêmes caractères que la femme nue en ivoire de Brassempouy.

Tout cet art primitif a disparu presque entièrement avec le renne, dont l'extinction s'explique par l'adoucissement de la température. Le bois de renne avait servi de matière non seulement aux sculpteurs et aux graveurs, mais aux fabricants de harpons, de flèches, d'aiguilles, de navettes. Le bois du cerf, trop spongieux à l'intérieur, ne se prêtait pas aux mêmes usages. Il y eut transformation de l'industrie et abandon de l'art. La fin de la période du renne marque, dans l'histoire de la civilisation primitive, une phase de recul.

On avait même songé à placer là une catastrophe, analogue au déluge biblique, qui aurait laissé la terre à peu près déserte, et l'on se fondait,

Digitized by Google

pour autoriser cette hypothèse, sur les couches stériles, souvent très épaisses, qui, dans certaines cavernes, séparent le sommet des assises à rennes de celles où paraissent les tessons de vases et les pierres polies.

Ces couches constituaient ou accusaient l'*hiatus*. M. P. a rétabli la continuité.

Au Mas d'Azil, sur la rive gauche de l'Arise, le sommet de l'assise à cerfs, raviné par les eaux, est recouvert d'un lit de pierres et de limon, témoins d'une puissante inondation. Mais, au dessus, les couches à débris humains reparaissent, l'intervalle stérile étant de o m. 18 au plus. Dans ces couches, il n'y a plus ni renne, ni gravure, ni sculpture, *mais il y a des peintures* : ce sont des galets de rivière colorés en rouge avec du peroxyde de fer broyé, qui dessine divers ornements géométriques et floraux. L'outillage en pierre est resté sensiblement le même qu'à l'époque précédente, mais quelques formes nouvelles apparaissent, annonçant les temps néolithiques. Les poinçons, les lissoirs et les harpons sont en bois de cerf; il y a quelques poteries grossières, qui ne semblent pas avoir été introduites par remaniement dans les couches à galets coloriés.

Cette assise, au Mas d'Azil, est recouverte par une couche de cendre due à la combustion du bois, où les escargots sont très abondants. C'est à cette « époque des mangeurs d'escargots, » qui paraît avoir été très humide, qu'appartiennent, dans les cavernes des Pyrénées, les premiers essais de polissage de la pierre. Au dessus, on constate des traces de la civilisation proprement néolithique avec haches polies, et céramiques des types connus. C'est alors — mais alors seulement — que le régime actuel des cours d'eau a commencé et que la dernière période de grande humidité a pris fin après avoir accéléré le reboisement.

Ainsi, entre les assises du renne et celles de la pierre polie, viennent s'intercaler deux étages de transition : celui du cerf avec les galets coloriés et celui des escargots, qui est encore mal étudié, mais qui, analogue à la période des *Kjoekkenmoeddinger* sur les côtes, paraît avoir été marqué par une civilisation plus mal outillée que les précédentes.

Les hommes de l'âge du renne étaitent-ils exclusivement des chasseurs nomades ? M. P. ne le croit pas. D'accord avec M. Bertrand, il pense que le développement de l'art suppose des loisirs et que ces loisirs ne pouvaient être assurés aux hommes que par la vie sédentaire. Les grottes étaient habitées d'une manière permanente; leurs habitants avaient des animaux semi-domestiques (rennes, bœufs, chevaux) *et ils connaissaient les céréales*, car on a trouvé à Bruniquel et à Lourdes des épis d'orge ou de blé sculptés en bois de renne. Cette constatation, qui ne laisse place à aucun doute, est d'une importance extrême. Au Mas d'Azil, en 1889, M. Piette, travaillant avec M. Boule, a rencontré un petit tas de blé dans l'assise à galets coloriés. Dans l'assise à escargots et dans celle des haches polies, les meules sont nombreuses. Ainsi, dès l'époque du renne, le blé était connu dans la Gaule méridionale ; dès l'époque de transition,

Digitized by Google

longtemps avant l'apparition des haches polies, il y était cultivé. On voit qu'il ne reste rien des idées courantes sur l'origine asiatique des céréales, dont la connaissance n'aurait été portée en Europe que par l'invasion de tribus néolithiques. Le *mirage oriental* doit renoncer désormais à emprunter des arguments à la botanique.

Cette même assise à galets coloriés a fourni à M. P. des noyaux de cerises, dont quelques-uns sont bien des noyaux de *prunus cerasus*. Ce n'est donc qu'un cerisier amélioré que Lucullus a importé en Italie : l'origine asiatique de l'espèce est un préjugé à écarter avec tant d'autres. On possédait des cerisiers en France longtemps avant l'érection du premier dolmen ; il y avait aussi d'autres arbres fruitiers, comme le prunier et le noyer, représentés non par des sauvageons, mais par des espèces cultivées. Tout historien de la civilisation doit, à l'avenir, tenir compte de ces vérités nouvelles et imprévues.

Souhaitons que M. Piette ne manque pas à une promesse qu'il a faite depuis longtemps à la science et nous donne bientôt, en une sorte de *Corpus*, tout l'ensemble des documents, encore partiellement inédits, qu'il a recueillis au cours de vingt années d'études. Personne n'est plus capable que lui de les présenter et de les mettre en valeur.

Salomon Reinach.

---

338. — Tycho Mommsen. **Beitraege zu der Lehre von den griechischen Praepositionen.** Berlin, Weidmann, 1895, x-847 p.

Les Grecs se servaient, pour rendre l'idée que nous exprimons par *avec*, de plusieurs prépositions dont les deux plus importantes sont σύν et μετά. A parler en général, la première appartient à la langue poétique, la seconde à la prose et aux genres poétiques qui s'en rapprochent; Xénophon seul, parmi les classiques, fait exception, et emploie σύν avec une préférence marquée. Mais cette constatation a-t-elle la précision désirable, et la science grammaticale peut-elle se contenter de si peu? M. Tycho Mommsen ne l'a pas pensé, et dans ce gros volume, qui dépasse 800 pages, il a réuni plusieurs dissertations relatives à l'usage de ces deux prépositions à toutes les époques, je pourrais presque dire dans tous les écrivains grecs, poètes et prosateurs, depuis Homère jusqu'au xve siècle après J.-C. Ces dissertations sont au nombre de quatre : 1° Μετά, σύν et ἅμα dans Homère; 2° Σύν et μετά dans Euripide; 3° Σύν, μετά et ἅμα dans les épiques post-homériques; 4° Σύν, μετά et ἅμα dans les autres poètes et dans la prose. Les trois premières sont des rééditions, ayant déjà été publiées dans les programmes du gymnase de Francfort-sur-le-Main (1874, 1876, 1879). Viennent ensuite plusieurs *excursus*, dont le plus important traite des cas de sigmatisme chez les auteurs classiques. Comme on le voit, cet ouvrage n'est qu'une immense

Digitized by Google

statistique. Suivrai-je M. T. M. dans tous ses chiffres, dans toutes ses pesées? Non certes; aussi bien ne s'agit-il pas, avec un livre de cette nature, de savoir si les données sont exactes et si les proportions établies sont justes : s'il est vrai, par exemple, que dans les 2870 pages de Platon (Teubner) μετά se trouve 586 fois et σύν 37 fois; ou encore que μετά, dans Euripide, est plus souvent suivi du pluriel que du singulier lorqu'il est construit avec un nom de personne. L'auteur ne peut guère être contrôlé; nous devons accepter non seulement ses renseignements, mais aussi ses conclusions, à moins de refaire un travail fastidieux [1] et improductif. La question qui se pose est d'un ordre plus élevé. De telles recherches sont-elles profitables à l'étude de la langue et de la littérature grecques? Si je me prononce pour l'affirmative, estimant qu'après tout l'histoire de l'évolution de la langue y gagne quelque chose, je penserai néanmoins qu'il faut beaucoup de temps et beaucoup de peine pour établir des comptes de ce genre, que notre connaissance de la pensée grecque et du génie grec n'est point subordonnée à d'ingrates statistiques, et que, si l'étude de la grammaire dans ce qu'elle a de plus mécanique semble s'enrichir de nouvelles constatations, le résultat obtenu ne vaut pas, ici comme en des cas semblables, la somme d'efforts et de veilles qu'il a fallu dépenser. Il est certain qu'il est utile de savoir que l'emploi différent des deux prépositions examinées est une remarquable caractéristique du style de la poésie et de la prose grecques; mais je conteste qu'il fût utile, pour le prouver, de convoquer le ban et l'arrière-ban des auteurs. Je ne dis pas que la lecture de tels travaux est dénuée d'intérêt, bien qu'il soit assez difficile de s'y orienter; et cependant M. T. M. se plaint, dans sa préface, que l'étude du grec baisse et se restreint tellement, que les recherches des savants en souffrent, en ce qu'elles n'excitent plus ni l'intérêt ni la reconnaissance. A qui la faute, sinon aux savants eux-mêmes, qui gaspillent leurs forces et leur talent à faire des totaux et des pourcentages? Et comment les esprits cultivés pourront-ils prendre la grammaire au sérieux et admettre qu'elle est véritablement indispensable à la connaissance du génie antique, s'ils la voient s'attarder à des recherches d'infime détail, qu'ils ont le droit de regarder comme futiles? — La part faite à ces réflexions, qui sont d'ailleurs d'un caractère général, je me plais à reconnaître la compétence et la vaste érudition de M. Tycho Mommsen; la valeur et la signification exactes et primitives de σύν et de μετά sont dès le principe nettement mises en lumière, et leur emploi analysé, dans un très grand nombre d'exemples, avec la dernière précision; on pénètre avec lui dans le fond même des textes; les nuances de la pensée se fixent, et c'est là ce qui est

1. M. Tycho Mommsen ne nous cèle pas d'ailleurs ses défaillances; il avoue, par exemple, qu'il n'a lu Tzetzès qu'avec répugnance (p. 327). Il est vrai qu'il y a noté 478 fois σύν et 162 fois μετά, les deux mots étant employés sans aucune différence de sens, arbitrairement.

Digitized by Google

vraiment intéressant. Ce n'est pas là ce qui tient la plus grande place dans ce gros ouvrage ; mais on est satisfait de l'y trouver, et il y a tant de livres où il n'y a rien de bon !

MY.

339.— Émile MOLINIER. **Le Trésor de la Cathédrale de Coire.** Paris, librairie centrale des Beaux-Arts, 1895, in-folio de 111 pages, 18 dessins dans le texte et 27 planches hors texte.

Une monographie estimable pour l'époque avait été déjà consacrée en 1857 par Burckhart à la cathédrale de Coire et à une partie de son trésor. Cette brochure rare, accompagnée de quelques lithographies, ne répondait ni aux exigences actuelles de la science ni à l'importance d'objets nombreux, variés, remarquables pour la plupart et jusqu'ici très peu connus. Le trésor de Coire n'aura pas perdu pour attendre. Avec l'abondance de renseignements, la critique sûre et pénétrante qui lui appartiennent, avec la netteté précise qu'il sait donner à ses conclusions, M. Émile Molinier a consacré au trésor de Coire un livre qui dépasse de beaucoup la portée d'une simple monographie. Une série de planches qui sont à la fois des documents et des œuvres d'art est commentée dans une série d'articles très substantiels, illustrés eux-mêmes de vignettes. Dans ses figures comme dans son texte, M. E. M. a rapproché de plusieurs pièces du trésor de Coire quelques monuments similaires, et son travail abonde en observations personnelles et en conclusions générales excellentes. L'auteur nous présente successivement une curieuse châsse en cuivre doré du VIIIe siècle, décorée d'entrelacs et assez analogue à celle de Saint-Bonnet-Avalouze et à celle de Saint-Momble à Saint-Benoît-sur-Loire, — un coffret en os qui, malgré l'emploi de certains motifs très primitifs ou plutôt très rudimentaires, n'est qu'une œuvre de tabletterie du XIe siècle inspirée de modèles byzantins — un pied de croix, intéressante fonte de bronze du XIe siècle ; un autre très beau du XIIe portant la signature *Azzo*. (Azzo est-il bien un nom répandu surtout en Italie ? C'est le même nom qu'*Asselinus*, variante d'*Albertus*.) La châsse de saint Lucius, curieux monument d'un horrible style roman attardé qui ne date probablement que de 1152. — Dans un style tout aussi attardé, un grand crucifix en bronze repoussé, œuvre peu agréable du XIIIe siècle, mais pièce fort rare.— Pour nous reposer de ces poncifs, une grande et très gracieuse châsse dont la date est voisine de 1300 et dont le style est germanique : les figures qui l'ornent rappellent la statuaire des cathédrales de Fribourg et de Strasbourg, surtout de cette dernière, car ce sont de vraies œuvres d'art. — Puis vient un coffret arabe en ivoire et argent doré, pièce d'une haute valeur artistique très analogue à celui du trésor de Bayeux, et possédant de plus une belle pièce de doublure en soie bleue brochée. Une croix stationale du XVe siè-

Digitized by Google

cle, de formes gracieuses, mais d'un travail banal et industriel, se recommande par deux particularités rares : elle sert de reliquaire et représente les Évangélistes avec têtes d'animaux. — Le buste reliquaire de saint Placide est une belle pièce de vermeil repoussé, d'un style naturaliste, d'un type personnel et d'une distinction bien rare au xve siècle et surtout dans l'école germanique. — Le buste de saint Lucius, daté de 1499, est très remarquable aussi par le dessin, mais il est loin d'être traité avec le même goût et d'avoir le même charme, tandis qu'une grande monstrance en vermeil, exécutée dans la seconde moitié du xve siècle, est traitée aussi avec un goût et une justesse de proportions très rares pour l'époque et pour la région.

Le très riche retable en bois du maître-autel exécuté en 1492 par Jacob Rus est aussi une des meilleures pièces de ce temps. Le tabernacle en pierre est également daté et signé : il a été fait en 1484 par un artiste local et de grand mérite, Stephan Klain. M. E. M. ne me semble pas dans l'absolue vérité en affirmant (p. 90) que « la France n'a guère connu les monuments dans le genre de celui de Coire ». Il en cite lui-même en note une liste qui pourrait être beaucoup augmentée et qui contient un exemple (Silvacane, xiiie siècle) plus ancien que ceux de la région germanique. Ces derniers y sont nombreux, comme aussi les vieux retables et les vieilles stalles, parce que le pays a été plus conservateur que la France. — Il faut toutefois reconnaître que les régions de France qui en comptent le plus sont voisines de l'Allemagne (Flandres, département de l'Aube et région de l'est); mais il faudrait aussi ajouter que ces petits monuments peuvent appartenir à trois types, soit la tourelle montée sur un pied, comme à Silvacane et Semur, soit une armoire suspendue et couronnée d'un fronton, type représenté au xive siècle en France, à Chassy (Cher), en Italie (S. Maria-d'Arbona) et surtout dans l'île de Gotland, soit enfin, comme ici, une petite niche fermée par une porte, type représenté dès la fin du xiie siècle à Vézelay et au xve en France à la Bénisson Dieu (Loire) et à Offoy (Somme).

L'ouvrage se termine par la description des étoffes : très belle étoffe byzantine impériale du vi^e au viie siècle, étoffe pseudo-arabe fabriquée en Italie ou en Sicile au xive siècle ou au début du xve, et trois bourses à reliques en riches étoffes polychromes probablement du xive siècle.

Les pièces secondaires du trésor sont énumérées et appréciées dans l'avant-propos qui donne l'histoire et la description critique de la cathédrale de Coire, et se termine par des considérations qui sont la véritable conclusion du livre, mais que l'auteur a fort bien fait de placer avant les descriptions qu'elles éclairent. La description de la cathédrale est parfaitement exacte et judicieuse. Mais il ne rentrait pas dans le plan de l'auteur de la développer ; j'avoue en avoir quelque regret : la cathédrale de Coire, comme il l'a très bien vu, a subi une influence manifeste de la Lombardie ; ses travées carrées et ses fenêtres groupées deux par deux rappellent la cathédrale et Saint-Laurent de Vicence, Saint-Eustorge et

Digitized by Google

Sainte-Marie-des-Grâces de Milan ; le style rappelle aussi Saint-Ambroise et fournirait un excellent élément de critique pour l'étude de cet édifice célèbre au sujet duquel on a émis naguère de si étranges appréciations.

La disposition bizarre d'une travée de crypte où une clef de voûte est soutenue par une colonne, avait son analogue en France dans des caves, également du XIIe siècle, à l'ancienne abbaye de Saint-Lô. Peut-être M. E. M. néglige-t-il trop l'opinion qui voudrait que le chœur seul de la cathédrale de Coire datât de l'époque de la reconsécration, de 1178. « Il est à croire » dit-il, « que l'on n'a pas attendu trente ans pour commencer la nef, ne fut-ce que dans la première travée... » Cela se peut, mais il serait possible aussi que les voûtes d'ogives soient assez postérieures aux piliers qui ne semblent guère faits pour les recevoir. M. E. M. a reconnu avec sagacité et démontré avec évidence l'archaïsme de quelques sculptures et de plusieurs pièces d'orfèvrerie, et je crois que s'il avait été amené à étudier certaines églises d'Italie comme Sainte-Catherine-de-Galatina, monument à demi roman bâti dans le dernier quart du XIVe siècle et tout à fait analogue à la cathédrale de Coire, il étendrait plus radicalement à celle-ci les excellentes conclusions de son avant-propos.

Dans ces conclusions, il pose une distinction absolument juste entre l'archaïsme voulu des antiques et de nos contemporains et l'archaïsme par ignorance qui est le fait à peu près (je n'ose dire tout à fait) général des archaïsants du moyen âge. A ce propos, il émet quelques réflexions dont la forme dure est regrettable mais qui ont été écrites sous le coup d'une impatience facile à comprendre et à excuser. Quand on aime la vérité et qu'on la cherche pour elle-même, on ne saurait toujours se garer de tels sentiments en voyant propager des erreurs qui peuvent fausser pour des années l'enseignement des sciences historiques. Quel mal le manque de clairvoyance dans l'étude comparée des monuments et des textes n'a-t-il pas fait dans ces dernières années à l'archéologie du moyen âge ! Par exemple, pour ne parler que de questions générales et primordiales, au lieu de faire découler tout naturellement le style roman du romain et le gothique du roman, on leur a cherché des origines scandinaves, byzantines, persanes ; les uns se sont ingéniés à faire sortir la croisée d'ogives de la coupole tandis que d'autres y voyaient l'imitation des constructions de bois. Quant à la chronologie, certains archéologues nous l'ont faussée du nord au midi et de Charlemagne à Louis VII, faute de s'aviser que tel monument ancien pouvait avoir été rebâti dans la suite des siècles, tel autre exécuté par un maçon rural arriéré et maladroit, tel autre enfin élevé au moins un quart de siècle après la concession d'une permission de bâtir.

Ce sont là des erreurs pernicieuses et qu'il est facile de commettre même avec quelque talent et quelque savoir. Espérons que la circonspection archéologique n'est pas toujours incompatible avec l'indulgence, mais félicitons M. Émile Molinier de n'avoir jamais eu besoin de celle-ci et de ne s'être jamais départi de celle-là.

C. ENLART.

Digitized by Google

340. — **Matyas Kirali levelei** (La correspondance du roi Mathias), par Guillaume Fraknoi. Budapest, Académie, 1893-95. 2 vol. XIII-496 et LXX-406 in-8.

341. **Hunyadi Corvin Janos** (Jean Corvin de Hunyad, 1473-1504) par Jules Schœnherr. Budapest, Athenaeum, 322 p. avec de nombreuses illustrations. in-8.

I. — Le règne du roi Mathias (1458-90) marque l'apogée du royaume national hongrois. Mathias Corvin était, en effet, maître de Vienne et d'une bonne partie de l'Autriche, il portait la couronne de Bohême, de Moravie et de Silésie. La cour de Bude ressemblait aux cours italiennes de la Renaissance, tant il y avait de savants, de poètes et d'artistes réunis autour de la personne du roi. Les relations extérieures étaient fort étendues ; il y avait peu de monarques ou de princes dans l'Europe orientale et centrale avec lesquels Mathias Corvin n'entretînt une correspondance suivie. Cette correspondance porte la marque indélébile de sa puissante personnalité, de son génie et de son activité prodigieuse. Comme dit l'humaniste Galeotti dans son « Commentarius elegans de Mathiae Corvini Hungariae regis egregie, sapienter, jocose dictis et factis », le roi a dicté toutes les lettres et lu toutes celles que sa chancellerie avait rédigées. Après la mort du roi ses lettres circulaient dans de nombreux manuscrits et déjà en 1543 le savant Martin Brenner qui a édité l'ouvrage de Bonfini sur Mathias, pensait à faire imprimer la correspondance du roi. Mais ce n'est qu'en 1743 que parut le premier recueil reproduisant surtout les lettres relatives aux affaires intérieures. Le comte Teleki, le premier président de l'Académie hongroise, dans son ouvrage sur l'époque des Hunyad en Hongrie (1852-1857) avait enrichi la correspondance de 800 pièces dont plusieurs tirées de la Bibliothèque nationale de Paris. Depuis que les Archives du Vatican sont ouvertes, on a trouvé encore de nombreux matériaux et l'Académie hongroise a chargé son ancien secrétaire perpétuel, l'évêque Fraknoi, qui travaille la plupart du temps dans les archives de Rome où il a fondé l'Institut historique pour les jeunes savants magyars, de donner une édition de la correspondance du grand roi qui répondît à toutes les exigences de la critique moderne. Cette publication aura trois parties. La première, achevée en deux volumes, que nous annonçons, contient les affaires extérieures; la deuxième donnera les lettres relatives aux affaires intérieures, et la troisième celles qui se rapportent aux pays étrangers soumis au sceptre de Mathias Corvin.

M. Fraknoi a pris sa tâche au sérieux; même les lettres connues ont été comparées de nouveau et déjà dans cette première série il a pu en donner 245 (sur 569) inédites jusqu'à ce jour et qu'il a exhumées dans les différentes archives de l'Europe.

Le second volume contient une introduction magistrale de 70 pages sur Mathias Corvin epistolographe. Le savant biographe du grand roi a finement démêlé ce qu'il y a de personnel dans cette correspondance et quelle est la part de la chancellerie. Par une étude minutieuse du style, il a pu démontrer que la chancellerie de Bude à la tête de laquelle se trouvaient au commencement et au milieu du règne, les deux grands

Digitized by Google

humanistes Jean Vitèz et Janus Pannonius, a rivalisé en élégance de style avec les autres chancelleries de l'Europe. Car les cours et les diplomates du xve siècle ne pardonnaient guère à celles qui rédigeaient leurs lettres contre les règles établies par le bon usage. Lorsque Wladislas Ier, roi de Hongrie, eut succombé à la bataille de Varna (1444), sa mère Sophie, reine de Pologne, fit écrire, à ce qu'il semble, aux États hongrois une lettre pleine de barbarismes. Enea Silvio, plus tard pape, a répliqué à la reine et lui a exprimé tout son dédain pour cette légèreté de son chancelier. Lorsqu'en 1472, Vitéz et Janus Pannonius, à cause de leurs intrigues, durent quitter la cour, le roi se chargea lui-même de la rédaction des lettres. Elles étaient moins élégantes qu'auparavant ; les répétitions, les hungarismes n'y sont pas rares, car Mathias, quoique très cultivé, ne trouvait pas le temps de ciseler ses missives ; il attachait plus d'importance au fond qu'à la forme.

Parmi les 569 lettres que nous donne la première série, 460 sont en latin, 108 en allemand et une en tchèque. Pas une seule en langue hongroise ! Cela peut s'expliquer dans une certaine mesure par le caractère de ces lettres qui, adressées à des princes étrangers, ne pouvaient guère être rédigées en magyar, et même pour les agents diplomatiques hongrois à l'étranger, la langue latine s'imposait. Mais d'après ce que nous savons de la correspondance du roi relative aux affaires intérieures, il n'existe pas de lettre en hongrois non plus ! Comment expliquer cette énigme ? M. F. qui connaît mieux que personne le xve siècle hongrois, dit simplement que le hasard nous a privé de ces monuments. M. Acsady, dans une étude publiée récemment dans la *Budapesti Szemle*, s'étonne avec raison de cette explication. Il constate que dans ce siècle les monuments en langue hongroise sont en général très rares : en tout 28. Dans les archives de la famile Zichy, en cours de publication, même les lettres intimes sont rédigées en latin ; il doit donc y avoir des raisons particulières, encore inexpliquées, qui ont causé l'abandon de l'idiome national. Que la Renaissance hongroise n'ait pas profité à la culture nationale, c'est un fait depuis longtemps constaté, car les humanistes italiens et les savants hongrois formés dans les Universités italiennes n'employaient jamais le hongrois, ni dans leurs œuvres, ni dans leur correspondance. Mais ce serait peut-être aller trop loin de dire que le roi Mathias ne savait pas le hongrois. Rien que les dictons que le peuple a pieusement conservés, les hungarismes de ses lettres prouveraient le contraire si on ne savait pertinemment que dans la maison des Hunyad, la mère du grand roi, Elisabeth Szilagyi, parlait et instruisait ses fils en magyar. Toujours est-il qu'à l'époque la plus brillante de l'histoire magyare, l'idiome national a subi une éclipse.

II. — Dans une lettre à Jean Sforza, duc de Milan, le roi Mathias fait mention de son fils Jean et de la fiancée de celui-ci, Blanche-Marie de la maison Sforza (*Correspondance* II, n° 215). Jean Corvin était le bâtard

Digitized by Google

du grand roi. Après la mort de sa première femme, fille du roi de Bohême Podiébrad, Mathias, étant à Breslau, fit la connaissance d'une jeune fille de la bonne bourgeoisie, modeste et pleine d'abnégation. L'histoire ne nous a conservé que son nom de baptême, Barbe. Elle suivit le roi à Bude où elle mit au monde Jean Corvin en *1473* [1]. Sa vie mouvementée, quoique courte, nous est racontée par M. Schönherr d'après les meilleures sources et les documents d'archives.

La naissance de Jean avait rempli de joie le cœur de son père ; il lui fit donner une éducation princière et lorsqu'il vit que son second mariage avec Béatrice de Naples resta stérile, il pensa sérieusement à assurer la couronne à Jean. Mais la reine était toujours hostile à ce prince, quoique sa mère se fut retirée dans un couvent. Mathias voulait unir son fils avec Marie Blanche ; le couple était déjà fiancé, mais Béatrice, secondée par sa sœur Eléonore, duchesse de Ferrare, complotait en secret, et le mariage ne fut jamais accompli. La fiancée du jeune Corvin devint la femme de Maximilien, empereur romain. Jean avait dix-huit ans à la mort de son père. Malgré les promesses des hauts dignitaires de la cour faites à Mathias, ce fut le roi Wladislas de Pologne qui fut élu roi de Hongrie et Jean dut se contenter des propriétés des Hunyad et du titre de prince de Bosnie. Il fit la guerre contre les Turcs, même contre les Bosniaques qui ne voulaient pas le reconnaître, et épousa la fille de Frangipan, Béatrice, dont il eut une fille et un fils. Les fièvres contractées en Esclavonie mirent fin à ses jours en 1504. Ses deux enfants le suivirent bientôt dans la tombe. Il fut enterré à Lepoglava et on força sa veuve d'épouser Georges de Brandebourg. Ainsi à peine cent ans après les premiers exploits du grand Hunyad, sorti de son manoir de Transylvanie pour devenir le héros national de Hongrie et pour arrêter les Turçs, la race des Corvins est éteinte.

Cette excellente monographie fait partie de la collection des « grands hommes historiques » dirigée par M. Szilágyi. Les volumes sont du plus grand intérêt, mais il y a là une profusion d'illustrations qui dépasse vraiment les limites. Les signatures, les sceaux et les portraits sont trop multipliés ; à peine est-il question, au cours du récit, d'un prince, on trouve quatre ou cinq de ses portraits. Nous avons remarqué dans les volumes qui concernent le XVIIIe siècle une centaine de reproductions de Marie Thérèse à tous les âges et dans tous les costumes C'est un abus. Les fac-similé des chartes et diplômes que le grand public ne peut pas déchiffrer, sont également trop nombreux. Pour revenir au volume en question, pourquoi M. Schönherr s'obstine-t-il à écrire d'un bout à l'autre du livre *oligarchia*, avec un y ? Le grec, rendu facultatif dans les lycées hongrois, en serait-il la cause ?

J. Kont.

1. Cette date est donnée par l'horocospe conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Cracovie.

Digitized by Google

342. — **Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale** par Ch.-L. Livet. Ouvrage couronné par l'Académie française. Tome premier A-C. Paris, Imprimerie Nationale ap. Welter, Prix : 15 francs.

Ce lexique, nous dit M. Livet dans une courte préface, a été spontanément couronné par l'Académie française et imprimé aux frais de l'État : nous ajouterons qu'il n'est pas indigne de telles faveurs, ou, pour mieux dire, de tels honneurs. Donc si nous faisons çà et là quelques critiques, ce ne sera pas dans l'intention de diminuer le mérite d'un ouvrage qui a coûté à l'auteur beaucoup de travail et de longues et patientes recherches. La langue de Molière n'est pas la langue correcte, élégante, j'allais presque dire solennelle, des Boileau et des Racine ; c'est pourquoi M. Livet, pour établir ses comparaisons, a dû dépouiller avec le plus grand soin « ces écrivains à la langue forte et savoureuse » qui, n'ayant pas subi ou n'ayant pas voulu subir le joug des réformateurs de la prose et de la poésie, ont continué à se servir des locutions populaires et naïves, des tours pittoresques et même des mots hardis du xvie siècle. Comme La Fontaine, Molière est avec plus de goût, et avec infiniment plus de génie, de la famille de ces conteurs, de ces poètes comiques et burlesques, de ces romanciers populaires et bourgeois antipathiques à toute *manière* dans le langage et dans l'expression, et pour expliquer certaines tournures, certaines locutions qu'il emploie, ou rendre compte de quelques formes orthographiques déja vieillies de son temps, il eut fallu assez souvent remonter plus haut que le xvie siècle. Rien, par exemple, n'est plus fréquent à l'origine de notre langue que *plus* pour *le plus* dans la formation du superlatif. Il n'est pas une des acceptions que Molière donne à *aucun*, *aucunement* qui ne se trouve dans le vieux français. Une simple note ou une seule citation aurait suffi à montrer que les formes *avecque*, *carfour* ou *quartfour* sont très anciennes. En lisant et relisant avec la plus grande attention, et je dirai avec le plus vif intérêt ce premier volume, j'ai relevé çà et là quelques erreurs, quelques affirmations contestables, et noté quelques articles qui auraient pu être plus complets. *Acoquiner* est dans Palsgrave qui est bien antérieur à Nicot ; sous l'article *adjectifs superlatifs de forme latine*, M. L. aurait pu dire que Chapelain en a abusé. En voici quelques-uns que j'ai relevés rien que dans sa correspondance : clarissime, confidentissime, purissime, importantissime, ardentissime, bassissime, occupatissime. *Aliénation d'esprit* se trouve déjà au xive siècle dans Oresme ; c'est surtout au xvie siècle que « allégresse » a le sens du latin *alacritas* ; dès le xiiie, il est employé avec celui de « joie vive » — . « C'est du haut-allemand pour moi, n'entendre à une chose que le haut-allemand » est une locution qui semble avoir été introduite par Rabelais (I, 23), ce qui était digne de remarque. Pour l'étymologie de *amadou*, il fallait recourir au Dictionnaire général. Comme Molière, Chapelain s'est aussi servi du mot *ambassadrice*. Il arrive très souvent que M. L. nous avertit que tel ou tel

Digitized by Google

mot n'est pas dans Robert Etienne, Nicot, Cotgrave, etc. ; cela ne veut pas dire qu'il n'ait pas été en usage longtemps auparavant : tel est le cas pour *ambroisie* qu'on trouve dès le xve siècle sous les formes *ambroise* et *ambroysie*. Il nous semble que la distinction faite entre *anger* et *enger* est bien subtile et n'a aucune raison d'être. Sorel n'a pas forgé le mot *apothicairesse* qui a été recueilli par Godefroy à la date de 1531, et que l'on rencontre encore un peu plus tard dans la traduction de Pline par du Pinet et dans les *Caquets de l'accouchée* sous la forme *apotiquaresse*. J'ai trouvé *avanie* en 1605 et *vanie* avec le même sens en 1584. P. 196, il est dit que *badin, badinage, badinerie* manquent dans le dictionnaire de Godefroy : ces mots sont dans le *Complément* que M. Livet n'avait pu consulter. M. Godefroy tient encore en réserve un Supplément qui contiendra sans doute comme le *Complément* toutes sortes de choses, du vieux, du moyen et du moderne français. Molière *n'a pas forgé* « baissement » qui au sens d'*abaissement* existe dès le xiiie siècle, et au sens actuel dès 1539. La locution *donner la baie* a été recueillie par Godefroy à la date de 1577. Sous *bernement* ce passage de l'auteur du *Paris ridicule* était à citer : « Invoquons d'un coup de sifflet le démon de la bernerie. » Le mot *brouhaha* apparaît en 1552 dans le dictionnaire latin de Ch. Etienne qui traduit *tragædias agere* par « faire un grand brouhaha pour ung rien. » En 1584, Thévet emploie *brouillamini* avec le sens qu'il a aujourd'hui. Je ne sais où M. L. a trouvé que *caboche* venait de l'espagnol *cabeza*. P. 316, « prose cadencée » ; on a dit au xvie siècle : « son marcher est cadencé ». *Cagoterie* existait dès 1598 : Somaize se sert de *cagotage* pour *cagotisme*. M. L. affirme que Du Lorens *a forgé* cagotaille : ce mot est dans Rabelais, et si je me souviens bien, dans la Chanson de la Vache à Colas. *Chagrin* substantif apparaît au xve siècle et *chagrin* adjectif au xive. *Chamailler* n'est pas très ancien dans notre langue, et M. L. en donne une étymologie plus que douteuse : voir le Dictionnaire général. « Dindon *cantonné* de pigeonneaux » ; cfr. dans le *Paris ridicule* : « Cube *cantonné* de magots ». *Championne* est bien dans des Périers, mais à la Nouvelle LXIII. De même que Molière, Senecé donne à *chute* le sens de trait final : « Tu dis que dans mes épigrammes La chute est troplente à venir. » *Claquemurer* n'a certainement aucun rapport avec *à claque mur* qui, selon César Oudin, est un jeu d'enfants. D'après ce dernier, Godefroy donne *claquemur* et l'explique de même, quoique ce mot désigne surtout un engin d'artillerie pour battre les murailles, dit aussi abattemur, ruine-mur et brise-mur. Sous le mot *chèvre* est cité dans un passage de Rabelais, très obscur, le verbe *chevreter*, dans certaines éditions *cheureter*, dont il est très difficile de préciser le sens. *Commandant* (vin) est défini par *dominant* ; on préférera la définition donnée par le Dictionnaire général : « âpre au goût. » *Compétiter* ne veut évidemment rien dire dans le galimatias de Gros-René, pourtant ce verbe a été employé par Chastelain. *Conjoncture* remonte au xve siècle, et *contraignant* est un véritable adjectif dont Godefroy a

Digitized by Google

un exemple à la date de 1280. Sous *coucher* = mettre au jeu, il n'eut pas été inutile de donner *couche* = enjeu : « Hazarder encore deux pistoles à la première couche » (Dassoucy, *Aventures*, 318). — « Crevé de médecines », cf. : « Enflé comme un ballon, farcy de ragoûts et crevé de viandes » (Dassoucy, 53, ibid.).

Ces quelques critiques, observations ou remarques, je le répète encore une fois, n'ôtent rien à la valeur de ce Lexique, riche en exemples de toutes sortes et en explications les plus variées et les plus justes sur la grammaire, sur l'histoire des mœurs, du costume, du mobilier au XVIIe siècle. Les articles *affaire, air, aller, appartement, bagatelle, balle, belesprit, bureau, cabinet, cadeau, canons, cavalier, chaise, collet, contretemps, coucher* et cent autres sont faits pour contenter les plus difficiles. Bref, ce travail n'est pas seulement savant, il est encore intéressant, ce qui n'est pas un mince éloge [1].

A. Delboulle.

---

343. — **Tüzetes Magyar nyelvtan történeti alapon** (Grammaire historique de la langue hongroise) par Sigismond Simonyi, avec le concours de Joseph Balassa. Tome Ier. Phonétique et Morphologie. Budapest. Académie. 1896. XVI 734 pp. in-8.

L'année du Millénaire nous a apporté le premier volume d'une grammaire historique de la langue magyare qui établit enfin sur des bases scientifiques le développement de cet idiome à travers les siècles. Voilà trente ans que l'école philologique hongroise, dont les ancêtres sont Paul Hunfalvy et Joseph Budenz, déploie une activité infatigable pour démontrer la place de la langue magyare dans la famille ougro-finnoise, pour établir la grammaire comparée de ce groupe, pour suivre les changements subis par le magyar à travers les âges. Par la publication des anciens monuments de la langue, par celle des écrivains de la Réforme qui furent les premiers à employer l'idiome national jusque-là abandonné au peuple, par la publication du *Dictionnaire historique* et du

---

1. Il me semble que M. Livet aurait dû recueillir les mots *congrûment* et *carrelure*, parce que le premier qu'il met dans la bouche de Bélise est de la langue des Précieuses, cf. « Je n'ay jamais vu d'homme qui dise les choses plus congrûment » (*Les Véritables Précieuses*, sc. 2, p. 12), et que le second : « Je croyais me refaire une belle *carrelure* » (*Médecin volant*, sc. 8), est une imitation de Rabelais : « Quelque bouffage, quelque carrelure de ventre (III 23). Sous le mot *Cabinet*, l'éloge de ce meuble par Gilles Corrozet (*Blasons domestiques*, Anc. Poés fr.) était à noter, et sous *Brassières* j'aurais cité ce passage de Sonnet de Courval, *Satyres*, I, 133 : « Les riches brassières de satin rayé ou satin façonné. » Enfin il ne faut pas croire (p. 321) avec Ed. Fournier que *Cageol* est un petit piège pour prendre les oiseaux; c'est simplement un synonyme de cajolerie :

Sans pareille en malice, en cageol sans seconde,

(Angot de l'Eperonnière, *Muse satyrique*, 75.)

Digitized by Google

Dictionnaire des patois, le terrain était préparé, mais il fallait un travailleur puissant pour mettre tous les matériaux en ordre et pour construire l'imposant édifice d'une grammaire historique qui soit digne des travaux de ce genre à l'étranger. Après avoir achevé en collaboration avec le regretté Szarvas le *Dictionnaire historique* en trois in-quarto, M. Simonyi dont les travaux spéciaux sur les conjonctions et les adverbes en hongrois sont de véritables monuments d'une investigation patiente et ingénieuse, était tout désigné pour entreprendre cette tâche. L'importance de cette œuvre n'échappera à personne quand on pense que la première grammaire hongroise (*Elaboratior grammatica hungarica*), cet essai général de Révai qui a devancé de quinze ans les grands travaux de Grimm et de Bopp, date de 1806 et que depuis il n'a pas paru et ne pouvait pas paraître de grammaire historique de cette envergure. Elle aura trois volumes ; le premier que nous annonçons donne la Phonétique et la Morphologie, le second contiendra la Semasiologie et le troisième la Syntaxe.

La Préface commence par cette citation tirée de *La terre à vol d'oiseau* de H. Reclus : « Ils (les hongrois) parlent une langue musicale, très riche en termes, idiome tellement harmonique sans être trop lâche, tellement poétique sans être enfantin, qu'on se prend à regretter que le peuple aimable, honnête, sérieux, un peu triste qui le parle, ait tellement reculé devant une race plus forte. » L'auteur constate avec quel plaisir il a cherché à donner au public non seulement un exposé historique du développement de cette langue, mais aussi les motifs scientifiques des changements qui y sont survenus. Puis il expose, peut-être avec trop de renvois pour une Préface, les méthodes et les sources de la grammaire historique. M. S. s'est adjoint un de ses meilleurs élèves, M. Balassa, qui s'est chargé de la première partie du livre, la phonétique (pp. 3-210). Elle se divise en deux chapitres. Le premier, intitulé *La prononciation*, donne la description phonétique des voyelles et des consonnes, la théorie de l'accent, la formation des syllabes, des locutions et des phrases ; le deuxième chapitre traite de l'histoire des changements phonétiques, en commençant par les lettres et continuant par les groupes ; un appendice nous renseigne sur la métamorphose des mots empruntés au turc, au slave, à l'allemand, à l'italien et au latin. Quelques pages sur l'écriture et l'orthographe magyares achèvent cette partie traitée par un spécialiste très compétent.

La deuxième partie, la Morphologie (p. 211-716), commence par la théorie des racines, et c'est la partie la plus neuve du volume. Quoique les résultats aient été déjà publiés par M. Simonyi, le détail n'avait pas encore été abordé. Le chapitre est divisé en deux parties : *Racines des verbes*, *Racines des noms*. Le premier paragraphe sur la composition des mots a été également rédigé par Balassa, mais d'après les travaux de M. Simonyi. La formation des mots n'occupe pas moins de deux cents pages et se divise en quatre parties. C'est toute une grammaire comparée

Digitized by Google

des langues ougriennes. La dernière partie traite de la conjugaison et puisqu'on ne peut guère parler de déclinaison en magyar, l'auteur expose dans le dernier chapitre la théorie des suffixes qui indiquent les différents rapports des mots. L'Index donne à peu près 2,000 mots traités au point de vue historique dans le corps de l'ouvrage.

Ce livre a déjà obtenu le prix « Christine Lukács » de l'Académie. Mais nous croyons que le grand prix Semsey (20.000 francs) lui sera également accordé quand les deux volumes suivants auront paru. L'ouvrage est en tous cas une preuve éclatante de la vitalité des études philologiques en Hongrie.

J. Kont.

---

344. — **Neuhochdeutsche Metrik** von J. Minor, grand in-8, xvi et 490 pp. Strasbourg, Trübner. 1893. Prix : 10 Mark.

Une importante Revue scientifique constatait naguère que les discussions sur la métrique germanique avaient pris, depuis un certain temps, un caractère quelque peu « nerveux ». La raison n'en est pas difficile à entrevoir. Il règne, en effet, dans les données, dans les points de vue choisis par les divers savants, dans les termes techniques, etc, une telle divergence, une telle confusion, qu'il est devenu presque impossible de s'entendre, de se comprendre.

M. Minor a entrepris la tâche méritoire de donner au public un travail d'ensemble sur la métrique de l'allemand moderne, où il reprend une à une les questions controversées, les soumet à un examen rigoureux, et expose avec une grande sincérité les résultats de ses recherches, avouant d'ailleurs (p. x) qu'il n'est pas satisfait lui-même de ses résultats, à cause du caractère incertain de certaines données. Il ne parle pas des règles établies dans les traités de métrique ; sa méthode est essentiellement empirique : les vers doivent être mesurés avec l'ouïe ; et non avec la vue. Il consulte donc surtout son oreille, tout en admettant que celle-ci puisse avoir des illusions, et il arrive ainsi à un certain nombre de résultats nouveaux dont une partie nous paraissent définitifs. Nous n'en mentionnons qu'un seul qui nous semble le plus important de tous.

En ce qui concerne les rapports entre l'accent et la quantité, M. M. distingue entre les vers à pieds (Verstakte) parisyllabiques et ceux à pieds imparisyllabiques : pour les premiers, l'accent est tout, *la quantité n'a pas la moindre importance;* dans les seconds au contraire la quantité joue un rôle important. L'auteur admet donc des vers où la quantité est chose absolument négligeable. Ceci est d'une importance capitale; et nous espérons qu'on fera, dans la suite, un pas de plus ; qu'on finira par reconnaître que même dans les autres vers, la quantité ne joue qu'un rôle

Digitized by Google

accidentel. L'éternelle confusion entre la quantité et l'accent dans la métrique allemande est ce qui a fait le plus de tort à cette science : on dirait qu'il y a eu, en ceci, comme un parti pris de compliquer des choses simples et d'embrouiller des choses claires.

Il va sans dire que dans un ouvrage aussi considérable, aussi suggestif, il y aurait de nombreuses observations de détail à faire. Ainsi, M. M. a raison de défendre l'hexamètre allemand contre ses détracteurs. Mais pourquoi vouloir le *mesurer* à l'hexamètre antique? L'auteur, qui a posé en principe de ne mesurer les vers qu'avec l'oreille, se met en contradiction avec lui-même, puisqu'il lui est impossible d'*entendre* prononcer des hexamètres anciens. Il suffisait de définir l'hexamètre allemand un vers de six pieds, où les pieds de deux syllabes alternent avec des pieds de trois syllabes.

Même contradiction dans les pages consacrées au XVIe siècle : M. M. part de Hans Sachs et des maîtres chanteurs. Mais d'abord cette poésie a un caractère très artificiel : les vers n'y sont pas seulement faits pour l'oreille, mais aussi pour les yeux. D'autre part, la prononciation du XVIe siècle s'écarte trop de celle d'aujourd'hui, elle nous est trop peu connue pour qu'on puisse l'apprécier utilement avec l'oreille. Ce qui pouvait tout au plus entrer ici en ligne de comparaison, c'est la chanson populaire (*Volkslied* et *Knittelvers*) et le cantique religieux.

Nous dirons aussi un mot sur ce que les Allemands appellent *schwebende Betonung*, l'accentuation *flottante* : on est obligé de scander nombre de vers allemands d'une manière flottante, parce qu'on ne peut pas les scander régulièrement dans le rythme auquel ils appartiennent théoriquement. Sur ce point, on peut dire que tous les théoriciens sont en désaccord pour une raison fort simple d'ailleurs : ils veulent *fixer* ce qui est *flottant*. Il est inconcevable que tant de savants et d'artistes, y compris M. Minor, s'évertuent depuis si longtemps à établir une manière fixe de scander des vers qui, par définition, doivent être scandés d'une manière « flottante ». Il est grand temps de renoncer à de pareilles tentatives et d'admettre une grande latitude dans la manière de scander ces vers irréguliers [1].

Nous arrêtons ici nos observations, et nous terminons en disant que le livre de M. Minor est incontestablement le travail le plus riche et le plus original qui ait encore paru sur la métrique allemande moderne.

Alfred BAUER.

---

345. — **Deutscher Wortschatz, oder der passende Ausdruck.** Praktisches Hilfsbuch und Nachschlagebuch in allen Verlegenheiten der schriftlichen und mündlichen Darstellung, von A. SCHLESSING. Stuttgart, P. Neff, 1892. Un volume grand in 8°, 456 pp. Deuxième édition, revue et très augmentée. Prix, relié : 6 marks.

Ce dictionnaire analogique de la langue allemande est fait sur le

1. Il faut dire encore que, pour ces vers, les poètes allemands ont trop souvent fait de nécessité vertu.

Digitized by Google

modèle de l'ouvrage anglais de M. P. M. Roget, *Thesaurus of English Words and Phrases*, dont plus de quarante éditions attestent la valeur et le succès. Les mots y sont répartis par ordre logique, en un millier de groupes, imprimés sur deux colonnes, de manière que les mots à droite représentent toujours le sens opposé de ceux à gauche, par exemple : direction : déviation, — caractère interne : caractère externe, — sensibilité : insensibilité, etc.

La deuxième partie, formant près de la moitié du volume (p. 243-456), offre sur quatre colonnes l'index alphabétique complet des mots répartis dans les divers groupes de la première partie. Lorsqu'un mot appartient à plusieurs groupes, ce qui arrive souvent, l'index y renvoie à tous. Même dans la première partie, ces derniers mots sont accompagnés des numéros correspondant aux diverses catégories auxquelles ils appartiennent.

L'ouvrage est composé avec le soin le plus consciencieux et le plus judicieux, et mérite tous les éloges.

Alfred Bauer.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 août 1896.

M. Hamy présente deux mémoires dont il est l'auteur. Tous deux sont consacrés à des personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Jardin des Plantes à ses débuts. L'un est Jean Héroard, premier médecin de Louis XIII ; il fut le premier surintendant du Jardin Royal (1626-1628). L'autre est Vespasien Robin, son démonstrateur de botanique de 1635 à 1662. Ce dernier était surtout connu pour avoir enrichi la flore européenne de précieuses espèces, comme le robinier faux-acacia. M. Hamy a beaucoup ajouté à ce que l'on savait du vieil « arboriste du Roy » en publiant la correspondance échangée entre Robin, Peiresc et Valavez, de 1610 à 1639.

M. H. Weil expose que le poète Alcman instruisait les belles filles de Sparte, et qu'il parle dans ses vers de leurs danses et de leurs chants. Une de ses odes, un Parthénée, conservé partiellement sur un papyrus du Louvre et d'abord publié par Egger, a donné lieu à beaucoup de travaux et de conjectures. Tout récemment, un mémoire de M. Diels vient de jeter beaucoup de lumière sur ce texte obscur. M. H. Weil résume la magistrale étude du savant de Berlin, dont il adopte les vues, tout en proposant à son tour quelques interprétations nouvelles.

M. Foucart présente quelques observations sur l'inscription gravée sur la tiare de Saitapharnès. M. Furtwængler avait affirmé qu'elle était incorrecte, et il en concluait qu'elle était l'œuvre d'un faussaire. M. Foucart montre qu'elle est rédigée de la manière constamment employée dans les inscriptions grecques, en sous-entendant le verbe ἐστεφάνωσε, ce qui justifie l'emploi de l'accusatif.

Le R. P. Lagrange, O. P., professeur à l'Ecole biblique de Jérusalem, fait une communication sur les milliaires arabes récemment découverts en Palestine. Le troisième connu a été trouvé, au printemps dernier, au couvent grec de Kousira, nommé par les Arabes Deir el Kelt, à trois quarts d'heure à l'O. de Jéricho. Il provient, comme les deux premiers, d'Abd-el-Mélik. Malheureusement l'indication de la distance par rapport à Damas en allant à Jérusalem se trouvait sur la partie qui manque. Ce milliaire ne permet donc pas de calculer la valeur du mille arabe, qui n'est pas exactement connue ; mais il est intéressant pour l'histoire de l'écriture arabe et de l'organisation administrative des Ommiades. — MM. Clermont-Ganneau et Dieulafoy présentent quelques observations sur les unités métriques successivement employées en Palestine.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

H. Heine et Eugène Renduel (Petz). — *Comptes rendus* : Ritter, La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau, Le Breton, Rivarol ; Kerviller, Bio-bibliographie de Chateaubriand; Ricardou, La critique littéraire.

Romania, avril : Jullian, La tombe de Roland à Blaye. — P. Meyer. Une version anglo-normande en vers de l Apocalypse. — Philipot, Un épisode d'Erec et Enite, la joie de la Cour, Mabon l'enchanteur. — D'Ovidio, Di alcune infiltrazioni d'italiano settentrionale nell' italiano letterario — *Mélanges* : Le roman du comte et de la veuve du jongleur, d'après Braeton (P. M.); Un prétendu ms. autographe d'Alain Chartier (A. Niaget); Contributo allo studio del dialetto valdostano (Luzzato). — *Comptes rendus* : La règle de S. Benoit traduite en vers français par Nicole, p. Heron; De Bofarull, El testamento de Ramon Lull; Dante Alighieri, La Divina Commedia riveduta nel testo e commentata da Scartazzini, 2e ed.; Tackholm, Études sur la phonétique de l'ancien dialecte soussilvan.

Revue celtique, nos 2-3, avril-juillet : Duvau, Les poètes de cour islandais et scandinaves. — Stokes, The annals of Tigernach (3e fragment). — Le Braz, Gwerziou Breiz-Izel. — Sarauw, The Irish verb fil. — D'Arbois de Jubainville, Le poème de Torna-Eices sur le cimetière de Croghan. — Loth, Dialectica : V. Z. intervocalique en léonard. — *Correspondance* : Le mot gaélique aite (Nicholson). — *Chronique* : Mém. de Zimmer et Kern dans le recueil-Weber ; Edition princeps des Annales de Clonmacnoise ; Le mot latin feber, fiber, gaulois bebros, bibros; Un dict. étym. du gaëlique d'Ecosse ; Un mémoire de M. Maurice Grammont ; Un nouveau recueil de contes bretons ; Revue italienne de l'antiquité gréco-romaine ; Les mss. gallois de Sir Thomas Philipps.

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 4 : Noufflard, Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique. — Seydoux, La suppression des octrois et les impôts directs des communes aux Pays-Bas (suite et fin). — Silvestre, La polit. française dans l'Indo-Chine, Annam (suite). — Wilhelm, Expéd. coloniales et finances publiques. — *Revue des revues :* Merignhac, La doctrine de Monroe à la fin du xix siècle ; Cambothécra, L'Etat en tant qu'organisme; Posada, La fonction administrative de l'Etat; P. Leroy-Beaulieu, L'Australie et la Nouvelle Zélande ; Valbert, Les colons français et le comité Dupleix ; Goyau, La carte religieuse de l'Allemagne contemporaine; Maindron, Ménélik et son empire ; Thouvenel, Constantinople pendant la guerre de Crimée ; Fournier de Flaix, La banque de France. — *Analyses et comptes rendus :* Bourguin, La mesure de la valeur et la monnaie; D'Avenel, Le mécanisme de la vie moderne ; Nilhac, Le monde socialiste; Bertillon, Cours élém. de statist. admin.; Poullet, Les premières années du royaume des Pays-Bas ; Shaw, Hist. de la monnaie; Morley, Essais critiques; Merignhac, L'arbitrage international; Zewy, La réglem. de la prod. du charbon, Le comité ouvrier des charbonnages de pâturages et Wasmes; Garelli, L'imposta successoria; De Paris à Tombouctou en huit jours, par un chemin de fer équatorial français ; Mazel, La Synergie sociale; Guyot, L'économie de l'effort; Chailley-Bert, La polit. coloniale de la France, l'âge de l'agriculture; Gloner, Les finances des États-Unis mexicrins ; Montbard, Le cas de John Bull en Egypte; La Grasserie, Code civil chilien; Ouvré, Un mois en Phrygie ; Vanderhoven, Une expéd. avec Ménélik ; Deiss, De Marseille au Paraguay: Baraudon, La maison de Savoie et la Triple Alliance; E. Daudet, Poussière du passé; Charléty, Hist. du Saint-Simonisme; E. de Broglie, Les

Digitized by Google

portefeuilles du président Bouhier; COUBERTIN, L'évolution française; BLEY, En Roumanie; ANSIAUX, Heures de travail et salaires. — FRANÇOIS, Les banques d'émission.

Annales de l'Est, n° 3 : Ch. SCHMIDT, Note sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge (suite). — KRUG BASSE, Hist. du Parlement de Lorraine et Barrois (suite). — DESPIQUES, Oudinot et Marbot. — *Comptes rendus* : PAQUAKE, Notice sur Haussonville; LAQUIANTE, Un hiver à Paris sous le Consulat; BOUVIER, Les premiers combats de 1814, La défense de Rambervillers en 1870; BARDY, Saint-Dié pendant la guerre de 1870; RABANY, Goldoni; M. FAUSTE. Là bas, promenade en Alsace, en 1881.

Annales du Midi, n° 33, juillet 1896 : PAGÈS et VALOIS, La prophétesse de Rabastens et le grand schisme. — TAMIZEY DE LARROQUE, Le cardinal d'Armagnac et François de Seguins, d'après des documents inédits. — DOUAIS, Charles VII et le Languedoc (suite). — *Mélanges et documents* : A. THOMAS, Notes biographiques sur le jurisconsulte Jean Masuer; Sur la formation du nom de la ville d'Arles; CHAMPEVAL, Le Pom du Cantal. — *Comptes rendus critiques* : MASSO TORRENTS, Manuscrits catalans de la Biblioteca nacional de Madrid (A. Morel-Fatio).

Revue de l'Agenais, mai-juin : F. de MAZET, La Fronde à Villeneuve d'Agenois. — MOMMEJA, Etapes archéologiques en Italie (suite). — BELLECOMBE, Essai biogr. sur G. L. de Bellecombe, relation du siège de Pondichéry (suite). — LAUZUN, Journal du lieutenant Woodberry. — TAMIZEY DE LARROQUE, Testament de Jean Gayau, imprimeur et libraire d'Agen. — THOLIN, La question des Sotiates. — BOYER D'AGEN, Monluc et Antonio Pecci. — Livre de raison de Jean de Lorman (suite). — La Rausèlo par Ch. RATIER. — Rôles gascons, transcrits et publiés par Ch. BÉMONT.

Revue de l'instruction publique en Belgique, t. XXXIX, 3e livraison : Wagener (not. nécrol.). — HURDEBISE, Des dispenses de diplôme dans l'enseignement moyen. — BUISSERET, Une lacune dans les programmes de sciences naturelles. — WALTZING, Encore le conditionnel après si. — PIRENNE, L'examen d'archiviste. — *Comptes rendus* : GARDNER et JEVONS, A manual of Greek antiquities; Œuvres de Julien Havet (1853-1893); PROU, Nouveau recueil de fac similé d'écritures du XIIe et du XVIIe siècle; LEMOINE, Deux cents fables choisies d'Ésope avec notes et lexique; PREUDHOMME, Observations de style destinées à faciliter l'intelligence et la traduction d'auteurs latins; FREDERICHS, Manuel de géographie de l'Etat indépendant du Congo; VÉREST, La question des humanités.

JOANNES MULLER

Editeur de l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, à Amsterdam.

VIENT DE PARAITRE :

P. H. SCHOUTE. Het vierdimensionale Prismoïde..... 0 75

M. W. BEYERINCK. Ueber Gallbilding und Generationswechsel bei Cynipocalicis und ueber die Circulansgalle..... 1 80

W. F. R. SURINGAR. Vierde bijdrage tot de hennis der Melocacti..... 1 80

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

Digitized by Google

N° 39 Trentième année 28 septembre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS
DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

TOME XVI

ÉTUDES SUR LES LANGUES
DU HAUT-ZAMBÈZE

Textes originaux recueillis et traduits en français, et précédés d'une esquisse grammaticale, par E. JACOTTET, de la Société des Missions évangéliques de Paris. — Première partie : GRAMMAIRES SOUBIYA ET LOUYI. — In-8. . . . . 6 »

TOME XVII

LE CHAOUIA DE L'AURÈS
(DIALECTE DE L'AHMAR-KHADDOU)
ÉTUDE GRAMMATICALE — TEXTE EN DIALECTE CHAOUIA
PAR GUSTAVE MERCIER
Interprète militaire

Un volume in-8 . . . . . 3 50

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Literarisches Centralblatt, n° 35 : Perles, Analekten zur Textkritik des A. T.—Simons, Freikirche, Volkskirche, Landeskirche.—F. M. Muller, Theosophie oder psychol. Religion. — Glogau, Das Vorstadium und die Anfänge der Philosophie. — P. Darmstädter, Das Reichsgut in der Lombardei u. Piemont, 568-1250.—E. Mühlbacher, Deutsche Gesch. unter den Karolingern. (bon). — Urkundenbuch der Stadt Strassburg, V, Polit. Urk. 1332-1380, p. Witte u. Wolfram. — O'Connor Morris, Ireland 1494-1868. — Steinhausen, Der Wandel deutschen Gefühlslebens seit dem M. A. (conférence instructive).— Bussemaker, De afscheiding der waalsche gewesten. — Franz, Ostfriesland u. die Niederlande 1567-1573. — Reusch, Folg og natur; Finnmarken. — Zettersteen, Ur Jahja Bin Abd-El Mu ti Ez-Zawawis dikt Ed-Durra El-Alfije fi Ilon El-Arabije. — Brandstetter, Malacôpolyn. Forsch. IV, Gesch. von König Indjilai. — D. H. Müller, Die Propheten in ihrer ursprüngl. Form. I. — Zander, De numero Saturnio. — Gœthes lyr. Dicht. der ersten Weimar. Jahre in ursprüngl. Fassung p. Rud. Koegel. — O. Mühbbrecht, Die Bücherliebhaberei am Ende des XIX Jahrh.

— N° 36 : Grunwald, Die Eigennamen des A. T. in ihrer Bedeut. für die Kenntnis des hebr. Volksglaubens. — Poznanski, Mose b. Samuel Hakkohen Ibn Chiquitilla. — Bullaty, Das Problem der Philosophie. — Bodemann, Die Leibniz-Handschriften der Bibl. zu Hannover beschrieben. — Otto, Die Bezieh. Rudolfs von Habsburg zu Papst Gregor X. — Das zweite Stralsund. Stadtbuch, 1310-1342, I. — Féaux de la Croix, Gesch. Arnsberg. — Diercks, Gesch. Spaniens von den früh. Zeiten bis auf die Gegenwart, II (supérieur au volume précédent, bien réussi). — Kancellists Brerboger vedrorende Danmarks indre forhold 1561-1565, p. Laursen. — K. Martin, Reisen in den Molukken, in Ambon, den Uliassern, Seran und Buru.—Ad. Holtzmann, Das Mahabharata in Osten und Westen. — H. Derenbourg, Nouveau mém. sur l'épitaphe minéenne d'Egypte inscrite sous Ptolémée, fils du Ptolémée (résultats sûrs). — J. Jolly, Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde II, 8. Recht und Sitte (excellente entreprise). — Lambros, Catal. of the Greek mdss. on Mount Athos, I (très utile). — G. Meyer, Neugr. Studien, II. Die latein. Lehnworte im Neugr.; III. Die roman. Lehnworte im Neugr. (abondants matériaux). — Willems, Etude sur l'Ysengrinus (des choses nouvelles et à approuver). — The middle-english translation of Palladius de re rustica, p. Liddell, I. — P. Boyer, De l'accentuation du verbe russe. — M. Deloche, Le port des anneaux dans l'antiq. rom. et les premiers siècles du m. â. — P Arndt, La Glyptothèque Ny-Carlsberg fondée par Carl Jacobsen, les monuments antiques, choix et texte. — Baumeister, Handbuch der Erziehungs=und Unterrichtslehre für höhere Schulen, II, 1.

— N° 37 : Driver, A critical and exegetical commentary on Deuteronomy; Moore, A critical and exegetical commentary on Judges. — Ueberhorst, Das Wirklich-Romische. — Albert, Kants transcend. Logik. — Carette, Les assemblées provinciales de la Gaule romaine. — Ebner, Quellen u. Forsch. zur Gesch und Kunstgesch. des Missale Romanum im M. A. Iter Italicum. — Jorga, Philippe de Mézières, La croisade au xive siècle (très détaillé et intéressant). — Dedouvres, Le P. Joseph polémiste, ses premiers écrits, 1623-1626 (soigné). — Michael, Engl. Gesch. im XVIII Jahrh. — Koldewey, Gesch. der klass. Philologie auf der Univ. Helmstedt. — Dittenberger u. Purgold, Die

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 23 septembre — 1896

Sommaire : 346. Viëtor, Éléments de phonétique. — 347. Budge, La vie d'Alexandre. — 348-349, Horton-Smith et Lindskog, Les propositions conditionnelles. — 350. Hartmann, Terence et Donat. — 351. Baumgarten, Sénèque et le christianisme. — 352. Noeldechen, Le traité de Tertullien contre les Juifs. — 353. Pape, L'homélie d'Aristide sur saint Luc. — 354. Von der Goltz, Ignace d'Antioche. — 355. Klostermann, Procope de Gaza. — 356. Rolffs, Les adversaires de Tertullien. — 357-359. Harnack, L'inscription d'Abercius; L'édit d'Antonin ; Un écrit de Novatien. — 367. Hartel et Wickhoff, La Genèse de Vienne. — 361. Mommeja. Le numismate Constans. — 362. Vianey, Mathurin Regnier. — 363. Chérot, Trois éducations princières. Condé et les ducs d'Enghien et de Bourbon. 364. Parmentier, Histoire de l'éducation en Angleterre. — 365. Noel, Souvenirs militaires. — 366. Lenthéric, L'homme devant les Alpes. — 367. A. Rebière, Jean-François Melon l'économiste. — 368. Léonce Pingaud, L'invasion austro-prussienne. — Chronique. — Académie des inscriptions.

346. — **Elemente der Phonetik des Deutschen, Englischen und Franzœsischen,** von Wilhelm Viëtor. Dritte verbesserte Auflage. II[1]. Leipzig, Reisland, 1894. In-8°, xij-220 pp. cotées 161-388. Prix : 4 mk.

Je viens bien tard, — sans qu'il y ait de ma faute, car je n'en ai été saisi que tout récemment, — pour rendre compte d'un ouvrage qui a déjà fait le tour de la presse allemande et rencontré sans doute en Angleterre, en Amérique et en France bon nombre de lecteurs. Je ne puis donc guère que m'associer à l'unanimité des éloges qui en ont consacré le succès, et remercier l'auteur de la bienveillance avec laquelle il a accueilli mes premières et insignifiantes suggestions. La première partie du livre renfermait l'introduction et l'étude des voyelles. La seconde débute par celle des consonnes, fricatives, puis explosives, rangées selon la classification usuelle. Viennent ensuite les observations les plus fines et les plus minutieuses sur la mélopée du langage : durée des sons, accent d'intensité, accent musical, formation et coupe des syllabes, assimilations et dissimilations. La bibliographie, où notamment les travaux de MM. Rousselot et Passy occupent toute la place qu'ils méritent, un grand tableau récapitulatif d'alphabets phonétiques, plusieurs planches et deux longs index complètent l'ouvrage. Le *Wortregister* surtout sera précieux : les Français le consulteront comme un véritable

1. Cf. *Revue critique*, XXXVII (1894), p. 307.

Digitized by Google

dictionnaire de prononciation des mots anglais et allemands, sûrs d'y toujours trouver les données les plus récentes, recueillies de la bouche des sujets parlants eux-mêmes ou des phonéticiens les plus autorisés : comme, à la page afférente, les mots sont imprimés en caractères gras, la recherche n'en est jamais longue, et je laisse à penser combien il peut tenir de mots des trois langues dans un index de cinquante pages sur trois colonnes. L'exactitude est partout irréprochable ; à peine, çà et là, pourrait-on réclamer quelques suppléments d'information ou un peu plus de rigueur de vues. Ainsi, dans le chapitre de l'*s* française (p. 203), je ne crois pas que le mot *ours* se prononce *ours* ou *our* presque à volonté : à ma connaissance, le singulier fait toujours sonner l'*s*, et le pluriel la perd, au moins dans la prononciation correcte. Je n'ai jamais non plus prononcé *Vaugelasse*, et en tout cas je ne pense pas que Molière prononçât ainsi. On dit couramment *Arrasse*, mais les paysans des environs gardent la prononciation traditionnelle *ara*. Enfin il est très vrai que nous disons *Ausserre* et que les Belges disent *Brukselles*, mais que petit à petit nous nous acheminons à dire comme eux : bien plus, la monstruosité s'est introduite et, je le crains, définitivement implantée dans le nom de Saint-Germain-*l'Auxerrois*.

V. Henry.

---

347. — **The life and exploits o Alexander the Great** being a series of ethiopic texts edited from manuscripts in the British Museum aud the Bibliothèque Nationale, with an english translation and notes by E. A. Wallis Budge, Litt. D. F. S. A., keeper of the Egyptian and Assyrian Antiquities in the British Museum. London, Clay and Sons, 1896, in-4° ; vol. I, The ethiopic text, introduction, p. LIV et 383 ; vol. II, The english translation, p. 610.

En 1889 M. Budge éditait la version syriaque de l'histoire fabuleuse d'Alexandre attribuée par quelques manuscrits à Callisthène et désignée généralement par le titre d'*Histoire du Pseudo-Callisthène*. Le texte syriaque était accompagné d'une traduction anglaise et d'une longue introduction dans laquelle l'éditeur traitait non seulement de la version syriaque, mais aussi d'autres versions orientales et occidentales. Parmi celles-ci la version éthiopienne, encore peu connue, avait particulièrement attiré son attention, mais il n'avait pu, en raison de son étendue, qu'en donner une analyse sommaire.

Cette importante publication fut étudiée avec un soin particulier par M. Noeldeke qui rechercha dans quel rapport la version syriaque se trouvait avec les différentes rédactions de l'original grec. Ce travail conduisit l'illustre professeur à suivre la marche et le développement de la légende chez les peuples orientaux. Il a réuni le résultat de ses recherches dans un article paru en 1890 sous le titre de *Beiträge zur Geschichte des Alexanderromans* dans le XXXVIIIe volume des Mémoires de l'Académie des sciences de Vienne. Le premier de ces résultats est que

Digitized by Google

la version syriaque ne procède pas, comme le croyait M. Budge, d'une version arabe, mais d'une version pehlewie. Quant à la version éthiopienne, M. Noeldeke reconnaissait, d'accord en cela avec M. Budge, qu'elle venait du syriaque par l'intermédiaire de l'arabe; elle avait inséré une légende qui s'était développée du roman du Pseudo-Callisthène, mais qui était étrangère au texte original de ce roman. Les deux principaux sujets traités par cette légende sont, d'une part, la tentative d'Alexandre de parcourir le monde pour voir l'endroit où le soleil, en se couchant, entre dans le ciel; et, d'autre part, la construction de la porte d'airain au pays de Gog et de Magog pour empêcher les incursions des Huns. Dans les manuscrits qui renferment la version syriaque, cette légende est reproduite après le roman d'Alexandre, mais elle n'est pas confondue avec lui.

Quelque temps après M. B. publiait dans la *Zeitschrift für Assyriologie* l'homélie de Jacques de Saroug sur Alexandre le Grand et Gog et Magog, dont il avait fait une traduction anglaise dans son introduction. La nouvelle édition de cette homélie est bien supérieure à la première édition parue dans la petite chrestomathie de Knœs.

Enfin aujourd'hui, grâce à la libéralité d'une noble dame anglaise, Lady Meux, qui a fait les frais de l'ouvrage, M. B. publie ses derniers travaux sur le Roman d'Alexandre, comprenant tous les écrits que la littérature éthiopienne nous a transmis sur ce sujet. Ces écrits, remarque M. Budge, se divisent en quatre groupes : 1° la version du Pseudo-Callisthène; 2° des extraits des ouvrages historiques d'Al-Makin, Abou Schâker et Joseph ben Gorion; 3° une courte vie par un auteur anonyme; 4° et un roman chrétien. Ce qui distingue la version éthiopienne du Roman d'Alexandre, c'est le caractère chrétien que l'auteur lui a imprimé : Alexandre y devient un roi chrétien, ses paroles sont celles d'un pieux chrétien. C'est le même sentiment religieux qui a inspiré l'auteur du nouveau roman que M. B. signale comme une des curiosités du genre.

Le recueil est terminé par une intéressante histoire des Bienheureux du temps du prophète Jérémie, et un appendice comprenant la prophétie de Daniel sur le royaume d'Alexandre et la version du commencement du premier livre des Macchabées.

Dans l'introduction M. B. disserte avec beaucoup d'érudition sur l'origine de l'Histoire d'Alexandre; il met en lumière le caractère chrétien de la version éthiopienne et examine le contenu des documents qu'il publie. On y trouve des spécimens des manuscrits utilisés pour l'édition.

Cette édition est une édition de luxe tirée seulement à deux cent cinquante exemplaires qui ne sont pas dans le commerce. Mais, afin que tous les intéressés puissent en profiter, il a été fait de la traduction anglaise un tirage spécial qu'il est facile de se procurer.

Par ses publications, M. Budge est l'un de ceux qui ont le plus contri-

Digitized by Google

bué à élaborer les intéressants problèmes que soulève le Roman du Pseudo-Callisthène.

R. D.

---

348. — **The theory of conditional sentences in Greek and Latin** for the use of students, by Richard HORTON-SMITH. London, Macmillan and C°, 1894. XXVIII-694 pp. in-8. Prix : 21 sh.

349 — **De enuntiatis apud Plautum et Terentium condicionalibus.** Scripsit Claes LINDSKOG. Lundae, Hjalmar Mœller, 1895, 140 pp. in-8.

M. Horton-Smith, « one of her Majesty's counsel », nous présente son livre comme le résultat de cinquante années de lectures. On s'en douterait à en juger par sa classification des propositions conditionnelles dont les cadres portent cette date, et par la quantité de notes hétérogènes qui sont emmagasinées dans ce gros volume. En ouvrant au hasard, on est étonné de voir de longues pages exclusivement remplies de citations de Greene, Shakespeare, Marlowe, Dekker, Heywood, Shirley, Fletcher, Dryden, Rabelais, Le Sage, Balzac (*Splendeurs et misères des courtisanes*), Machiavel, Bibiena, l'Arétin, Alfieri, Cervantès, Tirso de Molina, Lyly, Louvet (*Faublas*), Pétrarque, Boccace, Casa, Goldoni, Laclos (*Les liaisons dangereuses*), etc. L'étude proprement dite comprend les 284 premières pages. Tout le reste est occupé par une triple série de notes : Notes, Subnotes, Subsubnotes. Qu'il ne se trouve du bon grain dans un tel entassement, personne ne saurait le nier. Mais qui se chargera de vanner ?

La brochure de M. Lindskog a une tout autre portée. L'auteur classe les propositions conditionnelles d'après le sens : menace, promesse, affirmation, imprécation, convention ; *si* final, interrogatif, équivalent à *si modo*, causal, concessif ; proposition conditionnelle après les verbes de sentiment ; potentiel et irréel ; propositions conditionnelles abrégées ; c'est seulement à la fin que M. L. traite brièvement des modes et des temps ; le dernier paragraphe est consacré à *nisi* adversatif. Parmi les conclusions intéressantes auxquelles M. L. aboutit, il y a lieu de mentionner l'équivalence de sens et d'emploi de *ni* et de *nisi*. La seule différence est que *ni* est plus usité dans les formules et dans les parties familières du style, *nisi* peut avoir le sens adversatif ; dans ce dernier cas, la proposition principale a une forme négative et le verbe est au présent et à la première personne. A noter aussi que dans les menaces, si elles accompagnent un ordre, le verbe de la proposition conditionnelle est au présent (*da : nisi* DAS, *uapulabis*) ; si c'est une défense, il est au futur passé (*ne dederis ; si* DEDERIS, *uapulabis*). Toute cette dissertation mérite d'être lue avec la plus grande attention.

P. L.

Digitized by Google

350. — **De Terentio et Donato commentatio**; scripsit, J. J. HARTMAN. Lugduni Batavorum, 1895, A. W. Sijthoff. 239 pp. in-8.

La brochure de M. Hartman est divisée en quatre chapitres. Le premier est une étude minutieuse de l'*Eunuque*, faite scène par scène. M. H. rapproche constamment le texte du commentaire de Donat. On trouvera dans cette partie beaucoup de conjectures, généralement ingénieuses, mais qui ne s'imposent pas. Il cherche en même temps à défendre des conjectures de Bentley dont les meilleures n'ont souvent d'autres mérites que de nous dénoncer le siège du mal, sans le guérir. Ainsi au v. 267, *opperiri* : l'objection de M. Hauler n'est même pas mentionnée et l'invraisemblance de l'idée n'est pas soupçonnée ; quant à supposer que *Thaidis* aura pris la place du verbe, comme fait M. Hartman, c'est s'en tirer à bon marché : *Thaidis* n'est pas la glose d'*opperiri*. M. Paul Thomas a discuté longuement ce passage dans un article que M. H. ne paraît pas avoir connu [1]. Le deuxième chapitre est consacré spécialement au scoliaste. C'est un véritable panégyrique : ce commentateur, que M. H. ne veut pas croire un vulgaire maître d'école, a toutes les qualités. M. H. groupe un certain nombre d'observations du scoliaste sur l'urbanité de Térence, sur la durée de l'action, sur la méthode de composition du poète, sur la valeur de certains mots et le sens précis des formules. Bien que ces observations n'aient rien de bien supérieur, M. H. en conclut que le scoliaste doit être considéré comme un acteur habile qui nous livre les secrets de son art, ce n'est plus un grammairien, un pédant, c'est un professeur du Conservatoire. Aussi doit-on distinguer soigneusement les observations scéniques des scolies de rhétorique, de grammaire, de philosophie. Il ne faut donc pas admettre un seul Donat. L'on s'en doutait. Il suffisait pour cela de remarquer certains doublons qui ne peuvent pas s'expliquer dans l'hypothèse d'un commentaire homogène. Quant à la méthode de distinguer les auteurs d'après la nature des notes, elle appellerait de fortes réserves, si l'on avait enfin du *Corpus Donatianum* une édition critique. M. H. la croit inutile. C'est un trait commun à une école, aujourd'hui peu nombreuse de philologues, de mépriser à la fois manuscrits et éditions pour restituer *de chic* un auteur. Je ne veux pas non plus sur ce point entrer dans une discussion qui ne se rattache pas étroitement au présent mémoire de M. Hartman. Le troisième chapitre contient une quantité considérable de corrections au texte de Donat. Beaucoup sont judicieuses et probablement l'éditeur les admettra dans son texte, à moins qu'il ne trouve déjà ces lectures dans les manuscrits. Quoi qu'en pense M. Hartman, un travail de ce genre, entrepris sans renseignements exacts sur les manuscrits, est un travail qui reste en l'air. Le dernier cha-

1. *Remarques sur quelques passages de Térence et de Sénèque*, dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, 3e série, t. 27 ; 1894, pp. 147 sqq.

Digitized by Google

pitre est destiné à prouver l'originalité de Térence. On y trouve, comme dans toutes les dissertations consacrées à ce sujet, des énumérations de scènes, de personnages, de tirades dues à l'imagination du poète latin. Sans nier l'importance de ces inventaires, je crois qu'il y aurait lieu d'insister surtout sur l'esprit du théâtre de Térence. M. H. a signalé à plusieurs reprises comment le poète avait atténué quelques traits de la brutalité grecque; c'est dans ce sens qu'il y aurait lieu de faire une étude d'ensemble.

En résumé, si l'on peut être en désaccord avec M. Hartman sur certaines questions de méthode, on doit reconnaître qu'il a formulé beaucoup d'observations qui nous aideront à mieux comprendre et à mieux goûter les œuvres de Térence. L'admiration sincère et presque enthousiaste qu'elles lui inspirent est un sentiment trop rare chez les philologues pour que je ne me croie pas obligé de recommander vivement la lecture de son livre.

P. L.

351.—**Lucius Annaeus Seneca und das Christenthum** in der tief gesunkenen antiken Weltzeit. Von Michael Baumgarten. Nachgelassenes Werk. Rostock, Wilh. Werther's Verlag, 1895; VIII-368 pp. in-8. Prix : 6 Mk.

Il est toujours assez délicat de rendre compte d'un ouvrage posthume. Mais puisqu'on en a jugé la publication utile et que le titre peut induire certaines personnes à le rechercher, nous devons les prévenir de ce qu'elles trouveront. Un avant-propos signé « Sch. », nous avertit d'ailleurs que le manuscrit était prêt pour l'impression à la mort de l'auteur : par suite, il n'a pas le caractère fragmentaire de beaucoup de livres parus dans les mêmes conditions et nous sommes sûrs d'avoir la pensée de Baumgarten dans son expression complète.

Le même avant-propos nous apprend que l'apparat scientifique dont B. avait accompagné son exposition a été supprimé. Nous le regrettons. Car le travail, ainsi allégé, n'est plus de notre compétence. C'est une apologie du christianisme dont voici l'idée générale. Le paganisme était impuissant à donner à l'homme un appui pour sa vie morale. Il aboutit dans l'antiquité à deux mensonges sacrilèges : l'apothéose de l'empereur, qui, en tant que Dieu, peut se permettre tout et spécialement toute impureté; le « culte de Baal », c'est-à-dire la déification de l'instinct sexuel, présentée aux foules des fêtes officielles aussi bien qu'aux initiés comme le couronnement et la forme suprême de la religion. Toute la sagesse des philosophes, dont Sénèque est la personnification la plus haute, a échoué à ces deux écueils. Sa vie aboutit à une faillite, puisque sa doctrine et ses exemples sont impuissants, et sa mort, tout admirable qu'elle soit est stérile; loin d'affermir les courages et de gagner des prosélytes à la cause de la morale, elle serait plutôt

Digitized by Google

un épouvantail pour les générations futures. Le Christ seul triomphera, il triomphera par ses martyrs du culte de l'empereur et du culte de Baal, et le sang des martyrs sera fécond parce que c'est lui qui vit en eux.

Telle est dans ses grandes lignes la thèse de Baumgarten. On serait mal venu à demander à un apologiste, de même qu'à un orateur, des précisions et des distinctions qui sont indispensables en histoire. L'idée de faire de l'apothéose impériale le principe des excès de certains empereurs est, par exemple, très discutable. Que le sentiment de leur toute puissance ait été un élément de la folie de quelques-uns d'entre eux, c'est possible et vraisemblable, mais nullement particulier aux empereurs romains et sans rapport avec le culte impérial. Quand B. oppose l'esprit républicain des stoïciens et des philosophes au loyalisme monarchique des chrétiens, il oublie trop facilement et les origines spéciales du christianisme et l'espace d'un siècle qui sépare Tertullien de Sénèque (p. 278). Dans la quantité des textes cités, nous ne sommes pas sûrs que tous aient été exactement interprétés. Rappelant le mot de Tacite (H. 4. 2) sur Domitien « Stupris et adulteriis filium principis egit », B. le fait suivre de ce commentaire « Was er Princeps begonnen, das hat er als Cäsar vollendet » (p. 185); nous ne nous expliquons cette phrase que par un double contresens sur le texte de Tacite et sur le mot *princeps*. B. en aurait été préservé par le commencement de la phrase, s'il s'était reporté au passage : « Nomen sedemque Caesaris Domitianus acceperat. » Le premier chapitre est consacré à « Sénèque dans le jugement des siècles ». Pour le temps de la Renaissance, B. cite seulement Érasme ; on cherche en vain le nom de Pétrarque, une analyse de cette lettre si curieuse adressée à Sénèque par le poète humaniste [1] et une mention de son amplification du *De remediis*. Les temps modernes sont représentés seulement, en France, par Diderot et le livre sans critique d'Amadée (*sic*) Fleury; sur cette question même de la correspondance apocryphe de Sénèque et saint Paul, B. ne connaît pas le titre de l'ouvrage de M. Aubertin [2].

Nous ne voulons pas insister sur d'autres faiblesses de ce travail. Nous tenions seulement à avertir que le sens historique fait défaut à l'auteur. Pour comprendre l'antiquité, les mœurs et les idées de l'antiquité, il faut se placer au point de vue de l'antiquité. La théologie est mauvaise maîtresse d'histoire. Les deux chapitres les plus satisfaisants sont consacrés aux côtés lumineux et aux côté obscurs de Sénèque, « Lichtseiten », « Nachtseiten ». Nous avons mieux en France dans les *Etudes* de Constant Martha, dans *Un problème moral* de M. Thamin, dans les

1. *De Reb. Fam.*, XXIV, x; t. III, 268 Fracassetti.

2. On pourrait même l'accuser de citer sans l'avoir vu E. Westerburg, qu'il appelle *Westenberg*, si l'on ne savait qu'il n'a pas corrigé lui-même ses épreuves. Il y a encore çà et là des fautes d'impression non relevées à l'errata : 104, 17 *Consulatio ;* 146, 14 *Gronow*, etc.

Digitized by Google

livres de M. Boissier et d'autres encore, que nous n'avons vu nulle part cités par Baumgarten. Mais cet essai de synthèse pourra être utile en Allemagne.

Manuel Dohl.

Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, herausgegeben von O. von Gebhart u. Ad. Harnack :

352-353. — XII, 2 : **Tertullian's gegen die Juden auf Einheit, Echtheit, Enstehung geprüft** von E. Noeldechen; **Die Predigt und das Brieferfragment des Aristides auf ihre Echtheit untersucht** von Paul Pape 1894, IV-92 et 34 pp. Prix : 4 Mk.

354-355. — XII, 3 : **Ignatius von Antiochien**, eine dogmengeschichtliche Untersuchung von E. von der Goltz; **Griechische Excerpte aus Homilien des Origenes** von Erich Klostermann; 1894, IX-206 et 12 pp. Prix : 7 Mk. 50.

356-357. — XII, 4 : **Urkunden aus dem antimontanischen Kampfe des Abendlands**, eine quellenkritische Untersuchung von E. Rolffs; **Zur Abercius-Inschrift** von Ad. Harnack; 1895, VI-167 et 28 pp. Prix : 6 Mk 50.

358-359. — XIII, 4 : **Das Edikt des Antonius Pius** von Ad. Harnack; **Eine bisher nicht erkannte Schrift Novatian's von Jahre** 249-250 (« Cyprian », De laude martyrii) von Ad. Harnack; 1895, 64 et 55 pp. Prix : 4 Mk.

352. M. Corssen a développé en 1890 cette opinion que le traité mis sous le nom de Tertullien *Aduersus Iudaeos* comprenait deux parties, dont la seconde, ch. 9-14, était due à un faussaire qui avait d'ailleurs combiné des extraits d'œuvres authentiques. Cette thèse ne faisait que préciser et modifier une opinion généralement admise. M. Noeldechen, qui a publié dans la même collection, en 1888, un bon travail sur la chronologie des œuvres de Tertullien et, un peu plus tard, chez Fr.-A. Perthes, un gros volume sur le même écrivain, prétend au contraire que le traité contre les Juifs est authentique. Pour expliquer le caractère particulier de la seconde partie, il suppose que nous avons affaire à une esquisse. Il fait aussi de grands efforts pour montrer que les deux parties se tiennent. La démonstration est subtile : je ne sais si bien des lecteurs la trouveront convaincante. M. Noeldechen met ce traité en rapport avec une anecdote, plus ou moins certaine, de l'enfance de Caracalla (*script. h. aug.*, Carac. 1); on ne voit pas bien le lien. Juifs et chrétiens avaient sans doute bien d'autres occasions de disputer.

353. Les mékhitaristes ont publié sous le nom d'Aristide une homélie sur saint Luc XXVIII, 42 sqq.; l'abbé Martin en a retrouvé la traduction latine et y a joint un fragment de lettre. Ce sont ces débris dont M. Pape conteste l'attribution. Le fragment de lettre a trois lignes : n'en parlons pas. Quant à l'homélie elle paraît bien appartenir au temps de la controverse nestorienne; l'auteur en sait beaucoup plus long qu'Aristide : c'est un théologien. Je suis moins touché de la différence de l'homélie avec l'apologie dans l'usage de l'Écriture; dans une apologie adressée aux empereurs, les citations textuelles n'avaient rien à

Digitized by Google

faire. Mais l'ensemble de la discussion est bien mené, quoique un peu vivement pour MM. Zahn et Seeberg.

354. M. von der Goltz part de l'opinion, aujourd'hui généralement admise, que les sept lettres ignatiennes sont authentiques et essaie de donner une image cohérente de la théologie de leur auteur. Le Christ domine toute la doctrine. L'unité de chair et d'esprit qu'il a réalisée en sa personne doit être aussi réalisée dans l'Église et c'est ainsi que s'explique le pouvoir de l'évêque. Dans la christologie, le point essentiel est la résurrection : la mort du Christ n'en est qu'une préparation et n'a eu d'efficacité que par la résurrection. C'est que, pour Ignace, l'important est la vie et la victoire sur la mort. Dans la seconde partie de son travail, M. von der Goltz replace l'auteur dans son milieu et en fait un représentant de la tradition de l'Asie Mineure, c'est-à-dire de la tradition johannique. L'étude de ces questions est très approfondie. Je dois signaler aux profanes, comme d'usage pratique, l'appendice de la première partie, sur la langue d'Ignace; et celui de la seconde, des tableaux où les passages parallèles d'Ignace d'une part, et, d'autre part, de Jean, des lettres deutéropaulinienes et de Paul, sont groupés et reproduits *in extenso*.

355. M. Klostermann prouve que Procope de Gaza a utilisé et copié les homélies I-IV et XI d'Origène sur Josué. Tandis que Rufin délaie, Procope résume plutôt. En tout cas une reconstruction des ἐκλογαί de Procope s'impose comme travail préparatoire à l'édition des Pères grecs.

356. M. Rolffs étudie successivement l'adversaire de Tertullien dans le *De ieiunio*, qui serait Calliste, et l'adversaire de Tertullien dans le *De monogamia*, qui serait identique à l'auteur d'un écrit mentionné par Épiphane. *haer* XLVIII, 1-13 : ce serait Hippolyte. Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'attitude d'Origène et d'Hippolyte dans la controverse montaniste. M. Rolffs rattache le *Syntagma* de ce dernier à cette discussion.

357. M. Harnack cherche à établir que l'inscription d'Abercius appartient à une population où s'était opérée une sorte de syncrétisme entre le christianisme et les cultes antérieurs. Toute la première partie de sa dissertation, consacrée à la réfutation de l'ancienne interprétation, m'a paru peu convaincante. L'expression « tertium non datur », qui revient souvent, lui donne l'aspect d'un mauvais raisonnement scolastique et, de fait, il reste toujours l'interprétation symbolique. Le rapprochement qu'il fait au contraire avec un texte publié par Wassiliew et qui provient probablement de l'histoire chrétienne de Philippe Sidetes (vers 400) est de nature à faire réfléchir. Il prouve que tout n'a pas été dit sur cette question mystérieuse Obliger à penser et à chercher aura été le seul mérite du bruyant mémoire de M. G. Ficker.

358. Les deux dernières dissertations de M. H. ont pour objet l'édit relatif aux chrétiens rapporté par Eusèbe IV, XIII et le *De laude martyrii* de l'appendice de saint Cyprien. Il attribue le premier à

Digitized by Google

Antonin et suppose que la rédaction que présente le ms. de Paris gr. 450 de saint Justin a été interpolée par un chrétien. Eusèbe lui-même n'est pas tout à fait exempt d'altération. M. H. donne en regard (pp 35-36) une restitution de l'édit et les modifications introduites par les deux sources. Toute séduisante que soit l'hypothèse, elle me paraît souffrir encore bien des difficultés. La première partie de l'édit reconstruit paraît être l'œuvre d'un faussaire lettré qui était au courant des lieux communs des écoles sur les dieux qui se vengent eux-mêmes et les insensés qui courent au devant des supplices. M. H. croit ces développements authentiques à cause de leur caractère païen. Ce n'est pas une raison. Un chrétien avisé pouvait fort bien les attribuer à un empereur païen et il ne sert de rien d'opposer les procédés de falsification tout différents du rédacteur du texte du ms. 450 : la copie est de 1364, et le texte, d'après M. Harnack, dans la forme qu'elle présente, ne peut remonter plus haut que la fin du XIe siècle. Tout autre était la façon de considérer à une époque plus ancienne les relations de l'Église avec l'État païen. L'idée de christianiser un document de cette nature est bien dans la psychologie d'un clerc byzantin; on ne voit pas comment elle aurait pu entrer dans la tête d'un contemporain de Septime Sévère ou de Dioclétien qui aurait voulu se servir de ce rescrit d'un de leurs prédécesseurs.

359. L'autre dissertation est plus convaincante. Le *De laude martyrii* est attribué par M. Harnack à Novatien. Il faut signaler surtout dans cette démonstration la liste des passages bibliques et des imitations de Virgile, et, dans un appendice, la liste des citations bibliques d'origine romaine dans les ouvrages écrits de 250 à 260.

Paul Lejay.

---

360. — **Die Wiener Genesis**, heraugegeben von W. von Hartel und Franz Wickhoff. In-fol. de 171 p., avec 52 phototypies, 6 planches en couleur et 20 gravures dans le texte. Vienne, Tempsky, 1895. Prix : 80 mark.

Cet important ouvrage donne ce qu'il promet, mais il donne aussi tout autre chose. MM. Wickhoff et von Hartel étaient chargés de publier en fac-similé photographique un manuscrit grec du IVe siècle, orné de miniatures, que l'on appelle la *Genèse de Vienne*. M. W. devait écrire l'introduction. Celle-ci est devenue une histoire de la peinture antique et même de tout l'art gréco-romain depuis le IIe siècle avant notre ère jusqu'au triomphe du christianisme. De la *Genèse*, il n'est question qu'à la fin; pendant une centaine de grandes pages, on la perd de vue. M. von H. vient ensuite, avec une excellente notice sur le manuscrit et les scènes bibliques qui y sont représentées; mais on sent que l'intérêt de la publication n'est pas là. Il semble que la préface ait tué le livre. Ne nous en plaignons pas, car cette préface est magistrale; je dirai même volontiers qu'elle marque une date.

Digitized by Google

M. W. est un écrivain élégant, un connaisseur formé par l'étude de la Renaissance et de l'art moderne. Il s'est assimilé rapidement, mais avec une exactitude très suffisante, ce qu'il fallait pour traiter des sujets antiques et il a porté, dans cette province nouvelle pour lui, des qualités d'observation acquises sur un autre terrain. Il en est résulté une œuvre originale, sinon dans toutes ses parties (M. W. paraît se faire quelques illusions à cet égard), du moins dans ce qui a trait à certaines questions de technique et de style, que M. W. a jugées avec l'œil d'un expert et l'heureuse subtilité d'un psychologue.

Depuis quelques années, on s'est habitué à attribuer au ve et au IVe siècle avant J.-C. tout ce qui est digne d'admiration dans l'art antique. Trouve-t-on une belle sculpture romaine en marbre italien ? on y voit la copie d'une œuvre grecque de quatre cents ans antérieure. Rencontre-t-on une belle peinture à Pompéi ? on la rapporte à un original alexandrin, dérivant lui-même de quelque composition attique. M. Schreiber a même attribué, avec l'approbation de beaucoup de savants, les bas-reliefs pittoresques, dont ceux du palais Spada sont les spécimens les plus célèbres, à une école alexandrine qui aurait trouvé des continuatens sous l'Empire. Alexandrines aussi, les magnifiques œuvres d'orfèvrerie comme celles de Bernay et de Hildesheim. Il ne reste donc rien à l'art romain ; même les bas-reliefs historiques des arcs de triomphe et des colonnes sont rapportés à des originaux hellénistiques disparus.

M. W. réagit énergiquement contre cette tendance ; il en revient presque, dans son estime pour l'art romain, à Winckelmann et à Visconti. Suivant lui, l'art hellénistique a traversé deux phases qui répondent à peu près à celles de l'art moderne entre Raphaël et Delacroix. C'est d'abord une sorte de période *baroque*, dont le *Laocoon* et le *Taureau Farnèse* sont des monuments illustres ; puis surgit — comme David à la fin du XVIIIe siècle — une école de sécheresse académique. L'étude de la nature et le sentiment de la vie vont toujours s'affaiblissant, témoin les monnaies des derniers Ptolémées et le vase Portland. L'art héllénistique exagère encore la tendance de l'art grec classique à créer des types, à absorber l'individuel dans le général. L'art romain impérial, l'art *augustéen*, n'est pas le prolongement de cette décadence, mais l'aurore d'une renaissance d'un caractère particulier. L'individualisme puissant de l'art national italien, en particulier de l'art étrusque, s'y combine avec les traditions de l'art grec ; il en résulte une école nouvelle, dont les qualités sont celles que M. Schreiber et d'autres attribuent à l'art alexandrin. C'est le style gréco-occidental opposé au style gréco-oriental. Mais l'art augustéen n'est qu'une première étape dans cette renaissance. Sous Auguste, nous avons encore les procédés et les formules de l'art hellénistique, bien que vivifiés par le sentiment de la nature ; plus tard, à l'époque de Néron et de Titus (bas-reliefs de l'arc), c'est une école de sculpture toute nouvelle, essentiellement réaliste, visant moins à idéaliser le réel qu'à en procurer l'illusion. Alors que le bas-relief classique met en lumière des

Digitized by Google

motifs typiques, abrège et condense, le bas-relief romain raconte d'une manière continue, en faisant reparaître le même personnage principal aux épisodes successifs de son histoire. C'est le procédé des coupes phéniciennes [1] qui, longtemps oublié, reparaît à la fin du Ier siècle pour survivre à la civilisation antique : on le trouve sur la Colonne Trajane, sur les sarcophages chrétiens, dans les peintures de la *Genèse* de Vienne, enfin dans l'art italien de la Renaissance jusqu'à l'époque de Michel-Ange et de Raphaël (*Délivrance de Saint Pierre* au Vatican.)

M. W. a surtout insisté sur la peinture. Jusqu'au IVe siècle avant J.-C., l'emploi des couleurs a été tout conventionnel ; la tendance vers le réalisme ne paraît qu'au IIIe siècle. On sait qu'à Rome et en Campanie M. Mau a distingué quatre styles, dont les caractères ne sont pas encore très exactement définis. Le premier est le « style de l'incrustation », imitation en stuc de la décoration des murs en marbres polychromes. Le deuxième style est le « style architectural », reflet, dit M. Wickhoff, de la sculpture héllénistique de l'époque augustéenne. Le troisième style, dérivant du second, s'est formé en Égypte ; le quatrième, né du second à Rome même, suivant M. Wickhoff, est un style essentiellement romain, *l'impressionisme*. Le troisième style et le quatrième coexistèrent à Pompéi jusque vers 50 avant J.-C., époque à laquelle l'impressionisme l'emporta. C'est à l'étude de cet impressionisme pompéien, appelé par lui *illusionisme*, que sont consacrées les meilleures pages de l'ouvrage de M. Wickhoff.

M. Mau, qui connaît la peinture antique comme personne, a reconnu volontiers l'existence d'une école impressioniste (*Ræm. Mittheil.*, 1895, p. 228 et suiv.), mais il se refuse à l'identifier avec le quatrième style, qu'il croit facile à reconnaître sur place et cependant presque impossible à définir (p. 229.) Il ajoute d'ailleurs, et fort justement, que l'impressionisme est beaucoup plus ancien que le quatrième style de Pompéi : les paysages de l'*Odyssée* (bibliothèque du Vatican) sont déjà impressionistes et remontent au Ier siècle *avant* J.-C. Cette simple observation de fait pourra servir de point de départ à M. Schreiber, le jour ou il voudra revendiquer pour Alexandrie l'invention du prétendu impressionisme romain. « Le style illusioniste, dit M. Mau (*loc. laud.*, p. 233), n'est pas un produit italien, mais a été importé, avec le second style pompéien, de l'Orient héllénique. »

Dans l'article très important dont nous parlons, M. Mau a fait une autre remarque d'un grand poids (p. 234). Le quatrième style ne se rattache pas au troisième, mais au second : or, en Italie, son règne est séparé de celui du second style par une durée d'environ un demi-siècle, pendant lequel le troisième style domine. Donc, les commencements du quatrième style doivent être cherchés en dehors de l'Italie, et non à

1. M. Wickhoff a oublié de citer à ce propos le travail fondamental de M. Clermont-Ganneau.

Digitized by Google

Rome, comme le veut M. Wickhoff. M. Mau suggère Antioche, et cette hypothèse ne doit pas passer inaperçue. Mais pourquoi n'y aurait-il pas eu, à Alexandrie même, deux styles de peinture différents?

Si donc, comme l'a dit d'abord M. Mau, et comme je le crois de mon côté, le fond de la thèse de M. W. est une erreur, il n'en reste pas moins qu'il a le premier mis en lumière les caractères de l'impressionisme dans la peinture antique, par opposition à ce qu'il appelle (moins heureusement) le naturalisme. Grâce au phénomène de l'accommodation, l'œil, en présence de la nature, peut voir successivement, dans tous leurs détails, des plans inégalement éloignés; il peut aussi isoler les objets et, par une sorte d'abstraction où l'expérience acquise a sa part, en discerner les contours. Dans le style naturaliste (celui des primitifs flamands, par exemple), le peintre insiste sur les différents plans de sorte que le spectateur peut les regarder ensemble, alors que, devant la nature, il faudrait que son œil s'*accommodât* pour passer de l'un à l'autre. Ce même style dessine les objets et les colorie ensuite, alors que l'œil, devant la nature, ne voit pas tout d'abord des silhouettes, des contours, mais des juxtapositions de couleurs. Il y a là une convention contre laquelle réagit l'impressionisme. Ce style procède par plaques lumineuses plutôt que par lignes; il n'a d'autre but que de donner à l'œil l'illusion de l'impression qu'il reçoit en présence des choses, impression extrêmement courte et qui correspond, si l'on peut dire, à une unité de vision. L'illusionisme ou impressionisme est donc de l'art instantané. Presque toute la peinture moderne en est là, après être partie du naturalisme (comparez un paysage de Van Eyck à ceux qui forment le fond d'un tableau de Puvis). Évidemment, les sympathies de M. W. vont du côté de l'illusionisme; mais, toute question d'esthétique à part, il a prouvé que l'illusionisme le plus avancé, celui de Monet ou de Pissarro, par exemple, a ses prototypes déjà parfaitement caractérisés dans l'art antique. Il a retrouvé les titres de noblesse d'un style où Raphaël et Michel-Ange lui-même n'auraient probablement vu qu'une aberration.

C'est là une vraie découverte, qui montre le profit que peut retirer l'archéologie d'un commerce intime avec l'art vivant. A force de voir les peintures de Pompéi travesties dans les misérables gravures du *Museo Borbonico*, beaucoup d'antiquaires en arrivent à oublier que cette peinture, dans son ensemble, n'a rien de commun avec celle des vases grecs. A côté d'une tradition classique et académique, on y distingue, en étudiant les originaux ou des photographies, des procédés et des tendances tout à fait modernes. Un peintre français, qui ne connaissait même pas le nom de M. Wickhoff, est revenu récemment de Pompéi, rapportant quantité de copies à l'aquarelle d'après des peintures antiques. Il avait « découvert » Monet à Pompéi! Je lui résumai la thèse de M. Wickhoff et il déclara que c'était, à ses yeux, la vérité même. L'adhésion de cet artiste est le meilleur éloge que je puisse adresser au critique viennois. Maintenant que ces idées nouvelles sont dans l'air, il va falloir ouvrir

Digitized by Google

les yeux en Orient et chercher, dans les débris de peintures qu'on y rencontre, les premiers essais de ce style qui, pour n'être pas italien d'origine, paraît cependant avoir jeté en Italie son plus vif éclat [1].

Salomon Reinach.

---

361. — **Un numismate montalbanais au XVIe siècle** par M. Momméja, correspondant du Comité des Beaux-Arts, membre correspondant de la Société archéologique du Midi de la France, officier de l'Instruction publique. Toulouse, imprimerie Chauvin, 1896, gr. in-8. de 8 p.

M. Jules Momméja qui, soit comme antiquaire, soit comme critique, soit comme historien, est un des meilleurs travailleurs du Sud-Ouest, nous donne, comme il s'exprime (p. 3) « une petite contribution à l'histoire de la science archéologique dans le Midi, histoire qui, pour être complète, devra faire une place spéciale aux collectionneurs dont les cabinets ont suscité fort souvent des vocations, fourni des documents aux érudits et assuré la conservation d'objets précieux qui, sans eux, eussent disparu sans retour ». Cette *petite* contribution nous apporte beaucoup de renseignements nouveaux et M. M. a eu le grand mérite de condenser en une demi douzaine de pages ce que bien d'autres n'eussent pas manqué de délayer en un demi volume. Sauf, dit-il, « pour ceux qui ont étudié de près l'histoire de Montauban, le pasteur Jean Constans est un inconnu; je n'ose pas dire un méconnu. Si l'on cherche des renseignements sur lui dans la réédition de la *France protestante*, on trouve un de ces articles ternes et sans intérêt, qui font se demander pourquoi l'on a tiré de l'oubli des noms aussi dignes d'y rester ». M. J. M. résume l'article fort insuffisant consacré par Henri Bordier à Constans, « un des premiers Montalbanais qui adhérèrent à la Réforme, dont il devint promptement un ardent propagateur », et il ajoute avec une juste sévérité : « La moindre étude des sources, même imprimées, de l'histoire de Montauban, eut permis d'animer notablement cette terne biographie qu'on eut heureusement complétée en consultant le *Scaligerana* et divers recueils bibliographiques. Sans nous occuper le moins du monde de son rôle d'agitateur et de tribun, sans nous attacher à son action politique et à la part brillante qu'il prit à la défense de Montauban pendant les premiers sièges que cette ville eut à soutenir, nous noterons que Constans donna la preuve d'une certaine érudition en publiant deux volumes qui excitèrent la verve sarcastique de Joseph

---

1. Il y a quantité de choses ingénieuses dans le livre de M. Wickhoff. Une de ses plus jolies découvertes concerne la frise sous la mosaïque absidale de Saint-Jean-de-Latran (p. 87). M. Müntz y avait déjà reconnu une composition du IVe siècle après J.-C., copiée au moyen âge; M. W. a montré qu'elle répondait exactement à une description de Philostrate. — P. 166, l'attribution du *Gaulois mourant* à Epigonos n'est nullement de moi, mais d'Urlichs.

Digitized by Google

Scaliger et auxquels le bon Guyon de Maleville a fait plus d'un emprunt dans ses curieux *Esbats sur le Quercy*. » M. J. M. se contente d'indiquer les deux ouvrages en langue latine sur l'explication des soixante-dix semaines du prophète Daniel et sur la question chronologique soulevée à ce sujet (Montauban, D. Hautin, 1590), mais il se plaît à rappeler que le pasteur ne se plongeait pas uniquement dans les commentaires de l'Apocalypse et qu'il s'intéressait aussi à l'histoire de sa province, sur laquelle il possédait des documents précieux. Il reproduit ce passage d'une lettre écrite en 1604 par Joseph Scaliger à Simon Goulart : « Je vous prie de faire en sorte que M. Chamier nous donne l'histoire des Albigeois, et l'advertir, comme j'ai faict, de se servir du livre de M. Constans de Montauban, et de ne mespriser poinct ce conseil » [1], et il ajoute : « Le *Secunda Scaligerana* nous apprend que ce livre était un poème manuscrit du XIIIe siècle sur la guerre des Albigeois, et, plus tard, Pierquin de Gembloux, se basant sur cette citation, soutint à tort que c'était la *Chanson de la Croisade*, tandis qu'en réalité c'était le *Præclara Francorum facinora, ou Chronique de Montfort*, dont le poète montalbanais Jean Fornier — allié des Constans — donna une traduction en prose, en 1562. »

Jean Constans ne collectionnait pas seulement les manuscrits anciens. M. J. Momméja, qui a eu communication de son testament inédit, daté du 7 janvier 1597 [2], constate qu'il laissa par préciput à son fils aîné, « Paul de Constans », outre un jardin à la campagne et deux coffres de noyer (un grand et un petit), un « cabinet à médailles [3] avec les monoyes antiques d'or et d'argent et de bronse qui sont dans icelluy, prohibant audit Paul la vente et aliénation desdits jardin de campagne et cabinet, soit par eschange, vente ou aultrement en quelque manière que soict ». Il donne, grâce à l'inventaire après décès des biens meubles et immeubles du numismate, dressé le 28 décembre 1589 et conservé dans les archives de la famille Constans, à Montauban, des détails très précis

1. M. J. M. a eu la charité de ne pas relever une erreur commise par l'éditeur des *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger* (Agen, 1881), lequel éditeur a eu le tort de confondre (p. 180, note 2) *Constant, ministre de Montauban*, avec un homonyme, « nepveu de Monsieur de la Borderie ». J'ai été avisé de ma méprise par M. le pasteur Daniel Benoît, de Montauban, qui, comme nous l'annonce M. J. M. (p. 5), prépare la biographie très documentée de son prédécesseur. Je suis très reconnaissant au futur biographe de Jean Constans de son aimable avertissement. La devise des travailleurs ne doit-elle pas être celle-ci : *Corrigeons-nous et aimons-nous les uns les autres?*

2. Constans mourut le 6 décembre 1598, laissant, selon la *France protestante*, quatre enfants. La vérité est qu'il eut cinq enfants de Marie Dubreil, montalbanaise, qu'il épousa le 21 septembre 1578. Le cinquième enfant, né le 2 août 1584, mourut le 25 décembre suivant, 5 jours avant sa mère.

3. Cette mention, selon la remarque de M. J. M. (p. 7), est la plus ancienne qui ait été signalée jusqu'ici dans le sens de meuble essentiellement consacré à la conservation d'une collection de monnaies. Voir sur ce point (pp. 6 et 7) d'abondants et curieux rapprochements littéraires et artistiques.

Digitized by Google

sur la collection qui se composait de 185 monnaies, impériales pour la plupart, trois en or, quatre-vingt-deux en argent et cent en bronze.

Voici les dernières lignes de la très intéressante brochure de M. Momméja, lignes au sujet desquelles on peut dire qu'il était difficile de mieux finir : « Nous nous sommes exclusivement occupé de J. Constans, le numismate et l'érudit. Nous nous en voudrions de ne pas rappeler qu'à ce dernier titre il fit preuve, au début des troubles religieux, d'une modération bien rare, en protestant contre le pillage des églises et en s'employant à le réprimer. Le témoignage de Théodore de Bèze est d'un grand poids ici [1], puisque les notes sur lesquelles il avait rédigé la partie de son histoire relative à Montauban lui étaient fournies par Souveraine Fornier, la belle-sœur de J. Constans. Sans doute, en cette circonstance, notre pasteur obéit aux instincts essentiellement conservateurs qui sont au fond du cœur de tout antiquaire. »

T. DE L.

---

362. — VIANEY (JOSEPH) **Mathurin Régnier**. Paris. Hachette, 1896. In 8 de XIX-322 p.

M. Vianey était déjà connu par une très curieuse découverte qu'il rappelle à bon droit dans cette thèse (p. 67-68), celle des plagiats de Vauquelin de la Fresnaie, découverte importante parce qu'elle contribue à réfuter l'erreur des romantiques qui opposaient la prétendue originalité des mauvais écrivains du premier tiers du XVIIe siècle à la prétendue servilité des classiques. Sur Régnier, il n'y avait pas de révélation à faire : M. V. a eu la sagesse de ne pas chercher à nous présenter un Régnier tout neuf. Il se borne à faire mieux comprendre, par une étude fine et approfondie, ce qu'on savait déjà, à établir péremptoirement ce qu'on soupçonnait, à rectifier quelques erreurs.

Ainsi, quelque différence qui sépare Régnier de Ronsard, tout le monde le rattachait plus ou moins au chef de la Pléiade ; mais M. V. surprend dans Régnier une foule de vers, de mouvements même empruntés à Ronsard ou à ses premiers disciples (v. p. 95-105). Tout critique qui ne se paie pas de mots remarquait qu'il a fallu plus de courage à Boileau pour attaquer les protégés de Colbert qu'à Régnier pour tonner contre des vices anonymes ou pour lancer des allusions que les érudits seuls réussissent à expliquer ; mais M. V. fait fortement sentir

---

1. Il est bon de noter que, comme l'a prouvé M. Rodolphe Reuss dans sa magistrale introduction à la dernière et si belle édition de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Théodore de Bèze n'est pas l'auteur, mais seulement un des nombreux auteurs du célèbre recueil. Tout au plus doit-on admettre qu'il fut le directeur d'une publication formée des communications de tant de collaborateurs.

Digitized by Google

chez Régnier l'absence de volonté et aussi de facilité (p. 34 sqq.). On savait que le satirique devait beaucoup aux poètes bernesques; mais on n'avait jamais calculé cette dette avec autant de précision (p. 119-153). M. V. montre encore très bien que Régnier n'a pas eu à Rome la situation qu'y avait eue Du Bellay, et que la Rome qu'il voyait ne ressemblait pas à celle que peint l'auteur des *Regrets* (p. 8-10).

L'esprit de la thèse est excellent : M. V. goûte vivement les fortes qualités de son auteur, mais il reconnaît que l'œuvre même de Régnier prouve la nécessité de la réforme de Malherbe ; il démontre avec beaucoup de finesse et d'érudition que Régnier a saisi sur le vif une foule de traits des mœurs de son temps, que Macette est bien une hypocrite de l'époque de Henri IV (v. notamment p. 208-209), mais il prouve que le tableau des mœurs dans Régnier est très incomplet (p. 210-211), que, si la cour était alors assez corrompue, Paris valait beaucoup mieux (p. 206), que, si nul poète antérieur n'avait encore peint un personnage aussi vivant que Macette, il a fallu bien plus de génie pour peindre Tartufe et qu'on s'intéresse bien autrement aux complots que le faux dévot de Molière trame chez Orgon qu'aux entreprises de Macette sur la vertu d'une fille qui a déjà un amant (p. 223 sqq., et 254).

Tout le monde n'accordera pas à M. V. que Boileau soit un réaliste ; il y a quelques vers réalistes dans le *Repas Ridicule* ; mais il est évident que Boileau ne vise pas à reproduire fidèlement la réalité dans l'ensemble du morceau et qu'il prétend faire œuvre d'imagination ; Régnier lui aussi charge la nature ; il n'y a aucun avantage à donner aux classiques ou à leurs prédécesseurs des qualificatifs que nos contemporains seuls ont ambitionnés. Mais les erreurs de fait ou d'appréciation sont fort rares chez M. Vianey; pour corriger la page où il exagère l'indifférence de Henri IV et de Marie de Médicis à l'endroit des gens de lettres, il lui suffira de relire celle où il énumère les faveurs qu'ils accordèrent à Régnier; pour corriger celle où il assure que Régnier n'a eu que de mauvais exemples sous les yeux, il n'aura qu'à relire les pages relatives au cardinal de Joyeuse et à ses autres familiers. Il attribue à Lagrange Chancel l'*Inès* de Lamothe (p. 93); l'erreur est peu importante. Ses citations italiennes sont d'une correction à peu près irréprochable (je n'en dirai pas autant de ses citations espagnoles qui aux p. 47, 48, 164, me paraissent hétéroclites); ses traductions de poètes bernesques, sauf une où il se méprend sur le mot *sgombro* (p. 122), sont fort bien entendues, mérite peu commun, car les poètes bernesques sont très difficiles à comprendre, quoique les personnes qui ne savent pas l'italien croient volontiers qu'il est toujours facile. J'avoue seulement que la plupart des corrections qu'il propose au texte de Régnier me paraissent arbitraires ; elles l'améliorent assurément et sont conformes aux lois de la paléographie ; mais on sent trop que pour les chercher il part de scrupules absolument inconnus à Régnier qui ne s'embarrassait ni de choisir ni de varier ses mots, ni de rattacher logiquement toutes les parties de sa phrase, et à qui ses

Digitized by Google

maîtres italiens avaient enseigné toutes sortes de gentillesses que M. Vianey prend pour des fautes d'impression.

Mais dans l'ensemble l'ouvrage est très judicieux et un style simple et vif y relève les qualités du fond.

Charles Dejob.

---

363. — **Trois éducations princières au XVIIe siècle. Le grand Condé, son fils, le duc d'Enghien, son petit-fils, le duc de Bourbon. 1630-1684. d'après les documents originaux,** par le P. Henri Chérot, S. J. Ouvrage illustré de 30 gravures. 1896, Lille, société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, grand in-8° de 302 p.

Le volume du P. Chérot, imprimé en élégants caractères sur très beau papier, est de magnifique aspect. Je plaindrais les bibliophiles qui ne le posséderaient pas : un précieux joyau manquerait à leur collection. Pour n'avoir pas à revenir sur la question *extérieure*, je donnerai tout d'abord la liste des gravures qui ornent cette splendide publication : *Henry de Bourbon, prince de Condé, et ses fils, Louis, duc d'Enghien, et Armand, prince de Conti. René Palliot leur présente un de ses ouvrages sur la ville de Dijon* (d'après Grégoire Huret). — *Condé lançant son bâton de commandement* (statue de David d'Angers) [1]. — *Bourges, Collège de Sainte-Marie* (d'après une photographie). — *Château de Montrond* (avant la destruction par Louis XIV). — *Le P. Denis Petau, de la Compagnie de Jésus* (d'après Michel Lasne). — *Le P. Crasset* (d'après un tableau de Du Mée, gravé par Bazin). — *Louis XIII* (d'après une estampe de la chalcographie du Louvre). — *Le P. Binet, de la Compagnie de Jésus* (d'après un tableau de C. le Brun). — *Le château de Vincennes* (dessiné et gravé par P. Brissard). — *Plan des fortifications et du siège de la ville de Dôle* (d'après une carte de l'ouvrage *Le siège de Dôle*, par Jean Boyvin, 1638). — *Le cardinal de Richelieu* (d'après une médaille de l'histoire de France. Chalcographie du Louvre).— *Bataille de Rocroy* (d'après une gravure de la collecttion Hennin). — *Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de Condé* (d'après une estampe de la chalcographie du Louvre). — *Bourges* (d'après une ancienne gravure). — *Dunkerque* (même indication). — *Namur. Collège et église des Pères de la Compagnie de Jésus, au temps du prince de Condé* (d'après une gravure de l'ouvrage *Les Délices du pays de Liège et du comté de Namur*, 1748). — *Turenne* (d'après une gravure de la chalcographie du Louvre). — *Profil de la*

---

1. On sait que le grand Condé n'a jamais lancé son bâton de commandement dans les rangs ennemis pour exciter l'ardeur mollissante de ses soldats. Mais qui donc pourrait reprocher à l'illustre statuaire de s'être inspiré d'une légende d'un si bel effet?

Digitized by Google

ville et de la citadelle de Namur (dessiné par le P. Le Pautre en 1692, sur l'ordre de Louis XIV). — *Ancien collège des Jésuites d'Anvers* (d'après un plan en relief de la ville, 1635). — *Maison de campagne des Jésuites d'Anvers* (d'après une gravure du Brabant illustré, XVIIe siècle). — *Hôtel de ville de Bruxelles.* — *Château de Saint-Maur* (d'après une gravure de la chalcographie du Louvre). — *Louis de Bourbon,* petit-fils du Grand Condé (d'après le tableau de Le Dart gravé par Stéph. Gantrel). — *Le P. Oliva, de la Compagnie de Jésus* (d'après un tableau de J.-B. Gaulé, gravé par P. Simon). — *Louis XIV* (d'après une gravure de la chalcographie du Louvre). — *Bataille de Senef*[1] (d'après une gravure de l'*Histoire des Provinces-Unies*). — *Louis-le-Grand, ancien collège de Clermont jusqu'en 1682* (d'après une photographie de Pierre Petit avant la démolition actuelle). — *Chantilly* (d'après une estampe de la chalcographie du Louvre, gravée par Jean Rigaud). — *Le P. Menestrier* (d'après une estampe gravée par Stéph. Gantrel, 1687).

L'ouvrage, si richement illustré de gravures, n'est pas moins richement *illustré* de documents nouveaux. L'auteur a très bien pu dire (*préface*, p. 8.) : « La méthode employée dans la composition de ce livre repose sur l'emploi d'un seul procédé : le recours presque exclusif aux sources originales, la plupart encore inédites, et aux témoignages directs des contemporains. Si nous avons pu réaliser en partie ce rêve de tout chercheur consciencieux, nous avons l'honneur d'en être redevable à l'éminent académicien, auteur des *Princes de Condé.* » Mais ce n'est pas seulement aux Archives de Chantilly, ouvertes avec tant de bonne grâce et de libéralité à tous les érudits, que le P. C. a largement puisé; c'est encore en nos grands dépôts publics[2] et en diverses collections particulières de la France et de l'étranger. Faut-il s'étonner si, utilisant avec soin tant de ressources, un habile travailleur a pu nous donner un livre qui complète toutes les publications relatives au XVIIe siècle en général, aux princes de Condé en particulier ?

L'auteur analyse ainsi (*préface*, p. 7) les trois parties de ce livre : « Des trois études qui le composent chacune présentera son caractère distinct. Louis II de Bourbon, à Sainte-Marie de Bourges, c'est l'éducation austère, loin de la capitale et de la cour, dans un collège de province et un hôtel féodal, d'un enfant de race royale appelé par son nom et son talent précoce à exercer d'emblée un premier rôle dans l'État. Sous la double action d'une impérieuse volonté paternelle et d'un constant dévouement religieux, le grand Condé perce déjà dans le duc

1. On écrit plus souvent *Seneffe*, surtout depuis que cette dernière forme a été adoptée par l'historien des *Princes de Condé.*

2. Le P. Chérot ne manque pas de signaler la généreuse assistance de M. Léopold Delisle qui aura été à la Bibliothèque nationale l'auxiliaire d'innombrables travailleurs : « Ses précieuses communications, dit-il, nous ont fourni quelques renseignements, parmi les plus neufs, de ce travail surtout documentaire. »

Digitized by Google

d'Enghien, l'aigle dans l'aiglon. — Henri-Jules de Bourbon, son fils, à son tour duc d'Enghien, est un personnage moyen. Le tableau de son éducation agitée et incomplète donne l'idée du trouble jeté par la Fronde dans la vie de collège en France, et de la rivalité qui divisait en Flandre Jésuites et Universitaires. Il appartient à cette génération du roi Louis XIV qui, grandie au milieu des guerres civiles, y perdit en formation intellectuelle [1]. — Louis III, duc de Bourbon, offre un contraste achevé avec le duc d'Enghien, son père, et le prince de Condé, son aïeul. Élève du collège le plus brillant du Paris d'alors, il s'y éprend de cette culture littéraire toute classique et un peu raffinée, où vers latins et devises inspirent, avec les exercices de déclamation publique et de diction, l'amour de la belle antiquité et le bon ton de l'honnête homme [2] ».

Je ne suivrai pas l'auteur dans sa minutieuse histoire de *trois éducations princières* ainsi divisée : *Le Grand Condé.* Chap. I. *L'entrée à Sainte-Marie de Bourges* (janvier 1630). II *Élève et Acteur* (1630-1632). III *Lauréat de rhétorique* (1632-1633). IV *Philosophie et Droit* (1633-1636). V *Stage en Bourgogne.* VI *A l'Académie royale.* VII *Apprentissage du gouvernement.* VIII *Débuts à la guerre. Henry Jules de Bourbon, duc d'Enghien.* IX *A travers la Fronde* (1650-1653). X *Trois ans à Namur* (1653-1656). XI *Philosophie à Anvers* (1656-1658). XII *Fin d'exil à Bruxelles* (1658-1659). — *Le duc de Bourbon.* XIII *Avant le Collège* (1668-1676). XIV *Grammaire et littérature* (1677-1684). XV *Logique et physique* (1682-1684). *Épilogue. La fin du Grand Condé.* Je me contenterai d'indiquer soit dans le texte, soit dans les notes (qui sont très copieuses), quelques passages particulièrement intéressants, par exemple : la description de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges (p. 13-14), l'énumération des poètes qui chantèrent en vers latins l'élève du collège de Sainte Marie, le P. Louis de Fourcroy, le P. Frizon, le P. Lejay (p. 16), les notices sur les professeurs du futur vainqueur de Rocroy (p. 18 et suiv.), Paul Ragueneau,

---

1. L'auteur renvoie à son très curieux ouvrage : *La première jeunesse de Louis XIV* (1649-1653), *d'après la correspondance inédite du P. Ch. Paulin son premier confesseur*, 1892, in-8° illustré.

2. A côté de ce qui différencie ces trois physionomies, le P. C. signale ce qui les rapproche, l'éducation *commune*, des études sérieuses de belles-lettres couronnées par plusieurs années d'une culture scientifique et philosophique aussi intense que prolongée, enfin des croyances religieuses qui survécurent à toutes les crises morales et prévinrent ou enrayèrent les plus dangereux écarts. Je reproduis ce qui regarde l'éducation commune : « Au lieu de s'isoler des enfants de même âge et de condition différente, pour se retrancher derrière l'étiquette de leur qualité et fuir le contact de leurs inférieurs, ces trois princes du sang font leurs études dans les mêmes maisons qu'eux et sous les mêmes maîtres; ils ne craignent pas de frayer en Berry, avec les fils des nobles et des bourgeois; à Namur et Anvers, avec ceux des armateurs et des marchands; à Paris, avec ceux des parlementaires et des artisans. Ils se mêlent à tous ces compagnons, franchement, pleinement, prenant leur part entière de leurs labeurs comme de leurs divertissements. C'est le plus haut exemple d'égalité scolaire donné en notre pays au XVIIe siècle et dans la société hiérarchique. »

Digitized by Google

Gérard Pelletier, Pierre Bourdin, Claude Boucher, etc., la description du château de Montrond et des paysages environnants (p. 23-24), l'analyse d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourges intitulé : *La splendeur de Montrond au commencement du* XVIIe *siècle* (p. 33-34), des renseignements, non négligeables au point de vue de l'histoire de l'art français, sur les meubles, vaisselles d'or et d'argent, pièces diverses d'orfévrerie conservés, comme dans un royal musée, au château de Montrond (p. 34-35) [1], la réponse du duc d'Enghien à l'épître dédicatoire du *Rationarium temporum* du célèbre P. Petau, alors une des gloires de l'érudition au collège de Clermont, à Paris, réponse d'une urbanité exquise et qui est la première écrite en français que nous connaissions de lui (p. 37-38) [2], des détails piquants sur la polémique entre Petau et son rival, le chonologiste Lapeyre, auteur du *Berger chronologique, contre le pretendu Geant de la Science des Temps* (1633, in-8° de 642 p.), et de l'*Ariadne ou Filet secourable pour se desveloper des embarrassemens nouveaux du R. P. Denis Petau...* (1634, in-8° de 50 p.), avec les plus précises indications bibliographiques (p. 39-42), une lettre inédite du P. Pelletier à son élève, du 2 septembre 1635 (p. 51), suivie de plusieurs autres lettres également inédites, une notice sur le professeur de droit Edmond Mérille, que Lenet proclame sans ambages l'*homme le plus fameux de son siècle* et qui était assis depuis 1612 dans la chaire de Cujas en l'Université de Bourges (p. 52-54), le récit du voyage du jeune prince en Bourgogne, à Auxerre, à Dijon, à Avallon (p. 66-81), une notice sur l'Académie royale fondée par Henri IV et sur le premier directeur de cette école aristocratique, Antoine de Pluvinel, écuyer de Henri III et de son successeur, et puis sous-gouverneur du dauphin Louis XIII (p. 82-89), une lettre inédite du P. Caussin au prince de Condé, du 27 mars 1637, « qui eût été un régal d'érudit pour Victor Cousin » (p 90), une note du libraire Pierre Rocolet, laquelle « révèle déjà dans le duc d'Enghien le grand lecteur que sera Condé toute sa vie », note où figurent le roman de l'*Ariane*, *la Forest de Dodonne*, l'*Histoire africaine*, le roman de l'*Indamire*, *Dorisandre*, le roman d'*Albanie*, le roman de *Mélusine*, *Stratonice*, l'*Histoire de Henri VII*, par Bacon, le 1er tome de l'*Astrée*, l'*Illustre Bassa*, qui commença en 1641 la réputation de Mlle de Scudéry, le tout coûtant 50 livres 7 sols (p. 103), l'*extraict d'une lettre*

---

1. Le P. C. citant (p. 35, note 1) les *Recherches sur la Bibliothèque du grand Condé suivies du catalogue des manuscrits qui se trouvaient dans cette bibliothèque*, publiées par Le Roux de Lincy (1860, in-8), déclare que cet auteur est « fautif et incomplet » et que « les Archives de Mgr. le duc d'Aumale possèdent des catalogues anciens plus détaillés et plus exacts ». Voir plusieurs erreurs de Le Roux de Lincy relevées p. 48, note 3, ainsi qu'une erreur d'A. Floquet, le correspondant de l'Institut.

2. De cette lettre inédite (6 février 1633) on doit rapprocher plusieurs autres lettres inédites tirées des *Papiers de Condé*. Voir pp. 74, 75, 78, 92, 94, 96 etc.

Digitized by Google

du père Meugnier, confesseur de monseigneur le Duc, écrite après la bataille de Rocroy, dont ce religieux avait été témoin oculaire (p. 114-115), des lettres inédites à Condé par le précepteur de Henry Jules de Bourbon, le docteur Bourdelot, du 1er et du 15 février 1651, du 3 et du 19 mai 1651, du 27 juin 1651 (p. 120 et suiv.), une notice sur le gouverneur du fils de Condé, Charles Combaut, comte d'Auteuil (p. 123), divers billets de ce jeune prince à Lenet, au duc de Bouillon, au poète Carpentier de Marigny, à Gaston de Nogaret, duc de Candalle (p. 142-144), une notice sur le P. François Bergier, qui prouve qu'on ne peut reprocher à l'auteur la moindre complaisance de camaraderie, car il y juge avec une extrême sévérité l'article consacré par ses confrères, dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* à ce P. Bergier, qu'ils appellent *Berger,* article où il voit « un tissu de méprises » (p. 153), diverses anecdotes sur le séjour de Condé et de sa famille à Namur, au milieu des plus dures privations, soit en ce qui regardait les habits, soit en ce qui regardait la nourriture [1], une lettre, moitié vers moitié prose, adressée à *Monseigneur le duc d'Anguien* (1658) par Marigny, déjà nommé, un des plus spirituels chansonniers de la Fronde, un des plus redoutables de tous les auteurs de *Mazarinades* (p. 201-203), une autre lettre (25 mai 1658) du même au même, celle là entièrement en prose, qui roule sur les *beuveries* germaniques, sur les exploits gastronomiques de la Diète de Francfort (p. 206-207), d'attachantes particularités sur la princesse Palatine « immortalisée par le génie oratoire de Bossuet » (p. 223-224), une notice sur les deux précepteurs de Louis de Bourbon, le P. Gilles Alleaume, l'infatigable traducteur, et sur le P. Jacques du Rosel, le grand admirateur de la Bruyère (p. 234- 237), enfin la très remarquable relation de la fin chrétienne de Condé (p. 290-292), « un des plus grands hommes de notre grand siècle et de toute notre histoire ».

Je donnerai au volume du P. Chérot un éloge aussi considérable que mérité en déclarant que sa place est marquée sur les tablettes de ceux qui aiment les bons et beaux livres, non loin de l'*Histoire des princes de Condé.*

T. DE L.

---

1. Dante a dit combien est amer le pain de l'exil. Mais le pain même manquait à la princesse et au jeune duc, comme Condé l'atteste en ces termes, le 20 juin 1654 (Archives de Chantilly) : « De quelque costé que je me retourne, je ne vois que gens qui me demandent de l'argent et à qui j'en doibs de toutes manières. *Ma femme et mon fils n'ont pas de pain..* » Le P. Chérot ajoute : « Les dépêches de Condé ne sont qu'une monotone litanie de cris de détresse et d'inutiles appels de fonds. »

Digitized by Google

364. — **Histoire de l'Éducation en Angleterre.** *Les Doctrines et les Écoles, depuis les origines jusqu'au commencement du* XIXe *siècle*, par Jacques PARMENTIER, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers; 300 p. Perrin et Cie, Paris, 1896.

M. Parmentier a réuni, dans un volume plein de choses intéressantes et souvent inédites, la matière d'un cours fait à la Faculté des Lettres de Poitiers et une série de travaux publiés dans la *Revue internationale de l'Enseignement*. Ainsi que l'indique clairement le titre, l'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur passe successivement en revue les doctrines pédagogiques de Vivès, Thomas Elyot, Roger Ascham, Richard Mulcaster, John Brinsley, Milton, Locke et Chesterfield. La seconde partie est consacrée à l'historique des écoles en Angleterre et se divise en cinq chapitres : I. Les écoles en Angleterre et en Irlande avant la conquête des Normands. — II. Les écoles depuis la conquête des Normands jusqu'à la Renaissance. — III. Les écoles au temps de la Renaissance. — IV. Les écoles après la Renaissance et la Réforme. — V. De l'éducation de la noblesse anglaise du XVIe au XVIIIe siècle, et de son dédain pour les écoles. — Une étude originale sur l'historien pédagogique Robert Hebert Quick, mort en 1891, et avec lequel l'auteur avait des relations personnelles, une liste bibliographique et un index complètent cet ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'éducation, et qui a été admis avec raison à figurer dans les bibliothèques des Facultés et dans celles des lycées et collèges de garçons et de filles.

Et tout d'abord, peut-on vraiment parler d'une histoire de l'éducation en Angleterre, ou, en d'autres termes, y a-t-il eu réellement une pédagogie anglaise? Le doute qu'on peut avoir à cet égard est loin d'être dissipé quand on a lu le livre de M. Parmentier : c'est une suite ou plutôt une juxtaposition de portraits et de descriptions qu'il nous présente, mais non un tableau d'ensemble qui nous saisisse par sa grandeur, par l'unité du sujet qui s'y déroule, par l'harmonie des efforts des personnages qu'il nous représente, travaillant tous dans un même but. La faute n'en est point à l'auteur, mais à la nature même du sujet. Avant d'avoir ouvert son livre, je ne m'imaginais pas l'Angleterre comme un pays pédagogique, au moins dans le passé. Après l'avoir lu, ce qui n'était qu'un sentiment s'est changé en conviction. Malgré les rapports, d'ailleurs tout extérieurs, que l'on peut trouver, et dont M. P. s'attache à démontrer l'existence, entre tels et tels des pédagogues dont il nous expose les doctrines, on ne voit pas que l'un ait réellement repris et continué l'œuvre de l'autre, ni que de leurs efforts ait surgi un progrès bien visible dans les institutions pédagogiques de leur nation. On n'a pas comme en Allemagne, — pour ne comparer entre eux que deux pays protestants, — cette sensation d'une armée d'ouvriers travaillant, sous la direction d'un état-major d'habiles archi-

Digitized by Google

tectes, à une même œuvre grandiose, nationale, apportant chacun avec la même patience sa pierre à l'édifice commun, et continuant à travers les siècles, avec la même foi, les mêmes efforts vers un même but : par exemple, un Francke reprenant, après deux siècles, la tradition d'un Luther, ou un Basedow et un Pestalozzi celle d'un Coménius. Ce qu'on ne voit pas surtout, c'est l'œuvre pratique naissant invariablement et presque instantanément de la théorie, l'école sortant du livre, pour en confirmer les vérités ou les erreurs, une pédagogie enfin dans le sens le plus étendu à la fois et le plus simple du mot, c'est-à-dire des doctrines suivies d'application, des conceptions prenant une forme concrète et vivante, un organisme nouveau s'ajoutant à l'organisme social pour le modifier et l'améliorer. C'est que, dans le domaine pédagogique comme dans le domaine scientifique proprement dit, l'esprit anglais ne procède pas comme l'esprit allemand ou l'esprit français. L'*apriori* n'est pas son fait. Pour comprendre, il lui faut ce que les physiciens appellent un *modèle*. Ici le *modèle* sera St Paul's School ou Eton, Winchester ou Rugby, il pourra même être à beaucoup d'égards parfait en soi, mais il restera une unité isolée, sans coordination avec le reste. Ce culte de l'empirisme, qui est la marque du génie anglais, peut avoir du bon pour préserver des grandes erreurs dues à l'abus de la théorie, mais on comprend qu'il ne facilite guère l'éclosion et la réalisation de conceptions élevées. Ceci nous explique peut-être pourquoi il n'a pas existé dans ce pays, jusqu'à notre siècle, un enseignement secondaire comparable à celui des gymnases allemands, réparti d'une façon aussi large sur toute l'étendue du territoire, préparant solidement les fils de la bourgeoisie non moins que ceux de l'aristocratie aux études de l'université. Dans ces conditions, comment peut-on parler d'une pédagogie anglaise et d'une histoire de la pédagogie anglaise ?

Ces réflexions préliminaires nous ont paru nécessaires pour qu'on ne demande pas au livre de M. P. ce qu'il ne peut donner, et ce que l'auteur n'a pas davantage promis, si nous comprenons bien l'intention qui lui a fait préférer le titre : *Histoire de l'éducation en Angleterre* au titre : *Histoire de la pédagogie anglaise*. Ceci bien entendu, rien n'est plus intéressant et instructif que de parcourir avec ce guide consciencieux et exact la galerie de portraits et de tableaux qu'il a pris la peine de nous tracer. Nous nous plaisons à reconnaître que chacun de ces chapitres, pourtant bien courts, laisse dans l'esprit du lecteur une image aussi nette et aussi exacte de l'homme et du pédagogue que maintes études volumineuses et touffues, comme celles dont la littérature pédagogique allemande, entre autres, n'offre que trop d'exemples. Le principal mérite de M. Parmentier est d'avoir ouvert, à travers d'épaisses broussailles, une voie jusqu'alors à peu près inexplorée. Grâce à ses laborieuses recherches, les noms et l'œuvre de Thomas Elyot, de John Brinsley, et notamment de Richard Mulcaster, qui fut un pédagogue vraiment remarquable, ne sont plus pour nous chose inconnue. Son

Digitized by Google

livre sera donc accueilli avec reconnaissance par tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'éducation.

A. PINLOCHE.

365.— J. A. NOEL, chevalier de l'Empire, colonel d'artillerie. **Souvenirs militaires d'un officier du premier Empire**, 1795-1832. Avec un portrait, une gravure, et sept cartes et plans. Paris, Berger-Levrault. 1895. In-8°, VIII et 300 p. 6 fr.

Le colonel d'artillerie Noël, qui fut, au sortir du service, maire de Nancy, reprit, en ses dernières années, des notes qu'il avait écrites quotidiennement dans ses campagnes et les réunit en un journal destiné à sa famille. Son fils a extrait de ce journal tout ce qui se rapportait exclusivement aux choses militaires, et c'est ce recueil que son petit-fils publie aujourd'hui. Le livre est intéressant ; mais Noël ajoute à son récit des « observations suggérées par les événements », et beaucoup de ces remarques ne servent qu'à relier le récit, à fixer la chronologie. Nous l'aimons mieux lorsqu'il raconte ce qu'il a vu et entendu ; encore est-il parfois trop bref. Pourtant il y a dans ces *Souvenirs* nombre de passages instructifs : l'admission à l'école d'artillerie de Châlons en 1795 et quelques détails sur le régime intérieur de l'établissement — qui ne valent pas les pages de Pion des Loches sur le même sujet (p. 3-4) ; un mot sur les émigrés que les officiers de Huningue allaient traiter à Bâle, à la *Cigogne* ou aux *Trois Rois* (p. 7); le rôle de Noël dans la répression de l'insurrection véronaise (p. 11) ; ses réflexions sur la rivalité entre l'armée d'Italie et celle du Rhin (p. 12), sur les sentiments des Italiens (p. 13 et 53), sur le coup d'État de fructidor exécuté avec facilité et accueilli avec indifférence (p. 17), l'émotion produite en France par les succès des Russes qui passaient pour des croquemitaines (p. 24), de curieux témoignages sur Paul-Louis Courier, médiocre officier et excellent homme (p. 32), sur le sacre de Napoléon (p. 35), sur les régiments napolitains (p. 50 et 53), sur les Hongrois et les Allemands (p. 83-85), sur les Espagnols et les Portugais (p. 122) ; le siège de Gaëte (p. 47-50), les combats de la Piave et de Tarvis, la prise de Raab, la campagne de Wagram où « tout a si rondement marché », les sièges d'Astorga, de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, la bataille de Busaco, le sac de Coïmbre, la retraite « piteuse » de Portugal, la rencontre des débris de la Grande Armée sur la route de Vilna (p. 174) et la retraite sur Kovno marquée par une effroyable panique, l'accueil que font les habitants de Königsberg aux vaincus, la « dernière grande victoire » de Dresde, la journée de Leipzig, l'affaire du pont de Loriol, où, par suite de la blessure du général Debelle, le colonel Noël est à la tête des troupes, chargées de défendre le passage de la Drôme contre le duc d'Angoulême. Les *Souvenirs* de Noël seront utiles à quiconque veut étudier de près les guerres d'Espagne et de Portugal ainsi que la campagne de 1813. Ils éclairent surtout d'une vive lumière la campagne du

Digitized by Google

Midi et le combat de Loriol : Noël accuse nettement Debelle de s'être soustrait à la responsabilité du commandement et reproche au 10e de ligne, dont d'Ambrugeac était colonel, sa « trahison » et un « abus déloyal de confiance ». Ce qu'il y a de remarquable d'un bout à l'autre du récit, c'est la haine de l'auteur contre Napoléon ; ces sentiments datent-ils de l'époque ou Noël était officier ou plutôt de celle où il écrivit ses Mémoires [1] ?

A. C.

366. — Charles Lenthéric. **L'homme devant les Alpes.** Paris, Plon, 1896. in-8, 478 p., avec six cartes et plans.

Après une introduction générale sur la formation du globe et les temps géologiques, suivie d'un chapitre sur l'archéologie préhistorique et les premiers âges de l'humanité, nous entrons, à la page 175 de ce livre, dans le vif du sujet. Le chapitre III raconte les grandes migrations auxquelles les Alpes ont donné passage ; le chapitre V décrit les chaînes, les sommets et les cols ; enfin, les deux derniers chapitres sont consacrés à la description des routes de terre et des chemins de fer transalpins.

M. Lenthéric écrit avec facilité et même avec éclat ; il est fort agréable à lire et, lorsqu'il parle de ce qu'il a vu, comme dans les trois derniers chapitres de son ouvrage, on a l'impression d'entendre un témoin bien informé. Mais, en dehors de ces trois chapitres (p. 255-473), il y a peu de chose à louer dans son volume, sinon le style et la clarté de l'exposition. Toute la partie historique est faite d'après des ouvrages de troisième main, quelques-uns tout à fait vieillis ; l'auteur ne connaît pas les travaux modernes les plus importants et commet, lorqu'il allègue les textes, de nombreuses erreurs. Croirait-on qu'écrivant sur l'ethnographie de la région des Alpes il ignore les travaux de M. d'Arbois de Jubainville, dont il cite seulement un article écrit en 1875 ? Son point de vue est encore celui d'Amédée Thierry, comme on peut en juger par les lignes suivantes : « Vers le sixième siècle survient l'invasion des Kymris, chassés du nord par les Scythes, qui se répandent dans la vallée du Rhin, occupent la forêt hercynienne, pénètrent en Gaule, passent de là dans l'île d'Albion, viennent se perdre (?) dans la mer Brumeuse — c'est ainsi qu'on appelait la mer Glaciale — et peuplent la Chersonnèse cymbrique (le Jutland), qui a conservé leur nom. » L'impression des noms propres est incorrecte, celle du grec souvent fantastique. Les cartes sont fort claires.

S. R.

1. Lire p. 35, Carrion Nisas, et non *Carion Nizas* ; p. 79, Pœlten et non *Palten* ; p. 80, Mœlk et non *Melk* ; p. 227, Dennewitz et non *Detnwitz* ; p. 228, Reudnitz et non *Reidnitz* ; p. 247, Hochheim et non *Ocheim*, Castel et non *Cassel*, etc.

Digitized by Google

367. — **Jean-François Melon l'économiste**, notes recueillies par A. REBIÈRE. Tulle. Crauffon, 1896, in-8°, 81 p.

Cette suite de notes, laborieusement colligées par M. Rebière, forme une biographie et une bibliographie de Melon, l'économiste. M. R. prouve que son compatriote corrézien était inspecteur des fermes générales, attaché à l'inspection de Dax et résidant à Bordeaux, qu'il fut un des fondateurs de l'Académie de Bordeaux où il devint l'ami de Montesquieu, qu'il quitta Bordeaux pour Paris où il fut le secrétaire de six hauts personnages (duc de la Force, d'Argenson, cardinal Dubois, Law, duc d'Orléans, duc de Bourbon). Mais M. R. n'a pu trouver que peu de détails sur la vie privée de Melon. En revanche, il analyse ses œuvres principales, *Mahmoud le Gasnevide,* roman allégorique et critique qui renferme de nombreuses allusions à la Régence, et surtout l'*Essai politique sur le commerce* tant loué par Diderot et Voltaire, réédité de nos jours par Daire, et regardé comme un résumé des opinions qui régnaient dans les hautes classes de la société après le système de Law. Le travail se termine par l'énumération des éditions de l'*Essai* et par une liste de références. Il fait grand honneur à M. Rebière qui n'a pu conquérir ses renseignements qu'à force de temps et de pénibles recherches. On souhaitera, comme lui, que la bibliothèque de Tulle achète les œuvres de Melon et que la municipalité donne à une rue de la ville le nom de ce précurseur trop oublié.

A. C.

---

368. — **L'invasion austro-prussienne**, 1792-1794, documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Léonce PINGAUD. Paris, Picard. 1895. In-8°, XVI et 319 p.

M. Leonce Pingaud, l'heureux et infatigable chercheur, a réuni dans ce volume des *Mémoires* de Langeron (déjà consultés par M. Sorel et d'autres) sur les événements des années 1792-1794 et le récit anonyme d'un émigré sur la campagne de Wurmser en Alsace à la fin de 1793. Les *Mémoires* de Langeron sont aux archives des affaires étrangères. La narration de l'émigré a été communiquée à M. P. par le prince Lobanov; elle montre fort bien, comme dit l'éditeur, en rappelant de récents travaux sur le sujet, (p. XV), que l'impéritie, les défaillances, les calculs intéressés des vaincus ont là, comme en d'autres temps, décidé le dénouement autant que les talents, le courage et l'enthousiasme des vainqueurs. Il faut féliciter la Société d'histoire contemporaine d'entreprendre de pareilles publications et M. Léonce Pingaud de les mener à fin avec tant de goût et de savoir[1], car les textes sont irréprochablement imprimés, et le commentaire, très bref, est en même temps très utile.

A. C.

---

1. P. 127, Charbonnel-Jussac était lieutenant-colonel, et non *lieutenant* d'artillerie.

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE. — Les livraisons 5 et 6 du tome II du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau viennent de paraître à la librairie Ernest Leroux. Elles contiennent les paragraphes suivants : L'apothéose de Neteiros (fin); — Ossuaire d'Afrique, chrétien ou juif; le dieu du Safa; — les monnaies phéniciennes de Laodicée de Chanaan ; — le nom palmyrénien de Taibol ; — le mot arabe *mâçia* ; — le nom palmyréno-grec Bôllas, d'après une inscription bilingue ; — la formule chrétienne ΦC XYΦH ΠN et les lychnaria chrétiens ; — Beitligge et les casaux octroyés par Godefroy de Bouillon aux chanoines du Saint-Sépulcre ; les jardins et les irrigations de Pétra ; — l'inscription palmyrénienne n° 93 ; Madd ed-deîr et le casal de Mondisder.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 août 1896.

M. Clermont-Ganneau remarque que l'on rencontre, dans un assez grand nombre de chartes latines rédigées en Terre Sainte par les Croisés, un mot *berquilium*, *berchilium*, *berchile*, expliqué jusqu'ici par « bercail », en le comparant au vieux français « berquil », qui a, en effet, ce sens. M. Clermont-Ganneau reprend l'étude de ces textes et démontre, par leur contenu même, que le mot en question y désigne tout autre chose : un grand bassin, un réservoir, une piscine. Il propose d'y reconnaître une transcription du mot arabe « birké », « berkî », qui a précisément ce sens et se trouve déjà dans la Bible sous la forme hébraïque « berêkah ». Le mot aura, comme tant d'autres, été emprunté aux indigènes de Syrie par les Croisés, et c'est par voie d'étymologie populaire que ceux-ci l'auront rapproché du mot français « berquil », avec lequel il n'a de commun que la forme extérieure.

M. Deloche lit un mémoire sur les indices de l'occupation de la Gaule par les Ligures antérieurement à l'invasion des Celtes ou Gaulois, qui eut lieu au VIIe siècle a. C. Il constate, à l'aide de nombreux documents du moyen âge, la présence de l'ethnique ligure dans les noms des montagnes, des forêts et des cours d'eau du bassin de la Vienne et de la Charente, comme dans le bassin de la Garonne et de la Dordogne, et dans le bassin de la Meuse et de la Seine comme dans celui de la Loire. D'où la conclusion du séjour de populations liguriennes sur le territoire qui, par suite de l'occupation plus récente des Gaulois, a pris le nom de Gaule. C'est là un fait important et qui vient à l'appui d'une théorie historique professée, depuis quelques années, en France par M. d'Arbois de Jubainville, et récemment en Allemagne, par MM. Hirschfeld et Sieglin. — Une longue discussion s'engage entre MM. Deloche, Clermont-Ganneau, Oppert, Bertrand et Hamy.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre relative aux fouilles de Carthage. Après l'exploration de la nécropole punique de Douïmès et du cimetière de Saniet-ez-Zitoun près de la Malga, le P. Delattre a été amené à tenter le déblaiement d'une partie de l'arène de l'amphithéâtre. Il a constaté que l'arène était beaucoup plus grande qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent. La largeur atteint les dimentions des arènes du Colisée et de l'amphithéâtre de Tarragone. Le P. Delattre a trouvé plusieurs inscriptions ; ce sont des noms de personnages, gravés sur le siège qu'ils avaient le droit d'occuper.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. A. Lascombe, directeur du musée du Puy, les empreintes d'une inscription latine récemment découverte à Saint-Paulien (Haute-Loire); cette localité occupe l'emplacement de l'antique « Ruessio », qui a déjà fourni un certain nombre de monuments épigraphiques. Le texte est gravé sur les deux faces d'une très petite plaque de marbre trouvée dans le sol à environ 2 m. 50 de profondeur. Sur la face principale, entourée d'un encadrement, on lit : *Saluti generis humani Sergius Primus posuit merito.* Sur la face postérieure, la même inscription est répétée, mais avec quelques variantes Ce petit monument votif, que M. A. Lascombe a pu faire entrer au musée du Puy, a été recueilli en même temps qu'un mascaron en terre cuite, des briques romaines striées et deux monnaies de bronze, l'une au type de la colonie de Nîmes, l'autre de l'époque de Marc-Aurèle. Il est surtout curieux par ses dimentions presque microscopiques et par la formule tout à fait nouvelle en épigraphie, *Saluti generis humani.*

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Inschriften von Olympia. — Tibulle, trad. MARTINON. — ETIENNE, Essai de gramm. de l'ancien français. — BAHLMANN, Jesuitendramen der niederrhein. Ordensprovinz (recueil très soigné).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, avril : PROCHASKA, Contrib. crit. à l'hist. de l'union de la Pologne avec la Lithuanie. — KETRYNZCKI, Sur les annales polonaises du moyen âge. — DICKSTEIN, Note sur la corresp. entre Leibniz et Kochanski.

— Mai : Mgr LIKOWSKI, Le prince Constantin Ostrogski et l'Union de Brzesc. — WOJCIECHOWSKI, Sur l'origine de la dynastie des Piast. — POTKANSKI, La tonsure chez les Slaves et les Germains.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

GUIDES BAEDEKER

FRANCE

PARIS ET SES ENVIRONS. Avec 12 cartes et 27 plans. 12e édition, 1896. . . . . 7 50

LE NORD-EST DE LA FRANCE. Avec 10 cartes et 15 plans. 5e édition, 1895. . . . . 6 25

LE NORD-OUEST DE LA FRANCE. Avec 8 cartes et 22 plans. 5e édition, 1895 . . . . . 6 25

LE SUD-EST DE LA FRANCE. Du Jura à la Méditerranée y compris la Corse. Avec 14 cartes, 13 plans et un panorama. 5e édition, 1894 . . . . . 7 50

LE SUD-OUEST DE LA France. De la Loire à la frontière d'Espagne. Avec 9 cartes et 14 plans. 5e édition, 1894. . . . . 6 25

ALLEMAGNE

ALLEMAGNE DU NORD. Avec 18 cartes et 30 planches. 10e édition, 1893. . . . . 7 50

ALLEMAGNE DU SUD ET AUTRICHE. Avec 28 cartes et 28 plans. 11e édition. . . . . 10 »

LES BORDS DU RHIN. Avec 44 cartes et 24 plans. 15e édition, 1896. . . . . 7 50

Digitized by Google

grounds. — Pro Milone, p. CLARK. — Books about Scandinavia. — Dispargum. — Missing mss. of Gildas. — Catonis nobile letum. — WILMOT, Monomotopa.

— N° 3594 : Keats, p. DRURY. — W. STEPHEN, History of the Scottish church. — WILKESON, The soldier in battle or life in the ranks of the army of the Potomac. — Early English printing, a series of facsimiles. — The diary and consultation book of the president, governor and council at Fort St George, vol. IV, p. PRINGLE. — DAVIS, The Egyptian Book of the Dead; KING, Babylonian magic and sorcery. — Oriental literature. — Patristic literature. — A bibliography of Browning (Suite). — The Library Association at Buxton. — Dispargum. — The new Oriental Translation Fund. — FORTNUM, Maiolica. — The Cambrian archaeol. assoc. at Aberystwith, I.

— N° 3595 : Sir Joseph LISTER, Address to the British assoc. — Dict. of national biography, XLV-XLVII. — Daniel's Delia and Constable's Diana, ed. M. F. CROW. — LÜTZOW, Bohemia. — FRERE, The Sarum Gradual and the Gregorian Antiphonale Missarum. — Ecclesiastical history. — The great scutage of Toulouse. — Greek mss. in Cephalonia (Lambros). — The Cambrian arch. assoc. II. — The tiara of Saitapharnes.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 33-34 : CURTIUS, A. ADLER, Olympia (fait avec le plus grand soin). — Ilias, p. LEAF. — DESSOULAVY, De la particule ἄν dans Thucydide (réfléchi). — CARNOLL, Aristoteles Poetica C, XXV, in the light of the Homeric scholia (peu de nouveau). — An Alexandrian erotic fragment and other Greek papyri chiefly Ptolemaic p. GRENFELL (l'éditeur n'a pas vu que ce qu'il publie comme prose, est de la poésie). — CASTELLANI, Catal. cod. graec. qui in bibliothecam De Marci Venetiarum inlati sunt. — Corpus poetarum latin. p. POSTGATE II, Ovidius, Propertius. — ZIMMERMANN, De Pomponii Melae sermone (détaillé et méritoire). — Germania, p. Ed. WOLFF. — PEYROT, Pacioni Barcelonensis episcopi opuscula (1er art.) — NETTLESHIP, Lectures and essays, II, p. HAVERFIELD. — Aegypt. Urkunden, 1-4. — SAYCE, Patriarchal Palestine (très instructif). — H. SCHNEIDER, Hellen. Welt = und Lebensanschauungen, Irrtum u. Schuld in Sophokles' Antigone.

Wochenschrift für klassische Philologie, nos 33-34 : TORR, Memphis and Mycenae. — WEICKER, De Sirenibus. — PÖHLMANN, Grundriss der griech. Gesch. 2e ed. — H. C. MULLER, Beitr. zur Lehre der Wortzusammensetzung im Griech. — LATTES, I Giudici dello Stolz e del Thurneysen contro l'Italianita del Etrusco. — J. A. SIIMON, Zur Anordnung der Oden des Horaz. — Cena in Caudiano Nerval, carmen J. PASCOLI. — BENSEMANN, Beitr. zur Caesarforschung, I, Caesars Unterfeldherren und seine Beurteilung derselben. — WISLICENUS, Astronomische Chronologie, ein Hilfsbuch für Historiker, Astrologen u. Astronomen.

Revue de l'instruction publique en Belgique, IV : GEVAERT, De l'état actuel de nos connaissances relatives à la pratique de l'art musical chez les Grecs et les Romains. — *Comptes rendus* : DENEFFE, Les oculistes gallo-romains au IIIe siècle; BUCHHEIM, Schillers Maria Stuart; WARBURG, Wer ist der Entdecker der Gewürz-Inseln?

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

Digitized by Google

N° 40 Trentième année 5 octobre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

P.-G. MOELLENDORF

LE DROIT DE FAMILLE CHINOIS

TRADUCTION DE RODOLPHE DE CASTELLA

Un volume in-18..... 3 »

L.-J.-B. BÉRENGER-FÉRAUD

SUPERSTITIONS & SURVIVANCES

ÉTUDIÉES AU POINT DE VUE DE LEUR ORIGINE
ET DE LEURS TRANSFORMATIONS

Tome quatrième. In-8..... 10 »

LE LIVRE DE LA CHASTETÉ

COMPOSÉS PAR JÉSUSDENAH, ÉVÊQUE DE BAÇRAH

Publié en syriaque et traduit par J.-B. CHABOT

In-8..... 5 »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Revue historique, septembre-octobre : MARMONIER, La question de la Maddalena. — DUPONT-FERRIER, La captivité de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême. — *Bulletin historique* : France, moyen âge (Aug. Molinier); Grande-Bretagne, XVIIe siècle (Firth). — *Comptes rendus* : WENDLAND, Die Therapeuten u. die philonische Schrift vom beschaulichen Leben ; ARNETH, Das classische Heidentum u. die christl. Religion; KATTENBUSCH, Lehrb. der vergl. Confessionskunde, I; DIEHL, L'art byzantin dans l'Italie mérid. ; LOWELL, Jeanne d'Arc; BUSSEMAKER, De afscheiding der waalsche gewesten von de General Unie ; FAGNIEZ, Le P. Joseph et Richelieu ; DEDOUVRES, Le P. Joseph polémiste ; HEINS, Les étapes sociales de l'hist. de la Belgique ; LEGUÉ, Médecins et empoisonneurs au XVIIe siècle; KONT, La Hongrie littéraire et scientifique ; COQUELLE, Le royaume de Serbie ; Hist. du Montenegro et de la Serbie ; VOGEL, Die dritte französische Republik bis 1895 ; WESTERMARCK, Origine du mariage dans l'espèce humaine; MACDONALD, Science and ethics ; INGRAM, A history of slavery and serfdom ; PROAL, La criminologie politique ; WESTLAKE, Chapters on the principles of international law ; BORGEAUD, The rise of modern democracy in Old and New England.

Revue de la Société des études historiques, n° 2 : COQUELLE, Occupation du Hanovre par les Français pendant la guerre de Sept Ans. — *Lectures et mélanges* (alloc. de M. MOIREAU ; rapport de M. JORET-DESCLOSIÈRES ; G. DUFOUR, Un avant-dernier mot sur la mythologie). — *Notes et documents* : Frantz FUNCK-BRENTANO, Pages modernes pour servir à l'étude des origines de la féodalité ; BRIDIER, Lettre de Talleyrand. — *Comptes rendus* : La France chrétienne dans l'histoire.

Revue rétrospective, n° 27, 10 septembre : Frantz FUNCK-BRENTANO, Voltaire, Beaumarchais et les lettres de cachet, d'après les documents inédits conservés dans les archives de la Bastille (Voltaire « poursuit avec cruauté une malheureuse tripière, en lui reprochant de jurer le saint nom de Dieu » ; Beaumarchais croit que « tout est, dans la réalité, tel que son esprit, guidé par ses passions et ses intérêts, le lui représente »). — D'ESTRÉE, Le nègre de Beaumarchais — Mém. de Bourgogne (suite de ce saisissant récit ; retraite de Russie ; marche sur Wiasma, Dorogobouj, etc. ; rage de faim ; épisodes divers).

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 5 : R. HENRY, Le socialisme agraire et la prétendue concentration de la propriété rurale en France. — MOUFFLARD, Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique (fin). — Ch. DUPUIS, Chronique internationale. — *Revue des revues* : Duguit (Le sénat et la responsabilité du ministère) ; Lavisse (Quirinal, Vatican et République) ; Mabilleau (La vie politique en province, Languedoc et Normandie). — *Comptes rendus* : POULLET, L'esprit public en Belgique 1795-1814 ; TARDIEU, Traité théor. et pratique des contrib. directes ; GLASSON, Hist. du droit et des inst. de France, VII ; duc de BROGLIE, La mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin ; H. Ph. d'ORLÉANS, Autour du Tonkin.

La correspondance historique et archéologique, n° 32, 25 août : VINGTRINIER, La famille des Jussieu (suite et fin). — Cte Ch. de BEAUMONT, L'inscription du Peu Berland. — Ch. PORTAL, Les ancêtres de Balzac. — Vte de GROUCHY, Documents relatifs à la succession de Turenne (suite). —

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 12 octobre — 1896

Sommaire : 396. De Gregorio, Glottologie. — 397. Fraenkel, Les inscriptions de Pergame. — 398. Arndt, La Glyptothèque de Ny-Carlsberg. — 399. A. Schneider, La Rome antique. — 400. Gauckler, L'archéologie de la Tunisie. — 401. Guenther, La collection Avellana, I. — 402. Kirner, Les manuscrits de Solin. — 403. Columba, Les sources de Solin. — 404. Clédat, Grammaire classique de la langue française. — 405. Scherillo, Biographie de Dante. — 406. Chiarini, Études sur Shakspeare. — 407. Cheyney, La transformation sociale de l'Angleterre au xvie siècle. — 408. Bonnefoy, L'administration civile en Auvergne. — 409. Vandal, Napoléon et Alexandre, III. — 410. Mémoires de Saint-Chamans. — 411. Discailles, Charles Rogier. — 412. Mémoires de Persigny. — Lettre de M. Cecil Torr et réponse de M. Théodore Reinach. — Chronique. — Académie des inscriptions.

396. G. de Gregorio. **Glottologia**, petit in-8°, xxxii-318 pp. Milan, 1896 (Manuali Hoepli, ser. scient. 218-219).

La bibliographie placée au début de l'ouvrage et destinée à orienter le lecteur ne renferme ni les *Principien* de M. H. Paul, ni la grammaire grecque de M. G. Meyer, ni les grammaires comparées de M. V. Henry. Elle débute par une liste des ouvrages de M. K. Abel; la *Linguistique dévoilée* de M. Lévy-Bing y est signalée avec soin (et citée dans le corps du livre, p. 208, n.). Il serait cruel d'insister.

A. M.

397. — **Die Inschriften von Pergamon**, unter Mitwirkung von E. Fabricius und C. Schuchhardt herausgegeben von Max Fraenkel. Tome II. Rœmische Zeit. Inschriften auf Thon. Berlin, Spemann, 1895. In-4°, 536 p. (Extrait, vendu à part, des *Alterthümer von Pergamon*, t. VIII. 2.)

Le présent volume [1] contient environ quatre cents textes, sans compter les inscriptions céramiques. Tous ceux dont on connaît les originaux sont reproduits en fac similé, d'après des dessins à la plume exécutés sur des photographies. L'ensemble forme un des meilleurs recueils épigraphiques qui aient encore paru et fait honneur au triumvirat à qui l'on en a confié la publication.

1. Nous avons rendu compte du premier dans la *Revue*, 1892, I, p. 149-151.

Digitized by Google

Les inscriptions de Pergame à l'époque romaine sont nombreuses, mais il s'en faut qu'elles soient toutes intéressantes. Je me contenterai, dans ce qui suit, d'appeler l'attention sur celles dont il y a quelque profit à tirer pour l'histoire ou pour les sciences auxiliaires.

(251) Décret du sénat et du peuple conférant à une famille la prêtrise à perpétuité d'Asklépios; daté du mois Πάνθειος. — (252) Décret en l'honneur du gymnasiarque Métrodore; il avait, entr'autres mérites, fait preuve de zèle dans l'organisation des cortèges funéraires auxquels les ἔφηβοι et les νέοι prenaient part. — (255) Texte très important relatif à des purifications et à des sacrifices, attestant une revision, par le peuple de Pergame, des règlements et usages du culte d'Athéna Nicéphore. Le commentaire sur les cas d'impureté est fort instructif (p. 189). A noter aussi deux mots nouveaux, τρίπλευρον (partie d'une victime?) et ὀλολύκτρια (pleureuse). — (260) Mention de drachmes attaliques. — (268) Traité d'amitié entre Éphèse et Sardes, réconciliées par l'entremise de Pergame. — (269) Restitution un peu différente de C. I. L. III, Suppl. 7086. — (274) Réponse d'Hadrien aux νέοι de Pergame, qui l'avaient félicité lors de son avènement. — (289) Dédicace d'un édifice au héros Pergamos. — (297) Dédicace d'un portique au Bromios (Dionysos) des Pacorites (de Pacoria sur l'Euphrate); le dédicant s'appelle Ioulios Karpophoros, mais porte aussi le nom barbare de Γέττιξ. — (299) Restitution, au moyen de traces de clous, d'une inscription en lettres de bronze affixée à l'épistyle d'un temple: c'est une dédicace à Caracalla. — (310) Dédicace à Arété et Sôphrosyné. — (319) Dédicace à Dionysos Kathégémon et au collège religieux des Midapedites, c'est-à-dire de Midapedion en Phrygie (τῆι Μιδαπεδειτῶν σπείρηι). — (324) Hymne à Zeus, prière pour le salut de la ville, menacée, semble-t-il, de la peste. Ce sont de mauvais vers, restitués avec plus de talent qu'il n'en a fallu pour les écrire. — (325) Première mention d'un Hermès θυραῖος. — (334) Mention des mystères de la Mère Basileia. — (336) Deux hiérophores ont dédié des images de divinités égyptiennes, Sérapis, Isis, Anubis, Harpocrate, Osiris, Apis, plus Hélios à cheval avec un suppliant près du cheval, Arès, les Dioscures, une robe de lin où était figurée Isis, quatre autres robes de lin, quatre-vingt plaquettes d'or destinées à être cousues sur les vêtements de la déesse, etc. — (341) Dédicace d'un fabricant de *scutulae*, σκουτλάριος. — (355) Dédicace des habitants de Thyettos en Lydie (?) — (374) Dédicace, à Trajan, des ὑμνῳδοὶ θεοῦ Σεβαστοῦ καὶ θεᾶς Ῥώμης, confrérie qui desservait, à Pergame, le temple de Rome et d'Auguste; il y avait trente-cinq hymnodes, tous aisés, car leurs fonctions exigaient des dépenses considérables. L'inscription fait connaître les charges qui leur incombaient à différentes fêtes (anniversaire mensuel de la naissance d'Auguste, anniversaires de Livie et des autres empereurs, fêtes des roses ou ῥοδιαμός, etc.). Le président du collège s'appelle ὁ εὔκοσμος. A noter le mot κηδεικός = entrepreneur de pompes funèbres. — (381) Dédicace à Auguste qualifié de θεός, quoique vivant, et de πάσης γῆς καὶ θαλάσσης ἐπόπτης. —

Digitized by Google

(383) Dédicace d'une statue d'Auguste à Athéna, par le peuple de Pergame et les résidents romains. — (384) Dédicace d'un gymnasiarque, qui est en même temps agonothète des jeux placés sous le vocable des fils adoptifs d'Auguste, ἀγωνοθέτης τῶν Σεβαστοῦ παίδων; l'offrande (une statue d'Auguste) est faite avec l'excédent d'un crédit ouvert pour la célébration des fêtes de Dionysos Kathégémon [1]. — (412) Dédicace à Cornélie, femme de Pompée. — (413) Dédicace à P. Servilius Isauricus, proconsul d'Asie, appelé sauveur et bienfaiteur de la ville, restituteur de la démocratie (cf. Cic., *pro Flacco*, 29, 70). — (436 et suiv.) Série d'inscriptions en l'honneur de C. Aulus Julius Quadratus, natif de Pergame et bienfaiteur de la ville sous Trajan. — (452) Dédicace du peuple d'Athènes au peuple de Pergame. — (463) Dédicace où paraissent des instituteurs dits οἱ ἐπὶ τῆς εὐκοσμίας τῶν παρθένων (de même à Smyrne, C. I. G., 3185, 19). — (477, 478) Mention de la γερουσία de Pergame. — (482) Prêtresse τῆς Μητρὸς τῆς Βασιλείας. — (485) Liste et dédicace de βούκολοι, thiasotes de Dionysos Kathégémon; quelques-uns sont dits ὑμνοδιδάσκαλοι, d'autres Σειληνοί, ce qui atteste, dans ce culte, l'usage d'hymnes et de représentations mimiques. — (489-525) Bases de statues de prêtresses d'Athéna Nicéphore, dont les fonctions duraient deux ans (n° 525); l'un de ces textes (407) mentionne le culte de Julia Livilla, fille de Germanicus, dite νέα Νικηφόρος. — (534, 535) Inscriptions en l'honneur de l'athlète Glycon, celui-là même dont parle Horace, *Epist.*, I, 1, 30. — (613) Réédition du fragment de chronique pergaménienne *Rev. hist.*, 1886, t. XXXII, p. 76. — (661-664) Briques avec la marque AB suivie d'un chiffre, que M. Schuchhardt interprète Ἀττάλου βασιλεύοντος avec la date régnale. — (P. 423-433) Intéressante dissertation sur les timbres d'amphore, où l'on trouve notamment contredite l'assertion souvent répétée de Dumont, sur l'emploi de lettres mobiles dans les timbres. Dans le supplément, je signalerai la signature d'un mosaïste (Ἡφαιστίων ἐποίει, n° 46 *a*) et une dédicace des Μακεδόνες οἱ περὶ Νάκρασον, colonie militaire établie à Nacrasos [2].

La *Deutsche Literaturzeitung* (1891, p. 1703) avait, sous la signature de M. Kaibel, publié une appréciation extrêmement sévère du premier volume de ce recueil. M. Fraenkel y a répondu (p. 507 et suiv.), en indiquant avec loyauté ce que M. Kaibel et d'autres critiques lui ont appris. Le ton est quelquefois un peu chaud, mais, à tout prendre, M. Fraenkel s'est montré patient et M. Kaibel pourrait se féliciter de s'en être tiré à si bon compte s'il n'avait eu à subir, dans l'intervalle, une sévère admonestation de M. Usener (*Rhein. Mus.*, t. XLVII, p. 155).

L'ouvrage se termine par d'excellents index; dans celui des mots

1. L'éditeur comprend un peu autrement, mais je crois que c'est à tort.

2. Je ne sais comment les éditeurs peuvent affirmer *(gewiss)* que l'inscription Le Bas 1724 *e* se rapporte à des places du théâtre de Myrina (n° 618). Il n'y a pas de trace d'un théâtre en ce lieu!

Digitized by Google

remarquables (p. 533), les vocables qui manquent aux dictionnaires sont distingués par un astérisque.

Salomon REINACH.

398.— **La Glyptothèque de Ny-Carlsberg** fondée par Carl JACOBSEN. Les monuments antiques. Choix et texte de Paul ARNDT. Munich, ancienne maison Bruckmann, 1896. 2 livraisons de planches in-fol. avec texte in-4 en français.

Deux hommes, dans la seconde moitié du XIXe siècle, ont prouvé que l'on pouvait encore, avec du goût, de l'énergie et de l'argent, réunir des collections de marbres antiques comparables à celles qu'a formées l'aristocratie anglaise à l'époque de Coke et d'Egremont. Ces deux amateurs, dont le nom vivra aussi longtemps que le culte des monuments antiques, sont M. le sénateur Barracco à Rome et M. Carl Jacobsen à Copenhague. La collection Barracco n'est pas très nombreuse, mais je n'en connais aucune où la valeur moyenne des sculptures soit plus élevée. Celle de M. Jacobsen à Ny-Carlsberg est à la fois considérable et bien choisie ; elle comprend plus de mille numéros et peut déjà rivaliser, je crois, avec n'importe quelle galerie privée de l'Angleterre. On y trouve des bronzes, des terres cuites, une riche série de bas-reliefs de Palmyre, des antiquités égyptiennes et étrusques ; mais ce sont les statues de marbre qui la recommandent le plus à l'attention. Depuis dix ou quinze ans, presque toute figure de grande dimension ou de bon travail qui paraît sur un marché de l'Europe prend bientôt le chemin de Ny-Carlsberg. Vu les lois absurdes qui régissent, en Italie et dans la presqu'île des Balkans, le commerce des antiquités, les acquisitions de M. J. doivent se faire à petit bruit ; on n'en admirera que davantage la générosité d'un Mécène qui ne peut même pas triompher de ses conquêtes comme il en aurait le droit. Mais le possesseur de l'*Anacréon Borghèse* et de tant d'autres chefs-d'œuvre n'a que faire de louanges banales ; la reconnaissance de ses concitoyens lui est assurée et les savants ne lui ménagent pas la leur, d'autant plus qu'il s'est toujours montré prompt à les obliger par la communication de ses trésors.

Sollicité de publier cette imposante réunion d'antiques, M. J. a écouté les propositions de la maison Bruckmann, qui a déjà édité la collection Barracco et trois livraisons de la collection Tyskievicz. La maison Bruckmann a confié le choix des monuments et la rédaction du texte français à M. Paul Arndt, auquel M. Maurice Holleaux prête son concours de traducteur ou de reviseur. Jusque-là, tout est pour le mieux ; mais que dire des *conditions de souscription* ? On nous promet, d'ici 1899, 220 planches, du format de 50 centimètres sur 38, au prix total de 550 francs. Chaque planche est une photographie montée sur un carton épais d'environ trois quarts de millimètre ; les 220 planches feront 20 × 50 × 38 centimètres de carton. Chaque planche revient à

Digitized by Google

un peu plus de 2 francs, mais aucune ne pourra se vendre séparément; bien plus, on ne pourra même pas acquérir séparément une livraison, ce qui, en cas d'avarie survenant à une planche, promet du plaisir aux souscripteurs. Étant donné qu'un ouvrage de ce genre, rempli de monuments inédits, est sûr de trouver au moins 300 acquéreurs, on se demande pourquoi le prix en est si élevé, pourquoi les photographies sont montées sur carton au lieu d'être tirées aux encres grasses sur papier flexible. En y réfléchissant, on se persuade que l'on paye 200 francs pour les images et 350 pour le carton, dont on se passerait d'autant mieux qu'il est mauvais. La maison Bruckmann a peut-être d'autres bons motifs à alléguer, mais M. A. n'en donne aucun dans sa préface. Voilà un silence bien inopportun. Cet archéologue sait cependant quelles critiques ont soulevées les publications analogues auxquelles il donne des soins, les *Denkmaeler* et les *Portraits*. Mais il y a plus et pis. La collection Jacobsen est une des plus riches qui soit au monde en portraits grecs et romains. M. A. nous déclare, dans sa préface, qu'il ne reproduira pas ces portraits, sauf l'Anacréon Borghèse, parce qu'il les fait connaître dans une publication spéciale! Or, cette publication (chez Bruckmann, naturellement) coûte quelque chose comme 2,000 francs; elle offre au public, à 5 francs la feuille, des photographies le plus souvent peu intéressantes, dont un bon nombre se trouvent pour dix sous chez les photographes italiens. Il faut donc, pour faciliter le placement des *Portraits*, que les souscripteurs de la *Glyptothèque de Ny-Carlsberg* se résignent à ne pas posséder, même au prix de 550 francs, les œuvres les plus importantes de la collection que M. A. prétend publier! A ceux qui trouvent cela tout naturel, je n'ai rien à dire; les autres voudront bien se joindre à moi pour faire parvenir leurs doléances à M. Jacobsen. Au lieu de *doléances*, j'ai presque écrit *condoléances*, car c'est un vrai malheur pour un Mécène, possesseur d'une collection admirable, de la voir servir de prétexte à des combinaisons de photographes, où la science et l'intérêt général n'ont rien à voir. Après cela, je n'éprouve aucun besoin de féliciter M. P. Arndt, qui devait faire prévaloir d'autres idées, ou s'abstenir; mais je reconnais volontiers, pour être juste, que le texte des deux livraisons publiées par lui est l'œuvre d'un homme compétent. Quant aux monuments eux-mêmes, il y en a plusieurs qui sont des chefs-d'œuvre : je signalerai notamment l'Hercule de bronze (pl. 89-91), une admirable tête juvénile (pl. 117), la tête archaïque de la collection Rayet (pl. 1), la femme drapée archaïque (pl. 7-8). Par une bizarrerie singulière, la première livraison comprend des planches dont le texte ne paraîtra que dans trois ans et qui portent des légendes explicatives très insuffisantes: M. Arndt dit que c'est « pour donner une idée générale des richesses de la collection »; mais ce but commercial aurait été mieux atteint par la publication d'une planche d'ensemble, réunissant une cinquantaine de photographies, comme celles que débitent les photographes italiens.

Digitized by Google

Quelque pénible que puisse leur en sembler le sacrifice, il faudra que les bibliothèques archéologiques se résignent à l'acquisition de cet ouvrage. Les statues de Ny-Carlsberg sont de celles qu'aucun archéologue n'a le droit d'ignorer. Aux bibliothécaires dont le maigre budget ne pourrait répondre aux exigences de la maison Bruckmann, je suis heureux de dire qu'on trouve à Ny-Carlsberg même, à des conditions très raisonnables, d'excellentes photographies 13/18 d'après les principales statues du Musée. Il est vrai qu'elles ne sont pas accompagnées du texte de M. Arndt ; mais il existe un catalogue d'ensemble, en danois, rédigé par M. Jacobsen. Avis donc aux petites bourses.

Salomon Reinach.

---

399. — A. Schneider. **Das alte Rom ; Entwicklung seines Grundrisses und Geschichte seiner Bauten.** — 12 cartes et 14 planches. Leipzig, 1896 (45cm , 55cm), chez Teubner, 16 marks,

L'auteur de cet album archéologique a songé, nous dit-il, à trois genres de lecteurs : aux travailleurs, aux écoliers déjà avancés et aux voyageurs; aux premiers il a voulu offrir un nouvel instrument de recherches, aux seconds un moyen de s'instruire, aux troisièmes un guide à consulter avant leur départ à Rome pour se mettre au courant des antiquités, et, à leur retour, pour se les remémorer. On nous permettra de ne pas nous occuper de ceux-ci ; MM. Joanne et Bädeker s'en chargent. Il y a pour les deux autres catégories certaines choses à prendre dans le livre.

Il se divise en trois parties : une préface, des plans et des cartes. La préface de huit pages à trois colonnes chacune nous présente une esquisse du développement de la ville de Rome par périodes, un aperçu de son histoire monumentale; point de références, de trop rares renvois aux planches; c'est un résumé plein de faits, mais compact. Les figures des planches qui en sont le commentaire, sont bien choisies : le source où elle sont puisées est indiquée au-dessous de chaque image. Elles gagneraient beaucoup a être accompagnées de quelques éclaircissements, pour en faciliter la lecture. Telle d'entre elles (ex. le plan de la pl. I, 7 : Constructions primitives du Palatin) n'est compréhensible que pour quelqu'un qui a déjà étudié sérieusement la question. Chaque feuille devrait être accompagnée d'une page d'explications techniques. L'exécution des figures est généralement bonne : j'ai pourtant noté des exceptions : le Tullianum d'après Reber pl. II, 15 (obscur et mal dessiné), les restes du temple de Vénus et de Rome d'après une photographie (confus), le Panthéon, d'après une photographie (très mal venu). Il y a eu aussi abus, ce me semble, de reproductions directe spar ce procédé sur zinc qui demande trop de soin au tirage pour se prêter à des publications du genre de celle-ci. Les douze plans de Rome nous représentent

Digitized by Google

l'étendue et les détails de la ville aux différentes phases de son développement : ils témoignent, autant que j'ai pu en juger par un premier examen, d'une érudition solide et réservée — les affirmations étant souvent le grand danger de celui qui veut fixer sur une carte la topographie de Rome. — Ils sont imprimés sur papier à calque, de sorte qu'il suffit de les superposer à un plan mobile de Rome moderne, qui est enfermé sous bande à la fin du volume, pour faire apparaître les détails de la ville actuelle sous ceux de la ville antique. C'est fort ingénieux.

R. CAGNAT.

---

400. — P. GAUCKLER. **L'Archéologie de la Tunisie** (avec 16 planches hors texte). Paris, 1896, in-8°, 67 pages, chez Berger-Levrault.

A l'occasion du Congrès pour l'avancement des sciences qui s'est tenu cette année à Tunis, les différents chef de service de la Régence ont rédigé des notices sur l'histoire ou l'organisation de la Tunisie, chacun dans leur spécialité. Le tout compose un ouvrage en quatre volumes intitulé *La Tunisie*. M. Gauckler, directeur du service des Antiquités, s'est chargé de l'archéologie du pays. Dans un aperçu agréablement écrit, parfaitement au courant de l'état actuel de nos études, il a raconté la transformation de la province d'Afrique depuis l'époque punique jusqu'à la période byzantine. C'est une brochure à lire pour qui veut se mettre rapidement et sûrement au courant de ce qu'était jadis cette région : il ne faut y chercher qu'une œuvre de vulgarisation, mais de bonne marque.

R. C.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum editum consilio et impensis Academiae litterariae Caesareae Vindobonensis, Vol. XXXV, 1

401. — **Epistulae imperatorum pontificum aliorum inde ab a. CCCLXVII usque ad a. DLIII datae: Auellana quae dicitur collectio.** Recensuit, commentario critico instruxit, indices adiecit O. GUENTHER. Pars I : Prolegomena, Epistulae I-CIV. Vindobonae et Pragae, F. Tempsky; Lipsiae, G. Freytag. MDCCCLXXXXV. XCIII-493 pp. in-8. Prix : 14 Mk. 80.

La collection Avellana est surtout connue depuis les travaux de Baronius et des frères Ballerini. Maassen l'a décrite, a cru y voir la source du livret offert à Henri IV en 1080 par Petrus Crassus et en a attribué la formation à Grégoire le Grand. Ces conclusions ont été vivement combattues par M. Wilhelm Meyer de Spire qui considère ce recueil comme une compilation particulière, formée à l'aide de pièces tirées des archives de l'église romaine et qui ne figuraient pas dans les collections canoniques déjà existantes. Il ne la croit pas très postérieure à la date de la pièce la plus récente, 553. De plus, il a montré que des deux principaux

Digitized by Google

manuscrits, Vat. 4961 et 3787, tous deux du XIe siècle, le premier n'était pas la source du second, comme le pensaient les Ballerini et Thiel, mais qu'au contraire c'en est une copie. Cette démonstration est parachevée par Günther, qui se fonde sur la collation complète des deux manuscrits et une étude minutieuse des divers copistes qui les ont exécutés. Tous les autres manuscrits sont récents, du XIVe, du XVe, du XVIe et même du XVIIe siècle ; ils sont dérivés, plus ou moins directement, de l'un des deux manuscrits précédents et sans intérêt pour l'établissement du texte. Du moins en principe. Car les manuscrits Ottobon. 1105 et Vat. 5617 ont au XVIe siècle reçu l'un et l'autre des conjectures indiquées par la lettre *p (puto)*. Y a-t-il un hasard dans cette coïncidence et dans cette autre que les corrections de ces manuscrits coïncident souvent avec les leçons adoptées par Surius? C'est un petit problème qu'il faudrait étudier sur place ; mais il n'est pas invraisemblable qu'on ne trouve parmi ces manuscrits récents quelques textes préparés pour l'impression. Outre les manuscrits proprement dits de la collection, certaines pièces se retrouvent dans des recueils de formation postérieure. Cette partie du travail de M. G. était singulièrement facilitée par les catalogues de Maassen. Il restait cependant à collationner les manuscrits et à établir le texte. M. Günther paraît s'en être acquitté d'une manière satisfaisante et quand il aura publié la deuxième partie avec les tables, il aura eu le mérite de nous donner la première édition complète de cette précieuse collection dont les commentaires de M. Wilhelm Meyer et les études de M. Duchesne ont montré récemment l'intérêt historique [1].

L. P.

---

402. — KIRNER, Contributo alla critica del testo di Solino. Estratto dalla « Rassegna di Antichità Classica », I, 75-96. 24 pp. in-8.

403. — G. M. COLUMBA, Le fonti di Giulio Solino. Estratto dalla « Rassegna di Antichità Classica », I, 109-115. 43 pp. in-8.

La nouvelle édition de Solin donnée par M. Mommsen a provoqué ces deux travaux. Sous forme d'un compte rendu développé, M. Kirner, dont je signalais récemment le premier volume d'une histoire de la littérature latine, étudie principalement la classification des manuscrits. Il défend l'authenticité de la seconde recension et explique les défiances qu'elle inspire par l'infériorité des manuscrits contaminés qui nous l'ont conservée. M. Columba discute de son côté les thèses de M. Mommsen sur les sources de Solin. Il révoque en doute l'existence de la fameuse *Chorographia Pliniana* à laquelle on rapportait les parties de Solin qui

---

1. W. Meyer, dans ses programmes de Gœttingue. L. Duchesne a tiré du prologue un récit vivant des événements qui ont précédé l'élection de Damase.

Digitized by Google

ne se trouvent pas dans l'histoire naturelle. Rapprochant des textes de Tacite, de Pline, de Pomponius Méla et d'Ammien Marcellin, il conclut à l'existence d'une *Chorographia Varro-Sallustiana*, antérieure, et non postérieure, à Pline. Si cette hypothèse se vérifie, elle ne change pas beaucoup l'idée que nous devons nous faire de Solin, puisqu'en tout cas ce qu'il n'a pas d'identique à Pline est digne de la plus grande attention ; mais on se trouverait amené à apprécier de façon différente les rapports de Tacite avec Salluste, à y voir l'effet de l'influence inévitable d'une importante source de renseignements plutôt que l'indice d'une préférence littéraire.

P. L.

404.— **Grammaire classique de la langue française** par Léon Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, lauréat de l'Académie française. Paris, Le Soudier, 1896. In-8· 377 p.

L'accueil favorable fait à la « *Grammaire raisonnée* » publiée en 1894 par M. Clédat, l'a engagé à en faire une adaptation destinée aux classes de l'enseignement secondaire. La nouvelle *Grammaire classique* se distingue nettement de tous les ouvrages analogues en vogue actuellement dans les Lycées. Des quatre parties dont se compose l'étude de la langue, deux seules sont traitées à fond dans les grammaires qui sont ordinairement entre les mains des élèves. Le vocabulaire y est systématiquement laissé de côté comme appartenant en propre à la lexicographie, et la phonétique y est exposée sommairement en trois ou quatre pages consacrées à l'explication de la valeur des sons de l'alphabet. M. Clédat, en sa qualité de romaniste, n'a eu garde de laisser dans l'ombre ces deux parties essentielles : il les a traitées avec toute l'étendue qu'elles méritent et toute la compétence dont il est capable. Les 62 pages où il retrace l'histoire des sons de la langue et des variations de l'orthographe sont un réquisitoire serré et concluant, bien que modéré dans la forme, contre le système actuel où les graphies les plus contradictoires se heurtent au mépris de l'étymologie, de l'analogie et de la prononciation. Quant à l'étude du vocabulaire, elle ne consiste pas à énumérer tous les mots de la langue, et tous les sens de chacun d'eux, ce qui serait l'œuvre d'un dictionnaire, mais à déterminer les lois de la vie des mots. Après les travaux qui ont été faits dans ce domaine, après la magistrale étude de A. Darmesteter sur la vie des mots, il n'est plus permis de laisser ignorer même à des commençants que les langues sont des organismes qui évoluent constamment en vertu de lois qu'elles suivent sans les avoir faites. Les 54 pages que M. C. a consacrées à la sémantique abondent en faits instructifs et en observations pénétrantes.

Par une dérogation à l'usage ordinaire, M. C. a fondu ensemble la morphologie et la syntaxe. L'analyse qu'il fait des principaux phéno-

Digitized by Google

mènes de la syntaxe est aussi ingénieuse que solide. Rien de plus net que le chapitre sur les noms composés, dont il a su débrouiller le chaos inextricable. Rien de plus fin que son étude sur le pronom où il suit à la lumière de l'histoire la formation et la transformation de cette partie si délicate de l'organisme de notre langue. Rien de plus neuf que l'analyse minutieuse à laquelle il soumet les règles de l'accord de l'adjectif. Toutes ces pages remarquables révèlent chez l'auteur un sens grammatical très affiné et un rare esprit d'observation.

Je n'aurai qu'une réserve à formuler sur la Grammaire de M. Clédat, c'est au point de vue de la disposition matérielle. On est accoutumé dans les classes à voir les règles présentées sous forme de paradigmes, c'est-à-dire d'un énoncé à apprendre par cœur avec l'exemple qui lui sert d'explication. Cela est commode pour le maître qui fait réciter la leçon, et il n'est pas jusqu'à l'emploi de certains caractères typographiques qui ne facilite la besogne pédagogique. Je signale pour mémoire à l'auteur l'inadvertance par laquelle les mots *kyste* et *kyrielle* (p. 43) sont rangés parmi ceux qui ont réduit le *ch* grec à *c* ou *k* en français. Pourquoi dire aussi (p. 170) que « *deux* vient du latin populaire *duos*, formé par analogie sur les accusatifs pluriels de la 2e déclinaison » ? La forme *duos* appartient au latin classique, quoique moins commune.

En résumé, nous recommandons vivement la Grammaire de M. Clédat. Elle forme la suite naturelle et le complément de sa *Grammaire élementaire de la vieille langue française*, dont la librairie Garnier vient de faire paraître une troisième édition revue avec soin et corrigée d'un bout à l'autre.

G. Strehly.

---

405. — Scherillo (Michele). — **Alcuni capitoli della biografia di Dante.** Turin, Loescher, 1896. In-8 de xx-529 p. Prix 5 fr.

Il est malheureusement impossible de rendre compte de ce livre avec la précision que mériterait la science de l'auteur; car M. Scherillo y aborde une infinité de menues questions dont l'intérêt réside en grande partie dans l'ampleur avec laquelle il les traite. Le livre, quoique fort érudit, n'est aucunement aride et fait très bien comprendre la curiosité passionnée, insatiable, que les Italiens portent depuis plus de cinq siècles dans tout ce qui touche au *sacro poema*. Mais la simple transcription d'un ou deux des excellents sommaires que M. S. a placés à la fin de son livre, suffirait, si nous pouvions la donner ici, à expliquer que l'ouvrage défie l'analyse. Contentons-nous donc de le signaler, de le recommander à tous les amateurs de Dante et de leur donner la liste des onze études dont il se compose: 1° l'année de la naissance de Dante; 2° sa mère et sa marâtre; 3° son nom de baptême; 4° son nom de famille; 5° Geri del Bello; 6° Brunetto Latini; 7° les premiers vers

Digitized by Google

de Dante; 8° pourquoi Dante sauve Salomon; 9° les géants dans la *Divine comédie* (M. Sch. voit en eux la personnification de l'orgueil et de l'envie auxquels Dante ne paraît pas avoir fait une place spéciale dans l'Enfer); 10° la mort de Béatrix; 11° les études de Dante.

Sans doute, nous pourrions citer des passages encore plus particulièrement intéressants que les autres (par exemple, dans le morceau relatif à Brunetto Latini, l'examen des sentiments que Latini inspire à Dante et à Virgile, la discussion de ses connaissances en matière de poésie latine; dans le morceau sur la mort de Béatrix, la comparaison entre la beauté de Béatrix et celle des femmes chantées par les troubadours, par les trouvères, par Pétrarque); mais ce choix demeurerait arbitraire et extrêmement incomplet. Nous aimons mieux dire que M. Scherillo se propose judicieusement de tenir le milieu entre la crédulité des anciens commentateurs et le scepticisme de quelques récents critiques, et qu'il cite de fort bonne grâce les objections des savants qui n'acceptent pas ses opinions.

Charles DEJOB.

406.—CHIARINI (Guiseppe). **Studi Shakespearani.** Livourne, Giusti, 1896. In-8 de 478 p. Prix 5 fr.

En plusieurs endroits de ce savant volume (notamment p. 61 sqq.), M. Chiarini raille ses compatriotes, sur le petit nombre et le peu d'importance des travaux qu'ils ont consacrés à Shakespeare. Peut-être n'est-ce pas seulement Shakespeare, ni même la littérature anglaise en général, qui n'a pas inspiré aux Italiens d'études d'une réelle importance. Ils ont acquis, dans ce siècle où ils ont fait tant de choses, une grande connaissance des langues étrangères, et rien n'est plus fréquent que de voir cités dans leurs journaux littéraires des noms ou des vers de poètes anglais, allemands, français. Mais, si l'on excepte notre littérature du moyen âge, que nombre d'entre eux possèdent à fond et qu'ils ont même sur plus d'un point éclairée, ils touchent à toutes les littératures étrangères plutôt en amateurs qu'en véritables savants. Ce ne sont point les bonnes méthodes ni la souplesse d'esprit qui leur manquent, mais les encouragements. Ils composent plus d'articles que de livres parce que les livres se débitent peu chez eux tandis que la vie municipale encore très forte soutient leurs *Revues*; à plus forte raison quand ils méditent un livre n'osent-ils pas en général choisir des sujets étrangers. Puis leur gouvernement, à la différence du nôtre, n'accorde pas de bourses de voyage, n'entretient pas d'Ecoles savantes à l'étranger; par conséquent, à l'heure où les vocations se décident, leurs futurs savants se tournent peu volontiers vers les littératures de pays dont les bibliothèques sont presque inaccessibles pour beaucoup d'entre eux.

Digitized by Google

Ainsi s'explique qu'il paraisse si rarement en Italie un véritable livre sur un écrivain français, tandis que chez nous, au cours de la seule année 1895-1896, quatre thèses de Sorbonne ont roulé sur l'Italie et deux autres ont témoigné une grande connaissance des bibliothèques ou de la littérature de l'Italie. Nous ne connaissons pas leur littérature courante comme ils connaissent la nôtre, mais nous contribuons plus qu'eux au progrès de l'histoire générale de la littérature.

Le livre de M. C. est à la fois très spirituel et très érudit. On y trouvera une analyse raisonnée des innombrables écrits consacrés soit en Angleterre, soit en Allemagne : 1° au mariage et aux amours de Shakespeare; 2° aux sources du *Marchand de Venise;* au juif dans l'ancien théâtre anglais; 4° et 5° aux sources et à l'appréciation de *Roméo et Juliette;* 6° aux femmes dans Shakespeare et dans la *Divine Comédie;* 7° à la *question baconienne.* L'espace nous manque, on le conçoit, pour résumer ce résumé. Bornons-nous à signaler comme particulièrement intéressants les jugements de l'auteur sur les rapports qui existent entre la Nouvelle de Giannetto dans le *Pecorone* et le *Marchand de Venise,* sur une Nouvelle de Masuccio, une pièce de L. Groto, une autre de Lope de Vega comparées à *Roméo et Juliette,* surtout les deux études par lesquelles se termine le livre. Ces deux études en effet échappent à une critique dont tout l'esprit de l'auteur ne sauve pas absolument le reste de l'ouvrage : il est malaisé de ne pas trouver un peu longs les cinq premiers morceaux. Le défaut devait être peu sensible quand ils parurent séparément; il l'est davantage à qui les lit de suite; il tient à l'excès de conscience qui oblige M. C. à citer, à discuter toutes les opinions émises par ses devanciers. Ainsi, après nous avoir très judicieusement prévenus que toute discussion sur le ménage de Shakespeare sera nécessairement arbitraire faute de documents assez précis, il ne s'en laisse pas moins entraîner à consacrer 112 pages à peser les conjectures de tous les critiques dont l'imagination a torturé les textes pour trancher d'insolubles problèmes. Au contraire, sur la prétendue identité de Shakespeare et de Bacon, il a su en peu de pages dire tout ce qu'on a besoin de savoir, et dans ses réflexions sur les femmes de la *Divine Comédie* il a su, imposant enfin silence à ses prédécesseurs auxquels jusque-là il donnait trop souvent la parole, nous faire pénétrer, sans autre guide que lui-même, dans l'âme du plus grand poète de sa nation.

Quant à l'esprit dans lequel il apprécie Shakespeare, l'étendue même de ces divers morceaux avertit que c'est celui d'une admiration enthousiaste. De là, en de rares endroits, un peu d'injustice à l'endroit d'autres poètes dramatiques. Par exemple aucun Français n'admettra que l'avare de Molière soit une abstraction (p. 204); le triomphe de Molière est au contraire d'avoir étudié l'avarice, non pas simplement en elle-même, mais dans ses relations avec tous les sentiments du cœur humain, et, comme non seulement Harpagon est un père, un fiancé, mais qu'il

Digitized by Google

a de plus une situation sociale nettement définie, il est attaché à la réalité par tous les liens qui peuvent y rattacher une créature humaine. Mais d'ordinaire M. Chiarini ne se laisse pas égarer par l'admiration; ainsi il montre fort bien que si Shakespeare explique la haine de Shylock contre les chrétiens par les humiliations gratuites dont on l'abreuve, il ne faut pas le présenter comme un philosophe qui proteste contre ces lâches traitements, mais comme un Anglais imbu des préjugés de son siècle.

Charles Dejob.

---

407. — E. P. Cheyney. **Social changes in England in the XVI the centuy as reflected in contemporary literature.** Part. I Rural changes 1895 Boston et Halle. 114 p. in-8, (Publications de l'Univ. de Pensylvanie.)

L'auteur a étudié dans les documents du XVIe siècle la transformation sociale qui en Angleterre a détruit l'ancien manoir avec sa population de tenanciers fixés à la terre et a établi la grande propriété moderne.

Il a réuni avec soin et intelligence les textes littéraires (lamentations des contemporains sur la disparition des paysans) et décrit très clairement les différentes classes de la population rurale et le système habituel en Angleterre qui est le système classique des pays germaniques du moyen âge (village aggloméré, tenures éparses, commune pâture, fixité de tenure[1]; il définit le peuple anglais dans cette période une « nation de petits fermiers » et analyse d'une façon très nette les caractères de ce régime, *corporatif*, *coutumier*, lié à la terre.

Puis il décrit les causes de la transformation, l'élevage du mouton en grand, les progrès de l'*inclosure*, l'expulsion des tenanciers; il en décrit les effets, dépopulation, agrandissement des fermes, hausse de la rente foncière. Il admet que le mouvement a été hâté par la sécularisation des domaines des couvents. Il donne quelques textes pour montrer la résistance faite à cette transformation par le gouvernement et surtout par l'opinion publique.

On ne peut demander à un travail purement qualitatif comme celui-ci de rendre un compte exact d'une transformation sociale; il faudrait des données statistiques qu'un étranger ne peut réunir (peut-être même les documents n'existent-ils plus en Angleterre). Il reste donc toujours un doute sur la portée des phénomènes décrits ici, mais du moins M. Cheyney en a très clairement indiqué la nature.

Ch. Seignobos.

---

1. L'auteur a joint deux gravures : le plan en 1606 du territoire d'un village anglais pris pour type; la photographie d'un village allemand contemporain, donné comme analogue.

Digitized by Google

408. — G. Bonnefoy. **Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme**, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivie d'une revue biographique illustrée des membres de l'État politique moderne (députés et sénateurs), t. I, Paris, E. Lechevalier, 1895, xv-686 p. in-8.

Le titre est long, mais il dit exactement le contenu de l'ouvrage. C'est un gros livre de vulgarisation sans document inédit, sans recherches originales, fait au moyen des inventaires sommaires et des travaux des érudits locaux, surtout Cohendy. Il s'adresse surtout au public de la province, comme le montre la proportion même des parties. — Sur 676 pages de texte, 120 sont consacrées aux biographies des intendants de la généralité d'Auvergne, 265 aux préfets, commissaires du gouvernement, sous-préfets, conseillers de préfecture, conseillers généraux, (avec les portraits de la plupart des intendants et des préfets). Le reste se compose d'une petite étude sur l'administration de l'Auvergne par les intendants (p. 138-199), de tableaux des subdélégations et des paroisses, d'un tableau de la taille par paroisses en 1696 (déjà publié par Cohendy), d'une petite histoire de l'assemblée provinciale d'après Mège, des tableaux des districts et d'une analyse des régimes administratifs de la France depuis 1789.

Ce livre, présenté sans prétention érudite, peut être intéressant pour les habitants du pays.

Ch. Seignobos.

---

409. — Albert Vandal. **Napoléon et Alexandre Ier. Tome III. La Rupture**. Paris, Plon, 1896, in-8°.

Le troisième volume de M. Vandal nous paraît être celui où il a déployé le plus de qualités littéraires, celui qui se lit avec le plus d'intérêt, parce qu'il traite un sujet particulièrement dramatique et touche à des questions variées; ce n'est pas de la pure histoire diplomatique. Quoique le sujet soit assez connu, l'auteur apporte nombre de renseignements nouveaux.

Après avoir raconté le début de l'alliance franco-russe au tome Ier les causes de refroidissement au tome II, M. V. expose cette rupture même au tome III et termine par l'entrée en Russie de la Grande Armée encore conquérante. Contrairement à MM. Thiers et Tatistchef, qui attribuent à Napoléon la rupture, il en fait partager la responsabilité à Napoléon et à Alexandre, suivant un point de vue qui ne nous paraît pas tout à fait exact. L'ambition démesurée de Napoléon a seule fait sortir de l'alliance l'empereur de Russie, qui se serait fort bien accommodé d'un partage égal de puissance; mais exposé à son tour à la loi du grand dominateur et surtout à la menace d'une reconstitution

Digitized by Google

de la grande Pologne, il prit alors seulement en mains la cause de l'Europe opprimée; il enleva, l'un après l'autre, à Napoléon ses prétendus alliés auxquels il y aurait de la naïveté à reprocher leur infidélité à l'égard du plus méprisant des maîtres.

Ils abondent, les épisodes saillants de cette histoire. C'est d'abord la scène à Kourakine, l'ambassadeur borné et berné du Tsar. Puis vient le récit extrêmement pittoresque de la marche de la Grande Armée, à travers l'Allemagne écrasée : « Je voudrais que nous irions à la fin du monde », écrit un de ces soldats, qui pensait, comme ses camarades, que l'on gagnerait, par la Russie, les Indes anglaises; les entrevues princières de Dresde, où, pour la dernière fois, l'Empereur brilla de son prestigieux éclat; le passage du Niémen; le fameux entretien de Vilna avec Balachof. Ces scènes, M. V. les décrit avec tout le détail que comporte l'intérêt qui s'attache aux derniers moments d'une grande gloire.

Ce qu'il y a de particulièrement nouveau dans cette étude, c'est la grandeur que revêt le rôle de Caulaincourt. On savait la tâche de pacificateur qu'avait assumée cet ambassadeur de France, ami des Russes, mais on connaissait insuffisamment l'opposition que le duc de Vicence, rappelé en France, osa faire à Napoléon dans ses desseins contre la Russie. Jamais on ne déploya tant de courage civique et de prévoyance politique. L'audience que Napoléon donna à son ambassadeur, le 5 juin 1811, est une des belles scènes de l'histoire du premier Empire, et le langage de Caulaincourt a une portée que l'on peut mettre en parallèle avec celui que l'envoyé russe Balachof osa tenir à Napoléon, à Vilna.

Seulement on se demande si le récit de ces conversations, de Caulaincourt et de Balachof, n'a pas été arrangé après coup, tant il tient de la prédiction surhumaine et renferme d'éléments dramatiques. Pour Caulaincourt, M. V. recourt à des documents privés inédits d'une valeur de premier ordre. Il a mis en outre à profit tous les documents accessibles, archives nationales et archives des affaires étrangères de France, archives russes, publications de la Société d'histoire russe, mémoires innombrables récemment publiés. Il a négligé toutefois de relever les critiques de Lanfrey et de consulter le livre récent du maréchal Wolseley sur le déclin de Napoléon et il ne fait pas d'allusion au prétendu affaiblissement maladif de Napoléon dont certains historiens constatent les premiers symptômes à cette époque, peut-être avec exagération.

Et maintenant M. Vandal a clos cette capitale étude, qui constitue pour lui un sérieux titre d'honneur, malgré les réserves que l'on pourrait faire sur sa philosophie de l'histoire et sur quelques négligences, causées probablement par une trop rapide correction d'épreuves [1].

F. De Cruk.

1. P. 30 et 75, l'ukase du 31 décembre *1811* (pour 1810); p. 299, février *1811* (pour 1812?); p. 438, 4 *juillet* (pour 4 juin?); p. 399, 19 *avril* (pour 19 mai), etc.

Digitized by Google

410. — **Mémoires du général comte de Saint-Chamans**, 1802-1830, Paris, Plon. In-8°, 524 p. 7 fr. 50.

Saint-Chamans, passionné pour le métier militaire — bien qu'il le regarde à la fin de sa vie comme l'état le plus malheureux à cause des injustices, des privations et des dangers qu'on y éprouve journellement — s'engage en 1801, sur la recommandation de son cousin Eugène de Beauharnais, dans le 9e régiment de dragons commandé par Sebastiani et devient en peu de temps un parfait soldat, gagnant à force de tabac et d'eau-de-vie l'amitié du vieux brigadier, son camarade de lit, recherchant les duels, fumant dix pipes par jour, fréquentant la mauvaise société qui est, dit-il, la meilleure pour un jeune homme avide de plaisirs, et, ce qui valait mieux, devenant en 1803 sous-lieutenant au 6e dragons et en 1804 officier d'ordonnance de Soult. Il s'attache désormais à la personne du maréchal, et c'est à Soult autant qu'à lui-même qu'il consacre la plus grande partie de ses Mémoires. Il nous montre le maréchal, homme « à grands moyens », cachant sous un extérieur grossier et sous sa rudesse naturelle de caractère beaucoup de perspicacité, de souplesse et de fermeté, aimant à la guerre les entreprises vigoureuses et s'y obstinant, tout en se tenant à l'abri du danger, parce qu'il a fait fortune, concevant et ordonnant sous la tente des mouvements audacieux, épris de la table, courtisant les femmes malgré l'air froid et contraint qu'il prenait avec elles, tremblant d'ailleurs et « toujours fort petit garçon » devant Mme Soult. Il examine de près la conduite du maréchal dans la campagne de 1809 et il assure que Soult était alors entièrement absorbé par des idées d'ambition, voulait être roi de Portugal et dans ce dessein s'efforçait d'éviter toute relation avec Ney, toute communication avec l'armée française d'Espagne. Soult désirait, dit-il, « se faire demander pour roi par les habitants, et, ce premier pas fait, il aurait sollicité les suffrages de l'armée qu'il commandait, puis aurait mis les pièces sous les yeux de l'empereur en lui faisant sentir qu'il n'y avait que ce moyen de maintenir les Portugais dans les intérêts de la France ».

Les propres aventures de Saint-Chamans sont d'ailleurs intéressantes et il les conte avec vivacité. Il est à Austerlitz — où il entend Napoléon dire à un aide-de-camp : « Allez dire à votre général qu'il n'est qu'un j..... f..... » — à Iena — où il entend, sans comprendre d'abord, l'empereur demander : « Soult a-t-il ici son *cul* (la queue de son corps d'armée)? — à Lubeck, à Eylau, à Heilsberg, à La Corogne, à la prise d'Oporto où il voit avec horreur le Douro comblé de cadavres, à la

---

P. 486, Oudinot commande le 2e corps, non le 3e. Certains rapports de parenté ne sont pas bien établis : p. 104, l'archiduc Charles est le frère, non le cousin de l'empereur François; p. 351, Alexandre est cousin du duc d'Oldenbourg, non le neveu direct (sauf peut-être par étiquette?). J'aime mieux temporiseur que *temporisateur* (p. 206) et colère que *colérique* (p. 529).

Digitized by Google

pénible retraite de Portugal où il loue la présence d'esprit du général Foy, au siège de Badajoz, à Albuera. En 1807 (il est alors chef d'escadron) il remplit une mission diplomatique à Pétersbourg, obtient une audience de l'empereur Alexandre et a durant quelques jours des conversations caractéristiques avec Savary. Mais, comme aide-de-camp, il s'acquitte en Espagne de missions bien plus périlleuses; il se trouve quelquefois, notamment à Valenzuela, dans une situation critique, tombe dans des embuscades, comme entre Ornachos et Siete Iglesias, et n'échappe qu'avec peine aux guerillas. Devenu colonel du 7e régiment de chasseurs à cheval, il fait la campagne de Russie, assiste à la bataille de Polotsk, reçoit un coup de lance au combat du 24 octobre, se fait transporter à Vilna, puis, grâce au comte d'Affry qui lui donne une place dans sa calèche, gagne Königsberg, et de là Berlin et Strasbourg. Mais, sur la route, il a pu juger du désastre : des soldats noirs de la fumée des bivouacs, décharnés, sans armes et sans sac, la tête entourée de peaux de mouton et le corps couvert de guenilles, un grand bâton à la main; d'autres assis au bord du chemin et pâles de la mort qui les tient, regardant d'un œil fixe les camarades qui passent, déjà frappés d'une morne stupidité, semblables à des statues s'ils n'avaient fait de temps en temps un inutile effort pour se relever. Guéri de sa blessure, il participe à la campagne de Saxe et, renversé à Leipzig par un boulet qui lui effleure l'épaule et lui cause une terrible commotion, tombe au pouvoir des Suédois. Il rentre en France pour voir l'entrée des alliés à Paris. Premier aide-de-camp du ministre de la guerre Dupont, il s'indigne à l'aspect des hommes qui demandent des épaulettes et des croix de Saint-Louis bien qu'ils n'aient jamais quitté le coin de leur feu, lâche les bureaux, et prend le commandement du 1er régiment de chasseurs dits chasseurs du roi. Le 19 mars 1815, sur la route d'Essonnes, son régiment l'abandonne, lorsque revient l'empereur « engraissé, très bruni et tout à fait basané ». Mais Saint-Chamans refuse de servir Napoléon. Les Bourbons le récompensent. Il est, au mois de septembre 1815, nommé colonel des dragons de la garde royale et maréchal de camp. Ses Mémoires se terminent par le récit de l'expédition d'Espagne et des journées de juillet. En Espagne, de la Bidassoa au delà de Murcie, son corps d'armée ne tira pas un coup de canon, ne tira des coups de fusil qu'à une seule affaire, celle de Campillo, et, au lieu d'être accueilli, comme sous l'Empire, par des balles ou des poignards, et de ne trouver qu'un désert, Saint-Chamans fut reçu par des cris de joie et de toutes parts on lui offrit des rafraîchissements. Le 28 juillet 1830, il commandait une colonne de troupes, parcourut les boulevards en tiraillant et établit ses hommes dans la rue du faubourg Saint-Antoine entre la place de la Bastille et la barrière du Trône. Au faubourg, il distribua toute la monnaie qu'il avait sur lui, et obtint ainsi des cris de *Vive le roi*. S'il avait eu, dit-il, un fourgon d'écus à vider, il aurait entraîné tout le peuple avec lui. Mais il ne reçut pas d'argent

Digitized by Google

et s'il reçut des cartouches, ses soldats les eurent bien vite épuisées lorsqu'ils marchèrent vers la place de Grève par la rue Saint-Antoine. Assailli par un feu assez vif de mousqueterie qui partait des croisées, embarrassé de sa cavalerie et de son artillerie qui n'avait pas de munitions, contraint de démolir longuement une énorme barricade pour se frayer un passage, n'osant prendre d'assaut les maisons, de peur de massacre ou d'incendie, Saint-Chamans se jeta dans des rues latérales et gagna le pont d'Austerlitz et de là l'Ecole militaire. Le lendemain, il était nommé lieutenant-général et Charles X lui promettait le commandement supérieur de Paris. Mais l'infanterie fit défection, le roi partit pour Rambouillet, et Saint-Chamans se retira dans la Marne, à Chaltrait.

Ces attachants Mémoires ne contiennent pas seulement des faits de guerre. Saint-Chamans trace au passage quelques portraits : Murat, héros de mélodrame, pareil à un Kan des Tartares ou bien au comte Almaviva; Wrede, bon général qui connaît bien la guerre et qui fut « fort beau » à Polotsk; Hogendorp, très haut et généralement détesté, Pamphile Lacroix que sa femme accompagne à la guerre sous le déguisement le plus grotesque. Il esquisse, pour leur prouver sa reconnaissance, un joli portrait des Andalouses qu'il nomme les filles les plus séduisantes du monde. Les réflexions qu'il jette au cours de sa narration, sont instructives et parfois piquantes : sur l'honneur, le premier mobile des Français ; sur les généraux de l'Empire, joueurs timides qui « s'étant mis au jeu avec un écu, cherchent tous les prétextes pour quitter la partie parce qu'ils ont gagné une somme considérable » ; sur le fonds d'opposition libérale qui existait dans l'armée de la Restauration chez les gens de l'administration et les intendants militaires.

Les souvenirs de Saint-Chamans frappent par leur accent de franchise et de vérité. Il n'écrivait que pour sa famille, et il raconte sans réticence tout le bien et le mal qu'il pense de lui-même ; il assure même qu'il parle de son *moi* d'une manière trop avantageuse. Aussi dit-il qu'il a subi des passe-droits, et il s'irrite que d'autres gagnent leurs épaulettes dans les boudoirs de Paris tandis qu'il « s'échine » en Espagne. Mais s'il déclare, lorsqu'il s'éloigne pour toujours de Soult après une violente dispute, que la raison était de son côté, il avoue qu'en une autre occasion, en 1808, à Stettin, il était dans son tort.

Le modeste éditeur ne se nomme pas, et nous le regrettons. Il a parfaitement rempli sa tâche. On lui repochera peut-être de s'être abstenu de toute préface, de toute introduction. Mais il publie en tête du volume un état complet et minutieux des services de Saint-Chamans ; il reproduit des pièces à l'appui de la mission de Russie; il donne au bas des pages les états de services de tous les personnages, même les plus humbles, cités dans les *Mémoires* [1], et il a rédigé une table alphabé-

1. Lire p. 421, Fabvier et non *Favier*; p. 424, Hayange et non *Layange*; p. 19, Vandamme n'a pas été élevé à l'Ecole militaire de Paris; p. 37, Ricard est né à Gastres et non à Varès.

Digitized by Google

tique des matières. Son travail mérite des éloges, et tous les éditeurs de *Mémoires* devraient suivre son exemple.

A. C.

---

411. E. Discailles. **Charles Rogier** (1800-1885), **d'après des documents inédits.** Bruxelles, Lebègue, 1895, in-8, t. I. Rogier avant la Révolution de 1830, VIII, 210 p., t. II. Rogier pendant la lutte pour l'indépendance (1830-1839) 446 p. t. III (1839-1852) 440 p. t. IV (1852-1885) 390 p.

C'est un monument que M. Discailles, professeur à l'Université de Gand, a voulu élever à la mémoire du vieux libéral liégeois, Rogier, un des combattants de 1830, plus tard un des chefs habituels des ministères libéraux. Il a raconté sa vie dans le plus grand détail, et pour une longue période cette biographie détaillée s'élargit jusqu'aux proportions d'une histoire de la politique belge.

Il ne faut pas juger ces monuments en mémoire d'un mort à la mesure d'un travail d'érudition. Assurément dans ces 1500 pages il y en a plusieurs centaines qui n'apprennent rien de nouveau ; l'histoire de la Belgique contemporaine a été faite avec assez de soin par Hymans, Juste, Nothomb, Goblet d'Alviella, pour que M. D. n'ait plus rien trouvé d'important à y ajouter. Mais les coreligionnaires politiques de Rogier, les hommes de ce parti libéral doctrinaire, aujourd'hui si éprouvé, trouveront sans doute quelque charme à relire l'histoire de l'action de leur parti vue à travers les impressions et les aventures d'un de leurs chefs les plus populaires. Même sur un étranger les péripéties de la révolution de 1830 et les angoisses des libéraux pendant la grande crise produisent une impression dramatique de sympathie, quand le récit en est fait, comme il l'est ici, avec cette ardeur juvénile et cette bonhomie sincère qui donne tant de charme aux œuvres des écrivains belges.

Les *Documents inédits* annoncés par l'auteur consistent surtout dans une autobiographie écrite par Rogier, malheureusement après 1854, à la fin de sa carrière et dans un certain nombre de lettres relatives à des affaires politiques [1].

Les détails les plus nouveaux sont ceux qui se rapportent à la jeunesse de Rogier. M. D. a pensé qu'il ne devait rien omettre et publie même les essais poétiques de jeunesse de son héros, même ses cahiers d'extraits. Le principal intérêt de ce volume consiste dans l'histoire des journaux de l'opposition belge libérale contre le roi hollandais des Pays-Bas. Rogier avait pris une part active à la lutte et son exemple fait bien comprendre quels dangers courait alors le rédacteur d'un jour-

---

1. Les gravures reproduisent un tableau patriotique (Rogier à la tête des volontaires), un tableau du gouvernement provisoire de 1830 et trois portraits de Rogier en 1841, 1857, 1880.

Digitized by Google

nal d'opposition si modéré que fût son langage. Sur la révolution de 1830 M. D. nous communique les notes de Rogier qui avait conduit lui-même à Bruxelles le bataillon des volontaires liégeois ; il donne la liste de ses hommes.

Dans le tome II, la partie la plus instructive est le récit du combat décisif devant Bruxelles (21 sept. 1830) d'où il semble résulter que la révolution belge a été sauvée par l'intrépidité de quelques volontaires et grâce à l'erreur commise par le prince Frédéric sur leur nombre; les notes de Rogier ajoutent quelques détails sur la confusion où s'est trouvé le gouvernement provisoire dans cette période critique.

A partir de la fondation du royaume belge, l'ouvrage prend l'allure d'une histoire politique de la Belgique, parsemée de détails personnels sur Rogier et sur les intrigues parlementaires, ministérielles et électorales. On pourrait encore détacher beaucoup de lettres intéressantes englobées dans le texte ; entre autres, II, pp. 26, 29, 30, 39, 74, 362 ; III, pp. 8, 11, 44, 55, 71, 78, 88, 106, 121 ; IV, pp. 32 sq. 71-74 (lettres au roi), 114, 119.

On ne peut s'empêcher de regretter que M. Discailles n'ait pas préféré publier séparément ses document inédits ou du moins n'en ait pas donné un catalogue avec renvoi au texte; il eût rendu le travail plus facile aux érudits. Mais sans doute il a tenu à faire surtout œuvre de patriote en donnant aux lecteurs belges l'occasion de revoir dans un tableau d'ensemble l'histoire d'une période si mémorable pour leur patrie et où son héros a tenu une place si estimable.

Ch Seignobos.

412.— M. H. de Laire, comte d'Espagny, **Mémoires du duc de Persigny**, publiés avec des documents inédits. Paris, Plon 1896, xvii, 412 p. in-8.

Ces Mémoires ont été rédigés par Persigny à la fin de sa carrière, de 1867 à 1869, et sont publiés par son ancien secrétaire; (l'éditeur a eu le soin, rare, malheureusement en France, d'y joindre la note chronologique laissée par l'auteur « *Ordre dans lequel les chapitres ont été faits et leur date* »). Cette date suffit à avertir qu'on est en présence de *Mémoires* dans le sens ancien du mot, c'est-à-dire d'un recueil de souvenirs rédigés longtemps après les faits. Ce n'est plus un document vraiment contemporain car en matière d'histoire politique surtout, il n'y a de document contemporain que ceux qui ont été écrits au moment même, avant que la mémoire ait eu le temps de confondre les impressions.

Ici, nous n'avons donc que les souvenirs du duc de Persigny ; ils nous indiquent seulement l'impression que le sévénements avaient laissée sur lui à la fin de sa vie. Pour les périodes mal connues on est heureux encore de posséder de pareils recueils de souvenirs, Joinville reste une source indispensable pour l'histoire de Saint-Louis. Mais Napoléon III n'a pas

Digitized by Google

besoin d'un Joinville, il est assez connu par des documents contemporains. Les Mémoires de Persigny ne nous apportent aucun renseignement vraiment nouveau sur l'histoire générale du second Empire, ils nous renseignent sur la vie privée de l'auteur et nous apprennent surtout le rôle que le duc se figurait avoir joué dans la politique impériale.

Le récit n'est pas continu, c'est une série de fragments sur des faits isolés de 1849 à 1868 les débuts de la présidence, le comité de la rue de Poitiers, les débuts de la Législative, Bugeaud, Changarnier, la liste civile, l'alliance anglaise, les travaux de Paris, Castelfidardo, Bismarck, le duché de Montmorency, un projet de décentralisation administrative, Sadowa, une conversation avec Bismarck, l'impératrice dans le conseil, la loi sur la presse, la caisse des travaux publics.

Les portraits et les jugements sur les personnages [1] n'ont que la valeur de l'intelligence de leur auteur qui était ordinaire. (Il faut peut-être excepter l'appréciation du caractère de Napoléon III, p. 43, qui paraît analysé avec pénétration et justesse). Les parties les plus intéressantes sont les souvenirs sur le rôle personnel de Persigny, dans le comité de la rue de Poitiers, sur sa mission auprès des cours d'Allemagne en 1849, sur son attitude au conseil dans l'affaire de Crimée et en 1865 avant Sadowa, sur ses conversations avec Bismarck en 1862 et 1866.

Les documents inédits insérés dans le texte sont des notes présentées à l'empereur par Persigny : un projet de décentralisation (1866), des conseils sur la conduite à tenir avec l'impératrice, une note sur la législation de la presse, un rapport sur la caisse des travaux publics. Aucun de ces mémoires ne paraît avoir produit de résultat.

L'éditeur a ajouté une notice biographique, quelques fragments de Persigny (Discours, notes, lettres) donnés pour montrer ses opinions personnelles en politique, et le dernier billet de Napoléon III à Persigny en 1872.

L'esprit de cette publication est caractérisé par cette déclaration de l'éditeur dans sa préface : « En ces temps misérables où la politique détournée de ses voies naturelles par des mains ignorantes ou insoucieuses des bases fondamentales nécessaires à toute société civilisée, semble n'être plus que l'instrument de basses passions, où le Droit, l'Équité, la Raison, digues importunes, n'apparaissent que comme les antiques idoles d'une Religion déchue, il est bon, il est sain de montrer comment la comprenait, comment la pratiquait un homme de grand cœur et de vaste intelligence. »

Ch. Seignobos.

---

1. Thiers, Foucher, Bugeaud, Changarnier, Lamoricière, Bismarck, Troplong, Haussmann.

Digitized by Google

LETTRE DE M. CECIL TORR ET RÉPONSE DE M. TH. REINACH.

Sir,

As you have given M. Théodore Reinach seven entire pages (*supra*. 61-68) for a notice of my pamphlet on Greek music, you can perhaps afford me space for a reply.

In this pamphlet I took three objections to the method of transcription that M. R. adopts. Of the first he says nothing [1]. The second was that this method gives the same pitch to notes of different pitch. His reply to that — pp. 61, 62 — does not touch the point. In a degenerate form of ancient music there were such things as « homotones », or notes of equal pitch; but this method of transcribing does not make « homotones » of the notes that actually were such. For example, it makes *Ut double dièze* the « homotone » of *Ré*, when in reality it could only be the « homotone » of *Ut dièze*. And this objection he does not attempt to controvert [2].

My third objection was that this method of transcribing involves the modern scale of equal temperament. To show that the ancients were acquainted with that scale M. R. cites the statement of Aristoxenos that a Fourth contained five Semitones. But this only shows that he does not understand what Aristoxenos meant by « Semi-tone ». Aristoxenos defines a Fourth and a Fifth as the two smallest of those intervals that make a concord, *i. e.* a true Fourth and a true Fifth. He next defines a Tone as the difference between a Fourth and a Fifth, *i. e.* a major Tone. Consequently, when he proceeds to say that a Fourth contains two Tones and « a half », it is clear that he is using « a half » quite roughly, and that « Semi-tone » no more means a moiety of a Tone than « Semi-vowel » means a moiety of a Vowel. This obvious conclusion, which M. R. has missed, was recognized by Gaudentius and the other ancient writers cited in note 2 on page 8 of my pamphlet. And these writers, I fancy, knew more of ancient music than Messrs. Bellermann and Westphal, whom M. R. cites as his authorities in his note on page 62.

With the same object M. R. adduces a problem in Aristoxenos (pp. 56 ff.) that is noticed by Ptolemy (*harm*. 1. 10). But there is nothing whatever in the problem to indicate that Aristoxenos employed the tempered scale. The explanation of it, as Ptolemy remarks, is simply that Aristoxenos is making a miscalculation.

Such criticisms as this of Ptolemy's afford the most convincing proof that Aristoxenos did not employ the tempered scale. If he had used the mean Tones, mean Fourths and mean Fifths which this scale involves, his opponents would assuredly have said « What you call Tones, Fourths and Fifths, are not really such ». But their complaint is always « What you call Semi-tones are not really the moieties of Tones ». And in their proofs of this they always treat his Tones, Fourths and Fifths as the major Tones, true Fourths and true Fifths, that they all used themselves [3].

---

1. A cause de sa parfaite insignifiance. Qu'importe, en effet, qu'un système de transcription *ad usum laicorum* n'emploie pas le même nombre de signes que le système original pourvu que le résultat soit exact?

2. J'ai dit et je répète qu'il n'y a en général aucun inconvénient à se servir du signe simple *ré* au lieu du signe compliqué *ut double dièze*, parce que, pour les anciens comme pour nous, ces deux sons se confondaient presque toujours. C'est ainsi que le rédacteur de l'*Hormasia* écrit OK (*si naturel*) au lieu de ΠΟ (*la double-dièze*). Dans tout cela je n'ai pas dit un mot des prétendus « homotones » de Gaudence et consorts, qui n'ont rien à voir dans la question, bien que M. Torr s'obstine à les y introduire.

3. Je n'ai pas cité Bellermann et Westphal comme des « autorités » (encore qu'ils en sussent beaucoup plus long que Gaudence), j'ai simplement renvoyé à leurs ouvrages le lecteur curieux de plus amples développements sur une question depuis longtemps tranchée. M. Torr essaye vainement d'ergoter avec les textes décisifs que

Digitized by Google

Coming now to my own arrangement of the intervals, M. R. says that I have based it on a passage in Aristeides, p. 114 M. He argues (pp. 63, 64) that the notation on p. 15 of Aristeides belongs — goodness knows why — to the arrangement of the intervals on p. 114 of Aristeides; and that, as this notation of p. 15 is not employed in any of the extant bits of ancient music, the arrangement of the intervals of p. 114 either went out of use before any of these bits were written, or else was merely theoretical and never came into use at all. That might pass, if we had only Aristeides as a guide[4]. But Plutarch speaks of this arrangement of the intervals (18/17, etc.) as customary in his own time. Consequently, M. R's notion is untenable.

As I cited this passage in Plutarch together with the passage in Aristeides (and others to the same effect) in note 2 on page 12 of my pamphlet, it is inexcusable in M.R. to have ignored it [5]. And curiously he refers (p.64) to this very note for a pas-

---

j'ai cités; en particulier lorsqu'Aristoxène fait consister la quarte juste en cinq demi-tons, prétendre que dans un texte semblable le mot « demi » a la même valeur vague que « semi » dans semi-voyelle, c'est proprement se moquer du lecteur. A ce compte trois demi-setiers de vin signifieraient « à peu près trois setiers », et trois demi-brigades d'infanterie « trois brigades incomplètes ». Quant au fameux problème d'Aristoxène (p. 56), Ptolémée est dans son droit d'en contester la justesse parce qu'il se place au point de vue des canonistes intransigeants qui n'admettent que des intervalles mathématiquement exacts. Mais il est clair pour tout le monde sauf M. Torr qu'Aristoxène a raison de son côté, parce qu'il se place au point de vue pratique, qui est celui de l'oreille indulgente et de l'échelle tempérée. Accuser Aristoxène de ne pas savoir calculer est d'autant plus puéril qu'Aristoxène ne calcule jamais : il pince la lyre, ou fait souffler dans la flûte, et écoute. C'est précisément cette absence de déterminations mathématiques rigoureuses que lui reproche Ptolémée dans les ch. IX-X du premier livre des *Harmoniques*. Et, contrairement à ce que dit M. Torr, sa critique s'adresse autant à la définition de la quinte, de la quarte et du ton qu'à celle du demi-ton. Voyez, par exemple, p. 41 Wallis, où il est dit en toutes lettres que d'après les Aristoxéniens la même unité (le demi-ton) entre deux fois dans le ton, cinq fois dans la quarte, douze fois dans l'octave, etc.

4. Aristide, p. 114 : « Voilà pourquoi dans le diagramme par demi-tons chaque note a un double signe. » Aristide, p. 15 : « Je reproduis ci-dessous la progression par quarts de ton des anciens, la première octave divisée en 24 quarts de ton, la seconde par demi-tons. » Suit un tableau où chaque note est exprimée par deux signes. Il n'y a, suivant M. Torr, que le bon Dieu (*goodness*) et moi qui puissions savoir pourquoi les deux passages se rapportent à la même notation. Je suis extrêmement flatté de me trouver en aussi bonne compagnie.

5. J'ai dit textuellement : « il n'y a trace (de l'évaluation du demi-ton à 18|17) ni chez les Aristoxéniens, ni chez Ptolémée. » Je n'ai pas prononcé le nom de Plutarque, qui ne rentre dans aucune de ces deux catégories. Le texte visé par M. Torr n'appartient pas au *De musica*, ouvrage puisé aux meilleures sources techniques, mais au traité *De animae procreatione in Timaeo*, écho attardé des vieilles spéculations pythagoriciennes (*τῶν εἰωθότων ἐν ταῖς Πυθαγορικαῖς σχολαῖς λέγεσθαι*, c. 27). Et ce texte d'ailleurs ne dit pas un mot de ce que croit ou prétend y voir M. Torr. Plutarque veut simplement montrer pourquoi les Pythagoriciens, à l'inverse des « harmoniciens », ne croyaient pas à la possibilité de diviser le ton en deux « demi-tons » égaux : c'est que, dit-il, si l'on désigne par 16 et 18 les deux cordes qui embrassent le ton, le seul nombre entier intermédiaire est 17 qui donne deux fractions inégales 17|16 et 18|17. Ensuite Plutarque, par une erreur de calcul grossière, paraît identifier la plus petite de ces deux fractions avec le *leimma* de Pythagore et de Platon, dont la valeur numérique est 243|256.

Mais ce que Plutarque ne dit pas, non plus qu'Aristide ou qui que ce soit, c'est

Digitized by Google

sage in Ptolemy, which he says I have misconstrued. But, before attempting to criticise my translations from the Greek, he would do well to learn the difference between the Indicative and Conditional moods. He makes Ptolemy say « simplement que l'intervalle hémitonique est intermédiaire entre 17/16 et 18/17 ». On the contrary, Ptolemy says that the Tone *is* not divided (οὐ διαιρεῖται) into two equal parts; but that, if it were, the half *would* be (εἴη ἄν πῶς) intermediate between the two intervals, 17/16 and 18/17, which *do* constitute (ποιοῦσι) the Tone [6].

The correctness of my method is proved by its results. Following Plutarch and these other authors in using the 18/17, 17/16, etc. for the arrangement of the intervals, I find that, while the notes I call *b*, *c*, *d*, *e*, give the Diatonic of Eratosthenes, those I call *b* 1, *c* 1, *d* 1, *e* 1, give Ptolemy's Severe (σύντονον) Diatonic and those I call *b* 1, *c*, *c* 1, *e* 1, give the Enharmonic of Archytas. And in all investigations you may be sure that you are right, when your principles lead you to established facts with which, at first sight, they have no connexion [7].

To judge by his remarks on p. 64, M. R. does not realize the nature of the question with which he has to deal. I have calculated the length of string and rate of vibration for the several notes. And if he wants to show that I am wrong, he must find an error in my calculations. Mathematics will never be upset by Rhetoric [8].

By giving a fixed pitch to each of the seventy notes, I find that the scales not only differed in their pitch, but also in the nature of their intervals. For example, I find that the Lydian group of scales not only differed from the Phrygian group in beginning on *Ré* in place of *Ut*, but in admitting a *minor* Tone while the other group had only *major* Tones. M. R., on the contrary, asserts (p. 65) that the scales « ne sont pas autre chose que la transposition, à des hauteurs différentes, d'une seule et même série d'intervalles ». In support of that view he cites a quotation from Aristoxenos (*apud* Porph. in Ptol. p. 258) in which a τόνος is defined as ὁ κατὰ τὸ σύστημα τόπος δεκτικὸς ὢν τελείου συστήματος ἀπλατής. But, to make this suit his theory, he must suppress the important words κατὰ ΤΟ σύστημα, and get the words δεκτικὸς κ. τ. λ., which only indicate the *length* of the τόπος, somehow to imply something

---

que cette division du demi-ton fût « *customary in his own time* ». Ceci est de l'invention de M. Torr. On ne peut pas discuter utilement avec un critique qui substitue, sans prévenir, ses propres fantaisies aux données des textes.

6. Je place sous les yeux du lecteur le texte de Ptolémée (p. 48 Wallis *ed. minor*) : Ἐπειδὴ γὰρ εἰς ἴσους μὲν δύο λόγους οὔτε ὁ ἐπόγδοος οὔτε ἄλλος τις διαιρεῖται τῶν ἐπιμορίων, ἴσοι δὲ ἔγγιστα ποιοῦσι δύο λόγοι τὸν ἐπόγδοον, ὅ τε ἐπιεκκαιδέκατος καὶ ὁ ἐπιεπτακαιδέκατος εἴη ἂν κατὰ τὸν μεταξύ πως τούτων λόγον τὸ ἡμιτόνιον.

On voit que Ptolomée ne dit pas une syllabe de la prétendue division *pratique* du ton en deux intervalles de 17/16 et 18/17. Il ne considère ces deux rapports, dont la «somme» est 918, que pour en conclure que le demi-ton, rigoureusement incommensurable, est compris entre ces deux fractions. Pour tout helléniste, même passable, l'emploie du conditionnel à la place de l'indicatif est un idiotisme qui ne change rien à la traduction. Encore une fois M. Torr a cité en faveur de son évaluation du demi-ton antique un texte qui ne dit rien de pareil.

7. Il tombe sous le sens que si les types si variés imaginés par les anciens pour l'accord des cordes mobiles du tétracorde avaient réellement l'origine que leur assigne M. Torr, ce n'est pas *une* des quatre formules diatoniques de Ptolémée qu'on devrait retrouver dans l'échelle générale — et encore grâce à quel coup de pouce! — mais les quatre. Il serait cruel d'insister.

8. Mais pas du tout! Lorsque le point de départ d'un calcul est faux, je n'ai pas besoin de m'occuper du détail des opérations. Je n'ai jamais contesté que M. Torr sût se servir d'une table de logarithmes et payer un facteur de diapasons; j'ai dit que tout cela n'avait rien de commun avec la musique antique : *lascia le muse e studia le matematiche.*

Digitized by Google

about «une seule et même série d'intervalles» of which no mention is made[9]. And then he cites the scales in Ptolemy (*harm.* 11. 15). For brevity, let us speak of the intervals here as nos. 1-14, nos. 8-14 being a repetition of nos. 1-7 an octave further off. Then the intervals in the first of these scales are 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, the intervals in the second are 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, the intervals in the third are 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, and so forth. Manifestly, this is not a transposition of «une seule et même série d'intervalles» to different pitches; but the transposition of the scales to different pitches on a series of intervals of unalterable pitch[10].

At this stage of his article M. R. seems to have got so angry as not to know what he is saying. Here on p. 65 he writes : — « Apprenons donc à ce musicologue novice, puisqu'il paraît l'ignorer, le principe capital de la notation antique, reconnu par Bellermann depuis plus de cinquante ans et si parfaitement mis en lumière par Gevaert »; and then he states the well-known rule about the tetrachords « blancs » and « noirs ». If M. R. had only had his wits about him, he would have avoided two absurdities. In the first place he would not have referred to Bellermann and Gevaert as the discoverers of a rule that is known to every reader of Alypios. And

---

9. Le texte d'Aristoxène peut se traduire : « Un ton est un lieu de l'échelle générale des sons où l'on établit un système parfait. » M. Torr a beau écrire le mot τὸ avec des majuscules longues d'une aune, il ne parviendra pas à extraire de ces mots un sens différent. Quant à prétendre qu'en parlant de système parfait Aristoxène ait simplement en vue l'*étendue* totale d'un pareil système, cela passe toute croyance. Le τόνος n'est pas un simple étui vide pour mirlitons de toute espèce, c'est une gaine percée de trous convenablement échelonnés, qu'on peut faire glisser dans son entier sur le clavier général des sons, mais où l'on ne pent loger qu'une clarinette exactement perforée à sa mesure.

10. Tout le monde sait que les tons de Ptolémée ne sont pas autre chose que les sept modes classiques ramenés à un même diapason, puis prolongés de part et d'autre jusqu'aux limites immuables d'un seul et même système parfait. Pour désigner les 15 degrés de chacun de ces tons Ptolémée emploie : 1° la nomenclature *thétique*, qui indique simplement le rang d'ordre de la touche dans le système cadre; 2° la nomenclature *dynamique* où chaque degré porte le numéro qui lui conviendrait, d'après les intervalles environnants, dans une échelle tonale de 15 sons conforme au type hypodorien. Or, si l'on construit complètement les sept échelles ainsi indiquées, en partant du proslambanomène dynamique de chaque ton, on retrouve les 7 tropes principaux d'Aristoxène, et les longueurs de cordes fournies par les tables de Ptolémée montrent bien que ces 7 tropes sont, dans chaque nuance d'accord, constitués identiquement avec les mêmes intervalles. Ce sont de véritables échelles de transposition auxquels il ne manque que le nom.

Ptolémée en admet d'ailleurs d'autres, et même en nombre illimité, ainsi qu'il résulte d'un passage bien connu (*Harm.*, II, 7): « Pour accommoder la mélodie au diapason de « la voix, il suffit de hausser ou de baisser en bloc le diapason de l'instrument tout « entier, sans rien changer aux intervalles mélodiques (μηδεμιᾶς γε παραλλαγῆς περὶ τὸ « μέλος ἀποτελουμένης) etc. » Cp. aussi *Harm.*, II, 6 (p. 117 Wallis, *ed. min.*) : « Il « y a deux espèces de *métaboles* de ton : l'une consiste à transporter la mélodie tout « entière à une tension plus aiguë ou plus grave, *sans rien changer à la forme* « *modale...* » (καθ' ἣν ὅλον τὸ μέλος ὀξυτέρᾳ τάσει διέξομεν ἢ πάλιν βαρυτέρᾳ, τηροῦντες τὸ διὰ παντὸς τοῦ εἴδους ἀκόλουθον).

C'est assez dire que pour Ptolémée, co mme pour tous les auteurs anciens, une échelle de transposition n'est qu'une échelle de transposition, n'altérant en rien les rapports des intervalles successifs qui composent le système normal. D'après M. Torr, les anciens auraient été incapables de transposer exactement aucune mélodie, chaque changement de diapason impliquant une altération modale!

Digitized by Google

in the second place he would not have offered to teach me a rule that is exhibited in all its bearings on p. 18 of my pamphlet [11].

In this frame of mind he gives (p. 66) a garbled version of a statement on p. 20 of my pamphlet. I said there that, dividing an octave into 1200 equal parts, M. R's transcript makes the voice successively descend 300, ascend 100, ascend 200, ascend 200, ascend 100 and descend 100, when in reality it descends 294, ascends 27, ascends 267, ascends 204, ascends 27 and descends 27. He says that I have only replaced the notes « Ré, Si, Ut, Ré, Mi, Fa, Mi » by the notes « Ré, Si, Si et quart, Ré, Mi, Mi et quart, Mi » — in other words, that I have only replaced the intervals of 300, 100, 200, 200, 100, 100, by intervals of 300, 50, 250, 200, 50, 50. That, of course, is quite misleading. I may add that the intervals of 294, 27, 267, 204, 27, 27 are obtained by calculations that M. R. has not attempted to disprove [12].

Finally, in dealing with the duration of the notes, he makes astonishing mistakes (p. 67) of which I need only notice two. Speaking of the Euripides fragment, he takes the Z above the ὡς for a musical note *(Mi)*. Yet this Z is surmounted by the dot which distinguishes the separating sign Z from the musical note Z. And to leave no room for doubt, there is a dot behind the musical note I which follows this Z, just as there is a dot behind the musical note that follows the separating sign in all the other verses. And then, in speaking of the Tralles inscription, he identifies the separating sign there with a sign of duration in Bellermann's *Anonymos*. Yet this sign consists of two lines meeting at an obtuse angle with a dot above; whereas the other consists of two lines meeting at a right angle without any dot [13].

---

11. J'assure à M. Torr que la colère n'a nullement troublé la lucidité de mon jugement; du moins en ai-je assez conservé pour éviter soigneusement les expressions trop vives du genre de celles qu'on lit ici et qui se présentaient si naturellement sous ma plume. M. Torr paraît croire qu'Alypius nous a laissé un exposé raisonné de la notation antique; il n'en est rien; le manuel d'Alypius ne se compose que de tableaux tout secs qu'il restait à interpréter et à ramener à leurs principes : c'est ce qui a été la tâche méritoire des savants dont M. Torr affecte de parler si légèrement. S'il avait mieux médité leurs travaux, s'il avait réellement compris la différence fondamentale de notation entre les deux espèces de tétracordes, ou réfléchi à la distinction entre les genres chromatique et enharmonique, mon honorable contradicteur n'aurait jamais conçu l'idée excentrique d'attribuer une intonation unique — *a fixed pitch* — à chacune des 70 notes antiques et de renvoyer le lecteur à ce tableau comme à un simple dictionnaire!

Or j'ai beau relire la p. 18 de sa brochure à laquelle se réfère mon contradicteur : je n'y trouve pas une syllabe qui indique que M. Torr ait compris que si les échelles enharmoniques et chromatiques se notent par les mêmes *signes*, ces signes correspondent à des intonations toutes différentes.

12. Le *garbling* n'existe que dans l'imagination de M. Torr. J'ai expressément annoncé (p. 66) que je ramenais sa transcription chiffrée à une forme *à peu près intelligible* pour les musiciens. C'est ce que j'ai fait avec une loyauté absolue, et, si le résultat mélodique s'écarte *très légèrement* de celui qu'a rêvé M. Torr, c'est tout à son avantage, puisque sa véritable version substituait au simple quart de ton des intervalles encore plus petits et plus inchantables. Quant aux calculs de M. Torr, je répète que je n'avais pas à les discuter, puisqu'ils reposent sur deux hypothèses également fausses : l'échelle générale et immuable des sons, et le caractère enharmonique de l'*Hymne à Apollon*, ou plutôt l'impossibilité où M. Torr s'est placé de distinguer le chromatique et l'enharmonique.

13. M.T. aggrave ses torts en y persistant. La forme du caractère placé au-dessus de la syllabe ως, non moins que le dédoublement de cette syllabe, suffisent à prouver qu'il s'agit bien de la note Z et non pas du signe séparatif.

Quant à la direction plus ou moins oblique de la petite haste qui prolonge de

Digitized by Google

These, I think, are all the points in M. R's article, that require any notice. As for the tone of the article, I do not the least complain of it. On the contrary, it affords me satisfaction: for experience has taught me that, when a temperate statement of the evidence is only met by angry declamation, the case is won[14].

Yours, etc. CECIL TORR.

CHRONIQUE

HONGRIE. — M. Jean KIRALY vient de consacrer une excellente monographie au droit hongrois au moyen âge : *Porsony város joga a Kœzépkorban* (*La juridiction à Presbourg au moyen âge*, 464 p.). Les documents conservés à Presbourg ont permis à l'auteur de retracer toute la vie juridique de l'ancienne capitale hongroise. Il compare ce *droit* avec celui de quelques villes d'Allemagne et nous donne en même temps une contribution très précieuse à l'histoire de la justice et des corporations en Hongrie au moyen âge.

— Le chef du bureau de statistique de Budapest, M. KŒRŒSI, a commencé, il y a quelques années, une publication du plus haut intérêt. Il s'agit de décrire, au point de vue économique et intellectuel, chaque comitat hongrois tel qu'il est à la fin de notre siècle. Nul doute que ces monographies, quoiqu'elles ne soient pas trop développées, ne deviennent des sources précieuses pour les futurs historiens. Le deuxième volume de ces *Monographies des Comitats* (*Megyei Monografiák*, 328 p. in-8°) vient de paraître. Il contient les comitats Somogy par le comte Emerich SZÉCHENYI junior ; Eugène GAAL a traité les comitats Békés et Csanád ; Geyza BALLAGI, l'auteur de la *Littérature politique des Hongrois*, le comitat Zemplén, et Paul BERÉNYI, le comitat Sapron (Oedenburg).

---

moitié la valeur de la longue, dans le texte de Tralles, c'est une pauvre chicane qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. Contentons-nous de remarquer que si le crochet que M. Torr prend pour un signe séparatif avait réellement ce sens, sa présence sur le mot ζῇς (au milieu du premier vers) serait inintelligible.

14. Je n'ai mis dans mon article ni déclamation ni colère. Je crois y avoir fourni la preuve documentaire des grosses erreurs où M. Torr s'est laissé entraîner par la fureur de contredire. Je l'ai fait avec l'énergie qu'il convient d'opposer à toute attaque, même inconsidérée et frivole, contre les fondements même de la science. Je l'ai fait aussi avec le vif regret qu'on éprouve quand une pareille incartade émane d'un ami et d'un collaborateur. La réponse de M. Torr ne change rien au fond de la question, ni à ma conviction ; elle n'améliore pas non plus son cas scientifique : *perseverare diabolicum*. Mais il n'est jamais trop tard pour se repentir.

T. R.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 août 1896.

M. Heuzey rend compte des résultats de sa mission à Constantinople, d'où il a rapporté au musée du Louvre les monuments chaldéens que M. Paul Cambon, ambassadeur de France, a obtenus de la générosité du sultan Abdul-Hamid, monuments qui, pour la plupart, remontent aux plus lointaines origines de la civilisation asiatique. En voici la nomenclature : 1° Un bétyle ou galet sacré autour duquel Eannadou, le roi de la stèle des Vautours, a inscrit la relation de son règne ; 2° une grande lame de bronze ou de cuivre, en forme de fer de lance et ayant 90 centimètres de longueur, portant un lion gravé avec le nom d'un très ancien roi du pays de Kish ; 3° une tête de taureau en bronze aux yeux incrustés de nacre et de lapis ; 4° deux fragments d'une stèle sculptée, dont l'inscription contient le nom de la ville d'Agadé ; 5° quatre grandes tablettes d'argile, de la deuxième dynastie de la ville d'Our ; 6° un choix de vingt tablettes plus petites, mais d'un intérêt historique exceptionnel en ce qu'elles fournissent, pour la première fois, plusieurs dates authentiques des règnes de Sargon l'Ancien et de son fils Naram-Sin, qui vivaient vers 3800 a. C. Ce fait est établi par un travail opéré sur plusieurs milliers de fragments, et, à ce sujet, M. Heuzey prend date en lisant une note dans laquelle M. François Thureau-Dangin, attaché à sa mission, déchiffre et traduit la plupart de ces documents. A côté des campagnes entreprises contre le pays d'Elam, d'Erech, de Goutti, d'Amourrou (la Syro-Palestine), on y trouve des faits archéologiques d'un intérêt exceptionnel, comme « la reconstruction du temple de Bel à Niffer », et surtout « l'édification du temple d'Anounit à Babylone », première mention historique connue de cette grande cité asiatique. — Le président, au nom de l'Académie, félicite M. Heuzey de l'heureux résultat de sa mission à Constantinople. — M. Oppert fait ressortir l'importance capitale de ces découvertes qui remontent au XXXVIIIe siècle a. C. — S'appuyant sur des textes précis, il repousse l'identification avec Sargon Ier du nom d'un roi qu'on ne peut lire que BinganiSan-eres. Ce dernier a pu être le fils de Sargon Ier et le prédécesseur immédiat de Naram-Sin, fils du même Sargon. — M. Menant dit ne pouvoir que s'associer aux justes observations de M. Oppert, qu'il avait déjà développées dans un mémoire que des circonstances particulières l'ont empêché de publier.

M. Eugène Müntz termine la seconde lecture de son mémoire intitulé la Tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle.

M. Homolle fait, au nom de M. Théodore Reinach, une communication sur une épigramme funéraire de l'île de Rhodes, dont l'estampage et la copie ont été envoyés à l'auteur par M. Victor Toussaint directeur du Scolasticon des frères de la doctrine chrétienne. — Cette petite pièce, dont la métrique est irréprochable, est remplie de réminiscences homériques et n'est pas un mauvais spécimen du genre dont on trouve tant d'exemples dans les recueils de Kaibel, de Cougny et d'Hoffmann. Le titulaire du monument, le jeune Daphnaios, était mort à l'âge de quatorze ans, écrasé par un rocher qu'il avait reçu sur la tête. Ses parents lui élevèrent un monument, et le poète, s'identifiant au défunt, s'adresse à ce tombeau et à cette stèle pour les inviter à le pleurer et à faire connaître au monde sa triste destinée.

M. Ardaillon, ancien membre de l'École française d'Athènes, expose le résultat de ses recherches sur l'exploitation antique des mines du Laurium. M. Ardaillon, grâce à la bienveillance des ingénieurs d'une compagnie française qui a repris l'exploitation de ces gisements célèbres, a pu étudier à loisir les vestiges nombreux de l'industrie minière des Athéniens. Il convient de distinguer la mine et l'atelier métallurgique. La mine se compose d'un ensemble de galeries et de puits combinés pour atteindre le plus économiquement possible les amas minéralisés. Par la sûreté de l'attaque et la perfection de l'exécution, ces ouvrages dénotent une remarquable habileté professionnelle. L'abatage du minerai et son extraction, le soutènement et la ventilation des chantiers, tout est conçu avec méthode et simplicité. Abondamment fournie par l'esclavage, la main-d'œuvre n'était pas ménagée et, bien qu'il soit impossible de la déterminer exactement, la production des mines a été très considérable. Les ateliers de métallurgie comprenaient deux parties bien distinctes : 1° les lavoirs, où le minerai, après avoir été classé par grosseur et par densité, était débarrassé des matières étrangères qui l'accompagnent ; 2° les fours où le minerai enrichi se transformait en plomb d'œuvre. Soumis à la coupellation, ce plomb fournissait l'argent à une telle finesse de titre que, pendant longtemps, la monnaie athénienne a fait prime dans le monde grec. La production de ce métal précieux au Laurium a eu une importance capitale pour le développement économique de la ville d'Athènes.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Actes d'état-civil de Dòrnes. — Cte Ch. de Beaumont, La procession du siège de Péronne. — *Questions* : Les emigrés français en Virginie au XVIIe siècle ; La statue de Louis XV à Bellevue. — *Réponses* : L'architecte Pierre-Adrien Paris.

Revue de l'Agenais, n° 4 : Lauzun, Le maréchal d'Estrades. — Tamizey de Larroque, Notes diverses, le maréchal d'Estrades dans une publication anglaise. — Bladé, Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre (suite). — Vigouroux, Les actes de l'état civil de la commune de Sérignac. — De Mazet, La Fronde à Villeneuve-d'Agenois. — Tierny, Le droit de chasse en Gascogne et les ordonnances du duc d'Epernon. — Campagne, Encore Madaillan de la Sauvetat et les ducs d'Epernon, rectif. et additions à l'intéressante brochure de M. Andrieu. — H. de B. : Appendice à la relation du siège de Pondichéry. — Bibliographie régionale : Piette, Étude d'ethnographie préhistorique, les plantes cultivées de la période de transition au Mas-d'Azil.

Romania, n° 99 : Jeanroy, Étude sur le cycle de Guillaume au court nez (1er art.). — A. Thomas, La dérivation, à l'aide des suffixes vocaliques atones, en français et en provençal. — J. Camus, Une trad. française de Végèce en 1380. — P. Meyer, Les anciens trad. français de Végèce, et en particulier Jean de Vignal. — Gilliéron, Notes dialectologiques. — *Mélanges* : Franç. besoche et gascon besoch, Franç. guideau, Prov. orgier, oljaria ; Exemples du suffixe umen en français (A. Thomas) ; Hugues le roi, de Cambrai (W. Söderhjelm) ; Dante, Pietra in pietra (Wulff). — *Comptes rendus* : Karniev, Documents et remarques pour l'hist. litt. du Physiologus ; Willems, L'élément hist. dans le Coronnement Looïs ; Les livres de compte des frères Bonis, p. Forestié.

Neues Arhiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde, XXII, 1 : Bericht über die 22e Plenarversammlung der Centraldirection der Monum. Germ. Berlin, 1896. — H. Bloch, Beitr. zur Gesch. des Bischofs Leo von Vercelli u. seiner Zeit. — H. Bresslau, Erläuterungen zu den Diplomen Heinrichs II, 2. — Hampe, Reise nach England, juli 1895-februar 1896. — Miscellen : Dümmler, Eine Aufzeichn. aus Lorsch ; Ludwig Schmidt, Zur Gesch. des Klosters St Airy zu Verdun ; Bretholz, Ein päpstliches Schreiben gegen Kaiser Otto IV ; Loserth, Formularbücher der Grazer Universitäts-Bibliothek ; Schaus, Ein Codex sancti Maximini saec. XV.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 35 : Robert, Votivgemälde eines Apobaten. — Sitzler, Auswahl aus Herodot. — Hooykaas, De Sophoklis Oidipode Coloneo (bons résultats, livre indispensable pour l'étude de la tragédie). — W. Schmid, Der Atticismus in seinen Hauptvertretern, IV, 8 : Philostratus der Zweite ; Uebersicht (très remarquable). — Swoboda, Griech. Gesch. (résumé bien réussi). — Lattes, L'ultima colonna della Iscrizione Etrusca della Mummia. — Holder, Altkelt. Sprachschatz, I, a-h. — Hunziker, Die Figur der Hyperbel in den Gedichten Vergils (important). — Michaelis, G. a. Klix.

— N° 36 : Aeschinis orat. p. Blass, ed. minor. — Euclidis Optica, p. Heiberg. — Pascal, Saggi italici. — Pharsalia, p. Francken (à accueillir avec quelque méfiance). — A. Schneider, Das alte Rom (fort recommandable).

Digitized by Google

— N° 37 : Comment. philol. Ienenses, V, VI, 1. — Bethe, Prolegom. zur Gesch. des Theaters im Altertum. — Festbuch zur 100en Jubelfeier der deutschen Kurzschrift. — Drerup, De Isocratis orat. judic. Martini, Quaestiones Posidonianae (méritoire). — Sabat, De Synecdoche ejusque in Horati carm. usu, vi atque ratione (juste). — Eranos, acta philologica Suecana, p. Lundström. I, 1.

— N° 38 : Wendland, Die Therapeuten u. die Philonische Schrift vom beschaulichen Leben (fouillé et réfléchi). — Lietzmann, Der Menschensohn, ein Betrag zur neutest. Theologie. — Schwab, Hist. Syntax der griech. Komparation in der klass. Literatur, III (fin d'un excellent travail). — Giri, Ancora del suicidio di Lucrezio (habile et érudit). — Columba, La tradizione geografica dell' età romana.

— N° 39 : Studia Sinaitica, V. apocrypha, 1-7, ed. and transl. M. D. Gibson. — Herodot, p. Stein. II, 2. iv. — Xenophon, Oeconomicus, p. Holden. — Anabasis, p. Bachof. — Diophant p. Tannery, II (très bon). — Alice Gardner, Julian philosopher and emperor and the last struggle of paganism against Christianity (bien fait). — Rinne, Das Receptbuch des Scribonius Largus, p. Kobert.

Kantstudien, n° 2 : Adickes, Die bewegenden Kräfte in Kants philos. Entwickelung u. die beiden Pole seines Systems. — Vorländer, Eine Socialphilosophie auf Kantischer Grundlage. — Lutoslawski, Kant in Spanien. — Adickes, Lose Blätter aus Kants Nachlass. — *Recensionen* : Eckoff, Kants Inaugural dissertation of 1770; Cohen, Einleit. zu Langes Gesch. des Materialismus; Brennekam, Ein Beitrag zur Kritik der Kantischen Ethik; Gneisse, Das sittliche Handeln nach Kants Ethik; G. Heine, Das Verhältniss der Aesthetik zur Ethik bei Schiller; Schoen, Les origines de la théologie de Ritschl. — Selbstanzeigen (Neumark, Brahn, Faggi, Merten, Buchner). — Literaturbericht. — Mitteilungen (Kant als Prediger; Kants Brief an Elisabeth von Russland). — Varia.

Museum, n° 7 : Kretschmer, Einleit. in die Gesch. der griech. Sprache (Uhlenbeck). — Wagner, Entwickel. der griech. Heldensage (Houtsma). — De Winterfeld, Schedae criticae (Damsté). — Centenaire de l'Ecole des langues orientales vivantes (De Goeje). — De Vreese, Bijdrajin tot de Kennis van Jan van Ruusbroec (Kulper). — Huchown's Pistel of Swete Susan, p. Köster (Bülbring). — Seeck, Gesch. des Untergangs der antiken Welt, I (Boissevain). — Archives, Supplément, p. Van Someren (Bussemaker). — Tacitus, Germania, p. Wolff (S. Muller).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, juin : Matériaux archéologiques, anthropologiques et ethnographiques, 1er vol.

— Juillet : Brückner, Textes polonais du xve siècle; chants, prières, glosses. — C. Stach, Sur le dialogue de Pseudo-Lucien, intitulé Philopatris. — Monum. medii aevi, res gestas Poloniae illustrantia, vol. XV, rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis regum Poloniae, p. Piekosinski

Le Puy, imprimerie R Marchessou, boulevard Carnot, 23

Digitized by Google

N° 43 Trentième année 26 octobre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

ÉTUDES
SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE BETHLÉEM
Par le Comte RIANT, membre de l'Institut
Tome I. — In-8 . . . . . 12 fr. »
Tome. II. — Publié d'après les notes de l'auteur, par Kohler. 10 fr. »

L.-J.-B. BÉRENGER-FÉRAUD
SUPERSTITIONS ET SURVIVANCES
ÉTUDIÉES AU POINT DE VUE DE LEUR ORIGINE
ET DE LEURS TRANSFORMATIONS
Tome cinquième. — In-8 . . . . . 10 fr »

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER
BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE
LÉGENDES ET CONTES MERVEILLEUX
DE LA GRANDE KABYLIE
Recueillis par AUGUSTE MOULIÉRAS
TEXTE KABYLE. — Fascicules I, II, III, IV, V. In-8. Chaque. 3 fr. »

NOTICE SUR LES MONNAIES MONGOLES
PAR M. E. DROUIN
In-8 de 63 pages. . . . . 2 fr. »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Nouvelle revue rétrospective, n° 28, 10 octobre : Mémoires de J.-F. Bourgogne, 1812-1813, suite (retraite de Russie; arrivée à Smolensk et à Krasnoe). — Mémoires du duc de Croy, 1727-1784, suite (présentation des députés américains à Louis XVI, voyage de Joseph II, le duc de Croy à Louveciennes chez la Du Barry, anecdotes sur d'Eon, promenade à Chantilly, couches de Marie Antoinette).

The Academy, n° 1275 : Mrs. Egerton, Admiral Hornby. — A. D. White, A history of the warfare of science with theology in Christendom. — Holman, Education. — Icelandic books (Flores saga og. Blankifur, p. Kölbing; Kahle, Altisländ. Elementarbuch). — W. Morris. — Touching certain arks, II (Purcell). — On the effect of crime upon earth (Stokes). The rood and the furlong (Nicholson). — Two slips of Browning (Garnett). — Semitic originals of some N. T. passages (Badham). — Stumme, Grammatik des tunischen Arabisch. — Spiegelberg, Rechnungen aus der Zeit Setis I mit andern Rechnungen des Neuen Reichs.

The Athenaeum, n° 3598 : The Hastings Chess Tournament, 1895, p. Cheshire. — Moulton, The literary study of the Bible. — Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henri VIII, p. Gairdner and Brodie, XIV, 1, 2. — Paul Kalligas. — The Thousand and One Nights. — W. Morris. — Roth, The natives of Sarawak and British North Borneo.

Literarisches Centralblatt, n° 41 : Beer, Der Text des Buches Hiob untersucht, I, 1-13. — Gall, Die Einheit des Buches Daniel. — Ihne, Röm. Gesch. II, 2° éd. — Urkundenbuch des Hochstiftes Hildesheim, p. Janickes, I. — Rechn. aus dem Archiv der Stadt Kronstadt, III. — Inventare Hansischer Archive des XVI Jahrh. I, 1531-1571, p. Höhlbaum. — Mordtmann, Eine deutsche Botschaft in Konstantinopel, 1573-1578. — Sonderveröffentlichungen der histor. Gesellschaft für die Provinz Posen, III. Das Jahr 1793. — Beiträge zur Assyriologie u. semit. Sprachwiss. p. Delitzsch u. Haupt, III, 2. — Philonis Alex. opera, p. Cohn u. Wendland I (très méritoire). — Nogara, Il nome personale nella Lombardia durante la dominazione romana. — G. Paris, La poésie au moyen âge, II (aussi instructif et attachant que le premier volume). — Klöpper, Reallexicon der englischen Sprache, 1, 2. — Jostes, Meister Eckart u. seine Jünger, gedruckte Texte zur Gesch. der deutschen Mystik. — Monum. antichi p. Accad. dei Lincei, VI. — Friedrich, Jahn als Erzieher.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 35 : Erhardt, Die Entsteh. der Homer. Gedichte (méritoire). — L'Eschilo Laurenziano facsimile. — Crusius,, Ad Plutarchi de proverbiis Alexandrinorum libellum comm. II. — Lambros, Catal: of the Greek mss. on mount Athos. I. — Kornemann, Die histor. Schriftstellerei des Asinius Pollio. — Peyrot, Paciani Barcelonensis episcopi opuscula (2° art.). — Scaffidi, Tyndaris. — Gregorio, Glottologia (mauvais).

— N° 36 : Warr, The greec epic. — Wendland, Die Therapeuten u. die philon. Schrift vom beschaulichen Leben. — Pharsalia, p. Francken. Benedicti regula monachorum, p. Woelfflin. — De La Ville de Mirmont, Le navire Argo et la science nautique d'Apollonius de Rhodes. — Garofalo, Sul plebiscitum Atinium. — Cremona, Fonetica del Caltagironese con riguardi alle principali parlate del Siciliano.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 26 octobre — 1896

Sommaire : 429. Université de Paris, Positions des mémoires présentés à la Faculté des Lettres pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, histoire et géographie. — 430. Rashdall, Les Universités d'Europe au moyen âge. — 431. Lollis, Vie et poésies de Sordel. — Lettre de M. Bernardakis et réponse de MM. My et Couvreur. — Chronique. — Académie des inscriptions.

429. — **Université de Paris. — Positions des Mémoires présentés à la Faculté des lettres pour l'obtention du diplôme d'études supérieures (Histoire et géographie). Sessions de 1895 et de 1896.** Paris, Delalain, 1896, 200 pp. in-8°.

On sait qu'une réforme très sage a récemment scindé en deux groupes les épreuves de l'ancienne agrégation d'histoire et de géographie : épreuves scientifiques, épreuves pédagogiques ou professionnelles. Les étudiants subissent désormais les épreuves scientifiques dans les Facultés ou à l'École normale; s'ils les subissent avec succès, ils reçoivent un « Diplôme d'études supérieures ». Nul ne peut se présenter au Concours d'agrégation proprement dit sans posséder soit ce diplôme, soit un des diplômes, reconnus comme équivalents, qui sont délivrés par l'École des Chartes et par l'Ecole des hautes études. Les futurs candidats à l'agrégation se sont pas d'ailleurs les seuls étudiants des Facultés qui puissent briguer le « Diplôme d'études supérieures » et qui le briguent en effet : aucune condition d'âge ni de grade n'est imposée aux candidats à cet examen nouveau, dont l'accès est absolument libre et qui correspond assez bien au Doctorat en philosophie des Universités allemandes.

Les principales épreuves de l'examen pour l'obtention du « Diplôme d'études supérieures » sont la composition et la soutenance publique d'un Mémoire original sur une question d'histoire ou de géographie, dont le sujet, librement choisi par le candidat, a été approuvé par le corps des professeurs [1]. — Chaque Mémoire doit être muni de « positions ». — Ce sont ces « positions » que la Faculté des lettres de Paris a décidé en 1896 de faire imprimer chaque année.

Cette mesure est excellente. — D'une part, en effet, il aurait été très

1. Sur les autres épreuves, voy. la *Revue universitaire* du 15 juillet 1895.

Digitized by Google

fâcheux, pour les candidats, pour le public et pour la Faculté elle-même, que rien ne fût publié des Mémoires favorablement jugés : pour les candidats, qui ont intérêt, si leur travail renferme des faits ou des idées nouvelles (il *doit* en renfermer), à prendre date ; pour le public savant, qui a intérêt à connaître ces faits et ces idées nouvelles ; enfin, pour la Faculté elle-même, qui doit se garder d'une indulgence excessive, presque inévitable, de maîtres à élèves, lorsque le jugement prononcé ne peut pas être contrôlé par l'opinion. A cet égard, l'expérience des Universités italiennes est fort instructive : les thèses « di laurea », manuscrites, composées par des étudiants et admises par des juges qui sont également irresponsables devant l'opinion, sont souvent, paraît-il, misérables[1] ; il est de la plus haute importance que ce « Diplôme d'études supérieures », sur lequel tant d'espérances ont été fondées, ne soit jamais prostitué de la sorte. — D'autre part, faut-il imprimer *in extenso* des travaux qui, faits par des jeunes gens très jeunes, présentent nécessairement des traces d'inexpérience et dont les auteurs ont tout à gagner, sauf exception, à les garder en portefeuille? Sans parler de la dépense, qu'il serait dur de mettre à la charge des candidats et impraticable de mettre à la charge des Universités, ce serait, selon moi, une erreur et presque une trahison. Il n'y a pas, effectivement, de précepte que les érudits aient plus souvent à méditer pour eux-mêmes, à recommander et à rappeler à autrui que celui-ci : « ne pas se hâter, ne pas publier prématurément ; toute publication prématurée est condamnée à l'existence ; c'est la punition des auteurs qui se sont fait imprimer trop tôt » ; il ne faut donc pas *forcer* les étudiants à enfreindre une règle si raisonnable, que trop de gens ont violée, violent et violeront, hélas! en toute liberté. Quant à l'expérience des Universités allemandes, où les thèses pour le doctorat en philosophie sont, comme chacun sait, imprimées, elle n'est pas, semble-t-il, pour nous faire changer d'avis. — C'est, je crois (et c'est aussi l'opinion de la Faculté des lettres de Paris), au moyen terme auquel l'École des chartes s'est, depuis longtemps, arrêtée, qu'il convient de s'en tenir : faire imprimer les positions, non les thèses, et les publier sous la responsabilité des auteurs. Ainsi le public compétent est suffisamment informé (les *Positions* de l'École des chartes sont fréquemment consultées) ; son contrôle peut s'exercer, dans la mesure où cela est convenable, sur les décisions des juges ; les jeunes gens sont protégés cependant contre leur imprudence naturelle et ne se préparent pas de regrets. J'ajoute que, en rédigeant leurs « positions » et en en corrigeant les épreuves avec les conseils et sous la surveillance d'un de leurs maî-

1. Voy. *Rivista storica italiana*, X (1893). p. 45. « Coloro que hanno qualche conoscenza de' nostri ordinamenti scolastici superiori, sanno benissimo quanto poco giovevole alla produzione scientifica sia generalmente riuscita l'istutizione della tesi scritta obligatoria. » — Cf. *La Nuova Rassegna*, I (1893), p. 16 « Certe indulgenze che su un ms. unico possono riversarsi facilmente, nessuno oserebbe usarle verso un documento di pubblica ragione. »

Digitized by Google

tres, ils ont l'occasion de recevoir de très profitables leçons : nous apprenions et on apprend sans doute encore à l'École des chartes, de cette manière, à préparer un manuscrit pour l'impression et à connaître les conventions typographiques, choses qui ne peuvent guère s'enseigner théoriquement et que l'on apprend sans cela trop tard, à ses dépens [1].

Les premiers Mémoires pour l'obtention du Diplôme d'études supérieures ont été présentés à la Faculté des Lettres de Paris en juin 1895. C'est en 1896 seulement que cette Faculté a décidé de publier un recueil de « Positions ». Il suit de là que, comme on a voulu insérer dans le premier fascicule annuel les positions de tous les Mémoires admis depuis l'origine, et comme il n'a pas été possible de communiquer avec tous les diplômés de 1895 (dont quelques-uns ont quitté la Faculté et sont, aujourd'hui, dispersés), ce premier fascicule n'est pas tout à fait homogène : les positions de 1896, rédigées en vue de l'impression, le sont, en général, mieux que celles des sessions ordinaire et extraordinaire de 1896. — A tous égards, d'ailleurs, les positions de 1896 ont, dans l'ensemble, meilleure apparence et donnent une idée plus favorable des Mémoires que celles de 1895 : cela tient, non seulement à ce que le niveau de l'examen s'est élevé d'une année à l'autre, mais à ce que la Faculté n'a pas eu, en 1896 comme en 1895, à liquider le passé, c'est-à-dire certains Mémoires composés sous l'ancien régime de l'agrégation, dans un esprit différent de celui qui, fort heureusement, prévaut maintenant.

Le présent fascicule contient les positions de trente-sept Mémoires, dont neuf sont relatifs à la Géographie ou à l'histoire de la Géographie. Sur les vingt-huit autres, trois sont relatifs à l'histoire ancienne (A. Dennery, *Les sentiments des chrétiens à l'égard de l'Empire d'après les* Acta *de D. Ruinart;* A. Uhry, *De l'idée que Thucydide et Plutarque se font de Périclès;* V. Chapot, *La* Classis praetoria Misenensis), six à l'histoire du moyen âge (E. Azambre, *Biche et Mouche;* E. Déprez, *Hugues Aubriot;* L. Grabski, *Décadence de l'institution des* missi dominici *en France et en Italie;* J. Lefrancq, *Robert III et le comté d'Artois au commencement du* XIVe *siècle;* A. Marchal, *La croisade et la captivité de Richard Cœur de Lion;* L. Lebel, *Étude sur l'histoire des monnaies mérovingiennes*), onze à l'histoire moderne et contemporaine (L. Cahen, *La paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, 1715 1745;* J. Denais, *Les derniers jours de Nelson et la bataille de Trafalgar;*

1. Signalons une différence entre le recueil annuel des *Positions* de l'Ecole des chartes et celui de la Faculté des lettres. Les *Positions* de l'École sont imprimées avant la soutenance ; on y voit donc figurer, sans que rien en avertisse le public, les positions de thèses insuffisantes dont les auteurs ont été ajournés. Dans les *Positions* de la Faculté ne figurent que les positions des Mémoires admis. — Les manuscrits originaux des Mémoires admis sont conservés dans les Archives de la Faculté.

Digitized by Google

P. Kæppelin, *Histoire de la municipalité et de la bourgeoisie de Paris depuis la bataille du faubourg Saint-Antoine jusqu'au retour du roi*; H. Bony, *Les États généraux de Languedoc et les travaux publics pendant le ministère de Colbert*; E. Charles, *La question des chemins de fer en France pendant le règne de Louis-Philippe*; L. Fleys, *L'ambassade de Choiseul à Vienne, 1757-1758*; A. Levy, *Les idées sociales du cardinal de Richelieu*; Ch. Monchicourt, *L'affaire de Djidjelli, 1664*; P. Caron, *Noêl Beda*; A. Chamberland, *Le conseil de raison et les essais de réforme financière et politique en 1596 et 1597*; E. Picard, *Le commandement intérimaire du maréchal Berthier au début de la campagne de 1809 en Allemagne*). L'histoire de la Révolution est représentée par huit Mémoires : E. Héligon, *Rôle du Comité de Salut public pendant la guerre de Vendée*; P. Mautouchet, *Le conventionnel Philippeaux*; V. Moulin, *L'institution des fêtes civiques et nationales pendant la Révolution jusqu'à l'établissement du calendrier républicain*; F. Muller, *La République de la Rauracie*; A. Doreau, *Étude sur le fonctionnement des administrations de département depuis leur établissement jusqu'au 10 août 1792*; L. Abraham, *Le maintien de la tradition française à Madagascar pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire*; L. Clarou, *L'École centrale de Seine-et-Marne*; M. Grigaut, *La Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Champagne*. — On voit que l'histoire moderne, révolutionnaire et contemporaine l'emporte (par dix-neuf Mémoires contre neuf) sur l'histoire ancienne et du moyen âge dans les préférences des étudiants. C'est un fait notable que contribuent à expliquer, en même temps que l'existence de l'École des chartes et le succès, à la Sorbonne, de l'enseignement de M. Aulard, beaucoup de raisons générales; il a été observé, récemment, ailleurs qu'en France.

Presque tous les Mémoires qui ont valu jusqu'ici à leurs auteurs le « Diplôme d'études supérieures » de la Faculté de Paris sont honorables; quelques-uns sont excellents. Ainsi seront désormais suscités chaque année des travaux qui n'auraient jamais été exécutés, et révélées des vocations qui seraient toujours restées en germe alors que les programmes de l'agrégation décourageaient systématiquement l'esprit de recherche ou (chose plus funeste encore) invitaient les candidats à jouer avec les apparences de l'érudition.

Les Facultés des lettres de nos Universités provinciales et l'École normale supérieure ne suivront-elles pas, à bref délai, l'exemple de la Faculté des lettres de Paris? A publier les positions des Mémoires qu'elles auront récompensés, elles n'ont rien à perdre; le renom de leur activité scientifique en serait, au contraire, accru.

Ch.-V. Langlois.

Digitized by Google

430. — **The Universities of Europe in the middle ages** by Hastings RASHDALL, Vol. I, Salerno, Bologna, Paris; XXVIII-562 pp.; vol. II, part. I, Italy, Spain, France, Germany, Scotland, etc.; VIII pp. et 1-316; vol. II, part. II, Oxford, Cambridge, Student life; XIV pp. et 317-832. Oxford, at the Clarendon Press, 1895, in-8.

Un mémoire couronné en 1883 a été le germe du présent ouvrage. Pendant les douze années qui se sont écoulées, l'auteur n'a cessé de le retravailler et de le compléter à l'aide des documents et des livres qui paraissaient coup sur coup : en 1885, l'ouvrage du P. Denifle sur les origines; en 1888, les publications entreprises à l'occasion du centenaire de l'université de Bologne; en 1889 et en 1891, les volumes du cartulaire de l'université de Paris; de 1890 à 1892, le recueil de M. Marcel Fournier. Bien que les suppléments du cartulaire de Paris ne soient pas complets et que les recherches de M. Vautier en Italie n'aient pas encore donné les fruits qu'on est sûr d'en tirer, le moment était venu de faire un résumé et un inventaire de nos connaissances et les trois volumes de M. Rashdall seront bien accueillis de tous ceux qui cherchent à s'orienter dans un sujet aussi vaste. Il est même vrai de dire que ce sujet a tant de points de contact avec les objets les plus variés d'études, que bien peu de travailleurs n'auront pas, à un moment donné, à consulter ce livre considérable.

Deux chapitres de généralités encadrent l'ouvrage : au commencement, « Qu'est-ce qu'une université »; à la fin, « la Vie des étudiants au moyen âge ». Le premier n'est pas une théorie générale et abstraite de l'idée d'université, mais un exposé historique des faits. A l'origine, les mots *Universitas* et, plus fréquemment, *Studium generale*, n'avaient pas un sens bien précis. On entendait par là des écoles accueillant les étudiants venus de tous pays, par suite n'ayant pas un caractère régional; donnant le haut enseignement, principalement l'enseignement théologique, médical et juridique; comprenant enfin un nombre important de maîtres. A ces caractères s'ajouta peu à peu l'idée de la valeur œcuménique des grades conférés. Mais on ne croyait pas à l'origine qu'il appartînt à un pouvoir quelconque de créer ces institutions : elles étaient le produit de la liberté. Ces idées se modifièrent dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'empereur Frédéric II venait de fonder l'université de Naples (1224); le pape Grégoire IX, celle de Toulouse (1229); Innocent IV, l'université pontificale (1244 ou 1245). Ces créations conduisirent à penser que l'institution des universités comme celle des notaires publics était une prérogative pontificale ou impériale. Le désir de certaines villes de placer leur université sous un haut patronnage les détermina à solliciter des bulles et des diplômes. Ainsi peu à peu l'enseignement supérieur devint chose d'Église ou chose d'État. Le *ius ubique docendi* fut lié à la sanction de l'un des deux pouvoirs et en 1292, les vieilles universités de Paris et de Bologne elles-mêmes recevaient une sorte d'investiture du pape Nicolas IV sous

Digitized by Google

couleur d'une collation de privilèges : la main mise du pape et du pouvoir civil sur l'enseignement devenait un fait accompli. Le dernier chapitre de l'ouvrage de M. R. traite successivement de l'éducation première de l'étudiant, de sa situation dans l'université, de la discipline des corporations, du costume, des exercices scolaires, des plaisirs, de la moralité et des goûts intellectuels de l'étudiant, etc. Il est plein de détails habilement groupés et, pour les lecteurs profanes, l'un des plus intéressants du livre. La conclusion est que, sauf peut-être au temps d'Abélard et au début de la renaissance aristotélicienne, les étudiants sérieux étaient en minorité.

Entre ces deux chapitres de généralités, M. R. a fait trois parts de son sujet. Il a d'abord étudié ce qu'il appelle les universités archétypes : Salerne, Bologne et Paris. De ces trois chapitres, celui qu'il consacre à Paris est le plus long. Ce n'est pas sans doute que l'auteur apporte beaucoup de nouveau; mais il résume et condense les résultats des dernières recherches. Il a pourtant étudié soigneusement l'*Origo vera* resté manuscrit. Des petites universités qui figurent dans la première partie du second volume, ce sont les universités françaises qui ont le plus beau lot. A la fin des chapitres consacrés à chaque peuple, M. R. a résumé les caractères généraux du mouvement universitaire. En Italie, toutes les universités se modèlent sur celle de Bologne; elles ont un caractère municipal très marqué; l'enseignement du droit y domine. Elles dépendent étroitement de la couronne en Espagne et au Portugal; beaucoup d'entre elles, malgré ce lien, sont le développement d'écoles de cathédrales; l'organisation intérieure est conçue d'après celle de Bologne. Les universités françaises, au moins les plus anciennes, sauf Paris, sont aussi sorties d'anciennes écoles de chapitres; cependant le corps des docteurs a un pouvoir très grand, à côté de l'évêque; le droit est l'enseignement le plus florissant (la médecine à Montpellier) et la faculté des arts est ordinairement sans importance. Le contraire est général en Allemagne, parce que, en dehors de Prague et de Vienne, les universités ont copié dans l'ensemble la constitution parisienne.

Comme on peut s'y attendre, le volume, qui traite d'Oxford et de Cambridge est le plus neuf. Non seulement, M. R. y portait naturellement plus d'intérêt et pouvait plus facilement tirer un parti direct des sources; mais il était en quelque sorte obligé de travailler d'après l'inédit. Pour Oxford surtout, les documents les plus importants ne sont pas encore publiés. On trouve ainsi quantité de faits nouveaux relatifs à l'origine des écoles et de l'université, au développement interne d'Oxford, aux rapports de l'université avec la ville et avec l'Église, aux études, aux collèges, à la place d'Oxford dans l'histoire du moyen âge. Parmi les trente-trois appendices de l'ouvrage, dix sont exclusivement relatifs à Oxford : les études de droit au XIe siècle à Oxford, Aristote à Oxford, Honorius III et Oxford, conflit entre maîtres et étudiants à Oxford vers 1338, collèges disparus, restes de l'ancienne autonomie

Digitized by Google

des corps, statuts des corps, juridiction actuelle du vice-chancelier, constitution actuelle de l'université. Comme on le voit à ces deux derniers points, le livre de M. R. n'est pas absolument confiné dans le passé; il peut faciliter à l'étranger l'intelligence d'institutions compliquées pour les pays où elles se modifient sans secousse violente.

C'est de ce point de vue que M. Rashdall a considéré les faits. Il a porté son attention avant tout sur l'organisation et le développement des universités; il n'a pas voulu écrire, par exemple, une histoire de l'enseignement ni tracer un tableau des grands courants intellectuels du moyen âge. Dans ces limites, il a rendu un vrai service par la synthèse des résultats connus; par l'histoire des universités fondées après 1400, limite du livre du P. Denifle; par le premier travail approfondi que l'on ait sur Oxford. Écrit dans un style clair et agréable, son livre dissipera beaucoup d'erreurs et sera pendant très longtemps la source où les profanes iront chercher des renseignements précis et accessibles [1].

A.

---

431. — Cesare de Lollis. **Vita e poesie di Sordello di Goito**, Halle, Niemeyer, 1896, petit in-8 de VIII-326 p. (*Romanische Bibliothek*, tome XI).

Nous savions depuis plusieurs années que M. de Lollis préparait une édition de Sordel et le passé scientifique du jeune romaniste italien permettait d'attendre de lui un travail élégant et solide. Cette attente n'est ni déçue ni dépassée : la présente édition apporte beaucoup de nouveau sans atteindre absolument à la perfection. Les longues recherches de M. de L. ont amené la découverte de plusieurs documents plus ou moins importants qui lui ont permis de fixer dans la vie de son héros quelques nouveaux points de repère; sa biographie de Sordel est donc naturellement la plus complète et la plus riche en faits assurés qui ait encore été écrite; il faut reconnaître pourtant que l'auteur y a parfois cédé à la tentation de tirer des textes ou des documents un peu plus qu'ils ne contenaient [2]. Le texte des poésies est établi avec le plus grand

---

1. Cinq planches accompagnent le texte : une héliogravure du tombeau de Lorenzo Pini, docteur de Bologne; un plan du quartier latin de Paris au moyen âge; une carte de l'Europe universitaire; un acte d'Oxford du XIIe siècle et un plan d'Oxford au moyen âge.

2. C'est ce qu'a démontré M. Torraca dans l'étude critique très perspicace, et approfondie, parfois un peu sévère, qu'il a consacrée à cette biographie (*Giornale dantesco*, IV, 1 et 2) et qui me dispense d'insister. On me permettra toutefois l'expression d'un regret : une des sources principales de la biographie de Sordel est la série de sirventés échangés entre lui et Peire Bremon; M. de L. présente sur ces derniers dans son *Introduction* d'excellentes remarques, et il a eu le mérite de déterminer d'une façon tout à fait sûre à mon avis l'ordre respectif des six poésies; mais il eût été très désirable qu'il donnât aussi un texte critique des trois pièces de Bremon, sans lesquelles il est impossible de comprendre celles de son adversaire. J'espère combler sous peu cette petite lacune.

Digitized by Google

soin et d'après tous les manuscrits [1]; il présente néanmoins un assez grand nombre de passages qui ont pu être améliorés [2] ou restent peu satisfaisants. Quant au commentaire, où M. de L. a dépensé une considérable érudition littéraire et grammaticale, on peut trouver qu'il donne à la fois trop et trop peu. Les rapprochements avec d'autres troubadours sont d'une richesse parfois un peu exubérante. Les remarques syntaxiques aussi sont fort abondantes : aucun texte provençal, depuis le *Bertrand de Born* de M. Stimming, n'avait été, à ce point de vue, l'objet d'un examen aussi attentif; on peut se demander si cette répartition systématique des faits grammaticaux dans les catégories tracées par Diez ne serait pas plus à sa place dans un livre d'enseignement que dans un exposé scientifique, ou du moins, si, dans bien des cas, un simple renvoi n'eût pas suffi. Mais ce qu'on regrettera surtout, c'est que le commentaire explicatif soit beaucoup moins complet et moins sûr : bien des interprétations sont discutables; bien des difficultés surtout, souvent considérables, ne sont même pas signalées [3]. Le glossaire aussi pourra paraître un peu maigre : l'éditeur, qui y comprend les mots ou sens manquant à Raynouard, eût dû y faire entrer aussi ces graphies inusitées propres à certains manuscrits et qui dans son texte peuvent à bon droit embarrasser le lecteur .

Voici à l'appui des observations précédentes quelques remarques de détail (qui ne portent que sur la moitié environ des textes publiés). IV, 9. Il manque une syllabe : suppléez *vius* avant *desonratç*. — IV, 27. Lire *Per queus* (pour diminuer le vers d'une syllabe). — IV, 36. Il y a une syllabe de trop : corr. *Dels Tolsas* ou *Del Tolsan*. — V, 44. L'explication de la locution *metre* [*getar*] *a son dan*, qui revient plusieurs fois dans Sordel, ne m'est pas très claire : le sens de « se soucier peu, se moquer de », est certain, mais comment s'est-il dégagé? J'imagine que c'est une locution de joueur : « jeter (les dés) [même à son dam], mettre (sa dernière mise) [même à son dam] », c'est « jouer quand même, en se souciant peu du résultat, dût-il être fâcheux » : de là le sens actuel. — VI, 10. Virgule entre *un* et *enojos* : cet *un* désigne ici Bremon. — VI, 30. Virgule après *pro* (= assez); *per que* = c'est pourquoi. — VII, 4 et 26. *Se fenher* signifie non « se préoccuper de, penser à », mais, le plus souvent, « se faire fort de, se vanter d'être

1. M. de L. a été efficacement aidé dans cette partie de sa tâche par M. E Levy et surtout par M. Chabaneau, qui lui a suggéré un bon nombre d'excellentes conjectures.

2. M. Mussafia y a proposé un assez grand nombre de corrections (une trentaine pour le texte des poésies lyriques, une vingtaine pour celui de l'*Ensenhamen*), qui presque toutes sont indiscutables (*Mémoires de l'Académie de Vienne*, CXXXIV).

3. M. de L. a laissé dans son texte certaines formes barbares, et par conséquent inexplicables, sur lesquelles il eût fallu du moins appeler l'attention : par exemple, VII, 16, *fantonia* (sur ce mot voy. plus bas); XXI, 11, *me fara semon* (que M. Mussafia corrige très heureusement en *mesura somon*).

4. Par exemple (si ce n'est pas une faute d'impression) *esvaltz* (XX, 21) (graphie absolument unique pour *esbaitz*) *esvaratz* (ibid.), etc.

Digitized by Google

ou de faire ceci ou cela »; ce serait donc à peu près l'équivalent du « poser pour » de l'argot moderne; on a dû employer d'abord la locution avec un adjectif (en sous-entendant *de esser*), par exemple *se fenher cortés* (VI, 16; VIII, 9) (la locution complète se trouve aussi; voy. note sur le premier passage), ou avec un substantif (en sous-entendant un verbe actif) : *se fenher de* [*far, complir*] *alcuna re* (XL, 884), puis absolument. Dans le présent passage *fort* est adverbe et non adjectif et le sens est : « tellement il s'en fait accroire »; de même au vers 26 *se feing tot jorn non sap de que* = « il pose pour je ne sais quoi, il s'en fait accroire sur je ne sais quoi ». — VII, 12. Sens? — VII, 16. *Fautonia*, que Raynouard (III, 263) lit *faitona* (d'après I) et traduit bravement par « façon », est un monstre, qui ne peut naturellement se rattacher à *faisso;* comment l'entend M. de Lollis? Je suppose une faute pour *pautonia* (*paltonia*) par une confusion, fort explicable, surtout à l'initiale, du *p* et de l'*f*; il est vrai qu'on attendrait plutôt *paltoneria* (de *paltonier;* cf. anc. fr. *pautonerie* et non *pautonie*)[1] mais ce peut être là un italianisme (sur *paltone*). — VII, 31. *Savai* ne signifie pas « sauvage », mais « lâche, pervers ». — VII, 33. *Redar* n'étant pas inséré au Glossaire doit être pris par l'éditeur comme par Raynouard (V, 63) au sens de « raidir, empeser ». Mais il me paraît fort douteux que nos modernes procédés de blanchissage remontent aussi haut. Il faut lire *camiz' aredar* et donner à ce dernier mot son sens de « arranger, orner » (voy. Levy, *Supplement-Wœrterbuch*, s. v. *arezar*). — Dans tous les mots de cette pièce se terminant par *n* caduc, cette lettre est à supprimer, comme le prouve la rime du vers 40. — VIII, 1-2. Sens? Peut-être (avec virgule après *afi*) : « Pourvu que je m'applique, j'arriverai, avec les armes du sirventés, à... ». — VIII, 7. Lire *Barrals; l'aten* est à l'indicatif et ne peut se traduire par *se l'aspetti*. — VIII, 26. La note sur *estruban* n'est pas heureuse : des trois mots, empruntés à Mistral, que M. de L. en rapproche, le premier (*estrepa*), auquel il s'arrête, est justement celui dont le sens s'éloigne le plus de celui qui est ici requis. — VIII, 35. « Il fera semblant que..., mais il n'en sera rien » (cf. en anc. fr. *non fera*). — VII, 37-38. Lire *ni 'n... ni 'n* etc. : « il ne croit pécher en rien, ni en reniant Jésus-Christ, ni en faussant son serment », etc. — X, 6. Lire *Deus*. — X, 15. Virgule après *re*, non après *passar*. — X, 24. Il y a une syllabe de trop, l'*e* initial de *espaven* ne pouvant s'élider. Corr. : *que de paor m'auci e d'espaven* (?). — X, 27. Sens? Corr. *Salvamen* en *perdemen?* — XI, 1. *Toz hom me*] corr. *Tuich home*, qui serait plus régulier. — XI, 8. *Car* ne peut guère être séparé de *tengut* : suppléer, au début du vers [*car sap*] (?). — XI, 11. La correction est médiocre : *Mas fols e enojos es e...* serait plus conforme à la syntaxe provençale. — XIV, 4. *Sa valença* : cet emploi

1. Raynouard a, il est vrai (IV, 465) *pautoms;* mais je suppose là une faute de lecture pour *pauc oms*.

Digitized by Google

du possessif, qui se trouve encore dans les dialectes modernes, eût pu être signalé. — XV, 5. *Mon*] lire *mos*. — XV, 13. *Cal*] *cals*. — XV, 34; XVII, 57. Ecrire plutôt *a dreg;* cf., au Glossaire, *de dreg*. — XV, 36, *e nien*] corr. *a n*. — XVII, 51. *Esbauderia*] *esbaudiria*. — XIX, 26. Le sens serait meilleur en ponctuant *vos cossi :* = « et je vous dirai comment : irez-vous... » — XIX, 43. *Conquis*] *conquis*'. — XIX, 50. Il manque une syllabe : lire *amicx* [*En*]. — XX, 16. M. de L. se demande si à l'époque de Sordel « la connaissance précise de la boussole pouvait être assez répandue pour devenir l'objet d'une comparaison poétique ». Ce qui est certain, c'est que cette comparaison se trouve déjà dans un passage bien connu de Guiot de Provins (Méon, *Fabliaux*, II, p. 328) et peut-être dans Gautier d'Epinal (Raynaud, n° 1840). — XXI, 5. Même comparaison dans Folquet de Marseille, *Molt i fetz*, str. II. — XXII, 8. Vers trop court; lire [*e*] *clar*. — XXII, 22. La théorie à laquelle Sordel fait ici allusion (que les yeux sont les interprètes nécessairement fidèles du cœur) est exposée au long dans Chrétien de Troyes, *Cligès*, 474-507. — XXII, 34. *No m'ausiez*] corr. *no m'auciatz* (le subjonctif est ici seul correct). — XXIII, 22. *Prenc*]; *pren* (3e personne) serait plus satisfaisant. — XXIII, 30. [*e*] *fresca*. — XXIV, 44. *Auze*] lire *auzes*: en anc. provençal la concordance des temps n'est pas toujours rigoureusement observée. — XXVI. 32. Allusion au proverbe connu « loin des yeux, loin du cœur ». — XXXII. M. de Lollis a oublié de citer les remarques de G. Paris sur cette pièce (*Romania*, XVII, 592) [1].

A. Jeanroy.

LETTRE DE M. BERNARDAKIS ET RÉPONSE DE MM. MY ET COUVREUR

Lettre de M. Bernardakis

Monsieur le Directeur.

Je vous prie de vouloir bien publier quelques observations sur deux articles insérés dans la *Revue critique* (voir n° 4 p. 61 sq. et n° 23 p. 447). Le premier est signé par M. « My », le second par M. P. Couvreur.

Les chefs d'accusation [1] du premier article sur mon édition particulière du traité de Plutarque περὶ τοῦ Ε τοῦ ἐν Δελφοῖς sont les suivants :

1. « Que je n'apporte pas de nouvelles lumières sur les passages les plus délicats. » Mais pour voir les lumières quelconques il faut ou pouvoir les voir ou vouloir les voir. Si ces conditions n'existent pas, on n'y voit rien; et à ce qu'il paraît c'est le cas [2].

2. « L'appareil critique est à peu de choses près identique. » Je regrette de pou-

---

1. Les fautes d'impression ou d'inattention sont rares; en voici quelques-unes relevées çà et là. P. 31, n. 4 Gayal] Gaujal; p 47, n. 7 : *terza*] *quarta;* p. 79, n., l. 2 Montanhagout] ailleurs, plus correctement, Montanhagol; p. 175 (XIX, 20) *apenre*] *aprendre;* p. 276 (n. sur XIX, 1) le renvoi à Mahd est erroné.

Digitized by Google

voir dire que M. My n'a bien examiné ni mon appareil critique ni celui de M. Paton. A chaque page on rencontre des différences bien essentielles même si on se tient aux trois meilleurs manuscrits (D, F, V). M. My devait désigner une page, dans laquelle il n'y en a pas [3].

3. « Les passages les plus délicats sont restés *in suspenso* dans la bonne édition de M. Paton, et M. B. ne nous apporte pas de nouvelles lumières. » Cependant il y en a quelques nouvelles lumières dans mon édition particulière [4], par exemple p. 7, 9, ib. 13, p. 11, 12 sq. p. 14, 10 (ἀνταμοιβή τά), p. 15, 14, ib. 17, p. 17, 13 où τινὰ a été absorbé par la même terminaison du mot précédent. P. 18, 12, ib. 16, p. 19, 12 sq. p. 22, 18, p. 26, 7 sq. p. 31, 6, p. 32, 9 cett. A ce propos je me permets de relever ici les différences d'une page seulement (p. 7), dans laquelle presque tous les mots annotés présentent des différences plus ou moins essentielles ; parce qu'il y en a qui ne sont pas du tout cités chez M. Paton, par exemple 1 τ' ib. μάντιν 4 εἴ 5 εὐχῶν 6 εἴ ib. θίγειν 7 τὸ ib. συλλαβήν 9 θην 11 ὅς θην 12 ἀποχρώντων 13 διελθόντως 14 τὸν ἑταῖρον 15 μέτεστιν. Il y en a d'autres, sur lesquels M. Paton donne de faux renseignements, par exemple 1 μάντιν 4 ὤφελον 6 νεοβούλης pour me tenir à ce que M. My peut vérifier [5]. Il y en a d'autres, dans la même page, auxquels M. Paton a mal touché, par exemple il a mal écrit τὴν [μὲν] δευτέραν ib. il a mal proposé en note παρελκομένην ἀποφαίνειν cett. C'est une phrase pleine de barbarismes et peu nécessaire. 9 il propose de lire ἁ μάτηρ au lieu de ἅμα. Il faut lire plutôt ἁ μᾱ = ἡ μήτηρ. C'est une expression, dont on se sert chez nous jusqu'à présent quelque part. 13 la phrase est défectueuse et peu grecque. M Paton devait en dire quelque chose. Mon supplément est nécessaire. 16 il a écrit περιυβριζομένης! Tout cela se trouve dans une page de 16 lignes. Cependant je n'en ai rien dit, non plus que de beaucoup d'autres mauvais changements, que je citerai, si M. My continue à douter de mon bon vouloir [6]. C'est, en effet, curieux de voir la manière de penser de M. My. Si je parle, il découvre aussitôt que le sens de mes paroles est bien malveillant à M. Paton ; si je me tais [7], il lui semble voir dans mon silence « une pointe de mauvais vouloir ». Et puis il prétend qu'il ne se fait « ni le défenseur de l'édition de Paton, qui a ses faiblesses, ni le censeur de la mienne ». Mais c'est en vain, parce qu'il est naturel d'être attiré vers le plus faible [8]. C'est la sympathie. Quant à moi je fais observer que je n'ai pas encore parlé; que j'ai à citer tant d'exemples « de mauvais vouloir » (ainsi que les estime M. My), qu'on serait forcé malgré toute la bonne ou mauvaise volonté à reconnaître que les droits de priorité « de mauvais vouloir » sont dus et réservés sans contredit à M. Paton, et que le vers d'Hésiode est mal appliqué [9]. Enfin, je ne comprends pas bien ce que M. My entend précisément par « les passages les plus délicats ». Quoi qu'il en soit je puis constater que M. Paton dans les trois dialogues n'a pas corrigé plus de dix passages, tandis qu'il a à coup sûr corrompu plus de cent, dont une liste détaillée est à la disposition de M. My [10].

Parmi les exemples que j'ai ci-dessus cités, s'il y en a peut-être qui déplaisent à M. My, je le prie d'expliquer les raisons qu'il pourrait avoir pour que je puisse à mon tour m'expliquer mieux.

« Du choc des opinions jaillit la vérité. » Pour moi les expressions vagues (« passages délicats, » « la plupart des lectures » « quelques-uns », « un certain nombre » cett.) ainsi que les jugements axiomatiques — qu'il me soit permis de le dire — ne valent rien [11]. Je pense même qu'au lieu de ces expressions inutiles M. My pouvait — et comme juge il devait — offrir aux philologues un service réel; parce qu'il pouvait collationner, dans les cas controversés, les deux meilleurs manuscrits parisiens D et F de la bibliothèque nationale, pour pouvoir dire consciencieusement qui des deux éditeurs a raison [12].

La dernière accusation, que j'ai à repousser, est que je n'ai pas accepté, comme éditeur, toutes les conjectures que j'ai jadis proposées dans mes *Symbolae*. Je ne suis pas blâmable, parce que quand j'écrivais les *Symbolae*, je ne connaissais pas si bien ni les leçons de manuscrits ni l'usage de Plutarque. Du reste, le premier devoir d'un

Digitized by Google

éditeur aussi bien que d'un critique c'est de chercher toujours la vérité et de la dire, ainsi que de repousser, de tout son possible, les erreurs de qui que ce soit. Mais quelle est la vérité dans le cas que M. My a choisi pour blâmer « les variations de ma critique » [13]?

C'est fâcheux en vérité que M. My ne nous ait donné aucun exemple de sa critique constante et invariable. Quant à moi, je ne connais aucun critique qui n'a jamais changé d'opinion. Mais voyons le passage même controversé. P. 962 e j'ai écrit : *οἱ μὲν γὰρ ἀφανίζουσι τὰ ᾠὰ καὶ διαφθείρουσι. τῆς θηλείας ὅταν ἐπῳάζῃ μὴ προσδεχομένης τὴν ὀχείαν* d'après Porphyre qui nous a conservé souvent la lecture authentique. Le sens, constaté par d'autres écrivains, est le suivant : « Les perdrix font disparaître et détruisent les œufs de la femelle; parce que, quand elle couve, elle n'admet pas l'accouplement. » La leçon des codes de Plutarque : *τὰς θηλείας ὅταν ἐπῳάζωσιν οὐ προσδεχομένας* est interpolée et fournit un sens moins correct, celui-ci : « Les perdrix détruisent les œufs (de qui?) et tuent les femelles, parce que quand elles couvent, elles n'admettent pas l'accouplement. » Est-ce vrai? J'en doute. La leçon de Porphyre, que j'ai acceptée, est confirmée par d'autres écrivains, par exemple voir Élien. H. An. III, 5 p. 61 éd. Hercher. Les scrupules de M. My ne sont pas d'importance [14]. Ni le verbe *διαφθείρω* ni *ἀφανίζω* ni tous les synonymes refusent l'accouplement, Plutarque ayant l'habitude de rapprocher les synonymes. Voir par exemple p. 49 e. 67 f. 504 c. 508 d. 526 c. 1064. b. c. 1066 a. c. 344 b. 402 e. 413 e. 416 e. 965 a. 363 d. 373 a. 40 a. 504 c. 718 f. 759 e. cett. cett. J'en ai une foule d'exemples mais pas assez d'espace. D'autre part, l'usage de la particule *μὴ* est bien légitime *chez Plutarque*, d'autant plus qu'elle se trouve sous l'influence d'*ὅταν*. Est-ce que M. My ne connaît pas la dissertation bien laborieuse, mais bien utile de Stegmann? Est-ce qu'il n'a pas lu ce que j'ai écrit à propos de cet usage dans ma Préface I, p. LXVIII? Du reste la leçon que j'ai adoptée est de Porphyre et non pas des codes de Plutarque.

Mais si nous laissons tout cela de côté, M. My n'a pas eu la générosité même de relever la propreté de mon texte en comparaison de celui de M. Paton, qui contient tant de fautes que l'Aldina même, sous ce point de vue, est plus lisible. Même je ne saurais pas assurer que M. My a pu lire l'édition de M. Paton sans faire des conjectures ou bien sans avoir une autre édition à côté. Mais pourquoi n'en a-t-il rien dit? Est-ce pour faire plaisir à quelques philologues allemands qui ont de tout leur possible soutenu l'édition de M. Paton? ou bien a-t-il été entraîné par les mêmes philologues intéressés, qui, ainsi qu'ils persécutent mon édition avec acharnement, élèvent celle de Paton jusqu'au troisième ciel, en prétendant même que c'est la seule édition qui s'approche de l'idéal? [15]

Je passerais tout cela sous silence, comme j'ai fait pour tout ce qu'on en a écrit jusqu'aujourd'hui, si le bon exemple de M. My ne trouvait pas d'imitateurs, si un autre philologue français, M. P. Couvreur, ne le croyait pas sur parole, en constatant le fait incontestable, que « je ne suis point précisément bien disposé pour M. Paton », pour expliquer un autre fait non moins incontestable, l'avertissement de M. Paton à la fin de sa préface que « se trouvant à Mytilène il aurait voulu me prier de l'aider de mes conseils et de mes lumières, mais que je m'y suis refusé. » Je déclare donc de la manière la plus positive, que je n'ai jamais refusé ni mes conseils ni mes lumières quelconques à M. Paton. Mais voici ce que je sais qu'il est arrivé. M. Paton m'a prié à plusieurs reprises de me faire le collaborateur et le coéditeur du traité de Plutarque *περὶ φιλοπλουτίας*. C'est que j'ai refusé et pour d'autres raisons, qui n'intéressent pas les lecteurs, et pour celle-ci, que je n'étais pas du même avis sur les codes de Plutarque. M. My a prétendu de moi des choses qui n'existent pas; M. Couvreur voyant que je ne parle pas, a voulu me couvrir de terre et m'enterrer tout à fait; c'est ce qui m'a forcé à parler. Nous avons un proverbe, qui dit : *ὅποιος δὲν μιλεῖ τὸν θάφτουν*, c'est-à-dire celui qui ne parle pas on l'enterre.

Quant aux détails de son article qu'il me soit permis d'observer qu'il n'est pas au courant de quelques questions sur les Œuvres morales de Plutarque. Par

Digitized by Google

exemple, p. 357, 18 il fait observer que « le futur (παύσεται) est bien à sa place, d'autant qu'à l'époque de Plutarque il empiète de plus en plus sur le conditionnel ». Mais il ne s'agit pas de cela, qu'on peut d'ailleurs contester, mais bien de l'hiatus, que produit le futur : παύσεται ἴσως ; p. 326, 23 il défend la leçon ἄχρις ἄν au lieu de ἄχρι ἄν. Qu'il lise plutôt ce qu'on a déjà écrit là-dessus. Répondre, c'est acta agere. De même p. 365, 3 dans la phrase ἐχρῶντο τούτοις οἷς Σωκράτης il propose de lire ταὐτοῖς, mais il a oublié que ταὐτοῖς (= τοῖς αὐτοῖς) est une forme impossible. Je n'en dis plus rien, parce que j'empiéterais sur ce que M. Wilamowitz en a écrit dernièrement. Tout cela sera réfuté dans une réponse, qui va paraître bientôt.

Grégoire Bernardakis.

Réponse de M. My.

La lettre de M. Bernardakis me laisserait complètement indifférent, attendu qu'en réalité je n'ai pas attaqué son édition, que c'est à M. Paton qu'il s'adresse sous prétexte de me répondre, et que M. Paton est de force à se défendre lui-même. Mais comme il use avec moi du même ton malveillant et prétentieux, allant jusqu'à des insinuations que je considère comme injurieuses, il ne s'étonnera pas si je lui dis quelques vérités.

1. J'ai accusé M. B. d'une seule chose, et je l'en accuse encore bien plus sûrement, après avoir lu sa diatribe : c'est d'être malveillant et querelleur.

2. J'avoue que je n'ai rien pu voir. Aussi je reconnais qu'il n'y a pas un seul passage difficile ou altéré qui n'ait été rétabli, par la critique clairvoyante de M. B, de la manière la plus satisfaisante; il est interdit, dès maintenant, de songer à un meilleur texte, et qui oserait juger autrement mériterait un brevet d'ignorance. M. B. se chargera de le décerner.

3. Il ne s'agit pas d'une page plutôt que d'une autre. En réalité, M. B. a ajouté un petit nombre de variantes (*Pal.* et *Pet.* pour la plupart); voilà pourquoi j'ai écrit *à peu de choses près*. Il faut être bien mal tourné pour voir là une critique; et il n'y a rien d'étonnant à ce que deux éditeurs d'un même texte donnent en note, *à peu de choses près*, les mêmes variantes des bons manuscrits.

4. Ceci n'a aucun rapport avec la phrase incriminée. Je la maintiens telle que je l'ai écrite, car, après nouvel examen, elle est l'expression de la plus stricte vérité. Quant aux citations faites par M. B., où il prétend avoir tout éclairé (il ne s'agit plus des passages délicats), j'en apprécie seulement deux : p. 18, 12, la leçon de son texte, οὐσίᾳ, est de Paton; M. B. le reconnaît, mais, comme d'habitude, il s'ingénie à la trouver mauvaise; p. 7,9, la correction ἁ μᾶ, pour ἅμα, dans un fragment de Sophron peu clair par lui-même, n'est ni satisfaisante ni nécessaire : si Théocrite a employé μᾶ comme interjection, cela ne prouve pas le moins du monde que ce mot puisse être un substantif et être accompagné de l'article, avec le sens de ἁ μάτηρ.

5. Je ne vois pas pourquoi je croirais M. B. sur parole, plutôt que M. Paton.

6. Ce qui précède ne me regarde pas. Quant au bon vouloir de M. B., j'en doute plus que jamais; sa façon d'agir me donne même l'absolue certitude qu'il n'existe pas.

7. Erreur : j'ai découvert « une pointe de mauvais vouloir » dans les dernières lignes de la préface, et j'ai montré, avec citations à l'appui, que je ne m'étais pas trompé.

8. Alors je vais certainement me sentir attiré vers M. B.

9. C'est donc M. Paton qui a commencé? Appliquons-lui le proverbe, si l'affirmation de M. B. est exacte. Mais appliquons-le aussi à M. B., qui a continué, et qui, s'il faut le dire, a bien plutôt l'air d'attaquer que de se défendre. Et d'ailleurs que fait toute cette querelle (entre éditeurs) à la *Revue*? Son directeur est bien bon d'insérer des attaques qui s'adressent à d'autres qu'à ses rédacteurs.

10. Que M. B. prenne la peine de l'adresser (imprimée) à la *Revue*, et je lui dirai mon avis, en toute sincérité. Mais qu'il n'oublie pas d'en citer au moins une centaine, car le public, moi compris, le prendrait pour un fanfaron.

Digitized by Google

11. Passages *délicats* signifie passages dont le texte est en mauvais état et qu'il est très difficile, sinon même impossible, de restituer sainement. — « *La plupart des lectures* de Paton sont désapprouvées » signifie que M. B. a trouvé mauvaises ou insuffisantes, à fort peu près, toutes les lectures proposées par Paton, et cela de parti pris. Mais à quoi bon expliquer, pour l'usage spécial de M. B., des expressions aussi claires?

12. M. B. a de singulières exigences. Voit-on un recenseur, entre deux lectures différentes d'un manuscrit cité par deux éditeurs, boucler sa valise et courir à Paris, à Londres, à Moscou, et sans doute à Mytilène, pour prononcer qui des deux a raison? Le critique a le devoir, et le droit, de dire : Ceci est bon, cela est meilleur; ceci est modeste et de bon goût, cela est acrimonieux et inexact; je n'ai pas dit autre chose. Quant à celui dont l'ouvrage est annoncé au public, il a le devoir de ne pas exiger que tout le monde soit de son avis.

13. M. B. tronque ma phrase. J'ai écrit : « Mais il est intéressant de constater les variations de sa critique, ne serait-ce que pour *le féliciter de sa conscience d'éditeur.* » Ce n'est pas ma faute si M. B. ne comprend pas, et s'il prend pour un blâme ce qui est un compliment. Mais il est tellement aveuglé par son irritation qu'il voit des accusations dans toutes mes paroles.

14. Je pourrais ici critiquer la traduction que M. B. donne de la vulgate; mais il ne s'agit pas de cela, et il mêle deux articles distincts. Je ne suis pas d'accord avec lui pour le texte de cette phrase, voilà tout; et j'ai dit pourquoi. Le passage d'Elien ne prouve ni pour l'une ni pour l'autre des lectures. Quant à ce qui suit, dont le commencement est inintelligible, j'y vois que je ne connais ni Stegmann ni la préface du t. I des *Moralia*. Accuser son recenseur d'ignorance est un procédé commode. mais de fort mauvais goût, et qui ne convient pas à un véritable savant.

15. Ceci touche à l'injure : M. B. trouvera bon que je laisse de côté ses insinuations. Je m'arrête ici; le reste ne me concerne pas; M. B., pour lequel j'éprouvais jusqu'ici quelque estime, est de cette race de Grecs (ils se font heureusement de plus en plus rares) qui s'imaginent que seuls, en leur qualité de descendants de Démosthène, ils savent comprendre et interpréter les œuvres des auteurs grecs. Voilà pourquoi il éprouve et montre tant de mauvaise humeur : 1° contre M. Paton, qui a osé publier après lui plusieurs œuvres de Plutarque; 2° contre les philologues allemands (lesquels?) qui, dit-il. le persécutent; 3° contre moi qui n'ai commis d'autre crime que de n'être pas d'accord avec lui sur une phrase de Plutarque et de lui avoir reproché de s'être montré malveillant à l'égard de M. Paton, ce qui crève les yeux et à quoi d'ailleurs il n'a pas répondu; 4° enfin contre mon collaborateur et camarade P. Couvreur, à qui je passe la parole.

Mr.

Réponse de M. P. Couvreur.

De même que la première partie de la lettre de M. Bernardakis ne s'adresse pas à M. My, de même la seconde ne s'adresse pas à moi. C'est toujours contre M. Paton que tout est dirigé. Quant à moi, j'avais à rendre compte de l'édition de M. Paton, et j'ai regretté comme lui qu'elle n'ait pu profiter des lumières de M. B. : voilà tout. M. B. affirme d'une part qu'il n'a jamais refusé « ses conseils ni ses lumières quelconques » à M. Paton, et d'autre part qu'il a refusé de « se faire le collaborateur et le coéditeur du περὶ φιλοπλουτίας ». Comment concilier les deux affirmations?

Quoi qu'en puisse penser M. B., nous ne faisons point partie, à la *Revue*, de la formidable ligue qui s'est formée en Allemagne pour célébrer la gloire de M. Paton. Nous mettons nos lecteurs au courant des faits, et nous tâchons de leur signaler les erreurs : nous ignorons le parti-pris. M. B. n'est pas du même avis que M. Paton sur les « codes » de Plutarque : qu'il expose ses opinions avec calme, on jugera. Quant aux observations qu'il croit devoir m'adresser, je les trouve au moins déplacées. Seul M. Paton avait le droit de me les faire. Enfin, je n'ai pas besoin de dire

Digitized by Google

que je n'ai jamais eu l'intention de couvrir M. B. de terre et de l'enterrer. De pareilles expressions sont pour des critiques français absolument inouïes. M. B. éprouve une irritation bien naturelle en voyant tout le monde se plaindre de l'insuffisance de son édition des *Moralia*, et saluer avec plaisir toutes celles qui marquent sur celle-ci un véritable progrès. Il n'a donc qu'une chose à faire : « parler, » comme il dit. — Il paraît que « tout cela sera réfuté dans une réponse qui va paraître bientôt ». Quoi, tout cela ? à qui, une réponse ? mystères qui vont sans doute s'éclaircir. Nous nous en réjouirons, car nous ne cherchons que la vérité : seulement nous pensons que le moyen d'y arriver n'est pas la discorde et l'injure.

P. Couvreur.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les intéressantes lettres que M. L.-G. Pélissier avait publiées dans la *Nouvelle revue rétrospective* de 1896, sous le titre *Les Correspondants du peintre François-Xavier Fabre*, ont paru en tirage à part. Elles sont, comme on sait, tirées des papiers légués par le peintre Fabre à Montpellier, sa ville natale. Elles vont de 1808 à 1834, et ont pour signataires Bertin aîné, le fondateur du *Journal des Débats*, Garnier, Férogio, Boguet, Mérimée père, Girodet-Trioson, Guérin et Gérard. M. Pélissier a sobrement annoté, et comme il fallait, ces documents qui sont d'une grande importance pour l'histoire de l'art au commencement de ce siècle.

— M. Cyprien Pérathon publie une étude biographique sur le *colonel Bord* (Limoges, Ducourtieux, 1896, in-8°, 48 p.). Elle abonde en détails sur cet ancien soldat du régiment d'Auvergne qui sut toujours maintenir une parfaite discipline parmi ses troupes et qui fut un instant membre du corps législatif. Le plus beau fait d'armes du colonel Bord est la défense de Durango, en 1812. A cette étude est jointe une notice historique sur le bourg de Vallière, dans la Creuse, où est né Léonard Bord ; la notice a pour auteur M. Antoine Thomas ; on y remarquera les pages consacrées aux villages qui formaient le territoire de Vallière et à l'explication de leurs noms (p. 41-43).

ALLEMAGNE. — M. Edouard Grisebach a publié, dans un joli volume, le supplément du Catalogue de sa bibliothèque (nos 1852-2000) et une table des noms propres (*Katalog der Bücher eines deutschen Bibliophilen, Supplement und Namenregister*, Leipzig. Drugulin, in-8°, XLI et 59, p.).

ANGLETERRE. — L'University Press de Cambridge édite un nouveau volume consacré à Macaulay. Ce volume, dont M. Arthur D. Innes a composé l'introduction et les notes, contient l'essai sur *Warren Hastings*.

SUISSE. — Le XXXIIe fascicule (feuilles 10-19 du IVe volume) du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der schweizerdeutschen Sprache*, publié à la librairie Huber de Frauenfeld, par MM. Staub, Schoch, Bachmann et Bruppacher, vient de paraître et contient (p. 145-304) les mots de *mal* à *landsmein*.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 octobre 1896.

M. Müntz fait une communication sur la légende de Virgile au moyen âge. Il fai remarquer que, parmi les légendes en faveur à cette époque, celles qui ont pour héros des personnages de l'antiquité classique ne sont ni les plus rares ni les moins curieuses. Et, par une coïncidence digne de remarque, c'est au moment où la Renaissance allait substituer la vérité historique à tant de fables que certaines de celles-ci atteignent leur plus grande popularité. M. Comparetti a étudié les formes que la légende de Virgile, et particulièrement son malencontreux amour pour la fille de l'empereur de Rome, a revêtues dans la littérature Vers la fin du xv· siècle, les artistes s'emparent à leur tour de cet incident et le traduisent en sculpture, en gravure et même en émail. Le plus souvent, ils le placent en regard d'une légende beaucoup plus ancienne et encore plus répandue : celle d'Aristote servant de monture à la belle Compaspe. M. Müntz s'est attaché à recueillir celles de ces illustrations qui ont pris naissance en France. Les sculpteurs surtout ont traité le thème avec prédilection ; ils lui ont donné place jusque dans les édifices religieux et sur les tombeaux. En 1529, un éditeur parisien le fit même figurer au frontispice des Œuvres complètes du poète. Une circonstance qui a échappé aux historiens de la légende, c'est son intercalation dans les « Triomphes » de Pétrarque. M. le duc de Rivoli a montré qu'en Toscane notamment, la légende de Virgile, ainsi que celle d'Aristote, est presque constamment associée au « Triomphe de l'Amour ». Pétrarque cependant s'était borné à citer Virgile en compagnie d'Ovide et de Catulle, parmi les chantres et nullement parmi les victimes de l'amour. Bien plus, il avait tourné en ridicule tout cet amas de fables. Mais le fait seul de rencontrer le nom de Virgile dans le chant où se trouvent cités César et Cléopâtre, Thésée et Ariadne, Hercule, Samson, Holopherne, Pyrame et Thisbé, etc., a induit les illustrations des « Triomphes » à donner au poète romain une place peu enviable dans la foule qui escorte le char de Cupidon.

M. Paul Meyer communique une notice de feu M. Hauréau sur quelques docteurs en théologie signataires d'une supplique au roi Philippe le Bel.

L'Académie fixe au 20 novembre l'examen des titres des candidats aux places laissées vacantes par le décès de MM. B Hauréau et E. de Rozière.

M. Oppert établit les dates des éponymes annuels de Ninive et corrobore son ancienne opinion, seule compatible avec la chronologie biblique. Il fixe l'assassinat de Sennachérib par ses propres fils au mois de janvier 680 avant C., et l'abdication de son successeur Assar-Adon au mois de mai 668.

M. Clermont-Ganneau confirme, par un passage de la *Chronique anglaise* du moine Florent, une restitution conjecturale faite par M. l'abbé Chabot dans une de ses récentes publications (Histoires du patriarche Jabalaha III et du moine Rabban Çauma).

Séance du 16 novembre 1896.

M. Salomon Reinach adresse une lettre où il déclare poser sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. B. Hauréau.

M. Homolle expose les résultats des travaux et des fouilles exécutés par les membres de l'Ecole d'Athènes pendant l'année qui vient de s'écouler.

L'Académie procède à la nomination des deux commissions du prix Bordin. Sont nommés, dans l'ordre des antiquités : MM. Heuzey, Perrot, de Barthélemy, Saglio, Boissier et Weil; dans l'ordre du moyen âge : MM. Delisle, Paris, Meyer, Longnon, Gautier et de Lasteyrie.

M. Clermont-Ganneau communique une série d'observations sur la grande inscription phénicienne de Larnaka.

M. Delisle donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Urseau, annonçant la découverte de la sépulture d'Ulger, évêque d'Angers au xiiᵉ siècle. La tombe contenait la crosse, le sceau et l'anneau de l'évêque. Tous ces objets sont en or et accompagnés d'inscriptions.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

B. G. TEUBNER, ÉDITEUR A LEIPZIG

DAS ALTE ROM

(LA ROME ANTIQUE)

ENTWICKELUNG SEINES GRUNDRISSES

UND

GESCHICHTE SEINER BAUTEN

Auf 12 Karten und 14 tafeln dargestellt und mit einem Plane der heutigen Stadt sowie einer stadtgeschichtlichen Einleitung.

HERAUSGEGEBEN

VON

ARTHUR SCHNEIDER

Professor für archæologie an der Universitæt Leïpzig

En reliure élégante et solide. Prix..... 20 fr.

Le texte, les gravures et les cartes de cet ouvrage concourent à donner une idée générale de la Rome antique sur une base strictement scientifique, mais en même temps à la portée de tout le monde. Il paraît donc fort propre à faire ressortir l'importance de la Rome antique pour notre temps à tous les hommes cultivés, en leur procurant une intelligence plus parfaite de l'architecture et de la culture antiques.

JOHANNES MULLER

Éditeur de l'Académie royale des sciences Pays-Bas, à Amsterdam.

VIENT DE PARAITRE :

Dr L. H. LIEITSEMA. Over de onbestaanbaarheid van diamagnetische stoffen volgens Duhem, en eenige minimum — eigenschappen in het magnetisch veld . . . . . 1 fr.

Dr H. J. HAMBURGER. Over den invloed der intraintestinale drulching opde resorptie in den dunnen darm . . . . . 1 fr. 25

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE **G. MASPERO**, Membre de l'Institut

TOME IV

THÉODULE DEVÉRIA

MÉMOIRES ET FRAGMENTS. I

Un gros volume in-8, avec portrait et planches en phototypie..... 20 »

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

PAPPORTS ANNUELS

SUR LES PROGRÈS DE LA GÉOGRAPHIE (1867-1892)

PAR C. MAUNOIR

TOME DEUXIÈME : 1876-1884

Un beau volume in-8 de 880 pages, avec nombreuses cartes dans le texte... 15 »

LOUIS THEUREAU

LES SYSTÈMES MONÉTAIRES

Un volume in-8..... 3 50

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

TOME LXXI

CODE CIVIL ET PÉNAL DU JUDAISME

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS

SUR L'ORIGINAL CHALDÉO-RABBINIQUE AVEC NOTES ET COMMENTAIRES

PAR JEAN DE PAVLY

Un fort in-18 elzévir..... 5 »

CH. RENOUVIER

INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE ANALYTIQUE DE L'HISTOIRE

LES IDÉES, LES RELIGIONS, LES SYSTÈMES

Un fort volume in-8..... 12 »

PHILOSOPHIE ANALYTIQUE DE L'HISTOIRE

LES IDÉES, LES RELIGIONS, LES SYSTÈMES

TOME PREMIER. — Un fort volume in-8..... 12 »

LA CONQUÊTE ET LES CONQUÉRANTS DES ILES CANARIES

NOUVELLES RECHERCHES SUR JEAN DE BÉTHENCOURT ET GADIFER DE LA SALLE

PAR PIERRE MARGRY

Un volume in-8, avec 3 planches en héliogravure»..... 15 »

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

N° 44 Trentième année 2 novembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

SUPPLÉMENT
A LA
LÉGISLATION DE LA TUNISIE
DE MAURICE BOMPARD
RECUEIL DES LOIS, DÉCRETS ET RÈGLEMENTS
PROMULGUÉS DANS LA RÉGENCE DE TUNIS DU 1er JANVIER 1882 AU 1er JANVIER 1896
PAR MAURICE CAUDEL
Un beau volume in-8° . . . . . 15 fr. »

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MASPERO

TOME IV

THÉODULE DEVÉRIA
MÉMOIRES ET FRAGMENTS
PREMIÈRE PARTIE
Un fort volume, avec portrait, planches en couleurs et en phototypie. . . . . 16 fr. »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXXIX, 5e livraison : Boisacq, L'art mycénien. — Keelhoff, Notes sur Athénagore. — *Comptes rendus :* Catal. cod. hagiogr. graec. bibl. nat. Paris, p. Hagiographi Bollandiani et H. Omont. — Deloche, Le port des anneaux dans l'antiquité et les premiers siècles du moyen âge. — Vrrall, Euripides the rationalist. — Frantz Funck-Brentano, Annales Gandenses. — A. Waddington, La République des Provinces-Unis, la France et les Pays-Bas espagnols, 1530-1650. — Bédier, Les fabliaux. — Parmentier, Hist. de l'éduc. en Angleterre. — Maire, Manuel pratique du bibliothécaire.

The Academy, n° 1276 : The works of Abbé Loisy. — Poems of Uhland, p. Hewett. — Traill, The life of Sir John Franklin. — Spalding, Federation and Empire. — *Current literature :* Horder, Quaker Worthies; Whitaker, Essays and notices; Victory, The higher teaching of Shakspere. — Sir James Abbott. — Early Goidelic sentences (Rhys). — Brownings Pope and the Net (Berdoe). — Edyllys be (Bradley). — Paddock and puddock. — The missal of St Augustin's Abbey, Canterbury, p. Rule. — Chedor-Laomer in the Babylonian inscr. (Sayce). — The ethnological table of Genesis X (Hommel). — Farnell, The cults of the Greek states, I, II.

The Athenaeum, n° 3599 : Lang, The life and letters of J. G. Lockhart. — Beavan, Marlborough house and its occupants, present and past — Carroll, Symbolic logic. I. — James, Descriptive catalogues of the mss. in the libraries of Eton, King's and Jesus colleges; Castellani, Catal. cod. graec.; Napier, and Stevenson, The Crawford collection. — Lightfoot, Historical essays; Whibley, Greek oligarchies. — Cockburn, John Chinaman, his ways and notions; Mrs Little, My diary in a Chinese farm. — The supposed conclusion of the Epistle of Polycarp (Lambros). — Cavazza, Le scuole dell' antico Studio Bolognese. — The recently discovered Uas at South Kensington Museum.

Literarisches Centralblatt, n° 42 : Duker, Gisbertus Voetius. — Brück, Gesch. der kathol. Kirche in Deutschland im XIX Jahrhundert, III. — Keinz, Die Wasserzeichen des XIV Jahrh. — Heinemann, Zur Entstehung der Stadtverfassung in Italien (méritoire). — Lippert, Socialgesch. Böhmens in vorhussit. Zeit, I (clair et détaillé). — Armstrong, Lorenz de' Medici and Florence in the XV century (bon travail d'ensemble). — Glagau, Die franz. Legislative u. der Ursprung der Revolutionskriege (fait avec soin). — Knapp, Das alte Nümberger Kriminalrecht. — Brandt, Lasalles socialökonom. Anschauungen. — Ricca-Salerno, Storia delle dottrine finanziarie in Italia. — Belot, Cours pratique de langue arabe (bon). — Diehl, Das pronomen personale suffixum 2 und 3 pers. plur. des Hebr. in der alttest. Ueberlieferung (recherches utiles). — Grotenfelt, Katalog. der Bibliothek der finnischen Litteraturgesellschaft. — Philodemi volumina rhetorica, p. Sudhaus, II. — Freymond, Beitr. zur Kenntnis der altfranz. Artusromane in Prosa, I. Herders Werke, I, 1, p. H. Meyer. — Poritzky, Wie sollen wir Heine verstehen? (rien de neuf et des erreurs). — Bäumker, Ein deutsches geistliches Liederbuch mit Melodien aus dem XV Jahrh. — Rethwisch, Jahresberichte über das hœhere Schulwesen, IX.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 37 : Laehr, Die Wirkung der

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 2 novembre — **1896**

Sommaire : 432-433. Meissner et Peiser, Textes juridiques babyloniens et assyriens. — 434. Gardthausen, Auguste et son temps. — 435. Lucas, Histoire de Tyr à l'époque des croisades. — 436. Delisle, Les manuscrits d'Adhémar de Chabannes. — 437. Bémont, Rôles gascons. — 438. Tobler, Li proverbe au vilain. — Chronique. — Académie des inscriptions.

432. — Meissner (Bruno). **Beitræge zum Altbabylonischen Privatrecht.**
433. — Peiser (P.-E.). **Texte juridischen und geschaeftlichen Inhalts** (Keilinschriftliche Bibliothek t. IV), Berlin, 1896.

Nous résumons dans un même article les observations sur les publications de ces jeunes assyriologues, parce que les éloges qu'elles méritent et les réserves qu'elles soulèvent, peuvent être regardées comme communes et d'une nature presque identique. M. Meissner nous a fourni un travail paléographique et philologique d'une grande valeur : il donne 107 textes provenant de l'époque la plus reculée de la littérature chaldéenne dans des fac similé consciencieux et presqu'irréprochables : avec une profonde science des documents, il traite les sujets philologiques et linguistiques qui s'y rattachent; une étude sérieuse d'autres manuscrits encore inédits lui permet de citer à propos des passages qui éclaircissent les points obscurs. Il joint à ce vaste commentaire des index qui nous mettent en mesure de nous retrouver dans cet amas de faits grammaticaux et historiques. Traitant de documents qui se placent en le XXVIe et le XXIIe siècle avant l'ère chrétienne, il fournit aux historiens de la civilisation des aperçus détaillés sur une civilisation des époques que naguère on croyait voisines de la prétendue création du monde.

L'œuvre de M. Peiser est différente par la conception du sujet. Il est l'auteur de différentes publications très utiles, indispensables même pour l'assyriologue spécialiste, et avant et après le R. P. Strassmaier, il est l'un de ceux dont les travaux nous procurent les documents les plus nombreux et les plus importants. Ce talent de copiste consciencieux et précis, d'archiviste utile, il n'a pu le prouver dans ce travail spécial qui est une chrestomathie ou une anthologie des textes juridiques babyloniens et assyriens, depuis l'an 3000 avant J.-C. jusqu'à l'époque chrétienne. Les transcriptions accompagnées des traductions sur le recto des feuilles ne peuvent être impeccables, mais elles sont bonnes. Quant

Digitized by Google

aux traductions elles-mêmes nous en parlerons; mais il faut remarquer que le choix des textes n'est pas exempt de reproches, car souvent les plus importants sont passés sous silence. M. P. est l'un des jeunes savants auxquels leurs élèves reprocheront un jour de ne pas connaître l'histoire de l'assyriologie. Si un document de bornage méritait avant tout autre de figurer dans ce *spicilegium*, c'est, à tant de titres, pour ne pas dire à tous les titres, la pierre de Michaux de la Bibliothèque nationale de Paris : mais ce qui n'est pas au Musée britannique semble être inconnu de l'auteur du *florilegium* ; même le musée de Berlin est peu mis à contribution; ce qui se trouve à Paris, à Constantinople, en Amérique, reste par cela même exclu. Ainsi des centaines de documents traduits par M. Peiser, et appartenant à l'époque de Nabuchodonosor jusqu'à celle des Perses, il n'y en a presque pas un seul qui ne soit copié dans le texte original et publié par le R. P. Strassmaier. Et entre ces monuments qui se comptent par milliers, le choix de l'auteur ne semble pas pouvoir se défendre sur tous les points.

Mais quelle est la principale tâche de celui qui s'occupe d'œuvres littéraires quelconques? Celle de les comprendre. C'est une vérité que M. le marquis de la Palisse n'avait pas trouvée indigne de lui; nous en ferons de même pour nous. C'est là où commencent nos réserves qui s'étendent sur les deux auteurs et sur une grande partie de leurs traductions. On n'est assyriologue qu'à la condition d'avoir été beaucoup de choses auparavant, la philologie plus ou moins scientifique ne suffit nullement. Sans parler ici d'autres sciences, les textes juridiques assyriens ne peuvent être compris que par celui qui a étudié le droit. A ce défaut de connaissance, M. M. supplée par un cousin qui mériterait davantage ses remerciements publics, s'il l'avait plus étroitement surveillé. Depuis la première inscription, où il est interdit au vendeur d'intenter une action rédhibitoire, jusqu'à la dernière, il y a peu de textes donnant lieu à des difficultés, qui, dans la traduction de M. Meissner, ne contiennent de véritables impossibilités juridiques. Que M. M. place la vente des esclaves dans le droit des personnes, n'est qu'une faute de classement; mais quand il croit qu'on puisse adopter ses propres enfants, il commet des erreurs de traduction. La connaissance du droit préserve de fautes assyriologiques. Il y a dans les textes : N. sera dorénavant le fils d'A et de la femme B : A est adopté par A et la femme B Et non pas : A le fils d'A et de la femme B, a été adopté par A et B. Le reste de la traduction de ces textes, quand ils présentent des espèces compliquées par l'introduction d'autres personnes, est naturellement entaché d'erreurs. Les contrats de société, et surtout ceux qui traitent d'une dissolution, sont généralement mal compris, nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans les détails. Mais malheureusement les savants en Allemagne se contentent souvent de peu : ainsi, une fausse lecture fait dire à M. Meissner, qu'une formule assez fréquente apprend que les sociétaires ont, lors de leur séparation, partagé de tout, depuis la « bouche

Digitized by Google

jusqu'à l'or ». Ce texte paraît être une formule comme une autre, M. M. le croit sérieusement. Mais s'il avait étudié le chapitre sur la *societas*, il se serait dit que la bouche ne peut pas partir du fond commun : il aurait cherché autre chose, et il aurait vu que « la bouche » doit être remplacée par l'argile, il y a, en effet, depuis l'argile jusqu'à l'or, depuis les pots de terre jusqu'aux vases d'or.

J'insiste sur ces choses parce qu'elles montrent combien peu, dans leurs traductions, M. Peiser comme M. Meissner, se sont préoccupés des choses raisonnables, dans une matière qu'avec raison on désigne par *ratio scripta*, la raison écrite. Il y a un terme *gisbar*, mot sumérien, dont on fait en assyrien *gisbaru* et qui désigne le *taux* d'après lequel sont comptés les cabs dans les différents systèmes de mesure de capacité usités en Chaldée. Le fait que, dans tous les temps, ce terme de *gisbaru* ne se trouve qu'uni aux mesures des volumes, jamais aux évaluations des poids ou à aucune autre chose, aurait dû préserver les deux auteurs solidaires en ces errements de voir un (*Einkommen*), ou une possession (*Besitzthum*), comme dit M. M. qui semble ignorer ce que savait déjà le droit privé babylonien, la distinction entre la possession et la propriété; cette fausse traduction crée des espèces inextricables surtout pour les traducteurs. Le temple du Soleil avait son taux, *six* cabs pour l'hecte ou le sixième de l'amphore, tandis que d'autres combinaisons différentes selon les localités admettent des hectes à *quatre*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix* et *douze* cabs. Le temple du Soleil avait aussi son taux d'intérêts désigné par le taux d'intérêts du Soleil (*hubulli sa Samas*) ignoré encore, mais distinct de celui qui imposait la drachme par mine et par mois, donc 20 o/o pour les années de douze mois. Il y avait aussi l'exemption d'intérêt et l'on lit alors : *hibullu la isu*, il n'y a pas d'intérêts.

La fausse interprétation du texte assyrien donnée par MM. Meissner et Peiser, les conduit à attribuer les faits au Temple du Soleil, où le terme au surplus n'est pas fixé : mais quand la proportion est notée, c'est toujours le prêteur qui reçoit les intérêts. La phrase : *hubulli* (ou *sipu*) *sa Samas usap*, par exemple (M. 12, P. p. 29) : 1 1/2 drachmes d'argent qui porteront l'intérêt du taux du Soleil ; A les a empruntés à B. Le jour de la moisson il rendra (litt. : il pèsera) l'argent et les intérêts.

C'est très simple. M. P. prouve le manque de connaissance des usages jusqu'à traduire *Kaspu*, « argent », par Geld « monnaie », et cela dans tout l'ouvrage! Dans l'année de l'image de Hammurabi, d'où est daté le texte, donc entre 2394 et 2359 av. J.-C., la monnaie, inventée par les Lydiens et les Argiens, n'existait pas et l'on pesait l'argent. Tous deux traduisent 1 1/2 sicles (de monnaie, Peiser!), dont il payera les intérêts au Dieu Soleil. Et à quel taux donc? On n'oublie pas ce détail en Chaldée où l'on ne fixe pas seulement la proportion, mais même la limite jusqu'à laquelle les intérêts peuvent s'élever. Si la somme des fruits atteint

Digitized by Google

le triple ou le quadruple, selon les conventions, c'est-à-dire après quinze ou vingt ans, la dette est éteinte. On doit, selon les traducteurs, payer l'intérêt n'importe lequel, au Soleil, tandis que le texte ne parle que du payement effectué au créancier. Si le Temple est créancier, les textes n'oublient pas de le dire expressément; alors c'est le Temple qui, comme de juste, touche le capital prêté et les fruits, d'après son taux, comme il est énergiquement dit. Et comme, même en Chaldée, personne n'était forcé de bailler des fonds à son voisin, qui aurait donc voulu se dépouiller de son capital pour faire bénéficier à un taux inconnu le Dieu Soleil?

Tout cela ne se soutient pas, devant aucun assyriologue, quand même il ne serait ni juge ni banquier. La « mesure du Dieu Soleil », dont on fait soit le revenu, soit la chose détenue, nous conduit à des situations assez plaisantes. Prenons le n° 4 de M. Meissner, que M. Peiser a eu l'imprudence d'admettre dans sa collection p. 39, et qu'il traduit ainsi :

« $\frac{2}{3}$ imir 24 $\frac{2}{3}$ Ka Oel (aus den Jahreseinkommen [M. Besitzthum] « des Samas, dessen Preis $\frac{1}{3}$ Mine $\frac{2}{3}$ Seckel Geld (!!!) ist, hat als Kauf- « preis heller (?) Sclaven aus Guvti, von Ubar... abi-umi, auf Geheiss « des Amil-Mirra, Sohns des Ili-usati, Arad-Marduk, Sohn des Ibni- « Marduk, genommen (!). In einem Monat wird er die hellen (?) Scla- « ven aus Guti bringen. Wenn er in einem Monat nicht gebracht haben « wird, wird $\frac{2}{3}$ Minea $\frac{1}{3}$ Seckel Geld (!!!) Amil-Mirra, der Sohn des Ili « usati, dem Uberbringer seiner Urkunde (M. un peu mieux Kraft « seines schriftlichen Vertrages) zahlen. »

Je ne pousse pas l'indiscrétion au point de demander aux traducteurs ou au cousin de m'expliquer l'espèce ni d'exiger des lecteurs de la comprendre. Comment saisir l'huile qui appartient au Dieu Samas, et donner à quelqu'un un mandat de vendre à un tiers ce qui ne lui appartient pas et ce qu'un autre détient? Que dirait le cousin, si je donnais mandat à M. M. de vendre sa montre que M. P. a dans sa poche?

L'espèce est bien moins compliquée : en voici la teneur :

« Deux tiers de cor 4 $\frac{2}{3}$ cabs d'huile, mesurée d'après le prix du Dieu « Soleil, valant 20 $\frac{1}{3}$ drachmes d'argent, sont le prix des esclaves blonds « du pays de Guti, pour lequel, Ubalit-abi-yume, et *sous la garantie* « d'Avil-Mirra, fils d'Ili-usati, les a achetés Arad-Marduk, fils d'Ibni- « Marduk.

« Dans l'espace d'un mois, le vendeur amènera les esclaves blonds du « pays des Guti. S'il ne les a pas amenés pendant le mois, Avil-Mirra « payera, conformément à sa garantie écrite, 20 $\frac{1}{3}$ drachmes. »

L'acheteur a donné de l'huile, dont la valeur est évaluée à 20 $\frac{1}{3}$ drachmes, pour payer les esclaves, Amil-Mirra est le garant de la livraison, c'est le cas, comme dans toutes les ventes d'esclaves, si le vendeur, pour une raison ou une autre, ne livre pas les esclaves vendus dans l'espace d'un mois, le recours au garant est ouvert et celui-ci prendra non pas

Digitized by Google

la *res quae usu consumitur*, ce qui n'existe peut-être plus, mais l'équivalent en argent.

Le mot *gabi* veut toujours dire « garantir », « gutsagen » en allemand, et ne signifie jamais mandat. *Ana nas kanikisu* se traduit : à cause de la garantie de son cachet, et non « au porteur de la présente », idée très moderne et applicable plutôt aux chèques de nos jours qu'à une brique babylonienne.

Cette même incorrection est à signaler, par exemple, chez P. p. 39, où on doit donner une grande masse de blé au porteur du document : le blé à livrer est encore ici le revenu du Soleil, le marquis de Carabas de l'époque. En vérité, les cors sont à compter selon la mesure du Temple du Soleil. M. P. parle dans le document p. 36 d'une somme que, sur le fond des *usati*, A a donnée à B, et que B doit restituer à la première réquisition. Ce n'est pas « sur la raison de *usati* » : *usati* signifie « foi » et a la signification de *dépôt*.

Une curieuse vente d'esclave femelle a été publiée par M. M. n° 3, et M. Peiser, p. 46; mais elle a été mal comprise. Les stipulations concernant un jour où il y a *tipsu*, le reste du mois où il y a *bennu* signifie, d'après Meissner, que l'acheteur est *tipsu* et *bennu*, ce qui sont deux « impôts », par M. Peiser, pour lequel tout est impôt et revenu. S'il se refuse, selon M. Meissner, où s'il porte plainte, selon M. Peiser, « il sera debout comme un attelage du roi. » Voici le texte du document.

« Une esclave nommée Narubtu, femme du Madusa-Sin-ir..., l'es-
« clave de Huzalu, fils d'Ibiq-Anunit, a acheté, de Huzalu, le maître de
« l'esclave Arad-Sin, fils de..., Comme prix entier, il a payé 4 ½ dra-
« chmes d'argent, et 15 grains, comme don supplémentaire. (M. P. Geld
« als sein Ueberschiessendes, quel allemand !)

« Un jour du mois, il peut la toucher : le reste du mois il faut s'abs-
« tenir. S'il contrevient, il sera vendu comme esclave du roi. »

Nous pourrions citer une grande quantité de textes, par exemple n° 42 de M. Meissner, où il a donné une traduction inintelligible. Il s'agit d'une revendication de fonds acquis par l'héritage, achetés de bonne foi par des tiers dont l'achat est annulé. M. Meissner n'a pas compris les mots qui signifient « justification » et « résiliation », il intervertit les rôles des partis et ne s'est même pas rendu compte des expressions qui indiquent les dévastations du terrain en litige par l'Euphrate. La discussion de ce texte intéressant serait trop développée pour cet article, et nous le réservons à un travail spécial.

M. P. s'étend sur toutes les périodes du droit babylonien, et à travers toutes ces époques les points sur lesquels j'ai dirigé depuis longtemps son attention, sont très nombreux. Mais on a eu beau lui démontrer l'erreur de ses opinions : il les maintient avec une opiniâtreté et une incorrigibilité dignes d'une meilleure cause. Je ne parle pas d'Adad du dieu des Ventes, qu'il s'obstine à appeler Ramman : je le somme publiquement d'administrer un commencement de preuve. Il ne se soucie pas si

Digitized by Google

personne ne comprend ce que sont les « fonctionnaires » pour l'Adoption, dans un texte où il s'agit purement d'un règlement de dettes, et où ses « Adoptionsbeamten » sont tout simplement les hommes libres, assemblés en tribunal pour juger le litige. Il ne faut pas avoir l'air de se moquer de ses lecteurs, en leur servant des choses qu'on ne comprend pas soi-même. Il faut revenir sur ces erreurs, et les avouer, avant que d'autres ne puissent insister sur ces défectuosités.

Il m'en coûte, je le dis sincèrement, de dire ces vérités à un homme comme M. Peiser, qui dans la préface de son travail, a bien voulu reconnaître la part que j'ai dans l'interprétation des textes juridiques. Il m'est interdit à moi seul d'y insister. Mais malgré la gratitude que j'éprouve à son égard, et la justice que je rends à ses utiles travaux, je dois mettre en garde les hommes qui se consacrent à l'étude de l'histoire du droit, de se fonder sur des traductions qui ne rendent pas le sens de l'original. Nous aurions, à cause de ces études respectables, désiré que la traduction des textes juridiques ait été confiée, dans la *Bibliothèque cunéiforme*, à un jurisconsulte, et je n'en connais qu'un seul parmi les assyriologues, M. Lehmann, qui se serait acquitté de cette tâche au profit de tous. Nous aurions été pourtant si contents de voir s'achever la publication des textes de Berlin et par lesquels M. Peiser acquerra un nouveau titre à notre reconnaissance ! Et cependant, malgré leurs défauts, les deux livres de MM. Meissner et Peiser ne sont pas inutiles ou superflus, il faut se souvenir avec équité de la grande somme de travail consciencieux qui y est dépensée, et oublier les défectuosités en se souvenant de ce qu'ils contiennent de fructifiant et de bon.

O.

---

434. — V. Gardthausen. **Augustus und seine Zeit.** Erster Theil. I Bd. (1891). II Bd. (1896). x-1032 pp. 8°. Zweiter Theil, I. Halbbd. (1891), II Hbd. (1896), 648 pp. in-8°. Leipzig, Teubner, 40 Mk.

La fondation du régime impérial est le point culminant de l'histoire romaine et marque peut-être l'étape la plus importante de l'histoire universelle. Il s'est créé à ce moment une forme spéciale et nouvelle de l'autorité, forme si complexe que l'analyse y retrouve des éléments de tous les systèmes politiques antérieurs, si résistante et fascinante, que son nom tout au moins est encore aujourd'hui arboré au sommet des grandeurs humaines. Et l'époque qui a vu naître l'Empire a été en même temps une époque de maturité intellectuelle et de goût artistique, l'automne de la littérature et de la philosophie gréco-romaines.

Même à ne considérer que l'histoire politique et administrative, le sujet est vaste, au point que les esprits les plus capables de mesurer les difficultés de la tâche ont hésité à l'aborder. Mommsen s'est dérobé, et l'on peut accorder à M. G. que l'*Auguste* de Beulé laisse la place libre

Digitized by Google

à qui voudra essayer de faire œuvre scientifique. C'est cette monographie complète, achevée et épuisée dans les limites chronologiques indiquées par le nom d'Auguste, que M. Gardthausen a entrepris de nous donner. En publiant, il y a cinq ans, le premier volume, il croyait pouvoir aboutir avec le second ; mais le second ne l'a conduit que jusqu'à la mort d'Agrippa (mars 12 a. Chr.), et, la matière foisonnant sous sa main à mesure qu'il s'enfonce dans ses recherches, il ajourne au troisième volume la fin de son labeur.

C'est là un petit mécompte, non une déception : les livres qui se lisent sans fatigue peuvent être volumineux sans être longs. M. G. réunit à un degré rare des qualités éminentes : une sûreté et une étendue d'informations presque impeccable ; l'art de mettre les faits à leur vraie place, là où ils s'expliquent d'eux-mêmes par leur enchaînement logique ; enfin un talent d'écrivain dont un étranger peut au moins prendre pour mesure la somme d'impressions nettes qu'il a gardées de sa lecture. Disons aussi que, pour le lecteur qui n'a pas la prétention d'entrer dans l'atelier du maître, M. G. a allégé de moitié l'effort à faire en rejetant dans une « seconde partie », tout à fait indépendante du texte, tout l'appareil d'érudition et de critique sur lequel s'appuie la partie narrative de l'œuvre. Celle-ci ne contient qu'un petit nombre de références sobrement choisies, appelées par des astérisques et des lettres de l'alphabet : les chiffres renvoient au volume de notes. L'auteur a voulu satisfaire ainsi et ceux que rebuterait un texte « nageant sur les notes », et les érudits qui, si les notes avaient été placées en appendice dans le même volume que le texte, auraient été condamnés à « feuilleter perpétuellement » le livre entamé sur deux points à la fois.

Si les gens du monde sont commodément pourvus l'élégance de (l'exécution typographique montre bien qu'on a songé à eux), les érudits sont servis à souhait. Dans ses 648 pages de notes, M. G. leur livre ses trésors : une masse énorme de documents, textes d'auteurs, textes épigraphiques et numismatiques, description de monuments, avec dessins ou plans pour les plus considérables, discussions sur des points spéciaux, le tout accompagné d'un luxe d'indications bibliographiques qui nous fait souvenir que l'auteur est non seulement professeur, mais bibliothécaire, de l'Université de Leipzig. Il espère, dit-il modestement, que « en fait de monuments, inscriptions et monnaies du temps d'Auguste, rien d'essentiel ne lui a échappé ». En effet, à part l'inscription de Philæ en l'honneur de Cornélius Gallus, découverte il y a six mois (cf. *C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 6 mars 1896), c'est-à-dire pendant ou après l'impression du second volume, je suis persuadé que tous les documents actuellement connus et utilisables figurent dans ce merveilleux répertoire, et non pas à l'état de simples références, mais à l'état de citations. La possibilité de contrôler immédiatement les assertions du texte, sans recourir à une bibliothèque, inspire un sentiment de sécu-

Digitized by Google

rité qui va jusqu'à la reconnaissance pour un auteur si prévoyant et si loyal.

Il va sans dire qu'un ouvrage comme celui-ci ne saurait être examiné en détail dans un compte rendu. Signalons seulement quelques inadvertances relevées en passant. Écrire Ptolémée II *Philopator* pour *Philadelphe* (II Theil, p. 244, 35) est une distraction tout à fait vénielle. Voici deux erreurs de fait un peu plus graves. La première (I, p. 359) consiste à confondre Bocchus de Maurétanie, qui était mort en 33 avant J.-C. (I, p. 362) — et, par conséquent, ne pouvait figurer dans l'entourage d'Antoine en 32-31 — avec son frère ou cousin Bogud, qui fut pris et mis à mort par Agrippa en 31, à Méthone (Strab. VIII, p. 359, Dio Cass. L, 11). La confusion a déjà été faite par Plutarque (*Anton.* 61), et M. Gardthausen, qui le cite, a oublié de le rectifier. M. G. n'a pas d'excuse de ce genre pour l'autre erreur, qui ne saurait être qualifiée de distraction, car elle est répétée trois fois (I, pp. 566, 664, 805), et, qui pis est, motivée. M. G. affirme que, en l'an 22 avant J.-C. Auguste reprit au Sénat l'Illyricum et lui céda « en échange » Cypre et la Narbonaise. Dion Cassius, auquel il renvoie (LIV, 4 — à rectifier, p. 805, la fausse référence 55, 4), met bien la cession de Cypre et de la Narbonaise en l'an 22 ; mais c'est plus loin (LIV, 34) et à la date de 11 avant J.-C. qu'il signale la substitution du régime militaire au gouvernement sénatorial dans la Dalmatie (Illyricum), à la suite d'une révolte réprimée par Tibère. Le prétendu « échange » de l'an 22 est donc un motif inventé, comme le fait lui-même, par M. Gardthausen.

Mais ce sont là de ces légers sommeils auxquels nul n'échappe. Ce qui importe, en somme, c'est l'esprit du livre, le point de vue auquel se place l'historien pour juger les hommes et les choses. L'impartialité absolue, « objective », est une chimère, et peut-être un non-sens. On est impartial dès qu'on veut l'être, et il n'est pas douteux que M. G. ne l'ait sérieusement voulu. Il nous avertit dans sa Préface que « la pensée d'une réhabilitation lui est restée tout à fait étrangère », ce qui est une façon de dire que la réhabilitation se fera toute seule, par la simple comparaison de l'état du monde romain avant Actium avec la « paix auguste » et la prospérité qui suivirent. Et, en effet, la répulsion qu'inspire d'abord Octave, ce jouvenceau ambitieux, à la fois poltron et cruel, cède peu à peu, en face d'Auguste, à un sentiment complexe, qui penche décidément vers l'indulgence et s'arrête juste en deçà de la sympathie. M. G. ne trouve pas que les deux moitiés de l'existence de son héros soient aussi disparates qu'on le dit : une idée fixe, l'ambition du pouvoir, en fait l'unité, et la différence des moyens employés pour acquérir et pour conserver s'explique d'elle même. Jeune ou vieux, Auguste a toujours été un calculateur, pour qui une faute était pire qu'un crime. Hâtons-nous d'ajouter que M. G. ne prend pas cette morale à son compte. Il flétrit énergiquement les proscriptions triumvirales, « sans

Digitized by Google

contredit plus répugnantes que celles de Sylla » (I, p. 135), encore qu'elles ne fussent peut-être pas une faute comme les odieuses exécutions des *arae Perusinae*, « une des plus inutiles cruautés qui souillent la mémoire d'Auguste » (p. 209). On le trouvera tout de même un peu pressé de déclarer que « César n'encourt aucun blâme pour n'avoir pas gracié les jeunes princes Césarion et Antullus », encore que « les deux enfants n'eussent rien fait qui méritât la mort » : « ils devaient mourir lorsque succomba la cause dont ils eussent été plus tard les champions » (pp. 446-447). Mais on sait que, depuis Hegel, il est de bon ton de laisser passer un bout d'oreille hégélienne. M. G. plaint ces deux victimes de la raison d'État : en faisant plus, il aurait craint de passer pour sentimental. En tout cas, il est non pas optimiste de parti pris, mais bienveillant avec réflexion. Il se tient en garde contre les calomnies qui pullulent, comme les champignons, dans les recoins mal éclairés. Il admet que Octave ait songé à se défaire d'Antoine par le poignard (p. 55), mais il ne croit pas que le même Octave ait fait assassiner Hirtius et Pansa (p. 105), ni que Livie ait fait empoisonner Marcellus, mort probablement victime de l'hydrothérapie mise à la mode par Antonius Musa (p. 731). Ce n'est pas que M. G. ait une haute opinion de la moralité de Livie. Il n'a rien à opposer à ceux qui l'accusent d'avoir supprimé Caius et Lucius César (p. 1029). Cette fois, le crime était utile ! De même, M. G. n'est pas dupe de la « comédie de l'abdication » (p. 726) qu'Auguste a jouée plus d'une fois ; mais ce n'est pas une raison, dit-il, pour transformer en un aveu cynique le mot d'Auguste mourant (*mimum vitae*), qui était une définition alors courante et banale de la vie humaine.

Autour du personnage principal se groupent des portraits minutieusement étudiés, au physique et au moral, un peu ternes parfois, mais ressemblants. Je parle surtout de la ressemblance morale. Quant à l'autre, M. G. me paraît avoir prodigué et outré les inductions fondées sur les monuments figurés. Que Cléopâtre fût une vilaine âme, il faut être amoureux d'elle, comme l'était sans doute Ad. Stahr (*Kleopatra*, Berlin. 1864), pour le contester : mais invoquer ses monnaies ou une stèle égyptienne (II Th., p. 227) pour démontrer qu'elle n'était même pas belle, pas aussi belle qu'Octavie, c'est un procédé à la fois naïf et pédantesque. Il ne faut pas abuser de la physiognomonie archéologique. J'imagine que, si nous ne connaissions pas par ailleurs les débordements de la première Julie, M. G. n'aurait pas reconnu sur la figure d'Agrippa l'air sombre d'un mari trompé (I, p. 748). A ces confrontations douteuses, je préfère de beaucoup les analyses psychologiques que M. G. sait, quand il le veut, résumer en un trait concis, parfois spirituel et *non sine ictu*. Voici Brutus, « un petit esprit qui s'est cru obligé d'être un grand esprit » (p. 20) ; Lepidus, « un zéro qui pouvait prendre une certaine valeur en s'associant à d'autres éléments » (p. 28) ; Antoine, « nature de sultan » et de soudard, « un des rares chevaliers de l'anti-

Digitized by Google

quité » (p. 419). Chevalier ? Sans doute, puisqu'il se déclara un jour prêt à mourir pour la dame de ses pensées. Quant à elle, Cléopâtre, « elle vint, il vit, elle vainquit » (p. 441). Parodier le mot de César est un peu badin ; mais, après tout, on sourit en pensant que César lui-même aurait pu en dire autant le lendemain de sa première rencontre avec Cléopâtre plus jeune de six ou sept ans. Enfin, nous faisons amplement connaissance avec le bras droit et le bras gauche du maître, Agrippa (pp. 735-761) et Mécène (pp. 762-784). Ils réalisent tous deux, sous des aspects différents, un type nouveau destiné à remplacer celui du citoyen d'autrefois, le type du bon serviteur : l'un occupant la seconde place sans aspirer à la première, l'autre enseignant aux Romains à vivre désormais en simples particuliers. L'originalité de Mécène est d'être toujours resté, même en exerçant à plusieurs reprises des fonctions publiques, un « homme privé » (p. 772). Ajoutons, un « viveur » dépourvu de sens moral, mais finalement, au dire de M. Gardthausen, « puni par où il avait péché » (p. 776), c'est-à-dire épris de sa femme Terentia au moment où il était devenu, par le fait de son impérial ami, un mari parfaitement ridicule, « la fable de toute la ville ». D'autres ont dit, mais, « pour l'honneur de Mécène », M. G. ne veut pas le croire (II Th., p. 440), que Mécène savait à quoi s'en tenir avant d'épouser Terentia.

De tous ces portraits, ceux qui me plaisent le moins sont ceux que l'auteur a cru devoir agrémenter de parallèles empruntés à l'histoire moderne ou contemporaine. Ces comparaisons sont fort à la mode; mais, au risque d'être seul de mon avis, je les trouve partout déplaisantes. Connaît-on mieux Cicéron quand on l'a comparé à Thiers, sans doute pour le plaisir de dire que c'étaient deux poltrons qui aimaient à jouer au soldat (I, p. 81-82) ? Au bout de cinq cents pages, on croit avoir une idée nette du caractère d'Auguste; mais cette idée s'obscurcit quand on voit le même homme comparé tantôt à Louis-Philippe, (II Th., p. 285), tantôt, en grand détail, à Napoléon III (I, pp. 510-516), sans compter les allusions à Cromwell et à Napoléon premier consul (p. 536), à Périclès et à Laurent-le-Magnifique (p. 537), — ce qui n'empêche pas le temps d'Auguste de ressembler encore à « la Restauration sous les Bourbons » (p. 519). Et sachez, par surcroît, que, au dire d'Antoine, les galanteries d'Auguste auraient « rempli l'album de Leporello » (p. 1026). Quant à Antoine, avant d'être le sultan et le chevalier qu'on sait, il avait été le « Murat de César » (p. 26). Et les parallèles ne restent pas confinés dans les portraits. Le parc de Mécène a été en son temps « les Buttes-Chaumont » de Rome (p. 769, en note, il est vrai); les *vigiles* d'Auguste revivent dans les *vigili* actuels, coiffés d'un « casque en laiton, qui date de Napoléon » (p. 954). Sans doute — je n'entends pas le nier — il y a quelque affinité entre l'empire romain et l'empire britannique d'aujourd'hui (pp. 5-6; 557-560), entre l'armée romaine et l'armée anglaise (pp. 645-647), et il est probable que les

Digitized by Google

partisans espagnols d'autrefois se battaient comme les *guerillas* du temps de Napoléon Ier; sans doute Auguste a eu aussi une « question d'Orient », à régler (p. 819), et il a pu créer des « États-tampons » (p. 819). Mais toutes ces images et dénominations modernes défigurent plus ou moins les faits qu'elles sont censées rapprocher de notre regard, et elles imposent au lecteur qui veut juger de leur degré d'exactitude une fatigue de plus. M. G. croit évidemment donner par là à l'histoire ancienne un ragoût de nouveauté; mais tout le monde n'aime pas les épices, et, dans le nombre, il peut y en avoir de frelatées.

Au point de vue de l'art, sinon au point de vue didactique, ce mélange voulu et cherché de l'ancien et du moderne est — à mon sens, bien entendu — un manque de goût. Ce peut être pis, si au manque de goût s'ajoute le manque de tact. Dès le début de son livre (p. 5), M. Gardthausen, trouvant qu'un moderne risque de se méprendre sur le sens du mot *province* dans l'antiquité, le lui explique, suivant la méthode des contraires, par ce rapprochement délicat : « Lorsqu'aujourd'hui la « France cède une province à l'Allemagne, il va de soi que les habitants « du pays cédé, au bout d'une période de transition inévitable, seront « des citoyens dans leur nouvelle patrie, ayant mêmes droits et mêmes « devoirs que les autres Allemands. Il en était tout autrement dans « l'antiquité... » Quel joli sourire aux annexés, et comme cette phrase doucement étoffée cache bien les faisceaux du proconsul qui préside là-bas à la « période de transition »! Voilà où mène la manie des comparaisons intempestives, et comment un historien assez impartial, en somme, se ferait soupçonner d'avoir puisé dans son admiration pour l'empire germanique, paré jadis du nom de « Romain », une partie de la haute estime qu'il fait de l'œuvre d'Auguste.

Mais ce n'est pas sur quelques lignes malencontreuses qu'il faut juger un ouvrage de cette valeur. Si l'on y trouve ce qu'on n'y cherchait pas, il nous donne une idée complète, adéquate, du monde romain à l'apogée de sa civilisation, et notamment une revision judicieuse de toutes les questions concernant les institutions politiques ou administratives de l'empire, tel qu'il fut organisé par son industrieux fondateur.

A. Bouché-Leclercq.

---

435. — L. Lucas, **Geschichte der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzzüge.** — Berlin, Mayer et Müller. 92 pp. in-8°.

Dans ce travail, qui est peut-être bien une thèse de doctorat, et qui, en tout cas, présente les qualités et les défauts du genre, M. Lucas nous donne un bon résumé de l'histoire de Tyr à l'époque des Croisades. La vieille cité phénicienne, qui a derrière elle un passé si brillant, joua encore, pendant cette période, un rôle assez important pour mériter une telle monographie. Occupée par les Francs sur le tard (seulement

Digitized by Google

en 1124), et non sans peine, Tyr, avec son territoire, fut attribuée au comte Foulques; et, quand celui-ci devint roi de Jérusalem, elle passa dans le domaine royal dont elle fit partie jusqu'en 1187, année du désastre de Hettîn.

D'autre part, les Vénitiens, dont la flotte avait fortement contribué à la prise de la ville, avaient obtenu, dès l'origine, en reconnaissance du service ainsi rendu à la chrétienté, la possession du tiers de Tyr et de ses dépendances. Et jusqu'aux derniers jours de la domination franque en Syrie, ils ont énergiquement revendiqué ce privilège que les divers maîtres de Tyr me semblent s'être guère souciés de reconnaître, si l'on en juge par les doléances des bailes vénitiens.

Entre les mains du fameux marquis Conrad de Montferrat, Tyr devint l'unique centre de résistance des Croisés refoulés sur toute la ligne par les Musulmans. Jusqu'au jour où les Croisés purent reprendre, avec Saint-Jean-d'Acre, un peu du poil de la bête, c'est Tyr qui fut leur base d'opération, dans leur tentative désespérée pour reconquérir la Terre Sainte, à jamais perdue pour eux. C'est à Tyr, désormais, que les rois *in partibus* de Jérusalem viendront se faire sacrer et recevoir des mains de l'archevêque cette couronne maintenant illusoire que Godefroy de Bouillon avait eu la modestie de ne point vouloir ceindre. Pendant la grande guerre des Lombards, Tyr figure au premier rang. Elle est le principal boulevard des Impériaux commandés par les Filangieri, de stratégique mémoire. Elle prend également une part active aux sanglants conflits entre Génois et Vénitiens qui se disputaient l'hégémonie de la mer. C'est à la faveur de ces derniers événements que les Montfort se taillèrent dans la seigneurie de Tyr un fief éphémère auquel mit promptement fin la chûte d'Acre en 1291, aussitôt suivie de l'expulsion complète des Francs balayés du territoire syrien

Le sujet était vaste et difficile. M. L. l'a étudié avec conscience et traité avec méthode. La première partie est consacrée à l'histoire politique de Tyr. Dans une seconde partie, l'auteur fait en raccourci le tableau de la vie administrative et commerciale de la ville, en décrivant la population franque et indigène, les établissements vénitiens, génois et pisans, les possessions et les droits des divers églises, communautés ou ordres religieux, etc... Dans un appendice il discute la question de la situation de Tyr au regard de la hiérarchie ecclésiastique [1] et dresse la

1. Je signalerai à M. L. un document dont il aurait pu peut-être tirer parti pour élucider le conflit d'attribution qui préoccupa si vivement, et à diverses reprises, le Saint-Siège appelé à se prononcer entre les prétentions rivales des patriarcats d'Antioche et de Jérusalem réclamant, en même temps que l'archevêché de Tyr, la suprématie spirituelle en Terre-Sainte. Ce document nous fait connaître la limite séparant ces deux grandes circonscriptions rivales. C'est une carte de Terre-Sainte, conservée à Oxford et remontant à la première moitié du XIIIe siècle, que M. Rœhricht a reproduite (ZDPV. vol. XVIII, pl. 6); j'y relève, entre *Jubeleth* (Djebaïl) et *Tripolis* (Tarâboulous), à côté de *Margat* (Markab; qui ne semble pas être à sa place), la

Digitized by Google

liste chronologique des divers personnages, religieux ou laïques, qui ont exercé à Tyr une charge officielle.

L'auteur a puisé largement à toutes les sources historiques qui pouvaient lui être accessibles et dont l'abondance même et la diversité sont une cause d'embarras. Il est juste de dire que la tâche lui était singulièrement facilitée par les travaux classiques de Röhricht et de Prutz. Il a suivi un plan judicieusement tracé et a assez adroitement débrouillé la masse de ces événements complexes auxquels Tyr se trouve intimement mêlée pendant cette période courte, mais historiquement très chargée. Toutefois, il ne semble pas, en général, avoir cherché à éclaircir les questions obscures, grandes ou petites, qui se présentent à chaque pas, et qui sont pourtant bien faites pour piquer la curiosité de l'érudit sinon celle de l'historien habitué à peindre plus largement.

La partie géographique, si importante dans un pareil sujet, est à peu près complètement laissée de côté. Et Dieu sait cependant si les documents foisonnent pour tout ce qui concerne Tyr et son territoire. Il n'y a peut-être pas une région de la Terre-Sainte pour laquelle nous soyons aussi bien renseignés. L'on pourrait, — et je me permets de le dire, parce que j'ai réussi à le faire, il y a déjà plusieurs années, en reprenant l'étude du manuscrit arabe même dont Quatremère s'est servi d'une façon tout à fait insuffisante —l'on pourrait, en combinant les données arabes et franques — ne fussent que le rapport du baile vénitien Marsilio et le traité de paix signé par le sultan Kelâoûn en 1285 — dresser la carte, rigoureusement exacte, de la seigneurie de Tyr, telle qu'elle se comportait au XIIIe siècle, avec ses limites précises et ses nombreux casaux, grands ou petits.

Rien, non plus, sur la numismatique. Nous savons, cependant, par le rapport de Marsilio Georgio, qu'il y avait à Tyr un atelier monétaire, peut-être une *Zecca* vénitienne d'où sortaient ces dînars tyriens ou besants sarrazinas, dont il est plusieurs fois question chez les chroniqueurs arabes. M. L. aurait pu utilement consulter sur ce sujet la *Numismatique de l'Orient latin* de M. Schlumberger, ainsi que quelques-uns de ses mémoires sigillographiques.

M. L. fera bien d'effacer de sa liste des personnages officiels de Tyr, — liste où, soit dit en passant, l'on regrette l'absence de toute indication des sources — le nom de ce prétendu Raimond *Jaskend*, chargé de négocier, par délégation de Marguerite de Montfort, dame de Tyr, — une Antioche-Lusignan, le traité susdit conclu par celle-ci avec le sultan Kelâoûn. Le nom de *Yaskend* repose sur une mauvaise lecture de

---

légende suivante, devant laquelle M. Rœhricht est dérouté et qu'il transcrit ainsi : « *Nissin*, episcopatus, hucusque durat patriarchatus Antiochenus. » Je suppose qu'il faut tout simplement lire sur l'original : *Niffin* (cf. même forme sur le portulan Correr), c'est-à-dire la *Nefin*, *Nephin* des autres documents des Croisés, aujourd'hui *Enfe*, à 13 kilomètres au sud de Tripoli. Par conséquent, au moment où a été dressée la carte la limite entre les deux patriarcats concurrents, était en ce point.

Digitized by Google

Quatremère[1]. Il faut, comme j'ai déjà eu l'occasion de le démontrer ailleurs, restituer dans le manuscrit arabe : *Biskond*[2], c'est-à-dire *Visconte*. Raymond Visconte est un personnage parfaitement historique, qui apparaît dans plusieurs textes occidentaux des croisades. Il semble avoir eu des attaches chypriotes; ce qui expliquerait que le frère de Marguerite, le roi Hugues, l'ait mis à la disposition de sa sœur, veuve de Jean de Montfort, pour assister celle-ci dans l'exercice du pouvoir, devenu très difficile en ces conjonctures critiques.

Je trouve que M. L. a touché bien légèrement à la question, si intéressante et encore à élucider, des divers traités conclus par les seigneurs de Tyr avec les Musulmans. Me sera-t-il permis, à ce propos, de risquer une conjecture? Nous possédons une pièce des plus curieuses en vieux français que M. L. ne semble pas avoir connue, ou dont, du moins, il n'a pas cru devoir faire usage. C'est une pièce unique en son genre, une note, ou, plutôt, un fragment de note diplomatique, une note verbale, comme nous dirions aujourd'hui, émanant certainement d'un des Montfort et relative à un traité antérieur à celui de Marguerite, lequel, d'ailleurs, en reproduit les dispositions essentielles. Elle a été publiée par Tafel et Thomas, et de nouveau par M. Riant[3]. Elle doit se rapporter à un des traités conclus avec le sultan Beibars en 1266 et 1270. Le seigneur de Tyr envoie au sultan ou à ses représentants, alors à Safed, un « messager », Sire Jacob, pour discuter un article de la convention sur l'interprétation duquel on était en désaccord : la possession d'un certain casal de Batiole[4], d'autant plus important qu'il était le point de départ, sur la côte, de la limite séparant au sud le territoire franc du territoire musulman. Ce sire Jacob, plénipotentiaire du seigneur de Tyr, est parfaitement inconnu. Je me demande si ce ne serait pas, par hasard, un Génois, peut-être bien Jacobus Spinula, qui était consul de sa nation à Tyr en 1260. Le nom de Jacques était très populaire à cette époque chez les Génois. Les Montfort, hostiles aux Vénitiens qu'ils avaient en partie spoliés, s'appuyaient volontiers sur l'élément génois antagoniste. Enfin la langue même du document

---

1. M. Lucas, à en juger par sa citation de la p. 51, ne semble connaître ce traité que par le résumé très succinct qu'en a donné Reinaud. C'est cependant à Quatremère qu'on doit la traduction qui, jusqu'à ce jour, a servi de base aux historiens et, comme je le montrerai, de base très peu solide.

2. Tout arabisant verra du premier coup d'œil comment a pu se faire la confusion du *ya* et du *bé*; la différence des deux lettres ne tient qu'à un point.

3. *Itinér. franç.* sér. géogr. III, p. 253 et sq.

4. *Batiole*, comme je l'ai établi, était le casal d'un certain personnage vénitien appelé *Batiauro*, nom dont *Batiole* (prononcez *Batiôle*) est la forme francisée. Le nom arabe de la localité est transcrit *Metessele* dans le document vénitien, cette transcription est le résultat d'une faute de lecture des éditeurs; elle doit être rétablie en *Meteffele*. C'est la *Medfèlè* du traité de Kelâoûn, estropiée, d'autre part, par Quatremère, en *Madkalah*. Aujourd'hui, *Medféné* au sud de Tyr, sur la côte.

Digitized by Google

français est, comme il est facile de le voir, fortement imprégnée d'italianisme.

CLERMONT GANNEAU.

---

436. — **Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes** par M. Léopold DELISLE. Tiré des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques. Tome XXXV, première partie. Paris, C. Klincksieck, 1896. In-4°, 118 pages. Prix : 6 fr. 50.

Dans cette *Notice*, M. Léopold Delisle s'est seulement proposé « de faire connaître les manuscrits originaux » d'Adémar de Chabannes, « qui sont, en entier ou par fragments, parvenus jusqu'à nous et qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, à la Bibliothèque royale de Berlin et à la Bibliothèque de l'Université de Leide » : en tout treize manuscrits ou fragments. Les plus importants sont certainement celui de Berlin (lat. Phillipp. 93) et le latin 2469 de la Bibliothèque nationale, écrits vers l'an 1032. L'éditeur en a publié des fragments intéressants, notamment des extraits de quelques sermons d'Adémar, l'*Ordo* du concile de Limoges de 1031, des règles liturgiques du même diocèse. Il y a aussi à signaler dans le manuscrit de Leide (lat. Voss. octavo, 15) les notes d'Adémar et de Bernard Itier sur les monastères de Saint-Cibard d'Angoulême et de Saint-Martial de Limoges; dans le latin 3784 de la Bibliothèque de la rue de Richelieu, les poésies composées par Adémar en l'honneur de S. Cibard; enfin, dans le latin 6190, un reste très curieux de la première rédaction de la chronique du même auteur. Tout cela est présenté avec cette science et cette méthode rigoureuse auxquelles le très érudit M. Delisle a accoutumé ses lecteurs.

Ajoutons, pour la complète description du volume, que six héliogravures parfaitement exécutées permettront de déterminer, partout où on les retrouvera, les manuscrits du XIe siècle encore inconnus, que l'on sera tenté d'attribuer à la main d'Adémar de Chabannes lui-même.

L.-H. L.

---

437. — **Rôles gascons transcrits et publiés** par Charles BÉMONT,... Supplément au tome premier, 1254-1255. Paris, imprimerie nationale, 1896. In-4°, CXXXIII-219 pages.

La publication de M. Charles Bémont est le complément indispensable de celle qu'avait faite en 1885 M. Francisque Michel. Elle l'augmente, la corrige (18 pages d'*addenda et corrigenda*), l'enrichit d'une nouvelle introduction très développée, et lui donne une table qui lui manquait.

L'introduction à elle seule rendra de grands services, tant au point de

Digitized by Google

vue de la pure diplomatique que de l'histoire du pays. Je veux retenir surtout le chapitre IV de la première partie, qui établit l'itinéraire du roi Henri III dans la Gascogne en 1242-1243 et 1253-1254, et toute la troisième partie, intitulée *Valeur historique des rôles gascons*, qui contient une foule de détails et principalement des documents de premier ordre sur l'état de la région en 1252-1253, les expéditions d'Henri III, le gouvernement du prince Édouard, les institutions municipales de Bordeaux et de Bayonne, l'affaire de la succession de Bergerac, l'administration de la province (avec une précieuse liste des sénéchaux et lieutenants des sénéchaux de Gascogne, de 1242 à 1272), etc.

La table elle-même est aussi rédigée de la façon la plus heureuse et a dû coûter de longues et pénibles recherches à son auteur. Je ne veux pas parler seulement de l'identification des noms de lieux, mais des brèves notices biographiques, qui accompagnent les noms des personnes et qui ont été écrites avec une précision et une sûreté d'information qu'on ne saurait trop louer.

L'édition de M. Charles Bémont est donc en définitive un modèle à proposer à tous ceux qui publient des textes du moyen âge.

L.-H. Labande.

---

438. — A. Tobler, Li Proverbe au vilain, Leipzig, Hirzel, 1895, in-8° de xxxiii-188 pages.

Ce joli volume, fort intéressant pour le philologue, ne l'est pas moins pour l'historien des idées et des mœurs : c'est un recueil de proverbes glosés qui nous ouvre des jours très curieux sur la société, ou plutôt la portion de la société où sont éclos et le texte et la glose. Les proverbes sont, dit-on communément, la sagesse des nations : excellente définition, si l'on entend par « nation » ce *vulgus* sans littérature, ce menu peuple, auquel le moyen âge les attribuait volontiers. Ils ne fleurissent guère, sauf durant les éclipses intellectuelles, que dans ces humbles milieux où les esprits, ayant conscience de leur faiblesse, sentent confusément le besoin de s'appuyer sur une autorité; ils sont la citation du pauvre, et ceux-là sans doute nous sont parvenus qui ont été le plus souvent cités, le plus universellement considérés comme les arrêts de cet Évangile laïque. Ils sont donc bien la littérature de cette classe qui n'a pas de littérature et dont, au moyen âge surtout, les œuvres littéraires ont travesti l'image avec un parti-pris si constant et si odieux. Y a-t-il, dans ces aphorismes, qui sont bien l'abrégé de sa philosophie, de quoi la réhabiliter? Non, il faut l'avouer, ou du moins incomplètement. Quelques sentiments généreux s'y font jour, il est vrai, et sous une forme très frappante : peut-on mieux exprimer, par exemple, celui de la solidarité entre le suzerain et le vassal, qui a été le ciment de la société au moyen âge, que par ces mots simples et touchants : *Pour bon sei-*

Digitized by Google

gnour grosse colee (252)? Mais ces sentiments sont rares : aux plus nobles semble se mêler quelque préoccupation intéressée : *Mieuz vaut amis en voie que deniers en corroie*, lisons-nous ailleurs (68); mais nous lisons aussi un peu plus loin : *Bien a sa court close cui si voisin aiment* (191), et nous saisissons l'arrière-pensée égoïste. De christianisme, à peu près nulle trace : une affirmation de la toute-puissance de Dieu, en deux mots qui sont du reste d'une poétique énergie (*En pou d'oure Dieus laboure*, 133) ou de sa bonté (*Cui Dieus veut aidier nus ne li puet nuire*, 38), et c'est à peu près tout : cette morale invite à rendre le mal pour le mal comme le bien pour le bien (*Bontez autre requiert et colee sa per*, 39) et ne croit guère à la générosité désintéressée (*Dou pain a mon conpere grant piece a mon filluel*, 58; *D'autrui cuir large corroie*, 131) et se défie même du bienfait (*De bien fait col frait*, 143). Mais où elle est inépuisable, c'est lorsqu'elle conseille la patience, la prévoyance, l'épargne, même sur le nécessaire, la dissimulation, la défiance des hommes et des choses; sagesse de chien battu qui courbe et tend le dos, mais ne se redresse pas encore pour mordre; si, en effet, les grands y sont traités sans aucune sympathie, si l'ironie goguenarde à l'égard de la classe privilégiée y est sensible, on n'y entend du moins aucun cri de révolte.

Ce qui n'est guère moins intéressant que la teneur même des proverbes, c'est le choix fait par l'auteur et la nature de ses interprétations; celles-ci, souvent fort éloignées du texte [1], restent fort curieuses, soit parce qu'elles nous montrent que, dès le XIIe siècle, beaucoup de proverbes n'avaient plus un sens bien clair, soit parce qu'elles trahissent les sentiments intimes de l'auteur, et par conséquent de la classe à laquelle il appartenait : clerc défroqué ayant abandonné la société des gens d'église pour celle des gens de cour (78), qui « entre deux selles s'était trouvé assis par terre » (202; cf. 34), il avait retiré d'une vie déjà longue sans doute une amère expérience, une grande défiance des hommes, et surtout des femmes, contre lesquelles il ne manque pas de détourner, avec la plus extrême malveillance, les maximes les plus générales [2]; puis il avait fini par trouver le vivre et le couvert, bienfait qu'il apprécie en homme ayant connu les privations de la vie errante (177), chez le comte Philippe de Flandre, qui nous était déjà connu comme protecteur de Chrétien de Troyes et de Gautier d'Épinal,

1. Il arrive fréquemment que nous ne découvrons, entre le proverbe et l'explication qui en est donnée, presque aucun rapport : voyez les nos 2, 16, 18, 50, 94, 145, 235, 244, 252, 269, 273.

2 Quelques-uns des proverbes eux-mêmes sont fort durs pour la femme (207); mais l'auteur est bien plus sévère encore et il exprime son mépris ou sa défiance en termes dont le cynisme est vraiment révoltant; sa philosophie du mariage est particulièrement attristante (233, 279); certains de ses aphorismes rappellent de très près les fameuses doléances de Marcabrun sur les désordres de la société courtoise (217, 221, 227, 278).

Digitized by Google

et auquel il prodigue les témoignages de gratitude, de dévouement et de confiance, seuls sentiments vraiment nobles peut-être qu'on puisse dans son œuvre lui attribuer en propre.

Les sixains où il a essayé de commenter ces deux cent quatre vingts aphorismes, d'un style qui n'a naturellement ni la saveur populaire ni l'énergie pittoresque de celui des proverbes eux-mêmes, mais ferme, sobre, assez abondant en heureuses trouvailles, lui assignent une place honorable parmi les poètes de la fin du XIIe siècle. Il est à peine utile de dire que l'édition qu'en a donnée M. Tobler est aussi voisine que possible de la perfection. L'introduction expose, avec une élégante concision, tout ce que l'éditeur a pu trouver ou deviner sur l'auteur; le texte est établi avec un soin méticuleux et la plupart des difficultés brillamment résolues; les rapprochements parémiologiques sont d'une richesse et d'une variété surprenantes. Mais ce qui mérite surtout l'attention, ce sont ces remarques syntaxiques ou lexicologiques qui font de toutes les publications de M. T. un précieux complément de ses *Vermischte Beiträge* ou un spécimen anticipé de ce grand dictionnaire de l'ancien français, qui sera certainement une merveille d'érudition et de sagacité [3].

A. Jeanroy.

---

1. Voici quelques nouveaux rapprochements (empruntés surtout aux textes lyriques) ou menues remarques, qui ne prétendent ajouter rien d'essentiel à ce qu'a dit M. T. — 16. Ce proverbe est cité au début d'une chanson de Thibaut de Champagne (Raynaud, 1521) sous une forme probablement plus ancienne, en tout cas plus intelligible : *A envis sent mal qui ne l'a apris* (= qui ne s'y est pas accoutumé). — 21. Ce proverbe est fréquent dans les lyriques provençaux et leurs imitateurs français : voy. par exemple Folquet de Marseille : *Ben an mort*, str. I; Rambaut de Vaqueiras, *Ja no cugei*, str. V. — 33. Cf. *Motets* (éd. Raynaud et Lavoix), I, 178. — 38. Cf. *Manekine*, 4694. — 61. Cf. *Motets*, I, 163 et Adam de la Hale, chanson X (Raynaud, 612), str III.

Les explications de M. Tobler, toujours frappantes de justesse ou d'ingéniosité, eussent pu être un peu plus nombreuses : il a laissé sans commentaire un certain nombre de proverbes dont le sens pourrait être controversé. Le numéro 29 : *Viez plaie cuit, et viez dete aïde* me paraît signifier « une vieille injure finit toujours par être punie, un vieux service par être récompensé ». — 70 : *De vuide main vuide priiere* = « qui prie sans donner n'obtient rien » (cf. *Introd.* p. XV). — 170 : *Mal noure, qui n'asavoure* = « il entend mal les règles de l'élevage, ce lui qui n'arrive pas à tirer profit des animaux qu'il a nourris », c'est-à-dire il faut s'arranger pour recueillir le fruit de la peine qu'on a prise. — 183 : *Que ne manjue sainz Martins, si manjue ses pelerins*. Le sens primitif doit être sans doute : « Un don, même inutile en apparence, n'est jamais perdu; il se trouve toujours quelqu'un qui en profite »; de là, par extension (c'est du moins le sens que paraît avoir adopté l'auteur de la glose) : un riche ne doit pas craindre de faire des dépenses, mêmes inutiles, car les gens de son entourage y trouvent leur compte.

Quelques proverbes enfin restent obscurs ou ambigus, et je n'en trouve, pas plus que M. Tobler, aucune interprétation satisfaisante : par exemple 80 : *Tel foi, tel chenevière*. — 224 : *De meisme la terre fait l'on le fossé*.

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE. — Un nouveau fascicule des *Études d'archéologie orientale* de M. CLERMONT-GANNEAU vient de paraître à la librairie Bouillon (livraisons 12-16, mai-septembre), il contient :

§ 7. La province romaine d'Arabie et ses Gouverneurs (fin). — § 8. Les inscriptions de Nazala. — § 9. Inscriptions bilingues de Palmyre. — § 10. Les Sanctuaires de Saint-Jacques-l'Intercis en Palestine. — § 11. Les *berquilia* des Croisés et la *birké* arabe. — § 12. La rivière de Gadara et le pont de Judaire. — § 13. Ouqhouâné, Qahouâné et la Cauan des Croisés.

— Notre collaborateur Emile THOMAS publie à la librairie Hachette un volume in-12, intitulé : *Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère*. Voici les titres des chapitres : à Pompéi; à Rome, le forum ; le Palatin; les Thermes, les jeux; étrennes et petits cadeaux sous l'empire; les funérailles; les testaments; à la campagne; l'école, les livres; l'art dans la vie des Romains; les représentants des idées morales dans la société Romaine; à l'armée d'Afrique; sur la frontière du Nord, en face des barbares; un représentant de la Société romaine de l'empire, Pline le Jeune.

— M. Louis LEGER vient de faire paraître la 2e série de *Russes* et *Slaves*. Ce volume comprend des études sur : *Le développement intellectuel de la Russie, la Comédie Russe au* XVIIIe *siècle, la jeunesse de Catherine II, Un patriote bulgare Zacharie Stoianov; le Conflit des Grecs, des Serbes et des Bulgares en Macédoine; La Chaire de littératures Slaves au Collège de France; le Messire Thaddée de Mickiewicz, Julien Niemcewicz* et des *Notes de voyage en Bohême*. Il est accompagné d'une table générale des matières contenues dans les volumes antérieurs de l'auteur (*Russes et Slaves*, 1re série; *Études Slaves*, 3 vol.; *Le Monde Slave*, 1 vol.).

ALLEMAGNE. — M. Salomon Reinach nous adresse la lettre suivante : « La Maison Bruckmann, de Munich, annonce la publication des bas-reliefs de la colonne de Marc-Aurèle à Rome. Ces bas-reliefs, si importants pour l'histoire et l'archéologie des tribus germaniques, ont pu être photographiés pour la première fois en 1895, aux frais de l'empereur Guillaume II ; le Gouvernement italien a contribué au travail par l'édification d'un échafaudage. La publication comprendra 128 planches et 127 pages de texte, dues à MM. Petersen, Mommsen, Calderini et von Domaszewski. Le prospectus nous apprend qu'elle se fait avec l'aide de l'empereur Guillaume II et du grand duc de Bade. Le concours de ces puissants personnages nous donne le droit de trouver bien exagéré le prix de l'ouvrage qui bénéficie de leurs subventions : 300 mark pour 128 planches. En outre, malgré des protestations réitérées contre les formats énormes, on s'est décidé à publier ces planches *en grand in-folio*. Voilà donc un nouvel encombrement pour les bibliothèques, et cela, sans profit pour la science; voilà encore un ouvrage qui, vu l'intérêt des documents qu'il apporte, devrait pouvoir pénétrer partout, et qui restera forcément exclu de la plupart des bibliothèques. Si les Mécènes nommés plus haut l'ont voulu ainsi, nous n'avons rien à dire, mais si l'on a procédé de la sorte sans les consulter, on a singulièrement abusé de leur concours. »

— Le 11 juillet de cette année, la librairie Frédéric André Perthes a célébré le jubilé

Digitized by Google

de son existence séculaire, car c'est le 11 juillet 1796 que Frédéric André Perthes (né le 21 avril 1772 à Rudolstadt et mort le 18 mai 1843 à Gotha) a fondé la maison qui porte encore son nom et qui a publié tant d'ouvrages importants, imprimés et reliés dans ses propres ateliers. A cette occasion, elle a publié la huitième édition — édition du jubilé, *Jubilæums-Ausgabe* de la vie de F. A. Perthes par son fils Clement Theodore Perthes *(Friedrich Perthes' Leben nach dessen schriftlichen und mündlichen Mitteilungen)*. L'édition a été faite avec le plus grand soin, sur beau papier, et pour le plaisir des yeux. Sous cette forme nouvelle, elle se lit très volontiers, et le public fera sûrement le meilleur accueil à cette biographie solide et documentée d'un homme qui a non seulement fait preuve d'énergie dans l'établissement de sa maison, mais qui prit une part très active à la vie publique au temps de la domination française et fut en relations intimes avec les hommes les plus remarquables de l'Allemagne.

ITALIE. — M. Ulrich Hoepli, le libraire bien connu de Milan, vient de publier un *Catalogo cronologico, alfabetico — critico, sistematico e per soggelti* des ouvrages qu'il a écrits depuis 25 ans. Ce quadruple catalogue embrasse, surtout pour les sciences, une partie importante de la production intellectuelle de l'Italie. La préface, écrite par M. Gaetano Negri, en fait judicieusement ressortir l'importance.

RUSSIE. — A l'occasion du centenaire de l'École des Langues Orientales, la Faculté Orientale de Saint-Pétersbourg a publié, sous le titre *Notes Orientales*, un magnifique volume in-4° tiré à 322 exemplaires. Il renferme des travaux de MM. V. P. Vasiliev, N. I. Maire, V. D. Smirnov, D. A. Khvolson, P. M. Melioransky, Baron Rosen, Kokovtsov, Ivanovsky, Zaleman, N. I. Veselovsky, S. Oldenbourg, Pozdnieev. Imprimé avec un luxe qui fait honneur à l'imprimerie de l'Académie des sciences, ce volume renferme de nombreux textes orientaux et des fac-simile photographiques.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 octobre 1896.

M. Ernest Babelon, conservateur à la Bibliothèque nationale, adresse une lettre où il pose sa candidature à l'une des deux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. B. Haureau et E. de Rozière.

L'Académie propose, pour le prix ordinaire à décerner en 1899, le sujet suivant : « Etudier les vieilles épopées grecques autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, particulièrement celles qui ont pu fournir des sujets, des incidents et des personnages à la tragédie. Rechercher ce que les poètes tragiques ont emprunté à ces poèmes, et comment ils ont modifié les données qu'ils y trouvèrent. »

L'Académie propose, pour les deux prix Bordin à décerner en 1899, les sujets suivants : 1° « Iconographie des vertus et des vices dans l'Europe latine, antérieurement à la Renaissance » ; 2° « Rechercher la source de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. » — En outre, l'Académie proroge à l'année 1899 les sujets suivants, déjà proposés pour le prix Bordin pour les années 1896 et 1897 : « 1° Etudes sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle » ; — 2° « Etude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V. »

L'Académie décernera, en 1899, le prix Delalande-Guérineau à l'auteur du meilleur ouvrage sur la langue française du moyen âge ou sur les patois.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son étude critique sur la grande inscription phénicienne de Narnaka.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Tragödie nach Aristoteles. — MEINEL, Dionysios oder Longinos über das Erhabene. — BONSEMANN, Caesars Unterfeldherren. — SCHREUDER, Ovid ex Ponto I-III; EHWALD, Krit. Beitr. zu Ovids Epist. ex Ponto. — Apocrypha Sinaitica, p. M. D. GIBSON, — Spamers illustr. Weltgesch. bearb. von RÖSIGER u. SCHMIDT. — THUMB, Handbuch der neugr. Sprache (utile).

— N° 38 : Klassikerausgaben der griech. Philosophie, I. Sokrates, eine Sammlung apologet. Schriften Xenophons. u. Platons p. LINCKE. Dionis Chrys. quae extant omnia p. J. de ARNIM, II. — J. A. SIMON, Zur Anordn. der Oden des Horaz. — KEESE, Quomodo Serenus Sammonicus a medicina Pliniana ipsoque Plinio pendeat (instructif). — PÖHLMANN, Grundriss der griech. Gesch. nebst Quellenkunde, 2e ed. — GARDNER and JEVONS, A manual of Greek antiquities. — COOPER, Word formation in the Roman sermo plebeius (sera le bienvenu).

— N° 39 : Pausaniae Graeciae descriptio, p. HITZIG u. BLÜMNER, I sera indispensable et à juger avec grande faveur). — ZANDER, De numero Saturnio quaestiones (beaucoup de savoir et de subtilité). — Horaz p. PAGE. — FRÖLICH, Adverbialsätze in Caesars B. Gall. V-VII, 1. — Taciti II-VI, p. CONSTANS et GIRBAL. — USENER, Götternamen (1er art. sur ce livre important). — SEEBOHM, On the structure of Greek tribal society. — KUNZE, Marcus Eremita, ein neuer Zeuge für das altkirchl. Taufbekenntnis.

— N° 40 : USENER, Götternamen (2e art. : le livre contient une foule de remarques fécondes). — BECKER, Hermogenis Tarsensis de rhytmo oratorio doctrina (réfléchi). — REIN, Sprichwörter u. sprichwörtl. Redensarten bei Lucian. — ESKUCHE, Juvenals Versbau (l'auteur devrait apprendre, avant de vouloir enseigner). — CZYCZKIEWICZ, De dativi usu Taciteo (incomplet). — SETTI, Disegno storico della letteratura greca, 2e ed.

— N° 41 : Xenophon, Creon, p. HOLDEN. — L. LEVI, Sui frammenti del Romanzo di Nino. — LINDSKOG, De enuntiatis apud Plautum et Terentium condicionalibus (soigné). — VANLAER, La fin d'un peuple, la dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste (très instructif). — A. MEYER, Jesu Muttersprache (beaucoup de savoir).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 42 : Revenue laws of Ptolemy Philadelphus *et* An Alexandrian erotic fragment and other Greek papyri p. GRENFELL. — FAIRBANKS, Local cults in Homer (rien de neuf). — Lucianus p. SOMMERBRODT, II (à continuer). — HAULER, Eine latein. Palimpsestübersetzung der Didascalia apostolorum. — Stiglmayr, Das Aufkommen der pseudodionys. Schriften und ihr Eindringen in die christl. Liter. bis zum Lateranconcil 649.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

LE MAROC

GÉOGRAPHIE - ORGANISATION - POLITIQUE

PAR R. J. FRISCH

Capitaine au 106e régiment d'infanterie

Un volume in-18 de 404 pages, avec carte. . . . . 3 fr. »

Au moment où une expédition dans le Touat va ramener l'attention sur cette grave question de nos rapports de voisinage avec le Maroc, nous croyons devoir rappeler que la question du Touat est traitée et discutée tout au long dans l'important volume du capitaine Frisch sur le Maroc.

La compétence de l'auteur ressort ici indiscutable et complète. Ancien officier des affaires indigènes d'Algérie et du service des renseignements de Tunisie, déjà connu par ses excellentes études sur la société musulmane, la langue arabe et la guerre d'Afrique, le capitaine Frisch a su résumer et fort bien exposer, dans la première partie de son volume, tous les renseignements jusqu'à présent épars dans une foule d'ouvrages, sur la géographie physique, la géographie économique et l'organisation politique et sociale du Maroc.

Dans la seconde partie, intitulée « Politique », l'auteur examine et discute tout d'abord la politique du Maghzen et la question marocaine; puis il établit la situation réciproque des puissances telles que la France, l'Angleterre et l'Espagne, qui ont des intérêts au Maroc, et de celles qui, comme l'Allemagne et l'Italie, ont cru utile à leur politique de s'y créer un champ d'entreprise ou seulement d'en faire une des cases de l'échiquier où elles manœuvrent en face de nous.

Le chapitre III, « le Maroc et les intérêts français », sera lu avec le plus vif intérêt.

En résumé, la forme synthétique de l'ouvrage du capitaine Frisch, la vivacité du jugement et l'ampleur de vues qui y règnent, en font un document de première utilité pour tous les esprits — et ils sont nombreux tant en France qu'en Algérie — que préoccupe à juste titre la question marocaine.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

Digitized by Google

N° 47 Trentième année 23 novembre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

RECUEIL
D'ANCIENS INVENTAIRES

IMPRIMÉS SOUS LES AUSPICES DU
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES & SCIENTIFIQUES
(SECTION D'ARCHÉOLOGIE)

Tome I. — In-8..... 12 »

Inventaires de Notre Dame la Royale de Maubuisson lez Pontoise. — Inventaires et Documents relatifs aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans Valois (1389-1481). — Inventaire de Barbe d'Amboise (1574-1575). — Inventaire d'un jurisconsulte de Valence (1348).

CHRONIQUES D'ORIENT

DOCUMENTS

SUR LES FOUILLES ET DÉCOUVERTES DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE
PAR SALOMON REINACH

Deuxième série (1891-1895). — Un fort volume in-8, illustré.. 1 5

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Nouvelle revue rétrospective, n° 29, 10 nov. : Mém. de J.-F. Bourgogne (suite : toujours aussi intéressant ; bataille de Krasnoe, arrivée à Orcha, etc.) — Mém. du duc de Croy, 1727-1784 (suite).

Revue de l'Agenais, n° 5 : Lauzun, Le château de Cauzac. — Baronne de Gervain, Un ministre de la marine et son ministère sous la Restauration. — Bladé, Les Comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre (suite). — Vigouroux, Les actes de l'état civil de la commune de Sérignac (suite et fin). — T. de L., Une lettre inédite d'A. Bartayrès ; Les routiers de Castelculier. — Bouyssy, En lisant et en causant. — Lauzun, Excursion de la Soc. arch. de Tarn-et-Garonne au pays d'Albret et dans le Condomois. — *Bibliographie régionale* : Habasque, Gustave de Galard, sa vie et son œuvre ; Nicolai, Le Mas d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de S. Martin. — *Autographes du fonds de Raymond* : lettre à Alphonse Karr, par Lamartine.

Revue des universités du Midi, n° 3, juillet-septembre : G. Foucart, Une expédition au désert sous les Pharaons de l'Ancien Empire. — G. Radet, Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie Mineure : Antioche de la Chrysaoride (Mylasa), Sébaste de Phrygie (Dioscomé). — L. Ducros, L'Encyclopédie du xviiie siècle : II, la polémique. — A. Duméril, L'histoire de l'empire romain en France sous le second empire. — *Bulletin historique régional* : P. Dognon, Toulouse. — *Chronique* : G. Radet, Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie à la faculté des lettres de Bordeaux. — *Bibliographie* : A. Tournier, Le président du comité de sûreté générale sous la Terreur, Vadier. — Compte rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques.

Revue des études grecques, n° 34, avril-juin : *Partie administrative* : Statuts, etc. — Assemblée générale du 21 mai : Discours de M. Bikélas, Rapport de M. P. Girard, etc. — *Partie littéraire* : H. Weil, Un monologue grec récemment découvert. — R. Dareste, Un document juridique égyptien de l'époque romaine. — Th. Reinach, Deux fragments de musique grecque. — H. Delehaye, Une épigramme de l'Anthologie. — G. Castellani, Un traité inédit en grec de Cyriaque d'Ancône. — *Chronique* : H. Lechat. Bulletin archéologique ; R., Correspondance grecque, Actes de l'association. — *Bibliographie*.

Revue de l'histoire et de littérature religieuses, n° 3, mai-juin : P. Pisani, Les chrétiens de rite oriental à Venise et dans les possessions vénitiennes (1439-1791). — A. Loisy, Notes sur la Genèse. — L. Duchesne, Les premiers temps de l'Etat pontifical, Le temps de Charlemagne. — A. Loisy, Bibliographie scripturaire.

— N° 4, juillet-août : L. Duchesne, Les premiers temps de l'état pontifical, L'empire italien. — A. Loisy, Notes sur la Genèse. — E. Beurlier, Saint Paul et l'Aréopage. — P. Lejay, Chronique de littérature chrétienne. — H. M. Hemmer, Chronique d'histoire de l'église gallicane. — L. Saltet, Bibliographie d'ancienne histoire ecclésiastique.

— N° 5, septembre-octobre : G. Morin, Les monuments de la prédication de saint Jérôme. — F. Cumont, L'éternité des empereurs romains. — L. Duchesne, Les premiers temps de l'Etat pontifical, La succession de Louis II. — *Bibliographie* : « Fractio Panis » (A. Pératé) ; Saint Bernardin de Sienne (H. Talmay).

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **23 novembre** — **1896**

Sommaire : 457-458. A. S. Lewis, Quelques pages des quatre Évangiles; Bonus, Collation du texte Cureton et du texte sinaïtique. — 459. Kraetschmar, L'alliance dans l'Ancien Testament. — 460, Krueger, L'origine du Nouveau Testament. — 461. Nestle. La forme primitive des Évangiles. — 462. Resch, Le quatrième Évangile. — 463. Zimmern, Le Père, le Fils et l'Intercesseur dans la religion babylonienne. — 464. L. Duchesne, Églises séparées. — 465. Fournereau, Le Siam ancien. — 466. Warren, Le bouddhisme. — 467. Tacite, Annales, p. Constans et Girbal. — 468. Folquet de Romans, p. Zenker. — 469. Chrétien de Troyes, Erec et Enide, p. W. Foerster, — 470. Huth, Histoire du bouddhisme en Mongolie. — 471. Dom Mocquereau, L'art grégorien. — 472. G. Weill, L'école saint-simonienne. — 473. Charlety, Histoire du saint-simonisme. — 474. Winkler, Le datif. — Chronique. — Académie des inscriptions.

457. — Some pages of **The four Gospels**, re transcribed from the sinaitic palimpsest with a Translation of the whole text, by Agnès Smith Lewis. Londres, J. Clay, 1896; in-4°, pp. xxiv-144-139.

458. — **Collatio Codicis Lewisiani rescripti** evangeliorum sacrorum syriacorum cum codice Curetoniano (Mus. Brit , add., 14,451), cui adjectae sunt Lectiones e *Peshitto* desumptae auctore Alberto Bonus, A. M. e coll. Pembr., oxon. Oxford, Clarendon Press; 1896, in-4°, pp. x-95.

I. — Depuis la publication du fameux palimpseste syriaque trouvé au Sinaï (cf. *Rev. crit.*, 21 janvier 1895), l'heureux auteur de cette découverte, Mme A. Smith Lewis, n'est pas restée inactive. Désireuse de donner à sa publication toute la perfection possible, elle n'a pas craint, avec une persévérance au-dessus de tout éloge, d'entreprendre une troisième fois le voyage du Sinaï, afin de contrôler certains passages douteux, de vérifier l'exactitude des conjectures proposées dans les nombreux travaux critiques dont son travail a été l'objet, en un mot, de refaire une nouvelle collation minutieuse et attentive de tout le manuscrit. Ses labeurs ont été couronnés de succès. Dans le présent volume, Mme Lewis nous présente le résultat de ses nouvelles recherches, et cela avec un véritable luxe typographique destiné à en faciliter l'étude. Les 98 pages du manuscrit qui ont fourni de nouvelles lectures ont été réimprimées *in extenso*. De plus, les parties corrigées ou ajoutées (car l'auteur a réussi à lire bon nombre de passages qui avaient résisté aux premiers réactifs) ont été tirées en bleu. Si l'on ajoute que Mme Lewis a fourni, dans des notes détaillées, tous les renseignements désirables au sujet du degré de certitude des passages douteux ; qu'elle

Digitized by Google

a donné une double liste des mots omis dans le grec (éd. Westcott et Hort) qui se trouvent dans le syriaque et des mots omis par le syriaque qui se lisent dans le grec; qu'elle a résumé dans sa préface les diverses opinions formulées jusqu'alors par les critiques au sujet de l'âge, de l'origine, de la valeur de cette version, on comprendra l'importance de cette publication pour la critique textuelle du Nouveau Testament. Il ne nous appartient pas d'apprécier le mérite de la traduction anglaise; mais nous ne saurions douter qu'elle ne soit faite avec le même soin que les autres travaux de l'auteur. Mme Smith Lewis aura bientôt un nouveau titre à la reconnaissance des philologues et des exégètes par l'édition d'un *Lectionnaire palestinien* contenant des extraits du Pentateuque, des Prophètes, des Actes et des Epîtres. Nous faisons des vœux pour que cette nouvelle et importante découverte ne tarde pas à voir le jour.

II. — Le travail de M. A. Bonus est, comme l'indique son titre, une collation complète du texte sinaïtique avec le texte de Cureton. Un travail de ce genre a déjà été publié par M. Holzhey (cf. *Rev. crit.*, 13 juillet 1896). M. Bonus a, sur ce dernier, l'avantage d'avoir pu utiliser la nouvelle édition du texte dont nous venons de parler, d'après laquelle il y aurait lieu de compléter et de corriger en plusieurs endroits la collation de M. Holzhey. De plus, il a eu l'excellente idée d'ajouter les leçons de la Peschitta (d'après l'édition de Widmanstad, 1545; avec les variantes du manuscrit du Vatican de l'an 548), dans tous les passages où les textes sinaïtiques et curetonien présentent entre eux quelque divergence. La collation est faite avec le plus grand soin. Elle s'étend jusqu'aux plus petites particules, et même aux différences purement orthographiques et aux signes de ponctuation. C'est, on le voit, un travail de patience plutôt que d'érudition. Ceux qui s'occupent de la critique textuelle devront néanmoins rendre grâce à M. Bonus d'avoir facilité leur tâche par l'ingrat labeur qu'il s'est imposé. Dans sa courte préface, il ne fait qu'indiquer les nombreuses questions soulevées par les divergences entre les trois versions. Non seulement il ne les discute pas, mais il n'expose pas même les avis exprimés jusqu'à ce jour. A ce point de vue, la première partie du travail de M. Holzhey conserve tout son intérêt, et, de la sorte, les deux publications, loin de faire double emploi, se complètent mutuellement.

J.-B. Chabot.

---

459. — **Die Bundesvorstellung im Alten Testament**, von Richard Kraetzschmar. Marburg, Elwert, 1896; in-8°, 254 p.

460. — **Die Entstehung des Neuen Testaments**, von Gustav Krüger. Freiburg i. B., J. C. B. Mohr, 1896; in-8°, 26 p.

461. — **Philologica sacra**, Bemerkungen über die Urgestalt der Evangelien und Apostelgeschichte, von Eberhard Nestle. Berlin, Reuther, 1896; in-8°, 59 p.

462. — **Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien.** Viertes Heft; Paralleltexte zu Johannes, von Alfred Resch. Leipzig, Hinrichs, 1896, in-8, 224 p.

Digitized by Google

463. — **Vater, Sohn und Fürsprecher in der babylonischen Gottesvorstellung**, von Heinrich ZIMMERN, 1896; in-8°, 15 p.

I. — On sait la place que tient la notion d'*alliance* dans la théologie biblique. M. Kraetzschmar en étudie les origines et le développement dans les livres de l'Ancien Testament : c'est l'histoire d'un mot, ברית, et c'est, d'une certaine façon, toute l'histoire de la religion israélite. Le sens primitif du mot est, d'après les uns, celui d'alliance, d'engagement réciproque, d'où dériverait celui de règle, de loi; d'après les autres, celui de décision, d'où l'on passerait à l'idée de pacte. La question est de savoir si ces deux acceptions procèdent l'une de l'autre, ou si elles ne viendraient pas d'une troisième dont on ne tient pas compte. M. K. étudie premièrement la signification du mot *berith* dans les relations ordinaires de la vie : engagements mutuels placés sous la garantie du serment et de l'imprécation, mais aussi promesses et engagements non réciproques contractés avec la même solennité que les précédents; ce qui est commun aux deux sortes d'engagements, c'est l'inviolabilité, sanctionnée par le serment sacré. D'où M. K. conclut, avec beaucoup de raison, que la *berith* est l'acte religieux qui rend inviolable tout engagement ou convention, et qu'on a eu tort de chercher à ce mot un sens abstrait. Il étudie ensuite la conception de la *berith* dans l'histoire proprement religieuse : la promesse de Iahvé à Abraham, d'après la source jéhoviste de l'Hexateuque (*Gen.*, xv); la promesse de Iahvé à David, d'après II *Sam.*, XXIII, 1-7, l'attribution du sacerdoce à Lévi, d'après *Deut.*, XXXIII, 8-10; puis la *berith* du Sinaï, dans la source jéhoviste et la source élohiste, où la tradition de l'arche, gage perpétuel de la présence divine, aurait été l'objet essentiel du pacte; enfin, l'idée de la religion chez les anciens prophètes, la notion de l'alliance, qui apparaît dans le Deutéronome et les écrits deutéronomistes, qui se développe dans Jérémie, Ézéchiel, le second Isaie, et qui se trouve définitivement constituée dans le Code sacerdotal. Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'arche et à l'idée d'alliance dans les derniers livres de l'Ancien Testament, où le mot *berith* arrive à signifier la religion et la communauté juives. Une note supplémentaire fixe l'étymologie de *berith* = assyrien *birîtu* (rac. ברה) « lien ».

Toutes les parties de ce travail critique sont en parfait équilibre et reposent sur une analyse des textes aussi minutieuse que perspicace. La discussion des détails nous entraînerait trop loin. Dans l'état présent de l'exégèse, il ne paraît pas que ce sujet important puisse être mieux traité. Le chapitre concernant l'arche d'alliance et sa signification historique est particulièrement intéressant. M. K. ne pense pas que l'arche ait été un simple symbole de la présence divine, et moins encore une idole de Iahvé : elle contenait des pierres et c'est à ces pierres que s'attachait l'idée de la présence divine. Ces pierres n'étaient pas des fétiches, car elles n'étaient pas identifiées à la divinité, mais Iahvé était censé y

Digitized by Google

séjourner. On ne voit pas pourquoi M. Kraetzschmar s'arrête en si beau chemin et ne veut pas qu'il y ait rien eu d'écrit sur ces pierres. Du moment qu'on attribue à Moïse la construction de l'arche et l'institution du iahvéisme, est-il si incroyable que les pierres sacrées aient contenu réellement la forme rudimentaire du décalogue? La signification que l'on attribue aux pierres de l'arche ne serait nullement compromise si on y lisait : Je suis Iahvé, ton Dieu, etc.

II. — La conférence de M. Krüger a pour but de mettre à la portée du grand public les données de l'histoire et les conclusions de la critique touchant l'époque et les circonstances où s'est formée la collection du Nouveau Testament. L'exposition est claire. Mais l'exactitude de certaines assertions et de certaines formules pourrait être contestée. On ne voit pas pourquoi s. Justin, qui a connu et employé le quatrième Évangile, ne l'aurait pas compris parmi les « Mémoires des apôtres ». Il est vrai, en un sens, que les auteurs du Nouveau Testament n'ont pas eu conscience d'être inspirés, c'est-à-dire de produire des livres sacrés tels que ceux de l'Ancien Testament; mais si l'on veut dire qu'ils ont cru faire œuvre d'écrivains vulgaires, saint Paul répondra pour tous que lui aussi pense avoir l'esprit de Dieu en tout ce qu'il écrit comme en tout ce qu'il fait pour l'Évangile. Il est vrai aussi que le canon du Nouveau Testament est l'œuvre de l'Église catholique, mais que tous les deux, le canon et l'Église catholique, aient fait leur apparition entre l'an 150 et l'an 175, c'est ce qui doit s'entendre d'une certaine forme plus déterminée de leur existence et non de cette existence même.

III. — M Nestle répond à une critique de A. Meyer, dans son livre sur la langue maternelle de Jésus (*Jesu Muttersprache*; voir *Revue* du 8 juin 1896). La cause ne paraît pas avoir été difficile à défendre, mais le plaidoyer manque un peu de clarté par l'abondance des matériaux qui y sont introduits. Prise en elle-même, cette série de notes est une contribution utile à la critique textuelle du Nouveau Testament.

IV. — Les recherches de M. Resch sur le quatrième Évangile ne pouvaient pas avoir la même portée ni le même intérêt que ses travaux antérieurs sur les Synoptiques (voir *Revue* du 27 mars 1893, du 27 août 1894 et du 18 novembre 1895). On ne peut pas chercher derrière saint Jean le fameux Évangile hébreu que les uns veulent nous refaire en araméen, et que M. Resch nous promet en deux langues, en hébreu et en grec. Toutes les variantes du quatrième Évangile procèdent de sa rédaction grecque originale. Mais il y a quelques variantes instructives. Ainsi la lecture de *Jean*, I, 13, dans s. Justin, s. Irénée, Tertullien : *Non ex sanguine, nec ex voluntate carnis, nec ex voluntate viri, sed ex Deo natus est*; la leçon ἀπὸ Καρυώτου au lieu de Ἰσκαριώτου dans le ms. Sinaïtique (*Jean*, VI, 71) et le *Codex Bezae* (*Jean*, XII, 4; XIII, 2; XIII, 26; l'addition que Tertullien et d'autres témoins font à *Jean*, III, 6) : *Quia Deus spiritus est, et de Deo natus est*. L'usage que s. Justin a fait du quatrième Évangile ressort clairement de la compa-

Digitized by Google

raison des textes. Mais M. Resch n'a pu s'empêcher de mêler à des rapprochements utiles des thèses très contestables. L'Évangile de saint Jean aurait été composé vers l'an 70 (?) à Pella, (?), où s'étaient retirés, lors du siège de Jérusalem, les survivants (?) du collège apostolique. La différence de ton et de couleur qui se remarque entre le quatrième Évangile et les Synoptiques viendrait de ce que Matthieu, l'auteur de l'Évangile hébreu, source commune des Synoptiques, était une âme simple, pratique, de mémoire fidèle, tandis que Jean était une âme ardente et un esprit théologique; de plus Matthieu avait pris des notes (!) pendant la prédication de Jésus, et il les mit en ordre peu d'années après, si bien que saint Paul, après sa conversion, put emporter un exemplaire de l'Évangile hébreu dans sa retraite en Arabie, tandis que Jean écrivit d'après ses souvenirs et une trentaine (?) d'années plus tard. Enfin le quatrème Évangile fut écrit dans une sorte d'extase prophétique (?). L'ouvrage lui-même consiste dans une série de fragments destinés à compléter les Synoptiques. Un apôtre, et Jean seul, a pu l'écrire. On pourra discuter ces thèses lorsqu'elles auront été pourvues d'arguments plus probants. Leur exagération ne peut que faire tort au fond de vérité qui s'y trouve. Autre chose est que le quatrième Évangile ait été écrit par saint Jean, autre chose qu'il ait été composé dans les conditions qu'on vient de voir et que la légende même n'avait pas toutes soupçonnées.

M. R. pense que la leçon par lui adoptée pour *Jean*, I, 13 (*supr. cit.*) exprime la conception virginale de Jésus, en sorte que le prologue de saint Jean ferait exactement pendant aux deux premiers chapitres de s. Matthieu et de s. Luc. Le fait de la correspondance n'est pas contestable; mais l'interprétation du texte est au moins douteuse. Supposé que *Jean*, I, 13 se rapporte à la naissance temporelle du Christ, ce qui est au moins vraisemblable, l'évangéliste ne veut pas dire autre chose que ce qu'il explique dans le verset suivant : « Le Verbe s'est fait chair », son apparition dans l'humanité vient de Dieu. L'origine de cette humanité n'est pas autrement visée, et le discours à Nicodème, principalement *Jean* III, 6 : « Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'esprit est esprit », avec l'addition : « Car Dieu est esprit, et il (celui qui est né de l'esprit) est né de Dieu », montre que la pensée de l'évangéliste se meut dans une sphère purement métaphysique. La conception virginale est tout à fait conciliable avec l'énoncé de *Jean*, I, 13-14, mais on ne peut pas dire qu'elle y soit exprimée formellement ni impliquée nécessairement. Il n'est pas vrai que l'évangéliste l'ignore ou la rejette; il tient à dire que l'éminente dignité de Jésus vient de plus haut.

Dans une note supplémentaire, M. Resch insiste à bon droit sur la distinction qu'il faut faire, à propos de l'Évangile et des discours de Jésus, entre la langue vulgaire et la langue littéraire. L'araméen était la langue maternelle de Jésus : c'est un point sur lequel tout le monde s'accorde aujourd'hui. Mais il ne suit pas de là que le protévangile ait

Digitized by Google

été écrit en araméen, non en hébreu, si l'on ne prouve que l'hébreu avait cessé entièrement d'être la langue littéraire des Juifs palestiniens. Comme la chose est loin d'être démontrée, il reste à savoir si les discours des Synoptiques réclament plutôt un original hébreu qu'un original araméen. La thèse est très bien posée. Pourquoi la gâter par des hypothèses contestables, en affirmant que Marie était originaire de Bethléem, où l'on parlait encore hébreu, et que ses relations avec les messianistes de Jérusalem l'entretinrent dans la connaissance de l'ancienne langue?

V. — Le dieu chaldéen Éa est un dieu-père ; Marduk est un dieu-fils qui rompt les mauvais sorts, chasse les mauvais esprits et guérit les maladies avec les recettes que lui communique son père Éa ; Gibil est le dieu du feu et il apparaît quelquefois comme dieu intercesseur à côté des deux autres. M. Zimmern propose aux théologiens de voir là une première ébauche de la Trinité, comme si les titres que les dieux dont il s'agit peuvent avoir à représenter le Père, le Fils et le Saint-Esprit, étaient mieux fondés que ceux de mille autres personnages divins qui sont dans diverses mythologies pères, fils et intercesseurs. M. Zimmern était beaucoup plus sagement inspiré quand il nous disait dernièrement (voir *Revue* du 25 mai 1896) qu'il serait prématuré de vouloir disserter sur la religion babylonienne et que l'on peut seulement élaborer les matériaux de cette histoire en publiant et expliquant les textes religieux.

Alfred Loisy.

---

464. — **Eglises séparées**, par l'abbé L. Duchesne, membre de l'Institut. Paris, Fontemoing, 1896. In-12, VIII-356 p.

Ce livre n'a pas un caractère purement historique. Les deux derniers chapitres, concernant l'*Illyricum ecclésiastique* et *les missions chrétiennes au sud de l'empire romain*, ont seuls été conçus d'abord et publiés en dehors de toute préoccupation d'apologétique ou de polémique interconfessionnelle. Le nom de l'auteur suffit à les recommander. Les cinq premiers, qui forment la majeure partie de l'ouvrage et lui donnent sa signification générale, ont été écrits pour servir les projets de réunion suscités par les dernières encycliques du pape Léon XIII. Il y est question des origines de l'Église d'Angleterre, des schismes orientaux (Églises nestoriennes et monophysites) et du schisme grec. Ce dernier sujet est longuement traité, dans trois chapitres qui sont une réfutation solide, un peu vive parfois, de la lettre pesante et incivile que le patriarche de Constantinople a écrite en réponse à l'encyclique *Praeclara* de Léon XIII (datée du 20 juin 1894). Tout en rappelant le patriarche au sentiment des convenances, M. D. lui fait une leçon d'histoire dont beaucoup d'autres pourront profiter, où se trouvent résumés les témoignages de la primauté romaine dans les pre-

Digitized by Google

miers siècles ,et les origines de ce qu'on appelle encore l'Église grecque.

La grande nouveauté qu'il faut signaler dans cet ouvrage est la nature même du plaidoyer. M. D. défend les droits du Saint-Siège en racontant l'histoire de la primauté pontificale. Il prouve au patriarche de Constantinople la frivolité de ses objections sur le *Filioque* et la procession du Saint-Esprit, en lui exposant sommairement l'histoire du dogme de la Trinité. Mais le point capital est la primauté romaine. « Sous l'empire de certaines nécessités, lisons-nous dans la préface (p. VI-VII), l'Église romaine, centre unique de l'unité chrétienne, s'est vue obligée de resserrer et de fortifier les liens entre elle et les églises confiées à son universelle sollicitude. Mais en d'autres moments elle s'est très bien arrangée, son histoire le prouve abondamment, d'un autre système de relations... Je ne suis pas assez antiquaire pour croire que l'avenir du christianisme consiste dans la restauration de tel ou tel ancien état de choses, quels que soient les noms qui le recommandent; pas plus que je ne suis assez conservateur pour trouver que tout ce qui est doit indéfiniment continuer d'être. » Ce sont bien là les dispositions qu'il faudrait inculquer aux théologiens des diverses communions chrétiennes, si l'on veut espérer qu'ils s'entendront un jour, et on ne peut les leur inculquer qu'en leur donnant le sens de l'histoire et du développement historique. Grosse besogne, et dont les plus intéressés à son succès ne comprennent pas toujours l'utilité.

M. D. avait dit, comme une chose toute simple, dans sa première rédaction, à propos de la conception trinitaire des Orientaux, que, pour eux, « la Trinité est avant tout cosmologique... Le monde n'existerait pas, qu'il n'y aurait pas nécessairement de personnes divines. » Il semble que certains aient vu là un danger réel pour la Trinité, car il y a dans l'édition actuelle (p. 84) une note pour les rassurer, en faisant comprendre que la phrase principale du texte ne contient pas une analyse du mystère, mais une analyse de la conception philosophique des Pères grecs. Tant qu'il faudra insister sur des choses aussi élémentaires, la méthode apologétique inaugurée par M. D. sera gênée dans son application et ne produira pas de grands fruits.

La méthode a-t-elle été suivie jusqu'au bout? Je n'oserais l'affirmer absolument. Les faits qui établissent la prééminence de l'Église romaine dans les premiers siècles ont été clairement exposés; mais la façon dont on concevait cette prééminence est surtout analysée en ce qu'elle a de positif et non pas en ce qu'elle a de moins déterminé relativement à la conception actuelle de la primauté. Si le côté positif est ce qu'il faut faire valoir auprès des communions séparées, l'autre serait bon à méditer pour les théologiens catholiques. M. D. assure que s. Cyprien, dans sa controverse avec le pape Étienne, n'a pas contesté l'autorité du siège apostolique. Il est bien difficile d'atténuer à ce point la déclaration de Cyprien au concile de Carthage [1], déclaration qui est

1. *Neque enim quisquam nostrum episcopum se episcoporum constituit* (paroles qui définissent les prétentions d'Étienne, mais non pour les admettre) *aut tyrannico*

Digitized by Google

d'ailleurs conforme à sa conception théorique du gouvernement ecclésiastique. N'y aurait-il pas lieu de dire que s. Cyprien s'est formé une théorie de l'Église dans laquelle il n'a pas tenu compte de tous les éléments fournisparla tradition, et qu'il s'est mis, jusqu'à un certain point, en contradiction avec lui-même? Nul mieux que l'évêque de Rome ne pouvait avoir conscience des droits et des devoirs attachés à sa charge. Cyprien tourne contre Étienne la pointe d'un système théologique incomplet. Les temps permettaient encore que cette négation de la primauté pontificale, ramassée peut-être par l'évêque de Carthage dans les derniers écrits de Tertullien, ne fût pas considérée comme un crime capital et une erreur inexcusable, puisque l'Église romaine honore la mémoire de Cyprien.

J. D.

---

465. — **Le Siam ancien**, *Archéologie, Epigraphie, Géographie*, par Lucien Fournereau. Tome XXVII des **Annales du Musée Guimet**, 1re partie, ouvrage illustré... Paris, Ernest Leroux, 1895, xi, 381 pages in-4.

Voici un livre qui parle aux yeux; 84 phototypies et 42 gravures insérées dans le texte présentent au lecteur des cartes géographiques anciennes de l'Indo-Chine et du Siam, des vues, des édifices plus ou moins dégradés, des statues, des plans, des alphabets, des inscriptions, — en un mot, les résultats de l'exploration du Siam, par M. Fournereau, en 1891-1892.

Les Siamois, venus du Nord, se sont établis sur les bords du Ménam, avançant progressivement vers la mer, le long du fleuve, en raison soit des modifications du terrain, soit des événements politiques. Ainsi, la capitale, qui était à Juthia il y a deux siècles, lors des ambassades de Louis XIV, fut transportée, au milieu du siècle dernier, à la suite de la prise de cette ville par les Birmans, à Bang-kok, la capitale actuelle, qui n'était guère, il y a deux cents ans, qu'un fort gardant l'entrée du fleuve. M. F. a remonté le Ménam en sens inverse de la marche du peuple siamois, passant par Bang-kok et Juthia, pour arriver aux anciennes capitales *Sajjanâlaya* (demeure des gens de bien) et *Sukhodaya* (le lever du bonheur), afin de retrouver, dans les ruines de ces antiques cités, envahies aujourd'hui par une végétation luxuriante, le système primitif de construction des Siamois et les vestiges de leur ancienne civilisation.

Ce siège primitif de la puissance siamoise était le but principal du voyage, et les pages 154-314 du volume que nous avons sous les yeux,

---

terrore ad obsequendi necessitatem collegas suos adigit, quando habeat omnis episcopus pro licentia libertatis et potestatis suae arbitrium proprium tamque judicari ab aliis non possit quam nec ipse possit alterum judicare.

Digitized by Google

sont consacrées à la description et à l'étude des ruines des deux anciennes capitales. A Sajjanâlaya, rien n'est resté debout; M. F. est parvenu à reconstituer le plan de cinq Vât ou édifices religieux; mais il n'a pu rien faire de plus. Sukhodaya offre plus de prise à l'explorateur; il a réussi non seulement à nous donner le plan général de la grande pagode royale de Vat-Jai qui ne comprenait pas moins de 189 constructions diverses, mais à y ajouter cinq phototypies et deux gravures dans le texte représentant une partie des ruines. D'un autre édifice « le temple illustre et élevé » (Vat-Sisai), il nous donne le plan et une vue des tours. C'est ici que s'arrête le volume; mais l'ouvrage n'est pas achevé : il faut attendre la deuxième partie pour bien se rendre compte du travail de l'explorateur.

M. Fournereau, dont la spécialité est l'architecture, mais qui a étendu ses recherches à la géographie et à l'épigraphie, comme l'indique le titre du volume, a dû recourir à des hommes spéciaux, dont la collaboration ne lui a pas manqué, pour certaines parties de l'ouvrage. On peut donc être assuré que toutes les matières y sont traitées avec la compétence désirable.

L. Feer.

---

466. — **Buddhism in Translations**, by Henry Clarke Warren. Cambridge, Mass. published by Harvard University, xx, 520 pages, in-8, 1896.

Ce volume est le troisième de l' « Oriental series » publiée par l'Université Harvard de Cambridge, en Massachusets (États-Unis), sous la direction de M. Charles Rockwell Lanman, professeur de sanskrit à la dite Université.

Il se compose de 102 articles de longueur variable, dont quelques-uns se partagent en sections distinguées par les *a*, *b*, *c*, etc., chacun étant pourvu d'un intitulé tel que : « Il n'y a pas de *moi*; la femme dévouée; la mort de Moggallâna, etc., etc. » Ces 102 articles sont distribués en cinq chapitres, savoir : I. *The Buddha* (1-12), II. Sentient existence (13-37), III. Karma and rebirth (38-36), IV. Meditation and Nirvâna (57-79), V. The order (80-102). Chaque chapitre est précédé d'un « Introductory discourse ». Ces cinq chapitres, dans la pensée de l'auteur, rappellent les trois points de la profession de foi bouddhique : 1° le Buddha, 2° la Loi, 3° la Confrérie, le chapitre I répondant au premier point, le chapitre V au troisième, les chapitres intermédiaires au deuxième.

Avant la « General Introduction » l'auteur du livre a placé sous le titre « The three Characteristics », un extrait qui résume ainsi la pensée fondamentale du Bouddhisme : 1° tout est transitoire; 2° tout est misère; 3° il n'y a pas de moi.

L'auteur s'est proposé de « prendre les différentes idées et conceptions

Digitized by Google

qui se trouvent dans les écrits pâlis pour les présenter au lecteur en anglais ». Il a pensé avec raison que, pour cela, « la traduction est le moyen le plus efficace » ; aussi, à part l'introduction générale et les discours préliminaires placés en tête des chapitres, ce livre n'est composé que d'extraits des livres pâlis, soit canoniques, soit extra-canoniques, dont la liste est donnée page XII. Le savant traducteur a profité, pour cela, des éditions de textes pâlis publiées dans ces derniers temps en Europe; pour un de ces ouvrages cependant, le « Visuddhi-magga » non canonique, il a travaillé sur des manuscrits orientaux.

Cette exposition méthodique du Bouddhisme par lui-même repose exclusivement sur la littérature du Sud. L'auteur repousse avec vivacité le Bouddhisme du Nord et la littérature sanskrite qu'il traite assez durement. Nous implorons son pardon pour les obstinés qui ne veulent pas abandonner les littératures népalaise, tibétaine et chinoise-bouddhique. Heureusement, d'ailleurs, la littérature sanskrite bouddhique a trouvé grâce devant l'Université Harvard et son professeur de sanskrit, M. Lanman, qui, en 1891, ont publié, par les soins de M. Kern, professeur à l'Université de Leyde, un texte sanskrit important, quoique peu volumineux, le Jâtaka-mâlâ.

Le volume de M. Warren est pourvu d'un Index très complet et orné d'une phototypie reproduisant une fresque birmane qui a pour sujet le Buddha au pied d'un arbre recevant l'hommage d'un « satyre sylvestre » (un bhilou, je pense) suivi de son serviteur.

L. Feer.

---

467. — **Annales de Tacite**, texte revu, précédé d'une introduction etc., par MM. Constans et Girbal. Paris, Delagrave, 1894.

Suivant en cela un usage qui tend à se généraliser, M. Constans se propose d'annexer à cette édition des *Annales*, l'*Étude sur la langue de Tacite* qu'il a publiée précédemment. Cette méthode a le grand avantage de restreindre le commentaire grammatical au bas des pages, et surtout d'éviter les redites, en renvoyant simplement, chaque fois que le même fait de syntaxe se reproduit, au numéro de la remarque où il est expliqué.

Cette *étude* est bien conduite et à peu près complète. C'est, il ne peut plus en être autrement pour certains auteurs qui sont les favoris de la philologie, une compilation des travaux du même genre de Draeger, Gantrelle, Sirker et autres. Mais l'auteur fait œuvre personnelle en contrôlant ses devanciers et en les complétant en maints endroits. L'étude est divisée en quatres parties : Vocabulaire, Flexion, Syntaxe et Style. Le chapitre de la flexion est un extrait de la *Taciteische Formenlehre* de Sirker ; dans le chapitre de la syntaxe et dans celui du

Digitized by Google

style. M. C. suit Draeger, *Syntax und Stil des Tac.*, soit pour les faits mentionnés, soit pour l'ordre dans lequel ils sont disposés et distribués. Il y aurait bien à faire quelques critiques de détail. Ainsi, quoique M. C. ait établi son texte avec un grand soin en le mettant au courant des derniers travaux et dans un esprit conservateur, la leçon adoptée n'est pas toujours inattaquable et il aurait fallu s'arrêter un peu plus sur certains passages controversés ou dont le sens donne lieu à discussion. Il y aurait à relever certaines inadvertances grammaticales, certaines inexactitudes de citations etc. La critique allemande a déjà fait la chasse à ces petites bêtes, particulièrement dans l'article du *Jahresbericht* (année 1896, II, p. 6), tout en appréciant très favorablement, comme il le mérite du reste, un consciencieux travail qui restera, jusqu'à nouvel ordre, le résumé complet des travaux faits jusqu'aujourd'hui sur la grammaire, la langue et le style de Tacite.

L'édition des *Annales*, dont MM. Constans et Girbal nous donnent la première partie (livres I à VI), est destinée surtout à l'enseignement secondaire, mais M. C. a raison de dire dans son avertissement qu'elle rendra d'utiles services aux candidats à la licence et à l'agrégation. Il aurait dû ajouter qu'elle rendra service aux professeurs bien plus qu'aux élèves, comme d'ailleurs toutes les éditions faites sur le même modèle et avec la même méthode. C'est l'édition mixte, tenant le milieu entre l'édition savante proprement dite et les éditions strictement classiques avec le peu de notes indispensable.

Le texte est celui de Halm, modifié en maints endroits, soit par l'adoption de conjectures récentes, soit par le retour pur et simple aux manuscrits. La critique devient aujourd'hui conservatrice, et M.C. obéit à cette tendance, ce dont nous le félicitons, les conjectures hasardées et nombreuses ne pouvant aboutir qu'à dénaturer les textes. D'ailleurs, un index critique donne les différences du texte adopté avec celui de Halm, ainsi que les conjectures les plus intéressantes.

Le commentaire semble bien être dans la juste mesure, ni trop court ni trop chargé. Les notes historiques sont dues à M. Girbal, professeur au lycée de Marseille; la rédaction est assez concise pour laisser place à l'intervention du maître, tout en donnant l'essentiel; elles sont au courant des derniers travaux sur Tacite. Les notes grammaticales et d'interprétation, qui sont surtout l'œuvre de M. Constans, sont rédigées avec la même brièveté, l'étude sur la langue permettant d'être court et épargnant les répétitions. Naturellement, et M. C. le déclare à la fin de son avertissement, le commentaire doit beaucoup aux éditions des *Annales* de Draeger, de Nipperdey et de Furneaux; à celles des *Histoires* de Heraens et de Wolff, et à d'autres encore sans doute. Il ne peut plus en être autrement pour un auteur qui a été l'objet de travaux si nombreux, et ce serait faire acte d'originalité présomptueuse que de renoncer systématiquement à tirer parti des bonnes éditions antérieures. En tête de l'édition est une introduction très courte, dans laquelle les auteurs

Digitized by Google

disent l'essentiel sur la vie et sur les œuvres de Tacite. En somme, MM. Constans et Girbal ont enrichi notre collection de classiques d'une bonne édition.

J'exprimerai toutefois un regret au sujet de la forme extérieure. Aujourd'hui que nos écoliers sont gâtés par de jolies éditions, par des livres agréables à l'œil et faciles à lire, imprimés en beaux caractères, ils seront moins attirés par un livre comme celui-ci avec ses caractères minces et son apparence maigrelette. Ce détail a aujourd'hui son importance.

F. Antoine.

---

468. — **Die Gedichte der Folquet von Romans**, herausgegeben von R. Zenker, Halle, Niemeyer, 1896, petit in 8° de VIII-91 p.

469. — **Krisian von Troyes Erec und Enide**, herausgegeben von W. Fœrster. Halle, Niemeyer, 1896, petit in 8° de XLV-230 p. (*Romanische Bibliothek*, t. XII et XIII).

La *Romanische Bibliothek*, que dirige avec l'autorité que l'on sait M. W. Fœrster, vient de s'accroître coup sur coup de trois volumes également dignes de toute l'attention de la critique. J'ai déjà été obligé, à mon grand regret, d'abréger le compte rendu du premier, le *Sordel* de M. de Lollis [1]; je demande la permission d'en agir de même avec les deux autres, auxquels je ne saurais consacrer avant longtemps l'étude qu'ils mériteraient, et que je ne veux point cependant tarder à signaler à nos lecteurs.

M. Zenker, dans l'Introduction à son édition de Folquet de Romans, examine d'abord les attributions fournies par les manuscrits et conclut en conservant à ce troubadour douze pièces lyriques [2] et un « salut »; sa démonstration, en ce qui concerne ce dernier est tout à fait convaincante : les rapports de pensée et de forme entre cette œuvre et les plus authentiques des chansons sont incontestables. Sur la biographie de son héros, dont le point le plus intéressant avait déjà été élucidé [3], M. Z. n'a pas découvert de documents nouveaux, mais il a réussi d'une façon très satisfaisante à rattacher les pièces historiques aux événements qui les ont inspirées et à identifier tous les personnages nommés par le poète. Dans une sorte d'appendice il discute le sens de l'expression *sirventés joglaresc*, employée dans la biographie de Folquet, et dont on ne connaît que deux autres exemples dans la littérature provençale. Peut-être

---

1. Voy. *Revue critique* du 26 octobre.

2. C'est peut-être une de trop, comme l'a démontré M. C. Appel (*Literaturblatt*, 1896, col. 166).

3. Dans l'article de G. Paris sur Hugues de Berzé (*Romania*, XVIII, 553).

Digitized by Google

a-t-il raison de se défier d'une explication proposée récemment [1] (« sirventés écrit dans l'intérêt, au bénéfice d'un jongleur »), mais la sienne n'est pas plus satisfaisante, et l'on continue à ne pas comprendre, après ses éclaircissements, en quoi le *sirventés joglaresc*, s'il n'est pas ce qu'a pensé M. Witthoeft, diffère du *sirventés* ordinaire, qui, lui aussi, « loue les bons et blâme les mauvais ». — Le commentaire, surtout historique et grammatical, est un peu bref, mais très nourri [2], le texte habilement établi; MM. Mussafia [3] et Appel [4] ont déjà proposé, pour les quelques passages altérés ou obscurs qui y subsistaient, d'excellentes corrections ou interprétations qui laissent bien peu à faire aux critiques qui les suivent. Voici quelques remarques nouvelles : I, 18, *s'aver;* corr. *n'aver;* 52 *lai* ne peut naturellement jamais être disyllabique; c'est *sia* qui forme deux syllabes; le fait est constant et des exemples s'en trouvent dans notre auteur même (III, 9; V, 55). — II, 28 *laissaz*] *laissez :* l'impératif négatif s'exprime toujours par le subjonctif. — 39 *ges*] *gen.* — III, 35 supprimer *i.* — IV, 31-2 : la conjecture proposée ne donne pas un sens satisfaisant. Peut-être : *que, cum o retrai qui lo ve* (*illum videt*) ou *ne ve* (*inde venit*, cf. VI, 27) — *ades i trop om mais de be.* — V. Le dernier vers de chaque strophe est de neuf syllabes; je n'en connais pas en provençal d'autres exemples que ceux allégués par M. Zenker; mais en ancien français cette forme ne se rencontre pas seulement dans les refrains; elle se trouve aussi assez fréquemment dans les chansons, notamment dans les numéros (de Raynaud; je ne cite que les pièces imprimées) : 868 (premier vers de chaque couplet), 1528 (dernier vers, formant refrain), 1573 (dernier vers), 1583 (tout le couplet), 1971 (dernier vers), 1995 (avant-dernier vers). — VI, 30 c'est le proverbe bien connu : *Qui tout covoite tout pert* (Cf. Tobler, *Li proverbe au vilain*, n° 176). — VIII, 23 *ses falhimen* entre deux virgules; la formule est purement explétive et *que* se rapporte à *tort* et à *peccat.* — IX, 45 *mentre que*] *qu'om* (avec plusieurs manuscrits). — Je ne pense pas que ce soit de parti pris que M. Z. ait laissé subsister dans son texte quelques fautes contre la déclinaison, qui n'ont rien de respectable. Il faut lire : I, 21 *amistatz*; II, 21 *conegut;* VII, 70 *sos bos;* VIII, 17, 22 *selh;* XIII, 42 *fols.* Pourquoi aussi ne pas suppléer le *t* final dans des formes comme *devede*[*t*], III, 13; *po*[*t*] X, 20. — On pourrait noter enfin quelques inconséquences de graphie plus vénielles encore *jeu* : (I, 1) et *ieu* (I, 16 etc.); *joi* (V, 4, 5; VI, 7) et *ioi* (I, 2; III, 17).

---

1. Par M. Witthœft, *Sirventes joglaresc* dans les *Ausgaben und Abhandlungen* de Stengel, n° 88.

2. M. Z. eût pu facilement multiplier les rapprochements; pour la chanson de croisade notamment (VIII), qui ne contient guère que des lieux communs, ils se fussent présentés en foule dans les lyriques du Midi et du Nord et les sermonnaires.

3. *Mémoires de l'Académie de Vienne*, 1896.

4. *Loc. cit.*, col. 168.

Digitized by Google

M. Fœrster qui, par sa belle édition, aujourd'hui presque terminée, de Chrétien de Troyes, a si bien mérité des études romanes, s'est préoccupé aussi de l'intérêt des étudiants. C'est surtout à eux qu'est destinée cette autre édition du même poète, d'un prix accessible et d'un format commode, dont nous annonçons aujourd'hui le troisième volume [1]. Il est précédé d'une longue et solide *Introduction*, à laquelle on ne peut faire qu'un reproche, celui de mêler des questions qui, bien que toutes voisines, intéresseront des publics assez différents. N'eût-il pas été naturel de réserver pour un article de revue, ou pour la préface d'un volume de la grande édition, cette polémique, menée, comme toujours, avec beaucoup de verve et de vivacité, qu'il engage contre les derniers critiques des théories qui lui sont chères? Il y a là, certes, des réflexions précieuses à bien des égards, et dont le mérite est encore relevé par une forme originale et piquante. Mais un débutant n'eût-il pas trouvé qu'un grain de mil faisait mieux son affaire, je veux dire quelques pages faisant nettement le départ des hypothèses et des faits acquis, résumant clairement les théories en présence, permettant enfin de s'orienter dans ce dédale, dont M. F. connaît si bien les replis? La longue discussion qu'il engage avec M. F. Lot, et, sur un autre terrain, avec M. A. Schulze, étonne d'autant plus ici que c'est aux étudiants que s'adressent évidemment les pages qui précèdent, naturellement fort bonnes, sur la biographie de Chrétien, la chronologie de ses poèmes, son degré d'originalité et les causes de son succès. C'est à eux aussi qu'est destinée la partie la plus neuve du volume, le *Glossaire* qui le termine, et qui est assez riche pour permettre la lecture du texte, même aux plus novices [2]. Je ne ferai à cette partie du travail de M. F. qu'une critique : l'auteur, préoccupé de renfermer en peu d'espace le plus possible de renseignements utiles, fait suivre la forme ancienne de chaque mot de la forme moderne, ou avertit le lecteur chaque fois que la première a subsisté. Je crains que ce système ne soit propre à donner à des étrangers bien des idées fausses sur le français d'aujourd'hui. M. F. nous prévient, il est vrai, qu'il « n'a en vue que la dérivation et non le sens, ou même l'orthographe modernes ». Qu'il renonce à indiquer et surtout à expliquer la transformation des sens, bien que la chose soit essentielle, je le

1. Les deux premiers, *Cligès* et *Yvain*, forment les tomes I et V de la *Romanische Bibliothek*.

2. M. Fœrster fait remarquer très justement que le système de notation qu'il a adopté (et qui est du reste fondé sur l'étude des documents), historique encore en bien des points, se rapproche de très près d'une orthographe phonétique qu'il serait désirable d'introduire dans l'enseignement. « Ce serait, ajoute-t-il, une grande bénédiction pour nos écoles — et peut-être aussi pour celles de France, — qu'une régularisation, dans les anciens textes, de cette graphie hérissée de tant d'incompréhensibles bizarreries. » C'est aussi l'avis de M. G. Paris, qui a essayé, dans diverses publications scolaires, de donner satisfaction à ce desideratum, mais en prenant comme type, ce qui simplifie encore la difficulté, le francien pur.

Digitized by Google

comprends à la rigueur [1] ; mais je ne puis comprendre pourquoi, imprimant un mot de la langue moderne, il ne l'imprime pas avec l'orthographe moderne : sans doute nous ferions mieux d'écrire *alonger*, *apareiller*, mais encore l'étudiant étranger doit-il savoir que nous avons le tort d'écrire autrement. Enfin, bien des mots que la disposition adoptée permet de considérer comme appartenant à la langue actuelle, sont hors d'usage ou n'existent plus qu'à titre d'archaïsmes fort démodés : cette disposition ne permet point au lecteur de distinguer des mots parfaitement vivants, comme *âge*, *aboyer*, d'autres qui le sont à peine. ou ne le sont plus du tout, comme *accointable*, *accoint*, *accoler*, *afûter*, *ains*, *embler*, *angoisseux*, *entrelaisser*, *anuiter*, *apparoir*, *arraisonner*, de sorte que l'étudiant qui apprendrait le français dans ce glossaire risquerait de confondre la langue d'Amyot et de Montaigne avec celle de Victor Hugo. — Mais ne chicanons pas M. Fœrster sur un léger défaut que les explications du maître ou le maniement d'un dictionnaire atténueront suffisamment, et remercions le plutôt de l'excellent « livre de texte » qu'il nous envoie; remercions-le surtout des deux promesses par lesquelles il ouvre et termine son *Introduction*, celles de publier bientôt le dernier volume de sa grande édition de Chrétien et une grammaire très brève de l'ancien français, annexée à une édition de l'*Alexis*, et spécialement destinée, comme le présent glossaire, aux débutants en philologie romane [2].

A. Jeanroy.

---

470. — **Geschichte des Buddhismus in der Mongolei**, herausgegeben übersetzt und erläutert, von Dr Georg Huth. Zweiter Teil. Strasburg, Karl J. Trübner, 1896, in-8°, xxxiii, 456 pages.

Voici la traduction allemande que M. Georg Huth annonçait en 1893, dans sa préface de l'édition du texte tibétain de cet ouvrage [3]. Les « Eclaircissements » également annoncés et destinés, semble-t il, dans la pensée de l'auteur, à paraître avec elle ne sont pas prêts; d'ailleurs, ils auraient difficilement trouvé place dans ce volume déjà fort compacte; ils en formeront un troisième. Le lecteur regrettera peut-

---

1. Encore eût-il été bon d'avertir le lecteur quand le sens a subi une déviation complète : *atret* a, dans le texte de Chrétien, uniquement le sens de « accueil », *arguer* celui de « presser »; mieux eût valu peut-être ne pas signaler à leur occasion les deux mots actuels, si l'on ne voulait ou ne pouvait pas expliquer leur véritable sens.

2. L'impression est remarquablement soignée et les fautes très rares. Il y a néanmoins dans l'*Introduction* quelques erreurs de renvois. P. x, n. 1, lire *Romania*, XX. — P. xxvi, n. 1, l. 4, lire *Rom.* XX, 157.

3. Voir *Revue critique*, 1er semestre de 1893, p. 486-487.

Digitized by Google

être ce retard, parce que les noms propres, nombreux et souvent interminables, les titres d'ouvrages et les termes spéciaux dont ce livre est rempli exigent de sa part un plus grand effort d'attention. Du moins M. H. a fait tout ce qui était possible pour le seconder. Une table analytique (Inhalts Uebersicht) très bien faite est insérée dans l'Introduction (p. XI-XVIII). Les lignes des pages sont numérotées de cinq en cinq, ce qui facilite l'usage des renvois. Enfin, le bas des pages est largement garni de notes. Il est vrai que bon nombre de celles-ci seront surtout utiles au lecteur versé dans le tibétain et le sanskrit. C'est aussi pour lui que la correspondance avec les pages de l'édition du texte tibétain est indiquée en marge, en sorte qu'il a toute facilité pour recourir à ce texte et contrôler la traduction faite d'ailleurs avec le soin et la compétence bien connue de celui qui l'a exécutée.

L'auteur tibétain (Djigs-med-nam-mkha) a, d'après les conseils ou les ordres qui lui avaient été donnés, partagé son livre en deux parties : une histoire de la race royale qui est une sorte d'Introduction (p. 1-78) et une histoire de développement du Bouddhisme en Mongolie (p. 79-419). Les pages 419-449 sont occupées par un Appendice consistant en stances à l'usage, « non des gens vertueux(ils n'en ont pas besoin), ni des gens vicieux (ils n'en profiteraient pas), mais des gens animés d'un bon esprit qui luttent contre le mal. »

La deuxième partie, qui est le cœur de l'ouvrage, pour ne pas dire l'ouvrage lui-même, se partage en deux sections, dont la première, allant jusqu'à la seconde moitié du XIVe siècle, comprend la période qu'on peut appeler celle du Bouddhisme (tibétain) primitif ou de la secte de la *Mitre rouge* ; la deuxième, comprenant tout le temps qui a suivi jusqu'à l'année 1818 où le livre fut écrit, est la période du triomphe de la secte de la *Mitre jaune*.

L'auteur commence donc par retracer la biographie des docteurs de la Mitre rouge qui formaient l'École de Sa-skya (nom d'un célèbre couvent tibétain) et dont les plus célèbres furent Sa-skya-pandita et Phag-pa ; il expose leurs relations avec les princes Mongols. Selon lui, Gengis-khan, décoré des titres pompeux de puissant Tckakavartin (empereur universel), d'incarnation de Vajrapâni, de fils du Ciel, de Brahma terrestre (p. 7), s'il n'a pas précisément introduit le Bouddhisme parmi les Mongols, en aurait au moins préparé l'introduction. Il aurait écrit au chef du monastère de Sa-skya, Anandagarbha, pour lui exprimer ses regrets de ce que le soin des affaires du monde ne lui permettait pas de l'appeler auprès de lui ; mais plus tard il l'aurait pris pour chapelain (Opferpriester). Godhan, le troisième successeur de Gengis-khan, aurait avancé cette préparation en prenant pour chapelain Sa-skya-pandita. Mais c'est Khoubilaï. petit-fils et cinquième successeur du grand conquérant, qui fit des Mongols un peuple bouddhiste par l'intermédiaire du célèbre docteur Phag-pa (Pa-sse-pa des Chinois). Toutefois, ce grave changement ne se fit pas sans difficulté de la part de l'empereur

Digitized by Google

lui-même. Il ne voulait pas se soumettre à un religieux, et le religieux entendait que son autorité morale fût reconnue. L'opposition du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel éclatait dès le début. L'épouse de Khoubilaï établit l'accord. En ce qui touche la religion et les affaires du Tibet, berceau du Bouddhisme mongol, l'autorité lamaïque devait être entière; dans les questions politiques, au contraire, l'empereur devait être souverain. Mais bientôt, poussé par excès de zèle, peut-être aussi par le vertige du pouvoir, Khoubilaï rendit un édit qui défendait tout autre enseignement au Tibet que celui du monastère de Sa-skya. Phag-pa réclama, au nom du droit qu'a chacun de choisir le culte qui lui agrée. L'empereur révoqua l'édit tyrannique, et notre auteur dit que c'est à Phag-pa que les diverses écoles religieuses du Tibet doivent de pouvoir encore aujourd'hui maintenir librement le système qu'elles ont adopté.

A partir du dernier empereur mongol Toghan-Temour-Khan, déchu du trône de Chine en 1369, les Mongols perdirent le Bouddhisme en même temps que la domination; « la religion s'éteignit »: la Mongolie fut « comme une île au milieu d'une mer de sang sombre et noire » (p. 219). Notre auteur ne donne pas de détails sur cette « sombre » période qui dura environ deux siècles.

Ce ne fut qu'à la fin du XVIe, avec Altan-gegen, que le Bouddhisme recommença à fleurir en Mongolie; mais alors une révolution religieuse s'était produite au Tibet, la réforme de Tsong-ka-pa, d'où est issue l'École de la *Mitre jaune*.

Notre auteur nous raconte la vie de Djam-mgon, né à Tsong-ka d'où le nom de Tsong-ka-pa), qu'il appelle le « deuxième Djina (Bouddha) »; mais, comme M. H. l'a déjà remarqué, il ne fait pas connaître les causes et les circonstances de sa réforme et ne la caractérise pas suffisamment. Cette réforme ne prétend pas faire échec à l'enseignement du Bouddha et néanmoins elle s'en distingue; car, d'après notre auteur, les prédicateurs de la secte de la Mitre jaune s'appliquaient à faire connaître « l'enseignement du Djina (Bouddha) en général et celui de Tsong-ka-pa, en particulier ». L'un des résultats le plus saillant de cette réforme fut l'institution des dignitaires appelés *Lamæ renati* par le P. Georgi, et, très improprement, « Bouddhas vivants » par les Chinois, dont les plus célèbres sont, au Tibet, le Dalaï-lama de Lha-sa et le Pan-tchen-rin-po-tche de Digartchi, et, en Mongolie, Târanâtha, celui-ci présenté comme le lieutenant du Dalaï-Lama. Sur l'origine des deux autres, notre auteur est muet; mais il ne les associe jamais sans les qualifier de « père et fils », ce qui indique entre eux une subordination en même temps qu'une étroite union.

Peu après l'époque où les Mongols revinrent au Bouddhisme, l'École de la Mitre jaune, exposée à de violentes attaques, trouva en eux et surtout dans un de leurs chefs, Gouçri-khan, de zélés et puissants défenseurs. Gouçri-khan vainquit successivement (en 1636) Tchohor-Tchog-

Digitized by Google

tou qui voulait rendre la suprématie à l'École de Sa-skya, et en qui M. H. reconnaît le Tsok-tou-Taidji de l'inscription de Tsaghan-baiching[1]; en 1639, Beri-khan, partisan de la secte de Bon (ancienne religion du Tibet), allié aux sectateurs de la *Mitre rouge;* enfin, Tsang-pa qui régnait sur les deux provinces du Tibet central. A partir de ce moment le Bouddhisme selon la réforme de Tsong-kapa put se développer librement.

La dynastie mandchoue se montra favorable au mouvement religieux. Kang-hi fit traduire et imprimer le Kandjour en mongol (p. 289); en 1740, Khien-long fit de même pour le Tandjour (p. 291-293), puis il installa à Pékin un vaste établissement renfermant des temples, des monastères, des salles d'études pour l'enseignement de toutes les parties de la doctrine (p. 294-299). Ici l'auteur raconte la vie des principaux docteurs qui prêchèrent le Bouddhisme dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe; il fait connaître leurs études, leurs travaux, leurs enseignements, leurs prodiges, leurs créations de monastères et de facultés, il ne s'oublie pas lui-même ayant été un des propagateurs du Bouddhisme (p. 356). Un des ouvrages sur lesquels les prédicateurs insistaient le plus est le *Byang-tchoub-lam-rim* (méthode et chemin de la Bodhi) de Tsong-kapa, qualifié plusieurs fois de quintescence de sa doctrine. Il y en a deux, le grand et le petit : on se servait tantôt de l'un, tantôt de l'autre ; car on insiste sur ce point que les docteurs proportionnaient leur enseignement à la capacité de leurs auditeurs.

L'auteur parle ensuite de ce qui a été fait dans diverses parties de la Mongolie pour l'affermissement de la religion. Nous y voyons entre autres détails que le Kandjour, dont l'enseignement florissait chez les Khalkhas, était ignoré chez les Hartchen, Toumed, Mongoltchin, etc.; l'auteur indique comment on remédia au mal (p. 399 et suiv.). La partie historique se termine par quelques détails sur certains objets de culte, statues, reliques, tchaitgas, lieux de pèlerinage (p. 408-416).

Cette histoire est remplie de faits merveilleux et de magie. Il n'est guère d'événement ou de naissance importante au sujet desquels on ne cite une prédiction ou quelque prodige ; ce sont souvent les mêmes prodiges qui se répètent ; les anciennes existences les plus marquantes et les plus récentes des hommes éminents sont relatées. Je n'en dis pas davantage sur ce côté de la narration ; je crois cependant devoir rappeler le prodige qui signala la naissance de Tsong-ka-pa et sur lequel nous avons une version différente.

D'après notre auteur, un sandal naquit du sang qui jaillit au moment de la section du cordon ombilical ; et les feuilles innombrables de cet arbre merveilleux portaient toutes l'image de *Simhadhvani* « Voix de Lion » (Tsong-ka-pa), de là le nom de « Cent mille images » (Koum-

1. Voy. *Revue critique*, 2e semestre de 1895, p. 102.

Digitized by Google

boum) qui lui fut donné ainsi qu'au monastère bâti en ce lieu et où il se trouve renfermé. Le P. Huc, qui passa par là en 1844 et vit le fameux arbre, raconte qu'il était né de la chevelure de Tsong-ka-pa au moment où le futur réformateur fut tonsuré à l'âge de sept ans. Il ajoute que chaque feuille portait l'image d'une lettre de l'alphabet tibétain, qu'il l'a vu de ses yeux. Quelque cinquante ans plus tard, M. Rockhill, passant au même lieu, vit l'arbre, mais non les feuilles : car il n'y en avait pas; on était en février. Mais on lui dit que ces feuilles représentaient les traits de Tsong-ka-pa. M. Rockhill ajoute qu'il faudrait expliquer ce changement. Je ne me charge pas de le faire, non plus que de répondre aux autres questions que l'on pourrait poser à ce sujet.

Une dernier mot sur un fait historique dont nous avons aussi un autre récit : la mort du Pan-tchen-rin po-tche arrivée, en 1779, à Péking, où ce haut dignitaire était en visite auprès de l'empereur Khien-long et qui se lit aux pages 313-323. Elle est racontée à la fin de la relation de l'ambassade de Samuel Turner [1], d'après le rapport oral de Pouranguir, gosâin (saint) hindou. Ce Pouranguir avait été employé par Warren Hastings dans ses négociations avec le Lama pour obtenir que le Tibet fût ouvert au commerce anglais. Il s'était lié avec ce haut personnage, l'avait accompagné dans son voyage en Chine et avait assisté à ses derniers moments. Le lecteur curieux peut comparer le récit du Lama tibétain et du gosâin hindou.

Le lecteur trouvera dans le livre de M. Huth une riche mine d'instruction, mais le volume des Erläuterungen, par les renseignements qu'il lui apportera, sera le bien venu.

L. Feer.

---

471. — L'art grégorien, son but, ses procédés, ses caractères, par Dom A. Mocquereau (37 p. gr. in 8°, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre 1896).

En parlant de l'origine des neumes, des neumes-liquescents qui donnent des indications utiles sur la prononciation du latin, du *cursus* dans les mélodies grégoriennes, enfin des divers dialectes du plain-chant à l'étude desquels on propose d'appliquer les principes de la grammaire comparée, nous avons déjà eu l'occasion de montrer ce que pouvait être une « philologie musicale ». Dom Mocquereau, qui a jeté les bases de cette science nouvelle, vient d'ajouter à ses premiers travaux une idée dont nos lecteurs apprécieront certainement l'importance. Il y a dans sa brochure un panégyrique du plain-chant qui nous paraît excessif ; mais voici ce qu'elle contient d'excellent et de solide.

---

1. An account of an ambassy to the Court of the Teshoo Lama in Tibet. London, 1806 (2e édition). Traduit en français par Castéra. *Ambassade au Tibet et au Boutan*, an IX, 1806.

Digitized by Google

« La musique grégorienne est une musique *latine* qui a pris sa mesure, ses cadences, sa rythmique, aux mots, aux cadences, au rythme de la prose tonique latine. — Notre musique moderne est une musique *romane* qui a emprunté sa mesure, ses cadences, sa rythmique, aux mots, aux cadences, à la rythmique de nos langues romanes. » Telle est la thèse, nettement présentée. En ce qui concerne les cadences, la démonstration est déjà faite, et Dom M. aurait pu rappeler, comme décisifs, les résultats de ses études sur le cursus musical (t. IV de la *Paléographie*). Dans le plain-chant, la phrase s'arrête toujours sur un temps faible; dans la musique moderne, elle conclut habituellement sur un temps fort. La raison de ces faits est que les mots latins ont tous une terminaison féminine, tandis que les mots romans ont une désinence masculine. Instinctivement, le musicien a reproduit dans ses compositions le caractère essentiel dss clausules familières à l'oreille de ses contemporains. Voici maintenant comment Dom Mocquereau, applique ce principe à l'analyse de la mesure.

Dans les mots latins, l'accent tombe toujours sur la pénultième, (*aúctor*) ou l'antépénultième (*dóminus*). Or, l'accent est le temps fort du mot, et toute mesure commence par un temps fort; il suit de là que la première syllabe du mot *auctor* coïncidait avec le premier temps de la mesure. En outre, comme l'accent latin est une élévation de la voix, le temps fort se trouvait au *levé* de la main et le temps faible au *baissé*. On chantait donc *auctor* en levant la main sur la première syllabe et en l'abaissant sur la deuxième. — Le mot roman *auteúr* a, au contraire, l'accent ou temps fort sur la seconde syllabe qui devient, pour cette raison, la première de la mesure, de sorte que le musicien n'hésite pas à placer la barre de mesure avant la syllabe *teur* (*au-teur*), coupant ainsi le mot en deux. En outre, comme on ne peut pas finir avec la main en l'air, on a dû faire coïncider la syllabe accentuée du mot, devenue syllabe finale, avec le *baissé*, et la syllabe faible avec le *levé*; on a donc chanté *auteur* en prenant le contre-pied de l'usage latin :

levé baissé
Mesure de la musique *latine* : | *aúctor*

levé baissé
— de la musique *romane* : *au* | *teúr*

Le compositeur qui aujourd'hui voudrait mettre des paroles latines en musique placerait sans doute la première syllabe de *aúctor* au commencement de la mesure; il n'en serait pas moins en contradiction avec la rythmique latine, puisqu'il substituerait un *baissé* à un *levé*. « L'accent latin est signalé par un coup bref, vif, léger, délicat, j'oserais dire *spirituel*, puisqu'il est l'âme du mot, c'est ce qu'indique si justement le mouvement alerte de la main qui s'élève vivement pour s'abaisser aussitôt. Notre art moderne place ce rapide éclair sur un temps lourd, pesant, matériel, qui épuise son mouvement et l'écrase (p. 25). »

Digitized by Google

Nous avons tenu à faire connaître cette suggestive analyse. Les musiciens éprouveront peut être quelque peine à admettre un temps fort qui coïncide avec le levé de la main ; quoi qu'il en soit, la distinction de la musique *latine* et de la musique *romane* nous paraît être une heureuse inspiration de philologue. Elle éclaire l'évolution de l'art musical, parallèle à celle des langues, et contribuera, nous l'espérons, à systématiser un domaine de l'histoire abandonné jusqu'ici à l'incohérence des nomenclatures [1].

Jules COMBARIEU.

---

472. — Georges WEILL. **L'École Saint-Simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours**, Paris, Alcan, 1896, in-12, 319 p.
473. — Sébastien CHARLÉTY. **Histoire du Saint-Simonisme**. Paris, Hachette, 1896, in-12, 498 p.

Les archives Saint-Simoniennes déposées en la Bibliothèque de l'Arsenal ont été, conformément au testament d'Enfantin, ouvertes au public trente années après sa mort, c'est-à-dire il y a deux ans. C'est sans doute cette circonstance qui nous vaut les livres de MM. Weill et Charléty.

Ce sont deux bons livres. Depuis quelques années surtout ce ne sont plus seuls les philosophes et les sociologues qui écrivent l'histoire des théories sociales ; ce sont aussi les historiens de métier. Il faut s'en féliciter. Trop souvent les sociologues étudient les idées en elles-mêmes, indépendamment du temps, du milieu, des circonstances, des formes où elles ont été émises; et ils les systématisent dans des constructions qui n'ont d'historique que le nom. Il est salutaire pour l'histoire de la philosophie qu'elle devienne sinon moins philosophique, au moins plus « histoire ». Les ouvrages de MM. W. et C. nous donnent en traits précis la physionomie des théoriciens et en quelque sorte la couleur locale de leurs idées. C'est faire bonne œuvre d'historien. Ajoutons que ces deux livres sont écrits avec une impartialité complète : je n'entends point par là seulement qu'ils évitent de porter aux nues ou de dénigrer le Saint-Simonisme : ils ne renferment aucune trace de dogmatisme d'aucune espèce : philosophique, économique ou politique. Ce mérite n'est hélas! pas encore assez universellement répandu pour qu'on puisse se dispenser de le signaler.

---

1. Qu'est-ce que Dom Mocquereau entend (p. 27) par « les *mesures* simples ou composées à 1 (*sic*)... à 7.... à 10 temps ? » Ce langage est peu compréhensible. — Il nous semble inexact de dire (p. 16) : « un abîme sépare les *bouleversantes* symphonies de Beethoven... de nos tranquilles mélopées » ; n'oublions pas que les symphonies se composent de parties très différentes (par exemple un *Adagio cantabile* après un *Allegro*) de façon à réunir les deux sortes d'expression distinguées par les Grecs le rythme qui « bouleverse » ou exalte (διασταλτικός) et celui qui apaise (ἡσυχαστικός).

Digitized by Google

Les livres de MM. W. et C. en ont d'ailleurs beaucoup d'autres, et malgré l'identité du sujet ils sont utiles à lire successivement; car ils se complètent à merveille. M. Weill, sans insister sur Saint-Simon auquel il avait déjà consacré un volume, s'attache surtout à montrer l'histoire des théories Saint-Simoniennes, leur importance et leur filiation. Il y a dans son livre quelques très bonnes pages sur le rôle économique et social du Saint-Simonisme. M. Charléty, sans négliger les idées, s'est attaché davantage à l'histoire des personnes. C'est d'une plume alerte et souvent même brillante, qu'il a décrit les multiples transformations de la doctrine et les physionomies variées de ses prophètes. Il a suivi avec assez de rigueur une méthode chronologique satisfaisante. Son livre très solide et très nourri, plein de détails curieux et pittoresques, est d'une lecture des plus agréables et fort clair, ce qui n'est pas un mince éloge pour l'exposé d'une doctrine parfois singulièrement nébuleuse. Peut-être a-t-il passé un peu rapidement sur le rôle économique du Saint-Simonisme. A vrai dire, la plus grave critique qu'il y ait à lui faire est une critique par omission : M. W. avait joint à son livre un index des noms propres, c'était insuffisant; M. C. n'en a pas mis du tout, c'est là une lacune inexcusable dans un ouvrage comme le sien.

C'est un curieux phénomène que cette expansion de la doctrine de Saint-Simon dans les dernières années de sa vie et dans celles qui suivirent sa mort. M. W. et surtout M. C. ont bien montré certaines des raisons morales et historiques qui entraînèrent tous ces jeunes hommes dans ce mouvement de généreuse utopie. Peut-être auraient-ils pu le rapprocher de certaines tentatives antérieures. Trop souvent on oublie, peu ou prou, que la division en siècles est artificielle : tout en affectant de s'écarter des écrivains du XVIIIe siècle, Saint-Simon et ses disciples en étaient les fils, presque les contemporains. Saint-Simon n'est que le dernier venu de beaucoup d'hommes qui, frappés par les vices de la société, rêvèrent de la réorganiser de fond en comble sur de nouvelles bases métaphysiques, religieuses et sociales. Il faut rapprocher de lui le bizarre Rétif de la Bretonne, Saint Martin, Bonneville, l'abbé Fauchet, peut-être ce Caffarelli du Falga qui, s'il faut en croire Arnault, avait émis les théories de Saint-Simon avant Saint-Simon. Ce fut avant et pendant la révolution un prodigieux essor d'essais de reconstruction sociale.

Le système de Saint-Simon eut une beaucoup plus grande fortune que ceux qui le précédèrent. C'est qu'il fut prêché à un moment où la France, broyée par l'Empire, comprimée par la Restauration, avait besoin de s'épanouir dans l'utopie et de se griser de belles espérances; des esprits distingués ou baroques s'attachèrent à le compléter ou à le réaliser extérieurement; et ses ridicules forcèrent l'attention de la foule. Enfin, peut-être avait-il, au moins sur un point, plus de valeur réelle que les autres. Le premier en France, Saint-Simon déclara hautement l'importance du travail et de l'industrie, et la nécessité d'assurer le sort de tous les citoyens. « Une nation, dit Saint-Simon, n'est autre chose

Digitized by Google

qu'une grande société d'industrie. » Les physiocrates avaient bien dit quelque chose comme cela. Mais Saint-Simon tira de cette observation d'autres théories économiques et sociales. Ce sont ces dernières, à vrai dire, qui constituent la véritable valeur historique de son œuvre et de celle de ses successeurs. Sans doute le positivisme, le panthéisme, bien d'autres doctrines ont pris quelque chose du Saint-Simonisme; mais ce n'est que comme précurseur du socialisme qu'il mérite vraiment d'être étudié. Il y avait eu, avant et pendant la révolution, des socialistes en France; c'est avec le Saint-Simonisme, à une époque où la presse quotidienne commençait de se développer, que ces idées furent jetées au public et qu'il se mit à les étudier. Sans doute elles n'eurent pas en France un grand succès et, après 48, furent à peu près totalement discréditées. A l'étranger, elles eurent peut-être une plus grande fortune. Je regrette vivement que MM. C. et W. n'aient pas examiné avec quelque détail jusqu'à quel point elles se répandirent en Allemagne. Sans doute ce n'est pas chez Saint-Simon que les socialistes allemands puisèrent leurs théories; mais, à coup sûr, ils le lurent et en tirèrent profit. Peut-être une partie des théories qui constituent le socialisme moderne et qui revinrent en France sous l'étiquette de Marx et de Lassalle, n'était que le démarquage de certaines idées émises par Saint-Simon. Il eut été intéressant de montrer d'une manière précise, dans la conclusion d'une étude sur Saint-Simon et ses disciples, ce qu'il leur revient au juste dans la constitution du socialisme moderne.

Ces légères critiques n'enlèvent rien au réel mérite des livres de MM. Weill et Charléty. Il est à désirer que des monographies aussi soigneuses soient consacrées aux autres précurseurs français du socialisme; un volume sur Fourier se prépare; d'autres sans doute sont aussi en train. Ces travaux aideront à fixer des points importants de l'histoire du socialisme et de celle du XIXe siècle.

André LICHTENBERGER.

---

474. — **Germanische Casussyntax. I. Der Dativ, Instrumental, Oertliche und halboertliche Verhæltnisse**, von Heinrich WINKLER. Berlin, Dümmler, 1896, in-8, viij-551 pp. Prix : 10 mk

Le datif est, par excellence, le cas oblique du germanisme : non seulement il y garde le rang et la fonction que lui assignait la langue indo-européenne; mais, non content de s'y substituer à l'accusatif dans nombre de cas où nous avons peine à nous en expliquer l'intrusion, il remplace l'instrumental dans les langues qui l'ont perdu, et enfin se subordonne dans toutes aux prépositions de sens locatif sans mouvement. Ce sont ces multiples énallages que M. Winkler s'est proposé de relever et de classer, en poussant sa laborieuse enquête à travers les

Digitized by Google

plus anciens documents de la famille germanique; encore s'excuse-t-il modestement de n'avoir épuisé que pour le gotique seul la statistique de son sujet. On peut se demander quelle extension aurait prise son ouvrage, et quand il se serait trouvé en mesure de le publier, s'il n'avait ainsi limité sa recherche. Car c'est peut-être l'unique défaut d'un livre d'ailleurs excellent : il est trop volumineux, et les matériaux de construction masquent l'édifice. Louable défaut, serais-je tenté d'ajouter; car il témoigne de la parfaite conscience et de la bonne foi de l'auteur, qui travaille pour ainsi dire sous nos yeux, comme les abeilles sous une ruche de verre; pas une de ses assertions qu'il ne nous mette en demeure de contrôler, pas un de ses exemples qu'il n'expose loyalement à la critique. On voit sans peine ce qu'une pareille méthode impose de fatigue à la lecture, mais aussi ce qu'elle prête de force aux conclusions.

Les conclusions, — j'y arrive donc tout de suite, car je ne crois pas pouvoir mieux résumer que par son idée directrice le contenu d'un livre dont autrement je devrais ici transcrire la table des matières, — la conclusion unique, dirais-je plutôt, c'est que *le germanique n'a pas de locatif* (p. 535) : morphologiquement, cela va sans dire ; mais logiquement, non plus, et c'est ici que se révèle la supériorité, en matière d'analyse du langage. d'un logicien subtil tel que M. Winkler, d'un linguiste que la longue pratique de l'ouralo-altaïsme a habitué à disséquer les éléments des phrases qui nous sont le plus familières et à penser en quelque sorte les dessous de sa parole. Le rapport locatif se présente à l'esprit du Germain primitif sous la forme d'un simple rapport de relation, exprimé par le datif, et subsidiairement orienté dans le sens local par la préposition qui accompagne le verbe : en d'autres termes, — c'est moi qui imagine l'exemple pour mieux traduire aux yeux la pensée de l'auteur telle que je l'ai comprise, et je souhaite qu'il n'ait pas à me reprocher de l'avoir trahie, — une proposition telle que *der Schlüssel steckt in dem Schlosse* doit s'interpréter mot pour mot « la clef est enfoncée dedans par rapport à la serrure [1] ». Le résultat pourrait sembler mince, s'il ne s'était accru chemin faisant de mille constatations accessoires, ou contradictoire, si l'on ne s'en tenait qu'à l'heure présente, car il est certain qu'aujourd'hui les Germains conçoivent la relation locative exactement de la même façon que les Latins ; mais il faut tenir compte de seize siècles d'éducation latine. L'esprit souffle où il veut, et c'est sur un fond mouvant comme le reflet d'une ombre que repose ce que les abstracteurs de quintessence ont appelé l'identité de ses catégories.

Les historiens objecteront peut-être à M. W. que la préposition locative, en grec aussi, régit le datif, ἐν τῷ οἴκῳ, et en latin tout au moins un cas qui lui ressemble fort; car il y a moins de raisons d'expliquer

1. Et naturellement aussi, *der Baum steht auf dem Berge*, « l'arbre se tient dessus par rapport à la montagne », etc.

Digitized by Google

in hortô par *in hortôd*, qui est un pur non-sens, que par *in* * *hortôi* avec datif primitif. Mais peut-être n'y a-t-il point parité : en troisième déclinaison, la préposition locative gréco-latine régit sûrement le locatif, puisque ποδί n'est point un datif ni *pede* un ablatif, en dépit de la nomenclature usuelle. Et au contraire, ce qui rend fort plausible la théorie de M. Winkler, c'est qu'il n'y a pas d'autre manière de s'expliquer l'emploi germanique et particulièrement norrois du datif dans des tournures où toutes nos habitudes de pensée nous feraient attendre l'accusatif, point d'autre moyen, par exemple, de justifier un datif dans la phrase « elle cacha sa grossesse » que de la traduire par le détour « elle dissimula par rapport à sa grossesse [1] ». Le procédé ne ressemble que de surface à celui par lequel le Latin en est venu à dire *favêre* ou *nocêre alicuî*. Un ensemble de symptômes précis et concordants semble ici séparer le germanisme des langues classiques ses sœurs et le cantonner dans un domaine à part.

L'auteur n'en demeure pas là : si le datif, à l'époque où s'isole le germanisme, nous apparaît comme un cas de pure relation et non de localisation, ne faut-il pas faire remonter cette particularité à l'indo-européen lui-même ? M. Winkler et moi, nous l'avons toujours soutenu [2], et il faut convenir que l'accord du germanique et du sanscrit sert merveilleusement notre cause. On est bien obligé de concéder ce point pour deux cas de la déclinaison primitive, le génitif et l'accusatif non illatif : quelle répugnance aurait-on à placer le datif sur la même ligne ? Ainsi les Indo-Européens auraient eu au moins trois formes nominales qui n'exprimeraient qu'une relation purement mentale, et nullement un rapport matériel : bref, nos vieux ancêtres, au moment lointain de la séparation des races, étaient déjà en voie de devenir des intellectuels, et l'on ne doit point trop s'étonner qu'ils aient depuis compté dans leur descendance Platon, Kant et M. Maurice Barrès.

V. HENRY.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. J. TEXTE publie à la librairie Hachette des *Extraits* de Diderot qui seront lus avec intérêt et profit. Le jeune et savant professeur de Lyon reproduit le texte de l'édition Assézat-Tourneux (sauf, naturellement, pour le *Neveu de Rameau*, donné récemment par M. Monval). Il apporte quelques morceaux tirés du livre de M. d'Haussonville sur *Le salon de Mme Necker* et de celui de M. Tronchin sur *Tronchin et ses amis*. Il emprunte deux fragments aux morceaux inédits que M. Tourneux a

1. *Tha verthr Elisabeth hafande, ok leynde* thuf *fimm monothr*. Luc, 1, 24.
2. *Revue de Linguistique*, XXII (1889), p. 51 sq.

Digitized by Google

fait paraître dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*. Il n'abuse pas des notes, mais il ne néglige dans son commentaire aucun des travaux importants qui ont paru sur Diderot. Il raconte la vie du philosophe et analyse son œuvre dans une longue et attachante *Notice*. « Ce n'est pas, dit-il, chose aisée que de faire un choix classique de Diderot. A reproduire le vrai Diderot, on risque d'effaroucher bien des susceptibilités ; d'autre part, Diderot irréprochable, ce n'est plus Diderot, et parfois il n'est guère plus que Berquin. J'ai essayé, sans choquer personne, de donner ici du moins quelque chose de chaque partie de l'œuvre de Diderot. »

— La neuvième série des *Impressions de théâtre*, de M. Jules Lemaitre, a paru à la librairie Lecène. Nous nous bornons à reproduire la table des matières : *Euripide* (son Ion et l'Apollonide de Leconte de Lisle); *Soudraka; Crébillon; Musset* (Carmosine); *Labiche* (La Cagnotte); *Heyse* (Le coup de grâce); *Ellin Ameen; Sudermann* (Le foyer); *Strindberg* (Le Père); *Dumas fils* (La question d'argent, La femme de Claude, Monsieur Alphonse); *Augier* (Le fils de Giboyer) *Sardou* (Gismonda et Thermidor) ; *Coppée*, etc.

ALLEMAGNE. — La 3e livraison du grand ouvrage publié par la Commission du *limes* germanique vient de paraître à la librairie Petters de Heidelberg. Elle contient l'étude des deux *Castella* de Markœbel et de Niedernberg.

ANGLETERRE. — A signaler, à l'University Press de Cambridge (Pitt Press Series), l'*Alceste* d'Euripide, publiée par M. W. Hadley (xxiv-160 pp. prix : 2 s. 6 d.) : commentaire à la fois abondant et sobre, sans originalité bien marquée ; bons index ; texte éclectique, comme il convient à une édition classique ; quelques nouvelles corrections (197 τἂν pour τ' ἂν ; 501 πᾶσιν pour παισίν ; 877 πρόσωπόν σε πάντα λυπρόν ; la correction ἔτι pour ἐπί au vers 101 avait déjà été faite par M. Weil; mais M. Hadley ne cite jamais cette excellente édition, et ne paraît pas l'avoir lue); en somme, ouvrage digne de la collection.

— La librairie Williams et Norgate nous envoie : *A classified Catalogue of recent Protestant theology both english and foreign, philosophy, metaphysics, Eastern languages with a copious index to author's names* (72 pp. in-8 ; 2448 nos, Prix : 1 sh.). Le titre ne donne qu'une idée peu exacte du contenu. Le mot « recent » n'est pas exclusif, puisque au milieu d'ouvrages parus de 1890 à 1896, on voit figurer : n. 1, l'édition Cousin d'Abelard (1859) ; n. 615, Do Dieu, *Critica sacra* (1693); n. 979, the Workes of Rev. Greenham (1612); etc. De même les auteurs cités sont généralement protestants ; cependant on trouve assez souvent des noms catholiques; Fonsegrive (non *Fonsgrive*, n. 1878), Loisy, Bellesheim, Hefele, etc. D'autre part, des livre récents d'auteurs protestants manquent : celui de O. Ritschl sur Cyprien, l'histoire du canon du Nouveau Testament de Zahn, le Droit ecclésiastique de Sohm, etc. L'ordre est aussi fait pour dérouter : il est généralement alphabétique des matières, avec de nombreuses exceptions où il devient alphabétique de noms d'auteurs. Malgré ces défauts, cette brochure peut rendre service pour aider la mémoire.

— M. James Boielle a publié dans les Pitt Press Series *Quand j'étais petit, histoire d'un enfant racontée par un homme*, par Lucien Biart. L'édition est « adapted for use in schools, with notes and vocabulary ».

HOLLANDE. — Nous avons déjà signalé le concours de vers latins ouvert chaque année à Amsterdam et dont est juge l'Académie royale de Hollande. C'est le lauréat de l'an dernier, M. Pascoli, qui emporte la médaille d'or pour un poème intitulé *Cena in Caudiano Neruae*. M. Pascoli obtient encore une mention pour sa pièce *Castanea*. M. Rosati, qui avait chanté Lesseps en 1895, est mentionné honorable-

Digitized by Google

ment cette fois aussi à cause d'une *Podothaumaturgia* (*Cena in Caudiano Neruae*, carmen praemio aureo ornatum in certamine poetico Hoeufftiano; accedunt duo poemata laudata. Amstelodami, 1896, 13 + 12 + 12 pp. in 8°).

INDE. — La traduction anglaise du Mahâbhârata, entreprise par feu PRATAPA CANDRA ROY est maintenant complète : le 100e et dernier fascicule est daté du 15 juillet. Le premier remonte à 1883. Il aura donc fallu treize années de labeur incessant et tout désintéressé pour venir à bout de cette grande œuvre qui, commencée à diverses reprises tant en Europe que dans l'Inde, était chaque fois restée en détresse. Le généreux promoteur n'a pas eu la joie de la voir achevée. Mais, fidèles à ses dernières volontés, sa veuve et ses collaborateurs l'ont poursuivie jusqu'au bout au prix des plus lourds sacrifices. On sait qu'elle a été entreprise en dehors de toute idée de profit et que, comme toutes ses autres publications, Pratâpa Candra Roy l'a largement distribuée gratis. Il y a laissé sa modeste fortune, et sa veuve vient d'y employer sa dot, sans compter des dettes qu'elle a dû contracter pour assurer la publication des deux derniers fascicules. Dans une notice finale, elle adresse un touchant appel à tous les amis de l'Inde. Il reste encore en magasin une centaine d'exemplaires, tant de l'édition sanscrite du Mahâbhârata que de la traduction, exemplaires qu'on pourra se procurer aux prix de 1 liv. 4 sh., pour l'une et de 3 liv. 10 sh. pour l'autre, port compris. Les demandes devront être faites au manager du Dâtavya Bhârata Kâryâlaya, 1, Râja Goorso Dass' Street, Calcutta; les paiements devront être adressés à Mme Sundari Bala Roy, même adresse. Dans un Post-scriptum plein de tact, l'auteur de la traduction, Kisari Mohan Ganguli, signe son œuvre restée jusqu'ici anonyme et s'en déclare responsable. Il donne les raisons qui ont fait adopter au début et conserver ensuite cet anonymat, lequel, depuis longtemps d'ailleurs, n'était plus un secret.

ITALIE. — Viennent de paraître les fascicules 49 et 50 (vol. II, fasc. 14 et 15) du *Dizionario epigrafico* de M. de RUGGIERO (Rome, chez Pasqualucci). Il renferme la lettre C de *Colonia* à *Comes* (inclusivement).

RUSSIE. — M. Constantin GROT, professeur à l'Université de Varsovie, publie la *Correspondance* de son père, Jacques Grot, philologue, avec P. A. Pletnev, critique et biographe, éditeur du *Contemporain*, mort en 1865. Cette correspondance est fort intéressante pour l'histoire littéraire et sociale de la Russie au XIXe siècle. Deux volumes ont déjà paru. Ils comprennent la période qui va de 1840 à 1846.

SUISSE. — La *Bibliothèque universelle* vient de célébrer le centième anniversaire de sa fondation. Des fêtes littéraires ont été données à Genève et à Lausanne. La France y était représentée par MM. Arvède BARINE et L. LEGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 novembre 1896.

M. Clermont-Ganneau demande que l'Académie intervienne auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour qu'un plan de Carthage soit joint à l'*Atlas archéologique de Tunisie* en cours d'exécution.

M. le Secrétaire donne lecture de six nouvelles lettres de candidature aux deux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. B. Hauréau et E. de

Digitized by Google

Rozière. Ces lettres émanent de MM. Maurice Croiset, Eugène Pottier, A. Giry, H. Derenbourg, le marquis de Beaucourt et Flach.

L'Académie déclare qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un associé étranger en remplacement de M. Ernst Curtius, décédé il y a plus d'un mois. L'Académie nomme ensuite une commission de quatre membres, chargée de présenter des candidats à cette place. Sont nommés MM. Delisle, Perrot, Paris, Boissier.

M. Gaston Paris présente deux volumes de lettres de Michele Amari, publiées par les soins de M. Alessandro d'Ancona. Il fait ressortir l'importance, à la fois littéraire et politique, de la correspondance de l'ancien associé étranger de l'Académie.

M. Deloche fait une communication relative à deux des inscriptions récemment relevées sur les insignes épiscopaux d'Ulger, qui gouverna l'église d'Angers au XIIe siècle. M. Deloche, après avoir vainement cherché l'explication de la première inscription, qui paraît composée d'initiales et celle de la seconde, a constaté que les mots de ces deux inscriptions n'étaient ni grecs ni latins; or, en dehors de ces deux langues, la seule qui ait pu être employée sur un insigne épiscopal, est l'hébreu. M. Deloche a eu alors recours à M. Oppert, qui a trouvé admissible l'hypothèse de son collègue, mais n'est pas parvenu à expliquer entièrement les deux inscriptions. — MM. Oppert et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. A. de Barthélemy présente, au nom de M. Héron de Villefosse et de M. Gauckler, directeur des antiquités et des arts dans la régence de Tunis, les photographies de plusieurs marbres antiques trouvés à Carthage et qui font aujourd'hui partie des collections du Musée du Bardo. Le premier de ces marbres représente une tête de Dioscure imberbe. Cette tête, dont le nez a été malheureusement mutilé, provient d'une petite statue et a été découverte, au mois de juin 1896, à Douar ech-chott (Carthage), dans les fouilles dirigées par M. P. Gauckler aux frais du service des antiquités de la régence. — Le second marbre représente une tête d'homme, d'un âge déjà mûr et d'une intéressante physionomie. C'est certainement le portrait d'un personnage considérable de Catharge, qui vivait probablement au 1er siècle p. C. Cette tête, découverte en 1875 dans un puits de la propriété Baccouch à Carthage, au pied de Sidi-Bou-Said, a été acquise en 1896 pour le musée du Bardo. — Le dernier de ces marbres est une statue de dame romaine du IIIe siècle, découverte au mois de janvier 1896, à Douar-ech-chott.

M. Alexandre Bertrand lit un mémoire intitulé : *Les Druides et le Druidisme*. Toutes les superstitions, toutes les pratiques mises à la charge des Druides régnaient en Gaule bien avant l'arrivée des Druides. Ceux-ci ont trouvé ces superstitions si bien enracinées, qu'ils ont dû en respecter une partie; mais elles n'ont qu'un rapport très éloigné avec leurs doctrines. Le rôle des Druides a été cependant considérable; il a été celui d'une institution sociale d'une nature particulière : une forme très ancienne de groupement de certaines forces d'ordre intellectuel et moral, quelque chose comme la constitution d'oasis intellectuelles au sein de la barbarie, organisation analogue à celle des grandes abbayes de l'Irlande aux Ve et VIe siècles ou des grandes lamaseries du Tibet et de la Mongolie. Ces communautés auraient eu une grande influence sur la vie des Gaulois avant l'invasion des tribus guerrières du groupe Kimro-belge, dont l'influence paraît avoir été surtout politique.

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur un passage d'Ammien Marcellin, qui mentionne une localité d'Asie-Mineure appelée Mygdus. Les géographes la regardaient comme n'étant pas autre chose que la ville phrygienne de Midæum. M. Radet, après avoir montré que ces deux noms sont parfaitement distincts et se rattachent à deux héros différents, cherche à déterminer la position de Mygdus. Il prouve, d'après le récit d'Ammien Marcellin, qu'elle se trouvait sur la route de Nicée à Ancyre, au point où celle-ci atteint le Sangarius, à l'endroit où s'élève le village turc de Mékedjé. M. Radet rétablit l'orthographe de Mygdus au lieu des formes altérées (Mædo, Mido) que deux itinéraires anciens donnaient pour cette station, située à quinze ou seize milles de Nicée.

M. Vidal de La Blache achève la lecture de son étude sur les voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée.

Léon Dorez.

ERRATUM

P. 294, ligne 8 (art. 432-433, n° 44, 2 novembre 1896), un membre de phrase a été omis : « M Peiser l'a donnée sans les indications nécessaires; » sans ce membre de phrase, on pourrait croire que la pièce citée manque dans le recueil; elle s'y trouve p. 78.

J. OPPERT.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Une place importante y sera faite aux antiquités de la Palestine, y compris l'époque des Croisades.

Le texte, très sobre, sera limité à une description sommaire et au classement par listes méthodiques des monuments reproduits, avec renvoi, quand il y aura lieu, aux dissertations spéciales publiées, soit par l'auteur lui-même dans son *Recueil* ou ses *Études d'archéologie orientale*, soit par d'autres savants.

Les premières planches publiées contiendront, entre autres monuments, les deux grandes stèles araméennes de Neîrab, avec inscriptions et bas-reliefs, le cippe nabatéen de D'meîr, l'inscription phénicienne de Narnaka, les collections d'antiquités de Cyrénaïque, de Crète et d'Egypte, rapportées par l'auteur de sa mission de 1895, le trésor des Croisés découvert à Bethléem, la stèle du temple de Jérusalem, etc.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

L'*Album d'antiquités orientales* paraît, à intervalles rapprochés, par livraisons de 10 planches in-4° jésus.

La première série se composera de 50 planches et sera accompagnée d'une description générale et de tables méthodiques incluses dans la dernière livraison.

On peut souscrire au volume complet à recevoir franco, par livraisons, au prix de . . . . . 30 fr.

Les souscripteurs recevront, avec la première livraison, un portefeuille cartonné, destiné à contenir les planches.

Le tirage de l'*Album* étant limité, les exemplaires restant disponibles après le service des souscripteurs, seront vendus au prix de. . . . . 40 fr.

Aucune planche ne sera vendue séparément.

Tous droits de reproduction sont rigoureusement réservés.

Une planche spécimen est en distribution et sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

ALBUM
D'ANTIQUITÉS ORIENTALES

RECUEIL
DE
MONUMENTS INÉDITS
OU PEU CONNUS
ART — ARCHÉOLOGIE — ÉPIGRAPHIE

PUBLIÉ PAR

CLERMONT-GANNEAU

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

L'*Album d'antiquités orientales* contiendra des reproductions, pour la plupart phototypiques, de statues, statuettes, bas-reliefs, bronzes, terres cuites, gemmes, monnaies, inscriptions, etc., ainsi que des plans et des vues de sites et de monuments antiques, le tout d'après des documents inédits ou nouveaux, recueillis par M. Clermont-Ganneau.

Cet album est le complément naturel du *Recueil d'archéologie orientale* et des *Études d'archéologie orientale*, dont il constituera en quelque sorte la partie illustrée.

L'*Album* s'adresse à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art et de l'archéologie de l'Orient, entendu au sens le plus large du mot; il a pour objet de mettre à leur disposition, à peu de frais et promptement, une masse considérable de matériaux d'études.

(*Voir la suite p. 3.*)

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

N° 48 Trentième année 30 novembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

L'AFRIQUE BYZANTINE
HISTOIRE DE LA DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

Par Ch. DIEHL
Professeur à la Faculté des lettres de Nancy

Un beau vol. in-8, avec nombreuses figures, cartes et planches. 20 »

RECHERCHES
SUR LES ORIGINES DE L'ÉGYPTE
L'AGE DE LA PIERRE ET LES MÉTAUX

Par J. de MORGAN
Directeur général des antiquités de l'Égypte

Un beau volume in-8, avec 700 objets dessinés et 11 planches en couleur . . . . . 20 »

Digitized by Google

The Academy, n° 1279 : A. Lang, The life and letters of Lockh art. — F. Rothschild, Personal characteristics from French history. — Leland, A manuel of mending and repairing. — Hume, The year after the Armada and other historical studies; Wells, A short history of Rom to the death of Augustus. — Fumagalli, Che l'ha detto? — Phœnicia and the ancient constellation figures. — A Welsh bard's visit to Wordsworth. — Dante's reference to Sardanapalus, Par. XIV, 107-108 (P. Toynbee). — Browning's Pope and the Net. — Bussell, The school of Plato, its origin, development and revival under the Roman Empire. — Archaeological books : Salomon Reinach, Chroniques d'Orient, II; Conder, The Bible and the East.

— N° 1280 (avec ce numéro, la revue anglaise change de directeur et devient plus attrayante encore qu'elle ne l'était. Le lecteur n'a plus besoin de couper les pages. Il trouve dans chaque numéro le portrait d'un des hommes de lettres de la National Portrait Gallery. Les articles ainsi que les notes et chroniques sont très nettement séparés les uns des autres. Ils ne sont plus signés : « la toute-puissance de la signature est la fin de la critique ». Des suppléments paraîtront de temps en temps et seront relatifs à l'éducation et à l'Université) : Brögger et Rolfsen, Fridtiof Nansen. — Macdonnell, The life and corresp. of W. C. Magee, archbishop of York. — Dubois, Timbuctoo the mysterious. — The Pharsalia of Lucan, transl. Ridley. — The lyric poets of Greece. — Dante's reference to Sardanapalus. — Book reviews reviewed.

The Athenaeum, n° 3602 : Macdonnell, The life and corresp. of William Connor Magee, archbishop of York. — Two Lancashire writers. — Nietzsche, Thus Spake Zarathustra; The case of Wagner. — Pierling, La Russie et le Saint-Siège, études diplom. I. — Shorter, Charlotte Bronte and her circle. — Lucani Pharsalia, p. Francken, I. — Notes from Oxford. — The Bronte family (Ingram).

— N° 3603 : Lord Blackford's letters. — Buchan, Scholar Gipsies. — Gibbins, Industry in England. — Knight, Memoir of John Nichol, professor of English literature in the Univ. of Glasgow. — Chanticleers song. — Robespierre's notebook (Conway). — Jerusalem (G. J.).

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, juillet-septembre 1896-1897 : Lamprecht, Was ist Kulturgeschichte, Beitrag zu einer empirischen Historik. — *Kleine Mitteilungen* : Grotefend, Der Kalenderstein von Stürzelbronn in Lothringen. — Pannenborg, Ergänzungen zu Lamberts Hersfelder Klostergeschichte. — Sander, Ein Beitrag zur Kritik Peter Harers. — Maurer, Zur Auslegung des Kieler Friedens — Bibliographie zur deutschen Geschichte, bearbeitet von O. Masslow (Allgemeine Werke, gesamm. Abhandl. und Zeitschriften, Schluss; Quellen und Darstellungen nach der Folge der Begebenheiten, 1-9).

Monatsblætter (de la **Deutsche Zeitschrift**), n° 4 : Doren, Neuere Arbeiten zur Bevölkerungs = und Sozialstatistik des XV und XVI Jahrhunderts. — *Kritiken* : Lindner, Die sogen. Schenkungen Pippins, Karls des Grossen u. Ottos I an die Päpste; Firmenich-Richartz, Wilhelm von Herle und Hermann Wynrich von Wesel; Christensen, Unionskongerne og Hansestäderne 1439-1466; Gebhardt, Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof, ein Beitrag zur Vorgesch.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **30 novembre** — **1896**

Sommaire : 475. Reber et Bayersdorfer, Chefs-d'œuvre de la peinture. — 476. Cardinal Perraud, Eurythmie et harmonie. — 477. Powell, La rébellion anglaise de 1381. — 478. Jorga, Philippe de Mézières. — 479. L.-G. Pélissier, Louis XII et Ludovic Sforza. — 480. Falgairolle, Le chevalier de Seure. — 481. Hauser, Nouveaux documents sur la Noue. — 482. Boislisle, Mémoires de Saint-Simon, XII. — 483 Ritter, La famille et la jeunesse de Rousseau. — Lettre de M. Justice et réponse de M. Couvreur. — Lettre de M. Marlet et réponse de M. Seignobos. — Chronique. — Académie des inscriptions.

475. — F. von Reber et A. Bayersdorfer. **Klassischer Sculpturen-Schatz.** Livraison I. Munich, Bruckmann, 1896.

A côté des publications coûteuses et encombrantes dont j'ai souvent eu l'occasion de me plaindre, la maison Bruckmann nous donne, depuis 1888, un excellent répertoire des chefs-d'œuvre de la peinture, sous le titre de *Klassischer Bilderschatz*. Ce recueil, dirigé par MM. von Reber et Bayersdorfer, comprend aujourd'hui huit volumes, au prix très modeste de 9 mark chacun ; le premier fascicule du neuvième volume paraît en même temps que le début d'un recueil analogue, consacré aux chefs-d'œuvre de la sculpture et placé sous la même direction. Les souscripteurs recevront par an douze fascicules, contenant chacun six similigravures, au prix d'abonnement de 6 mark. Le premier fascicule nous apporte les images des œuvres suivantes : le Poète comique assis du Vatican, l'*Idolino* de Florence, un bas-relief funéraire de Salamine, le David de Donatello, le buste de Brutus par Michel Ange, la Madone de Claus Sluter à Dijon. Toutes ces gravures sont satisfaisantes; elles sont mêmes supérieures à celles du *Bilderschatz*, parce que la sculpture se prête beaucoup mieux que la peinture aux procédés économiques de reproduction. Un petit texte, relégué sur la couverture de la livraison, donne les renseignements essentiels ; il est à souhaiter qu'on le réimprime à la fin de l'année, afin que les acquéreurs du volume n'en soient pas privés. En somme, publication très recommandable et qui, par les services qu'elle est appelée à rendre, fera pardonner à la maison Bruckmann d'avoir encombré les bibliothèques publiques de tant de grandes photographies montées sur carton.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

476. — **Eurythmie et Harmonie**, *Commentaire d'une page de Platon*, par le cardinal PERRAUD, de l'Académie française (Paris, Téqui, 1896, VI-92 p. in-18 Jésus).

Avec la haute autorité attachée à ses fonctions, à son caractère et à son talent, le cardinal Perraud commente cette page du *Protagoras* où, après avoir dit que l'objet de l'éducation musicale est « d'obliger en quelque sorte la mesure et l'harmonie à s'identifier avec l'âme des jeunes gens », Platon déclare que « toute la vie humaine a besoin d'eurythmie et d'harmonie ». Le cardinal aurait pu d'abord commenter Platon avec Platon lui-même, en rapprochant du texte précédent une page non moins célèbre du *Philèbe* où on lit que tout ce qui met l'accord et la proportion entre l' « un » et le « plusieurs », le rythme en un mot, produit : dans le corps, la beauté et la santé; dans la musique, la forme parfaite; *dans l'âme, la justice et les autres vertus*, etc... ; mais il préfère éclairer la parole du philosophe grec à l'aide de la Bible, ce dont nul ne songera à s'étonner. En citant successivement le témoignage de l'Ecclésiaste, ceux de saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, il montre l'antiquité sacrée d'accord avec la profane pour proclamer l'action bienfaisante de l'art musical sur le développement des facultés humaines et sur la vie morale tout entière. *La musique, écho lointain de l'eurythmie et de l'harmonie de l'Univers, — La musique sacrée, auxiliaire de la prédication, — La musique dans ses rapports avec les obligations de la vie morale, — L'eurythmie et la justice, — L'harmonie et la charité*, — enfin *La musique et le bonheur du ciel*, tels sont les titres significatifs des chapitres de cet opuscule où la pensée est toujours très élevée, le style à la fois sévère et charmant.

Que vaut au juste cette thèse, dépouillée de tous les agréments dont on peut la parer? Certes, il nous est infiniment agréable de voir un écrivain tel que le cardinal Perraud reconnaître la puissance de l'art musical et mettre au service d'un panégyrique de si haute envergure les ressources les plus brillantes de l'homme de lettres, du moraliste, du théologien; nous pensons néanmoins qu'attribuer à l'art musical, et en particulier au rythme, une action moralisatrice sur la volonté, c'est caresser un beau rêve, et rien de plus. Le rythme est constitué non pas par la *qualité* des choses que l'artiste a choisies pour son œuvre, mais par certains *rapports* qu'il établit entre elles; il est tout à fait indépendant de la nature et, à plus forte raison, de la valeur morale de la matière qui lui est soumise. Ainsi, le rythme le plus parfait, au point de vue musical, peut être réalisé dans des vers immoraux, dans des danses lascives, etc... Dire que « la pratique de l'art musical habitue les hommes à *se conduire en mesure* » (p. 5), c'est donc conclure d'une abstraction à une réalité et se payer de mots. Cette confusion a une origine historique bien connue. Le premier qu'elle ait égaré est Pythagore. Enivré par ses découvertes sur quelques intervalles musicaux, Pythagore se laissa entraîner, comme tant de savants modernes, aux généra-

Digitized by Google

lisations les plus hardies; il crut qu'en connaissant les nombres qui expriment certains rapports des choses, il connaissait l'essence des choses elles-mêmes, et il alla jusqu'à tirer de la disposition des sons dans la gamme tout un système sur le cosmos; c'est pour cette raison que le moyen âge (héritier des doctrines musicales de Pythagore par l'intermédiaire de Boèce) avait placé la musique dans le *quadrivium*, à côté de l'arithmétique et de l'astronomie!... Les théoriciens du moyen âge (j'ignore si S. E. avait connaissance de ce fait) ont repris comme une sorte de lieu commun l'éloge de la musique au point de vue de son action morale, sociale, etc. [1]... Mais ces brillantes idées reposent toujours sur la même confusion. La haine, la luxure, l'impiété, l'envie, l'injustice... peuvent s'exprimer ou agir avec une irréprochable eurythmie.

J'ajouterai que de la phrase de *Protagoras* sur la « nécessité de l'eurythmie dans la vie humaine », ce qu'on pourrait tirer, c'est moins un argument en faveur de la morale chrétienne, que l'apologie d'un épicuréisme délicat et bien réglé, faisant sans doute une large place aux principes de la raison et de la conscience, mais sensuel aussi, sensuel avec prudence, avec mesure et avec goût. « Chercher avant tout les biens du corps *aux dépens des biens de l'âme*, dit le cardinal, c'est manquer gravement aux principes de l'eurythmie. » Nous pourrions tout aussi bien dire : « Chercher avant tout les biens de l'âme *aux dépens de ceux du corps*, c'est manquer non moins gravement aux mêmes principes. » L'eurythmie de deux termes (l'âme et le corps) ne consiste pas à opprimer l'un par l'autre, mais à les associer harmonieusement, à les admettre franchement dans un concert où aucun des éléments de notre nature ne serait réduit au rôle de partie muette[2].

Jules COMBARIEU.

477.— Edgar POWELL. **The rising in East Anglia in 1381, with an appendix containing the Suffolk Poll Tax lists for that year.** Cambridge, University Press, 1896; in-8.; VIII-164 pp.

Aucune étude d'ensemble complète et approfondie n'a été encore

---

1. Voir les *Scriptores* de Gerbert, à l'Index (*musica*).

2. Les textes grecs cités en note, p. 19 et 20, auraient grand besoin d'être revus au point de vue de l'accentuation... — P. 35, n. 1 lire : *musico concentu* (au l. de — *consentu*). — P. 14, les vers cités de Lamartine sont mal ponctués. Au lieu de : *Oui, je le crois, quand je t'écoute* | *L'harmonie est l'âme des cieux*, nous préférons : *Oui, je le crois quand je t'écoute*, etc.; à l'avant-dernier vers du même morceau, il y a un point qui fait non-sens. — P. 85. En parlant de la musique qu'on entendra dans le ciel et de ceux qui l'exécuteront, (!) S.E dit : « Ici, ce sera le cantique privilégié des vierges, *admises* à suivre l'Agneau », et il ajoute, en note, cette référence : « Apoc. XIV, 3-4 » Au passage indiqué de l'Apocalypse, il est question des *hommes* vierges (et non des femmes) « qui cum mulieribus non sunt coinquinati ». Il y a une nuance entre ces deux textes.

Digitized by Google

publiée sur le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381. Le jeune professeur André Réville, mort il y a deux ans, avait entrepris d'en écrire une. On espère pouvoir faire bientôt connaître au public la thèse qu'il avait rédigée sur la révolte dans les comtés de Hertford, de Norfolk et de Suffolk, et les nombreux documents qu'il avait recueillis concernant la rébellion dans les autres comtés. En attendant, l'ouvrage de M. Edgar Powell apporte à cette histoire une contribution importante.

Ce n'est malheureusement qu'une « contribution ». M. P. nous explique lui-même dans sa préface comment il a été amené à écrire son livre. Faisant des recherches au *Record Office* pour préparer un ouvrage généalogique et topographique sur le comté de Suffolk, il a découvert un grand nombre de documents inédits concernant la révolte de 1381; je serai sans doute le premier à apprendre à M. P. que ces documents avaient été déjà copiés par André Réville. Quoi qu'il en soit, il résolut de tirer parti de ses trouvailles, fit une enquête sur la même question dans les manuscrits du British Museum et lut un mémoire sur le soulèvement de 1381 en Suffolk devant la *Royal historical Society*, en 1894. Il continua ses recherches, et aujourd'hui il publie une étude sur la révolte, non pas précisément dans toute l'Angleterre orientale, mais dans les comtés de Suffolk, de Norfolk et de Cambridge. Aucune conception d'ensemble n'a donc présidé à son travail ; ce défaut est un peu trop visible.

Il s'aperçoit tout de suite dans l'introduction de l'ouvrage. On ne voit pas clairement quel but M. P. a poursuivi en écrivant son préambule. S'il a prétendu nous exposer les causes générales de la rébellion de 1381, il n'y a réussi que bien imparfaitement, car il n'attire notre attention que sur quelques-unes de ces causes, qui furent très nombreuses, et surtout très diverses selon les régions. En réalité, M. P. a voulu seulement tirer parti des rôles de la Poll Tax ; cette façon d'écrire l'histoire d'après une seule catégorie de documents est bien défectueuse. Au moins cette étude fragmentaire, au lieu de porter le nom d'*Introduction*, aurait-elle dû être intitulée : *Renseignements fournis par les rôles de la Poll-Tax sur les causes du soulèvement.*

Du reste, ce premier chapitre nous donne des informations neuves et intéressantes. M. P. expose avec exactitude comment fut établie la Poll-Tax de 1380. La levée en fut difficile; il fallut, au printemps de 1381, instituer dans seize comtés des commissions chargées de contrôler les agissements des collecteurs et de contraindre les contribuables réfractaires; les inspecteurs établirent de nouveaux rôles; cette mesure fut sans doute une des causes immédiates de la révolte. D'autre part, M. P. suppose avec beaucoup de vraisemblance qu'un grand nombre de gens avaient déserté leur domicile pour échapper à la levée de l'impôt, et qu'ainsi se formèrent des bandes de vagabonds, où les meneurs de la révolte recrutèrent facilement des complices; M. Jusserand avait déjà

Digitized by Google

dit que les nomades jouèrent un grand rôle dans le soulèvement de 1381. L'hypothèse de M. P. repose sur la comparaison très instructive des rôles de la taxe en 1377 et en 1381 ; l'énorme diminution de population qu'on remarque à cette dernière date peut s'expliquer, pour les comtés de la frontière, par les incursions dévastatrices des Écossais, mais elle a dû être fictive dans des pays comme le Norfolk. Les rôles de la Poll Tax nous montrent aussi combien étaient nombreux les gens du peuple qu'atteignait le *Statut des Travailleurs* et qui avaient à se plaindre des rigueurs de cette loi.

Arrivons au récit de la révolte dans les trois comtés. La véritable introduction à faire, c'eût été de nous montrer quelle y était la situation sociale, économique, morale. Le Norfolk et le Suffolk jouissaient alors d'une prospérité particulière ; c'étaient de riches comtés, où, à côté d'une population industrielle relativement dense, il y avait une classe rurale plus libre que partout ailleurs, formant souvent des villages qui ne dépendaient d'aucun manoir. M. P. aurait été sans doute à même de nous fournir à cet égard des informations intéressantes, au moins pour ce qui regarde le Suffolk, et il est regrettable qu'il ait entamé immédiatement, sans explication préalable, le récit un peu monotone des pillages et des crimes commis par les rebelles.

Ce récit est fait principalement d'après les documents judiciaires, sources précieuses où les historiens de la révolte n'avaient jamais puisé jusqu'ici. M. P. s'est servi aussi des chroniques, non pas toujours avec bonheur. Ainsi il admet l'assertion de Walsingham, d'après laquelle John Wrawe, principal meneur des rebelles en Suffolk, serait allé chercher les ordres de Wat Tyler à Londres et les aurait rapportés à ses complices. Or Wat Tyler n'est arrivé en vue de Londres, à Blackheath, que le 12 juin et il est mort le 15 ; John Wrawe se trouvait le 12 à Liston, sur la frontière de l'Essex et du Suffolk, le 13 à Cavendish, et le 14 et le 15 il dirigea lui-même les émeutiers qui envahirent le monastère de Bury ; M. P. nous fournit lui-même ces dates, qui sont exactes.

Le même Walsingham raconte que les rebelles de Norfolk, commandés par Geoffrey Listere, furent taillés en pièces à North Walsham par l'armée du belliqueux évêque Henry Spencer. M. P. préfère la version de Capgrave, selon laquelle les insurgés se sont rendus à merci sans livrer bataille. M. P., qui a pourtant dépouillé les *Escheators' Inquisitions*, a laissé échapper un document de ce fonds précieux, qui donne raison à Walsingham, en prouvant qu'un certain nombre de compagnons de Geoffrey Listere, et entre autres des habitants de North Walsham, furent « tués à la suite de l'insurrection », c'est-à-dire périrent dans une bataille. (*Record Office*, *Escheators' Inquisitions Norfolk and Suffolk*, 5-6 Ric. II, membr. 12). M. P. suppose que cette affaire eut lieu le 22 ou le 23 juin 1381 ; c'est une opinion inadmissible, car le 24 juin Geoffrey Listere était encore *roi du peuple* et prononçait des jugements (*Rec. Office*, *Assize Rolls*, N. 2. 29. 6, membr. 1, part. 4, et membr. 39, part. 1).

Digitized by Google

M. P. a raison de ne pas accorder grande autorité au récit de Froissart ; encore faut-il attribuer à ce chroniqueur ce qui lui est dû. Pourquoi citer Grafton, pour dire que Wat Tyler, ayant été autrefois valet de Richard Lyons, le fit tuer afin de se venger de quelque coup reçu jadis ? C'est Froissart qui a le premier lancé en circulation cette anecdote, douteuse comme toutes celles qui se rapportent à la biographie de Wat Tyler (édition Kervyn de Lettenhove, IX, 400-401). — Enfin, on trouvera étrange que M. P. ne recoure pas aux meilleures éditions, et qu'il cite Froissart d'après une publication datant du XVIe siècle.

Dans son chapitre IV, intitulé *General remarks on the rising in East Anglia*, qui fait souvent double emploi avec l'introduction, M. P. revient sur les motifs de mécontentement et l'état d'esprit des insurgés. Il indique avec raison que les rebelles du Norfolk, du Suffolk et du Cams ne semblent pas avoir eu de plans politiques comme ceux de l'Essex et du Kent, et que, dans ces comtés du N. E., le soulèvement eut le caractère d'un vaste et furieux brigandage. Il y a donc lieu de croire qu'il n'existait pas de cohésion profonde entre les divers soulèvements qui ont éclaté en juin 1381. On peut douter que même dans les trois comtés en question il y ait eu, comme le prétend M. Powell, « un plan compréhensif » et une « organisation ». Du reste, notre auteur, trois pages plus loin, se contredit complètement sur ce point, et il déclare que « les énergies de la révolte semblent s'être laissé dissiper dans une série d'explosions isolées » et que « la cohésion pour un plan combiné d'action offensive et défensive paraît avoir fait défaut ». Cette dernière appréciation est probablement exacte.

M. P. nous donne quelques détails intéressants sur le nombre et la condition sociale des insurgés. Pour expliquer la sympathie montrée aux rebelles par quelques membres de la gentry, il émet une hypothèse bien invraisemblable : le roi Richard II, inquiet de l'ambition de son oncle Jean de Gand, aurait favorisé au début le soulèvement, satisfait de s'assurer l'appui du peuple contre le duc de Lancastre. Rien n'autorise à admettre cette supposition, que M. P. a sans doute empruntée au chroniqueur Henry Knighton. On a bien dit aussi que le duc de Lancastre avait été reconnu parmi les meneurs !

L'ouvrage se termine par deux appendices. L'un contient d'abord les fragments conservés jusqu'à nous du recensement opéré en Suffolk par les commissaires de la Poll Tax, en 1381, et ensuite un tableau comparé de la population de l'Angleterre en 1377 et en 1381 d'après les rôles de l'impôt. L'appendice II, consacré aux pièces justificatives, comprend un certain nombre de documents tirés des *Assize Rolls* et des *Antient Indictments*, (qui, M. P. devrait nous le dire, font eux-mêmes partie des *Assizes Rolls*), et un récit des troubles de Bury par l'aumônier John Gosford, récit contenu dans le *Registrum hostlarie Sancti Edmundi* conservé au British Museum.

En somme l'œuvre de M. Edgar Powell est une des plus neuves qu'on

Digitized by Google

ait publiées depuis longtemps sur l'histoire de l'Angleterre au XIVe siècle. Il est regrettable qu'elle soit mal composée, que la narration soit sèche et incolore, et que l'auteur ait non seulement omis de discuter à fond plusieurs questions intéressantes, mais encore négligé de rendre son récit cohérent. Bien qu'il ait connu la plupart des sources, son ouvrage ne rendra pas inutile, même en ce qui concerne les événements de Norfolk et de Suffolk, la publication de l'étude laissée inachevée par André Réville.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

---

478. — **Philippe de Mézières** (1327-1405) **et la croisade au XIVe siècle**, par N. JORGA, Paris, 1896, in-8° de XXXIV-558 pages (110e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Études).

D'une grande largeur de vues, d'une richesse d'informations dont l'index bibliographique peut seul donner une idée, l'ouvrage de M. Jorga s'élève bien au-dessus d'une simple biographie. Sur la trame légère que lui fournit la vie de Philippe de Mézières, l'auteur brode en un fort beau langage l'historique des croisades du XIVe siècle.

Le français Philippe de Mézières succède au vénitien Marino Sanudo comme apôtre et promoteur infatigable de nouvelles croisades. On les voit tous les deux, dans leur existence nomade, parcourir le monde depuis la Baltique jusqu'à l'Archipel, entrer dans le conseil des rois, écrire ouvrage sur ouvrage pour enflammer les Chrétiens ; mais, tandis que le Vénitien songe à la grandeur de la République et à la défense de ces îles grecques que possédaient ses parents ou ses compatriotes, le *Viel pèlerin* français n'a pour mobile que la foi. Pendant quarante ans, il « corna as empereurs et roys et princes de la crestienté, pour assembler à la chasse de Dieu les grands lévriers et les chiens courants » (p. 484). Les « grands lévriers » de l'Occident, qui se livraient entre eux une guerre acharnée, ne répondirent pas à cet appel. Ils laissèrent à d'autres, plus faibles et presque impuissants, l'honneur de soutenir le renom chrétien. Toute la jeunesse de Philippe s'écoula à la cour des rois de Chypre Hugues IV et Pierre Ier, dont il était chancelier, ou aux côtés des comtes de Savoie, lors de leurs expéditions contre les Turcs. A ce propos, je signalerai à M. J. les deux ordonnances du comte Vert, qui précédèrent la campagne de 1366 et qui réglèrent dans ses moindres détails la conduite de l'expédition [1] : elles prennent place dans son chapitre X.

Quand il eut enterré son maître Pierre Ier le « Vaillant », Philippe de Mézières vint à la cour de Charles V le « subtil » et fit partie de cette

---

1. Emilio Prasca, *Due ordinanze militari marittime del Conte Verde* (1366) 32 p. : estratto dalla *Rivista Marittima*, Giugno, 1891.

Digitized by Google

élite d'écrivains qui entourait le roi de France. Il consacra sa plume à la cause qu'il avait jusque-là défendue par l'épée. C'est un beau spectacle, au milieu de cette société déchirée par les guerres, que la vie merveilleusement unie et pleine de ce croyant. Homme d'action, Philippe était aussi un mystique d'*ardent désir*. Il créa un *Ordre de la Passion* qui réunit les plus vaillants soldats, les célèbres docteurs du siècle, Anglais, Français, Suédois même, l'amiral Jean de Vienne, comme le cardinal Pierre d'Ailly. Fervent serviteur de la vierge Marie, il contribua à répandre en Occident la fête de la Présentation : et il écrivit avec une émotion communicative la vie du légat S. Pierre Thoumas.

La vieillesse arrivait : « chien mort, puce gelée », selon ses énergiques expressions, il entra aux Célestins de Paris ; il s'y recueillit ; et ce fut la plus belle époque de son activité littéraire. Le *Songe du Vergier*, le *Songe du viel Pèlerin*, le *Soliloquium peccatoris*, la *Contemplacio hore mortis* en sont les témoignages. — J'aurais aimé une vue d'ensemble sur les connaissances géographiques du grand voyageur et de l'esprit curieux qu'était Philippe. Ainsi il toucha en Norvège, où on lui apprit l'existence de pays au-delà de l'Islande, au nord ouest, et si éloignés que les navires du roi de Norvège qui s'y rendaient mettaient trois ans à aller et revenir. Il conversa avec des chevaliers qui avaient exploré l'Orient, avec un Messin qui revenait de Cambalech, la capitale du grand Khan... M. J. s'est-il demandé si le cardinal Pierre d'Ailly n'a fait aucun emprunt à son ami Philippe de Mézières ? La question vaudrait la peine d'être étudiée.

Dois-je ajouter, en terminant, combien la lecture de cet ouvrage m'a causé de plaisir. Certaines descriptions, très colorées, du golfe de Satalieh, de la plaine de Chypre, donnent l'illusion de paysages vus et bien vus. Ce n'est pourtant pas de ces régions qu'est originaire M. Jorga. Il est, si je ne me trompe, roumain. Mais son style élégant et alerte ne laisserait pas soupçonner son origine étrangère, n'étaient quelques termes impropres, du reste rares (« un Carmélite » au lieu de carme), qui sont défauts bien légers dans un excellent ouvrage.

Ch. DE LA RONCIÈRE.

---

479. — **Recherches dans les archives italiennes. Louis XII et Ludovic Sforza,** 8 avril 1498-23 juillet 1500. Thèse de doctorat présentée à l'Université de Lyon par Léon G. PÉLISSIER, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours d'histoire à l'Université de Montpellier. Paris, A. Fontemoing, successeur de Thorin, 1896, 2 vol. grand in-8°, de IX-419 et 534 pp.

La publication de M. Pélissier n'est pas moins considérable par sa valeur que par son étendue. On m'assure que ce fut là l'opinion unanime des juges de Lyon ; je crois que ce sera aussi celle de tous ceux qui

Digitized by Google

liront les mille pages des deux volumes avec la sympathique attention due à un travail d'une telle importance et d'une telle nouveauté.

Je n'ai pas la prétention d'analyser complètement deux gros volumes si bien remplis. Il me faudrait, pour cela faire, une vingtaine de pages, et Dieu me garde d'abuser jamais à ce point d'une hospitalité aussi douce qu'honorable! Je voudrais seulement indiquer les principales richesses accumulées dans un livre qui représente de longues années de patientes recherches et de généreux efforts.

Prenant tout d'abord pour guide le remarquable *Avant-propos* où l'auteur a condensé tant d'indications générales et particulières, je rappellerai que l'histoire de la conquête du Milanais n'a guère été faite encore qu'avec de médiocres documents; que presque tous ses narrateurs se sont bornés à suivre les traditions des chroniqueurs contemporains, souvent mal renseignés et inexacts; que les éléments d'une connaissance plus précise, plus approfondie de cette histoire nous viennent de ceux-là mêmes, États et souverains, hommes de guerre, hommes politiques et diplomates, qui l'ont faite ou qui l'ont vu faire; que les archives italiennes du XVIe siècle ont conservé les traces authentiques de leurs actes, les documents les plus sûrs et les plus précis sur leur vie, leur rôle politique et leur caractère; qu'elles fournissent, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIe, à l'histoire de la diplomatie française et italienne les matériaux les plus solides et les plus précieux; que l'étude de tels documents doit devenir l'objet primordial de tout historien sérieux des relations de la France avec l'Italie. M. P. déclare que, désireux de substituer des données certaines aux assertions plus ou moins vérifiables des annalistes, il s'est presque exclusivement servi, en son immense travail, des édits ou lettres de souverains, des délibérations de seigneuries ou arrêtés administratifs, surtout des dépêches des agents diplomatiques italiens. Comme la description détaillée et l'examen critique des différents fonds publics consultés par l'infatigable chercheur à Gênes, Turin, Milan, Venise, Mantoue, Ferrare, Modène, Bologne, Florence, Sienne, Pise, Lucques, Rome et Naples, l'eussent entraîné à de trop longs développements et eussent ainsi alourdi des volumes déjà assez épais, M. P. s'est décidé à mettre, plus tard, description et examen en tête du recueil des pièces justificatives de la présente étude [1]. Provisoirement, il a dû se borner à quelques brèves indications sur l'*Archivio di Stato* de Milan, héritier des Archives de Ludovic Sforza, où il devait naturellement chercher et où il a trouvé les documents les plus nombreux et les plus importants, sur les archives de Venise, où sont conservés les registres *Secreti Senato*, lesquels contiennent toute l'histoire diplomatique de l'époque, et sur la Bibliothèque Marcienne, en la même

1 A la fin du t. II, p. 511-531, M. P. a placé une *Table chronologique des pièces justificatives inédites*, qui donne un aperçu de ces documents et qui servira à établir la correspondance avec ce futur recueil.

Digitized by Google

ville, où se trouvent deux séries de pièces diplomatiques fort précieuses pour l'histoire des relations de Ludovic Sforza avec l'Allemagne et le Saint-Siège, sur les Archives de Florence où abondent de très intéressantes correspondances diplomatiques, sur le « merveilleux » *Archivio Gonzaga* de Mantoue, etc.

Le magnifique ensemble de documents recueillis par M. P. en ses divers voyages au-delà des Alpes [1] lui a permis, comme il s'exprime, (p. VII-VIII) « sinon de renouveler, du moins de modifier profondément les idées acquises sur le caractère de l'expédition du Milanais : quant à ses causes, en mettant en lumière l'étroite union de Ludovic Sforza avec l'Allemagne, ils montrent le double intérêt qu'avait pour Louis XII la ruine de ce seul adversaire ; pour ses épisodes, ils expliquent les véritables causes de la chute de Ludovic Sforza, le caractère réfléchi de sa retraite en Allemagne, ils montrent comment les deux campagnes et les deux conquêtes du Milanais n'en font en réalité qu'une seule, comment cette conquête fut complexe et se poursuivit simultanément contre Ludovic Sforza, contre les Lombards et contre les institutions milanaises ; et, quant aux conséquences de cette guerre, ces documents en font voir toute l'importance internationale et européenne. Ce sont là les points sur lesquels a porté mon principal effort et que j'ai le plus cherché à établir, plus d'ailleurs par la citation des documents et le simple exposé des faits que par la discussion des opinions contraires, plus soucieux d'aboutir à des résultats sincères qu'à de brillantes formules, toujours étayé, quand même je ne les cite pas, de ces textes originaux qui *seuls*, comme le disait Bréquigny à Laporte du Theil, *peuvent garantir de la séduction des conjectures* ».

L'*Introduction* (p. 1-21) roule en entier sur l'importance extrême de la guerre du Milanais dans l'histoire de l'Italie, sujet qui n'a cependant été jusqu'à ce jour traité d'une façon spéciale par aucun érudit. A la suite de ce morceau magistral se déroulent trois livres consacrés, le premier (qui remplit tout le tome II) aux causes et à la préparation de l'expédition du Milanais, le second à la conquête du Milanais, le troisième aux résultats de la conquête. Ces trois livres se divisent en douze chapitres : I. Les causes de l'expédition du Milanais (causes politiques, causes dynastiques, causes personnelles) ; II. La préparation de la guerre du Milanais ; la lutte diplomatique en Europe (les puissances occidentales, les États de l'Empire, le Turc), III. La préparation de la guerre du Milanais (suite) ; la lutte diplomatique en Italie (l'ambassade de Nicolo Alamanni, les négociations de la France et de Milan avec les États sub-alpins, la politique des princes apparentés à Ludovic Sforza, les négociations de la France et de Milan avec les républiques toscanes et

1. Un grand nombre de ces pièces, relatives aux années 1498-1500, ont déjà vu le jour dans une douzaine de publications spéciales dont l'auteur a inséré la liste dans la note 1 de la p. VII.

Digitized by Google

Bologne, la politique de Venise et son alliance avec la France, l'alliance de Louis XII avec le Saint-Siège et les Borgia, l'alliance du roi de Naples avec le duc de Milan); IV. La préparation de la guerre du Milanais (suite), la préparation militaire de la guerre (les préparatifs de Louis XII, de Venise, de Ludovic Sforza); V. Les tentatives de rapprochement entre Louis XII et Ludovic Sforza; VI. Les préludes de la guerre; VII. La conquête militaire et la défaite de Ludovic Sforza; VIII. La ruine de la famille Sforza; IX. La soumission du duché; X. Les débuts de la conquête administrative; XI. Les puissances italiennes pendant et après la conquête du Milanais, XII. Les puissances européennes pendant et après la conquête. Les douze chapitres sont couronnés par une *conclusion* (p. 507-510) dont voici les dernières lignes : « ce réveil de l'indépendance des volontés se fit attendre plusieurs années après la disparition de Ludovic le More. La France régna, dans l'intervalle, en Italie. Et c'est ainsi qu'aucune guerre — s'il en fût de plus glorieuses et de plus éclatantes, — ne fut plus logique dans son principe, et plus féconde dans ses résultats que l'expédition du Milanais. »

On se demandera peut-être si la lecture des deux volumes de M. Pélissier, tout en étant très instructive, n'est pas quelque peu monotone et difficile. Je réponds qu'on lira non seulement sans fatigue, mais encore avec agrément les mille pages dont jai déjà parlé. Le net et souple style de l'auteur met de l'attrait dans les sujets les plus arides. Tantôt l'attention est piquée par un trait d'esprit comme celui-ci : « L'île d'Ischia a réuni, pendant l'été de 1501, autant de princes détrônés que Candide en fera asseoir à sa table pendant le carnaval de Venise (I, 10). » Tantôt nous sommes charmés par une poétique description comme celle-ci : « Ludovic le More est étroitement gardé dans le donjon de Loches, et en relisant le seul livre qu'il eût pu emporter de sa Libreria de Pavie, — la *Divine Comédie*, — il songe sans doute qu'il n'en sortira plus pour revoir les étoiles que la nuit sème sur le lac de Garde et ces grottes de Sermione chantées par les poètes, et les beaux cygnes blancs qu'il aimait à voir s'ébattre dans les fossés du château de Porta Giovia (I, 11). » Après avoir indiqué une juste et piquante appréciation de Sismondi « qui a été longtemps en France l'historien classique de l'Italie (I, 12) », reproduisons un pittoresque passage sur un des deux héros du livre : « Prince d'ailleurs éloquent, au visage ennobli par sa pâleur calme, quoique déparé par les taches qui lui avaient valu son surnom; prince politique entre tous, profondément sceptique pour les choses humaines, autant que crédule aux rêveries des astrologues, d'une perfidie cynique et courtoise, plus diplomate que guerrier de caractère, le plus remarquable des fils du grand Francesco Sforza, le type le plus accompli du souverain civil qui eût paru en Italie depuis Laurent de Médicis, le plus dangereux pour l'influence française (I, 79) ». Reproduisons encore ces lignes chaleureuses sur l'autre héros du livre : « A son avènement, Louis XII se trouva tout naturellement enveloppé dans ce réseau d'en-

Digitized by Google

thousiasmes militaires, de désirs de vengeances personnelles, de haines antigibelines. Il ne put oublier ni faire oublier qu'il avait combattu pour soutenir les prétentions de son père, pour achever son œuvre, qu'il avait souffert dans Novare et à Verceil de cruelles souffrances morales et physiques pour l'honneur de sa maison et de sa cause, qu'il avait été vaincu et humilié dans son duel contre Ludovic Sforza. Louis d'Orléans n'aurait pas été un homme de la Renaissance s'il n'avait pas ressenti vivement les injures et les torts, s'il n'avait pas eu des passions profondes et violentes. Ce n'est pas seulement la politique traditionnelle de France, ni la politique dynastique de sa maison qui l'ont poussé à la guerre du Milanais : ç'a été aussi, sous l'impulsion inexorable d'une passion dominatrice, son cœur tout entier qui la rêvait depuis si longtemps et qui l'a voulue (I, 101) [1]. » Combien d'autres brillants morceaux il me serait facile de tirer des deux volumes et qui montreraient combien j'ai raison de dire que leur lecture plaît autant qu'elle éclaire! Je me contenterai d'emprunter à M. P. cet éloquent tableau de la situation de l'Italie à la veille de la guerre du Milanais : « A côté de lui [duché de Milan] s'étiolaient lentement, avec les courts arrêts que peut apporter à la décadence des États la sagesse des individus, le duché de Ferrare, la république de Bologne, le marquisat de Mantoue, réduits à des combats sans grandeur pour une vie sans gloire et sans espoir de floraison. Dans la plaine toscane, Pise, Lucques, Sienne, avaient subi le même écrasement progressif de la part de leur puissante voisine, la république de Florence ; mais, moins heureuse que Milan après Francesco Sforza, celle-ci n'avait pas su retenir sa puissance après Lorenzo di Medici [2] ; sauvée du gouffre mystique où avait failli l'entraîner le génie de Savonarole, tout son horizon se limitait maintenant aux moissons fumantes dans la campagne de Pise, et à ces collines détestées

Per che Pisani veder Lucca non ponno.

La papauté aussi avait quitté les longs espoirs et les vastes ambitions. »

Pour nous donner un ouvrage qui manquait à la fois à la France et à l'Italie, et qui est d'un intérêt européen, M. Pélissier n'a pas reculé devant un labeur prodigieux et qui a absorbé les plus belles années de sa jeunesse : tout le reste de sa vie en sera honoré. Le travailleur ne doit jamais s'effrayer des sacrifices qu'il s'impose. Les belles gerbes font oublier les pénibles défrichements.

T. DE L.

---

1. Remarquons l'énergique et saisissante image employée dans un autre passage sur Louis XII (I, p. 380) : « Louis XII avait par sa diplomatie replanté l'influence française en terre italienne : pour l'y faire croître, il fallait l'engrais des batailles. »

2. La forme purement italienne donnée ici à ce nom me fournit l'occasion d'adresser à M. P un tout petit reproche, le seul qu'il puisse mériter : pourquoi ne pas mettre de l'uniformité dans le système et écrire tantôt à l'italienne et tantôt à la française? Et, pour ne pas aller bien loin chercher un exemple de variété, pourquoi en la même phrase dire *Lorenzo di Medici* et *Savonarole*?

Digitized by Google

480. — **Le chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal au XVIe siècle**, par Edmond FALGAIROLLE, procureur de la République à Aubusson, membre de l'Académie de Nîmes. Paris, Emile Lechevalier, 1896, gr. in-8 de 39 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes* de l'année 1895.

La brochure de M. Falgairolle contient une courte biographie du chevalier de Seure, non de *Seurre*, ainsi que semblent, dit-il (p. 3, note 1), « le faire supposer les historiens », et la correspondance diplomatique de ce personnage datée de Lisbonne (1559). Michel de Seure naquit à Lumigny-en-Brie (aujourd'hui commune de l'arrondissement de Coulommiers) vers 1523. Son père, Anthoine de Seure, était seigneur du Bois (actuellement hameau de la commune de Lumigny). Le 2 janvier 1529, il fut présenté au grand prieuré de France pour être reçu chevalier de l'ordre de Malte, ce qui arriva le 11 janvier suivant. En 1552, il obtint une mission en Portugal, puis en Corse (1559), et, en cette dernière année, il fut envoyé à Londres, où son séjour ne fut pas de longue durée [1]. M. F. nous apprend encore que le chevalier de Seure fut gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, chambellan du roi et conseiller en son conseil privé, qu'il brigua les fonctions de grand prieur de France, comme on le voit dans une lettre de Catherine de Médicis au cardinal de la Bourdaizière, de décembre 1564, publiée par feu M. H. de la Ferrière, que sa candidature échoua, malgré l'appui de la reine-mère, qu'il fut chargé, en 1566, d'une mission secrète auprès du pape, qu'il devint grand prieur de Champagne, et, sans indiquer la date de son décès [2], il rappelle, d'après les *registres-journaux* de Pierre de l'Estoile, que, le 6 mars 1584, « le Roy étant au Conseil en son château du Louvre, entra en grande colère contre le chevalier de Seure, jusques à lui donner des coups de poing et de pied », scène odieuse que l'on peut rapprocher de celle où l'on vit Napoléon Ier s'oublier jusqu'à donner des coups de pied dans le ventre du sénateur Volney.

---

1. M. F. dit (p. 4, note 3) que François de Noailles « fut d'abord évêque, *puis* diplomate très distingué ». Fr. de Noailles fut nommé évêque de Dax (décembre 1555) après s'être montré déjà en plusieurs missions à Londres « diplomate très distingué ». Ancien biographe de ce grand personnage, je puis déclarer qu'il ne fut pas « successivement ambassadeur à Venise, à Londres, à Rome et à Constantinople », mais que les étapes de sa carrière diplomatique doivent être ainsi indiquées : Londres, Venise, Constantinople, l'ambassade à Rome devant être remplacée par de simples missions, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'ambassade à Venise. Ancien biographe aussi de Jean de Monluc, je dois relever la singulière indication donnée au sujet de « Sieur de Valence » en la note 1 de la page 5 : « *Valence* (François de), évêque ». Le célèbre évêque de Valence n'a jamais porté le prénom de *François*.

2. Le chevalier de Seure a joué de malheur dans les recueils biographiques. Tantôt on n'a presque rien dit de lui, tout en estropiant son nom, tantôt on n'en a rien dit du tout, comme, par exemple, dans le *Dictionnaire historique de la France*. Si M. F. revient jamais à ce personnage, il trouverait dans les titres généalogiques de la Bibliothèque nationale et dans les autres manuscrits de cet établissement des renseignements et documents qui lui permettraient de rendre beaucoup plus complètes les deux parties de sa brochure.

Digitized by Google

La correspondance diplomatique du chevalier de Seure publiée par M. F. ne comprend que cinq lettres complètement inédites dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Ces lettres sont adressées, la première, au roi de France (30 janvier 1559), la seconde (du même jour), au cardinal de Lorraine, la troisième (non signée ni datée) à Henri II, la quatrième (12 février 1559) au même roi, la dernière (18 avril 1559) « à Monseigneur de Montmorency, pair et connétable de France ». Ces lettres contiennent divers renseignements intéressants sur l'Espagne, particulièrement en ce qui regarde, comme s'exprime M. Falgairolle (p. 12) « les menus détails des voyages nombreux qui s'opéraient entre les contrées de l'Amérique et les villes de la Péninsule ». On remarquera, dans la lettre au roi Henri II, du 30 janvier 1559, un plan de campagne qui devait aboutir à la ruine des conquêtes espagnoles et portugaises au profit de la France, le chevalier de Seure déclarant (p. 21) avec une confiance extrême : « Je ne faiz nulle doubte que cela ne nous reuscit. »

T. DE L.

---

481. — **François de la Noue. Nouveaux documents sur sa captivité et sur sa délivrance** (1583-1585), par H. HAUSER. Paris, 1896, gr. in 8° de 25 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*).

M. Hauser, qui nous a donné, en 1892, une si bonne étude sur *Fr. de la Noue*, à laquelle complète justice fut alors rendue ici, avait établi que ce vaillant capitaine exécuta loyalement la teneur des *Points et Articles* par lui signés, le 28 juin 1585, avant de quitter la tour du château de Limbourg où il avait subi, pendant cinq ans, la plus horrible des captivités. Aujourd'hui, il croit pouvoir aller plus loin dans la démonstration de cette vérité. « La Noue, dit-il (p. 3), était si fermement décidé à tenir tous ses engagements envers l'Espagne, qu'il n'a pas voulu insérer dans le contrat une seule clause qu'il ne fût en mesure de respecter. Les Espagnols voulaient lui imposer telles conditions qui pouvaient, le cas échéant, l'empêcher de remplir son devoir de bon Français; la Noue n'a pas voulu les accepter. Nous avons les preuves que, s'il eût voulu se soumettre à cette exigence, il eût été mis en liberté dès le mois de mars 1584; c'est uniquement pour ne pas mentir à sa conscience qu'il resta en prison une longue année de plus. »

Ces preuves, M. H. les met en entier sous nos yeux. Elles proviennent de deux fonds distincts. D'une part, M. Rahlenbeck a communiqué neuf documents extraits des Archives générales de Belgique, dont sept viennent d'être publiés par M. Piot, dans le tome XI de la *Correspondance de Granvelle*. D'autre part, à ces documents de 1584 et du commencement de 1585, il a eu la bonne fortune de pouvoir en ajouter

Digitized by Google

trois autres tirés des Archives départementales de Lot-et-Garonne [1] et relatifs aux dernières négociations qui précédèrent la délivrance de la Noue. On peut donc maintenant, dit M. H. (p. 3), « reconstituer, dans son ensemble, la genèse des *Points et Articles*, voir à la suite de quelles discussions la Noue a pu être amené à laisser insérer dans l'acte final telle clause qui, au premier abord, nous étonne, voir aussi pourquoi il s'est refusé, avec une rare obstination, à mettre sa signature au bas de telle ou telle autre [2] ».

Voici la liste des documents qui ont permis à M. H. de montrer d'une façon définitive que son héros, surnommé le *Bayard calviniste*, fut lui aussi sans reproche, comme il fut toujours sans peur : *Propositions que le prince de Parme a envoyées au Sire de la Noue* (Tournay, 18 mars 1584); *Response pour le Sr de la Noue ausdictes propositions; Lettre du roi Henri III au prince de Parme* (Saint-Maur les Fossez, le 1er mai 1584) [3]; *Lettre de Catherine de Médicis à Alexandre, duc de Parme* (Saint-Maur, 22 mai 1584); *Lettre de Diane de France, duchesse d'Angoulême, à Alexandre Farnèse, duc de Parme* (Bois de Vincennes, 24 mai 1584) [4]; *Lettre de Marie de Juré au duc de Parme* Paris, 30 mai 1584); *Lettre du comte Emmanuel Philippe de Lalaing, au duc de Parme* (Valenciennes, 6 juin 1584); [5] *Lettre du prince de*

---

1. C'est par un bien singulier hasard que l'on trouve à Agen de précieux papiers provenant des Archives des Pays-Bas. La liasse utilisée par M. H. comprend : 1° une copie de propositions faites par La Noue, le 11 avril 1585; 2° une minute et deux copies d'un projet de convention dressé par Richardot; 3° une minute autographe de la Noue, contenant un contre-projet définitif.

2. M. H. n'oublie pas de signaler le dévouement avec lequel la seconde femme de la Noue, Marie de Juré, travailla à la délivrance du prisonnier. Si M. H. a vanté ce dévouement (p. 4), le cardinal de Granvelle a vanté la finesse de la négociatrice (*Correspondance* éditée par Piot, et citée à la page 4 de la brochure que nous analysons).

3. M. H. dit avec mépris (p. 8) : « On ne peut lire cette lettre sans être frappé de l'indigne platitude de Henri III. » Il rappelle qu'au lendemain de la bataille d'Ingelminster (du 10 mai 1580), le roi avait avoué à l'ambassadeur d'Espagne qu'il ne s'intéressait à la Noue que pour la forme, mais que Philippe II ferait bien de ne le relâcher qu'à bon escient.

4. Parmi les personnes royales, selon la remarque de M. H. (p. 9), « une seule paraît avoir témoigné à la Noue autre chose qu'une sympathie de commande, c'est Diane de France, fille légitimée de Henri II. Elle avait déjà intercédé en sa faveur, elle ne craint pas de revenir à la charge et elle rappelle assez noblement que le prisonnier a été page de son père. »

5. On retrouve dans cette lettre un détail caractéristique, déjà signalé par Amiraut, à savoir que les amis de la Noue correspondaient avec le prisonnier au moyen de livres sur les marges desquels ils écrivaient de loin en loin des fragments de phrase. A propos de l'auteur de la *Vie de François, Seigneur de la Noue*, je ne puis m'empêcher de douter de l'exactitude du récit où il nous montre (p. 281) Philippe II faisant insinuer au prisonnier qu'on le relâcherait s'il se laissait crever les yeux. Philippe II n'était certes pas un aimable homme, mais comment croire qu'il eût adressé à la Noue une telle proposition? C'eut été mélanger la plus infâme cruauté

Digitized by Google

Parme au roi de France (Tournay, sans date, mais probablement, comme l'indique M. Hauser, du 19 juin 1584) ; *Lettre d'Alexandre de Parme à la reine de France* — c'est-à-dire à la régente — (19 juin 1584); *Lettre de Marie de Juré à Messieurs Jean Taffin et Gilles Massis, ministre de l'église françoyse d'Anvers en Anvers* (Paris, février 1585); *Response du Sr de la Noue aux propositions à luy faictes par Monsr de Rymersch de la part de son Altesse* (Château de Limbourg, 15 avril 1585); *Le Sr de la Noue pour parvenir à sa délivrance a convenu, consenty et accordé les poinctz et articles quy s'ensuyvent* (sans date); *Le Sr de la Noue, pour parvenir à sa délivrance suivant le pied des précédens articles, promet d'effectuer les choses qui s'ensuivent.*

M. Hauser résume trop bien (p. 25) sa remarquable étude pour que je ne tienne pas à reproduire sa conclusion : « Du 18 mars 1584 au 28 juin 1585, nous avons vu ces deux illustres adversaires, la Noue et Farnèse, se livrer une lutte dont l'enjeu était plus précieux encore que la possession des Flandres. Ce que défendait le malheureux prisonnier, perclus de douleurs, dans cette horrible tour *où il avait une même habitation avec les crapauds*, c'était la dignité de la conscience humaine. Il eût été libre après quatre ans de captivité, s'il avait consenti à jurer qu'il ne ferait jamais, nulle part, la guerre au roi d'Espagne. Il n'avait pas voulu acheter sa délivrance au prix d'une lâcheté, signer un engagement qu'il ne pouvait, qu'il ne devait pas tenir. Dans cette lutte, c'est le duc de Parme et Philippe II qui furent, en fin de compte, obligés de reculer. Le *Bras de Fer* n'avait pas vainement prolongé de plus d'une année des souffrances déjà longues ; il pouvait sortir de Limbourg la tête haute, car le contrat qu'il venait de signer lui permettait de rester ce qu'il avait été toute sa vie, un homme d'honneur et de haute probité. »

T. DE L.

---

482. — **Mémoires de Saint-Simon.** Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices par A. DE BOISLISLE, membre de l'Institut, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. Tome XII, Paris, librairie Hachette, 1896, gr. in-8° de 681 p.

La publication des *Mémoires de Saint-Simon* se poursuit avec une admirable régularité. Chaque année nous apporte un tome nouveau. Chaque année aussi, nous avons la joie de constater que le vaillant et

---

avec la plus ridicule absurdité. Je m'étonne que M. Hauser, dont l'esprit est judicieux, se soit porté garant, en cette affaire (p. 1), de la véracité d'Amyraut. Ce biographe, comme tant d'autres biographes, n'aura pas résisté à la tentation de pousser le tableau au noir pour le rendre plus saisissant. Son coreligionnaire d'Aubigné ne lui avait-il pas donné l'exemple du sacrifice de l'exactitude à l'effet ?

Digitized by Google

savant éditeur reste digne des unanimes éloges qui lui ont été donnés dès le commencement de sa magnifique entreprise. Puisse-t-il vivre assez longtemps, en gardant toutes ses forces, pour avoir le droit de répéter avec la plus légitime fierté le cri de triomphe devenu banal, mais qui n'aurait guère été aussi justement appliqué à une grande et belle œuvre : *exegi monumentum!*

Le tome XII, qui dépasse en grosseur la plupart de ses aînés [1], est consacré à l'année 1704, qui « commença par un acte de bonté du roi (le rappel de la duchesse de Nemours), et à une moitié de l'année 1705 où mourut (9 mai) le conseiller d'État Breteuil, « qui avait été intendant des finances, et dont le fils est aujourd'hui secrétaire d'État de la guerre pour la seconde fois ». Les principaux événements racontés par l'inimitable chroniqueur (il n'y aura jamais qu'un Saint-Simon, comme il n'y aura jamais qu'un La Fontaine) sont le mariage de Nangis et de Mlle de la Hoguette, le mariage du vidame d'Amiens et de Mlle de Lavardin, la cession du duché de Noailles au comte d'Ayen par son père qui fut, à partir de cette époque, connu sous le nom de maréchal de Noailles, la mort de Sainte-Mesme, un des plus remarquables savants de l'Europe, « grand géomètre, profond en algèbre et dans toutes les parties des mathématiques, ami intime, et d'abord disciple du célèbre P. Malebranche », la mort du marquis de Termes, les affaires militaires en Italie, le mariage du fils aîné du maréchal de Tallard avec la fille unique de Verdun, « très riche héritière, et qui en avait aussi l'humeur et la figure », la mort du duc d'Aumont, celle du cardinal Noris, celle de Mme de Lionne, celle du conseiller d'État et ancien ambassadeur Harlay, le remplacement en Languedoc par Villars de Montrevel envoyé en Guyenne [2], la mort de Bossuet et du cardinal de Fürstenberg, la disgrâce de la princesse des Ursins, l'envoi en Espagne de Berwick et de Puységur, les exactions d'Orry, le rappel de l'abbé d'Estrées, l'ambassade du duc de Grammont en Espagne, la mort de l'abbé Boileau, le prédicateur de l'Académie française, « un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêloit de rien », la mort de la duchesse de Verneuil et du « vieux Grancey » qui s'était « marié pour la quatrième fois depuis six semaines », l'élection à l'Académie du comte de Troisville non approuvée par le Roi, l'entrevue de Villars avec Cavalier, « un des chefs des Fanatiques »,

1. Le tome précédent n'avait que 618 pages; le tome X n'en avait que 652. Les plus épais de toute la collection sont le tome VII, qui contient 685 pages et le tome VIII, qui n'a pas moins de 714 pages. Je connais intimement quelqu'un qui voudrait bien que tous les volumes suivants, jusques et y compris le XXXe, se composassent d'un millier de pages au minimum.

2. A ces plus ou moins notables faits divers se mêle (p. 47) la mention d'une toute petite aventure particulière, que l'auteur, dans le texte, appelle « fâcheux accident » et qu'il résume ainsi dans le sommaire marginal : « On me fait une opération pour une saignée ».

Digitized by Google

que notre auteur appelle dédaigneusement *aventurier*, les manèges de MM. de Vendôme (on devine que le mot *manèges* est de Saint-Simon), l'audience donnée par Louis XIV à Phélypeaux (retour de Turin), les opérations des armées de Flandres et du Rhin, les aventures de l'abbé de la Bourlie et de son frère, la mort de Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, la naissance du fils aîné du duc de Bourgogne, la bataille d'Hochstedt, la mort du comte de Verue, « tué à cette funeste bataille » qui « dégrilla sa femme, qu'il tenoit dans un couvent à Paris depuis qu'elle y étoit revenue d'entre les bras de M. Savoie », l'entreprise manquée sur Cadix, la bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse, le mariage du duc de Mantoue avec Mlle d'Elbeuf, « qu'il traite après fort mal », la mort du marquis de Tracy, la conversion et la mort de la comtesse d'Auvergne, la mort du prince d'Espinoy, l'assassinat de Vervins, la mort de J.-B. Armand de Rohan, qui « se faisoit appeler le prince de Montauban », la mort du fils unique « du comte de Grignan et de cette Mme de Grignan, si « adorée dans les *Lettres* de Mme de Sévigné, sa mère, dont cette éternelle répétition est tout le défaut », la mort du maréchal de Duras, frère aîné du beau-père de Saint-Simon, le siège de Verue par le duc de Vendôme, l'ambassade de l'abbé de Pomponne à Venise, la mort de Caylus, laquelle « fit plaisir à tous les siens », le mariage du marquis de Charost et de Mlle Brulart, depuis duchesse de Luynes, la mort du duc de Gesvres, du président Payen, de la duchesse d'Aiguillon, le noble refus de l'ordre du Saint-Esprit par le maréchat de Catinat, la nomination de duc du maréchal de Villars, « le plus complètement et constamment heureux de tous les millons d'hommes nés sous le long règne de XIV », la réception des nouveaux membres de l'ordre du Saint-Esprit, la mort de Lautrec en Italie, le mariage de Rupelmonde avec Mlle d'Alègre, le mariage du chevalier de Grignan avec Mlle d'Oraison, la mort de Mme du Plessis-Bellière, du duc de Choiseul, de Beuvron, l'ami de Mme Scarron, du petit duc de Bretagne, la longue Goutte du Roi, etc.

La première partie de l'Appendice (p. 467-515) renferme les *Additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau* (les plus importantes concernent la Dauphine venue de Bavière, le marquis de Termes, le ministre Lionne, sa femme et ses enfants, la princesse des Ursins et l'abbé d'Estrées [qu'elle avait ensorcelé], la seconde duchesse de Gramont, le comte de Tréville, Silly et son histoire, le mariage du duc de Mantoue, la comtesse de Grignan, les maréchaux de Boufflers et de Tallard, Puysieulx fait chevalier de l'ordre, Pontchartrain et le comte de Toulouse, le duché d'Aiguillon, M. et Mme de Rupelmonde, etc.). La seconde partie de l'Appendice (p. 517-590) contient les dix-huit morceaux suivants où domine l'inédit : I. *Mémoire pour le duc de Vendôme* (rédigé par le duc du Maine et présenté au roi en mars 1704); II. *Exclusion des ducs et pairs de la cérémonie de l'adoration de la croix*

Digitized by Google

(fragment de Saint-Simon); III. *Fragment de la correspondance du marquis de Louville* (9 lettres communiquées par Mgr d'Hulst et qui émanent presque toutes de l'abbé d'Estrées); IV. *L'armée française en Espagne* (Lettres de Louville et de la princesse des Ursins à M. de Torcy); V. *Chamillart et les affaires d'Espagne*; VI. *Interception de la lettre de l'abbé d'Estrées* (Lettres de Louville, de Jean de Préchac); VII. *Contrat de mariage de la bâtarde du Roi* (Louise de la Maison-Blanche, fille de Louis XIV et la Des Œillets, dont le père s'appelait de Vins, sieur des Œillets); VIII. *Les deux Tréville* (fragment de Saint-Simon); IX. *Le marquis de Vérac* (fragment du même); X. *Le maréchal Fabert* (fragment du même); XI. *Entrevue de Tessé avec la princesse des Ursins* (cinq lettres du maréchal de Tessé et une de Torcy); *Les Bautru-Nogent* (fragment de Saint-Simon); XIII. *Contrat de mariage de la comtesse de Caylus*; XIV. *Promotion de l'abbé d'Estrées et de M. de Puysieulx* (fragment de Saint-Simon); XV. *Mémoire sur les prétentions de l'héritier de la duchesse d'Aiguillon* (fragment du même); XVI. *Promotion des maréchaux de France à l'ordre* (fragments du même); XVII. *Origine du maréchal de Villars* (d'après les mémoires fournis, en 1706, par d'Hozier au Roi et à Mme de Maintenon; XVIII. *Lettre de M. Bouchu à M. Desmaretz* (écrite de Tournus, le 19 octobre 590).

Signalons encore les *Additions et corrections* (p. 591-628) relatives au duc d'Aumont, à Paule Payen, aux Lionne, au duc de Gramont — avec une lettre de lui à Louis XIV — au suicide de la Vauguyon — avec lettre de Tréville à Ninon de Lanclos sur ce tragique événement — aux marais de Blaye et à Claude de Saint-Simon, à l'ambassadeur Châteauneuf, à l'aventurier Saint-Mayol, à une violente querelle entre la princesse de Montauban et Mme de Grancey, au marquis de Richelieu, à la régale, à la mort du petit duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne — avec lettre de la reine d'Espagne à Mme de Maintenon — à Mme des Ursins — avec lettre de cette maîtresse-femme à Louis XIV — suivie d'une autre lettre à propos de l'héritage de la duchesse d'Aiguillon adressée par Saint-Simon, le 6 janvier 1705, au prince de Monaco.

Je me contenterai d'indiquer les amples et excellentes *Tables* (*Table des sommaires qui sont en marge du manuscrit autographe, Table alphabétique des noms propres et des mots ou locutions annotés dans les mémoires, Table de l'appendice*), et je reviens en arrière pour appeler l'attention du lecteur sur quelques-unes des notes dont M. de Boislisle a enrichi le tome XII. Les plus remarquables sont celles qui concernent la vicomté de Turenne (p. 4), le marquis de l'Hospital (p. 15), Nicolas de Malebranche (p. 16) [1], le marquis d'Antin (p. 19), le marquis

1. Voici cette note qui contient tout, même l'iconographie du personnage, et que je voudrais voir prendre pour modèle par quiconque est jaloux de passer pour un bon annotateur : « Nicolas de Malebranche, né à Paris le 5 août 1638, le même jour que

Digitized by Google

de Termes (p. 19-21), le cardinal Noris (p. 38-39), l'abus de la saignée sous Louis XIV, piquante petite monographie (p. 49-50), Bossuet (p. 53), le cardinal de Fürstenberg (p. 53), l'amirante de Castille (p. 55), les Daillon du Lude (pp. 70-71), l'abbaye des Châtelliers (p. 72) [1], les Gramont (p. 80-85 et encore 87-88), l'abbé Boileau (p. 107), le jeu de Paume (p. 110), le comte de Grancey (p. 111), le comte de Troisvilles (p. 112-116), Jean Cavalier et Pierre Laporte, dit Rolland (p. 117-120), l'abbé de la Bourlie (p. 147-148), le marquis de Couhé-Vérac (p 152), la petite vérole (p. 257), Claude Roger de Cominges (p. 269), les Grignan (p. 287-290) [2], la duchesse d'Aiguillon (p. 345-346), Catinat (p. 360-362), l'académicien Étienne Pavillon (p. 412), Jean de Préchac (p. 544-545) ce magistrat béarnais, « écrivain très fécond », à propos de diverses impressions hollandaises des romans duquel M. de Boislisle aurait pu citer *les Elzevier* d'Alphonse Willems, ouvrage classique, comme sera classique l'édition actuelle des *Mémoires de Saint-Simon*.

T. DE L.

Louis XIV [le *Dictionnaire* de Lud. Lalanne dit le 6 août], mourut le 13 octobre 1715, un mois et treize jours après ce roi. C'était le fils d'un financier anobli. Il entra à l'Oratoire en 1660, quitta l'histoire pour suivre les théories de Descartes, toutefois avec de profondes modifications dans le sens religieux et optimiste, et est considéré comme un de nos meilleurs écrivains, en même temps que savant géomètre et physicien. Il entra en 1699 à l'Académie des sciences. Saint-Simon nous dira plus tard que ce Platon chrétien avait coopéré à son éducation. Outre son éloge par Fontenelle, sa vie écrite par le P. Cloyseault (Arch. nat., M 220, n° 1, p. 63-85), et une autre par le P. André (celle-ci a été publiée de nos jours par l'abbé Ingold), nous avons une étude, d'après des correspondances inédites, publiée en 1862. Son portrait, peint par Santerre, a été gravé par Edelinck; l'original est au collège oratorien de Juilly. » A cette note, où tant d'indications sont condensées, pourrait-on tout au plus ajouter la mention d'un bref éloge funèbre de Malebranche dans la *Gazette* du 19 octobre 1715.

1. Les notes géographiques de M. de B. n'ont pas moins de valeur que ses notes biographiques. En quelques mots il nous apprend tout ce qu'il faut savoir sur « cette abbaye de l'ordre de Cîteaux, située auprès de Parthenay, dans le pays de Gâtines, et qualifiée royale depuis 1468 », qui « valait plus de vingt-cinq mille livres et était sous le vocable de Notre-Dame » et dont « le cartulaire a été publié par la Société de statistique des Deux-Sèvres, de 1867 à 1872 ».

2. Au sujet du si pittoresque récit où nous voyons l'altière Mme de Grignan présentant à ses amis sa belle-fille, dont le père était un riche fermier général, « avec ses minauderies, en radoucissant ses petits yeux » et disant « qu'il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres », M. de B. rappelle que l'on a fait observer, avec raison, que Saint-Simon est seul à rapporter ce mot qui aurait été dit en d'autres occasions et dont l'authenticité est infiniment peu probable. M. de B., qui est aussi juste dans ses appréciations qu'exact dans ses informations, se demande si le jugement de Saint-Simon sur Mme de Grignan n'est pas d'une sévérité outrée. J'estime, comme lui, que le chroniqueur a été bien dur pour « la plus jolie fille de France ».

Digitized by Google

483. — Eugène RITTER, doyen de la Faculté des Lettres de Genève. **La Famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau.** Paris, librairie Hachette, 1896, in-16, de VII-305 pages.

M Ritter donne à son volume une très heureuse épigraphe, empruntée à Sainte-Beuve, ce maître-critique qui a tout dit. La voici : « Il est très utile de commencer par le commencement, et quand on en a le moyen, de prendre l'écrivain supérieur dans son pays natal, dans sa race. » L'excellent biographe a si bien voulu *commencer par le commencement* que la moitié de son volume est consacrée aux aïeux de son héros. Avant de s'occuper de ce personnage, il étudie en sept chapitres successifs *Didier Rousseau, quartaïeul de Jean-Jacques* [1], *Les réfugiés français*, *ancêtres de Jean-Jacques*, *la famille Rousseau*, *la famille Bernard*, *Suzanne Bernard, Isaac Rousseau, sa jeunesse et son mariage, Isaac Rousseau*, *son séjour en Orient et son retour*. Disons tout de suite qu'il n'est pas moins bien informé en ce qui regarde la famille de Jean-Jacques qu'en ce qui regarde Jean-Jacques lui-même et qu'on peut donner autant d'éloges à la partie de l'ouvrage que j'appellerai *Avant la vie de Rousseau* qu'à la partie de l'ouvrage que j'appellerai *Pendant la vie de Rousseau*.

M. R. raconte (*préface*) que sa vocation de biographe de l'auteur d'*Emile* se manifesta de très bonne heure : « Il y a plus de trente ans, dit-il (p. v), que le hasard de mes lectures me fit découvrir, dans les registres du consistoire de Genève, une anecdote inédite sur la famille de Jean-Jacques Rousseau. Cette première trouvaille m'intéressa vivement ; et, dès lors, je n'ai jamais perdu de vue ce sujet d'études. D'année en année, j'ai mis à mes recherches plus de soin et de persévérance ; quelques chances heureuses m'ont encouragé de temps à autre. » Il ajoute (p. VI) qu'il a dispersé le compte rendu de ses travaux dans les mémoires d'une demi-douzaine de sociétés savantes et dans beaucoup de journaux, d'annuaires et de revues ; qu'une bonne moitié est encore en manuscrit dans ses tiroirs ; que la moisson est mûre aujourd'hui, et que le moment est venu de donner au public ce qu'il a recueilli [2]. Voilà une bonne nouvelle que je suis tout heureux d'annoncer à mes lecteurs. Quand on est, comme M. Ritter, complètement maître d'un sujet, et surtout quand ce sujet est très intéressant, on serait impardonnable de ne pas faire jouir de son trésor les curieux de tout pays.

Un des chapitres qui méritent le plus l'attention, c'est le premier cha-

1. Ce chapitre, qui avait été inséré dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, et dont il avait été fait un tirage à part, a déjà été examiné ici assez longuement (2e semestre de 1893, p. 281), ce qui me dispense d'y revenir. Une autre portion plus considérable de l'ouvrage, relative à J.-J. Rousseau lui-même, a récemment été publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*.

2. M. Ritter, précisant sa promesse, dit (p. VII) que ses nouveaux travaux figureront *bientôt* dans les *Bulletins* de l'Institut genevois et de la Société de l'histoire du protestantisme français.

Digitized by Google

pitre où sont mentionnées, avec de judicieuses observations, *les nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau*. M. R. passe en revue les publications partielles ou générales de M. Félix Bovet, bibliothécaire de Neuchâtel (1850, 1851, 1861), de M. Streckeisen (1861, 1885), de M. le professeur Gaullieur, de M. de Bougy, de M. Albert Jansen (1865), de M. Gaston Maugras, de M. Fritz Berthoud, de M. Albert de Montet (1891), de M. Mugnier (1891), de M. Louis Dufour-Vernes, archiviste de Genève (1878, 1890)[1], de feu Joseph Richard, de M. Gaberel (fort maltraité et très justement). Après avoir parlé de ces devanciers d'une façon très intéressante, M. R. nous dit un mot de ses propres travaux. Il nous apprend que ses recherches se sont étendues à toutes les périodes de la vie de Jean-Jacques, que c'est sur la famille et la jeunesse de ce dernier qu'il a recueilli le plus de renseignements nouveaux, tous puisés à des sources authentiques : les registres du Conseil et du Consistoire de Genève, les minutes des notaires, les divers documents déposés dans les archives de Genève, riche collection où chaque famille genevoise peut puiser à pleines mains pour reconstituer son passé. Il déclare qu'au sujet des aïeux de Rousseau, il a cru devoir tout dévoiler, le mal comme le bien, et qu'il n'a pas craint, ce dont il faut le féliciter, d'avoir laissé « çà et là, au milieu de l'eau pure, quelque filet un peu trouble et limoneux ». L'historien qui cache le moindre brin de vérité manque au plus impérieux des devoirs et nulle considération ne peut excuser le moindre escamotage, la moindre trahison. C'est surtout en ce cas qu'il faut se souvenir du précepte : ne mettez pas la lumière sous le boisseau.

Le travail du très consciencieux et très zélé chercheur est complet, minutieusement complet, en ce qui regarde les origines de Rousseau. « Pour débrouiller l'écheveau de son caractère », comme s'exprime M. R. (p. VI), les lecteurs tireront grand parti « de ce qu'on a découvert sur sa parenté et ses ancêtres français réfugiés à Genève, de l'histoire de sa

---

1. M. R. mentionne aussi les recherches sur Rousseau faites à Bâle, à Neuchâtel, à Turin, par le frère de cet archiviste, M. Théophile Dufour, directeur de la bibliothèque de Genève, cet érudit formé à l'École des Chartes et qui a, notamment, amassé un dossier de lettres inédites de Jean-Jacques, lequel se placerait au premier rang du groupe des plus féconds *rousseauphiles* et *rousseaugraphes* (je demande pardon de m'exprimer ainsi, c'est pour abréger ma phrase), « s'il voulait mettre au jour tout ce qu'il enfouit dans ses portefeuilles ». M. R. n'a pu citer de ce trop discret travailleur qu'une brochure de 1878 (sur le séjour à Annecy de Jean-Jacques et de Mme de Warrens) ; il reparle (p. 205), avec un peu d'humeur, semble-t-il, de ce *portefeuille* mystérieux où dorment depuis quinze ans (six ans de plus que dans le conseil donné par le poète Horace!) des documents sur le séjour de Rousseau à Turin. — Constatons que notre auteur n'a pas oublié de noter (p. 4) que M. Ravenel, qui voulait publier une édition de Rousseau, vint faire, en 1834, le dépouillement des papiers légués par Du Peyrou à la bibliothèque de Neuchâtel, mais qu'il n'a pas utilisé les notes qu'il avait recueillies. Regrettons-le, car M. Ravenel était un excellent travailleur, mais regrettons aussi qu'il n'ait pas davantage utilisé ses notes si nombreuses sur la *Muse historique* de Loret et sur les *Lettres* de Guy Patin.

Digitized by Google

famille pendant deux cents ans et de quelques anecdotes, jusqu'à ce jour inconnues, sur son père et sa mère [1]. »

Quelque curieuse que soit cette première partie du volume, j'avoue que j'aime beaucoup mieux la seconde partie où le sympathique biographe suit «Jean-Jacques lui-même au cours de sa vie errante [2] et de sa jeunesse aventureuse » et s'arrête, notamment « à ces saisons heureuses qu'il a passées aux Charmettes [3] ». Tout ce que M. R. nous raconte sur l'enfance de Jean-Jacques, sur ses années d'étude et d'apprentissage, sur ses années de voyage, sur sa liaison avec Mme de Warens, est du plus vif intérêt [4]. Les pages sur Mme de Warens sont particulièrement attrayantes. On peut dire que le narrateur a été admirablement inspiré par cette femme exquise dont nous avons tous été quelque peu amoureux dans notre jeunesse. Je tiens à reproduire, comme *pièce justificative* de mon assertion, le touchant éloge qu'à la fin du volume (p. 304) M. Ritter donne à son héroïne : « C'était elle pourtant qui, jeune et brillante, lui était apparue un jour inoubliable : belle et noble comme Julie d'Étange, elle avait accueilli le pauvre garçon, si gauche à ses premiers pas dans le monde. Et, depuis lors, à maintes reprises, quand il était revenu de Turin, de Lyon, de Besançon, battu de l'oiseau, sans ressource et sans appui, chaque fois c'était chez elle qu'il avait trouvé, comme le pigeon

---

1. Signalons ce frappant rapprochement (p. 49) : « L'auteur du *Contrat social*, qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière petit-fils d'*hommes déracinés*. » Voir (*passim*) bien d'autres preuves de l'influence de l'atavisme.

2. L'auteur (p. 211) risque cette métaphore : « Comme une bille qui, dans une série de carambolages, parcourt en tous sens le billard, nous voyons Rousseau tenter la fortune en différentes villes de Suisse et de France. » Voici une autre figure de rhétorique (p. 216) : « Il se laisse donc aller, comme une eau qui s'écoule où l'entraîne la déclivité du terrain, à ce penchant nouveau que tout favorisait. »

3. Voici un joli passage avec une bien spirituelle rectification (p. 233) : « La foule qui va en pèlerinage aux Charmettes croit faire une promenade sur les collines de Cythère. En réalité, dans ce beau séjour, Rousseau a raffermi sa santé ébranlée; son intelligence s'y est épanouie en liberté ; son amour, qui datait déjà de dix ans, y a éteint ses derniers rayons. C'est dans les villes d'Annecy et de Chambéry que Jean-Jacques a aimé Mme de Warens ; les Charmettes n'ont vu que les dernières pages du roman; mais ce cadre était si riant et si beau que le roman qui s'était noué et qui avait été vécu ailleurs, s'y est transporré tout entier ; et c'est là que nous allons en chercher le souvenir. Ainsi les choses du passé s'arrangent au gré d'une fantaisie heureusement inspirée ; l'imagination du public a été d'accord avec celle de Rousseau lui-même ; il se crée toujours des légendes, même pour ceux qui ne sont pas des saints. » Autre petite rectification (p. 6) : « Notons un détail en passant. On s'est beaucoup offusqué du nom de *maman*, que Rousseau donnait à Mme de Warrens. J'ose dire qu'on n'a pas compris un sens ancien de ce mot, sens indépendant de toute idée de maternité. On appelait *maman* la maîtresse de maison, quand on était familier avec elle. Voltaire appelait *maman* sa nièce, Mme Denis, qui tenait son ménage à Ferney. »

4. Voici un exemple de la précision des renseignements fournis par le nouveau biographe (p. 191) : « Dans la matinée du dimanche des Rameaux, 21 mars 1728, il se présenta à Mme de Warens, et son cœur et son sort furent fixés pour douze ans. »

Digitized by Google

de la fable, bon souper et bon gîte. Elle n'avait pas été seulement l'amie des mauvais jours : quand se préparait l'avenir du jeune musicien, du jeune étudiant en philosophie, c'était elle qui lui avait aplani le chemin; c'étaient ses entretiens, c'étaient ses confidences qui lui avaient fait connaître le monde et les hommes ; c'est en lisant dans ses yeux qu'il avait appris à suivre les replis du cœur féminin. Toutes les sages maximes qu'elle-même n'avait pas su observer dans sa conduite, toute l'expérience de la vie qu'elle avait si chèrement achetée, il les avait reçues d'elle, enveloppées du charme de sa causerie et de la grâce de son sourire. Quand il la quitta enfin, après douze ans d'intimité, il laissa en Savoie une dette infinie. C'est nous, postérité, qui la devons payer à la mémoire de Mme de Warens [1]. »

T. DE L.

LETTRE DE M. JUSTICE.

Dans le numéro du 19 octobre de la *Revue critique*, M. Couvreur apprécie de façon fort sévère mon étude sur le *Codex Schottanus* des extraits *de Legationibus*.

M. Couvreur me chicane d'abord à propos du titre d'*Anecdota Bruxellensia* qu n'appartient pas à mon travail, mais est celui de la collection où il a paru, et a été expliqué dans la préface de celle-ci [1].

Passons à un reproche plus grave. Mon censeur ne comprend pas que j'aie choisi pour en donner une collation « quelques écrivains byzantins » parmi lesquels il range DEXIPPE, et qu'il trouve peu intéressants. Mais pour les auteurs qu'il leur eût préférés, ou bien nous possédons une tradition beaucoup plus sûre que celle des *Excerpta*, ou bien on a déjà dépouillé avec soin des *gemelli* du Schottanus. Une collation de ce manuscrit, je m'en suis assuré, n'eût fourni aucun résultat nouveau [2].

M. Couvreur constate ensuite, d'après une note de mon travail, que celui-ci fait sur bien des points double emploi avec le Dion Cassius de M. Boissevain. Il oublie de dire que, toujours indépendant, il est « sur bien des points » plus complet et même plus exact [3].

---

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Joseph Texte a publié, dans un recueil périodique qui devient de plus en plus digne de l'estime et de la reconnaissance des travailleurs (*Revue d'histoire littéraire de la France* du 15 juillet 1896, p. 453-455), un excellent compte rendu du livre de M. Ritter, et il mêle à force éloges quelques observations parmi lesquelles je reproduirai celle-ci : « M. Ritter reproche quelque part aux érudits français, et notamment parisiens, de négliger Rousseau. Me permettra-t-il de lui rappeler le livre de M. Beaudoin (*La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, 1891, 2 vol. in-8), qui est à l'heure actuelle la biographie la plus étendue de Rousseau et qu'il ne mentionne même pas dans la revue des travaux récents sur son auteur ? »

1. La critique s'adresse au titre de la collection : il était facile de trouver un autre mot moins ambitieux. (P. COUVREUR.)

2. J'ai dit et je répète que les questions de texte sont infiniment plus intéressantes quand il s'agit d'ouvrages classiques qu'à propos d'historiens byzantins qui n'ont point de valeur *littéraire*. A Dieu ne plaise que je médise des byzantinistes ! (P. C.).

3. J'ai *oublié* de faire cette seconde remarque, parce que M. Justice l'avait faite lui-même dans sa brochure, alors qu'il *oubliait* de faire la première. (P. C.)

Digitized by Google

Enfin, M. Couvreur me demande pourquoi je n'ai pas collationné plutôt l'*Ambrosianus* que le *Schottanus*. Simplement parce que c'est le manuscrit de Bruxelles que je voulais faire connaître. Ce manuscrit conservera toujours un intérêt comme ayant servi à l'édition princeps des extraits sur les ambassades, et fût-il une copie de l'*Ambrosianus* — ce qui est fort douteux — mes recherches auraient toujours eu ce résultat de permettre d'établir cette filiation [4].

Ce troisième fascicule des *Anecdota Bruxellensia* n'a jamais prétendu contenir des fragments nouveaux d'orateurs attiques ou de philosophes antéplatoniciens. Il ne s'est jamais présenté au public que comme une « modeste contribution » (p. 6) à l'histoire de la compilation *porphyrogénète* (ce nom inattendu est de mon critique), compilation à laquelle les byzantinistes ont le mauvais goût d'attacher une certaine importance.

Peut-être M. Couvreur eût-il pu montrer un peu plus d'indulgence pour l'essai d'un débutant où je ne lui vois signaler ni défauts de méthode ni erreurs ridicules [5].

LETTRE DE M. MARLET ET RÉPONSE DE M. SEIGNOBOS

Lettre de M. Marlet.

J'ai pris connaissance, dans la *Revue critique* du 19 octobre, de l'article de M. Ch. Seignobos sur mon livre *Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby*. Je fais appel à votre impartialité pour obtenir l'insertion des observations que m'a suggérées sa lecture.

J'éprouve tout d'abord quelque surprise de voir M. Seignobos ne pas souffler mot du sujet principal de cette biographie et réserver à peu près toutes les minuties de son examen pour le début du chapitre IV (p. 56-59 ; — *3 pages sur 300*), consacré à l'esquisse des origines de la Révolution d'Angleterre. Ces origines, je n'avais pas à les approfondir puisque la comtesse de Derby n'entra dans l'histoire de son temps que quand le différend politique entre Charles Ier et le Parlement fut devenu une lutte à main armée. Pour un résumé aussi rapide, — comme du reste, pour les raccords nécessaires pendant les périodes où la personnalité de Charlotte de La Trémoille s'efface momentanément, — si j'ai invoqué, de préférence à tout autre, l'autorité de Guizot, c'est que son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, quoiqu'ayant vieilli, demeure le tableau d'ensemble le plus généralement connu du lecteur français, donc le plus accessible aux vérifications et aux compléments d'information.

« Il cite Schiller ! » s'écrie M. Seignobos avec indignation. M. Seignobos oublie toutefois de dire à quel propos je l'ai cité. Le soulèvement de la Bohême, en 1619, et la déposition de l'électeur Palatin Frédéric V sont si connus que j'aurais pu m'épargner la moindre référence, que ce fût à un historien tel que Schiller, ou à un érudit plus ou moins illisible comme ceux qu'il est à la mode, depuis quelque temps, d'exalter à journée faite dans certaines chaires françaises.

---

4. En présence de l'idée suggérée par M. Cumont, M. Justice n'avait qu'à renoncer à faire connaître le *Schottanus*, et à s'attacher à l'*Ambrosianus* pour étudier la filiation. (P. C.)

5. M. Justice prend la mouche trop facilement. Je n'ai jamais réclamé des fragments d'orateurs attiques et de philosophes *antéplatoniciens* : c'eût été ridicule. Je n'ai signalé ni défaut de méthode ni erreurs graves : s'il n'y en a pas en effet, de quoi se plaint M. Justice? J'ai seulement émis l'idée que l'utilité de son travail n'était pas incontestable : c'est l'affaire de la *Revue critique* de renseigner ses lecteurs sur ce point. (P. C.).

Digitized by Google

Au tort d'avoir cité Schiller j'ajoute, aux yeux de M. Seignobos, celui de ne pas considérer Bossuet comme un vulgaire rhéteur et d'oser lui emprunter un fragment de son célèbre portrait de Cromwell. Cependant les belles recherches de M. le duc d'Aumale l'ont amené en maintes occasions à admirer, en connaissance de cause, l'exactitude singulière des assertions de ce même Bossuet dans l'oraison funèbre du grand Condé. Voilà qui rassure un peu sur la valeur historique de l'oraison funèbre d'Henriette-Marie de France, sur les jugements qu'elle contient relativement à la Révolution d'Angleterre et à ses principaux acteurs. D'ailleurs, je ne me suis pas contenté de reproduire son impitoyable verdict. A l'appui, j'ai pris soin d'énumérer des faits précis « Anecdotes apocryphes! » répond M. Seignobos. Qu'en sait-il ? Hollis et Mistress Hutchinton, de qui me venaient ces indications, furent des contemporains de Cromwell ; bien plus, ils appartinrent, comme lui, bien qu'avec une nuance politique et religieuse sensiblement différente, au parti opposé aux prétentions absolutistes du roi. Cette demi-conformité d'opinion donne une créance toute spéciale à ce qu'ils nous disent de peu flatteur pour le fondateur de la République. Aussi bien leur témoignage est en parfaite conformité d'allures avec les accès d'odieuse bouffonnerie auxquels il se livra lorsqu'il s'agit de fixer la date de l'exécution de Charles Ier, selon des relations [1] admises avec honneur par la critique anglaise [2] si soigneuse des « héros » nationaux. M. Seignobos sera-t-il plus sévère ? Alors qu'il me permette de lui demander ce qu'il pense de la froide cruauté que révèlent les propres lettres du futur Protecteur, recueillies par ce Carlyle qu'il me reproche d'ignorer. Mais, au fait, comment sa prédilection pour les sources les plus nouvelles se trouve-t-elle ici en défaut ? Que vaut désormais l'œuvre de Carlyle, qui remonte, si je ne me trompe, à un demi-siècle, aujourd'hui que l'Allemagne savante nous offre à choisir entre celle de Moritz Bosch et celle de Hœnig, toutes deux vieilles seulement d'une dizaine d'années ?

Et puis, où M. Seignobos a-t-il pris que je n'ai connu, en fait de documents, que la correspondance de Thurloë et les Mémoires traduits sous la direction de Guizot ? Les communiqués de la *Gazette*, les *Whitelocke's Memorials*, les *Calendars of state papers* sont sans cesse rappelés au bas des pages, sans parler des recueils de pièces de Cary et d'Ellis, des *State trials* d'Howell, des papiers du prince Rupert, des lettres de la reine Henriette-Marie, du *Journal de siège* d'Halsall, des Mémoires de lord Derby, etc., auxquels j'ai dû, à divers degrés, de précieux renseignements. Mais que dis-je ? Je les ai énumérés à la page XIV de mon livre ; et cette liste bibliographique, — liste des ouvrages *utilisés*, non des ouvrages *consultés* fructueusement ou infructueusement (je n'ai nul goût pour les étalages d'érudition de ce genre), — cette liste, M. Seignobos l'a connue, car il en censure l'agencement. M. Seignobos n'en prononce pas moins, imperturbable : « Il ne connaît que Thurloë et la collection de Mémoires de Guizot. » — Aux lecteurs de la *Revue critique* de conclure.

Léon Marlet.

Réponse de M. Seignobos.

Si le lecteur veut se reporter à mon article du 19 octobre, il y verra de quelle taille sont les erreurs que M. Marlet considère comme des *minuties*. Puisqu'il se proposait, non de raconter la vie privée de son héroïne (ce qui a déjà été fait), mais de montrer son rôle dans les événements politiques anglais, il avait avant tout besoin de savoir l'histoire d'Angleterre. Son chapitre IV suffit à prouver qu'il ne la sait pas, il me suffisait donc de faire la critique de ce chapitre. — J'ai expliqué pourquoi M. M. ne savait pas l'histoire d'Angleterre, c'est qu'il croyait pouvoir l'apprendre

1. Dans les ouvrages d'Harris et de Mark Noble, cités par Guizot.

2. Voyez dans le *Dictionary of national Biography*, l'article Cromwell, par M. H. C. Firth.

Digitized by Google

dans Guizot, il ignorait que depuis Guizot la connaissance des Révolutions d'Angleterre a été entièrement renouvelée. J'ai dit qu'il ne connaissait ni Gardiner, ni Green, ni Lecky, on voit qu'il n'essaie même pas de le nier. — J'étais donc en droit de me demander avec inquiétude ce que les Anglais penseraient d'un pays où un archiviste paléographe écrit sur leur histoire en la connaissant si mal. Je pourrais m'arrêter ici en rappelant à M. M. que mes appréciations se rencontrent avec celles du critique de la *Revue historique*. Mais sa réponse renferme des principes de méthode si dangereux que je ne puis les laisser passer sans les signaler.

1° M. M. avoue que l'histoire de Guizot a « vieilli », ce qui veut dire qu'on ne doit plus la regarder comme exacte, et pourtant il l'emploie de préférence à des travaux plus exacts, parce qu'elle est « plus généralement connue », « plus accessible aux vérifications ». Ce raisonnement mènerait tout droit à citer Larousse. Quant on se réfère à un travail sur une question, c'est pour donner au lecteur le moyen de se mettre au courant de la science historique sur cette question; on doit donc lui indiquer l'exposé le plus exact et le mieux prouvé Que Schiller soit un grand poète et Bossuet un grand orateur, ce n'est pas assez pour les citer comme historiens. Quand on indique un érudit comme guide, on n'a pas à lui demander s'il est « plus ou moins illisible », mais s'il a raison.

2° De ce que Bossuet a été bien renseigné sur Condé qui vivait en France et de son temps, on n'a pas le droit de conclure, comme M. Marlet, qu'il ait été en mesure de bien connaître Cromwell qui avait vécu en Angleterre et qui était mort.

3° De ce que l'œuvre de Carlyle remonte à un demi-siècle on ne peut pas conclure que les *documents* insérés dans cette œuvre ne valent plus rien désormais. (Or le Cromwell de Carlyle est avant tout un recueil de pièces.)

4° Que deux partis ennemis entre eux aient été tous deux ennemis d'un troisième (c'était la situation du parti presbytérien et du parti de Cromwell en face du parti royaliste), ce n'est pas une garantie d'impartialité pour les jugements portés par un de ces partis sur l'autre. La « *demi*-conformité d'opinion » des presbytériens et des indépendants, c'est-à-dire l'inimitié commune contre le roi et les évêques n'empêchait pas les parlementaires d'exécrer Cromwell et de le calomnier, surtout quand l'ennemi commun eut été définitivement supprimé.

A. Seignobos.

CHRONIQUE

FRANCE. — La Société d'études italiennes a fait ou fera les conférences suivantes en 1896-1897 (à 8 h. 3/4 du soir, dans l'amphithéâtre B de la Sorbonne) : le samedi 28 novembre 1896, M. Charles Dejob, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris : « *Les amoureux éconduits ou transis dans Corneille et dans Racine, dans Apostolo Zeno et dans Métastase* » ; — le mercredi 9 décembre, M. Louis Dimier, professeur au Lycée de Saint-Omer : « *Benvenuto Cellini à la cour de France* »; — le samedi 19 décembre, M. Roger Peyre, professeur au collège Stanislas : « *Une amie presque oubliée de Ronsard et de L'Hôpital : Marguerite de France, duchesse de Savoie (1549-1574)* » ; — le samedi, 9 janvier 1897, M. Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *Le parlementarisme et les partis en Italie* » ; — le mercredi 20 janvier, M. Ernest Stroehlin, de l'Université de Genève : « *La Sicile sous les Hohenstaufen* »; — le mercredi 3 février, M. le Dr Max Durand-Fardel, membre de l'Académie de médecine : « *Dante et Béatrix dans la Vita Nuova* » ; — le samedi

Digitized by Google

20 février, M. le Dr Labat, ancien président de la Société d'hydrologie : « *Un voyage en Italie au Congrès médical de 1894* »; — le samedi 6 mars, M. Debidour, inspecteur général de l'Université : « *Garibaldi à l'armée des Vosges en 1870* »; — le samedi 20 mars, M. Léon Rosenthal, professeur au lycée de Nevers : « *Sandro Botticelli et sa réputation à l'heure présente* »; — le mercredi 7 avril, M. Rabany, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur : « *Goldoni* »; — le mercredi 28 avril, M. Lionel Dauriac, professeur à la faculté des Lettres de Montpellier, autorisé à faire un cours libre à la Sorbonne : *Rossini en France* »; — le samedi 8 mai, M. Jules Gay, professeur au Lycée de Besançon : « *Un récent voyage dans l'Italie méridionale : Pouille et Calabre* »; — le samedi 15 mai, M. Pierre de Bouchaud : *La pastorale dans le Tasse* »; — le mercredi 26 mai, M. Albert Pingaud : « *La France et le réveil de l'esprit militaire en Italie au commencement de ce siècle.* »

— Les *Annales de géographie* (Armand Colin édit.) publient dans une livraison à part, formant un volume de deux cent quatre-vingt-huit pages, la bibliographie de l'année 1895. Le travail a été fait par de nombreux savants français et étrangers sous la direction de MM. Vidal de la Blache, Gallois et de Margerie. C'est un répertoire très complet, très au courant, et on y retrouvera les qualités de méthode et de clarté qui en font un si commode instrument de travail. Il comprend deux parties : une partie générale et une partie régionale. Chaque partie est elle-même subdivisée : la géographie générale en histoire de la géographie, géographie mathématique, physique, politique; la géographie locale en géographie de la France, de l'Italie, etc. Chaque subdivision comprend elle-même un certain nombre de catégories. Chaque article résume et apprécie l'ouvrage catalogué. Tous les articles sont numérotés et l'ouvrage se termine par une liste alphabétique des noms d'auteurs.

ALLEMAGNE. — Vient de paraître à la librairie Elwert de Marbourg, *Zwei kulturhistorische Bilder in französischer und englischer Bearbeitung als Mittel zur Anknüpfung von Sprechuebungen im neusprachlichen Unterricht*, par H. Lewin (41 pages).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 13 novembre 1896.

M. Schlumberger, président, prononce un discours annonçant les prix décernés en 1896 et les sujets des prix proposés.

M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une Notice historique sur la vie et les travaux de M. Abel Bergaigne, membre ordinaire de l'Académie.

M. René Cagnat, membre de l'Académie, donne lecture d'un mémoire intitulé : l'activité scientifique de la France en Afrique depuis quinze ans.

Séance du 20 novembre 1896.

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. de Rozière, decédé. Au troisième tour de scrutin, M. de Boislisle est élu.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

der Reform, 2e Aufl.; Elter, De Henrico Glareano geographo et antiquissima forma Americae; Raulich, Storia di Carlo Emanuele I duca di Savoia, I, 1580-1588; Ad. Wahl, Kompositions = und Successionsverhandlungen unter Kaiser Matthias 1615 1618.

— N° 5 : Breysig, Ueber Entwickelungsgeschichte, I. — *Kritiken* : Lippert, Sozialgesch. Böhmens in vorhussit. Zeit, ausschliesslich aus Quellen, I, die slavische Zeit u. ihre gesellschaftl. Schöpfungen; Lea, History of auricular confession and indulgences of the Latin church, I and II; Schuller, Aus der Vergangenheit der siebenb. sächs. Landwirtschaft; Reinecke, Gesch. der Stadt Cambrai bis zur Erteil. der lex Godefridi 1227; Zdekauer, La vita privata dei Senesi nel Dugento; Reg. Imp. XI. Die Urkunden Kaiser Sigmunds, 1410-1437, p. Altmann, I, nos 1-3395; Gebhardt, Wilhelm von Humboldt als Staatsmann, I, bis zum Ausgang des Wiener Congresses.

Literarisches Centralblatt, n° 45 : Hatch and Redpath, A concordance to the Septuagint, V. — A. S. Lewis, Some pages of the four Gospels (cf. *Revue*, n° 46). — Morin, Les monum. de la prédic. de S. Jérome. — Comenius, Entwurf der nach dem göttlichen Lichte umgestalteten Naturkunde, p. Reber. — Kleffner, Porphyrius der Neuplatoniker und Christenfeind (soigné). — Cons, Précis d'hist. du commerce (instructif). — Pick, Aus Aachens Vergangenheit (recueil de trente-trois essais). — Codex diplom. Silesiae, XVII, Die schles. Oderschiffahrt in vorpreuss. Zeit, p. Wutke. — Hoenig, Der Volkskrieg an der Loire im Herbst 1870 (intéressant). — Buhl, Geographie des alten Palaestina, (multa, non multum). — Kühn, Neuer Schulatlas in drei Heften, 2-3. — M. Grammont, La dissimilation consonantique dans les langues indoeurop. et romanes; De liquidis sonantibus indagationes aliquot (le premier volume « un réel enrichissement de la linguistique »). — Mitsotakis, Chrestomathie der neugr. Schrift = und Umgangssprache (sans mérites particuliers). — Nehrmann, Französische Schulgrammatik. — Loebell, Der Antinecker Mercks u. der Minister F. K. von Moser.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 46 : W. Schmid, Der Atticismus in seinen Hauptvertretern, von Dionysius von Halicarnass bis auf den zweiten Philostratus (2e art.) — Catull p. Palmer, (conjectures que le monde n'avait pas besoin de savoir). — Polaschek, Caesariana. — Teusch, De sortitione judicum apud Athenienses (sagace). — Fröhlich, Lebensbilder berühmter Feldherren des Altertums, I, Die Römer, 4. — Willrich, Juden u. Griechen vòr der makkab. Erhebung (1er art.). — Vollmöller, Krit. Jahresbericht über die Fortschritte der roman. Philologie, II, 1891-1894, Erste Hälfte, I, Heft (un des Annuaires le mieux rédigés).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 46 : Lincke, Sokrates. — Anderson, On the sources of Ovid's Heroides (de bonnes choses). — Scharnweber, Wrastislaviae laudes. — M. G. Zimmermann, Kunstgesch. des Altertums u. Mittelalters, I (bon, à continuer). — Heinemann, Kalender für Lehrer an höheren Schulen, 1897, III Jahrgang.

Zeitschrift für katholische Theologie, n° 3 : *Abhandlungen* : E. Michael, Die Kirche u. das coloniale Deutschland des Mittelalters. — E. Lingens, Zur paulinischen Christologie. — J. Müller, Die substantielle Heiligkeit der Menschheit Christi. — *Recensionen* : R. Sohm, Kirchenrecht. — L. Bendix, Kirche u. Kirchenrecht. — P. Wagner, Einführung in die gregorianischen Melodien. — J. Vacant, Etudes théolo-

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE

MM. GEORGES PERROT ET ROBERT DE LASTEYRIE

Membres de l'Institut

Avec le concours de M. Paul JAMOT, secrétaire de la Rédaction

Ancien membre de l'École d'Athènes

Tome III. — Fascicule 1

On souscrit par volume au prix de : 32 francs pour Paris ; 35 francs pour les départements ; 36 francs pour l'étranger.

POUR PARAITRE A LA FIN DÉCEMBRE :

FONDATION EUGÈNE PIOT

LES ARTS A LA COUR DES PAPES

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

INNOCENT VIII, ALEXANDRE VI, PIE III

PAR EUGÈNE MUNTZ

Membre de l'Institut

Un volume grand in-8, avec de nombreuses illustrations . . . . 20 »

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

N° 50 Trentième année 14 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MISSION SCIENTIFIQUE
EN
PERSE
PAR J. DE MORGAN

TOME QUATRIÈME

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

PREMIÈRE PARTIE

Un volume in-4, avec 33 planches. . . . . 45 »

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

La correspondance historique et archéologique, n° 35, 25 novembre 1896 : Asse, Les malheurs d'une héritière, Mlle de Nogent (suite). — M. Dumoulin, Les lettres de noblesse de Claude Périer. — Ch. de Beaumont, Lettres de Turenne au duc de Bouillon. — Fr. Funck-Brentano, Les registres de la Bastille conservés au Musée britannique (suite et fin). — Lacaille, Nomination d'un sonneur pour les trépassés pour la ville de Rethel en 1653. — *Questions* : Voyage de Philippe III en Bourgogne; Tournoi de Compiègne en 1278 ; Maison du Temple à Formont-sur-Seine ; Maison de Samoiseau à Paris en 1288.

Revue d'histoire littéraire de la France, n° 4 : Bonnefon, Une correspondance inédite de Grimm avec Wagnière. — Perrens, Les libertins sous Richelieu. — Entretiens de deux philosophes par Camille Desmoulins (E. Charavay). — Bernardin de Saint-Pierre, ses campagnes en Allemagne et à Malte, son séjour à l'île de France, sa descendance, pièces originales et inédites (Largemain). — Le Ve livre de Rabelais et le songe de Poliphile (Söltoft-Jensen). — Sur quelques articles perdus de Sainte-Beuve (V. Giraud). — *Comptes-rendus* : Vianey, Mathurin Regnier (E. Roy) ; Pailhès, Chateaubriand, sa femme et ses amis (V. Giraud).

The Academy, n° 1282 : Greek Folkpoesy, annotated translations, by Lucy Garnett. — The life of Sir Kenelm Digby. — Vondam, Undercurrents of the Second Empire. — The life and letters of Dr Samuel Butler. — The lives of the troubadours, translated from the mediaeval Provençal, by Ida Fornell. — The date of Manning's birth.

The Athenaeum, n° 3605 : Hare, The story of my life. — The girlhood of Maria Josepha Holroyd. — A bibliography of the writings of Browning, IV. — A ms assigned to Swift (Gwynn). — The Whittinghams. — Fletcher, English Bookbindings in the British Museum. — The Montagu coins.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, octobre : Rozwadowski, Qnaestiones grammatical et etymologicae ; Kallenbach, Mickiewicz ; etc.

Museum, n° 10 : Stolz, Stammbildungslehre der latein. Sprache ; Keller, Zur latein. Sprachgeschichte, II, Grammat. Aufsätze (Speyer). — Suetonii Vita Claudii p. Smilda (Valeton). — Caland, Die altind. Todten = und Bestattungsgebräuche (Juynboll). — Loewe, Die Reste der Germanen am Schwarzen Meere (Uhlenbeck). — Bredero's Spaansche Brabander, p. Nauta (Eymael). — Wijnne, De historien von Marcus Coriolanus (Burger). — Wittmann, Kurzer Abriss der schwed. Gesch. (Boer). — Naudé, Beiträge zur Entstehungsgesch. des siebenjähr. Krieges, I, II (P. L. Muller). — Fredericq, Corpus docum. inquis. haeret. pravit. neerl. II (Reitsma). — Petiscus, Mythologie der Gricken en Romeinen (Margadant). — Van der Bosch, Prozastukken voor de hoogste klassen van't gymnasium (Nolen).

Literarisches Centralblatt, n° 48 : Schwartzkopff, Die prophetische Offenbarung. — Die Stockhorner von Starein. — Bl. von Kübeck, Handbuch der englischen Gesch. — Ashley, Englische Wirthschaftsge-

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 14 décembre — 1896

Sommaire : 501. Schack-Schackenburg, Études égyptologiques, IV. — 502. Schwab, Bibliographie d'Aristote. — 503. Les musiciens grecs, p. Jan. — 504. Rizzo, Stésichore. — 505. Juethner, Le matériel des palestres. — 506. Marchi, La religion privée des Romains, I. — 507. Dieterich, L'inscription d'Abercius. — 508. Histoire de la langue et de la littérature française, p. Petit de Julleville, I et II. — 509. Moschetti et Crescini, La Chanson de Roland. — 510. Morel Thomson, sa vie et ses œuvres. — 511. Schlossar, Lettres de Lenau à Émilie Reinbeck — 512. Marmonnier, La question de la Maddalena. — 513. Percopo, Pasquinades inédites de l'Arétin. — 514-515. Reforgiato, Le romantisme en Italie; Mazzini littérateur. — 516. Fumagalli, Qui l'a dit? — 517. Clédat, Grammaire classique de la langue française. — Chronique. — Académie des inscriptions.

501. — **Aegyptologische Studien**, viertes Heft, Index zu dem Pyramidentexte (Zweite Lieferung) von H. Schack-Schackenburg. Leipzig, Hinrichs, 1896. In-4. de 112 pp. autographiées. Prix : 8 mk.

M. Schack-Schackenburg nous avait déjà donné, il y a trois ans, dans la première livraison de ses *Aegyptologische Studien*, le résultat d'une partie de ses recherches grammaticales sur les textes des pyramides de Saqqarah édités et traduits par M. Maspero. Il en fut alors rendu compte dans cette *Revue*. Poursuivant ses travaux, il s'attache aujourd'hui à dresser un *Index* de ces inscriptions si précieuses pour l'histoire de la religion égyptienne et vient de publier deux nouvelles lettres, P et F, de l'utile vocabulaire dont la première lettre, U, est entre nos mains depuis l'an dernier.

On ne peut adresser à M. S.-S. que des compliments pour la façon dont il a su se tirer de cette entreprise longue et parfois — je le sais par expérience — rebutante. La certitude d'être utile à tous ceux qui s'adresseront à son livre le récompensera, je l'espère, de sa constance et lui fera oublier les mauvais moments passés. Le plan adopté pour cet ouvrage est, à mon avis, le meilleur qui puisse être employé en pareil cas. Par une coïncidence que je suis heureux de constater, il se trouve répondre, à peu de chose près, à celui que je m'étais tracé pour le même travail commencé il y a bientôt quatre ans, et que d'autres occupations plus urgentes m'ont contraint d'abandonner à moitié fait. Grâce à un tableau où sont répérés soigneusement les divers chapitres (M. S.-S. en a reconnu 453) qui composent le *Livre des funérailles* gravé dans les Pyramides,

Digitized by Google

on peut, en quelques instants, trouver dans chacune des cinq tombes la partie que l'on désire consulter. Une lettre retracée sur le plan de chaque tombeau et marquée près du numéro du chapitre indique dans quelle partie le texte cherché se trouve. Un simple coup d'œil sur le tableau de concordance nous apprend sans qu'il soit besoin de faire aucun effort, que le chapitre trois par exemple, doit être dans Ounas, sur la paroi du pignon, sur la paroi ouest de la chambre ouest, dans Téti, tandis qu'il faut le chercher sur le mur ouest du couloir dans la pyramide de Pepi. Ces indications qui, à première vue, ne semblent avoir qu'une importance très relative, ne sont pas cependant à dédaigner ; la place qu'un texte occupe sur un monument, et surtout lorsqu'il s'agit d'un monument funéraire a toujours son intérêt. Un autre avantage incontestable de ce tableau est la facilité avec laquelle on peut constater que telle formule en grand honneur sous Ounas ou Téti disparaît chez leurs successeurs alors que tel chapitre, inconnu pour nous auparavant, apparaît uniquement chez Mirinrî ou Mihtimsaouf. A la suite des vingt et quelques pages qui constituent cette introduction au lexique se trouve un nouveau tableau, moins considérable mais d'une utilité non moins évidente, que M.S.-S. intitule la *Table d'offrande* (Die Opfertafel). L'auteur y a réuni le début de toutes les formules qui laissent entrevoir d'une manière suffisamment claire l'opération à laquelle se livrait le prêtre officiant pendant la récitation du texte sacré. Il est, en effet, bien certain que lorsque nous lisons au commencement d'une prière une phrase du type de celles-ci « O Osiris N, je te présente cette eau fraîche qui t'appartient » ou encore « O Osiris N, tu t'es emparé du kohol », nous pouvons en inférer que nous avons affaire à une des parties du *Rituel* relatives aux libations ou à la présentation du fard pour les yeux avec la même certitude que si le titre même du chapitre était écrit en toutes lettres. Ces tableaux sont, e le répète, le guide le plus sûr que puisse rencontrer celui qui désire se rendre rapidement compte, sans crainte d'omission, du contenu des textes des pyramides. Je regrette seulement que M. S. S. n'ait pas jugé à propos de joindre à ces indications les rubriques qui coupent les formules d'offrandes — surtout dans la tombe d'Ounas — et indiquent le moment exact durant lequel le prêtre ou son acolyte jetait à terre ou présentait les gâteaux, l'eau et les divers objets constituant le repas funèbre destiné à la momie ou à son double, entre autres : *Ounas*, l. 1, 5, 10, 14, 18, 26, 28, 30, 31, 32, 38, sqq.

Le lexique est aussi heureusement ordonné que le reste. M. S.-S. le commence à la lettre B. Il n'y est pas tenu compte des voyelles internes pour le classement des mots, à cause de leur peu de fixité ; tel mot, en effet, s'écrira *boun* ou *bnou* indistinctement (pour *bounou*). C'est, du reste, le procédé mis en avant par Peyron pour son Dictionnaire copte et qui devra être suivi dans tous les vocabulaires de la langue ancienne, sous peine de redites continuelles fatigantes pour le lecteur. En tête de chaque article, le mot traité est tracé en caractères gras un peu plus grands que

Digitized by Google

le reste (dans le dernier fascicule les caratères gras sont remplacés par des caractères ombrés); les exemples cités — pour certains termes, ciel, par exemple, on en compte plus de trois cents, ce qui peut donner une idée de l'importance du travail de M. Schack-Schackenburg — sont classés et subdivisés selon qu'ils sont employés avec un verbe ou un autre ou qu'ils sont accouplés à d'autres termes caractéristiques dont ils augmentent ou précisent le sens.

Il ne reste plus qu'à souhaiter la prompte apparition de la suite de cet *Index* sur lequel, espérons-le, nous aurons bientôt à revenir.

Émile Chassinat.

---

502. — **Bibliographie d'Aristote**, par Moïse Schwab, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Paris, H. Welter, 1896, in-8° (autographie) 380 p.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait proposé pour l'année 1882 (concours de bibliographie savante, prix Brunet) une bibliographie aristotélique, et ce prix fut décerné en cette même année à M. Moïse Schwab. Depuis quatorze ans que M. Sch. tient son travail en portefeuille, il a eu le loisir d'y faire de nombreuses additions, et même, ajouterons-nous, il aurait dû le mettre au courant plus complètement qu'il ne l'a fait [1]; mais tel qu'il est, l'utilité en est incontestable. Au premier abord, rien n'était plus facile que de dresser une liste de toutes les publications relatives au Stagirite; le lexique bibliographique de S. F. W. Hoffmann, les répertoires de la librairie Engelmann, ceux de Calvary à Berlin, de Müldener à Gœttingue déblayaient déjà le terrain, sans compter la Bibliotheca graeca de J. A. Fabricius au XVIIIe siècle, et, — depuis la fondation de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France en 1867, — la bibliographie annuelle insérée dans son annuaire, puis dans la Revue qui lui sert de bulletin. Mais M. Sch. a compris le programme académique dans le sens le plus étendu, et, s'il n'y était demandé qu'une « bibliographie descriptive, et, autant que possible, critique », il a cru, avec raison, devoir faire entrer dans la sienne presque tous les ouvrages où il est indirectement et incidemment traité d'Aristote, de ses ouvrages et de ses idées. Nous sommes, par notre expérience personnelle, fondé à croire que cette prodigalité de renseignements attire plus souvent des censures, disons mieux, des reproches, que des éloges reconnaissants; mais nous ne sommes pas de ceux qui lui en feront une querelle; seulement nous aurions voulu qu'il mît à part les ouvrages où l'on ne trouve sur son auteur que des informations de seconde ou de troisième main. Pourquoi placer sur la même ligne, ou peu s'en faut, la biographie d'Aristote par Diogène Laerce et celle qu'on trouve dans Moréri et dans les autres

1. Quoi qu'en dise l'auteur, peu d'articles descendent plus bas que 1888.

Digitized by Google

dictionnaires généraux ? Par contre, l'article de Th. Henri Martin, dans le Dictionnaire Dezobry et Bachelet, ne mérite pas, pour le dire en passant, le dédain avec lequel il est mentionné.

Ces réserves faites [1], il faut reconnaître que M. Sch. a élevé un monument imposant à la mémoire du grand philosophe. Sa bibliographie suppose une lecture immense. Tel ouvrage qu'il a signalé ne laissait nullement soupçonner, d'après son titre, qu'il y fût question d'Aristote et jamais un travailleur, sans cette indication, n'aurait eu la pensée de le consulter. Il existe, à la vérité, une école qui ne sait aucun gré aux bibliographes de ce secours lorsque ceux-ci fournissent pêle-mêle le froment et l'ivraie. Les adeptes de cette école paraissent oublier que si le départ du bon et du mauvais grain n'était pas à faire, leur travail propre n'aurait presque plus de raison d'être.

M. Schwab, conformément au programme académique, a prétendu « prendre comme exemple la bibliographie de Démosthène, publiée par Albert-Gerhard Becker ». Voici les grandes divisions qu'il a établies : Introduction : A, Vies. B, Analyses générales des œuvres. Résumés. C, Des manuscrits. I, Œuvres complètes. II, Logique. III, Philosophie de la nature : A, Physique. B, Histoire des animaux. C, Problèmes (jusqu'en 1868 seulement). IV, Métaphysique. V, Philosophie pratique: A, Ethiques à Nicomaque. — Grande morale à Eudème. De la vertu, hymne. B, Politique et économique. VI, Rhétorique et poétique : A, Textes joints. B, Rhétorique. C, Poétique. VII. A, Fragments. Péplos. B, Petits traités apocryphes : De coloribus ; Physiognomica ; De Plantis, Mechanica. De Lineis insecabilibus ; de Lapide ; de Pomo ; Secreta secretorum ; de Causis. VIII, Appendice : Commentateurs grecs ; imitateurs ; continuateurs (néoplatoniciens) ; scholastique. Albert le Grand ; saint Thomas d'Aquin ; Averroës et les Arabes.

Ce plan mérite l'approbation, mais, sans doute pour éviter les répéti-

---

1. Ajoutons que nous avons relevé, rien que dans les premières pages, un certain nombre de fautes qui, prises chacune en soi, sont peut-être insignifiantes, mais dont la multitude est certainement regrettable. Nous ne parlons pas, bien entendu, des fautes imputables à l'autographiste, tout en observant d'ailleurs que bon nombre d'entre elles auraient pu être corrigées avant le transport sur la pierre. Ajoutons, pour être juste, que l'auteur sollicite l'indulgence de ses lecteurs. Parmi les omissions nous signalerons celle de la dernière édition d'Engelmann (1700-1878), celles de la Bibliotheca philologica classica (Berlin), de la Bibliotheca philologica (Gœttingue), de la bibliographie allemande de Zeller insérée dans l'*Archiv für Geschichte der Philosophie*, de Weinrich, *De auctoribus graecorum versionibus syriacis, arabicis*, etc. où 50 pages sont consacrées aux traductions orientales d'Aristote. P. 13, on s'attend à trouver la mention de plusieurs mémoires sur la non-authencité de divers écrits aristotéliques avant celui d'Ed. Zeller. P. 18 : un incunable est daté MDCCCLXXXV. P. 28 : *Monuments*.., lire *Mémoires*. P. 32, n° 173, manque le nom de G. Hervet, traducteur latin de Georges Pachymère, dont le texte grec est encore pour la majeure partie inédit. Dans la section *a* (Doctrines, Parallèles) il est difficile de s'expliquer le plan suivi par l'auteur. L'ordre chronologique était, là comme ailleurs, tout indiqué.

Digitized by Google

tions et les renvois, l'auteur a dû trop souvent classer ses mentions hors des sections où elles avaient leur place naturelle. Tel est le cas des versions latines et des commentaires qui accompagnent les éditions. Nous terminerons en exprimant le vœu qu'un travail si considérable, si méritoire, donne lieu à une publication définitive, imprimée typographiquement et poussée jusqu'au moment où l'ouvrage sera livré à la presse. Les fonds consacrés par le gouvernement aux impressions gratuites ne pourraient recevoir un plus légitime emploi.

C. E. R.

---

503. — **Musici scriptores græci.** Aristoteles, Euclides, Nicomachus, Bacchius, Gaudentius, Alypius, et melodiarum veterum quidquid exstat. Recognovit, proœmiis et indice instruxit. C. Janus. Annexæ sunt tabulæ. Leipzig, Teubner, 1895; xciii-503 p. (*Bibl. scrip. græc. et rom. Teubneriana*).

La recension de cettte édition eût été facilement confiée à quelqu'un de plus compétent. Ma connaissance de la musique ancienne est trop imparfaite pour que je puisse utilement étudier les textes publiés par M. C. Jan, les juger avec sûreté et me prononcer en complète connaissance de cause. Je ne puis qu'apprécier l'ouvrage dans son ensemble, signaler qu'il est publié avec une extrême conscience, avec un soin méticuleux en ce qui concerne l'étude des manuscrits, et indiquer comment il est composé. M. C. Jan commence par l'énumération des manuscrits qui contiennent des textes relatifs à la musique, dont les principaux sont le *Marcianus* VI, 10, le *Marcianus* app. VI, 3, les deux *Vaticani* 191 et 198 ; ces quatre sont minutieusement décrits et analysés. Les autres, au nombre de plus de deux cents, sont catalogués suivant les noms de villes par ordre alphabétique. L'édition comprend I : les passages d'Aristote relatifs à la voix et à la musique; II : les problèmes musicaux attribués à Aristote; III : la division du canon d'Euclide; IV : l'introduction harmonique de Cléonide; V : l'enchiridion de Nicomaque, suivi d'*excerpta;* VI : l'introd. musicale de Bacchius; VII : l'introd. harmonique de Gaudentius; VIII : l'introd. musicale d'Alypius; IX les *Musica* de Ptolémée ; X : *Carminum græcorum reliquiæ*, comprenant I : le Stasimon d'*Oreste* d'Euripide, 330 sv.; 2-4 : deux hymnes et le péan découverts à Delphes; 5 : l'épitaphe de Seikilos ; 6 8 : les hymnes de Mésomède. Chacune de ces sections, sauf la première, est précédée d'une préface. L'édition est terminée par deux tableaux, l'un comprenant la notation d'Alypius, l'autre un fac-simile du fol. 205 v. du *Marcianus* VI, 10. Je me borne à signaler quelques erreurs d'impression, dans Alypius, d'ailleurs facilement redressables : p. 384, 15 lire ἀπεστραμμένον; 30 ἔχον; 385, 28 κάππα ἀπεστραμμένον au lieu de ἀνεστρ.; 386, 30 τήν; 396, 7 tourner en sens inverse le demi-théta; 399, 8 R au lieu de P.

My.

Digitized by Google

504. — Dr G. E. Rizzo. **Questioni Stesicoree. I. Vita e scuola poetica.** Messine, typogr. d'Amico, 1895; 79 p. (Extrait de la *Rivista di Storia antica e Scienze affini*, anno I, n. 1 et 2).

« Dans les notices biographiques que nous possédons sur Stésichore, quelle est celle qui n'a pas inspiré de doutes? Tout est confusion, mélange de la fable avec l'histoire, discordance dans la tradition, où nous trouvons de véritables légendes... Y a-t-il un point historique, dans la vie du poète, nettement déterminé? » Ainsi s'exprime M. Rizzo dans la conclusion de son travail (p. 64). Il le juge donc pour ainsi dire lui-même; et, en effet, je ne sais s'il a réussi à faire la lumière sur tous les points dont il s'occupe. Rien de plus vague que le paragraphe où il est question des sources perdues : nous ne sortons pas du domaine de la plus incertaine conjecture; également vague ce qui suit, sur la patrie de Stésichore, son nom, le nom de son père. M. R. a raison de nous prévenir dans sa préface qu'il ne dit rien de neuf : tout ce que nous lisons a été discuté vingt fois, sans plus de résultats positifs. Ajouterai-je que nous ne sommes pas mieux renseignés sur la vie même du poète? Disons cependant que M. R. n'est nullement criticable s'il nous laisse ainsi dans l'incertitude; là où il a pu arriver à une conclusion plus précise, il n'a pas manqué de le faire. Une correction fort légitime au texte de Suidas relatif à la naissance de Stésichore concilie la date certaine de sa mort (Ol. 56) avec le renseignement fourni par Lucien, dont il n'y a pas lieu de douter, qui le fait vivre quatre-vingt-cinq ans; M. Rizzo lit Ol. ΛΕ au lieu de ΛΖ, et interprète avec raison γεγονώς par *natus*, le seul sens que ce mot puisse avoir dans ce passage. Il détermine également bien, dans les derniers chapitres, le caractère de la poésie de Stésichore, dont il écarte résolument tout sujet érotique ou romanesque. En somme, l'ouvrage se lit avec intérêt; il sera suivi d'une seconde partie où sera étudiée l'œuvre même de Stésichore

My.

---

505. — Julius Jüthner, **Ueber antike Turngeræthe** (*Abhandl. d. arch.-epigr. Semin. d. Univers. Wien*, heft XII), mit 75 Abbildungen im Text, Wien, Alfred Hœlder, 1896. In-8°, 101 p.

C'est la meilleure étude d'ensemble qui ait paru depuis Krause sur le matériel des palestres. Les solutions de M. Jüthner sont souvent justes; même lorsqu'elles sont contestables, il précise les problèmes ou joint au débat des documents nouveaux. Il s'occupe successivement des haltères, du disque, du javelot et du ceste.

I. — M. J. voit le prototype des haltères dans un parallélipipède en plomb, trouvé à Éleusis : voilà ce qui remplaça ces sacs de sable ou de son dont parle Pollux (III, 154) et que M. J. aurait pu rappeler. De là dérivent trois types : le type à double masse, le type sphéroïdal, qui pré-

Digitized by Google

sente deux variétés [1], et le type cylindrique. L'auteur se trompe sur l'ordre dans lequel ces trois types ont été créés et doivent être présentés logiquement. Du prototype éleusinien est sorti le type sphéroïdal : c'est encore un haltère plein, qu'on a seulement percé d'une ouverture pour les cinq doigts, et par la suite évidé des deux parts pour le pouce et les autres doigts. Plus tard, on a fait tomber la paroi intermédiaire et obtenu le type à deux masses reliées par une tige. L'amincissement progressif de cette tige a produit l'haltère connu de notre temps (fig. 2 g). De là à la suppression de la tige métallique et à son remplacement par une courroie il n'y avait qu'un pas : on eut le type cylindrique. L'évolution des formes peut donc se suivre dans toute la série de nos exemplaires. Ce qui a dérouté M. Jüthner, c'est qu'on connaît un exemplaire du type à double masse qui est antérieur à tous les exemplaires connus du type sphéroïdal. Mais, comme les deux types sont contemporains, sauf cette exception, pourquoi ne serait-ce pas le hasard des découvertes qui nous refuserait la vue d'un haltère sphéroïdal sur un vase à figures noires ? D'ailleurs, M. J. admet que le type sphéroïdal disparut de bonne heure, parce qu'il était incommode. Comment donc les athlètes l'auraient-ils jamais accepté, s'ils avaient eu mieux ?

M. J. décompose avec soin les mouvements du sauteur. Mais il ne parle que du saut en longueur : pas un mot sur le saut en hauteur ou le saut en profondeur. L'un lui aurait peut-être expliqué le mouvement du bronze étrusque de la Villa Papa Giulio ; l'autre, fait admettre la possibilité des records attribués à Phayllos de Crotone et Chionis de Sparte. M. J. passe rapidement sur l'emploi des haltères dans les exercices d'assouplissement et dans la gymnastique médicale. On voudrait un mot d'explication sur ces haltères en plomb recouverts de cire ou de bois dont il est question dans Cœlius Aurel., *Arton.*, V, 2, p. 561.

II. — Sans donner de conclusion positive, M. J. intervient utilement dans la question de la différence entre le disque et le σόλος à l'époque homérique. Il prouve que le disque n'était pas percé d'un trou. Les pierres trouées au centre que Schliemann a trouvées à Hissarlik n'existent que dans les cinq couches antérieures à la Troie épique.

A l'origine, on avait des disques de pierre. M. Jüthner, qui le démontre, oublie de mentionner à ce propos le passage où Pausanias (II, 29, 9) raconte le meurtre de Phocos par Pélée. Par contre, il n'avait pas besoin de citer Ménard, *Vie privée des anciens*, IV, 29 : le granit que cet auteur signale au Cabinet des antiques y est totalement inconnu.

Après Six et Kietz, M. J. tâche de retrouver l'art perdu du discobole. Dans la figure extérieure du vase de Panaitios, il ne voit ni le mouvement du jet (Kietz) ni un des mouvements précédents (Six) : tout discobole qui tient le disque de la main gauche fixe une marque dans le sol

1. Elles sont encore confondues par M. de Ridder, dans l'art. *Halter* du *Dict.* de M. Saglio.

Digitized by Google

ou prend position. Quant au geste du disque haut, il ne précède (Six) ni ne suit (Kietz) immédiatement le geste du *Discobole* de Myron. C'est un mouvement rotatoire, tout différent du mouvement oscillatoire que représente la fameuse statue. La discobolie se faisait donc selon deux méthodes. — Toute cette discussion est bien menée. Pourtant on garde un doute. Si la méthode rotatoire est connue depuis Homère jusqu'au IVe siècle, si elle reparaît dans Properce et Stace, comment se fait-il que les Alexandrins l'aient complètement ignorée ? Le plus sûr, ce serait de faire recommencer les expériences qu'avait instituées Six, mais par des biceps compétents. Aux récents jeux olympiques d'Athènes, un élève de l'Université de Princeton, Robert Garett, a projeté le disque à plus de 29 mètres ; il a égalé l'antique Phayllos, peut-être bien avec un poids moindre. Qu'il fasse prendre des instantanés durant ses exercices : il méritera bien de l'archéologie.

III. — Entre autres noms, le javelot des gymnases porte celui d'ἀποτομάς. Lexicographes et érudits disent que c'est un javelot raccourci. Mais M. J. remarque que le javelot de concours n'est pas moins long que le javelot de guerre : le mot signifie branche coupée et taillée. Sur les vases peints, la hampe ne paraît jamais munie d'une pointe ; mais elle l'est sur d'autres monuments, parmi lesquels l'auteur aurait pu ranger un trépied de Tanagra (*Arch. Zeit.*, XXXIX, pl. III).

On ne fixait l'ἀγκύλη sur le javelot qu'au moment de le lancer. Aussi M. J. voit-il des courroies raides dans certains objets qui figurent souvent dans la main des éphèbes et qu'on a parfois pris pour des compas. Il a raison en général. Toutefois, il reconnaît lui-même un compas sur une peinture reproduite par M. P. Girard (l'*Educ. ath.*, fig. 25); mais il déclare que le compas n'est pas accompagné du javelot. Erreur : l'éphèbe qui tient le compas le montre à un camarade qui tient un javelot.

M. J. a bien vu que l'ἀγκύλη est fixée au centre de gravité du javelot. De ce fait il aurait dû déduire plusieurs conclusions qui lui ont échappé. Quand le javelot était un simple bâton droit, le centre de gravité c'était le milieu. Or, l'éphèbe choisissait un bâton de longueur égale à sa taille. Il savait que la taille d'un homme est à peu près égale à la distance qui sépare l'extrémité de ses mains lorsqu'il étend les bras horizontalement. Il tenait donc de la main gauche le bout du bâton au milieu du sternum, allongeait le bras droit et avec l'extrémité de ses doigts trouvait le milieu cherché. Voilà ce qu'on voit sur plusieurs vases (fig. 41 ; cf. fig. 26). M. J. commet donc une grave erreur, lorsqu'il confond ce schéma avec celui du javelot près de partir. Il trouve étonnant (p. 51) qu'un éphèbe étende sur le milieu du javelot le petit doigt et l'annulaire : il n'y a pas là négligence de l'artiste, au contraire. D'autre part, M. J. ne fait pas grande différence entre le tir horizontal et le tir de bas en haut. Il aurait dû observer que le centre de gravité ne reste pas le même dans les deux cas, et voir que dans le tir oblique l'ἀγκύλη descend vers le bas de la hampe, même quand le javelot a une pointe.

Digitized by Google

Dans les palestres on s'exerçait à tirer au plus loin comme à viser juste. Lequel des deux tirs servait au pentathle ? On invoque toujours un passage de Pindare (*Nem.*, VII, 70) ; M. J. écarte ce texte, qui ne répond pas à la question. Il croit que, le pentathle étant un concours de fond, on classait les tireurs selon la portée de leur javelot ; c'est ce qu'indiquent bien le tir de bas en haut, l'élan pris par le tireur, le regard qu'il jette souvent en arrière.

Ce chapitre méritait de finir mieux. M. J. est convaincu que, dès son berceau, la race hellénique connaissait le javelot muni de la courroie. C'est bien possible. Mais le vase « des guerriers », quoique trouvé à Mycènes, n'est pas mycénien, comme l'a établi M. Pottier, et date du VIIe siècle. Quant à citer la légende rapportée par Pline sur Aetolus, ce n'est pas sérieux.

IV. — Le chapitre le plus neuf et le moins sujet à contestation, c'est celui qui traite des appareils du pugilat.

C'étaient d'abord de simples lanières en cuir souple, les μειλίχαι. Ces lanières avaient de 3 à 4 mètres ; sur un fragment de vase on les voit roulées en paquet. Pour montrer comment on les liait autour du poignet et de la paume, M. J. rapproche une coupe de Douris et une amphore de Munich. En même temps il relève l'erreur des archéologues qui ont vu des éphèbes pansant des blessures là où il y avait des éphèbes agenouillés se préparant au pugilat. L'athlète procédait généralement seul à cette opération. M. J. ne connaît qu'un texte où il se fasse aider, un passage de Quintus de Smyrne. Il n'a pas songé à la scène de pugilat décrite par Apollonius de Rhodes : Pollux et Amycos sont armés chacun par deux compagnons (*Argon.*, II, 62-66).

Aux μειλίχαι ont succédé les σφαῖραι dont parle Platon. On a souvent recherché sur les vases peints ces appareils dangereux. M. J. repousse prudemment une identification séduisante avec les haltères figurés sur la situla de Watsch. Il remarque, sur une amphore panathénaïque de 336 et sur des monuments étrusques en métal, un appareil intermédiaire entre les μειλίχαι et l'ἱμὰς ὀξύς. C'est un réseau serré de lanières dures qui roule la main en boule. Pourquoi ne serait-ce pas la σφαῖρα de Platon ?

Au lieu de poser cet appareil chaque fois, on eut vite l'idée de le préparer une fois pour toutes sous forme de gant ; mais sur le gant on fixa une armature terrible : ce fut l'ἱμὰς ὀξύς. Le texte capital est dans Philostrate (*Gymn.*, 10). M. J. le commente à l'aide des monuments. L'armature, posée sur un coussinet, est formée de plusieurs bandes de cuir épais et dur, reliées par des lanières transversales qu'on a prises avant M. J. pour des pièces métalliques. Elle a la forme d'un cylindre ovale aux arêtes aiguës. Tous ces détails correspondent à la description de Philostrate Mais Pausanias (VIII, 40, 3) dit que l'ἱμὰς ὀξύς s'attachait sur le poignet. Une heureuse correction de Benndorf change ἐπὶ τῷ καρπῷ en ἐπὶ τῷ κυρτῷ (sur la convexité des phalanges repliées).

Digitized by Google

Déjà, au début de la période romaine, l'ἱμάς, renforcé par des lames de métal, était devenu le ceste, lorsque, fort avant dans la période impériale, on fit le ceste tout en métal. M. J. explique très bien comment ce ceste tenait dans la main gantée. Ce qu'on prenait toujours pour le ceste, ce sont les doigts enfermés dans le gant ; ce qu'on prenait pour trois doigts, ce sont trois saillies qui hérissent le bourrelet extérieur du ceste. Qu'on imagine, par dessus un gant d'escrime, un fort coup de poing en fer.

Ce résumé montre que l'ouvrage de M. Jüthner est plein de choses. L'exposition est claire. Les gravures ont la netteté désirable. Peu de fautes d'impression et d'erreurs matérielles [1]. Une bibliographie suffisante précède chaque chapitre [2]. En somme, voilà un fascicule qui ne déparera pas la collection publiée sous la direction de M. Benndorf.

Gustave Glotz.

---

506. — Attilio de Marchi. **Il culto privato di Roma antica** (1. La religione nella vita domestica), Milan, 1896, in-8, 307 pages chez Hoepli.

Quelle sera la portée du livre de M. de Marchi, quelle place il tiendra parmi les ouvrages relatifs aux antiquités religieuses de Rome, nous ne pourrons le dire qu'après l'apparition du deuxième volume. Le premier nous permet seulement de voir comment l'auteur a limité son sujet et la méthode qu'il a suivie. L'idée du travail paraît inspirée par cette phrase de Festus : *Publica sacra quæ publico sumptu pro populo fiunt, quæque pro montibus, pagis, curiis, sacellis. At privata quæ pro singulis hominibus, familiis, gentibus fiunt.* Conformément à cette définition, l'auteur a entrepris d'étudier les diverses manifestations individuelles de la piété chez les Romains — c'est le sujet du tome Ier ; le culte particulier des *gentes*, des associations, des divisions sociales ou politiques, formera la matière du second.

Dans le présent volume on trouvera d'abord quelques pages intéressantes sur les dieux domestiques (Lares, Pénates, Génies) dont la nature est encore enveloppée pour nous, dans le détail, de tant d'obscurités ; puis un bon chapitre sur les chapelles privées et les laraires, avec leurs accessoires (autels, statues, représentations peintes etc.). L'auteur a interrogé surtout, comme il est naturel, les ruines de Pompeï : je ne sache pas qu'on ait encore traité la question aussi complètement. Les chapitres suivants nous font connaître les cérémonies religieuses accomplies

---

1. P. 23 : κεραλὰς au lieu de κεφαλὰς. A la même page, M. J. cite Ménard, IV, 26. au lieu de IV, 29.

2. Dans la bibliographie du disque, où l'auteur mentionne Mercurialis et Faber, il aurait pu citer aussi le mémoire de Burette, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. III.

Digitized by Google

à propos des différents actes de la vie de famille, mariages, naissance, éducation des enfants, enterrements et fêtes des morts, purifications et expiations diverses. Enfin, cinquante pages sont consacrées aux inscriptions votives, qui constituent pour nous les documents les plus importants relatifs au culte privé : c'est à la fois une étude d'épigraphie et de mœurs ; l'examen des formules et des diverses parties constitutives du texte amène à celle des habitudes et des croyances qu'elles trahissent.

Rien d'absolument nouveau dans tout cela ; mais il était utile de rassembler les nombreux documents relatifs à la religion privée des Romains et leur comparaison a amené l'auteur à des conclusions instructives. Je me réserve de revenir sur ce travail après l'apparition du second volume ; dès maintenant, il n'est que juste de louer M. de Marchi de l'étendue et de la sûreté ds ses informations.

R. Cagnat.

---

507. — Albrecht Dieterich **Die Grabschrift des Aberkios.** Leipzig, Teubner, 1896. In-8°, 35 p.

C'est M. Dieterich qui a raison : il a « mis dans le mille ». Archéologues, théologiens, épigraphistes, nous avons tous pataugé depuis quinze ans ; l'inscription d'Abercius est restée un mystère jusqu'au jour où M. D. l'a expliquée. On ne diminue pas son mérite en rappelant qu'il a eu deux précurseurs : M. Ficker, auquel nous devons de savoir que le « saint pasteur » est Atys ; M. O. Hirschfeld, qui a reconnu une pierre (λᾶος) dans le mot que l'on traduisait jusque-là par « peuple ». Mais M. Ficker voulait nous faire croire que Cybèle avait été qualifiée de « vierge pure » et M. O. Hirschfeld pensait à la pierre de Pessinonte — ce qui laissait à la critique adverse trop beau jeu. M. D. fournit une explication qui, bien qu'encore incomplète sur un point, résistera, je pense, à toutes les critiques. Mais puisqu'il s'agit d'une découverte dont les conséquences peuvent être considérables, il faut, comme on dit dans les contes, reprendre les choses de plus haut.

Boissonade a publié le texte grec d'une vie de S. Abercius, évêque d'Hiérapolis vers 160. Cet Abercius était thaumaturge ; appelé à Rome par Marc-Aurèle pour guérir la princesse Lucille, il commanda au démon de transporter à Hiérapolis une grosse pierre de l'hippodrome ; le démon dut s'exécuter et, pour ce, sortir du corps de Lucille. Après ce miracle, le saint retourna dans sa patrie ; il ordonna qu'on plaçât sur sa tombe la pierre apportée de Rome par le diable et y fit graver une inscription en vers, que son biographe anonyme nous a conservée. Le texte, en mauvais état, a été amendé par Dom Pitra et Dübner.

En 1881, à Hiérapolis, M. Ramsay découvrit l'épitaphe métrique d'un nommé Alexandre et la publia dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de juillet 1882. M. l'abbé Duchesne s'aperçut que cette ins-

Digitized by Google

cription ressemblait fort à l'épitaphe d'Abercius telle qu'on la connaissait par la *Vie* de ce saint; il en conclut que cette dernière pièce était authentique, l'étudia et en proposa une traduction (*Rev. des quest. histor.*, 1883, p. 5) [1]. L'épitaphe d'Alexandre étant datée de 216, celle d'Abercius, qui paraissait en être le modèle, fut considérée comme antérieure; on y vit désormais un document capital pour l'histoire du christianisme en Asie.

M. Ramsay revint en Phrygie, d'où il m'écrivit, le 12 juillet 1883 : « Vous me croirez à peine si je vous dis que nous avons trouvé un fragment du tombeau de saint Abercius... Le marbre est encastré dans le mur des bains et ce n'est pas sans peine, à cause de l'humidité, que nous réussîmes à faire un estampage, etc. » (*Chron. d'Orient*, t. I, p. 27.) La découverte, par M. Ramsay, non pas d'un seul, mais de deux fragments de l'épitaphe originale d'Abercius, vint confirmer d'une manière frappante l'authenticité de la copie transmise par le biographe et permit d'y apporter quelques corrections certaines. Après MM. Ramsay et l'abbé Duchesne, MM. de Rossi, Lightfoot, Zahn et bien d'autres s'en occupèrent. Lors du jubilé de Léon XIII, le sultan, à l'instigation de Mgr Azarian, offrit au pape la partie de l'inscription restée à Hiérapolis; M. Ramsay, qui en avait emporté un morceau à Aberdeen, eut la générosité de s'en dessaisir. Le marbre fut exposé au Musée du Latran, où il porte, depuis 1895, l'épigraphe suivante : *Fragmentum tituli sepulcralis ex Asia advectum in quo Abercius Hieropol. episc. sæc. II universae ecclesiae consensum in unam fidem testatur.*

Cette « étiquette », rédigée sans doute par G. B. de Rossi, dit assez comment l'on comprenait l'inscription d'Abercius. Non seulement ce texte était chrétien, mais il attestait, dès le IIe siècle, l'unité de l'Église, dont Rome était naturellement le centre. De bonnes gens insistèrent sur l'ironie du destin, qui faisait offrir au pape, par le grand Turc et un voyageur protestant, une inscription justifiant le caractère œcuménique du siège de Rome et, par là, plus gênante pour les protestants que pour le grand Turc. — Tout le monde n'ayant pas lu l'inscription d'Abercius, je transcris ici la dernière traduction française qui en ait été donnée; elle est l'œuvre de M. l'abbé Duchesne (*Mél. de Rome*, 1895, p. 157) et combine, bien entendu, les fragments du texte épigraphique avec la tradition des manuscrits grecs du biographe d'Abercius. Je reproduis entre parenthèses les mots grecs obscurs qu'a éclairés, ce me semble, la découverte de M. Dieterich.

« Citoyen d'une ville distinguée, j'ai fait ce [monument] de mon vivant, afin d'y avoir un jour une place pour mon corps. Je me nomme Abercius; je suis disciple

1. M. l'abbé Duchesne a publié, en 1895, une photographie de ce texte (*Mél. de Rome*, XV, pl. 1), faite non pas, comme il le dit (et M. D. après lui) sur l'original à Constantinople, mais sur un estampage que feu Dém. Baltazzi m'avait envoyé au Musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

d'un saint Pasteur (*μαθητὴς ποιμένος ἀγνοῦ*), qui fait paître ses troupeaux de brebis sur les montagnes et dans les plaines, qui a de grands yeux dont le regard atteint partout. C'est lui qui m'a enseigné les écritures sincères (*γράμματα πιστά*). C'est lui qui m'envoya à Rome contempler la majesté souveraine (*ἔπεμψεν* ΕΜΕΝ ΒΑΣΙΛΗ*αν ἀθρῆσαι*) et voir une reine aux vêtements d'or, aux chaussures d'or (*καὶ βασιλίσσαν ἰδεῖν χρυσόστολον χρυσοπέδιλον*) Je vis là un peuple qui porte un sceau brillant (ΛΑΟΝ ΔΕΙΔΟΝ *ἐκεῖ λαμπρὰν σφραγεῖδαν ἔχοντα*.) J'ai vu aussi la plaine de Syrie et toutes les villes, Nisibe au-delà de l'Euphrate. Partout j'ai trouvé des confrères (*πάν*ΤΗ ΔΕΣΧΟΝ ΣΥΝΟ *παδούς*. [Suivent les mots ΠΑΥΛΟΝ ΕΧΩΝ..., où l'on a cru voir une mention de saint Paul; mais alors que d'aucuns ont traduit « ayant à la main les écrits de Paul », M. l'abbé Duchesne s'est abstenu et a mis des points.] La foi me conduisait partout (*πΙΣΤΙΣ πάντη δέ προῆγε*; on ne voit, sur la pierre, que le bas des cinq lettres finales de *Πίστις*). Partout elle m'a servi en nourriture un poisson de source, très grand, très pur, pêché par une vierge sainte (ΚΑΙ ΠΑΡΕΘΗΚΕ *τροφὴν* ΠΑΝΤΗ ΙΧΘΥΝ *Ἀπὸ πηγῆς*, ΠΑΝΜΕΓΕΘΗ ΚΑΘ*αρόν*, *ὃν* ΕΔΡΑΞΑΤΟ ΠΑΡΘ*ένος ἁγνή*). Elle le donnait sans cesse à manger aux amis (ΚΑΙ ΤΟΥΤΟΝ ΕΠΕ*δωκε φ*ΙΛΟΙΣ ΕΣΘ*ειν διὰ παντὸς*); elle possède un vin délicieux qu'elle donne avec le pain (*οἶνον χρηστὸν ἔχουσα, κέρασμα διδοῦσα μετ' ἄρτου*). J'ai fait écrire ces choses, moi, Abercius, à l'âge de 72 ans. Que le confrère qui les comprend prie pour Abercius. On ne doit pas mettre un autre tombeau au-dessus du mien, sous peine d'amende : 2,000 pièces d'or pour le fisc romain, 1,000 pour ma chère patrie Hiérapolis. »

Tous ceux qui, jusqu'à M. Ficker, se sont occupés de ce texte — catholiques, protestants et juifs — ont admis, avec des divergences insignifiantes, les explications que voici : 1° Abercius a été à Rome et y a vu la majesté de l'église romaine, reine du monde chrétien; 2° il y a vu aussi le peuple des fidèles marqué du sceau éclatant du baptême [1]; 3° il a trouvé partout des chrétiens; 4° la foi lui a servi de guide; 5° elle l'a nourri du poisson (Jésus-Christ), né de la Sainte-Vierge; 6° Abercius et les autres fidèles recevaient Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

Ainsi, la primauté du siège de Rome, le symbolisme du Poisson, le baptême, l'Eucharistie, tout cela était attesté par l'inscription d'Abercius pour le milieu du IIe siècle avant J.-C.

J'ai dit un mot du mémoire de M. Ficker, lu par M. Harnack à l'Académie de Berlin (11 janvier 1894) et de la note un peu postérieure de M. O. Hirschfeld, qui pensait qu'Abercius avait vu à Rome la pierre sacrée de Pessinonte (au lieu du *peuple* des fidèles baptisés). M. l'abbé Duchesne leur répondit, d'abord dans le *Bulletin critique* (13 mars 1894), par une note raide que M. de Rossi reproduisit dans le dernier fascicule de son *Bullettino*, puis, avec plus de détail et une exquise urbanité, dans les *Mélanges de Rome* (1895, p. 155). L'auteur s'excuse presque d'avoir à démontrer « qu'il fait jour en plein midi »; il est absolument convaincu de l'absurdité du système de M. Ficker (en quoi il n'a pas tort, car ce système, bien que renfermant une part de vérité, ne tient pas debout); il discute d'ailleurs avec l'impartialité sereine d'un savant. Ceux qui discuteront après lui feront bien de relire ces lignes (p. 160) :

1. Quelques-uns ont pensé aux anneaux d'or des chevaliers romains!

Digitized by Google

« S'il m'était démontré que l'inscription d'Abercius eût un autre sens que celui qui lui est communément attribué, je n'hésiterais pas à le reconnaître, quelles que dussent être les conséquences de cette nouvelle exégèse. » Souhaitons que cette règle de conduite soit suivie. Aujourd'hui, à notre avis, la démonstration est faite; mais, pour la rendre sensible, il faut d'abord rappeler une vieille histoire.

Le fils de Julia Soæmias avait été, dans sa jeunesse, prêtre du dieu syrien Elagabal. Devenu empereur, il transporta ce culte à Rome et voulut le rendre universel. L'idole d'Elagabal, dieu solaire, était une grosse pierre conique, de couleur noire, que l'on disait tombée du ciel et sur laquelle, au dire d'Hérodien, *on voyait certaines marques et empreintes* (ἐξοχάς τε τινὰς βραχείας καὶ τύπους δεικνύουσιν). Je laisse parler Tillemont (III, 150) : « Il fit aussi apporter de Carthage l'idole de Céleste (*Juno Regina,* Ἥρα ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ), que toute l'Afrique révérait extrêmement. On prétendait que c'était la lune et c'est pourquoi Héliogabale disait qu'il la voulait marier avec son dieu, qu'on prétendait être le soleil. Il en fit célébrer les noces à Rome et dans toute l'Italie ; *mais il obligea aussi tous les sujets de l'empire à leur faire les présents de noces,* etc. »

Tel est le point de départ de la découverte de M. Dieterich. Abercius était un païen, délégué d'une confrérie vouée au culte d'Atys, qui fut envoyé à Rome pour assister à l'hiérogamie de la pierre noire ; il y vit le roi, c'est-à-dire la pierre, et la reine chamarrée d'or, c'est-à-dire la statue de la Junon céleste de Carthage. Ces mots « le roi » avaient besoin d'un commentaire, qui vient à son tour : « J'ai vu *une pierre* (λᾶον) avec une brillante empreinte », allusion aux marques et saillies (ἐξοχὰς καὶ τύπους) dont parle Hérodien [1].

Il est vrai que cela se passait en 220 ; mais si tout le monde, jusqu'à présent, a considéré comme évident que l'épitaphe d'Alexandre (216) était postérieure à celle d'Abercius, tout le monde a pu se tromper. De rédaction plus simple, n'ayant en commun avec l'inscription d'Abercius que des formules (*citoyen d'une ville distinguée, disciple d'un saint pasteur*, la clause pénale), elle doit, au contraire, passer pour un peu plus ancienne. On n'a pas hésité à la déclarer chrétienne à cause de la dernière ligne (εἰρήνη παράγουσιν καὶ μνησκομένοις περὶ ἡμῶν); c'est à quoi il faudra aussi renoncer [2]. Alexandre appartenait à la même confrérie païenne qu'Abercius; nous n'en savons pas davantage. Maintenant, voici comment M. D. rend compte des autres caractères pseudo-chrétiens de l'épitaphe d'Abercius.

---

1. F. Lenormant a pensé, sur le témoignage d'une monnaie, qu'on reconnaissait la figure du κτείς à la base de la pierre noire d'Émèse (*ap.* Saglio, *Dictionn.*, I, p 644). Mais je croirais plutôt que la « brillante empreinte » désignait une partie plus luisante de l'aérolithe, ou peut-être l'aigle métallique qu'on voit attachée au-devant de la pierre sur certaines monnaies impériales d'Émèse.

2. M. D. aurait dû toucher à cette importante question.

Digitized by Google

1° *Disciple d'un saint pasteur, qui voit tout, qui m'a enseigné les écritures sincères.* Atys est qualifié de pasteur (βούκολος), de saint (ἁγνός); il a mille yeux (μυριόμματος), il est identique au soleil qui voit tout (πανόπτης [1]). Comme Atys est un dieu solaire et qu'Abercius est un myste, peut-être un prêtre d'Atys, sa place était marquée aux noces mystiques du dieu solaire d'Émèse, Elagabal. Les « écritures sincères », γράμματα πιστά, sont analogues aux λεγόμενα des mystères : ce sont des formules magiques.

2° M. D. lit : βασιλῆαν ἀθρῆσαι (contempler le roi), au lieu de βασιλείαν (Duchesne et autres.) L'accusatif barbare peut être justifié par l'analogie de σφραγῖδαν, quelques lignes plus loin, et le souvenir de la forme épique Βασιλῆα.

3° *Partout j'ai trouvé des confrères.* M. D. traduit : « Partout j'ai recruté des adeptes de mon culte » (συνοδίτας et non συνοπαδούς).

4° Le passage Παῦλον ἔχων ἐπο... reste à expliquer. M. D. nie naturellement qu'il puisse s'agir de S. Paul; il songe dubitativement à un Paulos quelconque, ambassadeur (politique) de la province et compagnon d'Abercius.

5° *La foi me conduisait partout.* Πίστις, la foi, est une mauvaise lecture; il s'agit de *Nestis* (ΝΗΣΤΙΣ ou ΝΙΣΤΙΣ), nom d'une déesse qu'Hippolyte identifie à l'eau et qui figurait dans la théologie d'Empédocle. M. D. a parfaitement raison d'admettre qu'une conception religieuse a pu passer des écrits d'Empédocle dans les cultes mystiques de l'Asie-Mineure. Nestis, divinité des eaux, a été identifiée par les Grecs Syriens aux déesses orientales Atargatis et Dercéto. Cette dernière avait la forme d'un poisson : or, νῆστις est le nom d'un poisson; Dercéto était adorée à Hiérapolis en Syrie : or, nous trouvons la déesse Nestis dans une ville homonyme.

6° *Partout elle m'a servi en nourriture un poisson de source pêché par une vierge sainte*, etc. On entrevoit l'explication : Nestis, déesse des poissons, a nourri Abercius de ses poissons sacrés; le pèlerin, ascète païen, s'est abstenu de la chair des animaux, il a mangé du poisson, du pain et du vin (Νῆστις signifie aussi *celui qui jeûne*). Nous sommes ici en présence de formules aussi difficiles à comprendre pour nous que celle des Éleusinies : ἐνήστευσα · ἔπιον τὸν κυκεῶνα, ou celle des mystes d'Atys : ἐκ τυμπάνου βέβρωκα · ἐκ κυμβάλου πέπωκα Mais il semble que le sens général est clair. La vierge sainte qui pêchait les poissons destinés à la nourriture d'Abercius était une prêtresse; de même, à Éleusis, les prêtres seuls pouvaient prendre les poissons sacrés des Rheitoi.

On ne peut pas dire, assurément, que « tout s'explique », car l'interprétation de M. Dieterich, sa brillante restitution de Νῆστις, ouvrent des perspectives sur de lointains horizons que nous devons, pour l'ins-

1. Ici M. Dieterich s'appuie sur M. Ficker, qui avait parfaitement reconnu Atys dans ce saint pasteur.

Digitized by Google

tant, désespérer d'atteindre. Mais qui ne voit combien les résultats acquis sont considérables? Voilà un culte païen, gréco-syrien sans doute, du IIIe siècle, où nous trouvons le bon pasteur, le poisson symbolique, le pain et le vin qui constituent la *cène* des initiés. M. Dieterich le dit avec raison : il ne faut pas se hâter de revendiquer la priorité pour le paganisme; les mystes d'Atys ont pu faire des emprunts au christianisme naissant. Mais on se rappelle les liens indéniables, quoique ténus et obscurs encore, qui rattachent ce mysticisme gréco-syrien à la longue tradition du mysticisme éleusinien et orphique[1]; on se souvient que le gnostique Montan était un Phrygien, peut-être prêtre de Cybèle; on réfléchit, enfin, que la gnose est certainement antérieure au christianisme. Alors, à l'exemple de M. Dieterich, on ne conclut pas, mais on se dit que les études sur la genèse du christianisme entrent, à la fin du XIXe siècle, dans une voie nouvelle et qu'il y a tout profit et honneur, pour la science historique, à s'y engager.

Il est évident que la légende chrétienne d'Abercius a pris naissance autour de son épitaphe mal comprise. A côté de la *mythologie iconographique* de M. Clermont-Ganneau, il faut désormais faire une place à la *mythologie épigraphique*; on a déjà cru relever, dans Pausanias, quelques exemples de cette exégèse qui tire une histoire d'un texte obscur. Hiérapolis a possédé, au Ve siècle, un évêque du nom d'Abercius, qui aura appelé l'attention des exégètes de village sur l'épitaphe mystique de son homonyme antérieur. Ce premier Abercius fut considéré comme chrétien; peut-on s'étonner que les exégètes d'Hiérapolis s'y soient trompés, lorsqu'un Duchesne et un de Rossi ont subi, avec toute leur science, la même illusion? Abercius disait qu'il était allé à Rome et qu'il y avait vu une souveraine : pourquoi un saint homme se rendrait-il auprès d'une impératrice, si ce n'est pour l'exorciser? La légende était prête à naître; dans le détail, comme l'a montré M. Hartmann[2], elle se modela sur une tradition plus ancienne et tout à fait analogue, celle du diacre Cyriaque, martyr sous Dioclétien. Ainsi se constitua la *Vie d'Abercius*, dont le remaniement, par Siméon Métaphraste, est seul venu jusqu'à nous. C'est peut-être aujourd'hui la seule vie de saint dont nous puissions ainsi démêler les éléments et suivre, étape par étape, la formation.

Salomon REINACH[3].

---

1. Voir E. Maas, *Orpheus*, Munich, 1895 ; Anrich, *Das antike Mysterienwesen*, Goettingue, 1894 : Wobbermin, *Religionsgeschichtliche Studien*, Berlin, 1896. Ces trois ouvrages, joints à la *Nekyia* de M. Dieterich lui-même (Leipzig, 1893), ont complètement renouvelé la question.

2. Hartmann, *Abercius und Cyriacus*, dans *Serta Harteliana*, Vienne, 1896, p. 142.

3. Depuis que cet article est écrit, j'ai pu m'assurer que M. Dieterich n'a pas convaincu plusieurs des connaisseurs les plus éminents des choses chrétiennes. Pour le moment, et toutes réflexions faites, je me sens forcé de maintenir mon adhésion

Digitized by Google

508. — **Histoire de la Langue et de la Littérature française**, des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. — Tomes I et II : Moyen âge (des origines à 1500). Paris, A. Colin, 1896; 2 vol. gr. in-8°, de v-lxxx-408 et 559 pages.

Cette importante publication paraît, comme on le sait, en fascicules depuis le mois d'avril dernier (un fascicule de 80 pages le 5 et le 20 de chaque mois). Nous avons cru devoir attendre, pour en parler ici, l'achèvement du tome II : ces deux premiers volumes (l'ouvrage total en comprendra huit) forment déjà, en effet, à eux seuls un ensemble, puisqu'ils embrassent la période de notre littérature qui s'étend des origines jusqu'à la Renaissance. C'est M. Gaston Paris en personne qui s'est chargé de les présenter au public : nul n'y était plus autorisé que lui. Dans une substantielle préface de vingt pages, il a indiqué d'une façon magistrale quels étaient les caractères et l'unité de notre littérature du moyen âge; il a démontré qu'au xvi° siècle il s'est produit une « cassure », et que vers cette époque il s'est « véritablement créé chez nous une littérature nouvelle, qui ne doit guère à l'ancienne que sa forme extérieure ». Il ne consent pas cependant (et avec combien de raison !) qu'il ne subsiste aucun lien entre le passé et le présent, et que le divorce ait été complet : il fait au contraire ressortir avec sa sagacité habituelle les ressemblances et les « survivances », la tendance à créer des types, et ce besoin d'analyse psychologique qu'on rencontrerait déjà dans tel morceau de Chrétien de Troyes aussi intense que dans les « plus célèbres monologues de nos tragédies » ou dans les « pages les plus fouillées de nos romans contemporains ». Tout cela est fort juste, et explique que dans cette histoire générale de la littérature française la période médiévale ait reçu pour la première fois « la place qui lui appartient ».

Arrivons à l'ouvrage lui-même. Cette entreprise littéraire (je ne mets dans le mot aucune intention de dénigrement) a ceci de particulier, c'est qu'elle n'est pas l'œuvre d'un seul, ni même celle de trois ou quatre collaborateurs intimement unis de pensée et conférant sans cesse entre eux pour mettre en commun les résultats de leurs recherches. Les quatorze chapitres de ces deux premiers volumes sont signés de onze noms différents; le nombre des collaborateurs à l'ouvrage total est de quarante-quatre. Les inconvénients et les avantages de cette façon de procéder sautent trop vite aux yeux pour que nous ayons à y insister. Dans une histoire littéraire composée de la sorte, il ne faut pas évidemment s'attendre à trouver cette unité profonde qui relie les diverses parties d'une œuvre d'art et les rend étroitement solidaires entre elles : tout ce qu'on peut lui demander, c'est cette unité générale qui résulte d'une exacte ordonnance des matières et d'une certaine proportion dans la place accordée aux auteurs et aux écrits. En revanche, on peut espérer que chaque partie de l'ouvrage, prise séparément, sera fortement conçue, qu'elle contiendra sur un point donné des recherches absolument ori-

Digitized by Google

ginales et offrira « le dernier état de la science ». C'est, en effet, la pensée qui a dirigé et soutenu M. Petit de Julleville, c'est celle qu'il a su faire partager à ses divers collaborateurs. « Le temps n'est plus, disait-il dans son avertissement, où un homme, réduit à ses seules forces, croyait pouvoir se flatter de conduire à bonne fin l'histoire d'une littérature aussi riche que l'est la nôtre... La vie est trop courte pour permettre à un travailleur d'étudier aux sources un nombre presque infini de faits et d'écrits. Voilà pourquoi nous avons tenté de partager entre plusieurs ce travail qui dépassait les forces d'un seul. »

Il me semble que d'ores et déjà l'événement justifie cette façon de voir et cette « division du travail » : les deux premiers volumes ne peuvent que donner une idée avantageuse de ce que sera l'ensemble. La place, cela va sans dire, me manque ici pour entrer dans un examen détaillé des chapitres qui composent ces volumes. Pour donner une idée de leur incontestable valeur, il me suffira du reste de faire remarquer que chacun d'entre eux se recommande par le nom seul de l'auteur. On s'est adressé pour les rédiger à des spécialistes : il est tel de ces chapitres qui résume en cinquante pages des recherches patientes, continuées pendant plusieurs années; il en est d'autres qui offrent comme un raccourci de livres antérieurement publiés par leurs auteurs, et jouissant déjà d'une légitime notoriété. Dans cet ordre d'idées je citerai, par exemple, le chapitre v du tome Ire, intitulé *Les Chansons*, par M. A. Jeanroy; au tome II, le chapitre Ier, *Les Fables et le Roman du Renard*, par M. L. Sudre; le chapitre II, *Les Fabliaux*, par M. J. Bédier; le chapitre III, *Le Roman de la Rose*, par M. Ernest Langlois. N'oublions non plus ni les chapitres sur la *Littérature didactique* et sur les *Sermonnaires et Traducteurs*, dus à M. A. Piaget, ni celui sur *L'Historiographie*, signé par M. Charles-V. Langlois, où des matières en apparence plus arides ont été traitées avec une compétence parfaite. Si l'on veut se faire une idée de la latitude qui a été laissée à chacun des collaborateurs, on n'a qu'à lire dans le tome Ier les trois chapitres consacrés à l'épopée et signés de trois noms différents : tous sont remarquables, mais évidemment conçus et exécutés d'après des méthodes fort diverses. Le chapitre sur *L'Épopée nationale*, dû à la plume autorisée de M. Léon Gautier, s'ouvre par des considérations très poussées sur la question des origines : lorsqu'on arrive au sujet proprement dit, point d'analyses, peu de citations, mais des vues d'ensemble, des considérations générales d'une haute portée sur notre épopée; évidemment M. L. Gautier dédaigne de descendre au détail parce qu'il embrasse tout du regard, il compte que le lecteur fera comme lui, et le renvoie *in-petto* aux quatre gros volumes de ses *Épopées françaises*. Pour traiter l'*Épopée antique* (sujet à vrai dire infiniment moins vaste), M. L. Constans a suivi une méthode directement inverse; il a procédé par des analyses minutieuses et complètes, sans rien citer directement. Enfin M. L. Clédat nous fait connaître l'*Epopée courtoise* en accumulant au contraire les citations,

Digitized by Google

en découpant dans les textes de longs fragments qu'il habille en langage moderne, tout en leur conservant avec habileté le tour et le rythme originels. Donc trois procédés bien distincts. Le lecteur, au premier abord, risquerait d'être un peu dérouté par cette variété dans les moyens employés : qu'il prenne la peine de relire ces études, il verra que chacune d'elles lui donne cependant sur le sujet traité une impression très juste. M. Petit de Julleville, directeur responsable de l'entreprise, a écrit le premier chapitre de l'ouvrage, sur la *Poésie narrative religieuse* : c'était un sujet un peu terne, et où il faut lui savoir gré d'avoir fait fleurir dans leur simplicité souvent enfantine nos anciennes légendes pieuses. Il n'a pas tiré moins bon parti du chapitre sur *Les derniers poètes du moyen âge*, autre matière aride, s'il en fut, à l'extrémité opposée. Enfin, personne ne sera étonné de trouver son nom au bas de l'étude consacrée au *Théâtre* : il est là chez lui, dans le domaine qu'il explore depuis tant d'années avec un zèle infatigable. Il serait donc superflu de louer le brillant résumé qu'il nous offre ici de ses recherches. Ajoutons que chacun des chapitres est accompagné d'une *bibliographie* étendue et méthodique, qui amorce en tous sens les recherches : ce complément d'informations sera commode pour tous et très apprécié surtout de ceux qui ne consulteront pas l'ouvrage en simples curieux.

Il me reste encore à parler d'une portion de l'œuvre, et non la moindre — celle qui a trait à la langue française. « Nous n'avons eu garde, disait l'avertissement, de séparer l'histoire de la langue de celle de la littérature... Mais dans cette partie de notre entreprise, une unité rigoureuse était nécessaire : aussi l'avons-nous remise à un seul auteur, M. Ferdinand Brunot... Nous n'insisterons pas sur la nouveauté de ce travail : il existe des livres intitulés : *Histoire de la langue française*, mais l'histoire de la langue française n'avait jamais été écrite. » Je ne puis qu'acquiescer à la parfaite justesse de ces derniers mots. Je reconnais d'autre part que la tâche confiée à M. Brunot était rude. Il l'a portée vaillamment, et je n'en veux d'autres preuves que les deux chapitres par lui publiés jusqu'ici. Dans l'un (*Introduction*, I-LXXX) il a retracé l'évolution du latin en Gaule depuis la conquête de César jusqu'à l'époque de Charlemagne; dans l'autre (tome II, p. 446-553), il a cherché à caractériser l'ancien français et l'a conduit jusqu'à la fin du XIVe siècle (pourquoi pas jusqu'à la fin du XVe?). Ici encore le temps et l'espace me manquent pour faire de ces chapitres une critique en règle [1].

1. J'aurais notamment un assez grand nombre d'observations de détail à présenter. En voici seulement quelques-unes, et jetées un peu au hasard : Tome I, p. LI, c'est par inadvertance que l'imparfait du subjonctif latin est indiqué comme s'étant conservé ailleurs qu'en Gaule; on ne le retrouve en réalité qu'en Sardaigne. — P. LIV, il y aurait beaucoup à dire sur la liste des hellénismes. — P. LXX, la liste des germanismes présente aussi sur le même plan des mots qui appartiennent vraiment à des époques trop diverses; *tanner* doit être plutôt celtique que germanique. — P. LXXIX, note 2, la graphie *dh* dans *aiudha* des Serments est indiquée comme représentant «un

Digitized by Google

Évidemment on peut trouver que l'auteur n'a pas toujours assez mis en relief les points vraiment importants; qu'il a un peu négligé d'insister sur le travail psychologique, révélé par les faits mêmes qu'il constate; qu'il a accumulé des listes de mots sans en tirer suffisamment parti pour l'histoire des idées et des mœurs. Il n'en reste pas moins que cette tentative est méritoire et très honorable pour lui. On doit tenir compte des difficultés de l'entreprise : il est plus malaisé qu'on ne croit de faire une histoire de la langue française, qui ne soit pas une grammaire historique, ou qui ne reste pas trop à la surface. M. Brunot a évité ce double écueil; il a donné des détails intéressants sur l'histoire externe du français (voir notamment tout ce qui a trait au français en Orient et en Angleterre). Il a enfin entrecoupé son récit de discussions bien documentées, clairement conduites : j'avoue cependant qu'il s'y attarde un peu, surtout au début, et je persiste à trouver (malgré ses précautions oratoires) que discuter les théories de M. l'abbé Espagnolle sur le *pré-grec*, c'est vraiment leur faire beaucoup d'honneur.

Lorsque j'aurai enfin ajouté que ces deux volumes sont ornés de 21 planches en couleur, tirées hors texte (toutes reproduisant des monuments authentiques de l'époque et irréprochablement exécutées), j'aurai donné, je l'espère, une idée suffisante de cette publication. L'*Histoire de la Langue et de la Littérature française* a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Elle servira évidemment de base désormais à ceux qui voudront tenter une synthèse plus restreinte de notre littératute. En attendant, elle s'adresse à tous, et est indispensable à tous, aux hommes d'étude aussi bien qu'au grand public — j'entends celui qui lit et qui pense, qui ne se paie pas de mots, mais demande des faits précis et des connaissances exactes.

E. Bourciez.

---

t affaibli et déjà voisin du *d* » : je ne comprends pas cette observation. Le *t* intervocalique était passé à *d* depuis le VIe siècle au moins; la graphie *dh* note le passage à la fricative, qui a précédé l'effacement complet. — Tome II, p. 472, le changement de *e* en *ie* dans *viendrai* = * *venraio* n'est pas précisément un fait phonétique, il est dû à l'analogie. — P. 473, je ne comprends point ce que veut dire la disparition (?) de *g* intervocalique, placée à la fin du XIe siècle et à côté de celle de *d*. — P. 497, il est constaté que «*faisons* est en train de remplacer *fesons*», et que « la forme du participe est déjà *faisant* » : soit, mais il ne faudrait pas avoir l'air d'oublier qu'en réalité ce sont là les formes originelles, et qu'au XVIe siècle au contraire Th. de Bèze reprochait au peuple de Paris une prononciation *fesant*. — P. 501, note 2, dire à propos d'une expression comme *à laquelle* que la langue savante impose « le maintien des flexions », me paraît une façon de parler légèrement impropre. — P. 544-546, dans la longue liste des latinismes introduits par Oresme et par ses contemporains, il y a quelques mots qu'on s'étonne de trouver là : ainsi, par exemple, *rencontrer* n'a point une allure savante; je ne vois pas non plus à quel type latin on pourrait rattacher directement *oisiveté*; quant à *quintessence*, il appartient au latin des Alchimistes, ce qui est déjà un peu différent, etc.

Digitized by Google

509. — **I principali episodi della canzone d'Orlando tradotti in versi italiani** da ANDREA MOSCHETTI, *con un proemio storico* di VINCENZO CRESCINI, Turin, Clausen, 1896; in-8° de XI-CXII-122 p.

M. Moschetti a fait preuve de goût en choisissant pour sa traduction (partielle) [1] de la *Chanson de Roland*, un rythme qui lui permettait de conserver les divisions en laisses d'inégale longueur et de reproduire exactement le mouvement de l'original, notamment ces répétitions qui donnent à notre ancienne poésie épique une allure si originale. Cette traduction (si un étranger peut être bon juge en ces matières) m'a paru fidèle et élégante, plus élégante peut-être que fidèle, et d'allure un peu trop classique; là serait son seul défaut : ces hendécasyllabes harmonieux font plutôt songer à la correcte facilité du *cinquecento* qu'à la mâle rudesse de la vieille chanson. Mais c'est surtout l'*Introduction* de M. Crescini que nous tenons à présenter aux lecteurs de la *Revue*. L'auteur a réussi à faire passer dans ces cent pages, où la complexité des questions abordées ne fait pas tort un instant à la clarté, à la vivacité et au charme de l'exposition, la substance de ce qui a été écrit de plus important, non seulement sur l'œuvre qui l'occupe, mais sur ses alentours; il y a notamment résumé, d'une façon lumineuse, les théories de M. P. Rajna sur l'épopée mérovingienne et les profondes recherches de M. G. Paris sur la légende des Roncevaux et la formation de la Chanson, en distinguant très sagement les résultats acquis des hypothèses plus ou moins plausibles. Dans cette partie même les vues originales ne manquent point [2], mais elles sont naturellement plus nombreuses et plus richement développées dans la partie purement littéraire du travail; les pages consacrées à l'étude du plan, des caractères [3], au rôle de l'amour et de la femme, au sentiment de la nature, à l'importance historique de l'œuvre sont des modèles de critique judicieuse et pénétrante. Quand nous aurons dit de cette *Introduction* que, de tout ce qui a été écrit sur la *Chanson de Roland*, c'est elle qui sera le plus propre à donner au lecteur non spécialiste l'idée la plus complète et la plus juste de l'œuvre et de l'immense labeur critique exécuté autour d'elle, nous en aurons

1. M. M. s'est borné à huit épisodes bien choisis qui forment à peu près les deux tiers de la Chanson.

2. Signalons spécialement les pages sur l'origine purement française du texte conservé (§ 8), sur l'histoire de la légende en Italie (27) et (§ 11) l'interprétation du dernier vers de la chanson, que M. C. avait déjà présentée par avance dans une note lue à l'Académie des Lincei (séance du 21 avril 1895). D'après cette interprétation (« ici finit le récit que Turold expose ») Turold ne serait ni un copiste ni un jongleur, mais l'auteur d'une des rédactions de la chanson ; il paraît toutefois bien difficile de donner à *decliner* le sens de « écrire, composer ». (Cf. *Romania*, XXIV, 632.)

3. Celle des caractères est plus approfondie que celle du plan ; il semble qu'ici M. C. eût pu distinguer plus nettement, avec l'apport des différents rédacteurs, le mérite propre de chacun d'eux.

Digitized by Google

fait l'éloge le plus mérité ; nous ajouterons que certains points, qui n'ont pu être ici qu'indiqués, mériteraient d'être repris et présentés au public érudit avec les développements nécessaires[1].

A. JEANROY.

---

510. — **James Thomson, sa vie et ses œuvres**, par Léon MOREL, Docteur es-lettres. 1 vol. 678 pages, Hachette, 1895.

James Thomson a été le premier en date des romantiques anglais, un romantique de 1730. En plein triomphe de l'école classique adonnée à la satire et aux dissertations morales, il a pris les aspects de la nature pour thème préféré de ses chants. Il a célébré les délices perfides des jardins qui environnent le *Château d'Indolence*. Il a déroulé les tableaux grandioses du monde tour à tour caressé et flagellé, vêtu de splendeur et dénudé par les *Saisons*. Ses descriptions magnifiques ou charmantes ont réveillé chez ses compatriotes le sens assoupi de la poésie de la nature. L'influence du poète s'est étendue au-delà de son pays. Elle

---

4. Nous n'avons pas relevé dans cette longue étude d'inexactitude proprement dite; mais il est permis de ne pas partager les vues de l'auteur sur quelques points de détail. — P. XX. Le *Roland*, serait la « plus historique » des chansons de geste ; l'expression est, sinon inexacte, du moins vague : le substrat historique du *Couronnement de Louis* par exemple, ou de *Gormont et Isembart*, est beaucoup plus considérable que celui du *Roland* où, grâce à l'incomparable popularité de la légende, l'événement réel a été plus profondément altéré et amplifié que partout ailleurs. — P. LIII. Dire que tout ce qui précède la *Chanson de Roland* a « plus de valeur pour l'histoire de la langue que pour celle de la poésie », n'est-ce point méconnaître l'intérêt littéraire de l'*Alexis*, qui, dans son genre, n'est guère inférieur au *Roland* lui-même? — P. LXVII. M. C. ne note qu'une trace des mœurs ou idées courtoises : c'est au v. 955 où il est dit de Margaris de Séville que

Por sa beltet dame li sunt amies.

Mais ces avances faites par la femme à l'homme me paraissent tout le contraire de l'esprit chevaleresque ; quant au vers 958

N'i at païen de tel chevalerie

il est peu significatif, le mot *chevalerie* ayant pu désigner l'ensemble des qualités du chevalier, du guerrier, bien avant l'éclosion des mœurs courtoises. — P. LXVIII. L'épisode de Ganelon livré aux gens des cuisines impériales et celui où les païens de Saragosse mettent en pièces la statue d'Apolin sont qualifiés de « comiques ». Il ne me semble pas que l'intention comique ait été dans l'esprit de l'auteur; dans le premier passage je ne saurais découvrir d'ironie, mais plutôt une joie sérieuse et profonde de voir le coupable traité selon son crime. Quant aux sentiments que l'auteur prête aux Sarrasins dans le second, ils eussent été partagés par des chrétiens dans des circonstances analogues : dans *Huon de Bordeaux* (v. 1415 ss.) l'abbé de Cluni menace du bâton la statue de Saint-Pierre ; dans le *Couronnement de Louis* (éd. Jonckbloet, v. 1078 ss.), c'est le pape lui-même qui menace Saint-Pierre de ne plus permettre qu'on chante la messe sur son autel s'il laisse succomber Guillaume dans son duel contre Corsolt ; ces sortes de traits ne se rencontrent pas seulement dans la poésie, mais aussi dans les textes historiques (voy. *Hist. litt.*, XXVI, p. 47).

Digitized by Google

a stimulé Gessner et Klopstock. Elle s'est exercée vraisemblablement sur notre Buffon et notre Rousseau, assurément sur nos *minores* du XVIIIe siècle, les Saint-Lambert et les Roucher, les Lemierre, les Bernis et les Delille. Elle a collaboré avec les agents divers du renouveau poétique. Cependant l'œuvre de Thomson semble avoir vieilli en raison même de sa fécondité. Pour qui la contemple aujourd'hui, à côté de certaines de ses filles, elle risque de paraître quelque peu fanée, ridée et démodée. La muse qui fut jeune et fraîche du temps des premiers Georges est pour nous une aïeule. Elle a des raideurs et des ampleurs de jupe qui nous parlent d'une époque bien lointaine. Monument historique d'un haut prix pour le critique littéraire, date importante dans l'évolution de la poésie anglaise, elle ne s'impose plus que rarement à l'admiration du lecteur contemporain par la seule force de la beauté. Elle n'approche de la perfection qu'en des passages dispersés qu'il faut découvrir et dégager. Pour démêler dans les vers de Thomson les parties caduques et les parties vivaces, pour signaler l'originalité véritable que le poète eut de son temps et ce qui subsiste en son œuvre de solide et de beau, il faut un esprit en qui se rencontrent l'érudition et la finesse.

M. Morel réunit ces deux qualités. Son livre est sans contredit le mieux informé, le plus complet et le plus pénétrant dont l'auteur des *Saisons* ait été l'objet. Il s'ouvre par une biographie très dense, un peu hérissée de menus détails, manquant un peu d'air et de mouvement, mais où se trouvent rassemblés et rectifiés, débarrassés des légendes suspectes, triés par un examen clairvoyant des sources, tous les faits accessibles de la carrière du jeune aventurier de lettres qui vint d'Écosse à Londres en 1725 tenter la fortune poétique; qui, par les vertus combinées de son talent et de son caractère loyal et bon, émergea vite de la foule famélique de ces écrivains pour lesquels le ministère de Walpole fut l'âge de fer ; et qui, après des alternatives de prospérité et de revers, acheva paisiblement sa vie, à l'écart des haines littéraires dont l'époque est enlaidie et rapetissée, entouré de nombreuses sympathies et de quelques chères amitiés, près des ombrages magnifiques et des pittoresques solitudes de Richmond Park.

A la biographie succède la partie capitale du livre, celle qui est consacrée au poème des *Saisons*. Étudiant le sentiment de la nature dans Chaucer, Spenser, Shakspeare et Milton, M. M. montre que Thomson devait moins innover que renouer une tradition nationale, interrompue pendant un demi-siècle par le penchant satirique et didactique de Dryden et de Pope. Peut être cette interruption eut-elle paru moins vaste et profonde encore au critique, s'il eût fait place à la délicieuse *Rêverie nocturne* de Lady Winchelsea, bien courte en vérité, mais où chaque vers est une notation subtile et émue des aspects naturels. Il n'eût pas non plus revendiqué pour Thomson l'honneur d'avoir le premier de tous les écrivains dans « aucune littérature » (p. 532) compris

Digitized by Google

la magnificence des paysages alpestres, s'il eût songé à l'admirable page où Thomas Burnet venait de célébrer le spectacle contemplé par lui d'un sommet des Alpes Maritimes (*The Sacred Theory of the Earth*, 1791). Mais ces réserves n'affaiblissent pas l'éloge justement décerné par M. M. à Thomson pour la neuve et grandiose conception de son sujet, car nul de ses prédécesseurs n'avait tenté cette vue d'ensemble du monde extérieur. En somme, il fallait, pour produire le poème, le mariage d'une imagination romantique et d'un goût, ou plutôt d'une méthode classique. Par sa méthode, plus encore que par ses épisodes sentimentaux ou par ses tirades scientifiques et morales, Thomson apparaît bien comme le contemporain de Pope. Il a recours aux mêmes généralisations pour décrire la nature que Pope pour composer son *Essai sur l'Homme*. Thomson ne nous présente ni une saison particulière, ni un orage, ni un lever de soleil, ni une tombée de neige. Il constitue à l'aide de traits précis fournis par ses observations une série de toiles où se personnifient comme autant d'abstractions réalisées les saisons successives; où sont peints comme des absolus, sans habitation distincte dans le temps ni dans l'espace, *le* lever du soleil, *la* tempête, *la* neige, etc. Tout en reconnaissant ce que cette conception a de contraire aux tendances plus récentes de la poésie qui, dans la campagne ainsi que dans l'humanité, recherche et décrit les individus, M. M. la défend avec raison comme admissible en principe et comme ayant en fait donné naissance dans le poème de Thomson à de fortes et grandes simplifications.

Il insiste d'ailleurs sur la multitude de détails pittoresques, d'une observation très nuancée et très exacte, qui risquent de ne pas être assez remarqués dans les vastes proportions, dans l'ample mouvement oratoire du poème. Il analyse chacune des parties du monde extérieur qui figure dans les *Saisons :* le ciel, la mer, la montagne, les cours d'eau, les forêts, les fleurs, etc Et certes ce chapitre abonde en remarques suggestives, en rapprochements ingénieux. Toutefois, il est difficile d'échapper à l'impression que pareille analyse va contre le fil du poème. C'est Thomson pris à rebours C'est le dessin et la couleur de chaque pouce carré de la toile vus à part, alors que cette couleur et ce dessin n'ont leur valeur que relativement à l'ensemble. Il en résulte que souvent les citations émiettées du poète qui sont données dans le livre du critique ont trop peu d'ampleur pour faire sentir la vraie force et beauté des pages dont elles sont extraites.

M. M. emploie avec plus de bonheur un procédé analogue lorsqu'il étudie, se guidant sur les plus récentes tentatives de la critique dite scientifique, la technique du poète; lorsqu'il s'efforce de déterminer quel fut chez le grand descriptif « le rythme de l'appareil des sens ». Il y a plaisir à voir ici le jeu de l'analyse, plaisir d'ailleurs assez désintéressé, car M. Morel, tout en comptant et comparant les diverses notations de couleur et de son, de saveur et d'odeur que renferment les *Sai-*

Digitized by Google

sons, ne s'exagère pas les conséquences de cette statistique. Il ne croit pas que « les formules nouvelles soient appelées à résoudre un problème jusqu'à présent insoluble..., à trouver le secret du génie d'un poète ». En ce qui est de Thomson, cette enquête minutieuse en sa marche, vague en ses résultats, révèle « une organisation remarquablement riche et ouverte à toutes les influences de la nature... Les cinq sens, selon le mot de Shakespeare, voient en lui leur patron ».

Un peu contraint dans l'analyse où il se complaît peut-être trop longtemps, gêné par le nombre des détails dont sa marche est parfois ralentie, M. M. est plus à l'aise lorsqu'il aborde la synthèse et essaie de dégager ce qu'il appelle par antiphrase la philosophie du poème des *Saisons*. Ce chapitre tout entier (p. 346-372) est remarquable. Avec une rectitude de jugement et une lucidité de logique servies par un style d'une ferme élégance, le critique compare et juge les classifications des divers genres de poésie descriptive qui ont été proposées. Il en propose et emploie une nouvelle, très nette et très large : « Toute poésie de la nature peut être considérée en raison de la plus ou moins grande part d'humanité qu'elle voit dans les choses. » Se gardant ainsi de reconnaître pour définitive ou même pour supérieure aucune des explications des rapports entre l'homme et la nature que les poètes ont osées, il montre le mérite de chacune d'elles et aussi la part d'illusion qu'elle contient. Il dévoile ce que toutes ont d'inévitablement subjectif. Il en conclut que Thomson, pur descriptif, avait le droit (et qui sait si ce ne sera pas pour lui une raison de durée?) de jouir sans subtilité du spectacle du monde, de l'admirer et de le reproduire sans système.

Il est impossible de donner ici un aperçu même sommaire de toutes les parties d'un livre aussi considérable, dont chaque page a droit à l'attention. Pour les seules *Saisons*, il faudrait encore noter un chapitre étendu sur la langue, le style et le vers de Thomson. L'utilité et l'intérêt de ce chapitre, d'aspect nécessairement assez aride et sévère, seront surtout compris en Angleterre où cherchent à se préciser les notions encore vagues et erronées qui ont cours sur la « diction poétique » des écrivains du dernier siècle.

Mais M. M. ne s'est pas contenté d'étudier les *Saisons*, ni même en quelques pages (les plus délicates peut-être et les plus aimables du volume) le charmant *Château d'Indolence*. Il a tenu à tout dire sur l'œuvre entière de Thomson. Il n'a négligé ni les pièces juvéniles, ni les poèmes de circonstance, ni la *Liberté*, ni les tragédies. L'avantage est évident : on peut ouvrir le livre du critique avec la certitude presque absolue d'y trouver la réponse à toute question touchant le poète et sa poésie. L'inconvénient n'est pas moins manifeste. L'unité et le mouvement de l'ouvrage ont dû être sacrifiés. Il se fragmente en études distinctes entre lesquelles le lien vital fait défaut. Comme la vie est rigoureusement séparée de l'œuvre, ainsi dans l'œuvre une série de chapitres spéciaux sont attribués à des productions, les unes originales, les autres

Digitized by Google

sans mérite. Une trop large place et surtout une place trop indépendante est faite à celles-ci. Sans doute la plus médiocre page de Thomson est susceptible d'intéresser, mais à condition qu'il en soit fait usage pour expliquer comment son talent s'est développé, comment est né son grand poème. Les pièces juvéniles, par exemple, tout insignifiantes en soi, ne devraient, semble-t-il, être examinées que sur le chemin qui mène aux *Saisons*. Elles ne valaient guère un chapitre à part, et en tous cas ce chapitre ne devait pas venir après l'examen du chef-d'œuvre; de plus de portée et plus fructueuse eût été une comparaison entre les divers textes, si profondément remaniés, des *Saisons*. De même les tragédies de Thomson sont mort-nées. Elles sont nulles. C'est aller contre l'intérêt du poète que de les analyser et de les commenter. A voir que la doctrine du *tout dire* ne saurait être appliquée avec plus de sûreté de goût et plus de talent que dans le livre de M. Morel, un doute prend le lecteur sur l'excellence de la doctrine même. Il regrette que les dons de pensée et de style du critique s'exercent parfois sur des sujets qui ne méritent pas cet honneur. Il souhaiterait que la partie périssable des vers de Thomson eût été hardiment élaguée par son interprète, pour que l'autre, enfin allégée de ce poids mort qui, si on n'y prenait garde, l'entraînerait dans l'oubli, apparût bien vivante en pleine lumière.

Émile Legouis.

---

511. — A. Schlossar. **N. Lenaus Briefe an Emilie von Reinbeck** 1832-1834, *nebst Emilie von Reinbecks Aufzeichnungen über Lenaus Erkrankung*, 1844-1846, Stuttgart, Bonz, 1896, xi-275 p. in-8, mk. 4.

Pendant douze ans Lenau avait été à Stuttgart l'hôte assidu et toujours fêté de la famille Hartmann-Reinbeck, un des cercles littéraires les plus intéressants de la Souabe d'alors. Émilie (1794-1846), la fille aînée de G. Hartmann, mariée au professeur Reinbeck, plus âgé qu'elle de près de trente ans, sans enfants, d'esprit très cultivé et douée d'un talent de peintre réel, quoique surfait dans son entourage, éprouva vite pour Lenau une amitié qui résume le véritable culte dont les femmes entourèrent la personne et le talent du poète.

C'est là ce qui caractérise surtout les lettres — une centaine environ que vient de publier M. Schlossar. Si on en retranchait les compliments, les flatteries délicates, le bavardage parfois un peu mièvre du correspondant, il resterait assez peu. Cependant ceux qui se préoccupent davantage de l'œuvre littéraire, y découvriront aussi de précieux renseignements sur l'évolution de l'esprit de Lenau, sur la genèse de mainte poésie et la composition des grands poèmes, en particulier de *Faust* et des *Albigeois*. Pour l'histoire de la littérature allemande, il y a peu à apprendre; seulement de menus détails sur Grün, Bauernfeld, Enk,

Digitized by Google

Saphir, Betty Paoli, J. Kerner, G. Schwab, K. Meyer, G. Pfizer, Alexandre de Württemberg, Herwegh, Gervinus, Baader. Au contraire, pour l'étude du moi intime de Lenau, le livre est plus instructif, parce qu'il abonde en informations sur sa santé, son humeur, son régime, ses goûts, ses aversions, ses manies. Ceux qu'intéressent la psychologie de l'homme de génie, la parenté du talent et de la névrose y trouveront à glaner. En somme, les lettres à Émilie ne donnent pas de Lenau une idée bien différente de celle qu'on avait jusqu'ici de lui ; peut-être que le côté railleur, subtil et parfois bel esprit du poète pessimiste, apparaît un peu plus que dans ses autres correspondances.

Avant que ces lettres ne fussent déposées à la bibliothèque de Stuttgart, où M. S. les a collationnées, j'en avais obtenu communication pour les faire servir à une étude sur Lenau. A ce titre je crois devoir relever quelques incorrections qui se sont glissées dans le livre. Beaucoup ne sont sans doute que des fautes d'impression. Je me borne à signaler les erreurs de texte : p. 22, *erstaunte* est à remplacer par *verstaunte;* p. 34, *Feind* par *Fried ;* p. 40, *immer*, par *nimmer;* p. 56, *die oben übertünchte... Schmach Horazens*, par *die odenübertünchte*, etc.; p. 72, *Brav, gutmüthig*, par *Brav, gescheidt, gutmüthig ;* p. 82, *im Badischen*, par *im Badnischen ;* p. 103, *hinabschaut* par *hinabscheint;* p. 121, *Reiterobersten*, par *Reuterobersten ;* p. 146, *Familie*, par *Emilie ;* p. 152, *gehalten zu müssen* par *gehalten werden zu müssen ;* p. 244, *jeweils*, par *jemals*. L'écriture remarquablement nette de Lenau, dont le livre donne un fac-similé, rend ces erreurs assez surprenantes. Quelques-unes devaient être rétablies, parce qu'elles nous montrent encore plus combien le style de Lenau s'est imprégné de façons de parler souabes (p. 22, 82). — Certaines de ces lettres ne sont pas datées. La date proposée par M. S. p. 95, *décembre 1836*, est peu admissible ; plutôt *juin 1836* (cf. Schurz, I, 326).

Le poète accompagnait souvent ses lettres de vers dont il tenait à donner la primeur à son amie. M. S. aurait dû peut-être noter les divergences de texte, souvent considérables (p. 126-127), entre ces communications de Lenau et la version dernière des éditions. Au moins fallait-il indiquer que dans la poésie *Frühlingsblicke* (p. 39-40) trois strophes entières sont inédites.

Les lettres, que la biographie de Schurz n'avait fait connaître que très fragmentairement, ont été publiées en leur intégrité. L'éditeur n'a fait que quatre coupures dont deux seulement sont signalées en note. Ces lacunes, sans être bien importantes, ont leur petit intérêt : elles font mieux comprendre l'esprit parfois rabelaisien de Lenau (p. 28), ce qu'il peut y avoir d'héréditaire dans son mal (p. 86) et encore ses rapports un peu tendus à la fin de sa vie avec Kerner (p. 182).

M. S. a joint aux lettres un journal d'Émilie Reinbeck sur la maladie de Lenau. Ces notes, comme il le rappelle, ont été déjà publiées, dans la *Wiener N. Fr. Presse* (juillet 1891, n° 9662 et suiv.), mais il y a ajouté

Digitized by Google

quelques compléments, toutefois sans reproduire les lettres de Sophie à Émilie, qui ont leur valeur.

J'avais aussi obtenu communication de ce Journal d'Émilie, avant qu'il ne parût en feuilleton. Le manuscrit mis à ma disposition présente quelques différences avec celui qu'a reproduit M. S. et que je ne connais pas. Le mien est comme une première rédaction du Journal, écrite tantôt à la plume, tantôt au crayon, et d'un style moins soigné. La comparaison des deux textes est intéressante pour juger de l'animosité d'Em. Reinbeck contre Schurz, Sophie Lœwenthal, en général les Viennois. A Stuttgart, Lenau était *leur* poète, *leur* ami, les autres n'avaient sur lui aucun droit. — A relever une erreur de texte : p. 231, *gewissenlose Lehren* pour *gewissenlose Lehrer* ; à signaler une intéressante variante, si elle n'est pas aussi une faute de lecture : p. 229, *ich werde nun das Opfer der ungezählten Leidenschaften dieser Frau*, dit Lenau ; mon manuscrit lui en fait moins dire, il porte simplement : *der ungezügelten Leidenschaft*.

M. Schlossar a fait précéder son livre d'une introduction sur tout ce qui tient aux Hartmann-Reinbeck et suivre de notes copieuses sur les personnalités dont il est question dans les lettres [1]. Il est seulement muet à l'égard de quelques-unes des moins connues. On aurait souhaité aussi une critique moins laudative de tous les noms qui se rencontrent sous sa plume. Malgré tout, le livre offre une contribution précieuse à l'étude de Lenau.

Ludovic Roustan.

---

512. — Marmonier (Henri), **La question de la Maddalena**, Paris, 1896. In-8 de 41 p.

L'archipel de la Maddalena est un groupe d'îlots situés au sud de la Corse et précieux parce qu'ils embrassent « une rade spacieuse et sûre, protégée de tous côtés contre le flot de la haute mer et où les plus gros navires peuvent accéder par deux passes étroites dont en aucun point la profondeur n'est moindre de 30 mètres ; les Italiens y ont établi une des stations maritimes les plus faciles à défendre et les plus formidables du monde ; pour la bloquer, il faudrait deux flottes, puisqu'elle possède deux issues, l'une à l'est, faisant face à la Péninsule, c'est-à-dire à Naples et à la Spezia, l'autre à l'ouest qui débouche sur la ligne de communication de la France et de l'Algérie : elle menace à la fois la Corse, Bizerte et

---

1. A signaler : p. 9, le portrait de Lenau peint par Émilie n'est qu'une copie du très beau tableau de Rahl qui se trouve à Weinsberg, chez M. Th. Kerner ; — p. 242, Friz Kleyle était le *cousin* et non le *frère* de Sophie ; — p. 248, le passage cité de la biographie d'Uhland contient une erreur : le pseudonyme de Lœwenthal n'était pas *Otto von Walden*, mais *Leo von Walthen*, l'anagramme de son nom.

Digitized by Google

Toulon. » Il suffit de citer ces lignes de M. Marmonier pour donner une idée de l'importance de la démonstration où il établit, dans cette étude publiée d'abord par la *Revue historique*, que, sous la longue domination génoise, ces îlots formaient une dépendance de la Corse. Le gouvernement sarde s'en empara lors de la cession de la Corse à la France. Les agents français signalèrent en vain cet empiètement : le Cabinet de Versailles, tout occupé, d'abord à négocier des mariages avec la cour de Turin, puis à soutenir les Américains contre les Anglais, n'émit que de molles déclarations et se laissa dépouiller d'une position navale que Nelson appelait la plus importante de la Méditerranée.

Charles DEJOB..

---

513. — PERCOPO (Erasmo). **Di Anton Lelio Romano e di alcune pasquinate contro Leone X.** Turin, Loescher. 1896. In-8 de 47 pages.

Il est bon de signaler cette brochure où l'auteur, un des directeurs de la *Rassegna critica della letteratura italiana*, publie, commente et restitue à l'Arétin cinq pasquinades inédites des années 1513-1521. Il donne des détails sur Ant. Lelio, à qui, malgré le témoignage de l'Arétin lui-même, quelques savants italiens les avaient attribuées. Enfin, il réimprime, en les corrigeant, d'autres pasquinades tirées du manuscrit qui lui a fourni les cinq susdites, et, dans les notes des p. 1 et 33, indique les principaux recueils des satires qui portent ce nom.

Charles DEJOB.

---

514. — REFORGIATO (Vincenzo). **Sul romanticismo in Italia.** Catane, typog. Galati, 1894. In-8 de 17 pages.
515. — **Mazzini letterato.** *Ibid.* 1894. In-8 de 35 pages.

La première de ces deux brochures a pour objet de montrer que pris un à un les divers articles de la poétique romantique n'avaient rien de nouveau, que le rapprochement seul en forme une théorie originale et que, même en Italie, le romantisme n'avait rien de contraire au génie national, puisque l'Italie moderne provient du mélange d'éléments germains et d'éléments romains. On pourrait objecter à l'auteur que les Italiens du haut moyen âge, au moment où la civilisation latine disparaissait, subissaient nécessairement les idées des barbares établis en vainqueurs sur leur sol, tandis que pour une nation civilisée le plus sûr est de s'inspirer d'elle même.

Les opinions littéraires de Mazzini sont intéressantes, ne fût-ce que pour l'activité d'esprit dont elles témoignent; pourtant on s'étonnera que M. Reforgiato qui, d'ailleurs, les discute librement et judicieusement, semble le mettre sur la même ligne que Gœthe, Schiller et

Digitized by Google

Machiavel ; il est vrai qu'il semble aussi mettre sur le même pied, pour le génie militaire, Garibaldi et Napoléon Ier. Quoi qu'il en soit, il aurait dû entrer davantage dans le détail.

Charles Dejob.

---

516. — Fumagalli (Giuseppe). **Chi l'ha detto ?** 2e édit. revue et augmentée. Milan, Hoepli, 1896. In-8 de xviii-605 p. Prix : 5 fr.

Ce livre, dont la première édition, parue à la fin de septembre 1894, fut rapidement épuisée, est un recueil à la fois curieux et utile des citations d'origine littéraire ou historique qu'on fait le plus souvent en Italie ou ailleurs, sans savoir à quoi ou à qui on les emprunte. L'auteur, savant bibliothécaire de l'Université de Naples, les a classées méthodiquement suivant les idées auxquelles elles se rapportent, de sorte qu'on peut les retrouver, même si, n'en connaissant pas la forme exacte, on ne peut profiter de l'index alphabétique qu'il en a donné à la fin du volume. Un index des noms des personnages qui figurent dans ce recueil et une table des choses les plus notables qui s'y rencontrent en complètent l'utilité.

Charles Dejob.

---

517. — **Grammaire classique de la langue française**, par L. Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Paris, H. Le Soudier, 1896 ; 1 vol. in-8, de vi-377 pages.

M. Clédat avait publié, il y a deux ans, une *Grammaire raisonnée* de la langue française : son éditeur lui ayant demandé d'en tirer un livre classique, c'est cet ouvrage qu'il offre aujourd'hui « aux maîtres et aux élèves ». La nouvelle Grammaire diffère notablement de son aînée, comme il est juste. L'ancienne était un livre de réforme et presque de combat, spirituellement agressif par endroits, où l'auteur, avec une verve impitoyable, mettait à nu les misères et les inconséquences de notre orthographe académique. Dans celle-ci, M. C. les signale encore, mais en passant, d'un ton volontairement très calme : il a réduit tout ce qui concerne la phonétique et l'orthographe, et le fait tenir dans les 50 premières pages. Il a donné au contraire beaucoup plus de place à l'étude des formes et à l'exposé des lois de notre syntaxe. J'ai lu ces pages avec un vif plaisir, souvent avec profit : elles sont pleines de remarques délicates et justes, neuves parfois ; celles même, qui n'ont pas l'attrait de la nouveauté, présentent presque toujours les choses par un certain biais qui les rend intéressantes. Je ne saurais donc trop en recommander la lecture. Il va cependant sans dire que sur certains points je ne suis pas

Digitized by Google

tout à fait de l'avis de l'auteur, et que j'aurais çà et là quelques minces critiques à lui adresser. En voici quelques unes, au courant de la plume. A propos du § 274 d'abord, je ferai observer que le tour *j'ai mangé de pain*, sans être inconnu de l'ancien français, n'y est cependant pas fréquent : au xve siècle il a pris quelque extension, peut-être importé du Midi, et c'est probablement du Languedoc que l'avait rapporté Rabelais chez qui on le trouve plusieurs fois. C'est sans doute par suite d'une inadvertance de rédaction qu'on lit au § 358 : « L'adjectif *honnête* employé devant le nom s'est arrêté au sens de *probe* ; placé autrement, il a pris, en outre, celui de *poli*. » Et l'*honnête homme* du xviie siècle ? Au § 492 l'explication donnée à propos de *l'un et l'autre est venu* me paraît subtile et en somme peu concluante. En revanche, à propos de la tournure *votre ami que je sais qui est ici* (§ 429), se contenter de dire qu'elle « ne peut s'analyser », c'est peut-être se contenter trop facilement. Aux §§ 350-51, il y a une théorie un peu vague sur les comparatifs composés qui ne doivent pas être employés « quand il existe un comparatif simple » : en quoi donc sentons-nous que *meilleur* est le comparatif de *bon*, tandis que *pire* n'est pas celui de *mauvais* ? Pour cela, il faut savoir le latin, et de plus en latin *melior* est le comparatif de *bonus* absolument comme *j'irai* est en français le futur d'*aller*. J'avoue que j'ai encore été un peu choqué (p. 287) de voir *-ins* considéré comme une flexion dans *je vins*, *je tins* : cela est vraiment trop contraire à l'histoire de la langue. Je sais bien ce que me répondra M. Clédat : c'est que toute cette classification de nos verbes dits « irréguliers », il a entrepris de la faire sans s'appuyer sur le latin ni sur l'ancien français, puisqu'il ne voulait pas écrire une grammaire historique. Il y a là de sa part un véritable tour de force, et qui est un peu laborieux. Je ne sais si je suis dupe d'une première impression, mais tout cela me semble encore assez compliqué, quoique l'auteur ait soin de multiplier dans ces paragraphes les mentions « très simple » « très régulier » : n'est-ce pas un peu pour encourager le lecteur ? Dans le chapitre consacré aux prépositions chaque particule n'est pas étudiée séparément, ce sont les rapports exprimés qui fournissent les divisions : cet ordre a ses avantages évidemment, il a aussi ses inconvénients, celui, par exemple de ramener dans tous les paragraphes certaines prépositions telles que *à* et *de*. Le chapitre relatif aux conjonctions ne me paraît pas avoir reçu le développement qu'il comporterait. En somme, malgré ces critiques et quelques autres qu'on pourrait lui adresser, il faut lire la Grammaire de M. Clédat. C'est un excellent livre. Il n'est pas destiné à être appris par cœur dans les classes, mais il fera saisir « la raison d'être de chaque particularité » à ceux qui ne peuvent pas remonter bien haut dans l'histoire de notre langue : c'est là ce qu'a voulu l'auteur, et il a pleinement atteint son but.

E. Bourciez.

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Delagrave met en vente des *Morceaux choisis* de Victor Hugo, avec introduction de M. Jules Steeg (in-16, 504 p. dont 12 pages de préface, 3 fr. 50) et *La guerre de 1870, simples récits* par le général Niox (in-12, 159 p. avec sept illustrations, reproduction de tableaux historiques et douze cartes en couleurs, 1 fr. 25).

ITALIE. — Le professeur P. Luotto, de Faenza, vient de publier le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Dello studio della scrittura sacra secundo Girolamo Savonarola e Leone XIII* (Turin, typ. S. Joseph, in-8°, pp. xx-234). Cet ouvrage, destiné à montrer la parfaite orthodoxie du célèbre dominicain, étant purement théologique, ne rentre pas dans le cadre de la *Revue critique*, et nous devons nous borner à en signaler l'apparition.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 novembre 1896.

M. Boissier donne lecture d'une note de M. Gauckler, directeur du service des antiquités et arts de Tunisie, relative à une trouvaille faite dans le camp du 4e tirailleurs, à Sousse, où, chaque année, se font de nouvelles découvertes. Après le superbe ensemble décoratif trouvé cet été dans les travaux de l'Arsenal, des soldats punis, employés à de mêmes travaux de voirie intérieure entre les baraquements, viennent de mettre au jour, presque à fleur de terre, une mosaïque à trois personnages parfaitement conservée. C'est un petit tableau carré, ayant à peine un mètre de côté, mais le sujet qu'il représente, « Virgile composant l'Énéide », offre un singulier intérêt. Le poète, vêtu d'une ample toge blanche à liséré bleu, négligemment drapée, est vu de face, assis sur un siège à dossier, les pieds chaussés de brodequins, reposant sur un degré. Il tient sur ses genoux un rouleau de papyrus, ouvert et replié, sur lequel est écrit, en lettres cursives, un des premiers vers de son poème :

Musa, mihi causas memora quo numine lœso
Quidve...

La main droite posée sur la poitrine avec l'index levé, la tête haute, les yeux fixes, l'air inspiré, il écoute Clio et Melpomène qui, debout derrière le poète, lui dictent tour à tour ses chants. Les deux Muses portent dans les cheveux la couronne de lierre et l'aigrette qui les caractérisent, mais elles diffèrent d'attitude et de costume. A droite de Virgile, Clio lui lit un manuscrit qu'elle tient dans ses deux mains. C'est une jeune fille, vêtue d'une tunique bleue, flottante, sur laquelle est jetée une écharpe jaune clair. Melpomène, accoudée à gauche sur le dossier du trône, écoute la lecture avec un geste d'attention. Elle a les traits plus accusés que ceux de Clio. C'est une femme d'une beauté sévère, qui porte une robe de théâtre frangée, fixée très haut à la taille par une ceinture, et faite d'un épais brocard pourpre, brodé de vert et tout chamarré d'or ; sur le bras gauche, qui soutient un masque tragique, est jetée un manteau bleu foncé aux plis lourds. Les pieds sont chaussés du cothurne. La technique est irréprochable ; sauf quelques smaltes bleus, tous les cubes sont en marbre. Le mosaïque est donc d'un excellent style qui permet de la dater d'une très bonne époque, peut-être de la fin du 1er siècle p. C. C'est le premier portrait antique de Virgile que l'on ait découvert jusqu'ici. Il est probablement la reproduction d'un tableau célèbre, ou plutôt d'une de ces vignettes dont parle Martial (XIV, 186) et qui ornaient le premier feuillet des manuscrits des poèmes virgiliens.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

schichte (fouillé). — Fontes rerum austriacarum, II, XLVII, 1, SCHLITTER, Briefe der Erzherzogin Marie Christine an Leopold II. — COHN, Münz =und Geldgesch. der Stadt Strassburg (important). — Comm. sur le Diwan d'Al-Hansa, p. CHEIKHO. — Dionys Chrys. omnia p. J. de ARNIM, II (grand progrès fait pour le texte). — Elektra, p. KAIBEL. — BETZ, Bayle u. die Nouvelles de la République des lettres. — DIJKSTRA en HELTEMA, Friesch Woordenbock, I. — GROBE, Die Schätze der herzogl. Bibliotek zu Meiningen. — De MARCHI, Il culto privato di Roma antica. — SCAFFIDI, Tyndaris. — WINTTERLIN, Württemb. Künstler in Lebensbildern. — SAUERHERING, Vademecum für Künstler u. Kunstfreunde. — GOLDSCHMIDT, Der Albani-Psalter in Hildesheim. — KRAMPE, Die italien. Humanisten u. ihre Wirksamkeit für die Wiederbelebung gymnastischer Pädagogik.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 48 : Élie HALÉVY, La théorie platonicienne des sciences (instructif). — HOBEIN, De Maximo Tyrio quaest. philologae selectae (recommandable). — LALIN, De particul. comparat. usu apud Terentium (recueil de matériaux). — ANDERSON, On the sources of Ovid's Heroides, I, III, VII, X, XII. — FERRENBACH, Die amici populi romani republikanischer Zeit (soigné). — Monum. antichi dei Lincei, VI. — Hierat. papyrus aus den Museen zu Berlin, I, Ritual für den Kultus des Amon. — ZINGERLE, Dom = und Stiftsschulen Tirols im Mittelalter.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

LA FLOTTE DE MISÈNE

SON HISTOIRE, SON RECRUTEMENT, SON RÉGIME ADMINISTRATIF

Par Victor CHAPOT, docteur en droit

Un volume in-8 . . . . . 5 »

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Section des sciences religieuses.

TOME VIII

SAINT AUGUSTIN ET LE NÉO-PLATONISME

PAR L. GRANDGEORGE

Un volume in-8 . . . . . 4 »

ROSCELIN, PHILOSOPHE ET THÉOLOGIEN

D'APRÈS LA LÉGENDE ET D'APRÈS L'HISTOIRE

PAR F. PICAVET

In-8 . . . . . 1 »

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

LES CORRESPONDANCES
DE
AGENTS DIPLOMATIQUES EN FRANCE
AVANT LA RÉVOLUTION
CONSERVÉES DANS LES ARCHIVES DE BERLIN, DRESDE, GENÈVE, TURIN, GÊNES, FLORENCE, NAPLES, SIMANCAS, LISBONNE, LONDRES, LA HAYE ET VIENNE

Un volume in-8. . . . . 9 »

(Extrait du tome VIII des *Nouvelles Archives* des Missions scientifiques.)

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

TOME XVIII

OBSERVATIONS GRAMMATICALES
SUR LA GRAMMAIRE TOUAREG
ET TEXTES DE LA TAMAHAQ DES TAÏTOQ
PAR E. MASQUERAY
PUBLIÉES PAR R. BASSET ET GAUDEFROY DEMOMBYNES

Première partie. — In-8 . . . . . 5 »

LIBRAIRIE RENOUARD. — H. LAURENS, EDITEUR
6, Rue de Tournon, Paris.

LE VITRAIL
SON HISTOIRE, SES MANIFESTATIONS DIVERSES
A TRAVERS LES AGES ET LES PEUPLES
PAR L. OTTIN
PEINTRE VERRIER

Ouvrage orné de 4 planches en couleurs, de 15 phototypies et de 12 planches en teintes, hors texte, de 219 gravures et de nombreuses signatures, marques et monogrammes, et se terminant par un Dictionnaire des Peintres verriers français et étrangers.

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°

Broché. . . . . 35 fr.
Reliure spéciale . . . . . 38 fr.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

N° 51 Trentième année 21 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

CATALOGUE
DU
MUSÉE CÉRAMIQUE
PAR ÉDOUARD GARNIER
conservateur du musée et des collections

FAIENCES

Un beau volume in-8, de XLVI et 636 pages, illustré d'un très grand nombre de marques et de signatures. Prix . . . . . 10 fr. (*franco*)
Quelques exemplaires sur fort papier velin, à. . . . . 20 fr.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Revue des universités du Midi, n° 4 oct.-déc. : A. de Ridder, Une représentation d'Amazones sur un vase corinthien. — P. Paris et E. Hübner, Inscriptions latines d'Espagne. — A. Jeanroy et H. Guy, Chansons et dits artésiens du XIIIe s. — V. Dubarat, L'ancien collège de Pau. — *Bulletin historique régional* : E. Labroue, Périgord. — *Chronique* : G. Radet, Observations de M. H. Weil sur une inscription de Sébaste en Phrygie. — *Bibliographie* : E. Gardner, A handbook of greek sculpture. — Catalogues du musée impérial ottoman. — J. Brenous, Les hellénismes dans la syntaxe latine (voir *Revue*, 1895, n° 44). — Ph. Fabia, L'Eunuque de Térence. — J. Vianey, Mathurin Regnier.

The Academy, n° 1283 : H. Spencer, The principles of sociology, III. — Lord Leighton, Addresses to the Students of the Royal Academy. — Harward, Hereward, the Saxon patriot. — Philip Gilbert Hamerton, an autobiography. — Haigh, The tragic drama of the Greeks — Vuillier, The forgotten isles, Corsica, Sardinia. — Webster's The Duchess of Malfi, p. Vaughan. — Moyes, Medicine and kindred arts in the plays of Shakespeare. — Biagi, The private life of the Renaissance Florentine. — Clarke, The education of children at Rome.

The Athenaeum, n° 3606 : Sir William Hunter, Life of Brian Houghton Hodgson. — Wroth, The London Pleasure Gardens of the XVIII century. — Saintsbury, A history of XIX century literature; Essays in English literature. — Joseph Thomson, African explorer. — Notes from Cambridge. — Mrss Blind. — Coventry Patmore. — Peterborough cathedral.

Literarisches Centralblatt, n° 49 : Cheyne, Introd. to the Book of Isaiah. — Meinhold, Jesus und das A. T. — Berendts, Studien über Zacharias Apokryphon u. Zacharias-Legenden. — Torr, Memphis and Mycenae. — Reinecke, Gesch. der Stadt Cambrai bis zur Ertheilung der Lex Godefridi (bonne dissertation). — Powell, The rising in East Anglia 1381 (cf. *Revue*, n° 49). — Brandenburg, Herzog Heinrich der Fromme von Sachsen u. die Religionsparteien im Reiche (très bon travail). — Wauwermans, Hist. de l'école cartographique belge et anversoise du XVIe siècle. — Comparetti, Virgilio nel medio evo, 2° ed. Plauti com. p. Leo, II. Rüdiger, Petrus Victorius aus Florenz (très soigné). — Luick, Untersuch. zur engl. Lautgesch. (de sûrs résultats). — Vollmöller, Ueber Plan u. Einricht. des roman. Jahresberichtes. — Jantzen, Gesch. des deutschen Streitgedichtes im M. A. — Creuzer u. Caroline von Günderode, Briefe und Dichtungen, p. Rohde. — E. Zimmermann, Koreanische Kunst.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 49 : Hippocrates, I, p. Kuehlewein (très bon). — Zahn, Der Stoiker Epiktet u. sein Verhältnis zum Christentum. — Torr, On the interpretation of Greek music (tout n'est qu'erreur). — Lindsay, The Palatine text of Plautus. — Giri et Stampini, Il suicidio di Lucrezio. — Bethe, Prolegomena zur Gesch. des Theaters im Altertum (très instructif). — Sarwey u. Hettner, Der Limes, III.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 21 décembre — 1896

Sommaire: 518. Buehler, Paléographie indienne. — 519. Belot, Cours pratique de langue arabe. — 520. Durand et Cheikko, Grammaire arabe. — 521. Riess, Atlas biblique. — 522. Fischer et Guthe, Carte murale de Palestine. — 523. Kamphausen, Les sacrifices humains chez les Hébreux. — 524. Driver-Rothstein, Introduction à la littérature de l'Ancien Testament. — 525. Lewit, L'éducation chez les Juifs. — 526. Bornemann, Le baptême de Jésus. — 527. Actes des Apôtres, p. Blass. — 528. Hauler, Une traduction de la Didascalie des apôtres. — 529. Études italiennes de philologie classique, IV. — 530. Monum. Germ. Lettres, IV, p. Duemmler. — 531. P. Thomas, Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque de Bruxelles. — 532. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, complément, C. — 533. Baudon de Mony, Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne. — 534. Fournol, Bodin, prédécesseur de Montesquieu. — 535. Seeley. La politique anglaise. — 536. Léon Bourgeois, Solidarité. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

518. — **Grundriss der indo-arischen Philologie und Alterthumskunde...** herausgegeben von Georg Bühler. — **Indische Palaeographie** von circa 350 A. Chr.-circa 1300 P. Chr. von G. Bühler. Mit siebzehn Tafeln in Mappe. Strassburg, Trübner, 1896; IV, 96 p.

La petite phalange des indianistes, lancée depuis un siècle à la découverte d'un monde nouveau, ne s'est pas souciée de suivre un plan méthodique d'exploration; sa curiosité, sollicitée en tout sens, s'est jetée à l'aventure sur tous les chemins que le hasard ouvrait. Les efforts, au lieu de se coordonner, se sont dispersés à l'infini dans un domaine immense; les œuvres d'ensemble, lentement conçues et poursuivies avec une ténacité opiniâtre, sont restées rares; en revanche les mémoires, les notes, les contributions, les recueils, les périodiques se sont multipliés à l'envi. Ce morcellement, avantageux à son heure, risquait, à la longue, de décourager ou de paralyser les meilleures volontés; l'inventaire bibliographique et la recherche des livres arrêtait ou absorbait la besogne. M. Georges Bühler a entrepris de parer à ce danger; il a voulu doter les indianistes de manuels substantiels, réduits à l'exposé austère des faits et aux références indispensables. Assuré d'une élite de collaborateurs, il leur a tracé de main de maître le modèle à suivre. Le *Manuel de Paléographie indienne* est dans son ensemble une œuvre définitive; les découvertes nouvelles n'en modifieront pas l'économie générale. Il suffit de rappeler tant de campagnes fructueuses, pour-

Digitized by Google

suivies du Deccan au Cachemire, pour signaler l'incomparable maîtrise de M. B. en matière de manuscrits indiens; le nombre énorme d'inscriptions qu'il a publiées dans l'*Indian Antiquary*, dans l'*Epigraphia Indica,* pour ne parler que des recueils principaux, atteste aussi sa compétence sans rivale dans le domaine épigraphique.

Les spécialistes qui connaissent par expérience l'effroyable dispersion des documents seront émerveillés de trouver rassemblés et classés dans ce petit volume tant de données éparses jusque-là. M. B. étudie tout d'abord les deux types les plus anciens de l'écriture indienne. La kharo*sthî*, d'origine nettement araméenne, confinée dans la Bactriane et le Penjab, disparue vers le IIe siècle de l'ère chrétienne sans laisser de postérité; la brâhmî, de caractère nettement sémitique, mais profondément remaniée par les scribes indiens, et qui a couvert de ses rejetons l'Inde entière, l'Indo-Chine, l'archipel indien et le Tibet. M. B. suit la transformation de cette écriture jusqu'au XIVe siècle de l'ère chrétienne dans l'Inde propre; il distribue géographiquement en deux classes les alphabets dérivés. Au nord, les inscriptions des Çungas, des K*s*atrapas, Ku*s*anas servent de transition graduelle entre les caractères d'Açoka et les types divergents qui se multiplient vers le milieu du IVe siècle et qui peuvent se ramener à six groupes : type Gupta, caractères têtes-de-clou (*nailhead*), nâgari, çâradâ, proto-bengalî, népalais. Au sud, les inscriptions des K*s*atrapas méridionaux, des Andhras, celles des grottes, celles de Jagayyapetta, celles des premiers Pallavas conduisent, par une ligne presque ininterrompue, à cinq variétés principales : type occidental, formé sous l'influence des alphabets septentrionaux; type de l'Inde centrale; type canarais-télougou; type kalinga; type grantha. L'auteur passe ensuite en revue les divers systèmes de notation numérique employés tour à tour ou concurremment : la kharo*sthî* emprunte le procédé sémitique; l'Inde se crée des procédés propres : la notation syllabique à l'aide de groupes et de ligatures en cursive, la notation par position à l'aide de chiffres, enfin la notation symbolique à l'aide d'expressions conventionnelles. Les derniers chapitres traitent des conditions matérielles de l'exécution graphique, tracé, ponctuation, ornements propitiatoires, corrections, pagination, sceaux, matières premières, accessoires, bibliothèques, scribes, graveurs. Un atlas de neuf planches, qui accompagne la publication, donne le tableau des principaux alphabets dressé avec une patience et un soin minutieux et reproduit avec la plus grande précision.

Fidèle à son programme, M. B. a éliminé résolument de son manuel les discussions théoriques et il s'est contenté de justifier sommairement les conclusions admises. Mais deux mémoires, publiés dans les Comptes Rendus de l'Académie de Vienne, compensent largement cette lacune : *On the Origin of the Indian Brâhma alphabet* (Sitz. ber. Ak. Wiss., vol. CXXXII, 1895); *On the origin of the Khar*osthî *alphabet* (ib.). M. B. y met au service d'une conviction ardente une érudition peu

Digitized by Google

commune; il appelle à son aide la littérature sacrée ou profane des Brahmanes, des Bouddhistes, des Jainas, l'épigraphie, la numismatique, et jusqu'aux derniers monuments découverts, pour établir l'antiquité de l'écriture dans l'Inde : l'introduction de la kharo*sth*î remonterait aux premiers temps de la conquête achéménide, vers 500 avant l'ère chrétienne. La brâhmî, plus ancienne encore, aurait emprunté des éléments aux alphabets sémitiques septentrionaux du VIIIe ou du IXe siècle. Ces conclusions soutenues avec un luxe éblouissant d'arguments ont été combattues avec une égale passion. M. Halévy, qui avait pensé démontrer, il y a dix ans, l'origine macédonienne de l'écriture dans l'Inde, a critiqué sévèrement les travaux de M. Bühler et a maintenu sans fléchir ses conclusions propres (*Nouvelles observations sur les écritures indiennes; un dernier mot sur le kharo*sthî; l'un et l'autre publiés dans la *Revue sémitique*, 1895). Entre les deux adversaires, portés par tempérament à relever ou à rabaisser systématiquement la date de la civilisation indienne, le parti le plus prudent est encore la neutralité. Une opinion de raison ou de raisonnement cache toujours sous des apparences réfléchies une opinion de sentiment. Les monuments écrits de l'Inde ne dépassent pas le IIIe siècle avant l'ère chrétienne; les récentes trouvailles de Siddapur, de Nagri, de Sohgaura prouvent que l'Inde n'a pas livré les derniers secrets de son passé. Une exploration méthodique reste à créer; les antiques capitales sortiront peut-être encore de leur tombe. Des fouilles sérieuses sur l'emplacement de la célèbre Palibothra vaudront mieux, pour la solution du problème, que les meilleures raisons. La science, du reste, s'entend à donner par son jeu naturel des leçons aux savants; quand l'opinion semblait enfermée dans un dilemme et condamnée à opter fatalement entre les deux adversaires, un savant considérable, M. Friedrich Müller, adopte une troisième hypothèse (*Der Ursprung der indischen Schrift*, dans les Mélanges de Harlez, 212-221); l'écriture brâhmî serait originaire des côtes méridionales de l'Arabie, et elle aurait été importée dans l'Inde longtemps avant les Achéménides. A quand une autre théorie?

Sylvain Levi.

---

719. — **Cours pratique de langue arabe** avec de nombreux exercices, par le P. J. B. Belot, S. J.; Beyrout, imprimerie catholique, 1896, in-8, pp. XIX-299.

Quel que soit le mérite de cet ouvrage dont l'auteur s'est déjà fait connaître avantageusement par de très bons travaux de lexicographie arabe, nous n'oserions lui prédire le succès du moins dans nos écoles occidentales. Le livre, en effet, tient tout à la fois de la grammaire et de la méthode, mais ce n'est ni l'une ni l'autre. Ce n'est vraiment pas une méthode, au sens où nous sommes habitués à employer ce mot pour désigner un manuel servant à s'initier pratiquement à l'usage d'une

Digitized by Google

langue, bien qu'il s'en rapproche par les nombreux exercices ajoutés à à la suite des règles; ce n'est pas non plus une grammaire établie sur le plan généralement adopté pour l'enseignement des langues sémitiques, l'auteur ayant, à notre avis, trop négligé le point de vue scientifique pour s'attacher au côté pratique. Or, nous croyons que la majeure partie des étudiants qui travaillent seuls et dans un but pratique, préféreront toujours une véritable méthode, tandis que les professeurs choisiront de préférence pour leurs élèves une véritable grammaire avec une chrestomathie pour remplacer les exercices pratiques [1].

J.-B. C.

---

520. — **Elementa Grammaticae Arabicae** cum Chrestomathia, Lexico variisque notis, auctoribus PP. A Durand et L. Cheikko, S. J.; pars prior; Beryti; typogr. Patrum Societatis Jesu; 1896; in-8°, pp. 179.

C'est, sans doute, pour remédier aux inconvénients que nous venons de signaler que les PP. Durand et Cheikko ont cru devoir éditer leur nouvelle grammaire qui vient accroître le nombre déjà assez considérable des publications de ce genre. Celle-ci a du moins sur beaucoup d'autres l'avantage d'être courte et d'être écrite dans un latin clair et facile.

La syntaxe est traitée selon la méthode des grammairiens arabes; ce système a son avantage et son inconvénient : l'avantage est de mieux faire saisir le génie de la construction arabe; l'inconvénient est de s'écarter de la manière habituelle d'exposer les principes de la grammaire dans les langues sémitiques. Il est difficile de juger quelle est la méthode à préférer. Il est cependant un point sur lequel les auteurs auraient pu, dans l'intérêt des élèves, se rapprocher des autres grammairiens. Dans les tableaux des paradigmes, au lieu de suivre l'ordre numérique (sing., plur., duel) il eût mieux valu suivre l'ordre des personnes (3e, 2e et 1re du sing., etc...). La mémoire se trouverait ainsi aidée par l'analogie des modèles employés dans les autres grammaires sémitiques, et la comparaison des formes serait plus facile pour l'étudiant.

Un exposé très net des principes de la métrique arabe termine la grammaire. La chrestomathie et le lexique correspondant, qui doivent lui servir de complément, n'ont pas encore paru.

J.-B. C.

---

1. Est-ce par distraction que le P. B. a omis d'indiquer la valeur des signes numériques en usage dans l'écriture arabe ?

Digitized by Google

521. — R. von Riess. **Atlas Scripturae Sacrae.** Herder, Fribourg en Brisgau (pp., 10 cartes).

J'ai déjà eu l'occasion de parler longuement de l'*Atlas Biblique* de M. von Riess, au fur et à mesure des éditions qui s'en sont succédé au cours de ces dernières années. Cela me dispense d'insister sur la nouvelle édition qu'il nous donne aujourd'hui, et dont les cartes reproduisent sensiblement celles de la troisième édition allemande. Ce qui distingue des précédentes la présente édition, c'est que toutes les cartes et l'index offrent les noms de lieux sous leurs formes latines, telles que les contient la Vulgate. L'*Atlas scripturæ sacrae* est appelé à répondre ainsi aux besoins particuliers du clergé catholique; et il pourra même, dans certains cas, être d'un usage commode pour les savants profanes.

CLERMONT-GANNEAU.

---

522. — FISCHER und GUTHE, **Wandkarte von Palaestina zur biblischen Geschichte,** Wagner et Debes, Leipzig 1886. — 6 marks.

Cette carte murale ne paraît rien laisser à désirer sous le rapport de la figuration du terrain, étant donné le genre et l'échelle. Elle embrasse la Palestine, prise au sens le plus large du mot, depuis Baalbek, jusqu'à Gaza, au $\frac{1}{100000}$. En outre, un cartouche contient le Sinaï et la région adjacente, au $\frac{1}{1000000}$; deux autres, la Jérusalem antique, au $\frac{1}{11000}$, et le plan du siège de Jérusalem par Titus au $\frac{1}{10000}$. Elle est d'une lisibilité parfaite et excellente pour les démonstrations scolaires.

Les auteurs ont naturellement tiré grand parti des *Maps*, désormais classiques, du Survey anglais. Peut-être les éditeurs ne l'ont-ils pas assez reconnu dans leur courte notice préliminaire; ce n'est pas suffisant de dire, par exemple, que le plan de la Jérusalem antique est dû essentiellement aux travaux personnels faits sur place par le Prof. Guthe. La vérité c'est que, sans les levés admirables des Royal Engineers, pour ne pas parler de leurs patientes et coûteuses excavations à Jérusalem même, l'œuvre, fort utile, de MM. Fischer et Guthe n'eût pas été réalisable, ou du moins n'eût pas été réalisée de façon à nous doter de cette carte murale qui laisse assurément loin derrière elle toutes celles en usage jusqu'à ce jour, et dont il serait bien désirable que nous eussions l'équivalent en France.

Si bonne qu'elle soit et si utile qu'elle puisse être à l'enseignement, cette carte n'est pas sans défauts. A de rares exceptions près, les noms modernes des localités correspondant aux noms antiques ne sont pas donnés. C'est un tort, car cela aurait beaucoup facilité, en même temps que l'instruction des étudiants, le contrôle et la vérification de certaines hypothèses dont quelques-unes sont contestables. On avait cependant

Digitized by Google

bien assez de place pour inscrire les noms modernes en petits caractères au-dessous des noms antiques. Aucune distinction n'est faite dans la manière d'écrire les noms dérivés de sources différentes : Bible proprement dite, Évangiles, Talmuds, Josèphe, Onomasticon, etc., voire même sources ecclésiastiques et byzantines. D'autre part, les noms de l'époque des Croisades ne sont pas distingués des noms de forme moderne (quand ceux-ci sont donnés par exception), les uns et les autres étant indifféremment inscrits entre parenthèses. Les territoires des tribus sont indiqués *grosso modo*, par des rubriques vagues, sans qu'on ait essayé de préciser les limites par un tracé de frontières. Je sais que cela est bien scabreux dans nombre de cas; mais il eût été méritoire de le tenter, ne fût-ce que pour donner une idée des systèmes qui ont généralement cours dans l'enseignement.

Bien des identifications sont fort sujettes à caution et auraient dû, en bonne critique, être marquées d'un point d'interrogation, signe salutaire dont les auteurs ne font pas, en général un assez libéral usage. Quelques-unes de ces identifications sont faites pour surprendre ; par exemple, le « tombeau de Rachel » placé au nord et auprès de Kolonia, en même temps qu'il est maintenu à sa place traditionnelle, disons, si l'on veut, légendaire, vers Bethléem. L'emploi de *s* qui rend, tantôt la sifflante pure, tantôt (à l'allemande) le son *z*, prête à de nombreuses et tout à fait fâcheuses équivoques.

Le plan de Jérusalem est d'une grande clarté et le tracé théorique des diverses enceintes antiques est en substance conforme aux conclusions les plus rationnelles de la critique moderne. Plusieurs points, cependant, prêteraient à la controverse. Ainsi, la branche occidentale de la seconde enceinte passait plutôt, selon moi, à l'ouest qu'à l'est de la piscine Amygdalon, piscine qu'on a dû pratiquer en utilisant le fossé même qui défendait la face orientale de cette enceinte. Je ne sais pourquoi l'on n'a pas tenu compte de l'existence certaine de la piscine antique de l'angle nord-ouest de la forteresse Antonia; elle a au moins autant de titres à représenter le Strouthion de Josèphe, que la piscine, plus ou moins problématique, figurée contre le mur occidental du Temple, à l'angle sud-ouest de ladite forteresse, et présentée, sans signe de doute, comme le Strouthion authentique. Les auteurs semblent préférer pour Bethesda le Birket Isrâïl à la piscine de Sainte-Anne, à en juger par la réserve qu'ils indiquent entre parenthèses au sujet de cette dernière (« du moyen âge »); je suis d'avis, pour ma part, que les Croisés étaient dans le vrai sur ce point; la vérité, c'est que la piscine de Sainte-Anne est la piscine Probatique, et que le sanctuaire de la « maison » de Sainte-Anne a succédé à la Bethesda, qui, elle, n'était pas une piscine, mais un établissement hospitalier (*Bethesda* = *Beît Hanna* = « maison de grâce »). Les auteurs restent fidèles à la vieille hypothèse qui place la vallée de Hinnom au Ouâd Rebâby. J'avoue que cette hypothèse, qui, je dois le dire à la décharge des auteurs, est généralement

Digitized by Google

reçue, m'a toujours inspiré de grands doutes. J'ai de fortes raisons de croire que la véritable vallée de Hinnom n'est autre que le Tyropœon de Josèphe; par conséquent, elle traverserait la ville actuelle, ce qui éclaircirait bien des points obscurs de la topographie de Jérusalem [1]. Un des arguments sur lesquels je m'appuie, c'est l'identité des noms, malgré leur très grande différence apparente. *Gebenhinnom,* transcrit en grec Γεβεννωμ, a fourni à Josèphe, ou plutôt à un ancien commentateur, la paronomasie d'où est sortie la prétendue vallée de *Typopœon*, autrement dite des *fromagers* (hébr. *Gebînah*, fromage, *gebenîn*), vallée au nom bizarre et suspect dont on ne trouve mention nulle part ailleurs. L'argument paraîtra d'autant plus topique que, si Josèphe est le seul à parler d'une « vallée des fromagers », il ne souffle pas mot, par contre, de la vallée de Hinnom, cependant si importante dans la topographie de la ville Sainte.

CLERMONT-GANNEAU.

---

523. — **Das Verhæltniss des Menschenopfers zur israelitischen Religion,** von Dr A. KAMPHAUSEN. Bonn, Rœhrscheid, 1896; in-8°, 75 pages.

524. — **Einleitung in die Litteratur des alten Testaments,** von S. R. DRIVER, übersetzt von Dr J. W. ROTHSTEIN. Berlin. Reuther, 1896; in-8°, XXIII-620 pages.

525. — Darstellung der theoretischen und praktischen **Paedagogik im jüdischen Altertume,** von Dr J. LEWIT. Berlin, Mayer, 1896; in-8°, 78 pages.

526. — **Die Taufe Christi durch Johannes** in der dogmatischen Beurteilung der christlichen Theologen der vier ersten Jahrhunderte; von J. BORNEMANN, Leipzig, Hinrichs, 1896; in-8°, 87 pages.

527. — **Acta Apostolorum,** sive Lucae ad Theophilum liber alter. Secundum formam quae videtur romanam edidit F. BLASS. Leipzig, Teubner, 1896; in-8°, XXXII-96 pages.

I. — La question des sacrifices humains dans l'antiquité hébraïque a donné lieu à des hypothèses très divergentes. On a soutenu que le molochisme avait été la religion primitive d'Israël; et il s'est trouvé jusqu'à nos jours des personnes graves pour déclarer que la fille de Jephté n'avait pas été réellement immolée, mais seulement consacrée au Seigneur dans l'état de virginité. Entre ces extrémités d'où la vérité est absente, il y a place pour quantité d'opinions plus modérées et qui ont chance d'être plus conformes à la réalité des faits. Il faut bien reconnaître que les témoignages bibliques sont passablement insuffisants quant au nombre et à la clarté. M. Kamphausen s'attache à prouver, d'après ces textes ramenés à leur juste portée, que le sacrifice humain

---

1. Entre autres conséquences, je signalerai celle-ci : c'est que la limite qui séparait le territoire de Juda de celui de Benjamin passant, comme le dit la Bible, par la vallée de Hinnom, la ville Sainte se trouvait mi-partie dans l'un et mi-partie dans l'autre de ces territoires, ce qui est conforme à d'anciennes traditions juives.

Digitized by Google

est en opposition avec l'esprit de la religionmosaïque : dans les cas certains, quand il s'agit des sacrifices d'enfants au temps d'Achaz et de Manassé, le sacrifice n'est pas offert à Iahvé, mais à Moloch, et il s'agit, par conséquent, d'une superstition étrangère; des exécutions comme celle d'Agag, acomplies « devant Iahvé », ne sont pas des sacrifices; l'immolation de la fille de Jephté en serait un, mais M. K. incline à y voir un mythe qu'on a rattaché à l'histoire de Jephté; l'histoire du sacrifice d'Isaac signifierait la réprobation du sacrifice humain dès l'âge patriarcal. La thèse de M. K. paraît bien appuyée dans ses grandes lignes. Mais c'est aller trop loin que de ne pas admettre au temps des Juges la possibilité de cas pareils à celui de Jephté, c'est-à-dire de sacrifices humains offerts à Iahvé en des circonstances exceptionnelles par imitation des cultes chananéens et contrairement à l'esprit du iahvéisme mosaïque. Le meurtre d'Agag par Samuel (I *Sam.*, xv, 33), celui des Saülides livrés par David aux Gabaonites (II *Sam.*, xxi, 1-14), ne sont pas des sacrifices, mais ils n'en ont pas moins le caractère d'actes religieux et même rituels. De là au sacrifice humain il y a une distance, non un abîme.

II. — L'Introduction à la littérature de l'Ancien Testament, de M. Driver, a obtenu dans les pays de langue anglaise le plus légitime succès. M. Rothstein vient de la traduire en allemand sur la cinquième édition, en y faisant un assez grand nombre d'additions plus ou moins importantes, d'après les travaux les plus récents. Il faut toujours se féliciter quand un livre de critique saine, et un livre bien fait, se trouve mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Les indications bibliographiques pourraient être plus complètes en ce qui regarde les publications françaises. On cite l'Ecclésiaste de Renan, mais je ne vois pas qu'on ait mentionné son Job ni son étude sur le Cantique des Cantiques.

III. — La dissertation de M. Lewit n'est pas précisément une histoire de l'éducation chez les Juifs. L'auteur a recueilli, avec plus d'enthousiasme que de critique, un assez grand nombre de passages talmudiques en rapport avec son sujet. Le choix des textes est instructif, mais le tableau d'ensemble paraît flatté; ou plutôt l'éducation rabbinique est admirée, bien qu'elle ne soit pas admirable de tout point; elle n'est pas jugée. Ce n'est pas sans beaucoup d'exagération que l'on compare l'école de Jabné à une université des temps modernes (p. 55), et on ne devrait pas parler de la grande Synagogue établie par Esdras et Néhémie comme d'une institution historique, sans exprimer quelque doute ou quelque restriction.

IV. — Avec M. Bornemann, nous nous retrouvons sur le terrain de la critique, et d'une critique fort exacte et perspicace. On voudrait seulement un peu plus d'ordre dans la discussion et plus de relief dans les conclusions. Question de forme qui ne porte aucun préjudice à la solidité du fond. Il s'agit d'expliquer la complexité d'idées et de souvenirs

Digitized by Google

qui se rattachent maintenant à la fête de l'Épiphanie : les mages, les noces de Cana, la multiplication des pains, le baptême du Christ. Usener (*Religionsgeschichtlichen Untersuchungen ;* Bonn, 1889) a soutenu que l'Épiphanie a été d'abord destinée à commémorer le baptême du Christ, chez les sectateurs de Basilide ; la même fête, toujours chez les gnostiques, aurait accaparé aussi le souvenir de la naissance ; puis elle aurait passé dans l'Église catholique d'Orient, tandis que la fête du 25 décembre est d'origine occidentale. M. B. établit d'abord l'antiquité du récit évangélique relatif au baptême de Jésus : l'omission volontaire qui en est faite dans l'évangile de Marcion ne prouve rien contre son authenticité dans les Synoptiques. Puis il détermine la signification de cet épisode : les Synoptiques l'ont regardé comme la consécration messianique de Jésus. Dans le quatrième Évangile, la descente du Saint-Esprit a lieu pour l'instruction de Jean-Baptiste : quoi qu'en dise M. Bornemann, les deux points de vue ne sont pas inconciliables. Du témoignage évangélique et de la tradition postérieure il résulte que le récit du baptême ne doit aux gnostiques ni son existence ni sa signification. Les gnostiques auraient-ils du moins inventé la date et créé la fête commémorative ? Après discussion du passage où Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, 21) mentionne la fête des basilidiens, M. B. conclut à l'absence de preuves. L'Épiphanie paraît avoir été d'abord la commémoration du baptême, en tant que manifestation du Christ ; et sous cette idée de manifestation se sont rangés les autres souvenirs : naissance, mages, noces de Cana, avec l'idée de la sanctification des eaux baptismales [1].

V. — M. Blass donne aux exégètes une édition manuelle de ce qu'il nomme le texte romain des Actes (sur son édition critique, voir *Revue* du 21 janvier 1896). Il n'y a pas lieu de discuter ici l'hypothèse non nécessaire de deux éditions préparées successivement par saint Luc lui-même. La publication de M. Blass garde son utilité pour ceux qui admettent simplement qu'elle représente un texte plus ou moins altéré, mais où se sont conservés beaucoup d'éléments primitifs, éliminés dans la recension canonique des Actes.

M. P.

---

528. — **Eine lateinische Palimpsestübersetzung der Didasoalia apostolorum.** Von Edm. Hauler. Wien, Gerold, 1896, 54 pp. in-8, (Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, philos.-histor. Classe, Bd. CXXXIV).

On n'avait jusqu'ici de la *Didaskalia apostolorum* qu'un texte syria-

1. Il suffit de rappeler l'antienne de l'Épiphanie dans la liturgie romaine : *Tribus miraculis ornatum diem sanctum colimus : hodie stella magos duxit ad praesepium ; hodie vinum ex aqua factum est ad nuptiis ; hodie in Jordane a Joanne Christus baptizari voluit ut salvaret nos.*

Digitized by Google

que publié par Lagarde en 1854. La même année, Lagarde, sous son nom de Bötticher, avait retraduit en grec le texte syriaque, en s'aidant, pour cette reconstruction de l'original, des six premiers livres des Constitutions apostoliques, développement de l'ouvrage plus ancien. M. Hauler nous donne aujourd'hui un fragment important de la version latine, d'après le célèbre palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone LV (53). Sous les *Sententiae* d'Isidore, se trouve une table pascale étudiée par M. Mommsen, et, à la suite, le fragment en question. Ce sont six feuillets correspondant à *Const. apost.* I, 8-10; II, 1, 14, 21, 22, 57-59; V, 7; VI 7-12. La traduction paraît être d'un littéralisme servile et a tous les caractères linguistiques des traductions bibliques antérieures à saint Jérôme. M. H. la croit du IVe siècle. Il fait une description très soignée du manuscrit et de l'écriture, qui sont vraisemblablement de la fin du Ve siècle. Parmi les particularités paléographiques, il faut noter l'usage du point entre les syllabes dans un certain nombre de mots. M. H. étudie très complètement le texte, ses rapports avec les constitutions apostoliques et la Didascalie grecque hypothétique et avec la traduction syriaque; la langue et les citations bibliques. Il n'a pas de peine de montrer l'importance de cette découverte pour la connaissance des autres parties du texte grec de la Didascalie et pour l'histoire littéraire. Il devient ainsi très probable que l'auteur de l'*Opus imperfectum in Matthaeum* cite la Didascalie d'après la traduction latine. Cette publication très soignée fait grand honneur à M. Hauler, auquel philologues et théologiens devront de la reconnaissance.

Paul Lejay.

---

529. — **Studi italiani di Filologia classica**, Vol. IV, Firenze-Roma, tipografia dei Fratelli Bencini, 1896. 542 pp. in-8.

Dans ce tome IV comme dans les volumes précédents des *Studi*, les catalogues de manuscrits grecs forment la partie principale. MM. Franchi de' Cavalieri et Muccio nous donnent le catalogue de la Bibliothèque Angelica. Cette bibliothèque appartenait aux Augustiniens et doit son nom à celui qui en a été le vrai fondateur, le P. Angelo Rocca. Par ses soins, elle devint publique depuis 1604. L'origine des manuscrits grecs de ce dépôt est racontée dans la préface du catalogue, due à M. En. Piccolomini. La plus grande partie de ces manuscrits sont arrivés après la mort d'Angelo Rocca dans les mains des Augustiniens et proviennent de la bibliothèque du cardinal Dom. Passionei. M. Muccio a découvert que Passionei en avait tiré un grand nombre de la bibliothèque des Sforza, dont on n'a plus de nouvelles après 1698. En revanche, les recherches de M. Piccolomini prouvent que l'accusation portée contre Passionei d'avoir dérobé des manuscrits de la Vaticane est fausse, au

Digitized by Google

moins en ce qui concerne les manuscrits grecs. La bibliothèque du cardinal fut acquise par les Augustiniens à sa mort arrivée en 1761 au prix de trente mille écus. M. V. Puntoni donne un supplément au catalogue des manuscrits de Bologne publié dans le volume précédent des *Studi*. De plus, il décrit les manuscrits grecs de la bibliothèque de Modène (253 numéros). Enfin M. C. O. Zuretti a eu l'heureuse idée de faire l'inventaire des manuscrits grecs de Turin qui manquent au catalogue de Pasini (32 numéros). Tous ces catalogues sont accompagnés d'excellentes tables dressées d'après une méthode uniforme. A cette recherche des manuscrits grecs, il convient de rattacher quelques autres articles : une note de M. Bancalari apportant à son édition des *Voces animalium* un supplément d'apparat d'après un manuscrit de l'Angelica et un Urbinas ; une étude de M. Festa sur le texte de Paléphate contenu dans le manuscrit de la Valicellane F 68 ; un travail important de M. G. Jorio sur les lettres de Demetrios Kydones ; les résultats de la collation de trois manuscrits florentins du Peregrinus de Lucien, par M. Levi, qui les avait négligées dans son édition parue en 1892 ; la description de deux manuscrits grecs de Livourne par M. Mancini ; l'identification de six feuillets de l'Urbinas gr. 92, qui proviennent du Pollux d'Heidelberg 375, comme le prouve M. Pierleoni.

La critique des textes est représentée par un petit nombre d'observations. M. Festa rétablit d'une manière certaine, à mon avis, la scolie du pseudo-Acron sur Hor. ep. I, VI, 22, ce qui amène à considérer *mutus* comme l'adjectif (glosé par *imperitus*). M. Nencini propose des corrections et des explications à propos de passages de Perse, de Juvénal et de Martial. Alors qu'on n'est pas de son avis, on a toujours profit à lire ses remarques ingénieuses. Il faut noter surtout l'étude de la première satire de Perse. M. Vitelli veut lire dans Euripide, *Iph. Aul.*, 1011 : πειθὼ μὲν αὖθις et il compare *Alc.*, 146.

Les autres articles ont encore un rapport plus ou moins éloigné avec les textes. M. Tocco expose des vues en partie différentes de celle de Zeller sur la doctrine de la matière telle que Platon l'a formulée dans le Timée et discute le fragm. 25 d'Héraclite (dans Maxime de Tyr 41, 4) qu'il croit corrompu, M. Mancini prouve que l'acrostiche de l'oracle de la sibylle Erythrée est une falsification d'un texte plus ancien des oracles et qu'il n'est pas antérieur à 350. M. Vitelli trouve la crase δᾶν dans deux passages de Dion Cassius, un de Platon, etc. M. Pais rectifie la lecture d'une inscription grecque publiée dans le t. III des *Studi* (lire ΗΡΑΕΕΙΣ). Enfin M. Lattes fait une sorte de long compte rendu des trois premiers fascicules du *Corpus inscriptionum etruscarum*.

P. L.

Digitized by Google

530. — **Monumenta Germaniae historica : Epistolarum** tomus IV, Karolini aeui II. Recensuit Em. Duemmler, Berolini, apud Weidmannos, 1895. VIII-639 pp. in-4. Prix : 21 m.

Ce nouveau volume de la série des lettres a une importance exceptionnelle. Il comprend en effet les lettres d'Alcuin, de Paul diacre, de Paulin d'Aquilée, de Charlemagne, de Leidrad, de Dungal, de Claude de Turin et de quelques autres. L'intérêt qu'il offre pour les historiens de la période carolingienne est donc de premier ordre. Il ne sera pas moindre pour ceux qui s'occupent d'histoire littéraire, si l'on songe que ces personnages sont les ouvriers de la renaissance, et tout le premier, celui dont la correspondance remplit plus de la moitié du volume, Alcuin. On trouvera là de nombreux textes relatifs à l'histoire littéraire de l'époque, les dédicaces du *De sacramento baptismi* (p. 539), des trois livres de Paulin d'Aquilée contre Félix d'Urgel (p. 523), d'une compilation grammaticale d'un auteur inconnu signalé par Keil (p. 564), des abrégés d'Eutrope (p. 505) et de Festus (p. 506) par Paul diacre. Ces deux dernières mentions prouvent que pour l'histoire littéraire des temps antérieurs, il y aura profit ou nécesssité à feuilleter ce volume. Je mentionne encore les lettres d'Alcuin qui attestent la vogue du *Pastoral* de Grégoire le Grand, devenu une espèce de « Miroir du clergé » (ep. 39, 113, 124, 209); un passage de Paul diacre qui nous apprend qu'il a fait une recension des lettres de ce même pape et qui contient les expressions mêmes de certaines formules de recensions connues par les manuscrits[1] (p. 509, 11); enfin, de nombreuses citations d'auteurs sacrés et profanes, qui ne sont pas toutes signalées dans les tables.

Ces tables, au nombre de cinq (*nominum*, *uerborum et rerum*, *initiorum*, *personarum quae epistolas scripserunt*, *personarum quibus epistolae scriptae sunt*) sont la partie faible de ce gros volume. Il n'y a pas de table spéciale des citations. Aussi ne sont-elles relevées à la première table qu'autant que le nom de l'auteur figure dans le texte ou a pu être retrouvé. Un article « Ignoti » aurait dû être joint à cette table, comme on l'a fait aux deux dernières. Le deuxième index ne saurait donner une idée exacte de la langue de ces lettres. Sans parler de quelques références omises (*rumiger* se trouve 490, 37 et aussi 131, 29), on est surpris de n'y trouver aucun article général. Les diminutifs à eux seuls méritaient un article : *cartula* (101, 2, etc.), *clientulus* (176, 9), *epistiunculae* (100, 29), *indiculus* (140, 21 etc.), *ingeniolum* (177, 33, etc.), *litterulae* (100, 8 etc.), *mansiuncula* (142, 12), *munusculum* (105, 26), *normula* (111, 26), *nouellus* (159, 3), *ouicula* (113, 30, etc.), *puerulus* (176, 9), *ramusculus* (141, 9), *spiraculum* (99, 19), etc. D'autres articles auraient été utilement consacrés à des formes comme *facierum*

1. « Suscipe... epistolas.., et quia mihi eas ante *relegere*.., totas non licuit, XXXIIII ex eis scito *relectas et prout potui emendatas esse.* »

Digitized by Google

(119, 25). Tandis que certains mots, tels que *brauium* de saint Paul, auraient pu être omis, une assez grande quantité de curiosités lexicographiques des auteurs publiés ne sont pas signalées à leur rang alphabétique : *almitas* (73, 18, etc.), **allatio*[1] (84, 7), *amicalis* (149, 35 ; 159, 24), * *coangelicus* (dans une adresse 20, 1), *efficacia* (110, 18), *exhortatorius* (104, 31), *fiducialius* (114, 8), **inaniloquium* (168, 31), *pompaticus* (76, 21 etc.), *praesentialiter* (151, 18), *praesumptiosus* (111, 33 ; 191, 3), * *praetristis* (119, 29), *psalmigraphus* (194, 29), **quadriuarius* (149, 13), **quadriuidus* (53, 14), *reiterare* (105, 30), *salutatorius* (120, 14), * *series* « le sérieux » (141, 22), *uersibilitas* (125, 4), *uillanus* (86, 29)[2]. Ces observations, toutes tirées de la correspondance d'Alcuin, sont le résultat d'une lecture rapide d'environ deux cents pages. Il n'est pas douteux qu'une étude plus attentive et plus complète permettrait de les multiplier.

Mais ces critiques portent sur des parties accessoires. L'établissement des textes et l'annotation historique paraissent irréprochables : le nom de M. Dümmler nous en est un sûr garant[3]. P. L.

---

531. — **Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque royale de Bruxelles**, par Paul Thomas (Recueil de travaux publiés par la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 18e fascicule). Gand, Clemm, 1896, IX-110 pp. in-8.

M. Paul Thomas vient d'ajouter aux travaux déjà nombreux par lesquels il honore l'Université de Gand, un nouveau service rendu à la philologie classique. L'inventaire général de la Bibliothèque de Bruxelles est incomplet et fort défectueux. M. T. en a signalé les erreurs les plus grossières : les *Partitions oratoires* de Cicéron désignées comme un dialogue entre saint Thomas d'Aquin et saint Jean Chrysostome (p. 3, n.), un fragment de Servius pris pour un fragment de vocabulaire latin (p. 7, n. 18), le nom du même Servius remplacé par celui du copiste du manuscrit (p. 14, n.), la timide indication d'un fragment du

---

1. Je fais précéder d'un astérisque les mots qui ne se trouvent pas dans Forcellini-De Vit ; ce renseignement n'a, bien entendu, qu'une valeur de comparaison.

2. Il faudrait aussi noter *hospitale* dans le passage où il glose *xenodochium : xenodochia, id est hospitalia* (169, 20) ; on ne trouve à l'index que *xenodochium*. — Sur *ocior Euro* (126, 6), cf. Wœlfflin, *Archiv für lat. Lexikographie*, VI, 456 (1889) ; *melle dulcior* (sans référence 129, 6) a une longue histoire, *ib.*, 454 ; *omni obryzo honorabilior* (ib.) est une variante de la formule ordinaire *auro pretiosior* (*cuncto pretiosior auro* Alcuin, *poet. Carol.* I, p. 304, n. 86, 11), *ib.*, 459. — P. 39, 17 *pumice cartam terens*, cp. Ovide, *A.*, *A.*. 1, 506 : *pumice teras*.

3. Une liste des manuscrits, par ordre alphabétique des sigles, aurait rendu les recherches plus faciles. — Pourquoi les accents de *gérulus* (118, 1), *ó peccator* (196, 8), particularités isolées des manuscrits, et, pour le premier cas, purement graphiques, les copistes surmontant d'un long trait oblique les *e* dont l'œil est empâté d'encre?

Digitized by Google

commentaire sur l'*Énéide* par ce grammairien qui porte malheur au rédacteur de l'inventaire : « fragment qui paraît être d'un commentaire sur l'*Iliade* » (p. 10 n.); etc. On pourra maintenant, grâce à M. Thomas, se faire une idée exacte de la richesse de la bibliothèque de Bruxelles. Parmi les manuscrits décrits, citons les moins connus : des fragments de Servius du xe siècle (n. 16 et 23), Martin de Braga (Pseudo-Sénèque) du xiie siècle (21), la *Vie de Platon* et le *De mundo* d'Apulée du xie siècle (25; le manuscrit connu d'Apulée, 10054 de Bruxelles, est daté du ixe siècle par M. Thomas, n. 183); deux manuscrits de la Rhétorique à Hérennius du ixe siècle, qui sont de la classe des *expleti* (27, 68) : nouvelle preuve de l'incertitude des principes critiques de M. Marx qui n'a connu de cette classe que des manuscrits du xiie siècle ou de mss. postérieurs[1]; un Vitruve du ixe siècle (41), Lucain avec gloses et scolies du xie siècle (50), les épopées de Stace du xie siècle (52), les *Fastes* d'Ovide du xie siècle (73), Térence avec scolies du xie siècle (102). On regrette que M. Thomas n'ait pas joint à son excellent catalogue un index des noms de copistes et de possesseurs. La plupart de ces volumes proviennent de Gembloux, de Parc, de Cambron, de Saint-Martin de Tournay, de Stavelot, de Saint-Laurent de Liège, des Jésuites d'Anvers et de Louvain; des Bollandistes et, par eux, de Cues; d'un collectionneur du commencement de ce siècle, Van Hulthem. Un des manuscrits a été reconnu par M. Nolte comme de l'écriture de Pomponius Laetus (277-281). La provenance de deux d'entre eux intéresse particulièrement la France : l'un a été en possession de Nicolas de Clémengis et a été acquis par Van Hulthem avec d'autres, à la vente de Mercier de Saint Léger (287 A); le second contient à la fin du dernier feuillet le catalogue de la bibliothèque de l'église de Reims au xve siècle (162). Ces brèves indications suffiront à faire apprécier l'intérêt de cet inventaire. La forme en est brève et précise. Il mérite par là de servir de modèle à des tentatives analogues. P. L.

---

532. — **Dictionnaire de l'Ancienne Langue française**, par F. Godefroy. La lettre C du Complément, fascicules 80, 81, 82, 83, 84, Paris, ap. Emile Bouillon. Prix : 25 fr.

On trouvera dans ces quatre fascicules un nombre considérable d'articles qui n'ont pas coûté de grandes recherches à M. Godefroy, comme : « cabaliser, cadastre, cadelure, cavale, caroncule, caviar, chamade, civiliser, clabauder, clabaudeur, clémence (la forme française existe dès le xiiie siècle), clopiner, coacquéreur, coacquisition, cohorte, coïncider, colloque, combinaison, commer, conformité, coïndication, con-

1. Cf. *Rev. crit.* 1895, I, 128.

Digitized by Google

cours, conscrit, consterner, construction, consultation; contexture, continu, contrariant, contraster, contrefinesse, contrepoint, contrepointer, convertibilité, convertible, convexe, convulsion, coordination, copulatif, coquecigrue, cosmographie, 2 cousin, crique, curule », etc., tous mots dont l'historique est textuellement emprunté à Littré. Ce sont là tous articles aussi complètement inutiles à l'histoire de notre langue que les suivants : « cabriole ou capriole, cachot, cacochyme, caducité, calepin, caméristé, cannibale, capillaire, chiromancien, chirurgical, circonstance, circulaire, constitution, contrariété, créneau, création, crève-cœur, criailler, crocheteur, croquant », liste qu'il serait trop facile d'allonger. Puisque M. G. n'avait rien à ajouter à l'histoire de ces mots, c'était chose superflue de les recueillir et d'en gonfler un dictionnaire qui, en somme, n'aurait jamais dû contenir que les locutions, les tours, les vocables disparus de l'usage. Il est juste de dire qu'il a retrouvé les actes de naissance d'un assez grand nombre de noms, de verbes et d'adjectifs, mais il en est encore beaucoup dont il ne nous a pas fait connaître la haute antiquité. Ainsi « chaque, charmer, chômer, cognation » apparaissent au XIIe siècle; « camail, captivité, carde, carder, carrier, carriole, cave, adj., cénobite, christianisme, cerisette, chapellenie, chicorée, cintre, cithare, 4 coche, commémoration, condescendre, » au XIIIe; « cabane, cabestan, calfeutrer, calomnie, caloyer, camérier, cancer, canonnier, capacité, carlingue, 1° carrière, causer (être cause de), celui-ci, cerisaie, certitude, chenil, chevillure, chromatique, clément, clochepied (à), coller, coloquinte, comite, commis, compatriote, complet, complexe, compréhension, contenter, coureau, couvain, croupiat, » au XIVe siècle; « caisson, calomnier, camp, candide, César, 1° ceste, client, court-vestu, cratère, » au XVe siècle. Je coupe court à cette énumération de peur de fatiguer les lecteurs qui ne sont pas tant soit peu philologues ou amoureux de notre ancienne langue. Les lexicographes qualifient de néologismes « chlamyde, chrie, concubinat, confectionner, contredigue, contredéfense, consteller, constatation, cotonnade, » et ne signalent guère qu'au commencement ou à la fin du XVIIIe siècle l'emploi de « cadencer, canner, caribou, cassis, catholicisme, chalcographie, clédat, compréhenseur, condisciple, convive, cosmologie, cosmologique, cuiratier, » bien qu'on les rencontre dès le XVIe siècle, et quelques-uns même antérieurement. On peut s'étonner que M. Godefroy, qui possède « une extrême richesse de textes », n'ait recueilli aucun de ces mots. Il est difficile de s'expliquer pourquoi il admet tel vocable et rejette tel autre; pourquoi *confiant* et non *confiance*, *coloration* et non *coloris*, *coercion* et non *coercitif*, *communier* et non *communiant*, *complexion* et non *complexe*, *cafarderie* et non *cafardise*, *cagot* et non *cagoterie*, *caravane* et non *caravansérail*, etc. A quoi bon faire deux articles distincts de *caverne* et *chaverne*, de *creissant* et *croissant*, de *coutepointe* et *couetepointe*, de *cavale* et *chevale*? Cette dernière graphie est, d'ailleurs, de l'invention

Digitized by Google

de M. Godefroy, comme *charenton*, comme *charbe* qu'on chercherait en vain sous *charançon* et *chanvre*. Une des plus amusantes et tout à fait inconnue est celle de *chesnu*, expliqué par le barbarisme « *chênu*, couvert de chênes », avec cet exemple : « Au chenu Pelion. »

A parler franchement, ce dictionnaire continue à mériter de plus en plus la qualification de « compilation indigeste ». Pour un article intéressant et neuf, il y en a dix d'insignifiants et qui ne nous apprennent rien. On y rencontre « cajoleur, capillaire, capitation, caque, caqueter, censurer, chanfrein, chère, chèvre, cinname et cinnamone, circonférence, conflagration, conjecture, contempteur », mais on perdrait son temps à y chercher « cajolement, cajol ou cageol, capilleux, capillature, capiter = taxer, caquet, caquette (xve s.), diminutif de caque, caquetard, caquettement, caqueterelle, censureur, chanfreiner, chérer = faire bonne chère à quelqu'un, chevret, chevretier, cinnamé, cinnamonin, cinnamonique, circonférer, circonférent, circonférencial, conflagrer, conflagratif, conjecturable, conjecturement, contemption », et un tas d'autres termes qui n'ont pas, que je sache, été relevés jusqu'ici. Il y a des lacunes étonnantes : ainsi M. G. donne « chasse-bien, chasse-deuil », et quelques autres composés de cette espèce, mais « chasse-amour, chasse-cure, chasse-fièvre, chasse-lois, chasse-nuit, chasse-ombrage, chasse-paix, chasse-rois, chasse-souci, chasse-vice », lui sont restés inconnus.

Dans un ouvrage tel que celui-ci qui ne s'adresse qu'aux érudits, les indications des sources devraient être précises, et ce ne serait pas trop que de noter, après les exemples, l'édition, le chapitre, la page. Or rien de plus vague que quelques-unes (je m'abstiens de dire pourquoi), exemple : « Cagne (Cent. Nouv.). — Canardeau (J. Haudent, *Fabl.*) Lire : Guill. Haudent. — Capturer (*Chron. bordel.*). — Cardamine (Guill. Guéroult, *Fables*). Lire au lieu de *Fables*, Hist. des plantes. — Caret (*Cout. de Dieppe*). — Carlin (*Comptes du roi de Navarre*). — Sous *Cathète*, exemple attribué à Cretin : lire : Jan Martin. — Centiesme (Chrest. *Erec.*). — Chansonner (La Porte). — Chaponnière (*Cent Nouv. nouv.*). — Commissure (Chirurgie de Guy de Chauliac). — Concordat (Fabri, *Rhét.*) — Confabulation (Guill. Tardif). — Confabuler (*Violier des hist. rom.*). — Conséquence (P. de Fontaine, *Conseil*). — Contradicteur (Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*). — Cueille (Le Fèvre d'Estaples, *Bible*) lire : Bible de 1563, et voir le Dict. général. » — N'est-ce point ici le cas dire : « *Quærite et invenietis* ? »

Nous signalerons çà et là quelques fautes, quelques explications erronées. « Caire, mince de caire », sous *Carre*, n'a certainement aucun rapport de sens avec ce dernier. *Calage* ne veut pas dire « action de celer, d'abaisser les voiles », mais *calfatage* comme l'explique Cotgrave. Sous *Carotte*, « de grasses cariotes » désignent une espèce de datte, et non pas un légume. *Casse-noix* est défini par « variété de corbeau » : il semble que M. G. n'ait pas lu l'explication de Rob. Estienne, qu'il

Digitized by Google

cite pourtant : « Avis alpina de genere graculorum. » *Catherinette* n'est pas le nom de l'épurge, mais un synonyme populaire de mûre, mûron. Sous *Cavalcade* le premier exemple signifie « corvée de chevaux », et sous *Cervoison*, la citation extraite de Crétin est défigurée par deux vers faux. *Chiffre* désigne le zéro, comme les trois premiers exemples l'indiquent. Sous *Chresmel* deux exemples se rapportent au *gremial*. Il peut se faire que *Clayette* ait le sens de petite claie, mais dans le passage cité de Cholières, c'est le nom de quelque hameau ou de quelque petite localité. Sous *Claquet*, au lieu de « pommes d'herset », lire : pommes d'heroet. — « Clistérique (à la), locut., ressemblant au bout d'un clystère, c'est-à-dire écourté », manteau à la clystérique. Écourté, oui, et l'on devine pourquoi, mais on se figurerait difficilement un manteau finissant « en bout de clystère ». — « Confidentiaire, adj., de confiance ; confidences de quelqu'un ; en qui on a confiance », voilà une définition qui n'est pas commune. Sous *Courrier*, messager, celui qui fait métier de courir, est cité cet exemple : Ke nus ne die lait ne vilenie as correrz de pain, ne autres (1270, *Reg. aux bans de Saint-Omer*). » On voit que M. Godefroy a confondu notre moderne courrier avec *keurier*, *corrier*, un homme de la Keurre, et ici un inspecteur du pain. L'article *cuidant* est à supprimer, et au lieu de ce vers, qui est faux d'ailleurs : « Je veulx par raison cuidante », il faut lire : « Je veulx par raison esvidente. »

A. Delboulle.

---

533. — **Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle**, par Ch. Baudon de Mony. In-8, 2 volumes de XV-425 et 451 pages.

L'ouvrage de M. Baudon se distingue de la plupart des livres d'histoire en ce qu'il touche à des intérêts actuels, à un litige non encore résolu. Il contient une longue étude sur les origines de la question d'Andorre.

« L'Andorre, écrivait M. B. en 1885, ne nous intéresse pas seulement à titre de curiosité archéologique. Des rapports politiques la rattachent à la France, en même temps qu'à l'Espagne. Tout récemment encore un conflit s'est élevé entre les deux pouvoirs qui se partagent la suzeraineté de la république *(sic)* andorrane.

« Les historiens, pour ne pas dire les journalistes, qui sont intervenus dans ce conflit, ont fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, selon leurs attaches espagnoles ou françaises. Chacun explique à sa façon le fameux paréage de 1278, qui est encore actuellement la base principale du droit public en Andorre. On n'oublie généralement qu'une chose, c'est que cet accord, passé entre l'évêque d'Urgel et les comtes de Foix, dont les rois de France furent les héritiers, n'est que

Digitized by Google

la conclusion d'une longue période de luttes dont il est important d'étudier la cause...

« Pour bien comprendre le paréage, il faut donc connaître les rapports des deux puissances durant cette période primitive [1]. »

En 1890, un parent de Mgr d'Urgel parlait comme il suit, au cours d'une conférence destinée à combattre l'influence française dans les vallées andorranes. Je traduis littéralement :

« Je dois en justice rendre hommage à un érudit écrivain français, M. Baudon de Mony, qui, supérieur à l'aveugle raisonnement de ses compatriotes, tirant les archives de la poussière et étudiant les documents oubliés, a présenté la question d'Andorre sous un nouveau point de vue d'une telle originalité qu'après ses travaux il n'est pas permis de méconnaître l'appui prêté par la critique historique aux très justes raisons que les prélats d'Urgel faisaient valoir pour soutenir leurs droits souverains sur la vallée d'Andorre [2]. »

M B. n'a rien renié des opinions qui lui ont mérité cet éloge ; il les affirme avec plus de force dans son nouveau livre. C'est dire que cet ouvrage ne peut pas faire l'objet d'un compte rendu de complaisance. Le critique doit dire ce qu'il sait et ce qu'il pense. C'est ce que je vais faire en toute sincérité.

Je n'examinerai cependant pas les théories mêmes de M. B. sur la question d'Andorre. Cela serait d'ailleurs difficile : dans son article on trouve des affirmations toujours énergiques, parfois contradictoires, en faveur de la suprématie des évêques d'Urgel ; j'y ai vainement cherché une théorie, c'est-à-dire un ensemble logique de propositions précises. Cette théorie, si elle existe à l'état latent dans le livre de M. B., m'a totalement échappé. Je ne puis même pas dire si, dans sa pensée et pour la période antérieure à 1278, la seigneurie andorrane faisait entre les comtes de Foix et les évêques d'Urgel l'objet d'une sorte de pariage.

Mais il reste le résultat scientifique de l'œuvre, des exposés de faits, des considérations juridiques : je me propose de les examiner.

L'idée même du livre est réellement heureuse : rechercher quel rôle jouèrent les comtes de Foix sur le versant sud des Pyrénées, c'est un sujet un peu complexe pour une thèse, mais bien digne de retenir un érudit. M. B. s'est d'ailleurs adonné, dès le début, à ses investigations avec un zèle dont il faut lui savoir gré : il a entrepris des voyages pénibles, périlleux même, et il a réuni dans des archives que leur écartement défend contre la curiosité des savants, une fort belle collection de textes inédits. Ces pièces justificatives forment le deuxième volume.

Le plan du tome premier n'est pas tracé d'une main assez ferme.

---

1. *Origines historiques de la question d'Andorre*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1885, p. 95.

2. Jean de Dieu Trias, *Constitucion politica y personalidad internacional del principado de Andorra*, p. 5.

Digitized by Google

Les aperçus géographiques sont épars dans divers chapitres et jusque dans une « notice » rejetée à la fin du volume. L'auteur a été entraîné à des digressions par le désir d'utiliser ses renseignements : il est des séries de chapitres où des comtes de Foix il n'est même pas question.

Un défaut plus sérieux consiste dans une sympathie aveugle pour les évêques d'Urgel. M. B. n'a évidemment pas à répondre de ses préférences, mais à condition de ne pas s'en inspirer quand il fait œuvre d'historien, surtout quand il traite de questions comme celles qu'il aborde dans son livre. Or, on n'a qu'à lire, par exemple, le récit de la lutte de l'évêque Pons de Vilamur contre les comtes de Foix pour trouver maintes preuves d'une partialité caractérisée et parfois révoltante.

J'ajoute que l'auteur n'a pas du pays cette connaissance approfondie qui eût été indispensablement nécessaire pour démêler une histoire aussi confuse que celle de la politique des comtes de Foix : la géographie de la région, son passé, sa langue, son droit, sont à peu près inconnus à M. Baudon, qui n'a même pas identifié les noms propres dans ses tables alphabétiques. Ces tables, soit dit en passant, perdent de ce fait une grande partie de leur utilité, car on ne songera guère, par exemple, à chercher sous les rubriques *Is, Loria, Sainte-Marie d'Aspira*, l'indication des pièces concernant *Hix*, *San-Julia de Loria*, *Espira-de-l'Agly*.

Je n'exagère rien en disant que les contre-sens et les non-sens pullulent sous la plume de M. Baudon. Il abuse vraiment de ce procédé facile qui consiste à traduire un mot latin par le terme français approchant, sans trop s'inquiéter de la signification de l'un ou de l'autre. Il rend *alodes* (immeubles) par *alleux ; capellanus* (curé) par *chapelain; census* (dans l'acception de redevances) par *cens ; dominicatura* (propriété privée du seigneur) par *domaine; usatici* (redevances perçues en vertu d'un usage) par *usages; boni usatici* (coutumes ou privilèges) par *bons usages* ; *quistia* (taille) par *quistie* ou *quête ; castrum* (village fortifié) par *château*, etc. etc.

Exemple : Un diplôme de 844 interdit aux comtes de lever sur les émigrés espagnols « ecclesiarum... census, id est nec pascualia infra horum terminos vel eorum villas », etc. M. B. traduit (p. 53) : « Le diplôme de 844 (art. II) » — il y a deux diplômes de cette année pour les émigrés espagnols, et il eût fallu préciser, — « les dispensait même du cens ecclésiastique, c'est-à-dire du droit de pacage dans les limites de leurs villages. » Le texte ne dit pas qu'il dispense les Espagnols du payement de redevances. En outre, *cens ecclésiastique* ne signifie rien. On ne *dispense* pas *d'un droit*, et les *pacages* ne sont pas en général *dans les limites des villages*, mais sur leurs territoires, ce qui est différent.

L'argumentation de M. B. n'est guère plus heureuse que ses traductions. Il ne paraît pas s'être souvenu, quand il s'agit d'actes favorables aux prélats de la Séo, qu'il faut s'assurer de l'authenticité et de la véracité des chartes. Quand il commente les titres de l'église d'Urgel, il

Digitized by Google

accepte sans critique les actes les plus suspects [1]. Est-il question, au contraire, de discuter les titres des comtes de Foix ou autres adversaires de la Mitre : si ces seigneurs ont possédé quelque droit dans les territoires contestés, c'est qu'ils l'ont volé, ou bien il s'agit d'un « fait isolé et brutal », d'un accident négligeable. A la vérité, M. B. ne le sait pas positivement, et il lui arrive (p. 64, note 1) d'en convenir ; mais il le suppose et cela lui suffit.

Il me reste à examiner si les défauts que j'ai signalés ont une influence sur la portée générale du livre, si les erreurs dont j'ai relevé un petit nombre sont des faiblesses négligeables ou si elles affectent l'ensemble de l'ouvrage. Comme il ne m'est pas possible de passer en revue les trois cent soixante-quinze pages du volume, je vais faire choix de deux passages particulièrement importants et que l'auteur a dû soigner en conséquence : d'abord, les origines de l'Andorre, ensuite, le pariage de 1278, qui est en même temps le terme des luttes des comtes de Foix contre les évêques, et « la base principale du droit public en Andorre ».

Voici un résumé du premier de ces passages. Je numérote les propositions pour plus de clarté.

1° L'Andorre est mentionnée pour la première fois en 819, dans le procès-verbal de la consécration de la cathédrale d'Urgel. 2° Pour établir quels furent ses rapports avec la royauté franque, il faut étudier la situation générale de la Marche d'Espagne. Suit une analyse des diplômes pour les Espagnols réfugiés. Ces Espagnols occupèrent des *aprisions* et jouirent de privilèges particuliers. 3° Or, les textes signalent des *aprisions* dans le pays d'Urgel. 4° Il en existait aussi en Andorre : pour peupler ces pauvres vallées, il fallut bien faire aux habitants une situation privilégiée. 5° Au surplus, nous avons sur ce point une tradition qui « concorde absolument avec l'usage, par les Andorrans, de libertés considérables; elle a donc pour nous la valeur d'une preuve directe. » 6° Les franchises furent peu à peu réduites par la féodalité, « moins cependant dans le Midi que dans le Nord ». 7° L'Andorre se maintint « sous le régime ordinaire des propriétaires d'*aprisions* ». 8° Les comtes d'Urgel cédèrent à divers leurs droits sur l'Andorre, qui gagna beaucoup à être placé « sous la sauvegarde de l'église » d'Urgel, car les évêques y installèrent leur autorité. 9° Ils l'inféodèrent aux seigneurs de Caboet « vers le commencement du XIe siècle ».

Ces propositions donnent prise à des critiques multiples.

1° La consécration de l'église d'Urgel n'est pas de 819 [2]. 2° L'ana-

1. Par exemple, un inventaire conservé à la Séo et rédigé vers 1250. M. B. a écrit lui-même (p. 118, note 2) au sujet de ce document : « L'intention manifeste de son rédacteur est de grouper les pièces servant à prouver la suzeraineté de l'église (d'Urgel) sur les vallées de Caboet, de San Juan et d'Andorre. »

2. Voir la note de M. Bladé dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 903.

Digitized by Google

lyse que M. B. donne des diplômes pour les Espagnols émigrés fourmille d'inexactitudes [1]. 3° Le mot *aprision* a le sens de défrichement. L'une des deux chartes auxquelles renvoie M. B. porte : « Les dîmes et prémices tant des plaines que des montagnes, des vallées, défrichements et *rôtures* [2]. » Il est clair que les termes de cette énumération se réfèrent à l'état matériel des biens et non pas à leur condition juridique. 4° L'Andorre, comme toutes les hautes vallées de la région, a dû servir de refuge aux populations chassées par l'invasion musulmane, et les habitants y affluaient sans qu'il fût nécessaire de les attirer. 5° Le *Manual Digest*, que M. B. invoque comme ayant recueilli les traditions de l'Andorre, est une œuvre d'érudition grossière à laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter. Les Andorrans, dont l'organisation est présentement très particulière, n'étaient nullement privilégiés autrefois; ils l'étaient si peu que, aux termes du pariage de 1278, ils étaient taillables à merci. 6° L'opposition entre le Nord et le Midi, au point de vue de l'allodialité des terres, est une de ces théories qui furent en faveur auprès des hommes de loi des dernier siècles; mais l'historien ne doit pas l'accepter sans preuves. L'Andorre n'était probablement pas un pays de franc-alleu : j'en ai fait la preuve pour deux provinces voisines : Roussillon et Cerdagne [3]. 7° Il faudrait commencer par démontrer que les propriétaires d'*aprisions* jouissaient d'un régime spécial. Les Espagnols avaient des *aprisions*, soit; ils avaient aussi des privilèges, j'en conviens. Mais d'autres que les Espagnols étaient en possession de défrichements : le second texte [4] auquel renvoie M.B. en témoigne, avec quelques autres. 8° Sans chicaner M. B. sur l'emploi du terme « sauvegarde », je ferai observer qu'il ne serait pas inutile d'expliquer ce que les Andorrans gagnèrent à passer sous la houlette, singulièrement pesante et rude parfois, des évêques de la Séo. La France perçoit actuellement 960 fr. en Andorre ; en 1278, l'évêque se réservait de lever, pour sa part et en dehors des autres droits, une taille de 4,000 sous de Melgueil, soit plus de 4,000 fr., si l'on s'en tient à la valeur réelle, et, si on calcule la dépréciation des espèces, de 16,000 à 20,000 francs peut-être. 9° Il n'est pas possible que les prélats aient inféodé l'Andorre au commencement du XIe siècle, parce qu'elle ne leur appartenait pas. Ici, nous sommes en présence d'un tissu de confusions invraisemblables : M. B. a pris pour une acquisition de l'Andorre ce qui est une acquisition de biens-fonds en Andorre. En 1040, un comte d'Urgel donne aux évêques l'une des paroisses andorannes ; M. B. estime (p. 64, note 1) que c'est une restitution de la part du comte : « Ses prédécesseurs, en effet, ne s'étaient-ils pas dessaisis, au profit des évêques, de *tous* leurs alleux dans cette vallée ? »

1. Voir ci-dessus, à propos d'un diplôme de 844.
2. *Marca Hisp.*, col. 763.
3. Voir mes *Populations rurales du Roussillon*, p. 111 et suiv.
4. *Marca hisp.*, col. 902.

Digitized by Google

Il y a plus fort. Je cite : « La bulle du pape Gélase II (1099) » — la bulle est d'Urbain II — « avait encore confirmé à l'église d'Urgel la possession de l'Andorre... (*Marca hisp.*, col. 1207) [1], » On n'a qu'à jeter les yeux sur la bulle pour s'assurer qu'elle se rapporte à des droits de toute sorte : « Universa quæ juste ad eandem ecclesiam sive parrochiali sive proprietario jure pertinere noscuntur. » De manière que l'on ne peut rien inférer de ce document, sinon que l'Andorre était dans le diocèse d'Urgel.

Ainsi donc, cession d'immeubles, fixation des limites du diocèse, tout cela pour M. B. se confond avec l'acquisition de la seigneurie. Il a pourtant publié plusieurs chartes qui établissent péremptoirement que les évêques d'Urgel ne possédaient pas au XIe siècle cette seigneurie d'Andorre : en 1007, un comte d'Urgel se dessaisit en faveur d'un monastère de droits seigneuriaux ; en 1040 et en 1083, les comtes d'Urgel aliènent au profit des évêques une paroisse d'Andorre et des droits sur les marchés en Andorre. Et, en ce qui concerne les seigneurs de Caboet, au XIIe siècle encore, l'un d'eux léguait à sa fille « ce qu'il possédait en fief dans la vallée d'Andorre » : « ipsud quod habeo in val de Annorra per fevum ». Cette phrase et d'autres analogues paraissent bien exclure l'idée d'une possession totale des vallées.

On le voit, presque toute cette étude sur les origines de l'Andorre est œuvre d'imagination et fantaisie pure.

Je passe au pariage Comme la matière est des plus délicates, je citerai textuellement un certain nombre d'extraits pris dans l'analyse que M. B. donne de cet accord.

P. 235. « L'église d'Urgel possédait de plein droit la suzeraineté des vallées de Caboet, de San Juan et d'Andorre avec tous les services attachés aux terres féodales; elle ne perdit par l'acte de 1278 que ce qu'elle céda expressément au comte. » — Cette phrase paraît devoir être interprétée en ce sens que les évêques possédaient en vertu de titres antérieurs — et non pas de plein droit, — toute la seigneurie politique de l'Andorre, et qu'ils l'ont retenue à l'exception des droits nommément cédés aux comtes de Foix par le pariage. L'instrument et M. B. lui-même disent formellement le contraire : le pariage reconnaît au comte de Foix la faculté d'entretenir un viguier en Andorre « pour exercer les droits que ledit comte avait coutume d'exercer sur les Andorrans avant de recevoir d'eux les pouvoirs judiciaires », c'est-à-dire avant le 6 mai 1275. Ce n'est pas tout : le pariage stipule que le comte, aussi bien que l'évêque d'ailleurs, pourront continuer à recouvrer, chacun pour sa part, leurs cens, revenus, etc., autres que ceux qui sont spécifiés dans l'acte. Nous savons que les comtes de Foix avaient longtemps perçu en Andorre une amende sur les adultères, ce qui implique un pouvoir de justice.

1. P. 76 note 2.

Digitized by Google

P. 236. « La justice haute, moyenne et basse sera exercée par les bailes. » — L'acte ne partage pas seulement entre les co-seigneurs la justice, mais encore le *merum imperium*, c'est-à-dire la puissance politique la plus étendue après la royauté.

P. 236. « Il est permis à ce dernier (au comte) d'avoir son viguier en Andorre, afin d'y toucher ses émoluments ordinaires, en dehors de ceux de justice qui lui sont attribués actuellement. » — Il y a là plusieurs erreurs. L'acte dit : « Qui vicarius exerceat et faciat ea que consuevit facere seu exercere in hominibus de Andorra, antequam dictus comes haberet justicias ab hominibus dicte vallis. » Il s'agit de bien autres choses que d'*émoluments ordinaires* (?) et il n'est pas question que le comte reçoive « actuellement » ses droits de justice.

P. 237. « Le comte de Foix *tiendra en fief de l'église* » — c'est M. B. qui souligne ! — « tout ce qu'il possède et reçoit à l'heure présente, et tout ce qu'il doit posséder et recevoir en Andorre. » — L'acte dit : « Tous les fiefs sus-indiqués seront tenus par le comte de Foix et par ses successeurs *en fief honoré* pour l'évêque et pour l'église d'Urgel, sans autre charge que l'hommage et la rendableté. » Cette clause, M. B. l'a restreinte, en dépit du texte qui est fort clair, aux seules vallées de Saint-Jean et de Caboet.

Je le répète : le pariage est, aux yeux de M. B., un document essentiel, le titre constitutif des droits de la France en Andorre. Que l'on juge de quelle façon cet auteur a traité la masse des pièces secondaires dont la mise en œuvre constitue presque tout son ouvrage.

On a pu voir par les citations que j'ai faites combien la forme dn livre laisse à désirer : les expressions impropres, les phrases obscures abondent.

Le mot *vicomté* est constamment du genre masculin.

P. 158. « Ressortirait *de* la justice. »

P. 170. Être « absous » de l'hommage.

P. 214. « Ayant-droits », pour *auteurs*, qui est tout le contraire.

P. 336. Les « droits dus pour incendie et adultère ». Etc. etc.

Lorsque l'auteur hausse le ton, ses chapitres ressemblent un peu trop à des lettres pastorales.

P. 121. « Les ennemis de l'église sentaient qu'*une main* ferme *veillait* à la défense de ses biens ; ils étaient obligés de reculer de toutes parts. »

En somme, M. B. s'est montré inférieur à la tâche qu'il avait assumée. Ses deux volumes représentent un effort sérieux : ils ne dénotent ni les qualités de clairvoyance et de critique, ni les connaissances générales, qui auraient pu féconder tout ce labeur.

Comme résultat, à l'exception des pièces justificatives et de quelques pages [1], la portée du livre se réduit à peu de chose. Au point de vue

1. Par exemple M. B. ramène à 1126 un acte précédemment attribué à 954 et qui a été employé pour une étude sur la féodalité au xe siècle. On sait que M. Imbart

Digitized by Google

politique, il ne verse au dossier de la question d'Andorre aucun élément nouveau, titre ou notion qui mérite d'être retenu. Au point de vue scientifique, il nous fournit sur les affaires de ménage des seigneurs de la région des détails fréquemment inexacts et que certains trouveront fastidieux. Si M. Baudon tente de se dégager du terre-à-terre, du « fait divers » de la chronique locale, pour formuler une conclusion, ses affirmations même les plus catégoriques sont trop souvent entachées d'erreur pour que l'ensemble conserve quelque autorité.

On sera obligé de tenir compte de cet ouvrage, du second volume surtout, pour écrire l'histoire des luttes de la maison de Foix en Catalogne; mais cette histoire est toujours à écrire.

J.-Aug. Brutails.

---

534. — E. Fournol. **Bodin, prédécesseur de Montesquieu.** In-8°. Paris, A. Rousseau, 1896.

Cette étude ne nous semble pas donner des idées politiques de Bodin une notion générale aussi nette que le livre de Baudrillart ou l'esquisse d'A. Franck. C'est que l'auteur, au lieu d'examiner les *Six livres de la République* en leur ensemble, s'est borné à en extraire, pour les exposer l'une après l'autre, leurs trois théories prédominantes, celle de l'État, celle du meilleur gouvernement et celle de l'influence des climats. Bodin est bien autrement complexe et ses raisonnements se poursuivent à travers tant de considérations incidentes et de réflexions accessoires qu'on court grand risque de les dénaturer quelque peu en les réduisant à leur plus simple expression ou en les détachant les uns des autres. C'est bien le système de Bodin que M. Fournol nous expose, mais le système de Bodin sans ses circonstances atténuantes, et, de la sorte, le vieux juriste que tant de théoriciens de l'âge suivant ont cependant pris pour un libéral, apparaît bien plus farouchement autoritaire qu'il l'est en réalité. Quant à ce que l'auteur de la *République* a pu enseigner à l'auteur de l'*Esprit des Lois*, j'avoue, même après avoir lu le dernier chapitre de M. Fournol, ne pas le voir manifestement. Les deux livres diffèrent absolument de méthode et de doctrine et, si la théorie de l'influence des climats se retrouve dans l'un et dans l'autre, Montesquieu la déduit avec des arguments qui lui sont tout personnels, et je crois fort qu'il était homme à la trouver tout seul sans le secours de Bodin, comme Pascal avait trouvé la géométrie sans le secours d'Euclide. Entre Bodin et Montesquieu il y a, d'ailleurs, toute une histoire des *Six livres de la République* que M. F. n'a pas suivie assez minutieusement.

---

de Latour a montré la fausseté des coutumes de la Réole, qui avaient servi de base à des travaux sur l'organisation féodale de la Guienne pendant le même siècle.

Digitized by Google

Il retrouve quelques traces des idées de Bodin, dans Loyseau, dans Lebret, dans Bossuet et dans Jurieu, et c'est tout. Ce n'est assurément pas assez. Rien qu'en parcourant l'article Bodin dans le dictionnaire de Bayle il aurait pu voir de quelle vogue avaient joui les *Six livres de la République* dans le monde des légistes, des savants et des théologiens, pendant tout le XVIIe siècle. Mais cette vogue ne se maintint pas au-delà du règne de Louis XIV. Dès que les esprits se tournèrent vers le rêve d'une monarchie constitutionnelle, Bodin, n'ayant plus rien à leur apprendre, fut dédaigné. La Monnoye, dans une note du *Ménagiana*, blâme en lui « une ostentation perpétuelle de doctrine où l'on reconnaît une ignorance grossière dans les choses et dans les mots », Vico le réfute de fond en comble (*Scienza nuova*, IV). Sur bien des points donc, l'étude de M. Fournol ne nous parait pas assez approfondie. Néanmoins elle est claire, consciencieuse, examinée aux clartés des meilleurs travaux récents, et pourra donner une idée suffisante du système de Bodin à tous ceux qui n'auraient pas le courage de lire son gros volume, si peu feuilleté aujourd'hui, bien qu'il soit cependant une des œuvres capitales du XVIe siècle.

Raoul Rosières.

---

535. — J.-B. Seeley. The growth of British policy. An historical essay. Cambridge, University press, 1895, t. I, XXII-436, t. II, 403 p. in-8°.

Cette œuvre posthume de Seeley est publiée avec une notice biographique sur l'auteur, par M. Prothero qui s'est chargé aussi de corriger les menues erreurs de détail; MM. Gardiner et Müllinger avaient déjà revu le tome Ier, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas dans ces volumes les inexactitudes habituelles de Seeley. (L'index analytique très détaillé a été rédigé par Mlles Bateson et Seeley.)

Ce n'est pas un travail d'érudition; les références sont rares et toutes empruntées à des livres connus Seeley, suivant son usage, a voulu seulement exposer au public cultivé les résultats des recherches historiques des spécialistes; il a fait œuvre de professeur. Mais aucun des ouvrages publiés de son vivant ne manifeste aussi nettement ses exceptionnelles qualités de professeur, la vue claire des complications politiques, la position nette des questions, la clarté des explications, la verve du style.

Seeley a surtout voulu faire comprendre quelle action décisive la politique extérieure de l'Angleterre, négligée d'ordinaire par les historiens anglais, a exercée sur la formation de la nation anglaise. Son étude s'étend sur toute la période critique où l'Église et l'État en Angleterre ont été en suspens et sous la dépendance des complications européennes; c'est le temps de la *Genèse* de l'Empire britannique. Trois personnages ont travaillé à cette œuvre; Élisabeth a préparé l'union avec l'Écosse et

Digitized by Google

laucé le pays dans la colonisation, Cromwell a esquissé la situation prépondérante de l'Angleterre, Guillaume a établi le système international de l'Europe. Tous trois ont suivi une politique nationale, supérieure aux intérêts de famille. Mais leurs trois règnes ont été séparés par de longs intervalles de réaction où les souverains anglais ont été dominés par une politique de famille. — Les dates initiales et finales de chaque période sont expliquées et justifiées avec une logique presque entraînante.

L'ouvrage est divisé en cinq parties qui correspondent à cinq périodes : Élisabeth, — la réaction (Jacques et Charles Ier) -- Cromwell et l'État militaire. — La seconde réaction (Charles II et Jacques II). — Guillaume III et l'État commercial.

La pensée maîtresse de l'ouvrage, c'est que l'Angleterre a été amenée par une politique défensive contre les grandes puissances catholiques (l'Espagne, puis la France), à devenir une grande puissance maritime; elle a accompli ses progrès décisifs sous les gouvernants dont la politique a été dirigée par des intérêts d'État, elle a reculé sous les souverains qui ont obéi à des intérêts de famille.

L'exposition, suivant l'usage anglais, est large et confortable : chaque fait est d'abord annoncé, puis expliqué en détail, et enfin rappelé dans un résumé; c'est la manière de Macaulay. Évidemment la matière de ces deux gros volumes tiendrait facilement en un petit in-12. Mais le public anglais est habitué à ce luxe et ne s'en effraie pas.

Il serait trop long et d'ailleurs inutile, d'analyser et de discuter toutes les idées émises dans cette histoire. Une analyse ne suffit pas, ce livre vaut vraiment la peine d'être lu, il mériterait même d'être traduit, du moins en abrégé. Quant à la critique, je ne vois guère où elle pourrait se prendre; les affirmations de Seeley étant restreintes à des faits généraux sont, sinon indiscutables, au moins très plausibles, il faudrait pour les contester discuter toute l'histoire d'Angleterre.

Parmi les rapprochements de faits originaux et les formules frappantes qui abondent dans ce livre, je me borne à signaler l'analyse des résultats du règne d'Élisabeth dont le grand mérite fut « d'éviter toute connexion à l'étranger et de fortifier la connexion avec l'Écosse » et, « en retirant les Anglais du Continent, de les introduire dans l'Océan et le Nouveau-Monde », — la description de la confusion de l'opinion publique anglaise qui, dans la guerre de trente ans, ne voyait d'ennemi que l'Espagne, — l'étude sur la politique de Buckingham rapprochée de celle d'Élisabeth et les raisons de son échec, — le rôle capital de l'Écosse et de l'Irlande dans les luttes intérieures de l'Angleterre, — la transformation radicale de la politique française dans « l'âge des cardinaux » et la supériorité de leur politique nationale sur la politique de famille de Louis XIV, — les conséquences de l'alliance de famille entre les Stuarts et les Orange, — l'origine de la rivalité de l'Angleterre et de la Hollande, — l'hésitation de la politique extérieure de Cromwell et la situation pré-

Digitized by Google

pondérante acquise à sa mort, — le caractère révolutionnaire du règne de Charles II, — le caractère semi-français des derniers Stuarts (une analyse très fine de l'action exercée par les reines catholiques sur la politique religieuse des rois d'Angleterre), — le caractère violent des luttes politiques de 1672 à 1688 (« règne de la Terreur »), — le rôle et l'œuvre de Guillaume III.

Tous les professeurs d'histoire devraient lire cet ouvrage.

Ch. SEIGNOBOS.

---

536. — Léon BOURGEOIS. **Solidarité**. Paris, A. Colin, 157 p. in-8. 2 francs.

M. Bourgeois essaie de préciser l'idée de *solidarité*, qui est devenue très populaire, mais qui est restée très vague. Du « mouvement solidariste » encore confus auquel nous assistons, il entreprend de dégager une théorie des rapports sociaux assez précise pour être appliquée à la politique pratique, et il espère la faire assez compréhensive pour admettre à la fois la liberté que réclament les économistes classiques et l'intervention de l'État garantissant à l'homme l'existence que demandent les écoles socialistes. Cette « synthèse » doit se faire par l'accord de la « méthode scientifique » qui découvre les lois sociales naturelles avec « l'idée morale » qui pousse l'homme à agir de façon à satisfaire sa conscience.

La « doctrine scientifique de la solidarité naturelle », fondée sur l'observation des phénomènes biologiques, aboutit à constater la dépendance réciproque de tous les êtres et, dans un même individu, de toutes les parties. La solidarité est donc la loi générale de tous les organismes, elle s'étend à l'homme qu'elle lie à l'ensemble du monde.

La « doctrine pratique de la solidarité sociale » est fondée sur la « notion du bien et du mal » et « le sentiment de l'obligation morale ». Les hommes associés pour jouir ensemble des bienfaits de la vie civilisée doivent se sentir liés — non pas envers la société ou l'État — mais « *les uns envers les autres* » par les services mutuels. C'est là le fondement de l'obligation sociale. Elle prend deux formes : 1° l'homme, en échange des profits qu'il retire de l'association, contracte une dette envers ses associés; l'obligation est la « *reconnaissance d'une dette* », et la dette ne peut être réglée que sur le principe de l'équité, en tenant compte des caractères communs à tous d'être *vivant, pensant et conscient;* 2° l'homme contracte une dette envers les générations antérieures qui ont fait et lui ont légué la civilisation, « il naît débiteur de l'association humaine », il a reçu un héritage de civilisation « *à charge de l'accroître* »; ne pouvant rendre à ses précurseurs les services qu'il en a reçus, il doit s'acquitter envers les générations suivantes

Ici commence la partie vraiment neuve de cette étude. Pour faire passer dans la pratique sa doctrine de l'obligation sociale. M. B. ne

Digitized by Google

demande aucune révolution ni dans les institutions ni dans les idées, il n'a besoin que d'une vieille notion du droit romain admise par toutes les jurisprudences et appliquée sans effort par les praticiens dans tous les tribunaux : c'est la notion du *quasi-contrat*. Dès le temps du droit romain, la pratique avait forcé les juristes à reconnaître qu'il n'est pas nécessaire, pour lier deux individus, qu'un contrat en forme ait été conclu librement entre eux. Très souvent l'obligation se forme par suite d'une nécessité « sans que leur volonté préalable ait pu discuter les conditions de l'arrangement », par exemple entre deux propriétaires voisins. Les juristes, en ce cas, opèrent comme s'il y avait eu contrat, et, pour fixer les termes de ce *quasi-contrat*, ils s'instituent représentants des intéressés et déterminent « l'accord qui eût du s'établir préalablement entre eux s'ils avaient pu être également et librement consultés ». Ils appliquent la même règle d'interprétation aux cas où leur contrat, bien que conclu en forme, est regardé comme vicié par la violence ou la fraude ou même simplement par une iniquité trop grossière; ils annulent le contrat et le remplacent par un *quasi-contrat* de leur crû. Et, dans toutes ces opérations, ils supposent toujours des « contractants également libres » qui n'ont pu vouloir contracter qu'à conditions égales. « L'échange de services supposés équivalents » est la condition pour qu'un contrat soit valable.

Or, les hommes qui forment une société peuvent être regardés comme liés envers les autres hommes par un *quasi-contrat d'association*. Ils ont contracté une dette sociale et peuvent être obligés à l'acquitter. L'État, investi du devoir de faire respecter les contrats et observer la justice entre les citoyens, se trouve logiquement amené à « assurer par des sanctions impératives l'acquittement de la dette sociale ». Il ne peut l'interpréter que suivant les règles d'équité des *quasi contrats* en recherchant « dans quelles conditions tous auraient, à titre égal, consenti l'échange avec tous ». — Ainsi le principe d'équité, admis depuis le droit romain comme la règle du droit privé, est prolongé, par une conséquence rigoureusement logique, jusqu'à devenir la règle du droit public; ou, pour parler plus exactement, l'idée d'équité fait tomber la barrière artificielle établie jadis par l'autorité entre les rapports particuliers d'individus à individus et le règlement général des devoirs réciproques de tous les membres de la société. Il n'y a plus à distinguer entre droit public et droit privé, il ne reste que des obligations entre individus, plus ou moins compliquées, mais déterminées par les mêmes règles.

On voit par cette analyse que les parties de cette étude sont de valeur très inégale. L'exposition de la solidarité biologique n'est guère qu'un résumé rapide de quelques ouvrages récents de biologie ou même de simple métaphysique, c'est là une coquetterie scientifique dont un homme aussi profondément cultivé que M. B. pouvait se passer. Cette partie est pour le moins inutile, car sa doctrine du quasi-contrat repose

Digitized by Google

sur une combinaison des nécessités pratiques avec l'idéal d'équité, la solidarité d'où elle fait dériver la dette sociale est une solidarité *historique*, non organique; il lui suffisait donc de se placer sur le terrain de l'histoire. L'emploi du vocabulaire biologique peut même devenir dangereux, il éveille chez des lecteurs distraits le souvenir des théories bio-sociologiques qui sacrifient l'individu à l'État ou à la société, et bien que M. B. ait pris soin de protester formellement contre cette doctrine [1], il n'est pas sûr qu'elle ne lui soit pas attribuée. Tout organisme biologique suppose une hiérarchie des parties, les unes supérieures et directrices, les autres inférieures et dirigées. La comparaison entre la société humaine et un organisme est meurtrière de l'idée d'équité, la leçon de morale politique qui en sort logiquement, c'est la fable des Membres et l'Estomac. Menenius Agrippa l'en a tirée avant les positivistes bio-sociologues de nos jours, il a démontré aux plébéiens qu'ils devaient se sacrifier joyeusement à « l'élite » patricienne [2].

C'est évidemment la théorie du quasi-contrat social qui donne à ce petit livre son originalité doctrinale et sa portée pratique. L'auteur y fait preuve d'une capacité de pensée philosophique précise, très rare chez les hommes d'État. Il a découvert et indiqué nettement la formule qui rattache logiquement les aspirations confuses des partis démocratiques aux habitudes d'équité établies par les juristes antiques dans la pratique du droit.

En adoptant la forme d'une conciliation, d'une « synthèse » devenue classique depuis Fouillée, M. B. n'a pas donné une idée exacte de sa position. Il n'est pas placé entre les individualistes et les collectivistes. Il est resté dans la pure tradition individualiste du XVIIIe siècle, il est idéaliste, rationaliste, libéral, optimiste, il est même kantien en morale, il admet la « notion irréductible de justice », il croit au « progrès de la pensée humaine », il déclare que « la liberté du développement physique, intellectuel et moral de chacun des hommes est la première condition de l'association humaine ». Il rejette tout droit de l'État ou de la société et ne reconnaît de droits qu'aux individus; toutes idées antipatiques au collectivisme hégélien qui divinise l'État et ignore systématiquement la justice [3].

---

1. P. 87-91. « Pas plus que l'État... la société... n'est un être... ayant en dehors des individus qui le composent une existence réelle... Ce n'est donc pas entre l'homme et l'État ou la société que se pose le problème du droit et du devoir, c'est entre les hommes eux-mêmes. » — « Les hommes, seuls êtres réels, seuls sujets possibles d'un droit et d'un devoir. »

2. La *Cité moderne* d'Izoulet que M. B. cite volontiers, n'est qu'un développement de la métaphore de la société-organisme; aussi aboutit-elle logiquement à la conclusion hiérarchique de l'école positiviste, la subordination de la masse à « l'élite », c'est justement l'inverse du point d'arrivée démocratique de M. B.

3. On pourrait trouver des analogies avec l'école française du « socialisme intégral » (B. Malon et Renard); mais cette doctrine n'est plus du collectivisme, elle n'est qu'une forme de la doctrine démocratique,

Digitized by Google

Il serait puéril de nier que l'intérêt de cette étude tient en partie à la personne de l'auteur. La forme en est abstraite, timide, presque trop modeste ; elle a une grâce discrète qui n'eût pas suffi à forcer l'attention du public. Mais on s'intéresse à connaître la pensée du chef du parti démocratique, de l'homme d'État qui a rendu à la vie politique française un caractère intellectuel en obligeant les partis à se classer sur des questions de doctrine. M. B. ne nous donne encore ici qu'une esquisse de son système. Il y manque : une histoire de l'évolution de l'idée d'équité depuis le droit romain, qui montrerait le passage graduel de cette idée du droit privé dans le droit public — une exposition détaillée des applications du quasi-contrat aux différentes relations économiques entre membres de la société, qui complèterait la déclaration des droits de l'homme de la Révolution en l'étendant au terrain économique, — enfin une description de la procédure à établir pour faire observer aux individus les clauses du quasi-contrat social. Si M. Bourgeois trouve le temps de rédiger les idées qu'il a déjà sans doute sur ces questions, son livre aura été une des dates importantes dans l'histoire de la philosophie politique du XIXe siècle.

Ch. Seignobos.

CHRONIQUE

— Le *Recueil d'études d'histoire du moyen âge dediées à Gabriel Monod*, à l'occasion de son élection à la présidence de la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes-Études (Cerf et Alcan, gr. in-8°, 463 p.) renferme les travaux suivants : Prou, Examen de quelques passages de Grégoire de Tours relatifs à l'application de la peine de mort ; Yver, Euric, roi des Wisigoths ; Diehl, L'origine du régime des thèmes dans l'empire byzantin ; Em. Molinier, La coiffure des femmes dans quelques monuments byzantins ; Imbart de la Tour, Des immunités commerciales accordées aux églises du VIIe au IXe siècle ; Jullian, Le palais carolingien de Cassinogilum ; Roy, Principes du pape Nicolas I sur les rapports des deux puissances ; Giry, Études carolingiennes ; Em. Bourgeois, L'assemblée de Quierzy-sur-Oise ; Favre, La famille d'Evrard, marquis de Frioul, dans le royaume franc de l'ouest ; Fabre, La Pologne et le Saint-Siège du Xe au XIIIe siècle ; Omont, La messe grecque de Saint-Denys au moyen âge ; Mantzyer, L'origine des douze pairs de France ; Lot, L'élément historique de Garin le Lorrain ; Pfister, L'abbaye de Molesme et les origines de Nancy ; J. Guiraud, Le titre des Saints Quatre couronnés au moyen âge ; Bémont, Hugues de Clers et le De senescalcia Franciae ; Kohler, Un nouveau récit de l'invention des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron ; Brutails, Comment s'est constituée la seigneurie de Saint-Saurin-lès-Bordeaux ; Lefranc, Le traité des reliques de Guibert de Nogent et les commencements de la critique historique du moyen âge ; Aug. Molinier, Les grandes chroniques de France au XIIIe siècle ; P. Thirion, Les échevinages ruraux aux XIIe et XIIIe siècles dans les possessions des églises de Reims ; Jordan, Notes sur le formulaire

Digitized by Google

de Richard de Pofi; Elie BERGER, Requête adressée au roi de France par un vétéran des armées de saint Louis et de Charles d'Anjou; Fr. FUNCK-BRENTANO, Les pairs de France à la fin du XIIIe siècle; PIRENNE, Les sources de la chronique de Flandre jusqu'en 1342; PETIT-DUTAILLIS, Les prédications populaires, les Lolliards et le soulèvement des travailleurs anglais en 1381; PROST, Recherches sur les peintres du roi antérieurs au règne de Charles VII; COVILLE, Les finances des ducs de Bourgogne au commencement du XVe siècle; COUDERC, Le manuel d'histoire de Philippe de Valois; JORGA, Un auteur de projets de croisades, Antoine Marini.

— Il serait à souhaiter qu'on ait sur tous les villages de France une étude comme celle que M. Léon HENNET vient de consacrer au village de Trappes. (*Notes historiques sur Trappes*. Tours, imp. Deslis, extrait du XIe volume des « Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet ». In-8°, 85 p.) Ce travail n'est qu'un recueil de notes; mais il renferme une foule de détails intéressants, tirés des archives de Seine-et-Oise. M. Hennet expose successivement la juridiction seigneuriale de Trappes, les impôts, les coutumes religieuses, les usages de toute sorte; il décrit le château, l'église, les maisons principales de l'endroit; il raconte l'histoire de la commune, résume les demandes du *cahier* de Trappes en 1789, cite les noms des volontaires et réquisitionnaires du pays, reproduit l'état du bataillon dit de Montfort-le-Brutus. Les pages relatives à la Révolution contiennent nombre de particularités curieuses, notamment sur la culture, sur le recensement des grains et farines, sur le curé Desrues qui donne sa démission le 27 novembre 1793 et reprend ses fonctions le 19 juillet 1795, sur les fêtes. Mais beaucoup de remarques semées çà et là au cours de l'étude de M. Hennet seront utiles à quiconque étudie l'histoire des mœurs et de la civilisation (les inhumations dans l'église, les prénoms courants au XVIe et au XVIIe siècle, les remariages, les gages de l'instituteur, les postes, le chiffre de la population, les prix d'achat, p. 24-37).

HOLLANDE. — Un dictionnaire frison, *Lexicon frisicum* ou *Friesch Woordenboek* est entrepris en ce moment par MM. Waling DIJKSTRA et Buitenrust HETTEMA. Les deux auteurs ont fait paraître le premier fascicule qui va jusqu'au mot *angelreid* (Leeuwarden, Meijer et Schaafsma; Leipzig, Harrassowitz. In-8°, 48 p.). Ils donnent, à côté du mot frison, la signification en hollandais et en latin, parfois aussi en français, en anglais, en allemand, ainsi que de très nombreux exemples, soit des proverbes, soit des phrases de la conversation courante. Un dictionnaire des noms propres ou *Lijst van friesche Eigennamen*, dû à M. Johan WINKLER, est joint au lexique et a sa pagination propre (dans le présent fascicule, 32 p. de *Aachje* à *Berre*); il contient les noms de personnes, de familles et de localités; ce sera un appendice très intéressant, très original et très utile du Dictionnaire frison.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 décembre 1896.

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Hauréau et de Rozière, décédés.

Les candidats à la place vacante par suite du décès de M. Hauréau sont MM. Deveria, Reinach, Derenbourg et de Beaucourt.

Les résultats des cinq tours de scrutin auxquels donne lieu cette première élection sont les suivants :

Digitized by Google

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour
MM. Deveria.	7	6	3	0	0
Reinach.	10	11	14	16	19
Derenbourg. . .	8	9	11	12	10
De Beaucourt .	9	7	6	5 1 b. bl.	4 1 b. bl.

M. Salomon Reinach, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre de l'Académie.

Les candidats à la place vacante par suite du décès de M. de Rozière sont MM. Babelon, Maurice Croiset, Flach, Giry, Pottier.

Les résultats des trois tours de scrutin auxquels donne lieu cette élection sont les suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. Babelon.	6	7	8
Croiset.	5	1	0
Flach.	6	5	1
Giry.	10	15	20
Pottier.	6	6	5
Derenbourg.	1		

M. A. Giry, ayant obtenu la majorité absolue, est élu membre de l'Académie.

L'élection de MM. S. Reinach et A. Giry sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Domenico Comparetti, correspondant de l'Académie, est élu associé étranger, en remplacement de M. E. Curtius, décédé.

M. Homolle adresse à l'Académie une lettre de M. Uspensky, directeur de la mission scientifique russe de Constantinople, annonçant que le gouvernement russe vient d'allouer à cette mission une somme de 3,000 roubles pour l'exploration des couvents du mont Athos. M. Homolle rappelle que cette exploration doit se faire en commun par la mission russe de Constantinople et l'Ecole française d'Athènes. Il pense que le gouvernement français aura à cœur d'imiter la générosité du gouvernement russe. — La Lettre de M. Homolle sera transmise à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Séance du 11 décembre 1896.

MM. Salomon Reinach et A. Giry, élus membres ordinaires le 4 décembre dernier, sont introduits en séance.

MM. Perrot, Paris, Schéfer, Boissier, sont nommés membres de la commission chargée de présenter une liste de candidats à la place de correspondant étranger, vacante par suite de l'élection de M. Comparetti à une place d'associé étranger

M. E. Müntz fait remarquer que peu de poèmes ont été aussi souvent illustrés que les « Triomphes » de Pétrarque. Deux siècles durant, sculpteurs, peintres, miniaturistes, tapissiers, graveurs ont donné place à ce thème pittoresque sur des écrins microscopiques ou sur des façades monumentales (la cour de l'hôtel de Bourgthéroulde à Rouen), sur des coffres de mariage et sur des tentures de haute lisse, sur des décors de théâtre et jusque sur des tombeaux. M. le duc de Rivoli a recueilli et fait reproduire par la photographie et le dessin toutes les illustrations anciennes du poème de Pétrarque. Absorbé par d'autres travaux, il a laissé à M. Müntz le soin de commenter ces représentations, qui sont au nombre de plus de cent. On croyait jusqu'ici que les plus anciennes illustrations des « Triomphes » ne remontaient qu'au xve siècle; mais M. Müntz produit quatre miniatures du xive siècle, qui montrent, pour le triomphe de la Renommée, une composition de tout point analogue à celle de la période suivante : la déesse debout sur un char, entourée d'un nombreux cortège de guerriers, de poètes ou de philosophes. En outre, des inventaires anciens mentionnent, dès 1399, une tapisserie représentant l'histoire de Bonne Renommée.

Léon Dorez.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

GARNIER FRÈRES, ÉDITEURS, 6, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES
Sur la Révolution, le Consulat et l'Empire

Format grand in-18, **3 fr. 50** — Reliure 1/2 veau tr. peigne **1 fr. 50** en plus par volume.
Format in-8 cavalier, **6 fr.** — Relié 1/2 veau genre antique **9 fr.**

LES MARÉCHAUX DE NAPOLÉON

FAISANT SUITE AU *MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE*
par **Désiré LACROIX**

1 volume grand in-18, illustré de 51 portraits et batailles ..... **3 fr. 50**
Le même ouvrage, in-8, cavalier..... **6 fr.** »

MÉMOIRES DE Mlle AVRILLON

PREMIÈRE FEMME DE CHAMBRE DE L'IMPÉRATRICE
SUR LA VIE PRIVÉE DE JOSÉPHINE, SA FAMILLE ET SA COUR
Édition annotée et illustrée de 32 vues et portraits

2 volumes in-18 brochés. Le volume..... **3 fr. 50**
Le même ouvrage, 2 volumes in-8° cavalier. Chaque volume..... **6 fr.**

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL RAPP

AIDE DE CAMP DE NAPOLÉON, *écrits par lui-même.*
Édition illustrée, avec des notes par **Désiré LACROIX**

1 volume in-18 jésus **3 fr, 50**. — *Le même ouvrage* in-8° cavalier..... **6 fr.** »

LETTRES DE NAPOLÉON A JOSÉPHINE

PENDANT LA PREMIÈRE CAMPAGNE D'ITALIE, LE CONSULAT ET L'EMPIRE
ET LETTRES DE JOSÉPHINE A NAPOLÉON ET A SA FILLE

1 volume in-18 illustré de portraits **3 fr. 50**. - *Le même ouvrage* in-8° cavalier.. **6 fr.** »

MÉMOIRES DE CONSTANT

PREMIER VALET DE CHAMBRE DE L'EMPEREUR
SUR LA VIE PRIVÉE DE NAPOLÉON Ier, SA FAMILLE ET SA COUR

4 vol. in-18 jésus, imprimés en caractères neufs et sur beau papier. Chaque vol. **3 fr. 50**
Le même ouvrage en 4 volumes in-8° cavalier. Chaque volume..... **6 fr.** »

LE MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE

Par le comte de **LAS CASES**

4 volumes in-18. Chaque volume..... **3 fr. 50**

MÉMOIRES DE Mme LA DUCHESSE D'ABRANTÈS

10 vol. in-18 jésus, imprimés en caractères neufs et sur beau papier. Chaque vol. **3 fr. 50**
Le même ouvrage en 10 volumes in-8° cavalier. Chaque volume..... **6 fr.** »
Il a été tiré, de l'édition in-8° cavalier, 10 exemplaires numérotés sur papier de Hollande

HISTOIRE DES SALONS DE PARIS

PAR Mme LA DUCHESSE D'ABRANTÈS

4 vol. in-18 jésus **3 fr. 50** chaque. — *Le même ouvrage*, 4 vol. in-8° cavalier.... **24 fr.** »

MÉMOIRES MILITAIRES DU BARON SÉRUZIER

COLONEL D'ARTILLERIE LÉGÈRE

Mis en ordre et rédigés par **LE MIERE DE CORVEY**, avec une introduction de **Jh. TURQUAN**. 1 volume in-18..... **3 fr. 50**

MARQUIS DE LA JONQUIÈRE

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE-FRANCE
ET LE CANADA DE 1749 A 1852

Par le marquis **DE LA JONQUIÈRE**. 1 volume in-18 broché..... **2 fr. 50**

Digitized by Google

A. MAME ET FILS, ÉDITEURS A TOURS
PARIS, 78, Rue des Saints-Pères.

En vente chez les principaux Libraires

LA TUNISIE

Par Gaston VUILLIER

Un volume petit in-folio, orné de quatre fac-similés d'aquarelles et de 90 gravures.

FABLES DE LA FONTAINE

Illustrées par VIMAR

19 planches hors texte en couleurs — 50 sujets en camaïeu — 246 sujets dans le texte

PRIX DE CHACUN DES VOLUMES CI-DESSUS :

Broché..... **15 fr.**
Cartonné percaline, plaques spéciales, tranche dorée..... **20 fr.**

PETIT ANGE

Par Pierre MAEL

Un volume petit in-4°, orné de 80 dessins d'après **Alfred PARIS**

PRIX :

Relié en percaline crème, ornements en or et couleurs, tranche dorée..... **10 fr.**

LES MOTS HISTORIQUES DU PAYS DE FRANCE

Texte par TROGAN — Illustrations de JOB

2e Édition

Magnifique volume in-4°, contenant 20 planches hors texte en couleurs, 20 planches en plusieurs teintes, 20 gravures dans le texte.

STÉPHANETTE

Par René BAZIN

25 gravures d'après les dessins de VUILLEMIN

LES COINS DE PARIS

Par Léo CLARETIE

Ouvrage orné de 25 gravures.

LES CONTES DE L'ÉPÉE

Par Henry de BRISAY

Ouvrage orné de 20 gravures.

PRIX DE CHACUN DES TROIS VOLUMES CI-DESSUS, FORMAT IN-4° CARRÉ :

Relié en percaline rouge, plaques spéciales en or et noir, biseautée, tranche dorée..... **5 fr.**

L'ARMÉE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Par le Commandant PICARD

Un volume petit in-folio

Orné de 20 sujets hors texte en couleurs et de 150 gravures sur bois.

PRIX :

Broché..... **12 fr.**
Percaline, plaque or et couleurs, tranche dorée..... **15 fr.**

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

N° 52 Trentième année 28 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue :* Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

CATALOGUE
DU
MUSÉE CÉRAMIQUE
PAR ÉDOUARD GARNIER
conservateur du musée et des collections

FAIENCES

Un beau volume in-8, de XLVI et 636 pages, illustré d'un très grand nombre de marques et de signatures. Prix . . . . . 10 fr. (*franco*)
Quelques exemplaires sur fort papier velin, à. . . . . 20 fr.

Digitized by Google

PERIODIQUES

Nouvelle Revue rétrospective, n° 30, 10 décembre : Mém. du sergent Bourgogne, 1812-1813 (suite). — Mém. du duc de Croy, 1727-1784, fin. — Lettre du mérachal Moncey au maréchal Maison (1836). — Lettre de Kléber au général du Muy (1798).

The Academy, n° 1284 : The writings of Thomas Paine, collected and edited by Conway, IV. — Shorter, Charlotte Bronte and her circle. — Gibbins, Industry in England, historical outlines. — Lord Rosebery's speeches, 1874-1896. — Academy portraits, V, Thomas Gray. — Dubois' Timbuctoo and Songhois.

The Athenaeum, n° 3607 : J. Gerard, What was the Gunpowder Plot? The traditional story tested by original evidence. — P. G. Hamerton, an autobiography, and a memoir of his wife. — Weston, Mountaineering aud exploration in the Japanese Alps. — Journal de Mme Cradock; Mém. du comte de Paroy, p. Et. Charavay. — Browningiana (Forman). — A ms. assigned to Swift (Robbins). — The poetry of Coventry Patmore (Meynell).

Literarisches Centralblatt, n° 50 : Corssen, Monarch. Prologe zu den 4 Evangelien. — Fredericq, Corpus docum. inquisit. haeret-pravitneerl. II. — Dognon, Les instit. polit. et admin. du Languedoc (détaillé et bien composé). — Wagner, Friedrichs des Grossen Bezieh. zu Frankreich; Volz, Kriegführung und Politik Friedrichs des Grossen in den ersten Jahren des Siebenjährigen Krieges. — Thirria, Napoléon III avant l'Empire, II (trop de citations de journaux). — Des Generals Lebrun milit. Erinner. trad. Busse (important). — Pflugk-Harttung, Krieg und Sieg 1870-1871, Culturgesch. — Albrecht, Russisch Centralasien — Opet, Deutsches Theaterrecht. — Münsterberg, Japans auswärtiger Handel. — Mitteil. aus den orient. Samml. der königl. Museen zu Berlin, X, Sumerisch-babylonische Hymnen nach Thontafeln griech. Zeit, p. Reisner. — Wilamowitz, Aischylos 'Orestie griech. und deutsch, II, das Opfer am Grabe (instructif, spirituel, éblouissant, trop subjectif, il est vrai, trop peu soucieux des travaux d'autrui). — Rosemann, Ein Studienaufenthalt in Paris. — Werner, Kleine Beiträge zur Würdigung Mussets. — Gebert, Précis histor. de la litt. française (d'après les manuels). — Brandes, Shakspeare (une foule de remarques et d'exposés intérieurs et suggestifs). — Workentin, Nachklänge der Sturm = und Drangperiode in Faustdichtungen des XVIII u. XIX Jahrhunderts (fouillé). — Gœthes Briefwechsel mit Antonie Brentano, p. Jung. — Zarncke, Gœtheschriften. — Wendt, Der deutsche Unterricht u. die philosophische. Propädeutik. — Gebhardt, Die Einführung der Pestalozzischen-Methode in Preussen. — Below, Das Duell in Deutschland; Boguslawski, Die Ehre und das Duell. — Folle, Wie bezeichneten die alten Griechen den Witz?

Berliner philologische Wochenschrift, n° 50 : Masqueray, De tragica ambiguitate apud Euripidem. — Gomperz, Beitr. zur Kritik u. Erklärung griech. Schriftsteller, V (dix-neuf contributions d'un critique circonspect et conservateur). — Podiaski, Die trochäischen Septenare des Terenz mit besond. Berücks. der Hecyra (soigné et instructif). — Gilbert, Ovidianae quaest. metricae et exegeticae (profond savoir et critique réfléchie). — Wobbermin, Religionsgesch. Studien zur Frage der Beeinflussung des Urchristentums durch das antike Mysterienwesen. — Pascal, Il processo degli Scipioni; Valerio Anziate e Tito Livio. — Schwerzek, Erläuter. zu der Rekonstruction des Westgiebels des Parthenon. — Cauer, Die Kunst des Uebersetzens, 2e éd.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 28 décembre — 1896

Sommaire : 537. Renel, Les Açvins et les Dioscures. — 538. Finot, Les lapidaires indiens. — 539. Hartman, La république de Platon. — 540. Callinicus, Vie de saint Hypatius. — 541. Chambry, Extraits de Thucydide. — 542. Monuments historiques de Germanie, XIII, 3, p. Mommsen. — 543-544. Garofalo, Les Allobroges ; Le Plebiscitum Atinium. — 545. Deloche, Le port des anneaux. — 546. Goos, La politique de Hambourg. — 547. Sepet. En congé. — 548, Paillette, Livres d'hier et d'autrefois. — 549. Aubert, La Norvège devant le droit international. — 550. Cauchie, La création d'une école belge à Rome. — 551. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Strasbourg. — Chronique. — Académie des inscriptions.

537 — **L'évolution d'un mythe les : Açvins et les Dioscures** par Ch. Renel, ancien élève de l'Ecole normale supérieure. (Thèse de l'Université de Lyon.) Gr. in-8° 300 p. Paris, Masson, 1896.

Ce n'est pas une tentative aisée ni exempte d'écueils, que de suivre l'évolution d'un mythe comme celui des Açvins depuis ses origines védiques « jusqu'au moment où les saints du Christianisme ont dépossédé ces Dieux de leurs attributs et de leurs fonctions ». La mythologie comparée est un terrain glissant où l'explorateur risque de s'enlizer dès qu'il quitte les sentiers battus, et où il doit résister aux séductions des interprétations ondoyantes pour ne pas ajouter les produits de son imagination à ceux de l'imagination populaire qui crée les légendes. La thèse de M. Renel est un travail tout à fait original, et, comme on dirait, très suggestif : elle se divise en trois parties, précédées d'une introduction et suivies d'éclaircissements. La première étudie les origines du mythe et le rôle des Açvins dans les Védas; la deuxième en suit le développement et la déformation dans la littérature Post-Védique (Brahmanas et Upanichads) ; la troisième, plus accessible au public non indianiste, étudie la légende classique des Dioscures grecs et latins dans la poésie et dans l'art, et définit leurs rapports et leurs différences avec les divinités védiques. La partie la plus délicate de cette étude, est, comme on pense, celle qui a trait aux Védas, et j'avoue que j'ai peine, malgré la science et la conviction de l'auteur, à partager sa confiance dans certaines interprétations. Certes la matière est abstruse et controversée. L'incohérence et l'obscurité qui caractérisent le style des hymnes Hindous en font une sorte d'énigme indéchiffrable, et ont suscité, même

Digitized by Google

chez les commentateurs indigènes, presque autant de systèmes d'interprétation que d'interprètes. D'autre part, si l'on renonce à fonder un système, c'est à-dire à chercher une interprétation ésotérique qui est comme le fil d'Ariane destiné à vous guider dans ce labyrinthe inextricable, il ne subsiste plus de ces fameux poèmes liturgiques qu'une série d'images brillantes mais heurtées, bizarres, enflées, parfois même absurdes, quelque chose qu'on pourrait rapprocher des élucubrations insanes des décadents contemporains. M. R. est élève de M. Regnaud l'indianiste de la faculté des lettres de Lyon, et nous avons reconnu dans son travail une théorie chère au maître. Tout dans les Védas (y compris les variations du mythe des Açvins) s'explique avec une extrême simplicité en se ramenant « aux crépitements d'Agni », « aux bruissements de la flamme »; toutes les métaphores, toutes les images, toutes les comparaisons ne sont que les variantes d'une même idée primitive et fondamentale, à savoir les efforts du feu pour sortir de l'obscurité; ce sont les diverses phases du phénomène igné, et c'est ainsi « que l'anthropomorphisme est en germe dans le Rig-Véda. Les vaches et les chevaux, après avoir été la représentation symbolique des libations et des flammes, sont devenus en chair et en os les victimes destinées au sacrifice » (p. 160). Assurément cette explication séduit par sa simplicité; mais pour y conformer tous les textes, comme il faut parfois torturer le sens et forcer l'interprétation! « Le prêtre qui chante, c'est Agni qui crépite »; « la caille dans la gueule du loup, c'est la flamme qui veut sortir du lieu étroit, en d'autres termes, de l'obscurité ». Ne faut-il pas avoir l'esprit prévenu pour trouver (p. 155) « qu'il n'y a pas un mot qui ne porte » dans la strophe suivante : « Comme deux lèvres disant du miel avec la bouche, comme deux seins, faites couler pour nous la source de vie; soyez pour nous comme des nez servant à défendre nos corps, comme des oreilles qui entendent bien! » Les « lèvres qui disent du miel » sont « les flammes rouges qui font pétiller la libation »; quant aux « nez qui servent à défendre nos corps », sont-ils encore une désignation symbolique des flammes du sacrifice? Certes, il faut une sorte d'entraînement dont un profane est peu capable, pour n'éprouver aucun scrupule à des interprétations aussi hardies. Je suis beaucoup mieux M. R. dans le reste de sa thèse, et il me paraît caractériser très judicieusement les différences entre les Açvins et les Dioscures en disant qu'ils « ne sont pas un seul et même mythe, c'est-à-dire que les Indo-Européens avant leur séparation ne connaissaient pas deux personnes divines pareilles à celles-là; mais leur imagination était prête à créer un couple mythique, une dyade » (p. 234).

Ces objections, dictées peut-être par une défiance exagérée, et aussi par mon incompétence en matière d'exégèse védique, n'ôtent rien au mérite très réel du livre de M. Renel qui témoigne d'un grand fonds d'érudition, d'une remarquable ingéniosité et se recommande par les qualités du style et de la composition. Les partisans de la décentralisa-

Digitized by Google

tion universitaire accueilleront sans doute avec plaisir l'apparition de cette thèse dans une faculté de province [1].

G. STREHLY.

---

538. —Louis FINOT. **Les Lapidaires Indiens**, Paris, Bouillon, 1896, in-8, LII-280 p. (Fascicule CXI de la Bibliothèque des Hautes-Etudes).

C'est hier seulement qu'on s'est aperçu que « *Les Lapidaires*, source inépuisable de renseignements, permettaient d'établir le caractère véritable des connaissances des anciens peuples en des ordres divers, la filiation des idées et des découvertes, et, disons-le aussi, des préjugés et des erreurs propagés d'une nation à l'autre dans le cours des temps et de l'espace [2] ».

Jusqu'à présent, dès qu'on voulait s'occuper de magie ou de symbolisme, car les *Lapidaires* paraissaient tout au plus bons à satisfaire cette curiosité, on interrogeait Pline, pour l'antiquité, Marbode pour le moyen âge. Là se bornait l'horizon, singulièrement agrandi par le cardinal Pitra, cependant. Mais sait-on les trésors enfouis dans son *Spicilège* et dans les *Analecta*! Bien que la bibliographie seule du sujet fût considérable, chacun, poussant vers un but particulier, ne se préoccupait de ceux qui l'avaient précédé que pour les copier servilement, sans chercher à démêler l'erreur de la vérité. Nul ne pensait à une synthèse de tous ces travaux épars, nul ne songeait aux rapprochements à faire, et M. Finot est le premier, je suis personnellement heureux de le dire, qui ait publié intégralement un texte *Lapidaire* avec cette préoccupation scientifique. Marbode [3] fut une édition philologique du plus haut intérêt et de la plus grande valeur, mais c'est à nous à l'utiliser. Les *Lapidaires indiens*, au contraire, tiendront, au milieu de textes indispensables, une place très importante parce qu'en plus des renseignements philologiques fournis par M. Finot, ils nous donnent une traduction légendairement commentée, qui vient compléter — je puis dire absolument — le cycle des *Lapidaires* de l'Antiquité. Nous apporte-t-il de nouvelles connaissances? Sans se tromper on peut répondre : aucune Une civilisation différente a modifié certains détails, mais le fond reste le même, les croyances communes. On voit les emprunts que les Chinois leur ont fait, les points de contact avec les peuples du centre de l'Asie, mais le *Ratnaparîksâ*, publié maintenant, est simplement une

---

1. Je n'ai relevé aucune erreur matérielle. Pourtant j'hésite à accepter l'étymologie (p. 247) de φυσίζοος « qui accroît, qui enfle les vivants », de φυσάω, au lieu de l'étymologie courante « qui produit la vie », de φύω.

2. Berthelot, *Journal des savants*, 1896, p. 573.

3. L. Pannier, *Les Lapidaires français*, Paris, Vieweg, 1882, in-8 (fascicule LI de la Bibliothèque des Haute-Études).

Digitized by Google

branche, mais des plus précieuses, de l'arbre dont il s'agit de découvrir les racines. Aussi, nous devons nous féliciter de la peine prise par M. Finot, et le remercier, en terminant, de la courtoisie qu'il a eue de payer en or, aujourd'hui, la modeste obole empruntée naguère à ses devanciers.

F. DE MÉLY.

---

539. — **Notae criticae ad Platonis de Republica libros.** Pars prior (libri I-V). Scripsit J. L. V. HARTMAN. La Haye, Nijhoff, 1 vol. in-8° de XVI-160 pp.

L'étude de la *République* de Platon est à l'ordre du jour. Après la belle édition de M. Campbell, après la série de conjectures publiées par M. Richards dans la *Classical Review* de 1893, voici tout un volume de notes critiques : encore ne porte-t-il que sur les cinq premiers livres. M. J. L. V. Hartman, comme ses homonymes, appartient à l'école critique hollandaise qui se réclame de Cobet. Il en a tous les procédés. D'abord cette idée de composer un ouvrage uniquement de remarques critiques placées à la suite les unes des autres. Il y a vraiment là de quoi exciter la défiance. Est-il possible que dans un pareil livre tout soit bon? et alors, où sont les bonnes choses, comment les trouvera-t-on dans cette masse? Nous concevrions plutôt, il me semble, quelques articles développés et convaincants sur un certain nombre de points importants : tout le reste n'aurait sa place que dans les notes d'une *édition* critique. Toutefois, la forme de l'ouvrage admise, on ne peut disconvenir qu'il puisse être fort utile à un lecteur attentif de la *République*. Il contient en effet, non seulement les conjectures personnelles de M. Hartman, mais son opinion sur la plupart des corrections antérieures ; on a ainsi sous la main un matériel considérable, que ne fournit aucune édition critique. Nous devons donc remercier M. H. d'un travail qui a dû être long et pénible, et qui paraît bien être aussi complet qu'il est nécessaire.

Il est clair qu'on ne saurait ici discuter l'une après l'autre toutes les opinions de M. Hartman, ni même les principales d'entre elles, faute à lui de les avoir mises en relief. Il ne peut donc s'agir ici que de questions de principes. M. H. a au plus haut degré l'un des défauts les plus insupportables de l'école hollandaise, celui qui l'a toujours fait mettre en suspicion : l'habitude d'affirmer, de trancher constamment. Ce ne sont point des idées qu'on soumet au lecteur, ce sont des décrets qu'on lui impose : et le lecteur se révolte. *Recte*, *optime*, *male*, *perperam*, tels sont les mots qui reviennent à chaque page du livre, à propos des opinions émises par tel ou tel éminent critique. On dirait d'un maître corrigeant des devoirs d'écolier. De là aussi l'habitude de présenter comme formelles une foule de règles douteuses et parfois imaginaires. Par exemple, dès le commencement (328 D), M. H. veut lire δεῦρο

Digitized by Google

παρ' ἡμᾶς φοίτα ὡς [παρὰ] φίλους, sous prétexte que dans ce genre de comparaison on ne répète pas la préposition : mais cela n'est vrai que si le second terme précède le premier, ainsi qu'il en est dans les trois exemples qu'il cite, et c'est *devant le premier* que la préposition est omise (ὥςπ ρὸς μητέρα τὴν πόλιν=πρὸς τὴν πόλιν ὡς πρὸς μητέρα). Un peu plus haut, la phrase ὦ Σώκρατες, οὐ δὲ θαμίζεις choque M. Hartmann, parce que δέ ne s'oppose à rien du tout : c'est donc qu'il écarte, et sans même le dire, l'opinion générale qui admet fort bien une conjonction comme δέ ou γάρ *après un vocatif*. M. H. a un grand nombre d'idées préconçues, et si Platon ne s'y conforme pas, il corrige Platon. Ainsi, il a décrété que γε ne peut suivre immédiatement καίτοι ou μέντοι : dès lors toutes les fois qu'il rencontre cette particule après ces conjonctions, il la déplace. Ailleurs : « δέ, non δέ γε, explicando inservit : » donc il faut lire (332 B) ὀφείλεται δέ [γε]. Mais est-ce que δέ γε ne veut pas dire *or*? Même remarque pour la correction proposée 351 A. Devant le ton qu'il prend, on serait tenté de rétorquer parfois à M. H. le souhait qu'il adresse à un des critiques qu'il contredit : « utinam aliquem de grammatica librum inspexisset! » Quelques exemples encore : 338 A « lege φῆς, non φῇς » : la question est au moins discutée, et l'orthographe φῇς a ses partisans. Plus loin 338 D « corrige ἑκάστῃ <τῇ> πόλει » : l'article après ἕκαστος n'a jamais été considéré comme nécessaire. Souvent, par exemple 365 E, M. H. propose une correction pour éviter la tournure ἔκ τε τῶν λόγων καὶ τῶν γενεαλογησάντων, sous prétexte que τε ne saurait être à cette place : la question n'est nullement résolue, et le grand nombre des exemples de τε après la préposition dans des phrases analogues fait douter de l'affirmation de M. Hartman.

« Peut-être, dit M. H. quelque part, m'appellera-t-on *emblematum* θηρευτήν. » Le fait est que s'il ne nous avait prévenus, c'est un des reproches que nous verrions tout de suite à lui adresser. En cela il est bien de son école : mais il en pousse vraiment un peu loin les manies; sur ce point l'influence de Cobet a été mauvaise. Le lecteur ne se place pas naïvement en face de son texte, en essayant sincèrement de le comprendre et de le goûter, et en s'entourant, dans cette intention, de tous les secours possibles. Au lieu de cela, d'abord et avant tout, il est hostile au texte traditionnel; pour un peu, il dirait : « les manuscrits portent ceci, donc l'auteur doit avoir écrit autre chose; » en tous cas, il part de cette idée préconçue que nos textes sont pleins de gloses, de remarques de toutes sortes intercalées à tort dans le texte, et que le principal devoir du critique est de leur faire la chasse. Bref, il fait une habitude constante de ce qui ne devrait être qu'un recours extrême en cas d'absolue nécessité.

Ce seront donc surtout des critiques de méthode que nous adresserons à M. Hartman : mais, en matière de textes anciens, il y aura toujours, comme ailleurs, des modérés et des radicaux, qui ont bien de la peine à s'entendre. Les premiers n'admettront jamais qu'il suffise, pour

Digitized by Google

proposer une correction, de remarquer que l'auteur, dans une circonstance analogue, s'était servi d'une autre tournure (principe τὰ αὐτὰ περὶ τῶν αὐτῶν : mais un écrivain — surtout quand il est libre et varié comme Platon — doit-il donc être à jamais attaché aux formes qu'il a une fois employées?). De même, ils repousseront toujours ce genre de raisonnements : « Si Platon avait écrit ceci, ce serait mieux; donc il est impossible qu'il ne l'ait pas écrit. » Je défie n'importe quel écrivain de résister à ces deux principes combinés; soumis à une pareille critique, les textes les mieux établis, les ouvrages imprimés d'hier, seraient en un instant mutilés et défigurés. Essayons de comprendre nos auteurs, et ne tentons pas de nous substituer à eux : à ce jeu, de brillantes qualités se dépensent inutilement. C'est dire que tout en rendant justice à la science, à la conscience, à l'ingéniosité et à l'esprit [1] de M. Hartman, nous regrettons qu'il ait à ce point succombé à l'*emendandi cacoethes* qui caractérise son école.

P. Couvreur.

---

540. — **Callinici de Vita S. Hypatii liber.** Ediderunt Seminarii philologorum Bonnensis sodales. Leipzig, Teubner, 1895; xx-188 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Deux manuscrits existent de cette *Vie de S. Hypatius*, un à la Bibliothèque nationale à Paris (P), l'autre à la bibliothèque du Vatican (V); sur ce dernier fut faite l'édition fautive de Papebroch, dans les *Acta sanctorum* (juin, t. III, p. 308 et sv.). Mais le manuscrit de Paris étant plus ancien, plus complet et plus correct, les nouveaux éditeurs ont avec raison reproduit ce manuscrit, sans négliger cependant de collationner V, d'en indiquer les variantes et d'y puiser de meilleures leçons. Je note cependant qu'on ne se rend pas toujours bien compte des raisons qui font parfois préférer les leçons de V à celles de P. Il y a lieu également de féliciter les éditeurs de n'avoir pas cherché à corriger, selon les lois de la bonne grécité, un assez grand nombre de passages où la syntaxe de l'ancienne langue semble mal observée; ils se seraient ainsi exposés à altérer gravement la physionomie de cet opuscule et à en faire disparaître ce qui, pour l'helléniste, en fait le plus grand intérêt : il n'est personne qui ignore quelles variations a subies la syntaxe à cette époque (Callinicus écrivit la vie de son maître vers 450), et il se trouve des éditeurs qui ne craignent pas, dans un texte qui leur semble peu correct, de remédier par des conjectures intempestives à ce qu'ils consi-

---

1. Le latin de M. Hartman est extrêmement vif et agréable à lire; c'est clair, net, bien asséné, et même — dans un pareil sujet — très varié; cette verve tranchante plaît tout en irritant. Un exemple de sa manière : « Cobete corrigenti ἦσαν pro ἦσαν nemo, pro pudor, paruit! »

Digitized by Google

dèrent comme des fautes. Les membres du séminaire philologique de Bonn ont su se garder de ce défaut, et ils signalent eux-mêmes avec une entière bonne foi (p. IX) une correction de ce genre qu'ils n'auraient pas dû faire. L'édition est précédée de témoignages relatifs à certains personnages mentionnés dans la *Vie* et d'une table chronologique, et terminée par un index des noms propres, un index des mots (celui ci est loin d'être complet) et des observations grammaticales dont le lecteur saisira immédiatement l'utilité.

MY.

---

541. — **Extraits de Thucydide**, texte grec, avec une notice, des notes et une étude sur la langue de Thucydide, par Emile CHAMBRY, professeur agrégé de l'Université, Paris, Garnier frères, 1897, un vol. in-12. XXXIV-280 p.

Voici un livre d'extraits composé avec tout le soin qu'un érudit peut mettre à une édition complète. Au lieu de suivre le texte de telle édition en vogue, l'auteur a établi le sien en pesant les leçons des manuscrits, avec autant de prudence que d'indépendance envers ses prédécesseurs. Souvent les éditeurs ont plus d'égard au nom des savants qui proposent une conjecture ou une correction qu'à la nécessité ou à la valeur du changement proposé, et c'est ainsi que telle correction inutile, ou fâcheuse même, se transmet d'édition en édition. Un examen attentif et scrupuleux de l'usage de Thucydide a rendu M. Chambry plus conservateur : il garde à bon droit bien des leçons indument rejetées; il repousse en particulier l'abus que Cobet, Stahl et van Herwerden ont fait de la doctrine des « adscripts » ; à ses yeux, il faut conserver ces prétendus pléonasmes qui sont la trace des efforts de Thucydide vers la clarté (p. 271, I, 144, 2).

Pour l'interprétation, il a mis à profit les bonnes éditions allemandes et anglaises : il en donne la substance dans ses notes; il y ajoute le fruit de ses investigations personnelles et d'une mûre réflexion sur le texte de l'écrivain. Plus d'une fois, il redresse le mot à mot donné jusqu'à présent et il en tire un sens plus juste et plus clair (I, 20, 1 καλεπά ὄντα,..; I, 23, 6 τὴν μὲν γὰρ ἀληθεστάτην...; etc.). Beaucoup de ses explications sont nouvelles et marquent un progrès pour l'interprétation (I, 4 et 69, 5; II, 35, 1; 37, 1; 39, 2; 40, 2; 41, 4; 42, 5; 43, 1 etc). Sa connaissance de la syntaxe grecque lui fait démêler des nuances inaperçues auparavant (I, 5, 2; II, 44, 1 etc). Enfin, parmi les explications grammaticales dont la justesse et la nouveauté frapperont, citons : II, 39, 1 ὃ μὴ κρυφθέν; II, 40, 3, ὥστε τολμᾶν; II, 65, 11 οἰκοδομίαις, II, 74, 2 ὁ βασιλεύς etc. Ainsi se trouve renouvelée en partie l'interprétation du discours des Corinthiens, de l'oraison funèbre, du portrait de Périclès.

Il faut signaler aussi une bonne préface très au courant et une esquisse des particularités syntaxiques de Thucydide que M. Chambry

Digitized by Google

n'aura qu'à développer et à compléter pour en faire un excellent ouvrage utile à tous ceux qu'intéresse le texte de l'Histoire de la guerre du Péloponnèse.

Gabriel Syveton.

---

542. — **Monumenta Germaniae historica.** (Chronica Minora), tome XIII, fasc. 3. Berlin 1896, chez Reimer, 5 marks.

M. Mommsen continue et achève dans ce fascicule la publication de ces listes chronologiques de second ordre, qui sont éparpillées dans divers manuscrits peu connus, besogne assez ingrate en somme, surtout pour un nom aussi illustre. Quatre de ces fastes relatent des noms de consuls, à différentes époques : ceux de Théon d'Alexandrie, ceux qu'on a appelés *Fasti Florentini majores* — M. Mommsen les nomme *Heracliani* — enfin ceux de Vérone et d'Augsbourg. Le volume se termine par des listes d'empereurs romains, dont quelques-unes renferment des détails intéressants, de rois Wisigoths, Vandales et Alains. Un dernier fascicule, encore à paraître, sera consacré aux tables.

R. C.

---

543. — **Les Allobroges**, par Francesco P. Garofalo. Paris, Welter, 1895, in-8 de 101 p.

544. — **Le Plebiscitum Atinium**, par le même, Catane, 1896, in-4 de 26 pages.

L'opuscule de M. Garofalo sur les Allobroges est dédié à la Faculté des lettres de Grenoble, et la note 1 de la première page est ainsi conçue : « Très importante est, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, l'histoire de la France, dont la civilisation est unie à la nôtre par des liens indissolubles. » Il faut remercier d'autant plus vivement M. Garofalo d'avoir exprimé ses sympathies pour la France, qu'il y a, tout le monde le sait, au ministère de l'instruction publique italien, de hauts fonctionnaires dont la conduite est guidée par des sentiments exactement contraires; qui, dans leur aveugle jalousie, n'hésitent pas à commettre des actes d'une courtoisie plus que douteuse, et qu'il a été nécessaire, tout récemment, de rappeler en public au strict respect de la vérité.

M. G. a voulu écrire une histoire des Allobroges dans l'antiquité. Il s'est entouré de tous les documents préhistoriques, archéologiques, épigraphiques et littéraires aujourd'hui connus; il les a étudiés, classés et discutés avec le plus grand soin; l'abondance de ses références bibliographiques et de ses notes est une preuve de la conscience scrupuleuse avec laquelle il a composé et rédigé son travail. « J'espère, dit-il au début, que mon opuscule ne sera pas tout à fait inutile aux savants

Digitized by Google

qu'intéressent l'histoire et les antiquités celtiques, et auxquels je le présente. » Nous croyons, en effet, que le travail du professeur italien devra être consulté par tous ceux qui voudront s'occuper après lui de la tribu des Allobroges.

M. G. a divisé sa brochure en trois parties : 1° *Les Allobroges avant la conquête romaine ;* 2° *Les Allobroges sous la domination romaine ;* 3° *Description du pays des Allobroges, de leurs mœurs et de leurs coutumes.*

Dans la première partie, les Allobroges tiennent vraiment trop peu de place. L'auteur les a négligés pour traiter deux sujets beaucoup plus généraux : d'abord une histoire générale des populations gauloises avant la conquête romaine ; en second lieu une étude, forcément incomplète, sur le passage des Alpes par Annibal. Sans doute, les Allobroges sont cités de temps en temps dans ces 56 premières pages ; mais il n'y est pas question d'eux plus spécialement que des autres peuplades de la Gaule méridionale. C'est là, croyons-nous, une erreur de plan et de composition.

La seconde partie est consacrée au récit des événements qui s'accomplissent chez les Allobroges ou chez leurs voisins les plus proches sous la domination romaine. Ici encore nous regretterons que l'auteur se soit attardé à raconter en détail la fondation de Lugdunum et à en discuter certaines circonstances, pour, ensuite, n'accorder qu'une page et demie à l'histoire des Allobroges sous l'empire. Cette page et demie renferme précisément des affirmations générales d'une haute importance historique, qu'il aurait fallu étayer sur des preuves solides. Des phrases comme les deux suivantes : « *Le développement et la civilisation de la France contemporaine s'expliquent en grande partie par l'influence de la civilisation romaine ou gallo-romaine.* » — « *La France a été formée, à travers les siècles, par le concours d'éléments multiples et variés; de ces éléments l'élément latin a été certainement le plus fort, au point de vue intellectuel et moral* », soulèvent les plus graves problèmes, et dépassent de beaucoup la portée d'un opuscule qui ne veut traiter que des Allobroges. Ce ne sont pas d'ailleurs des axiomes ; il faut les démontrer, quand on les formule.

Dans la troisième partie, M. Garofalo s'est occupé de fixer approximativement les limites du territoire occupé par les Allobroges, de retrouver la direction générale des grandes voies qui traversaient ce territoire, de déterminer les principaux lieux habités, de décrire l'organisation sociale et politique, de retracer la physionomie particulière de cette tribu gauloise. Malgré leur concision, ces dernières pages de l'opuscule contiennent des renseignements intéressants.

II. — L'étude de M. Garofalo sur le *Plebiscitum Atinium* est une contribution utile à l'histoire des rapports du tribunat et des tribuns de la plèbe avec le sénat. On sait que d'abord les tribuns n'avaient pas le droit de pénétrer dans la curie, et que, pour assister aux séances du sénat,

Digitized by Google

ils devaient se tenir assis hors de la salle, devant les portes. Peu à peu les tribuns entrèrent en relations plus étroites avec le sénat; ils acquirent successivement le *jus introeundi in senatum*, le *jus referendi*, le *jus agendi cum patribus*, le *jus habendi senatum*; enfin, d'après une phrase d'Aulu-Gelle (Noct. Attic., XIV, 8), il semble bien que le *Plebiscitum Atinium* leur ait donné le droit d'être inscrits parmi les sénateurs. M. Garofalo examine toutes les questions qui se posent à propos de ces divers progrès de l'institution tribunicienne; il apporte dans cet examen sa connaissance exacte et précise des documents; il cite et il discute les opinions émises avant lui sur les points particuliers qu'il aborde. Son travail est de ceux qui peuvent se lire en toute sécurité; c'est une étude sérieuse et complète d'un sujet fort intéressant.

J. TOUTAIN.

545.—**Le Port des Anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du Moyen Age**, par M. DELOCHE (Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres). Paris, Klincksieck, in-4°, 112 p.

Depuis de longues années, M. Deloche étudie et publie, avec la compétence que l'on sait, des anneaux, bagues et cachets de l'époque mérovingienne. Il vient de condenser les résultats de ces études en un mémoire intitulé : *le Port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge*. M. D. était certainement l'érudit le mieux préparé à traiter cette question, dont l'importance historique est réelle et considérable.

Le titre même du mémoire de M. D. nous suggère une première remarque. L'auteur ne s'était d'abord occupé spécialement que des anneaux de l'époque mérovingienne; mais, lorsqu'il a voulu passer de l'analyse à la synthèse, il s'est vu obligé de remonter plus haut que les premiers siècles du moyen âge; il a été « naturellement conduit à étudier les origines et les phases diverses du régime légué par l'antiquité au monde chrétien ». Déjà Victor Duruy n'avait pas cru pouvoir entreprendre des travaux sérieux sur l'histoire de France sans s'être auparavant familiarisé avec l'histoire de l'antiquité. L'exemple de M. D. prouve une fois de plus qu'il n'est guère possible d'approfondir un problème d'histoire du moyen âge sans en rechercher les origines à l'époque romaine.

Le mémoire de M. D. est très complet. Les anneaux y sont étudiés à trois points de vue différents : comme distinctions d'abord honorifiques et personnelles, puis sociales — comme signes d'engagement ou d'alliance : anneaux de fiançailles et de mariage; anneaux des évêques, des abbés et des abbesses; — enfin, comme cachets et signatures : anneaux sigillaires. L'auteur expose avec beaucoup de clarté et de méthode comment le port des anneaux a peu à peu changé de caractère

Digitized by Google

et de signification depuis les débuts de Rome jusqu'à la fin de la période mérovingienne; il montre par quels liens cette question, en apparence si spéciale, se rattache à l'histoire générale, et comment elle intéresse à la fois la vie publique et la vie privée. C'est par là que l'opuscule de M. Deloche n'est pas seulement une œuvre d'érudition solide, mais encore un chapitre d'histoire, d'une lecture agréable et utile. Il est, en quelque manière, le terme naturel et la conclusion logique des nombreuses études de détail que ce savant a consacrées aux anneaux de l'époque mérovingienne.

J. TOUTAIN.

---

546. — **Hamburgs Politik um die Mitte des XVI. Jahrhunderts.** Inauguraldissertation von Max Goos. Hambourg, Druck v. Sûteke, 1896, 69 p. in-8 (Extrait de la *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, vol. X).

Le titre de la dissertation de M. Goos est un peu trop général et de nature à donner une assez vive déception aux curieux qui seraient tentés d'y chercher un tableau complet de la politique de la grande métropole de la Hanse au XVIe siècle; il aurait été plus exact d'intituler cette étude *Des rapports de Hambourg avec la Ligue de Smalkalde et avec l'empereur Charles-Quint de 1536 à 1552*. Elle est d'ailleurs consciencieusement faite d'après le grand recueil de Koppmann (*Kaemmereirechnungen der Stadt Hamburg*, 1869-1894), seul débris important des anciennes archives de la République [1], d'après les recueils récents et bien connus des correspondances politiques du temps, celle de la ville de Strasbourg publiée par Winckelmann, celle de Charles-Quint, publiée par Lanz, celles réunies par M. de Druffel (*Briefe und Akten zur Geschichte des XVI. Jahrhunderts*), etc., auxquelles sont venues se joindre des extraits des chroniques hambourgeoises contemporaines et un certain nombre de documents inédits puisés aux archives de Brunswick. On voit par le travail de M. Goos que Hambourg ne s'embarqua dans la lutte des princes protestants contre l'empereur que pour se mettre à l'abri des réclamations de son ancien chapitre catholique, que son intervention dans les luttes intérieures en Allemagne ne fut que fort courte et son attitude assez hésitante ensuite après la révolte de Maurice de Saxe. Dès qu'il le put, le magistrat s'empressa de retourner à ses affaires de négoce, et à ses relations beaucoup plus suivies avec les pays du nord, les Pays-Bas et l'Angleterre, relations qui intéressaient infiniment plus cette vaste agglomération d'armateurs puissants et de commerçants habiles que les conflits politiques et religieux des princes du Saint-Empire avec leur suzerain.

R.

---

1. Elles ont péri dans le terrible incendie de 1842. Les comptes financiers seuls ont été conservés et mis au jour par M. Koppmann.

Digitized by Google

547. — Marius Sepet. **En congé.** In-12. Paris, Téqui, 1896.

En sa préface, l'auteur écrit : « Les épithètes d'*exactes* et d'*humoristiques* que nous aurions souhaitées à ces petits tableaux pourront leur être refusées, non pas celle de *catholiques*, dont sans vanité on peut être fier. » Il en sera sans doute ainsi que l'auteur l'a désiré. L'humour, en effet, n'est pas très sensible dans ces récits tout simples de quelques petites excursions en Bretagne ou en Provence, écrits d'un style plus énumératif que pittoresque et dont les plus remarquables incidents sont d'ordinaire le prix modique d'un déjeuner sortable, la recherche d'un bon hôtel et les visites aux monuments fameux. On s'attendrait plutôt — connaissant les précédents travaux historiques de l'auteur — à les trouver érudits ; mais l'érudition ne s'y manifeste guère que sous forme de longs extraits du guide Joanne et de minutieux résumés de petites brochures que les savants de province rédigent à l'usage des touristes. Bornons-nous donc à constater, non seulement que le livre nous semble fort catholique, mais, de plus, que les descriptions qu'il donne ont tout l'air d'être exactes.

Raoul Rosières

---

548. — Clément de Paillette. — **Livres d'hier et d'autrefois.** In-12. Paris, Poussielgue. 1896.

Tous ceux qui sont d'ores et déjà convaincus que l'argumentation de saint François de Sales contre les protestants est absolument irréfutable, — que la philosophie de saint Thomas sera seule celle de l'avenir, — que le socialisme est chose toute nouvelle qui apparaît avec Saint-Simon, — que Joseph de Maistre fut un libéral rêvant l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, — que les *Contes* de Perrault sont par instants d'une moralité douteuse et qu'il vaut mieux les raconter aux enfants que les leur donner à lire afin de ne pas leur laisser savoir que Cendrillon obtint de sa marraine « de merveilleuses robes », assista à « un bal magnifique » et eut plaisir « à être admirée par le jeune prince » (p. 110), — tous ceux-là goûteront sans doute les onze notices aimables et faciles qui composent ce petit volume. Quant aux autres, ils les trouveront bien, eux aussi, aimables et faciles, mais peut-être les jugeront-ils un peu superficielles et surtout bien imprévoyantes des objections.

Raoul Rosières.

549.— M. L. Aubert. **La Norvège devant le droit international** (Extrait de la *Revue de droit international*). Paris, Pedone-Laurlel, 1896, 40 p. In-8°.

C'est une étude de droit historique destinée à résoudre, au point de

Digitized by Google

vue du droit public, la question des consulats sur laquelle porte le conflit entre le Parlement norvégien et le gouvernement suédois. L'auteur, professeur de droit norvégien, remonte jusqu'à l'Union de 1397, puis il expose la situation faite à la Norvège par le pacte de 1815. Il conclut que, d'après les termes même du traité. l'union est restreinte aux affaires étrangères *politiques* et que la Norvège a droit à un pavillon marchand distinct. Mais comme les actes officiels sont insuffisants pour trancher la question, il propose de recourir aux principes généraux du droit international. Or, les deux pays sont liés par une *union réelle*, chacun des deux formant une partie contractante distincte dans les traités de commerce, mais *solidaires* envers l'étranger, et n'ayant qu'une seule représentation internationale. Il dépendrait donc des gouvernements étrangers de refuser la création de consulats norvégiens ; mais s'ils l'acceptent, M. Aubert ne voit dans le droit international aucun motif de repousser la demande de la Norvège.

Cette discussion est conduite avec logique et sur un ton parfaitement impersonnel.

Ch. Seignobos.

---

550. — **Congrès archéologique et historique de Tournai en 1895, De la création d'une école belge à Rome**, par l'abbé Alfred Cauchie. Tournai, Casterman, 1896, 68 p.

Cette brochure est divisée en deux parties. La première fait connaître brièvement l'origine et la composition des principales collections des archives vaticanes. L'auteur insiste naturellement sur l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de Belgique. Pp. 24-34, il donne un tableau des volumes de ces dépôts contenant la correspondance des nonces de Bruxelles avec la cour de Rome depuis 1596 jusqu'en 1795. Ce tableau sera très utile aux historiens qui ont à faire des recherches à Rome. La deuxième partie est consacrée aux instituts historiques à Rome : l'école française, l'institut autrichien, la mission polonaise, l'institut historique prussien, l'institut historique de la *Goerresgesellschaft*. La conclusion de cet intéressant travail est que la Belgique doit suivre ces exemples afin de tirer parti des richesses historiques de Rome. Nous souhaitons de voir aboutir les efforts de M. Cauchie. L'histoire de la Belgique est trop intimément liée avec celle de la France pour que nous ne désirions pas voir s'établir entre les savants des deux pays une émulation qui profitera à la science. A.

---

551. — **Katalog der K. Landes = und Universitaetsbibliothek in Strassburg — Elsass-Lothringische Handschriften und Handzeichnungen**, bearbeitet von Prof. Dr Barack. Strassburg, Heitz u. Mündel, 1895, v, 227 pages gr. in-8°.

L'administration de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg a

Digitized by Google

publié déjà deux catalogues des manuscrits et imprimés qu'elle a acquis depuis le quart de siècle qu'elle existe; celui de la littérature arabe a été rédigé par M. Euting en 1877, celui des manuscrits hébreux, arabes, persans et turcs a été mis au jour par M. Landauer en 1881. Le volume de M. Barack, bibliothécaire en chef de cette grande collection scientifique, vient fournir aux travailleurs qui s'occupent d'histoire alsatique un utile répertoire qui leur permettra de savoir à distance quelles sont les ressources manuscrites que leur offre pour leurs études le grand dépôt qu'il dirige avec une compétence reconnue de tous. C'est un catalogue analytique très détaillé des manuscrits, autographes et dessins relatifs à la province et à son passé; la plus grande partie d'entre eux proviennent de la riche collection délaissée, il y a bientôt trente ans, par l'imprimeur strasbourgeois Charles-Frédéric Heitz, collection qui, fort heureusement pour les érudits locaux, n'avait pas encore été acquise par l'une des bibliothèques publiques de la ville au moment où le bombardement vint les dévorer toutes deux. Achetée en 1871 par la nouvelle *Bibliothèque du pays et de l'Université*, la collection Heitz lui constitua dès le début un fonds alsatique considérable, qui, en fait de manuscrits, ne s'est que faiblement accru depuis. Disséminés par tout le catalogue Heitz, publié en 1868 [1], ces manuscrits et ces dessins sont ici réunis et groupés, détaillés pièce par pièce avec des indications relatives à leur provenance et à leur étendue, à l'emploi qu'on en a déjà fait, etc. Sans doute ce qui se trouve aujourd'hui, dans les bibliothèques de Strasbourg, de récits et de documents historiques relatifs à l'histoire politique, économique, littéraire et religieuse de l'Alsace est bien peu de chose, quand on le compare à ce qui s'y trouvait avant la destruction des collections anéanties par les obus incendiaires dans la nuit du 24 août 1870; néanmoins, il faut être reconnaissant d'avoir retrouvé ailleurs au moins quelque chose dans le désastre absolu des anciennes bibliothèques, et, de fait, la Bibliothèque de l'Université à déjà fourni les textes inédits de plus d'une publication importante pour l'histoire locale; elle en fournira davantage encore, maintenant que le catalogue de M. Barack permettra de s'orienter sur les documents qu'elle contient.

Nous n'avons relevé que fort peu de fautes d'impression dans le volume. P. 29, il faut lire *Laveaux* pour *Laveau;* p. 79, Iosias *Glaser* au lieu de *Slafer*; p. 90, *Joham* de Mundolsheim au lieu de *Johann* de Mundolsheim; p. 173, *Hurtigheim* au lieu de *Hurdenheim*; p. 149, *echevins* pour *echerins*. A la page 16 il faudrait ajouter que l'*Histoire des troubles et séditions de la Haute-Allemagne en 1525* a été publiée, partiellement au moins, par M. Aug. Kroeber dans la *Revue d'Alsace* de 1856, et p. 106 que les devises des drapeaux strasbourgeois (n° 698) sont reproduites dans le *Mémorial* de Reisseissen. C'est évidemment aussi une faute d'impression qui fait confirmer les privilèges de Stras-

1. Sur ce catalogue, voy. *Revue critique*, 1869, II, p. 415.

Digitized by Google

bourg de 1205 par le *roi Philippe II* (p. 60). — P. 54, j'ai proposé ailleurs de nommer le n° 286 *Chronique Ubersaal*, du nom de son propriétaire au XVIIIe siècle; il est plus facile de se retrouver en *individualisant* ces innombrables continuations de Koenigshoven. — P. 8, en mentionnant le manuscrit du *Fischbuch* de Léonard Baldner, le catalogue,qui cite des articles de revues,ne nomme pas le travail le plus important sur Baldner, l'*Histoire naturelle des eaux strasbourgeoises* de feu Ferdinand Reiber. — P. 133. La description la plus détaillée du manuscrit de Zwinger sur les troubles de Mulhouse en 1587 se trouve dans un mémoire du *Bulletin du Musée historique* de Mulhouse, de 1881. — P. 144. Les dessins relatifs à la chapelle de Saint-Michel au faubourg Blanc, et à celle du même nom qui se trouve près de Saverne dans les Vosges, sont réunis sous un même numéro. — P. 163. Il y a nécessairement erreur dans la date du *9 juillet 1791* donnée à un mémoire de J. Proesamlé, chef de bureau à la préfecture du département des Forêts. En juillet 1791 il n'y avait pas encore de *département des Forêts*. — P. 176. Les procès-verbaux du convent ecclésiastique de Strasbourg ne commencent pas seulement à l'année 1770, mais sont conservés aux archives de Saint-Thomas depuis l'année 1701.

Nous profitons de l'occasion qui se présente ici pour annoncer à ceux qui s'occupent de l'histoire d'Alsace que l'inventaire sommaire des manuscrits alsatiques de la Bibliothèque municipale de Strasbourg sera également mis au jour dans l'un des prochains numéros de la *Revue d'Alsace* de M. Liblin et que l'on sera renseigné dès lors, d'une manière exacte, sur les ressources inédites que peuvent offrir aux travailleurs les deux dépôts scientifiques créés à Strasbourg après 1870 pour remplacer ceux que la guerre avait détruits.

R.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Gustave Isambert a eu l'ingénieuse idée d'étudier jour par jour une année révolutionnaire, celle qui va du 20 juin 1791 au 20 juin 1792, de l'événement de Varennes à l'invasion des Tuileries, au troisième anniversaire du serment du Jeu-de-Paume *La vie à Paris pendant une année de la Révolution*. Paris, Alcan, 1896, in-8°, VIII et 325 pp. 3 fr. 50). Il a consulté toutes les sources imprimées, journaux, livres, mémoires. On lui reprochera d'appeler l'empereur d'Allemagne « empereur d'Autriche » (pp. 181, 226, 282); de passer complètement sous silence, à propos de l'Académie, la campagne ouverte contre la docte compagnie au nom de la démocratie et de l'égalité; de tomber parfois dans la nomenclature et l'énumération (comme dans le chapitre sur la presse); d'oublier le mot *arrestateurs* appliqué alors à Drouet et à Guillaume. Mais l'ouvrage a été fait avec conscience et il offre une lecture très intéressante. L'auteur n'a pas seulement rectifié au passage quelques assertions de ses

Digitized by Google

devanciers (cf. p. 149, lorsqu'il est question du lieu des séances des Cordeliers); il nous présente tous les aspects de Paris, costume et mode, fêtes et journées, commerce et crise du numéraire, salons et sociétés, cours et conférences, cafés, spectacles, journaux, beaux-arts, chansons et caricatures. La plus curieuse et la plus louable partie de ce vaste tableau, patiemment et industrieusement composé, est peut-être celle qui traite des cafés, des restaurants, des cercles et des cabinets littéraires.

— MM. de LA ROCHETERIE et de BEAUCOURT ont publié le second tome des *Lettres de Marie-Antoinette* (Picard, 1896, in-8°, x et 472 pp.). La première des lettres que contient le volume est du 20 janvier 1781; la dernière, celle qu'on a nommée le testament de la reine, du 16 octobre 1793. Les éditeurs se sont attachés, comme dans le tome précédent, à ne reproduire que des letres dont la provenance est connue et l'authenticité incontestable. Mais ils n'ont pu avoir communication des lettres copiées aux archives de Vienne en 1854 par Feuillet de Conches, et publiées par lui de 1864 à 1873. Toutefois, ils ont reproduit ces lettres dont la collation leur avait été rendue impossible, en les faisant composer en caractère différent; elles ne sont qu'au nombre de trente et ne forment conséquemment qu'un faible contingent des *trois cent quatre-vingt-cinq* que renferme le recueil. On tiendra compte aux deux éditeurs du soin scrupuleux qu'ils ont mis à leur publication et de leurs efforts pour n'insérer que des lettres qui portent une marque évidente d'authenticité. Lire p. 237 Walkiers et p. 393 Naillac, au lieu de *Walquiers* et *Naiac*.

— Le *Journal de Lofficial* (*Lofficial, représentant du peuple, journal d'un conventionnel en Vendée, décembre 1794-juillet 1795*, publié par C. LEROUX-CESBRON, avec une préface de H. BAGUENIER-DÉSORMEAUX. Paris, Flammarion, in-8°, vi et 206 pp.) retrace dans ses moindres détails tous les événements qui ont précédé et suivi la pacification de La Jaunaie. On y voit surtout la part importante que le représentant Lofficial prit à cette pacification et l'on a désormais la preuve que ce traité ne contenait pas de clauses secrètes. Il faut remercier M. Leroux-Cesbron d'avoir mis au jour ce précieux document qu'il a tiré des papiers de Lofficial son aïeul.

— M. le vicomte DE GROUCHY a publié, sous le titre : *La presse sous le premier Empire* (Paris, Techener, in-8, 52 pp.), un manuscrit qui, comme il dit, peut combler quelques lacunes et rendre service aux amateurs. C'est un registre appartenant aux archives de l'Opéra. Il contient, outre le texte de l'arrêté consulaire du 27 nivôse an VIII, qui réduit à quatorze le nombre des journaux parisiens et supprime les soixante autres, l'inscription successive de toutes les feuilles qui demandent à paraître, avec les signatures des directeurs ou rédacteurs, depuis Méhée jusqu'à Guizot (qui fonde avec Mlle de Meulan les *Annales de l'éducation*). On trouvera cités dans le manuscrit que M. de Grouchy a mis au jour, plusieurs périodiques que Hatin n'a pas mentionnés.

— Le journal intime du baron Mounier, que publie M. le comte d'HÉRISSON (*Souvenirs intimes du baron Mounier, secrétaire de Napoléon Ier, pair de France, directeur général de la police*. Paris, Ollendorf, in-8°, vi et 332 pp., 7 fr. 50), n'est peut-être pas aussi intéressant qu'on le croirait d'après le titre et l'introduction. Ce baron Mounier, fils du constituant, a, comme dit l'éditeur, servi tous les gouvernements avec le même scepticisme, avec la même préoccupation exclusive de ses intérêts particuliers, et dans cette suite de notes qui vont du 11 avril 1831 au 25 octobre 1842, il parle trop de lui-même, des discours qu'il prononce, des affaires de sa famille. Mais il retrace les procès que jugea la chambre des pairs et il raconte de temps à autre des anecdotes curieuses sur les principaux personnages de l'Empire et de la Restauration. Il revient à plusieurs reprises sur les relations incestueuses de Napoléon avec

Digitized by Google

ses sœurs. On regrettera qu'il n'ait pas noté plus souvent les détails de toute sorte que lui donnait Sémonville (voir surtout les historiettes sur les « coucheries » de Pauline, pp. 21 et 217).

ALLEMAGNE. — M. Anton Polaschek, publie chez Freytag, à Leipzig et à Prague, une seconde édition d'un *Schulwœrterbuch* du *Bellum Gallicum* de Prammer. L'ouvrage se recommande surtout par soixante et une cartes ou gravures qui paraissent très bonnes.

— A la même librairie ont paru des morceaux choisis de l'*Énéide*, de M. Julius Sander, reliés entre eux par des analyses et deux *Schüler-Kommentar*, de M. Andreas Weidner, l'un pour l'*Agricola*, l'autre pour la *Germanie*.

— Dans un article du *Philologus* (LV,2, p. 318), M. Gurlitt continue les recherches que nous avons signalées cette année (I, pp. 425 et suiv.) sur la manière dont nous a été transmise la recension des lettres de Cicéron. Il applique sa méthode aux lettres à Brutus. La conclusion à laquelle il arrive est que le texte de Cratander représente fort exactement la recension de l'excellent manuscrit de Lorsch (x-xie siècle), et que désormais la recension italienne a perdu en comparaison toute son importance. Il est vraiment inutile d'avoir égard, pour les passages douteux, aux deux manuscrits qui, d'après les travaux antérieurs, étaient censés la représenter le plus purement : le manuscrit υ de Lehmann et le manuscrit W de Schmidt.

— M. G. Laubmann, qui, depuis la mort de Halm, a revu et mis au courant les éditions des discours de Cicéron, chez Weidmann, vient de donner la onzième édition du premier volume (*Pro Roscio; Imperium Pompeii*). L'appendice critique du dernier discours a dû être changé presque entièrement, afin de donner place aux leçons du *Parcensis* (voir *Revue critique*, 1893, II, p. 222) et de l'*Harleianus* (*ibid.*, 1892, I, p. 322). M. Laubmann est d'avis que l'*Harleianus* ne mérite nullement le rang où ont voulu le placer les derniers éditeurs, Nohl et surtout Novák Ses omissions de mots qu'ils ont adoptées, ne semble être, en fait, que des lapsus de copistes, comme on en trouve tant dans l'*Erfurtensis* et dans nombre de manuscrits; et quant aux mots ajoutés, ils pourraient bien avoir une origine toute semblable.

— Le cinquième volume de l'*Altnordische Sagabibliothek* contient la *Flores saga ok Blankiflur*, éditée par M. Eug. Kœlbing (Halle, Niemeyer, in-8°, xxiv et 87 pp.). L'éditeur a mis au bas des pages des notes qui expliquent ou éclairent certains passages et qui témoignent d'un profond savoir (mots qui manquent dans Mœbius, rapprochements, etc.). Il a joint au texte une table des noms de personnes, de lieux et de peuples. L'introduction traite de la légende et de son développement dans le nord scandinave, ainsi que des manuscrits de la saga qui datent du xive siècle et sont au nombre de trois : deux qui se trouvent dans la collection arnamagnéenne de Copenhague et un fragment norvégien de Christiania.

— M. Fred. Panzer a donné tout récemment une *Bibliographie* de Wolfram d'Eschenbach (Munich, Ackermann, 1897, in-8°, 37 pp.), qui sera la bienvenue. Il n'aspire pas à être complet ; mais il signale l'important et l'essentiel. Le travail comprend deux parties : 1° le poète : sa vie, son éducation et ses idées ; 2° les œuvres du poète (en quatre sections : généralités, lieder, *Parzival* et *Titurel*, *Willehalm*). A noter la répartition qu'adopte M. Panzer dans la liste des ouvrages relatifs à chaque poème ; il cite d'abord les éditions, puis les traductions, puis les œuvres de critique et d'explication, puis les études consacrées à l'histoire de la légende, enfin les continuations et remaniements. L'utile plaquette se termine par des arbres généalogiques (Arthur, le Gral, Orilus, Obie et Obilot), et par une carte de la patrie de Wolfram où sont marqués tous les endroits mentionnés par le poète.

Digitized by Google

— Le XIIIe fascicule des *Germanistische Abhandlungen*, publiées par M. Voigt, à la librairie Koebner de Breslau, est consacré à l'histoire du débat ou de la dispute au moyen âge allemand (*Geschichte des deutschen Streitgedichtes im Mittelalter*, in-8°, VI et 98 pp.). L'auteur, M. Hermann JANTZEN, a divisé son sujet en quatre chapitres, mais il ne l'aborde vraiment que dans le quatrième. Après avoir, dans les trois premiers chapitres, analysé les débats et disputes : 1° dans la poésie latine médiévale ; 2° en vieux français et en provençal ; 3° en vieil anglais et chez les Scandinaves, il examine successivement, sans rien oublier d'essentiel et en faisant parfois quelques jolies citations de Hans Sachs, les débats des saisons et des bêtes, les disputes sur un thème d'amour, les *Streitgedichte* dont le sujet est religieux ou moral, les dialogues entre le poète et *Frau Welt*, etc.

— La librairie Teubner, de Leipzig, a fait paraître une édition de la *Gæuchmatt*, de Murner (in-8°, VII et 290 pp.) L'auteur, M. W. UHL, a reproduit le texte de Bâle (1519). Il a mis en appendice des remarques qui expliquent les allusions et les obscurités du poème, ainsi que des *Excurse* où il traite de quelques points spéciaux. Les remarques ne sont peut-être pas assez nombreuses ; parfois elles sont superflues (cf. p. 200, il est bien évident que *has*, ne serait-ce qu'à cause des mots qui l'accompagnent, *geschwind* et *erlaufen*, signifie « lièvre » et non pas « haine »); d'autres fois elles contiennent des erreurs ou des inexactitudes (cf. p. 222 *fackin*, qui est l'italien *facchino* et le français *faquin*, pris pour un mot oriental). L'introduction est sommaire ; mais M. Uhl y renvoie, pour la caractéristique de l'œuvre, à Kawerau, pour les sources, à Baechtold et à Riess, et il ajoute quelques utiles observations de son crû. L'édition sera la bienvenue et mérite d'être accueillie avec reconnaissance, puisqu'on n'avait jusqu'ici que le texte publié dans le *Kloster* de Scheible.

— M. Fr. KAUFMANN a fait paraître, sous le titre : *Deutsche Metrik nach ihrer geschichtlichen Entwicklung* (Marbourg, Elwert, in-8°, 245 pp.), un remaniement de la *Deutsche Verskunst*, publiée en 1870 par Grein, d'après les papiers de Vilmar ; il a conservé autant que possible, surtout dans la première partie de l'ouvrage, le texte primitif ; mais, en général, il a tenu compte des travaux récents sur la matière et mis à contribution Sievers, Paul, Wilmanns, Mœller et Minor, selon les divisions du livre qui se partage naturellement en trois parties : *altgermanisch, altdeutsch, neuhochdeutsch*.

— Le volume de la *Dramaturgie des Schauspiels* que M. H. BULTHAUPT a consacré à Lessing, Gœthe, Schiller et Kleist, vient de paraître dans une sixième édition, revue et augmentée (Oldenbourg, Schulze, in-8°, VIII et 540 pp.). Il est, comme toujours, accompagné d'une de ces préfaces, qui, selon le mot de M. Bulthaupt, appartiennent au livre même et que le lecteur ne doit pas sauter : l'auteur y remarque que les naturalistes « sont maintenant assis, comme de tranquilles bourgeois, dans leurs bureaux de rédaction et qu'ils parlent de leurs adversaires d'autrefois avec respect », que Gerhart Hauptmann s'incline à cette heure devant Grillparzer Au reste, M. Bulthaupt a raison d'ajouter, non sans fierté, qu'il n'a négligé dans les trois volumes de sa *Dramaturgie* aucune question dramatique de quelque importance.

— M. Marcel HERWEGH a publié en un joli volume des lettres de Lassalle à son père (*Ferdinand Lassalle's Briefe an Georg Herwegh*, Zurich, Muller, 1896, in-8°, VI et 163 pp.). Elles ne sont pas de très haute importance ; mais rapidement, familièrement écrites et sous l'impression du moment, elles nous renseignent plus complètement sur les dernières années du célèbre agitateur et, notamment, sur ses relations avec Herwegh qui lui inspirait la plus grande confiance et qu'il avait nommé son plénipotentiaire en Suisse. A remarquer surtout l'article « Aspromonte et la poésie » où Lassalle loue et cite une des plus belles poésies de Herwegh (pp. 53-56),

Digitized by Google

l'accueil enthousiaste qui fut fait au *Bundeslied* (p. 81), et une lettre de Challemel-Lacour qui félicite Lassalle d'avoir fouetté comme il faut ce coquin de Julian Schmidt (p. 42).

— Le sixième volume de la *Minerva, Jahrbuch der gelehrten Welt*, pour l'année 1896-1897, a paru chez l'éditeur strasbourgeois Trübner. Il est précédé d'un portrait de l'orientaliste hollandais, M. M. J. de Goeje, professeur à l'Université de Leyde, Cette fois, c'est M. Trübner qui a seul rédigé le volume, et il le rédigera seul par la suite; M. Kukula, qui s'était chargé de tous les détails relatifs à l'Autriche-Hongrie, à l'Italie, à l'Espagne, à la Russie et aux États des Balkans, a dû, à cause de ses nombreuses occupations, renoncer à toute collaboration. Mais M. Trübner n'a pas perdu courage et son volume de 1897, qui compte 1082 pages, est digne des précédents tomes; il s'efforce, comme toujours, d'être complet, de conquérir de nouveaux domaines, d'annexer de nouvelles spécialités : les musées les plus remarquables d'archéologie et d'histoire naturelle, ainsi que les sociétés savantes « d'importance internationale » s'ajoutent cette année aux universités, aux bibliothèques et aux archives. On remerciera M. Trübner et le félicitera de tous côtés des qualités qu'il a déployées dans ce volume et qu'il loue chez son collaborateur : le soin, l'application, *Arbeitskraft und Arbeitslust*.

— L'*Euphorion*, dirigé par M. Aug. Sauer, paraît désormais, non plus à la librairie Buchner, de Bamberg, mais à la librairie Fromme, de Vienne (16 mark par an, pour quatre fascicules). On trouvera sur la couverture du prochain numéro le sommaire du premier fascicule de cette revue d'histoire littéraire qui entre dans sa quatrième année.

ANGLETERRE. — M. Albert C. Clark vient de publier dans la *Classical Review* d'octobre (p. 321), un article sur un de nos manuscrits des lettres d'Atticus (Bibliothèque Nationale, nouv. fonds, 16.248), dont on n'avait pas jusqu'ici reconnu l'importance. Il y voit un des représentants de la classe Σ, très proche parent du manuscrit H de Lehmann. Faute de temps, M. Clark a dû se borner à amorcer cette recherche : parmi nos élèves de l'école des Hautes Études ne se trouvera-t-il personne pour la mener à bonne fin ?

ÉTATS-UNIS. — M. W. T. Hewett publie à la librairie new-yorkaise de Macmillan un choix de poésies d'Uhland (*Poems of Uhland*, in-8°, LVIII et 352 pp.). Ce choix est fait avec goût. L'éditeur a mis, à la fin du volume, des notes instructives où il s'attache surtout à dater les poésies qu'il publie et à indiquer où elles parurent d'abord, qui les a traduites, qui les a mises en musique. Une bibliographie d'Uhland (pp. 326-342) et un index chronologique des poèmes terminent le volume, joli d'ailleurs et élégamment imprimé.

ITALIE. — La *Revue* a reçu des *Lucretiana* de M. Nencini. C'est un tirage à part de la *Rivista di filologia*, II, pp. 304-314. Les conjectures proposées ne paraissent pas heureuses. Elles sont pour la plupart fondées sur des constructions ou des acceptions de mots obscures et enchevêtrées. On admettrait cependant après les v. II, 911 923, l'hypothèse d'une lacune; mais de cette hypothèse, M. Nencini, comme bien d'autres, fait abus dans la critique de Lucrèce.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 décembre 1896 (suite).

MM. Delisle, Bertrand, L. Gautier et A. de Barthélemy sont nommés de la commission chargée de présenter une liste de candidats à la place vacante de correspondant régnicole, vacante par suite du décès de M. Sauvaire.

M. de Vogué communique une note sur l'inscription nabatéenne de Pétra, dont il a parlé dans une des précédentes séances. Le R. P. Lagrange, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, a pu arriver récemment jusqu'à Pétra et prendre un estampage de cette inscription, qui permet de compléter et de rectifier quelques-unes des lectures proposées par M. de Vogué d'après la copie imparfaite du voyageur anglais Frazer. Le sens général de l'inscription reste le même.

M. Heuzey présente un monument chaldéen, offert au Musée du Louvre par M. Noël Bardac. C'est une longue inscription qui relate les guerres de la ville de Sirpourla avec un pays voisin, celui de Ghisban, pour la délimitation de leur commune frontière. On sait combien sont rares, parmi les monuments de la première époque chaldéenne, les textes vraiment historiques. Celui-ci n'embrasse pas moins de quatre règnes de la plus ancienne histoire, entre le XXXVIIIe siècle avant C. et le XLe et même par-delà. Datant d'Entéména, le célèbre patési du Vase d'argent, il remonte à son père, puis à Eannadou, le roi de la stèle des Vautours, et prend son point de départ sous le règne de Mésilim, roi de Kish, dont le nom a été découvert aussi au Louvre sur un objet contemporain, la masse d'armes aux lions. Ce long texte a été déchiffré et traduit par M. François Thureau-Dangin.

M. Glotz commence la lecture d'un mémoire sur les origines et le développement du droit grec primitif.

Séance du 18 décembre 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau rappelle que M. Sachau a récemment exposé devant l'Académie des sciences de Berlin un monument nabatéen qui, si son explication était admissible, offrirait un intérêt exceptionnel. C'est un autel en pierre, sur la face antérieure duquel est sculpté en relief un grand bœuf ou taureau, vu de profil. Au-dessus et au-dessous de l'animal sont gravées deux lignes de caractères nabatéens, où M. Sachau a cru reconnaître la mention d'un dieu dont ce taureau aurait été l'image. Le Kousayyou des Nabatéens aurait donc été un congénère du bœuf Apis des Egyptiens. M. Clermont-Ganneau démontre que l'interprétation de M. Sachau est tout à fait inadmissible et qu'il a pris un homme pour un dieu. Kousayyou n'est pas le nom d'un dieu, mais un simple nom de personne. Quant au taureau, c'est, comme sur nombre d'autels grecs et romains, l'image de l'animal offert dans les sacrifices auxquels devait servir l'autel. — M. Clermont-Ganneau critique également divers autres points de détail de la traduction proposée par M. Sachau.

M. Glotz, professeur d'histoire au lycée Michelet, achève la lecture de son mémoire sur les caractères de l'évolution du droit dans la Grèce primitive. Il détermine le sens des mots *thémis* et *dikè* dans Homère. Les *themistes* sont des décisions autoritaires prises par un chef suprême ; les *dikai*, des sentences rendues par plusieurs chefs, qui supposent une procédure formaliste et se conforment à une jurisprudence rudimentaire. Ces deux régimes judiciaires existent simultanément dans la société homérique, comme les deux régimes politiques dont ils sont les manifestations. La *dikè*, d'abord insignifiante, finit par absorber la justice sociale ; la *thémis*, qui d'abord était tout, finit par n'être plus rien dans la cité, mais devient un droit religieux et privé qui se confond aisément avec l'équité naturelle. — M. Viollet présente quelques observations.

M. Oppert communique le texte entier de la prière du roi Saosduchin où il est question de l'éclipse lunaire du 15 sebat (18-19 juin 653 a. C.). Le commencement est fruste et n'a pu être reconstitué que par hypothèse. M. Oppert lit une traduction de cette pièce, en insistant sur l'interprétation de quelques passages.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

JEAN-LOUIS-ERNEST

MEISSONIER

SES SOUVENIRS — SES ENTRETIENS

PRÉCÉDÉS D'UNE ÉTUDE

SUR SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

M. O. GRÉARD

De l'Académie française

Un magnifique volume grand in-8°, illustré de 20 planches en taille douce, de 18 planches en couleurs tirées à part, et de 250 gravures intercalées dans le texte.

Broché..... 40 fr.
Relié..... 50 fr.

EUGÈNE MUNTZ

Membre de l'Institut

FLORENCE

ET LA TOSCANE

Un magnifique volume in-4°, contenant 372 gravures

Broché..... 30 fr.
Relié..... 40 fr.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

G. MASPERO
Membre de l'Institut

HISTOIRE ANCIENNE

DES PEUPLES DE L'ORIENT CLASSIQUE

LES PREMIÈRES MÊLÉES DES PEUPLES

1 volume in-8° jésus, contenant 440 figures, 3 planches hors texte et 1 carte.

Broché . . . . . 30 fr. — Relié. . . . . 38 fr.

EN VENTE : TOME Ier

LES ORIGINES, ÉGYPTE ET CHALDÉE

1 volume contenant 429 figures, 3 planches en taille douce et 1 carte en couleurs.

Broché . . . . . 30 fr. — Relié. . . . . 38 fr.

GUSTAVE SCHLUMBERGER
Membre de l'Institut

L'ÉPOPÉE BYZANTINE

A LA FIN DU Xe SIÈCLE

Guerre contre les Russes, les Arabes, les Allemands, les Bulgares. Luttes civiles contre les deux Bardas — Jean Tzimiscès. — Les jeunes années de Basile II (969-989)

Un volume in-8° jésus, contenant 209 figures et 10 planches hors texte.

Broché. . . . . 30 fr.
Cartonné . . . . . 35 fr.
Relié. . . . . 40 fr.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1896
APR 19 1934
JAMES WESTFALL THOMPSON
ser.2
v.42
APR 7 1934
ADM. BLDG.
443376
Z1007
R4
ser.2
v.42
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

Digitized by Google

1896
APR 19 1934
JAMES WESTFALL THOMPSON
Ser. 2
v. 42
APR 7 1934
ADM. BLDG.
443376
Z1007
R4
Ser. 2
v. 42
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

Digitized by Google

1896
APR 19 1934
JAMES WESTFALL THOMPSON
ser.2
v.42
APR 7 1934
ADM. BLDG.
443376
Z1007
R4
ser.2
v.42
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

Digitized by Google